Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17846 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 12 JUIN 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

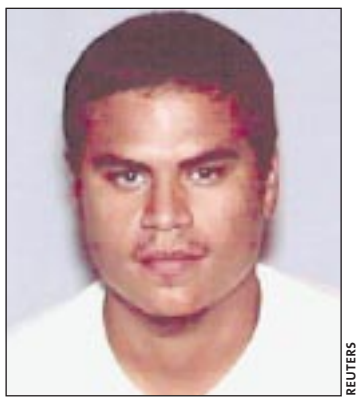

REUTERS

TERRORISME
José Padilla et la piste de la « bombe sale » p. 2

PROCHE-ORIENT
Les Etats-Unis tentés par l'immobilisme p. 3

LOGEMENT
L'état des ascenseurs et l'habitat social p. 14

TÉLÉ PAYANTE
Murdoch le roi p. 22

SUPPLÉMENT
Le Monde ÉCONOMIE
Coalition mondiale contre la faim
EMPLOI

AUTOMOBILE
Crise chez Fiat p. 23

SCIENCES
Moins de poissons : pourquoi et que faire ? p. 28-29 et l'éditorial p. 19

FIGURATION LIBRE
Combas l'inventif p. 36

International 2
Union européenne 5
France 6
Société 14
Régions 16
Horizons 17
Kiosque 18
Entreprises 22
Communication 25
Marchés 26
Aujourd'hui 28
Météorologie-Jeux 32
Culture 33
Radio-Télévision 37
Carnet 38
Abonnements 38

Mondial : la France éliminée

Champions du monde en 1998, les Bleus ont été sévèrement battus par le Danemark, mardi 11 juin. Score : 2 buts à 0

CHAMPIONNE du monde de football en 1998, l'équipe de France a été éliminée, mardi 11 juin, du Mondial, dès la première phase de l'épreuve. Les Bleus ont été battus par le Danemark (2 à 0, buts de Rommedahl à la 22e minute et de Tomasson à la 66e), après avoir subi une première défaite (1-0) face au Sénégal et un match nul (0-0) contre l'Uruguay. Malgré le retour sur le terrain d'un Zinedine Zidane encore handicapé par sa blessure (*photo*), les Français rentrent prématurément, champions des occasions manquées et des tirs sur la barre. Ils terminent derniers de leur groupe, dans lequel le Danemark et le Sénégal – qui a fait match nul avec l'Uruguay (3-3) – sont qualifiés pour les huitièmes de finale. L'action TF1, qui dispose des droits de retransmission du Mondial, perdait 3,34 % lundi à l'ouverture de la Bourse de Paris, soit 10,62 % depuis le début de la compétition et le premier match de l'équipe de France.

KIM KYUNG HOON/REUTERS

▸ La défaite des Bleus face au Danemark

▸ Les explications d'un échec

▸ La chronique d'Aimé Jacquet

▸ Le Sénégal en huitièmes de finale

▸ Les autres matches et tous les résultats

Lire notre cahier « Le Mondial » et Pierre Georges page 39

Front national : un recul en trompe-l'œil ?

Une partie des électeurs d'extrême droite à la présidentielle se sont abstenus aux législatives

DIMANCHE 16 juin, au second tour des élections législatives, les candidats du Front national ne pourront se maintenir que dans 37 circonscriptions, soit en duels, soit en triangulaires. En 1997, lors du précédent scrutin législatif, 132 candidats d'extrême droite avaient pu se maintenir. Comme l'explique au *Monde* le politologue Pascal Perrineau, ce recul a pour conséquence qu'*« en 2002 le pouvoir de perturbation du jeu gauche-droite par le FN est quasi nul »*. Pour autant cette contre-performance marque-t-elle le début d'un repli durable du FN, qui pèse sur la vie politique nationale depuis près de vingt ans et dont la percée politique remonte aux élections européennes de 1984 (10,95 % des suffrages) ? Rien n'est moins certain dans la mesure où c'est d'abord la forte abstention qui explique que le vote FN soit passé de 16,86 % le 21 avril à 11,34 % le 9 juin. Analyse, cartes et tableaux, entretien : *Le Monde* ouvre le débat.

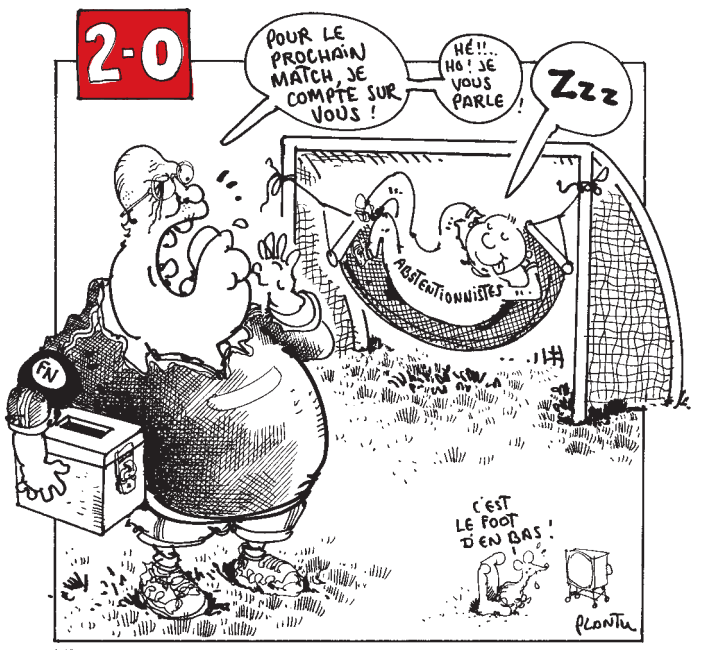

▸ Entre le 21 avril et le 9 juin, où sont passés les électeurs de Le Pen ?

▸ Enquête, cartes, entretien, reportages

▸ Nos projections pour le second tour

▸ Droite : modestie de rigueur

▸ Gauche : entretien avec Noël Mamère

Législatives pages 6 à 13
Régions page 16
Débats pages 20-21
Communication page 25

PORTRAIT

Le nouveau patron des banquiers

ÉTIENNE DE MALGLAIVE

LE PDG de BNP Paribas, Michel Pébereau (*photo*), est devenu, mardi 11 juin, président de la Fédération bancaire française (FBF), l'organisation patronale des banquiers. Cet ancien haut fonctionnaire a su faire de son groupe une des premières banques de la zone euro. Portrait.

Lire page 17

CINÉMA

Spider-Man, super-héros dans les affres de l'adolescence

PETER IOVINO

DERNIÈRE machine de guerre hollywoodienne, *Spider-Man,* de Sam Raimi, est aussi une épopée de l'adolescence masculine. Incarné par Tobey Maguire, le super-héros se fait humain. L'homme-araignée est à l'avant-garde d'une cohorte de personnages issus des bandes Marvel Comics attendus dans les années à venir au cinéma, de *Daredevil* à *Hulk.* A l'autre extrémité du spectre cinématographique, *Salo ou les 120 journées de Sodome,* de Pier Paolo Pasolini, fait une nouvelle sortie.

Lire page 33 à 35

ANALYSE

La gauche aux couleurs du PS

DE LA DÉFAITE historique de la gauche aux élections législatives de 1993, Lionel Jospin, retiré dans une fausse traversée du désert – du *« bac à sable »*, ironisaient les fabiusiens –, avait tiré la leçon suivante : avec 17,4 % des voix, le Parti socialiste ne pourrait réussir à construire une majorité en 1998.

Il lui fallait donc s'allier avec d'autres forces. Lionel Jospin devait devenir le chef de la gauche avant d'être celui du PS. Le Parti communiste, qui totalisait près d'un siècle d'histoire et encore plus de 9 % des suffrages, restait, à ses yeux, le pivot de toute nouvelle alliance.

Les Verts, bébé de la galaxie avec à peine dix ans d'existence, pourraient donner un petit supplément d'âme et de chlorophylle et permettre de repeindre en vert la façade de la vieille union de la gauche.

Pendant quatre ans, discrètement, l'ex-premier secrétaire du PS et ses amis avaient mis toute leur ardeur politique à construire la future gauche plurielle, consacrée en 1997 par la grâce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Neuf ans plus tard, la parenthèse se referme. A sa manière, le premier tour des élections législatives marque un tournant majeur dans l'histoire de la gauche française.

En 1993, les cinquante-trois députés venaient de réchapper d'une campagne haineuse.

Les électeurs leur avaient jeté au visage la fin du règne controversé de François Mitterrand. Echine courbée, front baissé, les stratèges jospinistes allaient finalement quémander chez les communistes et les Verts de futures alliances en battant leur coulpe, récitant quelques devoirs d'inventaire comme autant de Pater et d'Ave, écoutant en silence Dominique Voynet décrier la *« gauche R 25 »*.

La ruse avait fonctionné. Mais elle est aujourd'hui sans objet. En effet, avec 25,28 % des suffrages, le PS, allié au Parti radical de gauche, a retrouvé son score de 1997. Cependant, l'effondrement de ses partenaires fait cette fois de lui un parti ultradominant à gauche.

Ariane Chemin

Lire la suite page 19

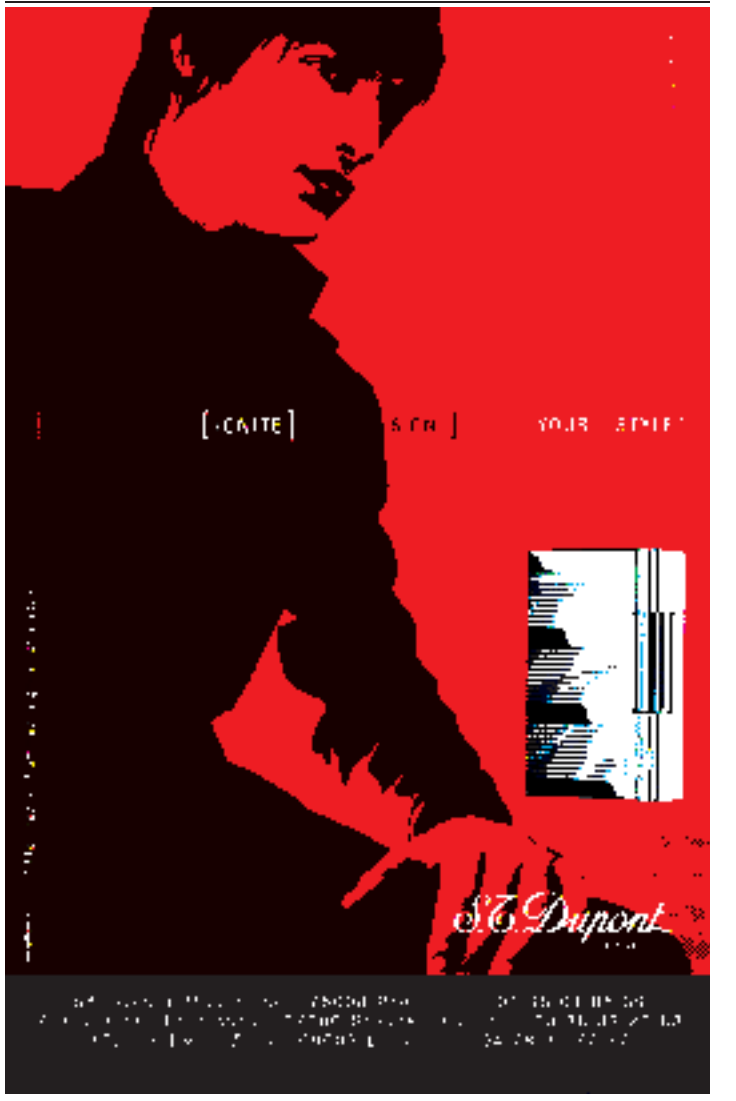

M 00147 - 612 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

TERRORISME

Les autorités américaines ont annoncé, lundi 10 juin, l'arrestation, voici un mois à Chicago, d'un Américain d'origine portoricaine et converti à l'islam, accusé d'avoir projeté un **ATTENTAT TERRORISTE** aux Etats-Unis à l'aide d'une « bombe sale », c'est-à-dire un engin destiné à diffuser à partir d'un explosif conventionnel, une **SUBSTANCE RADIOACTIVE**. Le ministre de la justice, John Ashcroft, est intervenu en direct de Moscou pour faire cette annonce. Le suspect, José Padilla, alias Abdallah Al-Mouhajir, 33 ans, né à New York, avait été arrêté alors qu'il revenait du **PAKISTAN**, où il aurait eu des contacts avec des responsables du réseau **AL-QAIDA**. La Maison Blanche précise ne pas détenir d'information suggérant que le plan de construction d'un engin à substance atomique ait dépassé le stade du projet.

Les Etats-Unis déjouent un complot à la « bombe sale »

Washington annonce détenir un ressortissant américain ayant transité par le réseau Al-Qaida, qui projetait un attentat terroriste à l'aide d'un engin explosif contenant une substance radioactive. L'homme, Abdallah Al-Mouhajir, avait été arrêté le 8 mai à Chicago, à son retour du Pakistan

WASHINGTON
de notre correspondant

Le gouvernement américain a annoncé, lundi 10 juin, la première arrestation d'un terroriste présumé, sur son territoire, depuis celle du Français Zacarias Moussaoui en août 2001. Il s'agit d'un citoyen américain de 33 ans, Abdallah Al-Mouhajir, né José Padilla, qui a été appréhendé le 8 mai à l'aéroport de Chicago en provenance du Pakistan.

Le ministre de la justice, John Ashcroft, est intervenu en direct de Moscou, où il faisait une visite de travail, pour rendre publique cette arrestation. Il a indiqué que Al-Mouhajir, qui a adopté un nom arabe après s'être converti à l'islam, *« explorait un plan visant à fabriquer et à faire exploser »,* aux Etats-Unis, une *« bombe sale »* (*dirty bomb*) c'est-à-dire un engin conventionnel dont l'explosion pulvérise un matériau radioactif. Lors de son point de presse quotidien, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a été catégorique : *« Nous n'avons pas d'information,* a-t-il dit, *suggérant que cela ait dépassé le stade du projet. »*

Selon M. Ashcroft, les renseignements ayant conduit à l'arrestation d'Al-Mouhajir sont venus de *« plusieurs sources indépendantes et convergentes »*. Il a été bientôt précisé, officieusement, que l'une de ces sources est le dirigeant d'Al-Qaida Abou Zoubaydah, un Palestinien capturé au Pakistan le 28 mars et interrogé depuis plusieurs semaines par des agents américains dans un lieu tenu secret. Zoubaydah aurait recruté Al-Mouhajir en Afghanistan, en décembre 2001, et l'aurait emmené avec lui au Pakistan, où l'Américain et un autre militant d'Al-Qaida, dont l'identité n'a pas été révélée, auraient cherché à acquérir les éléments nécessaires pour fabriquer une bombe radioactive. A Karachi, où il aurait rencontré d'autres responsables d'Al-Qaida, Al-Mouhajir a pris l'avion pour Chicago. Filé par des agents de la CIA et du FBI, il a été arrêté dès son arrivée à l'aéroport O'Hare.

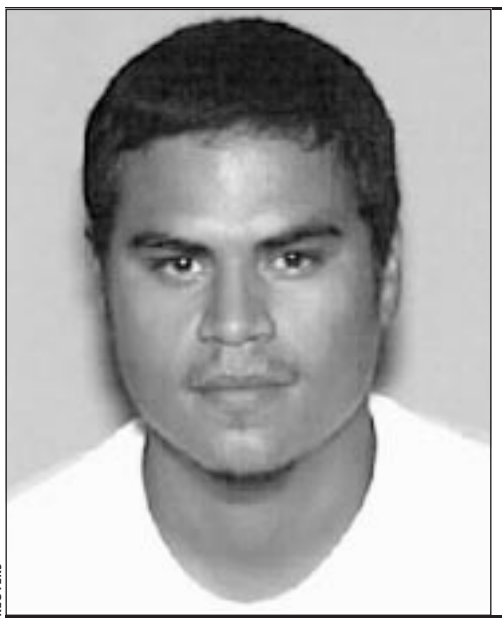

REUTERS

D'origine portoricaine et de famille catholique, José Padilla est né à New York en 1970. Devenu membre d'un des gangs de Chicago, il a été condamné, à quinze ans, pour un meurtre commis à l'âge de 13 ans. Converti à l'islam, il semble qu'il ait quitté le territoire américain en 1998, et séjourné au Proche-Orient, puis en Afghanistan.

Au cours d'une conférence de presse conjointe des ministères de la justice et de la défense, Paul Wolfowitz, le numéro deux du Pentagone, a déclaré que Al-Mouhajir avait montré, au cours de ses interrogatoires, *« une certaine connaissance de Washington »,* sans qu'on puisse en déduire avec certitude qu'il envisageait de prendre la capitale pour cible. Selon d'autres sources, il aurait parlé, avant son arrestation, de placer des explosifs dans des chambres d'hôtel ou des stations-service.

ARTIFICE DE PROCÉDURE

La présence du secrétaire adjoint à la défense à cette conférence de presse s'explique par le fait que, dimanche soir, la décision a été prise, par le président George W. Bush, de considérer Al-Mouhajir comme un *« combattant ennemi »* et de le remettre aux autorités militaires. Il a donc été transféré, lundi matin, d'un lieu de détention dépendant du ministère de la justice, à New York, à une prison de la marine à Charleston, en Caroline du Sud. Cet artifice de procédure, pour lequel le gouvernement a invoqué un précédent datant de 1942, permet de prolonger la détention d'Al-Mouhajir et de l'interroger sans devoir le présenter à un juge, ni l'autoriser à se faire assister par un avocat. Un autre citoyen américain, Yasser Esam Hamdi, fait prisonnier en Afghanistan, est détenu de la même façon dans une prison de la marine à Norfolk, en Virginie, sans assistance juridique.

Né à New York en 1970, d'origine portoricaine et de famille catholique, José Padilla est arrivé à Chicago à l'âge de cinq ans. Devenu membre d'un des gangs de la ville, il a été condamné, à quinze ans, pour un meurtre commis à l'âge de treize ans. Sorti d'un centre de redressement à dix-huit ans, il a été arrêté en 1991, en Floride, après avoir tiré des coups de feu lors d'une rixe. Libéré en 1992, il a été recherché, en 1997, pour diverses infractions, et un mandat d'arrêt a été lancé contre lui. Il semble qu'il ait quitté le territoire américain en 1998 et séjourné au Proche-Orient, puis en Afghanistan. Le moment où il s'est converti à l'islam et celui où il a rejoint Al-Qaida ne sont pas exactement connus.

Patrick Jarreau

La défense de Zacarias Moussaoui

Dans un document remis à la juge Leonie Brinkema, l'accusation, s'appuyant sur un examen psychiatrique de l'accusé, demande que le Français Zacarias Moussaoui soit jugé apte à assurer seul sa défense. M. Moussaoui est accusé devant la Cour fédérale d'Alexandria (Virginie) d'avoir préparé *« des actes de terrorisme et de piraterie aérienne, la destruction d'avions, l'utilisation d'armes de destruction massive, le meurtre de fonctionnaires américains et la destruction des biens »*. Il est considéré par l'accusation comme le 20e pirate de l'air du 11 septembre, empêché de commettre les attentats parce qu'il avait été arrêté pour une affaire de visa périmé. Le 22 avril devant la Cour, M. Moussaoui a demandé à se défendre par ses propres moyens, sans ses avocats commis d'office. Ces derniers s'opposent à ce qu'il assure seul sa défense, considérant que cela mènerait à *« un désastre »*. La juge ne s'est pas encore prononcée. Le procès doit commencer le 30 septembre 2002. – *(Corresp.)*

Les effets pernicieux de la « bombe radiologique »

LES *« dirty bomb*s *»*, ou bombes sales, évoquées par les services américains ne sont en aucun cas des armes nucléaires analogues à celles qui ont frappé Hiroshima et Nagasaki. Contrairement à ces engins atomiques qui, en explosant, ont dégagé une énergie équivalente à celle de quelque dix à vingt mille tonnes de TNT avec effet de souffle, chaleur et retombées de matières radioactives, les « bombes radiologiques » ne sont que des bombes classiques chargées de matières radioactives, que l'explosion de quelques dizaines de kilos de TNT va disperser.

Pendant la guerre du Golfe, l'Irak a menacé Israël d'utiliser de tels engins et d'armer quelques-uns de ses missiles avec des sources radioactives d'origine médicale. Des sources de césium 137 provenant de laboratoires de recherche furent retrouvées dans un parc de Moscou, heureusement intactes, après une alerte mise sur le compte de Tchétchènes.

De telles bombes, si elles avaient explosé, n'auraient eu, estiment les spécialistes, que des conséquences limitées. Il ne faut pas attendre, précisent-ils, que de tels engins fassent de nombreuses victimes au moment de l'explosion. *« Ce n'est pas léthal sur le moment »*, commente un expert. Le danger immédiat vient d'abord du souffle dégagé par l'engin. Ensuite seulement, les matières radioactives, pulvérisées en fines particules par l'explosion – certaines matières pourraient être dispersées par avion sous forme d'aérosols —, prendront le relais avec le risque que les personnes présentes les respirent ou y soient exposées et développent un jour des cancers.

L'effet médiatique devrait être maximal car les matières auxquelles les terroristes peuvent faire appel – césium 137, cobalt 60 par exemple, sources radioactives, déchets de centrale ou de réacteur de recherche – ont une durée de vie (on parle de demi-vie, soit le temps qui s'écoule avant que la radioactivité ait diminué de moitié) de quelques années, voire quelques dizaines d'années. Les sols et les bâtiments ainsi pollués pourraient donc être condamnés pendant une longue période tant qu'une décontamination, toujours délicate, n'aurait pas été faite. Les catastrophes nucléaires autrement graves de Kychtym et de Tchernobyl, dont les explosions accidentelles ont contaminé de larges territoires, ou l'accident plus récent du centre de retraitement japonais de Tokaimura, ont montré combien il était difficile de mener à bien ce type d'opération. Même dans le cas d'un engin de puissance modeste, l'opération prendrait *« sans doute plusieurs mois »,* confie un spécialiste.

Des engins classiques chargées de matières radioactives, que l'explosion va disperser

Un terrorisme plus organisé, un terrorisme d'Etat ou soutenu pas des Etats, pourrait fabriquer des engins plus puissants et plus sales. Les sources d'éléments radioactifs ne manquent pas, même si elles sont contrôlées : déchets de réacteur électrogène ou de recherche, sources de radioéléments utilisées dans les hôpitaux, les laboratoires et l'industrie.

Des centaines de colis contenant de telles substances circulent chaque jour. Bien que l'on n'ait pas encore découvert de véritable trafic de ces matières radioactives, les gouvernements et les organisations internationales s'inquiètent aujourd'hui de possibles détournements de ces produits ou de « dons » par des pays « voyous ».

Jean-François Augereau

Un groupe de Saoudiens arrêtés au Maroc

LES SERVICES de sécurité marocains ont arrêté, le 11 mai, cinq Saoudiens liés indirectement au réseau Al-Qaida et soupçonnés de préparer un attentat au Maroc, a-t-on appris, lundi 10 juin, de source policière à Rabat. Selon cette source, qui a requis l'anonymat, le chef de ce groupe, Abdallah Al-Gareh, 32 ans, a été arrêté à l'aéroport de Casablanca.

Selon un responsable marocain cité par l'agence Reuters, et qui a requis l'anonymat, le groupe projetait *« des attentats terroristes contre des bâtiments de guerre américains et britanniques dans le détroit de Gibraltar »*. Il s'exprimait à Skhirat, à 25 km au sud de Rabat. Au moins trois des hommes étaient en possession de passeports saoudiens. Ils projetaient d'agir avec de petites embarcations chargées d'explosifs et comptaient commettre un attentat comparable à celui qui avait visé le navire américain *USS Cole* au Yémen en 2000, selon le responsable. Washington avait imputé cet attentat suicide, qui avait tué 19 marins, au réseau Al-Qaida.

Toujours selon cette même source, trois des Saoudiens étaient mariés à des Marocaines et étaient relativement bien intégrés dans la société marocaine. Ils appartenaient à un réseau dormant d'Al-Qaida au Maroc, dit le responsable, ajoutant qu'ils disposaient de fonds et avaient le soutien d'Oussama Ben Laden. Selon une source policière citée par l'AFP, Al-Gareh, le chef du groupe, est toujours détenu avec ses quatre compatriotes, et est interrogé dans le cadre d'une enquête ouverte par la police judiciaire. Ils se trouveraient en détention à Casablanca.

C'est la première fois depuis les attentats du 11 septembre qu'un tel réseau est démantelé au Maroc. Les attentats prévus, déclare un diplomate d'un pays occidental en poste au Maroc, devaient viser des navires de guerre de l'OTAN, essentiellement américains et britanniques, basés dans les ports des enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla. Les terroristes présumés ont été arrêtés grâce à une coopération étroite entre les services de renseignement marocains et occidentaux. – *(Reuters, AFP.)*

L'ex-roi d'Afghanistan renonce à toute fonction

Différée d'un jour, la Loya Jirga de Kaboul devait s'ouvrir mardi

KABOUL
de notre envoyée spéciale

« La nation est sous le choc. C'est un jour noir, c'est très triste. » A la porte de la résidence de l'ex-roi Zaher Chah, au centre de Kaboul, Mirwais, un délégué pachtoune de la province orientale de Nangahar a peine à croire ce qu'il vient d'entendre : le renoncement officiel de l'ex-souverain à tout poste dans la future administration transitoire, avant même l'ouverture de la Loya Jirga (Grand Conseil) qui doit décider de la forme et des personnalités de celle-ci.

Quelques minutes auparavant, Zaher Chah, flanqué sur sa droite du chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, et de son gendre le général Sardar Wali, et sur sa gauche du ministre des affaires étrangères, le Dr Abdullah et de l'envoyé spécial du président américain Georges Bush, Zalmay Khalilzad, avait, devant la presse réunie en urgence, fait lire un communiqué affirmant notamment : *« Je n'ai pas l'intention de restaurer la monarchie et je ne suis candidat à rien dans la Loya Jirga ; je soutiens pleinement la candidature de Hamid Karzaï comme chef de l'administration transitoire. »*

Exigée par les Tadjiks de l'ex-Alliance du Nord aujourd'hui au pouvoir, cette assurance, humiliante dans la forme, a été arrachée à l'ex-roi et à ses proches lundi, retardant d'une journée l'ouverture de la Loya Jirga, qui ne devait avoir désormais lieu que mardi 11 juin en début d'après-midi.

Premier raté du processus de paix en Afghanistan, ce report que les officiels afghans ont préféré expliquer par *« des problèmes préparatoires et logistiques »*, a, selon M. Khalilzad, qui s'exprimait avant l'annonce royale, *« permis de lever toutes les incertitudes quant aux intentions du roi »*. Revenu en Afghanistan en avril, après vingt-neuf ans d'exil en Italie, l'ex-roi Zaher Chah avait toujours souligné qu'il n'était candidat à rien mais qu'en même temps il ne se déroberait pas à l'appel de la Loya Jirga, si celle-ci lui demandait de jouer un rôle.

CLIVAGES ETHNIQUES

C'est cette assertion, répétée dimanche soir par un de ses proches, qui a provoqué le psychodrame de lundi, les Tadjiks de l'ex-Alliance du Nord craignant que les 1 551 délégués plébiscitent l'ex-roi, qui est âgé de 87 ans, comme chef de l'Etat avec des fonctions exécutives. Beaucoup de délégués – en particulier les Pachtounes, mais pas uniquement, tant la popularité de Zaher Chah dépasse les clivages ethniques – voulaient en effet voir l'ex-roi jouer un rôle dans tout futur gouvernement, une garantie, selon eux, de l'unité du pays.

Remerciant l'ex-roi de son soutien, M. Karzaï a affirmé que celui-ci bénéficierait, comme *« père de la Nation, du protocole le plus élevé »*. Cette opération, que beaucoup d'Afghans interrogés attribuent *« à des pressions internes et externes »* visant à satisfaire des intérêts particuliers – ceux des Tadjiks qui veulent conserver leur pouvoir et ceux de la communauté internationale et des Etats-Unis, pour qui la lutte contre le terrorisme reste la priorité absolue –, risque toutefois d'affaiblir M. Karzaï. En paraissant avoir participé à la mise à l'écart de l'ex-roi Zaher Chah, M. Karzaï associe son image à celle des opposants du roi, principalement les seigneurs de la guerre.

« Nous allons envisager une alternative à Karzaï, affirmait lundi soir un délégué encore sous le choc. *Il est prématuré de dire quoi que ce soit, mais nous pouvons soutenir quelqu'un d'autre. »* A l'heure actuelle, le seul candidat déclaré face à Hamid Karzaï est l'ancien président Burhanuddin Rabbani, qui devrait rassembler sur son nom tous les frustrés du processus de paix.

La Loya Jirga, qui devait être la première expression démocratique de la volonté populaire après 23 ans de guerre, risque ainsi de se trouver compromise avant même son ouverture. Tout a été fait pour prévenir la libre expression des délégués, tant la crainte de voir ceux-ci plébisciter l'ex-roi était grande. *« Nous voulons le roi comme candidat. Comment ceci peut-il être un pas vers la démocratie ? Quelle sorte de démocratie est-ce là ? »* s'interrogeait, mardi, un général qui préfère garder l'anonymat. Reste à savoir quelle va être la réaction des délégués qui menaçaient, mardi matin, de tout remettre en cause.

Françoise Chipaux

Après la rencontre d'Ariel Sharon avec George W. Bush, le projet de conférence internationale s'éloigne

La Maison Blanche est de nouveau tentée par l'immobilisme sur le Proche-Orient. L'administration américaine attend plus de Yasser Arafat, toujours considéré comme « non crédible »

WASHINGTON
de notre correspondant

La politique américaine au Proche-Orient n'a pas gagné en clarté avec la nouvelle rencontre, lundi 10 juin, du président George W. Bush et du premier ministre israélien, Ariel Sharon. Au cours de la brève rencontre avec la presse qui a suivi leurs entretiens, M. Bush a répété une fois encore son engagement en faveur de *« deux Etats vivant côte à côte en paix »*, puis il a passé la parole à M. Sharon, qui a réaffirmé qu'Israël *« croit à la paix »*, mais ne voit pas, du côté palestinien, de *« partenaire »* avec qui la faire. Le président américain ne l'a pas contredit. Il n'a rien trouvé à critiquer dans la nouvelle incursion israélienne visant le quartier général de Yasser Arafat à Ramallah, car *« Israël a le droit de se défendre »*. Quant au projet de conférence, envisagée pour le mois de juin lors de la réunion, début mai, du « quatuor » Etats-Unis-Union européenne-Russie-Nations unies, *« les conditions ne sont pas réunies »*, a dit M. Bush, car *« personne n'a confiance dans le gouvernement palestinien »*.

« RIEN D'IMMÉDIAT »

A quoi bon, dans ces conditions, recevoir successivement le président égyptien, Hosni Moubarak, les 7 et 8 juin, à Camp David, et le premier ministre israélien à Washington ? Et quel était le sens des propos du président américain, le 7 juin, faisant miroiter une initiative après ces rencontres ? Plus tard dans la journée, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a expliqué que M. Bush *« veut réfléchir »* et *« parler à ses conseillers »*, et qu'il ne faut s'attendre à *« rien d'immédiat »*. Il a pourtant affirmé qu'au cours du déjeuner qui avait suivi les entretiens M. Bush, M. Sharon et le secrétaire d'Etat, Colin Powell, avaient parlé de la conférence, dont l'idée avait d'ailleurs été lancée, initialement, par le dirigeant israélien. Le département d'Etat, a-t-il ajouté, travaille sur la date et les modalités de cette réunion.

De toute évidence, M. Sharon ne veut pas de cette conférence, et M. Bush n'est pas décidé à faire quoi que ce soit pour la lui imposer. Le premier ministre israélien, qui n'était venu à Washington que pour cela, a pu quitter la Maison Blanche rasséréné, après s'être assuré que les dirigeants américains ne se préparaient pas à proposer un calendrier ou, à tout le moins, un échéancier de retour à des discussions politiques sur la paix au Proche-Orient. En privé, les partisans du secrétaire d'Etat montrent du doigt le conseiller politique de M. Bush, Karl Rove, accusé de présenter à son patron des arguments électoraux (le vote des électeurs de la droite religieuse, l'influence du lobby juif) pour le dissuader de toute initiative qui pourrait l'opposer à Israël.

M. Fleischer s'est efforcé de justifier le retour de la Maison Blanche à l'immobilisme, après deux mois d'efforts pour provoquer un début de mouvement au Proche-Orient (discours de M. Bush le 4 avril, mission de M. Powell dans la région, réception du prince héritier d'Arabie saoudite Abdallah au Texas, etc.) en mettant en cause, essentiellement, les Palestiniens.

ARGUMENT IMPARABLE

M. Fleisher a souligné que, depuis novembre, le président des Etats-Unis a pris position pour la création d'un Etat palestinien. *« Les Palestiniens,* a dit le porte-parole, *méritent un gouvernement qui soit digne d'eux, c'est-à-dire digne de créer un Etat. »* Il leur appartient de comprendre qu'ils peuvent prendre appui sur la position américaine. Cela suppose de mettre fin au terrorisme, dont chaque acte donne au gouvernement israélien un argument imparable, particulièrement devant l'opinion publique américaine neuf mois après le 11 septembre.

Cela suppose-t-il, aussi, d'en finir avec M. Arafat ? *« Je ne pense pas que M. Arafat soit le problème. Le problème, c'est le peuple palestinien »*, avait dit M. Bush, reprochant une nouvelle fois au chef de l'Autorité palestinienne d'avoir privé les Palestiniens de tout *« espoir »*. M. Fleischer a développé ce point en faisant valoir que la question est *« plus vaste »* que la personne de M. Arafat et qu'il s'agit, en réalité, des moyens dont les Palestiniens ont besoin pour constituer une société viable. M. Bush avait cité aussi des *« dispositifs anticorruption »* et *« l'Etat de droit, mis en œuvre par un système judiciaire »*. Le sous-entendu est, bien sûr, que M. Arafat s'est montré incapable de développer ces institutions.

La Maison Blanche observe, aussi, que les désaccords entre les Israéliens et les Arabes ne se réduisent pas. Alors que M. Moubarak, après le prince Abdallah, plaide pour le retour d'Israël aux frontières de 1967, M. Sharon explique qu'il n'en est pas question. Le porte-parole a pris soin de marquer que la position du président américain n'est pas tout à fait celle de M. Sharon et qu'il ne considère pas, lui, la sécurité comme la condition préalable de toute négociation. Les deux doivent aller de pair, avec la réforme des institutions palestiniennes.

Patrick Jarreau

L'armée encercle le QG d'Arafat

L'armée israélienne continuait d'encercler, mardi matin 11 juin, à Ramallah, le QG du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Depuis le début de cette incursion, 31 Palestiniens soupçonnés d'être impliqués dans des *« activités terroristes »* ont été arrêtés. Le couvre-feu a été imposé.

Des chars continuent d'encercler la Mouqata'a, *« afin d'empêcher que des terroristes tentent de s'y réfugier pour échapper à des arrestations »*, a indiqué un porte-parole de l'armée. Ce dernier a précisé que deux voitures piégées contenant chacune 60 kg d'explosifs ont été découvertes, de mêmes que cinq fusils d'assaut Kalachnikov. Le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, avait affirmé lundi que l'armée resterait dans la ville *« un jour ou deux »*. *« Nous ne sommes pas entrés à la Mouqata'a et nous n'en avons aucune intention »*, avait-il ajouté. – *(AFP.)*

Amorce de désescalade entre l'Inde et le Pakistan

NEW DELHI. La marine indienne a commencé, lundi 10 juin, à retirer des navires de guerre qui croisaient près des eaux pakistanaises, dans un geste visant à faire baisser la tension entre les deux pays. La marine avait dépêché cinq bâtiments de guerre – dont quatre armés de missiles – en mer d'Oman, le mois dernier, à un moment où la tension sur la question du Cachemire était au plus haut entre les deux puissances nucléaires rivales. L'Inde devrait également nommer prochainement un nouveau haut-commissaire (ambassadeur) au Pakistan, indiquait, mardi 11 juin, le ministère des affaires étrangères.

Dans un premier geste de détente, le gouvernement indien avait autorisé à nouveau, lundi, le survol de son territoire par des avions civils pakistanais, après avoir reconnu une *« diminution »* des incursions de combattants islamistes au Cachemire indien. C'était l'une des exigences de New Delhi en vue d'une désescalade militaire. L'acceptation du survol du territoire indien est *« la réponse appropriée »* à la réduction des infiltrations islamistes, a déclaré Mme Nirupama Rao, porte-parole du ministère des affaires étrangères. – *(AFP, Reuters.)*

Assassinat à Belgrade d'un haut responsable de la police serbe

BELGRADE. Le général Bosko Buha, haut responsable de la police serbe, a été assassiné, lundi 10 juin à l'aube, sur le parking de l'hôtel Inter-Continental de Belgrade. Adjoint au chef de la police publique de Serbie, le général Buha a été touché à la poitrine par des balles tirées par au moins deux agresseurs postés à une vingtaine de mètres de la victime. Le général Buha, qui devait décéder une heure plus tard au centre des urgences de l'hôpital, était chef de la police de Belgrade sous le régime de Slobodan Milosevic, l'ancien président yougoslave, qui comparaît depuis le 12 février devant le Tribunal pénal international (TPI) à La Haye. *« Je pense qu'il s'agit d'une démonstration de force de la pègre contre un homme qui a eu de hautes fonctions dans la police pendant longtemps*, a déclaré à l'agence Beta le ministre de la justice serbe, Vladan Batic. *J'espère au moins que ce meurtre sera élucidé. »* – *(AFP.)*

Le rendez-vous manqué avec la paix au Proche-Orient

BIBLIOGRAPHIE
Le rêve brisé, histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient 1995-2002
de Charles Enderlin
Fayard, mai 2002, 366 pages, 20 euros

CE LIVRE est le récit saisissant d'une inexorable course vers l'abîme. Un compte à rebours où l'espoir et les destins contrariés se livrent une lutte acharnée. Le cours de cette histoire de souffrance, de sang et de mort bousculé en 1993 avec les accords d'Oslo hésite à nouveau après l'assassinat du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, le 4 novembre 1995. Le processus de paix, vient de perdre l'un de ses artisans. Un équilibre fragile est remis en cause.

Auteur d'une volumineuse histoire des négociations entre Arabes et Israéliens, Charles Enderlin, correspondant permanent de la chaîne France 2 à Jérusalem, assure dans la présentation du *Rêve brisé* avoir été très vite convaincu de l'inéluctabilité de l'échec après cette disparition tragique. Le rappel à grand pas du fiasco de l'intérim exercé par Shimon Pérès, puis du blocage des années Nétanyahou, dit bien la corrosion des ressorts de la paix, rongés par la méfiance.

DEUX HANTISES

L'attelage qui se présente aux négociations de Camp David en juillet 2000, dont les minutes reconstituées par l'auteur constituent le cœur de l'ouvrage, est brinquebalant et fourbu. Les très nombreux et très riches témoignages rassemblés par Charles Enderlin qui font du *Rêve brisé* un ouvrage de référence sont souvent accablants pour deux hommes que tout oppose. Elu triomphalement un an plus tôt, et devenu en douze mois le champion de la colonisation, Ehoud Barak, qui vient de s'égarer sur la « piste syrienne », se présente aux Etats-Unis politiquement usé. Seul un accord pourra lui assurer un sursis. Pour l'obtenir, il ira d'ailleurs plus loin qu'aucun autre responsable politique israélien avant lui. Trop loin pour une coalition en capilotade, mais pas assez pour un partenaire palestinien excédé par un an de tergiversations et de promesses non tenues.

Car Yasser Arafat est sur la défensive. Il juge le sommet précipité. Un accord bâclé peut être mortel. Il ne cesse de le dire à Bill Clinton. Mais il craint aussi le piège : qu'on lui fasse des propositions difficilement acceptables pour ensuite lui reprocher l'échec. Yasser Arafat reste figé entre ces deux hantises. Pas question dans ces conditions d'aller au-delà des positions officielles palestiniennes répétées depuis plus d'une décennie.

Un Etat avec Jérusalem comme capitale, rien de moins, et c'est précisément à propos de la souveraineté sur l'esplanade des Mosquées, le mont du Temple pour les juifs, que vont se fracasser les négociations. Camp David a pourtant permis de lever des tabous. C'est un premier pas important, mais peut-il encore y en avoir d'autres ?

Comme le raconte avec un luxe de détails Charles Enderlin, Ehoud Barak a d'ores et déjà décidé d'actionner le piège redouté par les Palestiniens. Il a imposé sa version du sommet, le refus suspect par Yasser Arafat de propositions *« généreuses »* dont la réalité est tout autre. Cette version injuste de Camp David porte en elle le deuil de l'avenir. Le chef de l'Autorité croit de son côté avoir évité l'obstacle. Mais tous les deux vont être bientôt pris dans le piège du soulèvement palestinien, dont le lecteur découvrira combien il couvait et combien l'armée israélienne s'y préparait. La suite n'est plus qu'une série d'erreurs tragiques.

Gilles Paris

Il est essentiel. Et gratuit.

Venez le retirer chez votre pharmacien-conseil.

Près de 10.000 Pharmaciens de France ont décidé de se mobiliser. Comment ? En faisant de leur officine une véritable Ecole du Soleil pour adultes et enfants. 1.000.000 de Permis de bien se conduire au soleil sont disponibles en officine. Demandez-le à votre pharmacien-conseil qui vous établira votre bilan personnalisé de protection solaire.

VICHY

Arrestations en France et en Italie dans une filière de blanchiment d'argent sale utilisée par la mafia russe

Plusieurs centaines de millions de dollars en provenance de Moscou via New York auraient transité par Paris et Rimini avant d'être retirés en espèces dans des paradis fiscaux

UNE SOIXANTAINE de policiers français et plus d'une centaine de leurs homologues italiens ont procédé, lundi 10 juin, à une trentaine d'arrestations dans une affaire internationale de blanchiment d'argent sale d'origine russe, ce qui constitue une première en matière de coopération policière et judiciaire. Plusieurs dizaines de perquisitions ont été effectuées simultanément en France et en Italie mais aussi aux sièges de sociétés suspectes domiciliées en Allemagne et en Suisse. Des comptes bancaires ont été gelés dans tous ces pays.

Les autorités monégasques avaient placé en détention, lors du dernier Grand Prix automobile de Monaco, un couple suspecté de transporter des fonds douteux de ce réseau. Le délai légal de leur détention expirait lundi 10 juin. C'est sans doute la raison pour laquelle les policiers ont choisi ce même jour pour mener leur opération antiblanchiment. Parmi les douze personnes interpellées, en France, les policiers français ont placé en garde à vue les quatre piliers de la partie française de cette organisation, dont deux Russes et un cadre de la Société bancaire arabe (SBA), établie à Paris, ainsi que des secrétaires et des hommes de main.

Selon les premiers éléments de cette enquête, plusieurs centaines de millions de dollars auraient transité par ce réseau. L'Italie et la France étaient depuis longtemps – mais chacune de son côté – sur la trace des sociétés suspectées d'avoir accueilli ces fonds douteux et des personnes chargées de gérer ce réseau de dimension internationale. Ce n'est qu'après avoir reçu des informations transmises par les services américains que les policiers italiens et français ont réalisé qu'ils détenaient des morceaux du même puzzle et ont uni leurs forces.

Plusieurs dizaines de perquisitions ont été effectuées simultanément dans les deux pays

Deux groupes avaient attiré l'attention des services français et italien : Kama Trade et Prima. La justice française suspecte les responsables de Kama Trade d'abus de biens sociaux et le parquet antimafia de Bologne, en Italie, s'intéresse à ceux de Prima, qu'il soupçonne d'association de malfaiteurs en relation avec un groupe mafieux. Les deux groupes abritent, chacun, une dizaine de petites sociétés dont certaines se résument à de simples coquilles vides.

Les enquêtes en cours auraient permis de démontrer que les fonds qui transitaient par ces deux organisations provenaient d'un même compte, établi, à New York, au nom de la société anglaise Benex. Cette société n'est pas inconnue de la justice américaine. Une affaire de blanchiment de capitaux découverte fin 1998 aux Etats-Unis avait, en effet, permis de démontrer que des comptes de Benex avaient été ouverts, notamment à la Bank of New York, puis utilisés pour faire transiter des fonds russes illégaux.

Le dirigeant de la Benex, Peter Berlin, et son épouse, Lucy Edwards, ancien directeur de la Bank of New York, ont bénéficié, début 2000, du statut réservé aux repentis en contrepartie de leur collaboration. Ils ont décrit, dans le détail, le mécanisme mis en place pour blanchir l'argent de leurs partenaires russes, par le biais de banques renommées. Les éléments transmis à la justice italienne, fondés en partie sur les dires du couple Berlin-Edwards, indiquent que les comptes de la Benex, à New York, avant d'alimenter Kama Trade en France et Prima en Italie, recevaient des fonds des banques russes Depositarno et SobinBank. Selon cette même source, ce circuit de blanchiment aurait été utilisé par le crime organisé russe, et notamment les deux plus importants groupes mafieux russes, celui connu sous le nom de Solntsevo et celui lié à Semion Ioukovitch Moguilevitch, présenté comme l'un des parrains du crime organisé. A en croire les informations américaines, cette filière de blanchiment aurait également été mise à profit par les auteurs de détournements de fonds du FMI destinés à la Russie.

C'est en 1996 que la justice française a commencé à s'intéresser à Kama Trade. A cette époque, des mouvements de fonds suspects dans des sociétés commerciales possédant, dans certains cas, des dirigeants communs avait été signalés par l'organisme antiblanchiment Tracfin. Le groupe Kama Trade, disposant pour seul siège d'une boîte aux lettres avenue des Champs-Elysées, figurait parmi celles-ci. L'organigramme de Kama Trade, reconstitué par la Brigade de recherche et d'investigations financières (BRIF) a fait apparaître six sociétés spécialisées dans le transport de matières premières (minéraux ou pétrole) entre l'ex-URSS et des pays d'Asie et du Pacifique, dont les comptes étaient peu orthodoxes. L'une d'entre elles par exemple, Termitrans, affichait en 1998 un chiffre d'affaires de 390 millions de francs. Celui-ci bondissait un an plus tard à 513 millions de francs sans grand rapport avec l'activité réelle de l'entreprise.

Les protagonistes du volet français de cette affaire sont pour la plupart d'origine russe. Certains, notamment deux frères qui semblent diriger le réseau Kama Trade, disposent de plusieurs résidences, à Paris, à Rennes, en Italie et à Moscou. Jugés indésirables en Autriche puis en Suisse, où l'UBS avait fermé le compte de l'entreprise, les dirigeants de Kama Trade s'étaient repliés sur Paris. Au Crédit lyonnais tout d'abord, jusqu'à ce que la banque signale, en 1996, à Tracfin un transfert douteux de 60 millions de francs. A la Société générale ensuite, avant d'en être également chassés. A la Société bancaire arabe (SBA) enfin, toujours à Paris.

L'Italie, pour sa part, avait entamé ses recherches en s'interrogeant sur les activités de commerçants russes à Rimini. Liés au groupe Prima, tête de pont, dans ce pays, du circuit de blanchiment, ils officiaient également dans le transport et l'import-export. Chiffre d'affaires peu en rapport avec l'activité des sociétés, contacts avec des membres de groupes mafieux, mouvements de fonds d'origine suspecte, investissements à perte, il n'en fallait pas plus à la justice italienne pour ouvrir sa propre enquête, qui fut confiée au Service central opérationnel (SCO), à Bologne, chargé de la lutte antimafia.

Les fonds qui ont transité aussi bien par Kama Trade, en France, que par Prima, en Italie, auraient été, par la suite, retirés en espèces dans des paradis fiscaux, comme les Bahamas ou Nauru ; une autre partie aurait été réinvestie dans des pays de l'ex-Union soviétique.

Jacques Follorou

Opération « toile d'araignée » en Italie

En Italie aussi, l'affaire fait du bruit. Parmi la cinquantaine d'arrestations de l'opération « Toile d'araignée » menée par le parquet antimafia national et son homologue de Bologne dans toute l'Italie figurent de nombreux entrepreneurs italiens et russes, presque tous *« insoupçonnables »* jusque-là, selon les enquêteurs, des secteurs de l'import-export, de l'habillement, des cosmétiques, de l'ameublement et des machines-outils pour le bois.

Les interpellations ont été menées principalement dans le Centre (Emilie-Romagne, Marches) et en Vénétie. Près de 150 personnes sont visées par cette enquête. Des biens ont été placés sous séquestre pour environ 3 millions d'euros (appartements, bureaux, voitures de luxe, comptes courants bancaires, etc.).

Selon le Service central opérationnel (l'unité spéciale de la police nationale intervenue avec le parquet), interrogé par *Le Monde*, ce circuit de blanchiment, géré par la mafia russe, aurait permis de recycler des profits issus de trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains. – *(Corresp.)*

ALEXANDER ZEMLIANICHENKO/AFP

Rencontres à Saint-Pétersbourg

LE CHANCELIER allemand Gerhard Schröder, le président russe Vladimir Poutine et le président ukrainien Leonid Koutchma annoncent à la presse, lundi 10 juin, à Saint-Pétersbourg, la signature entre les trois pays d'un accord sur le développement du réseau de gazoducs acheminant le gaz russe vers l'Europe. Un consortium nouveau permettra d'attirer des investissements occidentaux de 2,5 milliards de dollars pour la remise en état des gazoducs existants et jusqu'à 15 milliards de dollars, sur dix ans, pour l'élargissement du réseau, incluant sa portion ukrainienne. L'accord a été signé en marge d'un sommet rassemblant, lundi et mardi à Saint-Pétersbourg, les chefs de gouvernement des pays membres du Conseil de la Baltique : Allemagne, Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, Russie, Suède.

Le sujet des OGM trouble le Sommet mondial de l'alimentation

Un maïs transgénique interdit aux Etats-Unis a été retrouvé dans des sacs d'aide alimentaire

ROME
de notre envoyé spécial

La faim sert-elle de prétexte à la diffusion des organismes génétiquement modifiés (OGM) ? C'est une des principales questions qui se posent au Sommet de l'alimentation, ouvert officiellement à Rome lundi 10 juin. Le matin, plusieurs ONG sud-américaines, appuyées par Les Amis de la Terre, annonçaient qu'un OGM interdit aux Etats-Unis, le starlink, avait été retrouvé dans des sacs d'aide alimentaire provenant de ce pays. Le starlink est un maïs transgénique produit par la firme Aventis : interdit à la consommation humaine aux Etats-Unis en raison de ses éventuels effets allergènes, le starlink y a suscité, en septembre 2000, un véritable scandale. Il avait alors été retrouvé dans de nombreux produits à base de maïs, tels que des chips dites « Taco ». Tous ces produits avaient dû être retirés de la vente, le maïs starlink en circulation devant être retrouvé et les agriculteurs indemnisés.

AFP

« Notre seul critère d'aide est le besoin qu'ont les gens de nourriture »

ANDREW NATSIOS

Or l'association bolivienne Fobomade a opéré, au début 2002, des prélèvements sur un sac de maïs fourni par l'Agence d'aide alimentaire américaine Usaid ; leur analyse par le laboratoire Genetic ID, le même qui avait repéré l'OGM suspect en septembre 2000, a montré que le maïs donné à la Bolivie contenait des traces de starlink. La proportion détectée est minime, de l'ordre de moins de 1 pour 1 000, mais atteste que, deux ans après son retrait de la vente, le starlink contamine encore les circuits agricoles américains.

Pour Ana Lucia Bravo, d'Accion Ecologica (Equateur), *« il est inadmissible que des produits interdits soient distribués aux enfants mal nourris d'Amérique latine »*. Les Etats-Unis n'ont pas cherché à démentir la découverte des écologistes : Andrew Natsios, administrateur d'Usaid, a déclaré au *Monde* que, *« aux Etats-Unis aussi, on pourrait trouver le starlink à l'état de trace. Les citoyens américains mangent le même maïs que celui que nous donnons à ceux qui en ont besoin »*.

L'aide alimentaire en nature est d'ailleurs à la source d'un autre différend : le ministre français de l'agriculture, Hervé Gaymard, a ainsi affirmé en conférence de presse que *« l'aide alimentaire ne devait pas servir à réguler les marchés des pays donateurs ni à gérer leurs excédents »*, affirmant, ce qui est depuis quelques années la position européenne, que *« sauf exception l'aide alimentaire ne devrait pas être faite en nature »*. Andrew Natsios rejette l'argument européen : *« La position européenne constitue une terrible erreur »*, nous a-t-il indiqué, ajoutant que *« notre seul critère d'aide est le besoin qu'ont les gens de nourriture »*.

La délégation américaine, beaucoup plus présente dans ce sommet que les Européens, est d'ailleurs très volontaire sur la question des OGM, présentés comme un moyen essentiel pour résoudre les problèmes alimentaires mondiaux. Pour la secrétaire d'Etat à l'agriculture des Etats-Unis, Ann Veneman, *« les biotechnologies, en créant des espèces résistantes à la sécheresse ou au sel, permettront à l'agriculture de se développer dans des régions où cela n'est pas aujourd'hui possible »*.

Elle a ainsi annoncé que son gouvernement organiserait l'an prochain une conférence ministérielle sur les technologies agricoles. Il lui restera à convaincre les organisations d'agriculteurs et les ONG qui ont organisé un forum parallèle au sommet. José Bové, de la Confédération paysanne, y a affirmé qu'*« un des combats pour le droit à la souveraineté alimentaire porte sur les OGM que veulent nous imposer les firmes multinationales »*, appelant *« à mettre ce combat contre les OGM au centre de notre stratégie »*.

Hervé Kempf

Pour la libéralisation des échanges agricoles

Les chefs d'Etat ou leurs représentants ont adopté à Rome, lundi 10 juin, une « Déclaration » qui renouvelle l'objectif de réduire de moitié le nombre d'affamés d'ici à 2015. La Déclaration écarte la création d'un fonds spécifique dont les Etats qui financent la FAO (les plus importants sont les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France) ne voient pas l'utilité. La Déclaration avalise l'objectif de libéralisation du commerce mondial, appelant les Etats à *« appliquer les conclusions de la conférence de Doha »* tenue en novembre 2001. Elle soutient aussi *« la recherche dans les nouvelles technologies, y compris la biotechnologie »*. Jusqu'à jeudi, les délégations vont tenter d'élaborer un texte avec les ONG et les organisations paysannes qui tiennent un Forum sur la souveraineté alimentaire. Un tel texte, commun aux gouvernements et à la société civile, serait sans doute une première. *(Corresp.)*

Les principaux pays souffrant de la faim

L'Afrique subsaharienne détient le triste record du plus grand nombre de pays frappés par la sous-alimentation, avec 30 des 50 pays recensés par la FAO où le pourcentage se situe entre 20 % et 75 % de la population totale. Pas moins de sept pays subsahariens avaient, au tournant du millénaire, plus de la moitié de leur population en état de sous-alimentation, et ce taux atteignait même 75 % en Somalie – la pire situation de la planète. Viennent ensuite le Burundi (66 %), la République démocratique du Congo (64 %), l'Afghanistan (58 %), l'Erythrée (57 %), Haïti (56 %), le Mozambique (54 %) et l'Angola (51 %). Avec sept pays, dont le Venezuela et le Honduras (21 %), l'Amérique latine et les Caraïbes connaissent une situation un peu moins dramatique tandis que, pour l'ensemble du continent asiatique, ce sont les populations de dix pays qui sont affamées, avec au premier rang l'Afghanistan puis la Mongolie (42 %) et la Corée du Nord (40 %). Seule de toute l'Océanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (26 %) est dans une situation très préoccupante. – *(AFP.)*

LETTRE OUVERTE A L'ANTI-DEFAMATION LEAGUE

Dans votre lettre ouverte aux Nations de l'Europe publiée par le Monde du 6 Juin, vous imputez à l'Europe la responsabilité de meurtres de juifs et l'accusez « d'encourager le terrorisme, et comme dans les années trente et quarante de jouer le mauvais rôle face aux meurtres de juifs ».

Ces accusations abusives, outrées, erronées, tendancieuses sont partie intégrale du problème. En effet, refuser d'identifier les causes profondes du mal et transférer la responsabilité à d'autres empêchent de procéder vers les solutions politiques qui seules mèneront Arabes et Israéliens vers la sécurité et la paix globale.

Il ne s 'agit pas d'excuser ou de justifier le terrorisme : les meurtres de civils israéliens ou palestiniens sont abjects et odieux mais découlent de la poursuite de l'occupation des territoires palestiniens, de l'injustice, du désespoir et de la frustration qui engendrent la haine.....

Non, la fin ne justifie pas les moyens, ni pour les résistants palestiniens qui ont recours au terrorisme ni pour l'armée et le gouvernement d'Israël qui se veulent au-dessus des lois et des normes de respect des droits de l'homme.

Pour Israël, pour les Palestiniens, pour la paix, pour la sécurité de tous, ouvrez les yeux, regardez les réalités en face, reconnaissez la logique tordue de ceux qui refusent tous droits aux palestiniens et, en voulant combattre la violence par la violence, le sang par le sang, le feu par le feu, risquent d'embraser toute la région et faire sombrer tout l'espace méditerranéen dans un abîme sans fond.

Seule la coexistence entre deux états souverains, palestinien et israélien, peut assurer la paix et la sécurité à tous les peuples de la région.

Aly Maher EL SAYED
Pour le C.A.A.

Conseil des Ambassadeurs Arabes - Ambassade de la République Arabe d'Egypte à Paris - 56, Avenue d'Iéna - 75116 Paris
Tél. : 01 53 67 88 30/ Fax : 01 47 23 06 43

Berlin s'oppose à un compromis sur les aides agricoles aux pays candidats

Le calendrier de l'élargissement pourrait être retardé

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Tout comme Paris s'était opposé à la fixation de dates pour la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité avant l'élection présidentielle française, Berlin bloque tout compromis sur l'octroi d'aides directes agricoles aux pays candidats avant les élections générales allemandes du 21 septembre.

Lors du Conseil européen de Barcelone, en mars, la France avait tenu bon, et il est probable que l'Allemagne fera de même avant le Conseil européen de Séville des 21 et 22 juin. Les ministres européens des affaires étrangères, réunis, lundi 10 juin, à Luxembourg, n'ont pu que constater leur désaccord, en raison de l'opposition résolue de deux pays (Allemagne et Pays-Bas), alors que deux autres (Royaume-Uni et Suède) paraissent assouplir leur position.

SCÉNARIO-CATASTROPHE

Les Quinze ont donc renvoyé la poursuite de leurs discussions à leur prochaine rencontre, le 17 juillet. Si le blocage persiste, la présidence espagnole de l'Union (qui doit passer le relais au Danemark à la fin du mois) a clairement indiqué qu'elle ne voulait pas que les divergences sur les aides directes éclatent au grand jour à Séville : José Maria Aznar souhaite que ce sommet de fin de présidence espagnole se solde par un bilan positif, et a bien l'intention de confier ce fardeau au Danemark, à charge pour Copenhague de faire tomber les objections allemandes avant le sommet européen de Bruxelles du 24 octobre. Or, de source allemande, on indique qu'il est illusoire d'imaginer que le nouveau gouvernement allemand, qui sortira tout juste du scrutin parlementaire, puisse passer si vite sous les fourches caudines de ses partenaires...

Dans ces conditions, il est peut-être plus réaliste d'envisager une solution pour le sommet européen de Copenhague, en décembre. Une telle hypothèse ressemble à un scénario-catastrophe, puisque les négociations d'élargissement avec les dix pays candidats sont supposées s'achever à la fin de l'année, et qu'il est impensable d'engager des négociations sur le chapitre agricole avec eux sans un accord entre les Quinze sur la question des aides directes. Bref, de report en report, c'est tout le calendrier européen qui risque de prendre du retard. *« Cela signifierait que l'Europe échoue sur le plus grand projet qu'elle ait imaginé »*, a résumé Annemie Neyts, secrétaire d'Etat belge aux affaires étrangères.

Si une telle issue n'est pas inéluctable, un affrontement franco-allemand se profile de plus en plus nettement sur la question des aides directes. Initialement introduites pour compenser les baisses des prix de soutiens, celles-ci ont peu à peu perdu leur caractère compensatoire, devenant de simples paiements directs aux agriculteurs de l'UE. Les pays candidats considèrent qu'il s'agit d'un élément de l'« acquis » communautaire qu'ils sont censés intégrer avant d'adhérer à l'Union, et ont tenté d'obtenir un versement immédiat à 100 %. La Commission européenne a estimé cette revendication irréaliste, et propose de verser aux pays candidats 25 % des montants reçus par les agriculteurs des Quinze la première année, pour arriver à 100 % en 2013.

AFP

« L'important est de pouvoir parler [des aides directes], et de rapprocher les points de vue »
DOMINIQUE DE VILLEPIN

L'Allemagne est finalement d'accord pour considérer qu'il s'agit de l'acquis... des Quinze. *« L'acquis n'offre pas une réclamation directe pour des paiements directs »*, a expliqué Günter Pleuger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, défendant ainsi une position foncièrement opposée aux intérêts de la Pologne, pays dont elle s'est pourtant fait le champion en Europe ! Berlin *« a besoin de savoir ce qui l'attend »*, a-t-il ajouté, c'est une *« revendication légitime »* des plus gros pays contributeurs au budget communautaire. En clair, l'Allemagne estime que son fardeau financier est déjà trop conséquent, et elle ne veut pas prendre d'engagements qui pourraient encore l'alourdir.

C'est aussi pour cela qu'elle attend la réforme de la politique agricole commune (PAC), dont une réévaluation à mi-parcours doit intervenir l'année prochaine, afin de revenir sur la question des aides directes. Curieusement, le commissaire européen chargé de l'élargissement, l'Allemand Günter Verheugen, explique aujourd'hui qu'il n'a jamais pensé qu'un accord puisse intervenir avant les élections allemandes... La France, elle, a des objectifs diamétralement opposés : si elle défend la position de la Commission et, *de facto*, les intérêts des pays candidats, c'est bien sûr pour tenter de pérenniser pour une nouvelle période de dix ans le principe des aides directes, dont ses agriculteurs sont – de loin – les plus grands bénéficiaires.

ACQUIS COMMUNAUTAIRE

Dominique de Villepin, le ministre français des affaires étrangères, a soutenu la position selon laquelle les aides directes font partie intégrante de l'acquis communautaire, tout en soulignant que les négociations d'élargissement *« ne doivent pas servir de prétexte à une réforme anticipée de la PAC »*.

Les Néerlandais défendent une position intransigeante : pour eux, rien ne prouve que les aides directes font partie de l'acquis, d'autant, ajoutent-ils, que le sommet de Berlin (en mars 1999) sur les perspectives financières de l'Union jusqu'en 2006 ne contient aucune prise de position explicite sur cette question, ce qui est exact.

La présidence espagnole a tenté un compromis, énonçant plusieurs principes : 1) les aides directes font partie de l'acquis communautaire ; 2) il n'y a pas de lien entre les négociations d'élargissement et la réforme des politiques communes ; 3) il faut respecter le plafond budgétaire de Berlin ; 4) après une période transitoire, il y aura une seule PAC pour les Quinze et les pays qui entrent dans l'Union ; 5) les Quinze devront avoir atteint un compromis au moment du sommet européen de Bruxelles.

Ledit « compromis » est sur la table. Allemands et Néerlandais s'y opposent, et le temps passe. M. De Villepin s'est voulu rassurant : *« La balle roule,* a-t-il insisté, *l'important est de pouvoir en parler* [des aides directes], *et de rapprocher les points de vue. »*

Laurent Zecchini

Acier : l'Europe retient ses sanctions

Les ministres européens des affaires étrangères ont adopté, lundi 10 juin, à Luxembourg, le plan d'action proposé par la Commission européenne pour riposter à la décision des Etats-Unis d'imposer des droits de douane sur les importations d'acier. Ce plan prévoit deux listes de produits américains susceptibles de se voir imposer des surtaxes européennes.

Pour respecter les délais de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cette liste sera notifiée à l'organisation de Genève le 18 juin, mais la Commission européenne a d'ores et déjà prévu un délai (jusqu'en août) afin de laisser à Washington le temps de mettre sur la table un « paquet » de compensations et d'exemptions. Si celui-ci est suffisant, les Quinze renonceront à leurs sanctions. A Luxembourg, ils se sont donné – ainsi qu'aux Etats-Unis – une nouvelle marge : si, à la date du 19 juillet, Washington a manifesté sa bonne volonté avec une offre conséquente, le Conseil n'imposera pas de sanctions avant le 12 octobre. Dans le cas contraire, le « tir » sera déclenché le 1er août... – *(Corresp.)*

MM. Sarkozy et Duquesne renforcent la coopération policière à la frontière franco-belge

A Lille puis à Mouscron, les deux ministres de l'intérieur se sont employés à « rassurer les citoyens européens » face à la montée de l'insécurité

LILLE
de notre correspondant régional

« Ils font leur coup en Belgique ou en France, puis font 1 500 mètres et ils sont en pays étranger, avec toutes les procédures complexes que cela suppose pour les fonctionnaires de police et les magistrats », explique un haut fonctionnaire français.

La frontière franco-belge, qui traverse la métropole lilloise (1,5 million d'habitants), a disparu depuis longtemps pour tout le monde. Sauf pour ceux qui sont chargés de lutter contre la délinquance. Et ils le supportent de moins en moins. Le ministre français de l'intérieur, Nicolas Sarkozy et son homologue belge Antoine Duquesne se sont rendus, lundi 10 juin, à Lille puis à Mouscron, en Belgique, juste au-delà de la frontière, pour tenter de résoudre le problème.

Le malaise ne date pas d'hier. En 1995, déjà, Charles Pasqua et son homologue belge avaient procédé à un échange de lettres insistant sur la nécessité d'une concertation entre les fonctionnaires concernés et la mise en place d'une coopération transfrontalière. Sans grand résultat : il fallut attendre le 5 mars 2001 pour que Daniel Vaillant et le ministre belge de l'intérieur signent à Tournai (Belgique), près de Lille, un accord relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière. Depuis, les Belges attendaient impatiemment la concrétisation de ces bonnes intentions, l'œil fixé sur la courbe ascendante de la criminalité d'origine française.

Antoine Duquesne, ministre de l'intérieur (libéral) du gouvernement fédéral du royaume de Belgique, a été, récemment, questionné sans ménagement au Parlement sur ce sujet. Le changement de gouvernement en France lui a donné l'occasion de contre-attaquer. Le 15 mai, à Paris, Jean-Pierre Raffarin et le premier ministre belge Guy Verhofstadt sont convenus d'aller de l'avant.

PATROUILLES MIXTES

Nicolas Sarkozy et Antoine Duquesne étaient chargés de traduire ces décisions dans les faits. La mise en route, le 21 mai, de patrouilles mixtes franco-belges des deux côtés de la frontière avait dû être interrompue, les policiers – notamment les Belges – refusant de patrouiller sans leur arme de l'autre coté de la frontière, comme le leur imposait la législation. Une lettre signée des deux ministres, servant d'avenant à l'accord du 5 mars, leur permet désormais de patrouiller armés. Ils ont aussi décidé que le Centre de coopération policière et douanière (CCPD), « commissariat commun » franco-belge dont l'installation est prévue depuis de longs mois à Tournai, *« sera opérationnel à dater du 1er septembre »*.

Ils ont, enfin, présidé à la mise en place de trois « groupes de travail ». Les deux premiers, prévus par l'accord du 5 mars 2001, visent, respectivement, d'une part, à vérifier la mise en œuvre de l'accord et à identifier les améliorations à lui apporter et, d'autre part, à *« vérifier la qualité de la coopération, discuter des stratégies à adopter, harmoniser les plans d'intervention, de recherche et de patrouille, coordonner les programmes de travail »*. Le troisième est chargé de *« rédiger le texte d'une déclaration annexe à l'article 41 de la convention de Schengen accordant le droit d'interpellation »*.

Ce droit, réservé jusqu'à présent aux policiers du pays concerné devrait, estiment les deux ministres, être révisé au plan multilatéral. En coopération avec l'Espagne, la France et la Belgique ont résolu de poser le problème au prochain conseil de l'Union européenne.

L'accord du 5 mars 2001 doit être ratifié par les deux parlements pour entrer officiellement en fonctions. Les policiers et douaniers français et belges n'ont certes pas attendu sa signature pour collaborer. Fondée surtout sur l'échange d'informations, leur collaboration s'est concrétisée, depuis deux ans, par la mise en place, à Lille, d'un « poste de contact opérationnel » (PCO) où 46 000 messages ont transité l'an dernier. L'accord leur permettra d'approfondir ces contacts sur le terrain.

Soulignant la nécessité de *« rassurer les citoyens européens »* face à la montée de l'insécurité, MM. Sarkozy et Duquesne en tiraient visiblement, lundi à Lille, un bénéfice politique. Il n'en reste pas moins qu'il correspond à une demande réelle : les procureurs généraux des cours d'appel de Douai, Mons et Gand vont mettre sur pied un « groupe de travail franco-belge d'entraide judiciaire mutuelle », et les avocats des barreaux de Lille, Tournai et Courtrai ont déjà signé une convention de jumelage.

Jean-Paul Dufour

FRANCE

LES LÉGISLATIVES À L'EXTRÊME DROITE

Les candidats du Front national ne pourront se maintenir que dans 37 circonscriptions – soit en duels, soit en triangulaires – contre 132 en 1997. Cette **CONTRE-PERFORMANCE** de l'extrême droite, qui passe de 16,9 % au premier tour de la présidentielle à 11,34 % le 9 juin, s'explique en comparant la **CARTE** de la décrue frontiste à celle de l'abstention. Cette **HÉMORRAGIE** est remarquable dans les circonscriptions de l'est de la France, le Rhône, la Savoie et l'extrême Sud-Est. Pour le politologue Pascal Perrineau, *« cette perte* **N'EST PAS DÉFINITIVE** *»*. Il explique notamment que *« le FN n'est plus le parti qu'il était dans le milieu des années 1990 »*. Faute de peser véritablement sur le second tour, Jean-Marie Le Pen a appelé les électeurs à **FAIRE BATTRE** Mmes Aubry et Voynet et MM. Hue, Cochet et Mamère.

L'abstention brise l'essor du Front national

En passant de 16,9 % des voix au premier tour de la présidentielle à 11,34 % le 9 juin, le parti d'extrême droite enregistre un revers électoral. Principale explication : de nombreux électeurs traditionnels de Jean-Marie Le Pen se sont abstenus, ou ont voté pour un candidat de l'UMP

AU LENDEMAIN du premier tour des élections législatives qui a montré un net reflux du vote Front national par rapport au premier tour de l'élection présidentielle (11,34 % contre 16,86 %), le bureau exécutif du parti d'extrême droite avait deux sujets à son ordre du jour : l'analyse du scrutin et l'attitude à adopter pour le deuxième tour.

Privé des duels et des triangulaires qui l'auraient mis en position d'influer sur la composition de la future Assemblée, Jean-Marie Le Pen a appelé ses électeurs à faire battre 5 candidats de gauche hostiles au FN : Martine Aubry (PS), Robert Hue (PCF) et 3 Verts – Noël Mamère, Dominique Voynet et Yves Cochet. En contre partie, il appelle à soutenir la candidature de Jean Kiffer, conseiller général, maire d'Amnéville, ex-CNI et ami de longue date du Front national qui se présente dans la 8e circonscription de Moselle sous l'étiquette UMP-RPF. Ce dernier, consulté, a fait immédiatement savoir à M. Le Pen qu'il était *« très fier »* de ce soutien. Dans les circonscriptions où le parti d'extrême droite peut se maintenir, il se maintient, et là où il ne peut figurer au deuxième tour, il a choisi de *« ne pas prendre part aux querelles droite-gauche »*.

L'examen des résultats du premier tour a, par ailleurs, conforté les cadres du Front national dans leur conviction d'une forte abstention de leur électorat, due à un

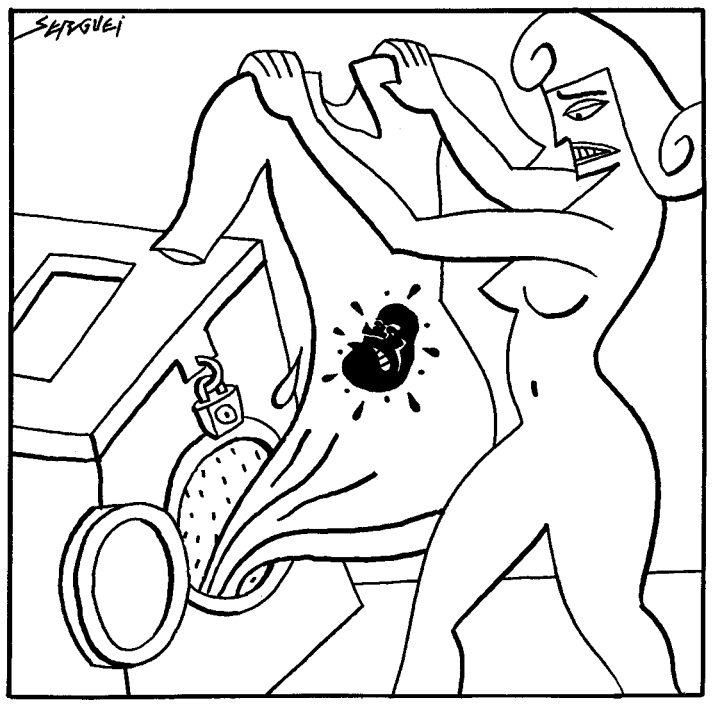

refus de la cohabitation et au choix d'un vote utile, mais aussi, comme le montre la baisse du vote FN par rapport au premier tour des élections législatives de 1997, à une faiblesse de l'appareil. La comparaison entre les premiers tours de la présidentielle et des législatives montre une baisse quasiment générale des scores du FN. Trois circonscriptions (hors DOM-TOM) font exception : celle d'Orange (plus 5,36 points), où le maire Jacques Bompard (FN), particulièrement bien implanté, convoite le siège de Thierry Mariani (UMP-RPR), de Lens (0,69 point), circonscription de Marine Le Pen, la benjamine du président du FN qui a bénéficié d'une grande retombée médiatique, et Toulon-Nord (0,11), où Jean-Claude Lunardelli (FN) est une figure locale.

La carte de la décrue frontiste montre une nette hémorragie dans l'Est (en Alsace principalement et en Moselle), le Rhône, la Savoie, l'extrême Sud-Est, mais aussi en Seine-Maritime et dans l'Oise. Autant de zones qui recoupent la carte de l'abstention dessinée au soir du 9 juin. Une constatation qui conforte la thèse selon laquelle le FN, comme d'autres partis considérés comme marginaux, a été victime, dans ce premier tour, d'un vote utile lié à un refus de la cohabitation. Un élément conforte cette thèse : le rapprochement avec l'élection présidentielle de 1988 et les législatives qui ont suivi de peu.

SENTIMENT D'INUTILITÉ

A l'époque, en effet, le même phénomène s'était produit. Une poussée de M. Le Pen, qui avait obtenu 14,39 % des suffrages – contre 0,74 % en 1974 –(il n'avait pas pu se présenter en 1981, faute de parrainages), puis, quelques semaines plus tard, une chute du FN aux législatives avec 9,65 % des voix. Le taux d'abstention avait là aussi été très fort (34,26 %, contre 35,62 cette fois) et la France sortait, comme aujourd'hui, lassée d'une cohabitation. Enfin, la carte des gains-pertes entre ces deux élections (présidentielle-législatives de 1988) fait apparaître les mêmes régions de replis qu'en 2002, ce qui montre que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Un département fait exception, celui du Pas-de-Calais, pays minier touché par le chômage, qui, cette année, résiste le mieux.

Plusieurs explications peuvent être avancées, tout d'abord la notoriété de Marine Le Pen qui a mené campagne avec d'autres jeunes frontistes du département et partagé avec eux les débats organisés par France 3 dans la région ; mais aussi le fait que, dans cette fédération phare du PS, la droite soit très mal implantée et le PCF en perte de vitesse.

A noter que les déclarations de Jean-Marie Le Pen selon lesquelles, faute d'accord possible avec la droite, il demanderait certainement à ses candidats de se maintenir au deuxième tour – quitte à faire élire un candidat de gauche – ont dû doublement encourager les électeurs à rester chez eux. Les frontistes soutiennent également qu'un sentiment d'inutilité ressenti par les électeurs d'extrême droite, qui savaient par avance qu'ils avaient peu de chance, compte tenu du mode de scrutin, d'obtenir des élus FN et donc d'influer à l'Assemblée, a dû jouer en leur défaveur. Un exemple va dans ce sens, celui de la circonscription de Forbach où le candidat du Front partait en excellente position et n'est, finalement, pas présent au second tour. Dans cette circonscription où le représentant de l'UMP, Pierre Lang, très bien implanté, convoite le siège du socialiste Roland Metzinger, l'abstention a atteint le record de 49,85 %.

Mais le reflux du FN ne peut s'expliquer par le seul refus de la cohabitation. Une comparaison entre le vote FN au premier tour des législatives de 1997 et celui du 9 juin montre en effet une perte notable d'influence du parti (carte du *Monde* du 11 juin). Seules 22 circonscriptions de métropole enregistrent un gain ou font jeu égal en 2002 avec 1997. Parmi elles, 7 dans le Pas-de-Calais. Partout ailleurs, c'est le déclin, notamment en Alsace, Moselle, Seine-Saint-Denis. Une baisse qui se retrouve également pour l'ensemble de l'extrême droite, quand on fait, cette fois, le comparatif du vote FN + MNR 2002, avec le premier tour des législatives de 1997. On constate que l'extrême droite dans son ensemble n'a toujours pas retrouvé son électorat de 1997. Elle ne dépasse ou n'égale les scores d'alors que dans 48 circonscriptions métropolitaines. Ce qui démontrerait qu'elle subit encore les répercussions de la crise et de la scission de 1998-1999. Le FN qui a dû renouveler un grand nombre de ses cadres et candidats souffre d'un déficit d'implantation et de notoriété, ce qui, bien évidemment, n'est pas le cas de son fondateur à la présidentielle.

Christiane Chombeau

LE FRONT NATIONAL S'ENRACINE

Présidentielle : l'effet Le Pen
En pourcentage et en nombre de voix

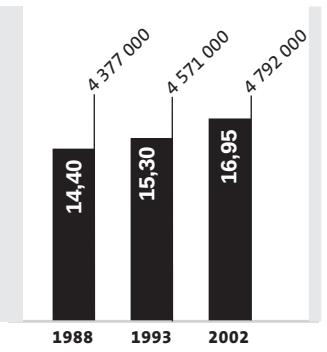

Législatives : des scores plus bas
En pourcentage et en nombre de voix

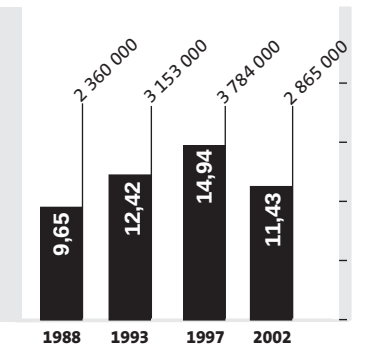

Source : Le Monde

LES GAINS ET LES PERTES DU FN

Ecarts entre le 1er tour des législatives 2002 et le 1er tour de la présidentielle 2002, en points

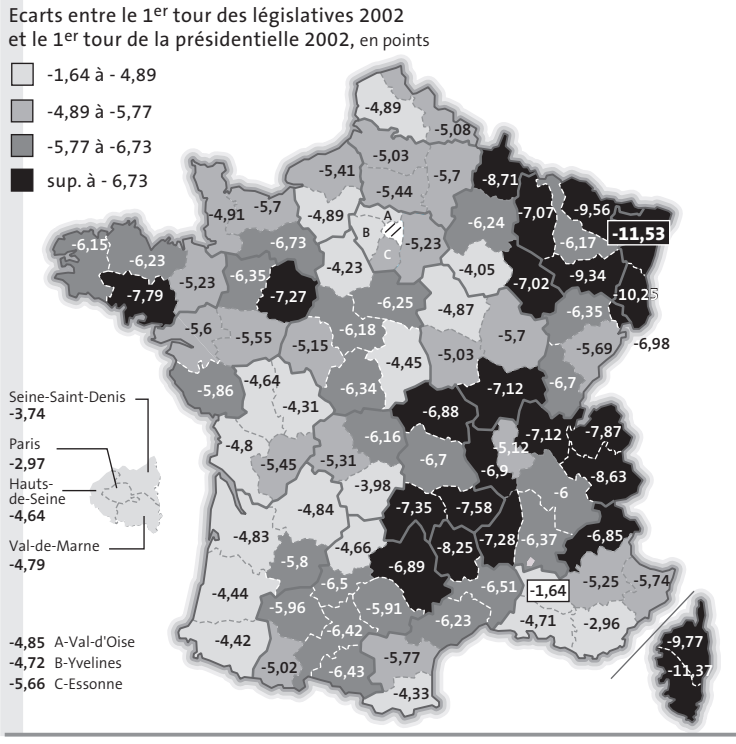

LA CARTE DE L'ABSTENTION

Taux d'abstention, en % des inscrits

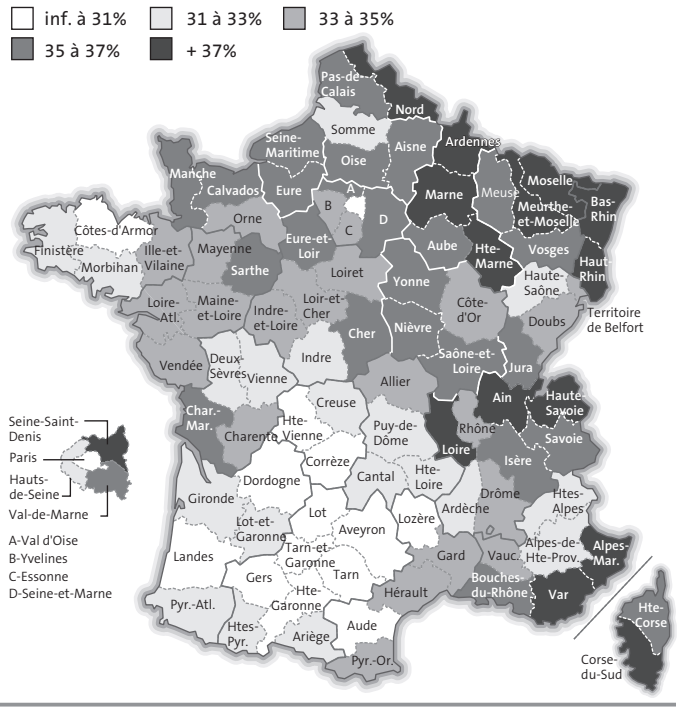

M. Mégret : « Le MNR n'a pas pris son envol »

Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain (MNR), a admis, dans un entretien à l'AFP, lundi 10 juin, qu'avec 1,09 % des suffrages exprimés son parti *« n'a pas réussi à prendre son élan et son envol »*, mais qu'il a *« sa place dans le paysage politique »*. *« Je suis convaincu de la nécessité du MNR, car la stratégie du FN conduit à une impasse*, explique-t-il. *L'effondrement de Le Pen aux législatives prouve que le FN continue de fonctionner comme un parti purement protestataire, qui ne permet pas de porter des idées rénovatrices. »* M. Mégret attribue le recul de l'extrême droite *« à la contre-performance de Le Pen au second tour de la présidentielle »*, les Français ayant *« voté utile »*.

Le président du MNR minimise son élimination à Vitrolles : *« C'est une non-élection, pas une défaite. »* Il annonce que son parti sera présent aux régionales de 2004 et que lui-même sera *« candidat en Provence »*. Il se dit prêt à passer des accords avec le FN, le RPF et le MPF.

Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof)

« En 2002, le pouvoir de perturbation du jeu gauche-droite par le FN est quasi nul »

Vous êtes notamment l'auteur de l'ouvrage *Le Symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du FN* (Fayard, 1997) ; comment analysez-vous le score obtenu, le 9 juin, par le Front national ?

Revenons, d'abord, sur la nature du scrutin du 9 juin. Il s'agit d'élections législatives organisées dans l'ombre d'une élection présidentielle. Nous avons déjà connu pareil cas de figure. En 1988, Jean-Marie Le Pen, qui fait ses meilleurs scores à l'élection présidentielle, avait obtenu 14,4 % des suffrages exprimés. Quelques semaines plus tard, aux élections législatives, le Front national se retrouvait en dessous de la barre des 10 %. Nous sommes dans une situation du même genre.

L'offre politique a changé, M. Le Pen ne se présentait pas à la députation et sa campagne comme président du Front national a été extrêmement discrète. Comme aux législatives de 1988, l'érosion du Front national a été sensible. Le vote FN est passé de 16,9 %, le 21 avril, à 11,6 % le 9 juin. Ces résultats montrent que la protestation sociale et politique, qui sous-tend le vote FN, trouve un exutoire quasi naturel à la présidentielle, mais qu'elle a beaucoup de difficultés à en trouver un dans des législatives où le paysage politique est fragmenté en 577 scènes locales...

Le recul du Front national vous semble-t-il durable ?

L'extrême droite a perdu environ 2 millions d'électeurs. Mais je ne crois pas que cette perte soit définitive. A mon avis, une partie des électeurs FN a été récupérée par un gouvernement Raffarin très décomplexé sur les thèmes de l'insécurité, de la fiscalité ou de la lutte contre la cohabitation. Or nous le savons, les électeurs du FN sont très sensibles à de telles questions. Elles ont pu, ici et là, entraîner un retour de cet électorat vers les candidats de droite, surtout quand ceux-ci étaient bien implantés et depuis longtemps ou, au contraire, quand ils étaient des candidats relativement neufs.

Une autre partie de l'électorat du FN, sans doute beaucoup plus importante, a dû rester chez elle. 15 millions d'abstentionnistes, c'est gigantesque ! Et dans des villes ou dans des terrains populaires comme le Nord-Pas-de-Calais ou à Marseille, le vote FN a nourri un « surabstentionnisme ». D'une certaine manière, les électeurs du FN ont choisi en deux semaines deux stratégies de protestation : une protestation par le recours au vote FN et

AFP

« Prenons garde de ne pas prendre l'érosion du FN pour un signe irrésistible de déclin... »
PASCAL PERRINEAU

une protestation, plus silencieuse, par l'abstention. Or l'abstention est de moins en moins une abstention d'indifférence et de plus en plus protestataire. Prenons garde de ne pas prendre l'érosion du FN pour un signe irrésistible de déclin...

L'extrême droite est-elle aussi bien enracinée qu'on le dit ?

Dans les années 1995-1997, le Front national était un microparti qui commençait à devenir un véritable appareil avec ses réseaux, ses élus locaux, ses militants. Bien sûr, il n'a jamais été ce qu'était le PCF dans les années 1950 avec cette contre société communiste décrite par Annie Kriegel. Mais il y avait le début d'une organisation de ce type. Et puis, patatras ! Il y a eu l'éclatement de 1998-1999. Le MNR a emmené la chair vive du parti. La majorité des élus est partie avec Bruno Mégret. Conséquence de cette scission : deux appareils affaiblis se sont présentés, en 2002, au corps électoral. Le Front national d'aujourd'hui n'est pas le parti qu'il était au milieu des années 1990. Ses candidats souffrent d'un déficit de notoriété et d'enracinement. Quant au MNR, il n'a pas pris sa place. Le grand échec de Mégret, c'est sa ligne nationale-technocratique. Le national-technocratisme n'a pas d'espace en France, contrairement au national-populisme à la manière Le Pen. Et cela, on l'a vu très vite après la scission. Aux européennes de 1999, le MNR n'a pas réussi à avoir de députés. Aux municipales et aux cantonales suivantes, il a été dominé par le FN. Ecrasé à la présidentielle, il vient d'être totalement marginalisé, y compris dans ses bastions comme Vitrolles. Le MNR aura du mal à se remettre de cette quatrième sanction électorale. D'autant qu'avec l'élimination de Bruno Mégret à Vitrolles, il n'a plus de leader incontesté.

Le Front national a-t-il les moyens de peser sur le second tour ?

En 1997, le FN s'était maintenu dans 132 circonscriptions et il avait perturbé le jeu. Il y avait eu 76 triangulaires. L'extrême droite avait permis à des candidats de gauche d'être élus dans certaines circonscriptions de droite. En 2002, ce pouvoir de nuisance, de perturbation, de brouillage du jeu gauche-droite, est quasi nul. Le 16 juin, il y aura 37 duels, dont 10 triangulaires. Le pouvoir du FN d'empêcher les autres de tourner en rond ou celui d'avoir des élus est extrêmement faible. Dans la plupart des duels, les candidats d'extrême droite, opposés à la droite, seront laminés par la stratégie de front républicain. Au fond, quand la droite se porte bien, l'extrême droite va mal. Le rêve de Jean-Marie Le Pen d'articuler dynamique législative et dynamique présidentielle est resté un rêve. Il n'y a pas eu de deuxième séisme. Attention, cependant, à une protestation qui, pour l'instant, semble dormante dans l'abstention et qui, un jour ou l'autre, peut à nouveau basculer en vote FN. Le sondage Ipsos du 9 juin montre que le FN continue de faire de bons scores dans les milieux populaires. Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus d'expression politique visible de la fracture sociale que la gauche et la droite de gouvernement doivent se sentir soulagées. Ce serait une erreur. Il faut entendre et répondre à ce qui s'est passé à l'élection présidentielle.

Propos recueillis par Claire Guélaud

Dans le Gard, le FN devra se contenter de deux candidats au second tour

Les cinq candidats frontistes recueillent moins de 55 000 voix, là où Jean-Marie Le Pen en avait obtenu plus de 90 000 au second tour de l'élection présidentielle

NÎMES
de notre correspondant

Dans le Gard, les cadres du Front national se consolent comme ils peuvent. A l'image de leur patron régional, Alain Jamet qui relativise : *« On ne peut pas progresser à chaque élection, sinon cela fait longtemps que nous serions au pouvoir. » « Je ne m'attendais pas au score du 21 avril qui fut une bonne surprise. Disons que je ne m'attendais pas à celui-là non plus »*, explique-t-il encore. Dimanche, les candidats du parti d'extrême droite n'ont pas réussi à maintenir le niveau de voix atteint par Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle. Le leader du Front national avait recueilli dans le Gard près de 80 000 suffrages au premier tour, un peu plus de 90 000 au second, contre moins de 55 000 pour les cinq candidats portant ses couleurs dimanche. Une chute vertigineuse. Le FN ambitionnait d'être présent le 16 juin dans les cinq circonscriptions du département : il ne pourra se maintenir, à l'occasion de triangulaires, qu'à Beaucaire et Bagnols-sur-Cèze. Il espérait un ou deux députés : *« Ce n'est pas très bien parti »*, admet le secrétaire de la fédération, Lucien Ruty.

REPORTAGE

« Le nom de Jean-Marie Le Pen constitue un appât très fort »

Même le résultat de Florence Berthezène (21,74 %) dans la 2e circonscription ne le rassure pas vraiment : *« Je pensais qu'elle arriverait en tête. Elle subit le même effet d'érosion que tout le monde. Mais comme elle est partie de plus haut, elle tombe moins bas. »* L'ancienne poissonnière de Vauvert met en avant la concurrence de trois candidats à droite et une abstention plus forte de quatre points par rapport au premier tour de l'élection présidentielle. *« Mais,* précise-t-elle, *j'ai tout de même réalisé des scores de 23,86 % à Beaucaire et 28 % à Saint-Gilles ; je suis plutôt fière de ces résultats, je n'ai pas à me plaindre. »*

« VOTE UTILE »

Evidemment, le 21 avril, Jean-Marie Le Pen avait recueilli 36,15 % des suffrages à Beaucaire et, le 5 mai, 40,26 % des voix à Saint-Gilles : deux records coup sur coup au plan national. *« Mais on ne peut pas se comparer à notre président »*, réplique Mme Berthezène qui, dimanche prochain, sera opposée au député socialiste sortant Alain Fabre-Pujol et au maire RPR du Grau-du-Roi, Etienne Mourrut, vainqueur d'un duel à droite avec le bouillonnant maire (div. droite) de Beaucaire, Jean-Marie André.

Dans la circonscription de Bagnols-sur-Cèze, François Bonnieux, arrivé en troisième position avec 20,01 % des voix, affrontera le député sortant Gérard Revol (PS) et le maire RPR de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Marc Roubaud. *« Le nom de Jean-Marie Le Pen constitue un appât très fort, mais je crois aussi,* observe M. Ruty, *qu'à partir du moment où le gouvernement Raffarin s'est mis à agir contre l'insécurité, des gens ont dû se dire que ce n'était plus la peine de voter FN. Il y a eu un réflexe du vote utile. »* Une analyse que partage à Nîmes le secrétaire départemental de l'UDF, François Vandeville : *« Les premières mesures prises par M. Raffarin ont conduit de nombreux électeurs, qui avaient voulu faire passer un message fort, à revenir à leur famille traditionnelle. »*

La droite aurait cependant tort d'enterrer trop vite le FN dans le Gard. Si l'on compare les résultats de dimanche du parti lepéniste à ceux qu'il avait décrochés au premier tour des législatives de 1997, la baisse est déjà beaucoup moins sensible. Et si l'on y ajoute les scores – entre 1 % et 2 % – des candidats du MNR, on s'aperçoit que les chiffres sont quasiment identiques à ceux de 1997 à quelques centaines de voix près, en plus ou en moins, selon les circonscriptions. Malgré les secousses de la présidentielle, la base électorale du FN dans le Gard et, plus généralement, en Languedoc-Roussillon, n'a pas vraiment bougé et la capacité de nuisance de ce parti reste intacte. Dès dimanche, M. Jamet aimerait d'ailleurs le démontrer en « punissant », s'il en reçoit l'autorisation, quelques élus de droite ayant tenu ces dernières semaines des *« propos outranciers »* à l'égard du FN.

Richard Benguigui

INSTANTANÉ À SAVERNE, LEPÉNISTES ET MÉGRÉTISTES RECULENT

EMILE BLESSIG le reconnaît : *« J'ai envisagé tous les scénarios. J'étais convaincu que l'arithmétique conduirait à un second tour. »* Mais face à dix autres candidats, le député UDF sortant de la 7e circonscription du Bas-Rhin (Saverne) a déjà retrouvé son siège de député. En recueillant 54,55 % des voix, le successeur d'Adrien Zeller a renoué avec la tradition locale qui voit le candidat du centre l'emporter dès le premier tour.

Un succès qu'il attribue à la fois à la nature des élections législatives : *« C'est un scrutin uninominal et c'est aussi une question de confiance »*, et à *« la personnalité du premier ministre, aux premiers pas du gouvernement et à la campagne de proximité des candidats de droite »*. Une réélection marquée surtout par le recul de l'extrême droite.

Divisée entre le candidat FN, Antoine Kraemer, et celui du mouvement Alsace debout (régionalistes alliés au MNR), René Weess, l'extrême droite obtient 20,14 % des suffrages. Soit 11 points de moins que lors du second tour des législatives de 1997. Pour Antoine Kraemer, *« il y a eu beaucoup d'abstentions. Ce sont quasiment toutes des voix du Front national. Soit les gens attendaient le second tour, soit ils sont allés à la pêche. D'ailleurs, il y avait beaucoup de concours organisés ce week-end »*.

Antoine Kraemer a rassemblé 12,84 % des voix et, avec 7,3 %, René Weess, un élu bien implanté localement, réalise près de sept fois le score moyen national du MNR. Ce que souligne Nicolas Olszack, arrivé en deuxième position : *« Si l'on additionne les résultats du FN et d'Alsace debout, ils font plus que moi ! »* Agé de 23 ans, le jeune candidat du PS incarne l'autre grande surprise de cette élection. *« En 1997 et aux législatives partielles de 1998, il n'y avait pas de candidat socialiste. Mon score de 15,86 % n'est pas un franc succès, mais il est encourageant »*, précise-t-il. Cette élection aboutit à un retour au jeu politique traditionnel sur ces terres centristes. Désormais, le débat gauche-droite est de retour. *« Depuis 1997, le débat avait lieu entre la droite et l'extrême droite. Maintenant, il oppose la droite à la gauche »*, note Nicolas Olszack. Mais Emile Blessig prévient : *« Si la droite déçoit, ce sera terrible... »*

Sébastien Demaret

A Nice, M. Estrosi (UMP) récupère le vote sécuritaire et contient l'extrême droite

Le candidat du FN promet un retour victorieux

NICE
de notre correspondant

Le thème de la lutte contre l'insécurité a-t-il attiré vers la majorité présidentielle une partie des électeurs du FN ? Le cas de la 5e circonscription des Alpes-Maritimes le laisse penser. Dans ce fief de la droite, Jean-Marie Le Pen a réuni 27,88 % des suffrages, au premier tour de la présidentielle. Le candidat du FN atteignant près de 40 % des voix, aussi bien dans les quartiers populaires de Nice que dans certains villages du haut pays. Mais dimanche, la « dynamique » que pensait avoir créé le Front national a accusé un net fléchissement. Son candidat, Jean Thiery, n'a obtenu que 20,63 % perdant ainsi sept points, tandis que Christian Estrosi, le député sortant UMP (45,17 %), voit se profiler un second tour « dans un fauteuil ».

REPORTAGE

Après l'effet FN à la présidentielle, (40 %), l'effet Estrosi (45,17 %)

Depuis des années, le leader départemental du parti gaulliste s'est forgé une image de parlementaire « de choc » qui connaît ses dossiers et qui multiplie les contacts de terrain. Entretenant des liens privilégiés avec une soixantaine d'élus du secteur et élu député en 1997, avec deux tiers des voix face au FN, il a fait de l'insécurité son cheval de bataille contre le gouvernement Jospin, intervenant des centaines de fois sur ce thème à l'Assemblée. Cependant, il se défend d'employer un discours sécuritaire similaire à celui du Front national : *« C'est un discours de justice sociale que je tiens, car l'insécurité frappe d'abord les plus démunis. C'est en allant au contact de mes électeurs, exaspérés par l'impunité dont bénéficiaient les délinquants, tant dans le quartier des Moulins à Nice que dans les villages du haut pays, que j'ai été amené à relayer leurs inquiétudes au Parlement. »* Et ce dernier de s'appuyer sur l'augmentation, en deux ans, de 200 % des délits dans les zones rurales de sa circonscription.

Dans un ouvrage paru il y a deux ans, *Sauver la République*, le vice-président du conseil général des Alpes-Maritimes évoquait déjà les GIR et les centres d'éducation renforcés. De son côté, amusé, Jean-Pierre Shenardi, le secrétaire départemental du FN, ironise : *« Les thèmes sécuritaires soutenus par Christian Estrosi ont certes grignoté notre électorat dans la 5e car il a lu attentivement nos propositions en matière de justice et de sécurité. Il s'en est inspiré pour son livre et il a apporté dans sa campagne la crédibilité de l'UMP. »*

RENDEZ-VOUS DANS DEUX ANS

Le secrétaire départemental du FN estime que les électeurs ont voté utile : *« Sachant Jacques Chirac élu, ils se sont dit, "nous avons plus de chance avec des députés UMP qu'avec des députés Front national de voir appliquer une politique sécuritaire" »*.

Mais Jean-Pierre Shenardi prévient : *« Je vous donne rendez-vous dans deux ans. Le FN reviendra très fort pour les régionales. Ce n'est qu'un au revoir. »* En attendant, Christian Estrosi a au moins un grand motif de satisfaction : son « ami » Nicolas Sarkozy, lors d'un récent passage à Nice, l'a assuré que des efforts significatifs allaient être faits pour lutter contre la délinquance sur la Côte d'Azur.

Paul Barelli

Les circonscriptions où l'élection peut se jouer

Selon nos projections, établies à partir des résultats du premier tour, la droite pourrait obtenir 359 sièges dans la future Assemblée, contre 142 pour la gauche ; 76 affrontements apparaissent indécis. Le PCF garde une chance de constituer un groupe ; l'UDF n'en est pas assurée

LE PREMIER TOUR des élections législatives, dimanche 9 juin, ne laisse guère planer de doutes sur l'issue du second. La droite semble assurée de retrouver une large majorité sur les bancs de l'Assemblée nationale. Selon nos projections, établies à partir des résultats du premier tour, la droite serait en mesure d'obtenir 359 sièges, tandis que 142 reviendraient à la gauche ; 76 circonscriptions demeurent indécises.

Ces projections ne constituent pas des pronostics ; 58 circonscriptions sont déjà pourvues après le premier tour (56 à droite et 2 pour le PS, dont Christophe Payet, à la Réunion). Nous avons reporté au second tour les scores obtenus par les candidats en ballottage et ventilé, sur la base des reports de voix attribués aux différentes familles politiques, les suffrages qui s'étaient portés sur les candidats éliminés dès le premier tour. Différentes modélisations ont été étudiées selon les configurations du second tour. Cela ne peut toutefois prendre en compte, notamment, une éventuelle mobilisation des abstentionnistes.

Nous indiquons également, dans notre carte, les circonscriptions dans lesquelles une triangulaire est envisageable en fonction des votes du premier tour. Les candidats ayant recueilli les 12,5 % des inscrits nécessaires pour se maintenir devaient décider avant minuit, mardi soir 11 juin, pour confirmer leur présence au second tour. Si nos projections intègrent bien les 577 circonscriptions à pourvoir, l'outre-mer ne figure pas sur la carte.

PAS DE RAZ-DE-MARÉE

La victoire annoncée de la droite ne rejoint pas, toutefois, les raz-de-marée historiques dont elle avait bénéficié, notamment en 1968, quand elle avait obtenu 387 sièges sur les 487 alors en jeu, ou, plus récemment, aux élections législatives de 1993, qui lui avaient permis d'obtenir 472 des 577 sièges du Palais-Bourbon, avant que le président de la République élu en 1995, Jacques Chirac, ne décide de dissoudre l'Assemblée nationale, en 1997, et que la gauche ne remporte la majorité, avec 319 sièges.

L'intérêt principal du second tour se portera évidemment sur les 76 circonscriptions que nous avons considérées comme restant indécises, c'est-à-dire, selon les critères que nous avons retenus, celles où, dans les cas de duels, le score de chacun des candidats est compris entre 48 % et 52 % ; dans les cas de triangulaire, quand aucun des candidats ne dispose d'une avance supérieure à 4 points sur son suivant éventuel. La mobilisation des camps en présence, entre les deux tours, permettra soit à la droite d'amplifier son succès ou, au contraire, à la gauche de limiter les pertes en sièges.

Du côté de la majorité présidentielle, l'UMP rafle l'essentiel de la mise : sur les 359 sièges pour lesquels nous avons donné l'avantage à la droite – ou qui sont déjà pourvus –, 332 lui reviendraient. L'UDF, dans les mêmes conditions, ne dispose pour l'heure d'un pronostic favorable que dans 16 circonscriptions.

A gauche, en revanche, le PS parviendrait, sans tenir compte des circonscriptions indécises, à préserver 111 sièges et le PRG 5, mais les Verts et le Pôle républicain risquent fort de ne plus disposer, au mieux, que d'un seul représentant à l'Assemblée nationale : Noël Mamère (Verts), dans la 3e circonscription de la Gironde ; Jean-Pierre Chevènement (Pôle républicain), dans la 2e circonscription du Territoire de Belfort.

Rien n'est acquis, en revanche, pour le Parti communiste. Avec 37 de ses candidats en mesure d'être présents au second tour, le PCF pourrait, selon nos projections, obtenir 19 sièges. Ce qui pourrait lui permettre, in extremis, grâce à l'appoint d'un ou plusieurs apparentés, de constituer un groupe dans la future Assemblée. Cela suppose, toutefois, que la « discipline républicaine » fonctionne sans exception, à gauche, dimanche 16 juin, pour le second tour.

Patrick Roger

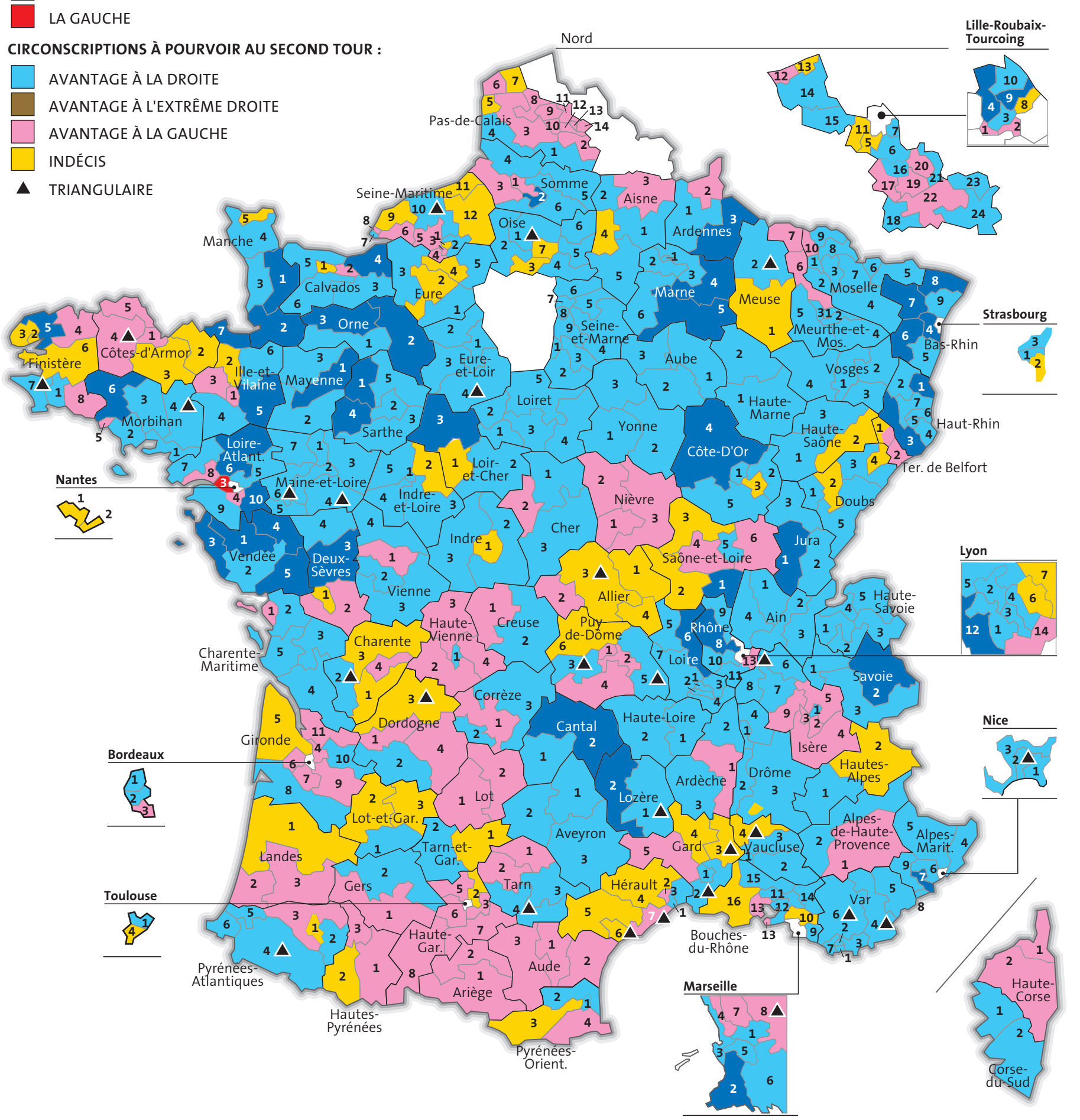

en Région parisienne

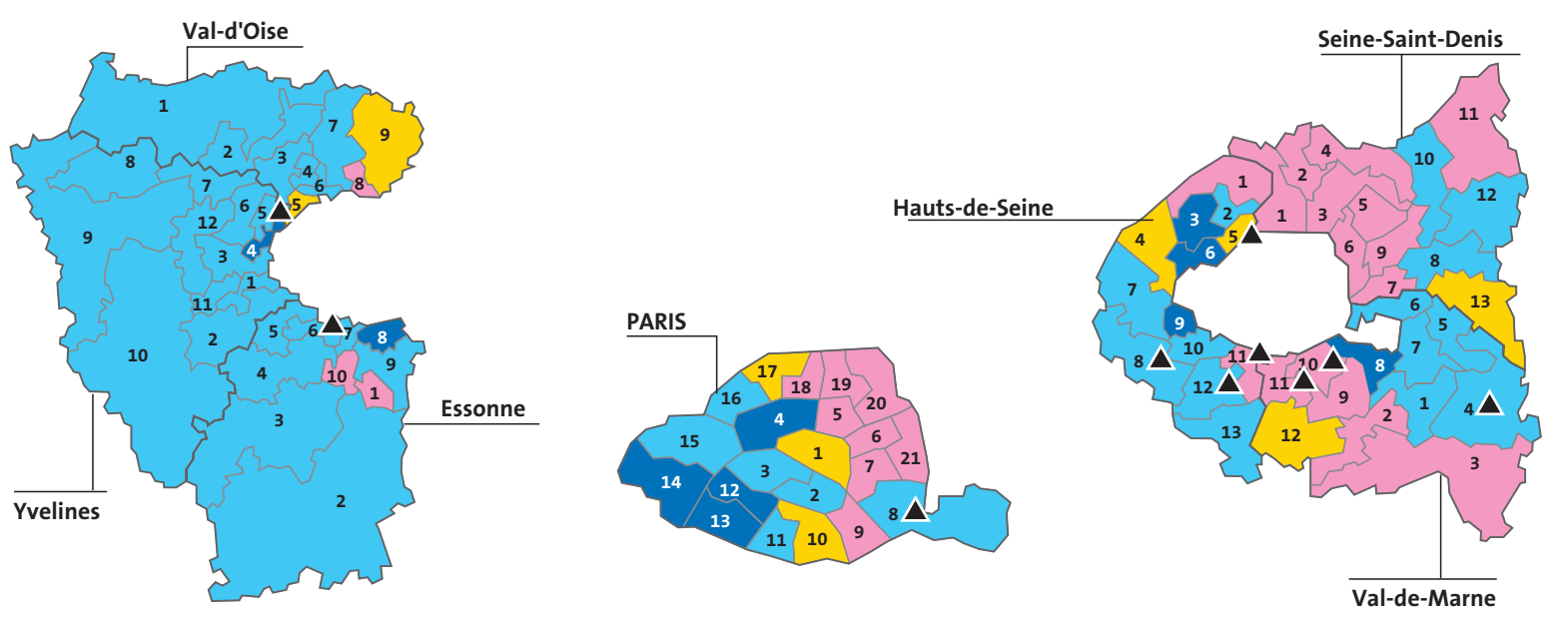

Pour les chiraquiens, « la victoire de la droite n'efface pas les causes de la crise »

Le chef de l'Etat a vu ses choix confirmés par le succès de la droite au premier tour des législatives, qu'il s'agisse de la création de l'UMP ou de la nomination de Jean-Pierre Raffarin à Matignon

A CHAQUE COUP de fil qu'il a passé depuis dimanche soir, Jacques Chirac a montré la même joie mais fait passer le même message : il faudra être prudent et se garder de tout triomphalisme. Pas d'arrogance sur les plateaux de télévision, pas de certitude affichée.

Cette nouvelle *« modestie »* qui est désormais la marque de fabrique affichée du gouvernement Raffarin, a été décidée avec le premier ministre. Puis avec les *« grands ministres »* du gouvernement qui sont le plus sollicités par les médias. Le chef de l'Etat ne voulait pas voir *« une bande de coq »*, comme il l'a dit à un de ses interlocuteurs, se pavaner quand l'abstention est au plus haut et quand il faut conserver à l'esprit la crise politique et sociale signalée par le premier tour de la présidentielle un mois plus tôt. Ce 21 avril est resté son obsession. Il en a retiré, depuis, cette mine grave et cette voix de basse qu'il adopte maintenant dans toutes les réunions publiques. Et le succès attendu des législatives n'y change rien. Pas encore, du moins. Dans quelques mois, peut-être, si tout va bien, peut-être oubliera-t-on. Mais pour l'heure, il est trop tôt. *« La victoire de la droite n'efface pas les causes de la crise »*, lâche François Fillon, *« et le taux d'abstention très élevé nous rappelle la fragilité de notre situation »*. L'Elysée n'a pas manqué d'observer que ce grand mouvement civique né dans l'entre-deux tours de la présidentielle est retombé comme un soufflé. Près de 60 % des jeunes de 18 à 24 ans n'ont pas voté au premier tour des législatives, dimanche.

CONSOLIDER LES SUCCÈS

Bien sûr, cela n'a pas empêché le chef de l'Etat de téléphoner à bon nombre de députés élus dès le premier tour pour les féliciter et à des dizaines de candidats encore en lice pour les encourager. Mais il a demandé à chacun de ne pas relâcher la pression. Parce qu'il reste à consolider les succès.

A dire vrai, M. Chirac s'attendait à une victoire de la droite. Depuis plusieurs semaines, toutes les enquêtes dont dispose l'Elysée le montrait : la gauche ne pourrait pas se relever de l'échec de son chef de file, Lionel Jospin et convaincre les Français des bienfaits de la cohabitation. Mieux, le mouvement de bascule à droite paraissait gagner toute l'Europe, l'Angleterre théoriquement exceptée (mais le premier ministre Tony Blair reste un travailliste largement teinté de libéralisme). Mais la physionomie du succès le conforte dans ses choix stratégiques. ceux auxquels l'ont poussé, notamment, Alain Juppé. D'abord le choix de Jean-Pierre Raffarin. Très vite, nombreux ont été ceux, à l'Elysée, qui ont voulu aussi voir dans cette victoire attendue de la droite un *« effet Raffarin »*. Les plus proches chiraquiens, qui avaient notamment milité pour sa nomination à Matignon contre celle de Nicolas Sarkozy sont revenus à la charge pour souligner combien le choix de ce *« non-énarque, non-techno, non-parisien est bien ressenti par les Français »*. *« On sent vraiment, sur le terrain, ce sentiment que la France des villes oppressent la France de la ruralité »*, explique même le ministre des transports, Dominique Bussereau, grand ami du premier ministre.

Ensuite le choix de l'UMP, poussé notamment par M. Juppé et Jérôme Monod. C'était un pari. Un rattrapage de M. Chirac sur son propre camp, alors que depuis vingt ans, les étapes de son ascension se sont construites sur la division de la droite. Il a réussi au-delà de tous les espoirs de l'Elysée.

Raphaëlle Bacqué

L'UMP maintient tous ses candidats

L'UMP maintient ses candidats dans toutes les triangulaires, même dans les deux cas où elle est arrivée en troisième position. Jean-Claude Gaudin, sénateur et maire de Marseille et président de la commission d'investiture de l'UMP, a en effet assuré, lundi soir, qu'il n'y a *« aucun risque »* d'élection des candidats FN dans ces circonscriptions, la 2e du Gard et la 13e du Rhône. A propos de cette dernière circonscription, M. Gaudin affirme : *« nous pensons même qu'il vaut mieux que notre candidat reste et que c'est un meilleur rempart pour éviter l'élection d'un député du FN »*. En cas de duel gauche-FN, M. Gaudin a lancé *« aucun département n'a besoin de l'élection d'un député du FN »*, *« la consigne est donnée, nous pensons que nos candidats la respecteront »*, sans appeler explicitement à voter pour le candidat de gauche.

Jean-Pierre Raffarin fait une campagne « modeste » pour le second tour

Il cherche une « majorité de confiance »

ROCHEFORT (Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

Lundi 10 juin, table ronde dans la salle polyvalente de Lagord, dans la banlieue de La Rochelle. Au lendemain d'un scrutin qui laisse présager une large victoire de l'UMP, le décor n'est pas celui d'un triomphe annoncé, mais de la *« modestie »* plus que jamais brandie en étendard. *« La modestie, ça ne se proclame pas, ça se vit. C'est un mot qui est dans mon vocabulaire, mais c'est la pratique qui compte »*, a confié Jean-Pierre Raffarin en arrivant sur place. Entouré de responsables associatifs locaux, réunis devant 300 à 400 personnes, l'ancien président de la région Poitou-Charentes, de retour sur ses terres, n'a *« qu'un mot à dire, le plus beau de la langue française : merci »*. *« On commence toujours par écouter avant de parler »*, ajoute-t-il aussitôt avant de céder la parole à ses interlocuteurs.

« Le résultat des élections est favorable, mais nous le prenons avec modestie », avait déjà déclaré le premier ministre à Limoges, lors de la première étape de ce déplacement de soutien à treize candidats UMP qui l'a ensuite conduit en Charente-Maritime et en Charente, pour s'achever par deux réunions publiques qui ont rassemblé environ 1 500 personnes à Pons – aux côtés de son ami Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux transports – et à Rouillac, qui ont rassemblé chacune 1 500 personnes.

En dépit du succès de dimanche, le chef du gouvernement n'entend pas, en effet, altérer son image de proximité. Le « terrain », que l'on laboure *« millimètre par millimètre »*, est préféré aux grandes réunions publiques : le grand meeting de l'entre-deux-tours, qui devait se tenir à Paris, a été annulé, de même qu'un déplacement à Lille, prévu mardi soir. *« C'est le second tour qui est décisif, donc il faut continuer à être au contact des Français pendant toute cette semaine pour faire en sorte que l'action du gouvernement corresponde »* à leur *« aspiration »*, a souligné, lundi, M. Raffarin.

Le canevas des interventions réservées aux militants n'a pas varié non plus d'un iota. Le premier ministre continue, comme si de rien n'était, à décliner ses thèmes de prédilection : comme la *« cohérence »* retrouvée de l'exécutif, l'union reste une valeur sûre, seule à même de permettre au président et au gouvernement de disposer au Parlement d'une *« majorité de confiance »*. Les *« piliers de la République »* sont toujours au nombre de quatre : l'Etat régalien, la démocratie économique et sociale, la décentralisation et l'Europe. Le tout est parsemé d'immuables « gimmicks », comme l'évocation de la vive réaction de Jacques Chirac lorsque *La Marseillaise* avait été sifflée au Stade de France, et de formules destinées à toucher le bon sens de cette fameuse *« France d'en bas »*. Les mots sont simples : L'Etat ne doit pas *« être partout »*, car, *« à force d'être partout, il finit par n'être présent nulle part.* (...) *Il faut dénouer la France, oxygéner les territoires »*.

> « Il faut continuer à être au contact des Français pendant toute cette semaine »

En conclusion, M. Raffarin adresse quelques mots à ces candidats, auxquels – session extraordinaire oblige – il promet invariablement de ne pas accorder de vacances en juillet.

De politique, au sens étroit du terme, il n'est guère question dans ces réunions publiques. Le premier ministre, qui ne dédaigne pas de se livrer à cet exercice, préfère généralement le réserver aux journalistes qui l'accompagnent. Interrogé à La Rochelle, M. Raffarin a ainsi jugé que l'UMP, *« porteuse d'une dynamique prometteuse »*, avait *« réussi son entrée sur la scène politique »*. *« On peut penser qu'une UMP bien huilée sera une force politique puissante. C'est une vraie satisfaction »*, a-t-il ajouté. Quand on lui demande si la future majorité sera *« plurielle »*, il souligne que l'UMP l'est déjà. *« On n'est jamais en retard sur la diversité. Avant que l'organisation soit monolithique, il y a du chemin à faire »*, a-t-il poursuivi. Interprète-t-il les résultats du premier tour comme un succès personnel ? *« C'est une démarche collective. Chacun est à sa place dans cette démarche »*, réplique M. Raffarin, qui en profite pour se féliciter une nouvelle fois de cette *« confiance retrouvée entre l'Elysée et Matignon »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les proches du chef de l'Etat ne sont pas tous bien placés pour l'emporter

JACQUES CHIRAC avait lancé dans la bataille quelques envoyés spéciaux. Trois de ses conseillers à l'Elysée : l'ancienne directrice du Samu social de Paris, Dominique Versini, dont il a déjà fait une secrétaire d'Etat ; l'avocat qui, depuis quelques années, conseille la présidence sur les affaires judiciaires qui empoisonnent le chef de l'Etat, Francis Szpiner ; le spécialiste des questions électorales, Frédéric de Saint-Sernin. Cousin de Dominique de Villepin, M. de Saint-Sernin avait été élu député (RPR) de Dordogne en 1993, avant d'être victime, en 1997, d'une dissolution dont il était l'un des partisans. Il persiste, depuis, à vouloir reconquérir cette circonscription de Nontron, plutôt marquée à gauche. Il y est arrivé en tête, dimanche, avec 39,59 % des voix, améliorant son score de 1997. Mais la gauche dispose d'un fort réservoir de voix qui le place en position difficile.

Parmi les émissaires chiraquiens, la plus remarquée est Valérie Pécresse. Cette jeune femme, qui a coordonné les réseaux alimentant en idées le candidat Chirac, se présentait dans une circonscription des Yvelines (Versailles-Sud) réputée plus facile. Une terre de droite, jusque-là tenue par Franck Borotra (RPR). Seule vraie difficulté : la candidature du médiatique général Morillon (UDF). Mme Pécresse l'a distancé au premier tour et devrait l'emporter au second contre la candidate du PRG, Anne Nègre.

Yves Censi, qui se présentait dans l'Aveyron (Rodez), est à la fois un héritier et un conseiller original. Fils du maire (UDF) de Rodez et ancien président de la région Midi-Pyrénées, Marc Censi, cet ancien responsable du marketing de la Française des jeux, a été recruté par Claude Chirac pour travailler sur l'image présidentielle. Il était opposé, dans cette bataille à un dissident du RPR et à un candidat DL. Il a gagné cette primaire et, avec 24,13 % des voix – presque autant que sa rivale socialiste, Anne-Marie Cluzel – dispose théoriquement d'un bon réservoir de voix pour l'emporter.

SOUTIEN DE M. CHIRAC

Le président aura déployé de l'énergie pour Dominique Versini, candidate dans la 11e circonscription de Paris (une partie du 16e arrondissement). Bernadette Chirac, Nicolas Sarkozy, Edouard Balladur et Dominique de Villepin sont venus la soutenir. Elle y a devancé Nicole Catala, députée (RPR) sortante écartée par l'UMP, et se retrouve au second tour face au Vert Yves Cochet.

Reste Francis Szpiner. Il a obtenu d'affronter, au nom de l'UMP, le député (PS) sortant Arnaud Montebourg en Saône-et-Loire, contre l'avis du patron politique de la région, Dominique Perben, mais avec le soutien de M. Chirac et d'Alain Juppé – dont il est l'avocat. Mais il s'est vu distancé de 10 points et risque fort de s'incliner devant celui qui a traité le président de *« délinquant »*.

Rle. B

RÉSULTATS COMPLETS SELON "LE MONDE"

	MÉTROPOLE + DOM-TOM
Inscrits	40 930 928
Votants	26 350 320
Abstentions	35,62 %
Blancs ou nuls	2,13 %
Exprimés	25 787 902

FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	En % des inscrits	Nombre de sièges
Extrême gauche	**737 931**	**2,86**	**1,80**	
dont LCR	328 620	1,27	0,80	
LO	303 288	1,18	0,74	
Total gauche	**9 662 901**	**37,47**	**23,61**	**2**
dont PS et PRG	6 519 691	25,28	15,93	2
PC	1 210 913	4,70	2,96	
Verts	1 142 723	4,43	2,79	
Pôle républicain	313 589	1,22	0,77	
Autres	475 985	1,85	1,16	
Divers	**908 879**	**3,52**	**2,22**	
dont CPNT	422 851	1,64	1,03	
Total droite	**11 259 909**	**43,66**	**27,51**	**56**
dont UMP	8 826 543	34,23	21,56	48
UDF	1 081 368	4,19	2,64	6
Autres	1 121 296	4,35	2,74	2
Total extrême droite	**3 218 282**	**12,48**	**7,86**	
dont FN	2 865 173	11,11	7,00	
MNR	278 524	1,08	0,68	

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

dans 577 circonscriptions

Inscrits	40 968 484	Votants	26 389 875
Abstentions	35,58 %	Exprimés	25 246 045

	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)
LO	301 984	1,2
LCR	320 467	1,27
Extrême gauche	81 558	0,32
PC	1 216 178	4,82
PS	6 086 599	24,11
PRG	388 891	1,54
Divers gauche	275 553	1,09
Verts	1 138 222	4,51
Pôle républicain	299 897	1,19
Autres écologistes	295 899	1,17
Régionalistes	66 240	0,26
CPNT	422 448	1,67
Divers	194 946	0,77
UMP	8 408 023	33,3
UDF	1 226 462	4,86
DL	104 767	0,41
RPF	94 222	0,37
MPF	202 831	0,8
Divers droite	921 973	3,65
FN	2 862 960	11,34
MNR	276 376	1,09
Extrême droite	59 549	0,24

La Corse pourrait envoyer trois députés de gauche à l'Assemblée nationale

Les résultats pèseront sur les réformes à venir

« MILOU » contre *« Fanfan »*, *« Paul »* contre *« Paul »*... En Corse, c'est l'heure des débats comme on en raffole. France-3 Corse, la télévision régionale la plus regardée de France, organise tous les soirs, jusqu'au second tour des législatives, des duels au sommet entre les 8 candidats en lice pour les 4 sièges de députés de l'île. On espère beaucoup de la joute fratricide qui oppose à Bastia – fait unique en France – deux candidats du Parti radical de gauche (PRG), Emile Zuccarelli et François Vendasi. Et, dans 2e circonscription de Haute-Corse, on attend beaucoup de Paul Giacobbi (PRG), orateur implacable, qui, à 45 ans, s'est taillé, le 9 juin, la part du lion, réunissant sur son nom plus de voix qu'aucun candidat de l'île : 13 449 (39,72 %), dans une circonscription qui vote traditionnellement à droite.

La Corse électorale ne fait décidément jamais rien comme le continent. Après la présidentielle, où elle avait surpris en votant exactement comme la moyenne nationale – et notamment, pour la première fois, pour le FN –, les manières insulaires ont repris leurs droits, le 9 juin. Dans la foulée des municipales de mars 2001, les électeurs corses ont décidé qu'ils voulaient du neuf : ils pourraient envoyer à l'Assemblée trois, voire quatre nouveaux députés, dont peut-être trois de gauche (*Le Monde* du 28 mai).

CAMPAGNE À L'AMÉRICAINE

Dans la circonscription de Bastia, le maire de Furiani, M. Vendasi, a en effet tiré les fruits de sa campagne à l'américaine. Avec près de 25 % des suffrages, il dépasse de plus de quatre points l'ancien ministre de Lionel Jospin, M. Zuccarelli. Dès lundi, le richissime entrepreneur de BTP, avec lequel « Milou » a signé de nombreux contrats à Bastia, disputait d'ailleurs publiquement à son adversaire du second tour l'investiture du PRG. M. Zuccarelli peut en principe compter sur l'électorat conservateur de Bastia et les voix de la droite, mais le second tour n'est pas joué. La victoire semble, en revanche, assurée pour l'héritier d'une autre grande famille de l'île, Paul Giacobbi (PRG), à Corte et Calvi. Opposé à Paul Patriarche, seul candidat de la droite, M. Giacobbi dispose d'un réservoir de 3 000 voix.

Seule la circonscription de Sartène, en Corse-du-Sud, où s'affronteront Camille de Rocca-Serra (RPR), le favori – qui a *« dédié »* dimanche sa victoire à son père et à son grand-père —, et Robert Feliciaggi, l'ami de Charles Pasqua, devrait donc rester à droite. A Ajaccio, en revanche, la partie s'annonce difficile pour le député sortant, José Rossi (24,3 %). Dès dimanche, Marc Marcangeli, ex-maire bonapartiste d'Ajaccio (17,6 % des voix), a lancé un appel à voter pour le président (DL) de l'Assemblée de Corse. Mais, après la bataille de chiffonniers qui les a opposés aux municipales, les haines sont restées vivaces. Outre la mairie et le conseil général, la droite pourrait donc laisser le siège de député au nouveau maire de gauche d'Ajaccio, Simon Renucci.

Après la défaite au premier tour de tous les candidats investis par l'UMP, à l'exception de M. Patriarche et de M. Rossi, tous deux en situation délicate, la majorité présidentielle essuie un sérieux revers en Corse. Outre Paul Giacobbi, défenseur militant des autonomies insulaires, M. Vendasi n'a jamais cessé de critiquer le soutien de *« Milou »* à Jean-Pierre Chevènement. MM. de Rocca-Serra et Patriarche s'étaient, quant à eux, ralliés, le 28 juillet 2000, à l'idée d'un pouvoir législatif encadré pour la Corse. C'est dire l'imprudence du ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian, qui indiquait, le 12 mai, sur RTL, que ces élections législatives étaient une *« chance »* et seraient une bonne *« indication »* de ce que veulent les Corses. Et si ces résultats seront médités par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qui avait commencé à consulter les parlementaires de l'île.

Ariane Chemin

La circonscription « en or » de Philippe de Villiers, réélu au premier tour

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

Philippe de Villiers ne pavoise pas. Malgré son élection dès le premier tour des élections législatives (67,15 %), il a le succès modeste. *« J'avais fait 66,85 % lors des cantonales. Je ne m'attendais pas à un tel score dans une élection législative qui est beaucoup plus politique »*, commente-t-il avec humilité. Surpris par l'ampleur de son résultat, le président du conseil général ne nourrissait pourtant aucune inquiétude particulière sur l'issue du scrutin. La non-candidature du maire divers droite des Herbiers (14 600 habitants), Marcel Albert, qui, en 1997, l'avait contraint à un second tour face au candidat des Verts, Philippe Boursier, lui ouvrait un boulevard. Au point qu'il a fait une quasi-impasse sur la campagne, estimant, comme il le déclarait récemment dans les colonnes d'*Ouest-France*, *« que les législatives ne changent rien à mon emploi du temps, tout le monde sait où me trouver »*.

Le député a néanmoins occupé « son » terrain dans la 4e circonscription, celle du Bocage. Et sur laquelle ni la gauche ni l'extrême droite ne parviennent à mordre. *« Parce qu'il partage les mêmes valeurs que le Front national, même s'il s'abrite derrière Jacques Chirac après l'avoir qualifié de premier délinquant de France »*, commente, sèchement, Jean Burneleau, secrétaire fédéral du PS en Vendée. Philippe Boursier, qui a affronté Philippe de Villiers en 1997, estime, lui, que *« si le profil politique de Philippe de Villiers peut lui permettre de capter des voix de l'extrême droite, cela n'explique pas tout. Les électeurs du Bocage sont plus proches de la droite républicaine que de l'extrême droite, comme le montrent les résultats au premier et au deuxième tour de l'élection présidentielle »*. Le président du Mouvement pour la France traduit ça autrement : *« Quand la droite est là, l'extrême droite ne se développe pas »*, résume-t-il.

Depuis qu'il est président du conseil général de la Vendée, l'ancien sous-préfet de Vendôme (Loir-et-Cher) a su également souffler discrètement sur les braises de l'« identité » vendéenne, notamment en créant, en 1978, le Puy-du-Fou, une cinéscénie aujourd'hui de dimension internationale. Il s'appuie également sur la course à la voile du Vendée Globe pour promouvoir l'image de Vendéens, *« qui ont le goût des racines et qui veulent aussi se projeter vers le futur et la modernité »*. Mais la réussite de Philippe de Villiers ne repose pas que sur les seules valeurs – communes ou partiellement communes au FN – qu'il défend et sur l'identité vendéenne, aussi réelle soit-elle. Elle s'inscrit également dans un paysage politique et une circonscription de très longue date acquis à la droite, comme le souligne Youri Kouskoff, candidat du FN dans la 4e circonscription. *« N'oublions pas*, rappelle-t-il, *que Villiers a bénéficié d'une circonscription en or où le candidat de droite était traditionnellement élu dès le premier tour. »* En effet, le terrain avait été préalablement labouré par un certain Vincent Ansquer. Deux fois ministre sous Valéry Giscard d'Estaing, ce dernier a été aussi député, sans discontinuer, de 1962 à 1987, avec des scores souvent « historiques ». Une circonscription dans laquelle M. Giscard d'Estaing avait fait une halte en mai 1979 pour remercier les électeurs de La Rabatelière, qui, en 1974, lors de l'élection présidentielle, lui avaient donné 94,11 % des suffrages...

Philippe Ecalle

BEP/LAGUET/OUEST-FRANCE

Philippe de Villiers en campagne dans la 4e circonscription de Vendée, à Herbiers. Le député a été réélu au premier tour avec 65,15 % des suffrages exprimés.

A Drancy, M. Lagarde (UDF) brigue aussi la députation

Aux municipales de mars 2001, il avait déjà pris cette ville « rouge » au Parti communiste

A L'EN CROIRE, Jean-Christophe Lagarde a longtemps hésité. Un pavillon en construction, un enfant à naître et le travail à la mairie... Tout cela réuni bousculait déjà l'emploi du temps du nouveau maire UDF de Drancy, par ailleurs conseiller général. *« Mais dans le contexte actuel, j'étais le seul à pouvoir gagner »*, dit-il. Dimanche, à l'issue du premier tour des élections législatives, ce jeune hussard UDF de 34 ans n'a pas réitéré son exploit des municipales de 2001, où il avait créé la surprise en conquérant dès le premier tour cette ville communiste depuis soixante-six ans.

Dans la 5e circonscription de Seine-Saint-Denis, qui couvre Drancy et Bobigny, bastion historique du PCF, il affrontera au second tour l'ex-suppléant de Jean-Claude Gayssot, le maire PCF de Bobigny, Bernard Birsinger, député sortant.

Avec 33,53 % des suffrages, M. Lagarde devance son rival de plus de 5 % (28,42 %) et enregistre un gain de 15 % par rapport à 1997. *« C'est la première fois qu'un candidat de droite arrive en tête dans cette circonscription »*, se réjouit-il. *« En nombre de voix, le Parti communiste perd près de 30 % par rapport à 1997 »*, insiste-t-il. Mais la partie reste difficile. *« Ce n'est pas joué, mais c'est jouable »*, dit-il.

Le candidat unique de la gauche devrait, en effet, bénéficier d'un réservoir de voix constitué essentiellement par les 14,17 % de sa concurrente socialiste Dominique Andréani, auxquels s'ajoutent les 6 % réalisés par l'extrême gauche et les Verts. Même si *« ce territoire demeure à gauche »*, M. Lagarde parie sur l'usure d'un parti en déclin. *« En mars 2001, j'ai ouvert une brèche. Désormais, je passe pour celui qui a réussi à prendre une forteresse communiste. »*

« TRÈS AMBITIEUX »

Venu à la politique en 1988 pour soutenir Raymond Barre à la présidentielle, M. Lagarde a été élu conseiller municipal en 1989 avant de s'imposer au sein de l'opposition locale, tout en dirigeant les jeunes de l'UDF au niveau national. *« J'ai fait de la politique trop tôt »*, feint-il de regretter.

Estampillé UDF et soutenu par l'UMP, ce fidèle de François Bayrou se verrait bien à l'Assemblée nationale *« pour faire entendre ce qui se passe ici »*. *« On a un député complètement inexistant »*, martèle-t-il. Fort de son succès d'il y a un an, il *« se veut raisonnablement optimiste »* et mène campagne sur le thème : *« Un député communiste ça ne compte pas. Dans la majorité il sert de roue de secours et dans l'opposition il n'obtient rien. »* Lui dit vouloir faire avancer les dossiers de cette banlieue qu'il juge délaissée par l'Etat.

« Il est surtout très ambitieux », estime Bernard Birsinger, pour qui *« rien n'est encore joué »*. Depuis janvier qu'il mène campagne, le député sortant fustige son adversaire. *« Lagarde apparaît de plus en plus pour ce qu'il est : un élu de droite, disposé à soutenir une politique qui aura les faveurs du Medef. Le masque est en train de tomber »*, assène-t-il afin de convaincre un électorat pour le moins fuyant. Dans cette circonscription qui a jusque-là résisté à toutes les débâcles du PCF (y compris celle de 1958), les résultats du premier tour n'augurent rien de bon. Pourtant, à force de compter et recompter les suffrages, M. Birsinger se rassure. *« La gauche atteint 49 %, et lui ne dépasse pas 36 %, le FN, éliminé, totalisant environ 14 % »*, calcule-t-il. Le maire de Bobigny se veut confiant. *« J'ai bon espoir de garder la circonscription à gauche. D'autant que maintenant, avec le résultat du premier tour, le débat sur le risque d'une nouvelle cohabitation est réglé. Il faut préserver l'opposition »*, avance-t-il. *« On ne sera pas si nombreux dans cette nouvelle Assemblée à défendre les acquis sociaux »*, conclut-il.

Yves Bordenave

Malgré son échec, CPNT tente de peser sur le second tour

ILS PENSAIENT partir à la chasse au gros, mais ils n'en ont pas les moyens. Les chasseurs de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), réunis en assemblée générale, lundi 10 juin à Paris, n'ont pu que constater leur déconvenue au lendemain du premier tour des législatives. Non seulement ils n'auront pas de député, mais leur capacité de peser sur le second tour est assez réduite. Victimes, comme tous les petits partis, du vote utile, ils ont plutôt bien réussi la présidentielle et raté les législatives. Soit l'inverse de leurs espérances.

Les chasseurs se rabattent donc sur leur ordinaire : les Verts. CPNT appelle à faire battre tous les candidats Verts présents au second tour, soit une quarantaine, et à voter pour le candidat de la droite. En cas de duel avec le Front national, dans les circonscriptions où le parti de Jean Saint-Josse était présent, il appelle à voter pour le candidat républicain, soit dans quatre cas pour un socialiste et dans trois pour un candidat de l'UMP. Dans une vingtaine de circonscriptions, *« nous appelons à faire battre des députés qui ont eu un double langage sur la loi chasse ou sur l'aménagement du territoire »*, précise aussi Thierry Coste, conseiller politique de CPNT. Ce sont essentiellement des candidats communistes ou socialistes, dans les Landes, la Gironde, la Somme ou l'Ardèche. En revanche, aucune consigne n'est donnée à l'égard de ceux qui ont voté contre la loi chasse, comme Pierre Brana et Bernard Madrelle, deux députés socialistes de Gironde. M. Saint-Josse lui-même, éliminé du second tour qui aurait pu l'opposer à François Bayrou dans les Pyrénées-Atlantiques, ne donne aucune consigne de vote à ses électeurs. C'est aussi le cas dans plus de 350 autres circonscriptions.

Béatrice Gurrey

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 13 juin 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

COURS GALIEN
MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE
Direction : Docteur JF PONCET
Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.
COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

M. Hollande espère une défaite honorable pour endiguer les critiques

Le premier secrétaire du PS, qui doit sauver son siège en Corrèze, apparaît fragilisé par l'échec du PS. Laurent Fabius, conforté dans sa circonscription, devrait briguer la présidence du groupe parlementaire. Bertrand Delanoë se montre aux avant-postes

EN DEHORS d'une petite passe d'armes entre Louis Mexandeau qui, en situation très périlleuse à Caen, reprochait à son parti d'être trop défaitiste, et Jean-Marc Ayrault, réélu à Nantes, pour qui une bonne mobilisation peut permettre d'avoir *« près de 200 réélus »* sur 250 sortants, le bureau national du Parti socialiste, lundi 10 juin, a évité les affrontements. Beaucoup de dirigeants étaient présents autour de François Hollande, comme Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn, Jean Glavany, Jean-Luc Mélenchon, Elisabeth Guigou, Alain Richard. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a montré aussi, par sa présence, sa volonté d'être de plus en plus actif au sein du PS. Dans *Le Parisien* du 11 juin, Patrick Bloche, premier secrétaire de la fédération de Paris, observe que le maire de la capitale *« était déjà une personnalité nationale »*. *« Sans aucun doute,* ajoute-t-il, *son rôle sera-t-il amené à se renforcer dans les mois et les années qui viennent. »*

Conforté par la bonne tenue du PS, qui au premier tour réussit à maintenir ses positions de 1997, au prix de l'effondrement du PCF, et par son ballottage favorable dans la 1re circonscription de Corrèze, le premier secrétaire du PS s'est toutefois trouvé fragilisé dans la dernière phase de la campagne. Certains lui ont reproché, notamment du côté de M. Fabius, d'avoir mis en avant sa vocation à devenir premier ministre en cas de victoire de la gauche, alors qu'un succès apparaissait peu probable. D'autres ont jugé qu'il ne s'était pas assez investi dans la campagne nationale ou ont regretté son absence à Paris, dimanche soir, et critiqué sa prestation à la télévision, en direct de Tulle, jugée *« moyenne »*, ou encore son refus de débattre, le 10 juin sur France 2, avec Philippe Douste-Blazy (UMP). Le résultat est qu'il a abandonné le terrain à M. Fabius, très présent médiatiquement et en position très confortable dans sa circonscription. *« Ce n'est pas avec Hollande qu'on gagnera la présidentielle de 2007*, confie anonymement un jospiniste peu suspect de sympathie pour M. Fabius. *Il n'y a que Laurent qui puisse nous conduire à la victoire. »*

Mais les critiques demeurent feutrées et nul ne conteste, pour l'heure, le leadersphip de M. Hollande sur le parti. Lundi, le maire de Tulle a annoncé l'annulation du meeting national prévu mercredi 12 juin à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Ce sont des meetings régionaux *« à portée nationale »*, autour de candidats socialistes en difficulté qui seront privilégiés désormais, comme, par exemple, à Roubaix. Devant le bureau national, M. Hollande a dénoncé la *« logique d'écrasement »* de l'UMP. *« Chacun a bien compris*, a-t-il analysé, *que le débat n'était plus la cohabitation mais le risque de concentration des pouvoirs au service d'un parti qui se veut unique pour mener une politique qui, à bien des égards, serait lourde de conséquences pour la vie des Français. »* Le premier secrétaire du PS, qui estime que l'abstention record résulte de l'éloignement de la politique d'une partie des Français, a appelé à la mobilisation, en particulier de *« toutes celles et ceux qui n'ont pas voulu voter dimanche dernier »*.

Insistant sur *« le résultat honorable »* du PS, M. Hollande a jugé que cela lui donnait une *« responsabilité particulière »* : *« Il est la force principale de gauche et au-delà de la gauche,* a-t-il assuré, *la formation politique autour de laquelle peut se nouer un rassemblement de tous les républicains, de tous les démocrates qui veulent un équilibre de la démocratie et la préservation des acquis sociaux »*. *« S'il n'y a pas une opposition forte à l'Assemblée nationale – et peut-être même davantage – alors, où sera le débat si ce n'est peut-être dans les mouvements sociaux et dans la rue ? »*, s'est-il interrogé.

M. Fabius s'est appesanti, lui, sur l'abstentionnisme, notamment *« du côté des nôtres qui se sont abstenus par crainte du désordre d'une nouvelle cohabitation »*. *« Ceux-là*, a ajouté l'ancien premier ministre, *ont perdu toute raison de s'abstenir et peuvent être sensibles à l'argument du déséquilibre des pouvoirs. »*

EXTRÊME VOLATILITÉ

M. Delanoë a estimé, lui, que des réserves de voix pour la gauche pouvaient aussi exister du côté des électeurs centristes, sensibles à l'idée que l'UMP ne concentre pas tous les pouvoirs. Gérard Le Gall a évoqué *« l'extrême volatilité de l'électorat »*, en relevant que l'extrême gauche était passée de plus de 10 % à l'élection présidentielle à 2,83 % au premier tour des élections législatives. Mme Guigou a noté, pour sa part, que *« là où la gauche est forte, c'est aussi là où le Front national recule le plus »*. Le bureau national du PS a décidé à ce propos *« le retrait automatique de tous ses candidats arrivés derrière le candidat de gauche le mieux placé au premier tour »*. Ce désistement, a-t-il été précisé, s'applique *« partout et de manière immédiate »*. Mais certains candidats du PS pourraient faire de la résistance. Il en va ainsi dans la 7e de Seine-Saint-Denis, où Mouna Viprey, restée seule en lice face au député (PCF) sortant Jean-Pierre Brard, envisage, avec le soutien de la section socialiste de Montreuil, de se maintenir.

Au-delà du deuxième tour des législatives, la réflexion s'amorce sur la suite, à savoir la refondation du PS. Un conseil national pourrait être convoqué le 19 juin. Soutenu sur ce point par les jospino-rocardiens de Socialisme et démocratie, M. Hollande refuse toute précipitation, admettant seulement, comme il l'a fait lundi sur LCI, que le congrès du PS, fixé à l'origine en novembre 2003, serait vraisemblablement avancé – peut-être au printemps. M. Fabius pourrait se montrer plus pressé, mais il se défend de tout règlement de comptes. *« Celui qui voudrait porter atteinte à l'outil PS serait un homme mort »*, observe un de ses proches, estimant que le PS *« est désormais responsable de toute la gauche »*. M. Fabius devrait briguer la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. L'actuel détenteur du poste, M. Ayrault, a souhaité, lundi, *« des états généraux de la gauche »* afin de *« donner la parole à la base »*. Quant à Henri Emmanuelli, député des Landes et ancien premier secrétaire du PS, il a souhaité, dans *Le Parisien* du 10 juin que *« le PS renoue le contact perdu avec le peuple »*, en dénonçant à nouveau les dangers d'une *« dérive libérale »*.

Clarisse Fabre **Michel Noblecourt**

Bien placé, M. Montebourg veut « faire évoluer la doctrine de la gauche »

D'ABORD, se faire réélire. Ensuite, agir. Le 9 juin, Arnaud Montebourg, député (PS) sortant de la 6e circonscription de Saône-et-Loire, a obtenu 42,94% des suffrages contre son adveraire, Francis Szpiner (UMP), l'avocat qui, depuis 1995, dispense ses conseils à l'Elysée face aux affaires judiciaires. Le fondateur de la Convention pour la VIe République (C6R), l'homme qui a tenté de faire poursuivre le président de la République devant la Haute Cour de justice, pense à l'après-16 juin : *« Mon score me donne des éléments d'analyse pour faire évoluer la doctrine de la gauche et son comportement »*, a-t-il déclaré au *Monde*, mardi 11 juin, même si, dans l'ensemble, les candidats aux élections législatives membres de la C6R n'ont pas enregistré des scores mirobolants au premier tour – exception faite de Marion Paoletti (PS), qui recueilli 30,34 % des suffrages contre Alain Juppé (48,28 %), à Bordeaux.

M. Montebourg, lui, a obtenu huit points de plus qu'en 1997 (34,82 %), dans une circonscription où son prédécesseur, René Beaumont, président (DL) du conseil général de Saône-et-Loire, avait été élu, en 1993, dès le premier tour, avec 54 54% des suffrages. Mardi soir, le président de la C6R, Thierry Mandon, devait rencontrer M. Montebourg, lors de sa réunion publique, *« pour parler de la suite »*, alors que le vice-président de la C6R, Paul Alliès, conseiller régional (PS) du Languedoc-Roussillon, vient de publier un petit livre intitulé *Pourquoi et comment une VIe République* (Climats), afin d'exposer les termes du débat institutionnel (*Le Monde* du 10 juin).

« REFAIRE LE FILM AUTREMENT »

Ecarté de la campagne présidentielle de Lionel Jospin, après avoir momentanément été retenu parmi le groupe de parlementaires censés « riposter » aux attaques chiraquiennes, Arnaud Montebourg n'est pas parvenu à faire entendre au PS son message sur l'urgence d'une rénovation des institutions de la Ve République – dont il avait fait le sujet d'un livre à succès, *La Machine à trahir* (Denoël, 2000). Aujourd'hui, le jeune député voudrait bien pouvoir *« refaire le film autrement »*, depuis l' inversion du calendrier électoral qui a placé la présidentielle avant les législatives.

Depuis la réélection de Jacques Chirac, le 5 mai, l'ancien avocat continue de faire entendre sa petite musique. Après avoir jugé, dans *Le Monde* du 25 avril, que *« le PS s'est modelé conformément aux tares de la Ve République »* et qu'il *« fonctionne comme ce régime à l'agonie »*, il a *« solennellement »* demandé, dans *Libération*, le 16 mai, la démission du ministre délégué aux affaires européennes, Renaud Donnedieu de Vabres, mis en examen pour *« blanchiment »* et *« infraction à la législation sur le financement des partis politiques »* depuis 1998, en dénonçant *« la prime à la casserole »* instaurée par le gouvernement Raffarin.

Quelques jours plus tard, dans l'hebdomadaire *La Vie*, il réclamait, cette fois, la *« démission de Jacques Chirac en cas de victoire »* de la gauche aux législatives, le président ayant été réélu, selon lui, *« par un incroyable racket électoral »*. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, s'est empressé de le contredire, estimant aussitôt, sur France Inter, que *« le mandat du président n'*[était] *pas en cause »*.

En « pays Peugeot », M. Moscovici chasse les abstentionnistes

L'ancien ministre de Lionel Jospin est en ballottage incertain face à la candidate de l'UMP

BESANÇON
de notre correspondant

Comme dans toutes les grandes et petites occasions, la « maman de Pierre » a téléphoné dimanche soir. Juste pour vérifier que son fiston, ancien ministre délégué chargé des affaires européennes, supportait bien l'épreuve des urnes dans la 4e circonscription du Doubs, celle de Montbéliard-est, qui recouvre la ville d'Audincourt et ses environs. En tête dans ce « pays Peugeot » acquis traditionnellement à la gauche, perdu en 1993 par un autre et regagné par lui en 1997, Pierre Moscovici l'a rassurée. Avec 34,58 % des suffrages exprimés, contre 32,51 % à son adversaire de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), Irène Tharin, *« honnêtement,* [il] *pense être en ballottage favorable »*, confirme-t-il.

PATRICIA LOUIS/L'ALSACE

Irène Tharin, candidate de l'UMP dans la 4e circonscription du Doubs, et son adversaire socialiste, Pierre Moscovici. Avec 34,58 % des voix au premier tour, contre 32,51 % à son adversaire de droite, l'ancien ministre des affaires européennes se veut prudent mais raisonnablement optimiste.

Sa rivale, maire de Seloncourt, en est moins sûre. *« Lui et moi avons des réserves de voix chez les abstentionnistes et deux points seulement nous séparent,* dit-elle. *Je crois, au contraire, que tout reste possible. »* L'absence au second tour du Front national dans cette circonscription où Jean-Marie Le Pen avait culminé à plus de 30 % dans certaines communes le 21 avril a surpris les deux candidats, persuadés qu'une triangulaire était inévitable. En raison d'une primaire imposée par un conseiller régional du FN, Alain Sébille, la représentante « officielle » de ce parti, Sophie Montel, également élue régionale, a raté de peu la qualification : 12,28 % des inscrits ont voté pour elle, alors que 12,50 % sont nécessaires. *« Je croyais, à tort, disposer d'un bon matelas. Je me sentais à l'abri, mais, avec l'abstention, Sébille m'a plantée,* admet-elle. *Il a attiré 372 voix, et 147 m'ont fait défaut. A qui profite le crime ? A la droite. Je ne prétends pas qu'elle soit allée le chercher, mais elle a profité de la situation. »*

DES VOIX FN TRÈS CONVOITÉES

Malgré la détestation réciproque qu'entretiennent M. Le Pen et M. Moscovici, le FN ne donnera pas de consigne pour le second tour. *« A deux reprises, aux municipales, nous n'avons pas aligné de liste à Montbéliard pour permettre au sénateur-maire RPR Louis Souvet de le battre,* rappelle Mme Montel. *En retour, nous n'avons rien obtenu. Sauf un accord honteux entre la droite et la gauche pour nous écarter au conseil régional. »* Les 8 053 électeurs qui ont choisi la candidate du FN, dimanche, sont en donc très convoités. *« Ce sont, pour beaucoup, d'anciens communistes,* juge M. Moscovici. *Certains vont revenir à la gauche. »* L'analyse de Mme Montel n'est pas différente. *« Les voix du FN et de l'UMP ne s'additionneront pas,* prédit-elle. *Ce serait peut-être le cas dans une circonscription plus bourgeoise, mais pas dans un fief ouvrier. »* Sceptique, Mme Tharin compte néanmoins qu'une partie des suffrages protestataires portés sur l'extrême droite lui reviendra. *« J'ai repris le travail de terrain et j'espère une amplification de ce que les médias appellent si joliment la vague bleue,* explique-t-elle. *Que M. Moscovici, qui a été ministre, ait si peu d'avance sur moi est encourageant. Je vais me battre comme une lionne ! »* A ce point ? *« Oui, car, dans une réunion publique, il a déclaré qu'il ne me sentait pas motivée pour un mandat national. Je vais lui montrer qu'il se trompe. »* A défaut de se proclamer fauve, M. Moscovici s'est engagé, lui, *« sortir tout ce* [qu'il a] *dans les tripes »* pour conserver son siège. Car il se méfie de cette mère de famille *« qui a un côté plan-plan, mais qui a réalisé un bon score »*. Il table sur une victoire *« à 51 % ou 53 % »*, guère plus. *« J'ai fait deux fois plus de voix que Jospin, puisque je suis passé de 15 % à 34,5 %,* note-t-il. *L'ennui, c'est que la candidate de l'UMP a fait la même chose avec Chirac, en passant de 14,5 % à 32,5 %. »* Le duel sera donc local, et sans pitié. *« Que les élus d'en haut se méfient des élus d'en bas »*, prévient Mme Tharin, mutine.

Jean-Pierre Tenoux

Plusieurs figures « jospinistes » ont réussi leur premier tour

LIONEL JOSPIN a pris son téléphone, lundi 10 juin, au lendemain du premier tour des législatives, pour féliciter certains amis, notamment Daniel Vaillant, ancien ministre de l'intérieur, en ballotage très favorable à Paris. Le bon score de plusieurs de ses proches ne lui a pas échappé, comme ceux de François Hollande, en ballottage favorable en Corrèze, Jean-Marc Ayrault, réélu au premier tour en Loire-Atlantique, Elisabeth Guigou, qui a réussi son parachutage en Seine-Saint-Denis ou Dominique Strauss-Kahn dans le Val-d'Oise. Il aura sans doute également apprécié la bonne tenue de Laurent Fabius, qui a progressé de 7,5 points par rapport à 1997 en Seine-Maritime. Un des lieutenants de M. Fabius, Claude Bartolone, a fait encore mieux avec une progression de 9,64 points en Seine-Saint-Denis.

L'EFFONDREMENT DU PCF

La situation des jospinistes est cependant contrastée. Plusieurs sont en ballottage difficile, même s'ils ont aussi progressé par rapport à 1997. C'est le cas de Vincent Peillon dans la 3e circonscription de la Somme : avec 25,68 %, il gagne 1,4 point mais a peu de chances de garder son siège. La situation est également délicate pour Marisol Touraine, dans la 3e d'Indre-et-Loire où, avec 33,47 %, elle progresse de 4,2 points mais se retrouve en situation périlleuse du fait de l'effondrement du PCF (– 8,4 points). Il en est de même pour Adeline Hazan, dans la 2e de la Marne qui, avec 30,39 %, gagne 3,9 points par rapport au score du PS en 1997 mais aura aussi du mal à garder le siège. Dans la 1re de Seine-Saint-Denis, l'ancien maire d'Epinay, Bruno Le Roux, avec 29,88 %, améliore ses positions de 2 points mais est en difficulté. Dans la 4e du Val-de-Marne, Michèle Sabban, qui avait lancé les clubs 2002 femmes, maintient les positions socialistes, à 24,54 %, mais ne devrait pas être battue.

D'autres jospinistes sont en situation très favorable. C'est le cas de Jean Glavany, l'ancien ministre de l'agriculture et ancien directeur de campagne de M. Jospin. Dans la 3e des Hautes-Pyrénées, il est en ballottage très favorable. Avec 42,47 %, il gagne en cinq ans 7,16 points. Dans la 2e de la Drôme, Eric Besson, proche de Mme Guigou gagne 10,2 points (à 34,57 %) et pourrait bénéficier des divisions de la droite pour conserver son siège. A Paris, deux sortants jospinistes sont aussi en ballottage favorable : Patrick Bloche dans la 7e (39,70 %, + 7,6 points) et Jean-Christophe Cambadélis dans la 20e (35,36 %, + 5 points). Dans la 17e, Annick Lepetit, qui progresse de 8,5 points, a ses chances. Dans la 1re de l'Essonne, le duel sera serré entre le maire d'Evry, Manuel Valls, ancien porte-parole de M. Jospin (36,34 %, + 8,2 points par rapport à 1997), et celui de Corbeil, Serge Dassault (UMP). Dans la 7e de Haute-Garonne, Patrick Lemasle (38,31 %), ex-suppléant de M. Jospin, fait 5,4 points de moins que l'ancien premier ministre.

M. N.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894
Chemises sur mesures
TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

OSP ventes aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

75
Vente aux Enchères Publiques, **Jeudi 04 Juillet 2002 à 14h 30**
au Palais de Justice de Paris, 4, bd du Palais - En un lot
à PARIS 7ème , 12 bis, Avenue Elisée-Reclus
UN APPARTEMENT, 2ème ét., **4 Pces Ppales (138 m²)** - occupé
UNE CHAMBRE au 5ème étage - serait louée
UNE CAVE au s/s-sol - **UN DEBARRAS** au 5ème étage
MISE A PRIX : 725.657,32 €
S'adres. à **Me Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY**, Avt, 10, quai de la Mégisserie à PARIS 1er - Tél. : 01.42.33.34.28 - e-mail : c.lemaistre-bonnemay@avocaweb.tm.fr,
Au Greffe des Criées du TGI de Paris où le cahier des charges est déposé.
Sur les lieux pour visiter le Mercredi 26 Juin 2002 de 14h à 15h

SALONS HAUT DE GAMME,
canapés et fauteuils
CLUB

*1500 € la paire
meubles Decor Actuel
80, rue Claude-Bernard
75005 PARIS - Tél. : 01.45.35.08.69
* Cuir vachette, fleur corrigée, structure bois massif et particules ; suspensions sangles élastiques, mousse polyurethane haute résilience.

Noël Mamère, député de Gironde et maire de Bègles

« Les Verts ne sont pas assimilables dans un grand parti unique de la gauche »

L'ancien candidat à l'Elysée ne veut pas « se laisser abuser par le discours sur la bipolarisation »

Après le premier tour de l'élection présidentielle, vous disiez que le Parti socialiste voulait rester *« au centre d'un dispositif dont il n'*[était] *plus le maître »*. Cependant, malgré la défaite de la gauche aux législatives, le PS reste largement majoritaire.

C'est exact, mais il ne pourra répondre seul à la très forte demande de renouvellement de la gauche qu'ont exprimée les électeurs ni redéfinir seul les nouvelles frontières de la gauche. Il ne faut pas se laisser abuser par les discours sur la bipolarisation. Il y a trois grands partis dans ce pays aujourd'hui : à droite, le RPR rhabillé en UMP ; à gauche, le PS. Et le premier parti de France qu'est aujourd'hui celui des abstentionnistes. Ni le RPR ni le PS ne peuvent faire l'impasse sur cette désaffection du politique.

Comment les Verts peuvent-ils jouer le rôle de charnière entre *« gauche politique et gauche sociale »*, avec, peut-être, le 16 juin, un seul député ?

Les apparences pourraient laisser croire à une débâcle des Verts. Mais ils ont bien résisté, malgré la défaite de la gauche, notamment dans les grands centres urbains. Nous sommes 41 candidats à porter les couleurs de la gauche au second tour. Les Verts ont un rôle important à jouer dans la reconstruction de la gauche. Ils ne sont pas assimilables dans un grand parti unique de la gauche. Ils doivent être dans la gauche, mais dans le respect de leur identité. Aujourd'hui, ils sont les seuls à tenir une ligne offensive sur l'Europe sociale et écologique et sur la maîtrise de la mondialisation libérale. Dès le 4 mai, nous avons réuni, à la

OLIVIER ORIN/AFP

« La gauche plurielle est morte le 21 avril, mais le concept politique reste pertinent »
NOËL MAMÈRE

Mutualité, un premier forum qui allait bien au-delà des partis de gouvernement. Notre forum « Toute la gauche » souhaite proposer un nouveau rassemblement le 23 juin, afin d'examiner les conditions de la nécessaire refondation de la gauche.

A part la mobilisation contre l'abstention, ou la peur de la droite, la gauche a-t-elle encore quelque chose à dire aux électeurs ?

Oui, bien sûr, mais elle vient de payer chèrement l'inversion du calendrier et le départ précipité de Lionel Jospin. Face à cette situation inédite, où la gauche a fait l'élection de Chirac, il était difficile de se faire entendre sur les grands sujets. D'autant plus quand la droite martelait matin et soir les incohérences de la cohabitation que nous avions nous-mêmes dénoncées pendant cinq ans. La gauche s'est laissé enfermer dans un piège infernal. Elle doit d'abord retrouver ses valeurs et y rester fidèle, si elle veut reconquérir les abstentionnistes et ceux qui se sont réfugiés dans le vote extrême. Cela signifie qu'elle doit tenir un discours beaucoup plus offensif sur les questions sociales, sur la crise écologique, sur la lutte contre les discriminations et sur l'Europe qui a trop souvent servi de bouc émissaire.

Cette élection scelle-t-elle définitivement, selon vous, le déclin du Parti communiste ?

Il est à craindre que le PCF soit touché pour longtemps. Il est difficile de résister à l'histoire. Mais je reste convaincu qu'un parti communiste rénové a toujours un rôle à jouer. Il doit redevenir un parti ouvrier et, avec l'ensemble de la gauche, contribuer à reconquérir les friches politiques qui se sont constituées, en raison des dérives sociales-libérales de ces dernières années.

Un projet commun est-il encore possible entre communistes, Verts et socialistes ? Ou d'autres ?

Il est trop tôt pour parler de projet commun, tant que nous n'aurons pas de garantie que les tentations hégémoniques sont derrière nous. La gauche plurielle est morte le 21 avril, mais le concept politique reste pertinent.

Après l'énième refondation de la gauche, assiste-t-on à la fin d'un cycle politique ?

On assiste surtout à la fin d'un cycle dont Lionel Jospin était l'une des incarnations et dont Jacques Chirac reste le dernier vestige, grâce à un accident historique. Mais il y a toujours un décalage entre le temps politique et le temps de la société. La mutation est en cours, à nous de ne pas la transformer en chaos politique. Les problèmes qui se posent à l'ensemble de la planète sont trop importants pour réduire nos débats à des querelles d'appareil.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Au PCF, un texte non signé justifie la stratégie de M. Hue

Il risque de créer la première grande tension entre le président du parti et sa secrétaire nationale

C'EST un texte bien mystérieux qui circule depuis plusieurs jours dans les fédérations du Parti communiste français (PCF) Un texte d'origine non contrôlée – car non signé et intitulé *« pour un congrès fondateur d'un parti communiste du XXIe siècle »* – qui provoque une certaine émotion en interne et qui fait furieusement penser à une version modernisée du fameux *« rapport attribué au camarade Krouchtchev »*, selon la formule de Maurice Thorez en 1956. Ces sept pages dactylographiées reviennent longuement sur la déroute enregistrée par le PCF lors la présidentielle. *« Personne ne peut sérieusement considérer le 21 avril comme un coup de tonnerre éclatant dans un ciel serein »*, commence le texte, avant d'entamer un plaidoyer en faveur de Robert Hue. Le message est clair : si on avait laissé le candidat du PCF mener à la présidentielle la campagne qu'il souhaitait mener, l'affaissement électoral aurait été plus limité.

« Conscient de la nouvelle donne constituée par l'attitude de critique radicale des citoyens à l'égard de la politique, indique ainsi ce texte, *le candidat communiste avait engagé sa campagne sous le mot d'ordre : "la France, c'est vous", exprimant la volonté d'entendre leur aspiration citoyenne et de leur dire : "nous sommes avec vous, du côté du système que vous rejetez". Fallait-il alors céder aux pressions pour que l'on abandonne ce mot d'ordre jugé "trop peu porteur de contenu communiste" ? »*. Et de poursuivre : *« huit mois avant l'élection, le futur candidat communiste affirmait que notre objectif n'était pas de prolonger l'expérience de gauche plurielle, mais de* (...) *mettre en œuvre une autre politique à gauche. Pourquoi ne s'est-on pas emparé de cette idée ? Pourquoi s'est-on davantage orienté vers l'appel à utiliser le vote communiste pour infléchir la politique de Lionel Jospin ? »*. Tout en reconnaissant *« légitime »* le fait que les communistes *« veuillent débattre »* de la façon dont a été *« gérée pendant cinq ans la participation au gouvernement »*, de la *« stratégie du PCF »* ainsi que *« bien sûr du contenu et de la conduite de la campagne du PCF, de sa direction et de son candidat à l'élection présidentielle »*, le texte souligne néanmoins qu'il *« faut qu'ils aient tous les éléments pour le faire »*. La tendance au recul du PCF, insiste-t-il, ne date *« ni de la présidentielle, ni de la participation au gouvernement Jospin »*. Pour les auteurs anonymes, *« c'est un autre parti communiste qui devait relever le défi »*. Et de déplorer que le 31e congrès, en octobre 2001, à La Défense, n'ait pas plus réussi que le précédent, à Martigues, à le relever, malgré les avertissements de Robert Hue.

Le texte s'insurge contre les tentatives *« de transformer ce qui resterait du PCF en aile gauchisante d'une nouvelle force politique de gauche qui, en l'état actuel des choses, ne pourrait être que sous hégémonie sociale-libérale »* et repousse *« avec la même détermination celles de le diluer dans un cartel hétéroclite d'organisations se prétendant à gauche de la gauche »*. Il s'oppose enfin à *« toutes les velléités de retour en arrière »*. Et plaide pour un *« parti communiste nouveau »* dont le projet politique serait celui d'une *« République sociale et citoyenne engagée pour un autre monde »*. Il souhaite qu'un congrès fondateur soit convoqué sans précipitation après un bilan d'étape fin 2002, à la suite des travaux de la conférence nationale convoquée fin juin.

PATERNITÉ

Qui donc a empêché Robert Hue de mener la mutation et surtout la campagne présidentielle qu'il souhaitait ? Sans le dire franchement, le texte soumis à signatures dans certaines fédérations choisies met en cause la nouvelle direction et donc indirectement Marie-George Buffet. La paternité de ce texte n'étant pas publiquement revendiquée, beaucoup de regards se tournent vers Robert Hue. *« Je n'ai ni rédigé ni signé aucun texte »* s'énerve ce dernier, joint à Argenteuil (Val-d'Oise) par *Le Monde*. *« Formellement, c'est vrai puisque c'est Pierre Blotin* (ndlr : le conseiller politique de M. Hue) *qui l'a écrit »* assure de son côté un membre de l'exécutif national. *« Les textes apocryphes de Robert Hue..On n'en est pas encore là »*, s'amuse pour sa part un responsable fédéral. Contactés sur ce sujet, ni M. Blotin, ni Mme Buffet n'étaient « joignables ». A six jours d'un second tour des législatives décisif pour le PCF, les grandes manœuvres auraient-elles commencé au sommet ?

Caroline Monnot

Pour sauver son siège, M. Chevènement fait du porte-à-porte

BELFORT
de notre correspondant

« Ça va se jouer à une poignée de voix », constatait, dès dimanche soir, à la Maison du Peuple de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, sans cacher sa déception : avec 25,65 % des suffrages exprimés, le candidat de l'UMP, Michel Zumkeller, est parvenu à devancer, dans son fief, le chef du Pôle républicain, qui n'a obtenu que 21,50 % des voix. Un tremblement de terre dans la cité du Lion, dont M. Chevènement, est, depuis 1973, l'inamovible député. Au mois d'octobre 2000, lors de l'élection législative partielle qui avait suivi sa démission du ministère de l'intérieur, il avait recueilli 51 % dès le premier tour. M. Zumkeller, en lice pour la première fois, n'avait obtenu, lui, que 16,8 % des suffrages.

Marié, père d'un enfant, ce jeune comptable de 36 ans amoureux de la nature et des animaux est président de Démocratie libérale (DL) dans le département depuis 1998. Dans un Territoire de Belfort dominé par la gauche, c'est en mars 2001 qu'il a obtenu son premier mandat : à Valdoie, petite ville de la couronne belfortaine, M. Zumkeller anime le groupe d'opposition au maire (PS) Yves Ackermann, devant lequel il avait dû aussi s'incliner aux cantonales de 2000. Investi par l'UMP, il a suivi avec intérêt la guerre qui a opposé, ici, le PS et le Pôle républicain : à la candidature de M. Ackermann face à M. Chevènement, le Pôle a répliqué en soutenant, dans la 1ère circonscription, détenue par Raymond Forni, celle du 1er adjoint de Belfort, Jackie Drouet. M. Zumkeller est cependant étonné de son résultat : *« Dans la mesure où j'avais aussi face à moi un candidat de l'UDF, Lionel Courbey, je m'attendais à être au coude à coude avec Chevènement,* dit-il. *Pas à le devancer de quatre points »*.

Dès lundi, il a repris sa campagne de porte-à-porte. Sur le terrain, il développe essentiellement les thèmes de l'insécurité et de la liberté du travail, en y ajoutant une proposition de son cru : l'engagement, s'il est élu, de prélever sur ses indemnités parlementaires 10 000 euros par an pour financer un fonds de soutien à l'initiative privée locale. Pour autant, M. Zumkeller veut se garder de *« tout triomphalisme prématuré »*. Pour sauver son leader, la machine du Pôle républicain s'est mise en marche. Ses militants quadrillent les conseils de quartiers et les associations. M. Chevènement a également décidé de descendre sur le terrain. Avec sa suppléante, Gilberte Marin-Moskovitz, rompue à ce genre d'exercice, il y affirme sa volonté de *« préserver l'avenir à Belfort de l'usine Alstom »*, touchée par des réductions d'effectifs qui sont, selon lui, *« le fruit de la conception mondialiste défendue par M. Zumkeller »*.

SOUTIEN DES VERTS À M. FORNI

Le Pôle républicain s'est aussi réconcilié avec le PS : mercredi 12 juin, un meeting doit réunir, à la salle des fêtes de Belfort, M. Chevènement, M. Ackermann, M. Forni et M. Drouet. Seuls les Verts font encore entendre une note discordante : ils soutiennent M. Forni, mais se refusent à donner une consigne de vote en faveur de M. Chevènement, taxé d'*« adversaire national des principales thèses écologistes »*. L'ancien ministre de l'intérieur apparaît cependant moins menacé que le président de l'Assemblée nationale. M. Drouet n'apportera que 5,6 % des voix à M. Forni, qui affronte Damien Meslot (UMP). Alors que M. Chevènement peut espérer déborder M. Zumkeller en ralliant à lui 18,8 % d'électeurs ayant voté pour M. Ackermann. Mais les reports ne sont pas acquis, et la lutte devrait être chaude dans la 2e circonscription. A telle enseigne que M. Zumkeller espère que Jean-Pierre Raffarin ou Philippe Douste-Blazy feront, d'ici dimanche, le déplacement de Belfort pour l'aider à battre Jean-Pierre Chevènement.

Jean-Pierre Pastissié

Extrême gauche : pour la première fois, la LCR devance LO

Le scrutin présidentiel avait déjà esquissé cette tendance

LUTTE OUVRIÈRE est-elle en train de perdre sa position hégémonique à l'extrême gauche sur le terrain électoral ? Si le cru des législatives se révèle décevant pour la formation d'Arlette Laguiller comme pour la LCR, un reclassement inédit s'opère entre ces deux forces. Déjà, le scrutin présidentiel avait esquissé cette tendance. Dimanche 9 juin, le premier tour des législatives a accéléré ce rééquilibrage. Pour la première fois, la LCR devance LO, recueillant 328 620 voix contre 303 288, soit 1,27 % des suffrages contre 1,18 %, avec un nombre inférieur de candidats (440 contre 561). Dans les 440 circonscriptions où les deux formations étaient en lice, 370 d'entre elles voient la LCR dépasser LO.

RAIDISSEMENT

De fait, Lutte ouvrière paie assez nettement son raidissement de l'entre-deux tours de la présidentielle, qui n'a visiblement pas été compris par son électorat. Une tendance minoritaire de LO s'était émue de la crispation « isolationniste » de son organisation et avait déploré l'absence d'accord aux élections législatives avec la LCR.

A l'exception notable de Bourges (Cher), où Lutte ouvrière enregistre son meilleur résultat avec 3,26 % des voix, cette organisation confirme qu'elle ne dispose de réels bastions que dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme et la Haute-Marne. La LCR, elle, fait son meilleur score dans le 18e arrondissement de Paris, où elle présentait Olivier Besancenot, qui, avec 5,47 % des suffrages exprimés, fait mieux qu'à la présidentielle.

Si l'extrême gauche fait jeu égal, voire surclasse les candidatures du PCF là où celles-ci ne relevaient ni des candidatures uniques de gauche ni des candidatures avec soutien du PS, son résultat global – 2,87 % des suffrages exprimés – ne parvient pas à confirmer la percée opérée lors de la présidentielle. *« Une partie de notre public s'est abstenue, une partie a du mal à faire le lien entre Olivier Besancenot et la LCR et une petite frange de l'électorat a dû faire un vote utile pour le PS »*, reconnaît François Sabado, de la LCR. Lundi, la LCR a indiqué qu'elle ne donnerait pas de consigne de vote *« lors des affrontements gauche-droite »* du second tour des législatives, mais appelle à *« voter pour le candidat de gauche »* dans le cas d'une présence du Front national au second tour. Elle ne donne pas de consigne à ses électeurs dans le cas de duels droite-Front national. De son côté, Arlette Laguiller a appelé, dans un communiqué, à *« voter pour les candidats du Parti communiste là où ils sont opposés à un candidat du Front national »*.

Caroline Monnot

L'UMP se maintient dans deux triangulaires

JEAN-CLAUDE GAUDIN, président de la commission d'investiture de l'Union pour la majorité présidentielle, a annoncé, lundi 10 juin, le maintien des candidats de l'UMP dans les deux triangulaires où la droite est arrivée en troisième position, en estimant qu'il n'y a *« aucun risque »* d'élection des représentants du Front national. Ces deux circonscriptions sont la 2e du Gard et la 13e du Rhône. *« A aucun endroit, le maintien de l'un de nos candidats ne peut faciliter l'élection d'un député du FN. Nous pensons même que, dans un cas particulier* [13e circonscription du Rhône], *il vaut mieux que notre candidat reste et que c'est un meilleur rempart pour éviter l'élection d'un député du FN »*, a dit M. Gaudin. Interrogé sur la position de l'UMP en cas de duel entre la gauche et le FN, le maire de Marseille a affirmé : *« Aucun département n'a besoin de l'élection d'un député du FN. La consigne est donnée. »*

DÉPÊCHES

■ **RETRAIT : le Parti socialiste a décidé, lundi 10 juin, de retirer son candidat** dans la 4e circonscription du Vaucluse, afin d'éviter l'élection du maire d'Orange, Jacques Bompard (FN). Ce candidat, Jean-Pierre Lambertin, est arrivé en troisième position du premier tour des législatives avec 25,06 % des voix, derrière Thierry Mariani (UMP-RPR), député sortant (35,23 %), et M. Bompard (34,06 %).

■ **ANNULATION : 5 000 bulletins au nom de Dominique Hummel, candidat de l'UMP** dans la 1re circonscription de la Vienne, ont été annulés par la commission de recensement des votes, parce qu'ils comportaient la mention *« Génération terrain, génération Raffarin »*. Le code électoral stipule que les bulletins de vote ne doivent mentionner que les noms du candidat et de son suppléant. M. Hummel est candidat contre le député socialiste sortant, Alain Clayes, trésorier du PS.

SOCIÉTÉ

LOGEMENT

La **CHUTE MORTELLE** de Bilal, 4 ans, dans la gaine d'un ascenseur d'un immeuble HLM de Strasbourg, le 19 mai, pose la question de la sécurité dans les ascenseurs, en particulier dans les immeubles des quartiers défavorisés. Si des **DÉGRADATIONS** expliquent nombre des dysfonctionnements, le relâchement de certains organismes logeurs dans l'entretien ainsi que la vétusté de certains appareils sont mis en cause. A Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), un an après la mort d'un enfant suite à une chute, des actes de malveillance mais aussi une **DÉFAILLANCE DANS LA MAINTENANCE** de l'ascenseur semblent expliquer le drame. Un réparateur d'ascenseurs témoigne de ses relations difficiles avec les jeunes des cités, de la **MANIPULATION DES SERRURES** et du soin variable des organismes HLM à l'égard de la sécurité.

La sécurité des ascenseurs, baromètre de l'habitat social

La mort de Bilal, 4 ans, le 19 mai dans la cité de la Meinau, à Strasbourg, met en lumière les dysfonctionnements de nombre d'appareils dans les quartiers défavorisés. Une enquête du ministère du logement évalue à 3 milliards d'euros le coût d'une remise en état générale

AUX YEUX DE TOUS ses proches et de nombreux observateurs, Bilal Wahibi est devenu le symbole de l'injustice sociale qui mine les banlieues défavorisées. Le 19 mai, ce petit garçon de 4 ans est mort en tombant dans la gaine de l'ascenseur d'un immeuble HLM de La Meinau, un quartier déshérité de Strasbourg. Il était parvenu à ouvrir la porte palière de l'appareil, malgré l'absence de la cabine, et avait basculé dans le vide.

Comment expliquer une telle anomalie ? *« Malveillance »*, ont répondu l'organisme HLM propriétaire de l'immeuble, CUS Habitat, et AMS, la société chargée de l'entretien de l'ascenseur ; la porte palière a été déverrouillée par *« quelqu'un qui n'était pas habilité à le faire »*. Le père de la victime, Zakaria Wahibi, a rejeté l'argument, en rappelant que l'appareil était déjà tombé en panne à maintes reprises. L'information judiciaire ouverte par le parquet de Strasbourg identifiera peut-être les causes de l'accident. En attendant, le décès de Bilal a été analysé comme l'illustration – et aussi la conséquence – de la profonde misère des banlieues. Quarante-huit heures après le drame, le sociologue Philippe Bataille déplorait que les thématiques liées à l'insécurité monopolisent le débat, alors que *« certaines questions strictement urbaines »*, tournant autour de la vie de tous les jours dans les grands ensembles, sont totalement éludées.

Il est vrai que les pannes et les accidents d'ascenseur nourrissent la chronique quotidienne des quartiers populaires. A La Courneuve (Seine-Saint-Denis), lors d'un comité de voisinage, plusieurs jeunes s'étaient plaints, en octobre 2001, des multiples avaries qui paralysent les appareils durant des semaines à la Cité des 4 000.

Cinq mois plus tôt, à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le petit Fethi avait trouvé la mort dans les mêmes circonstances que Bilal. En juillet 2000, dans une tour HLM à Sèvres (Hauts-de-Seine), une cabine avait chuté de plusieurs étages avant de remonter brusquement, sous l'action des contrepoids, et de s'écraser dans le niveau supérieur de l'immeuble. Bilan : une femme grièvement blessée.

Pourtant, les bailleurs sociaux ne se contentent pas d'un *« entretien au rabais »*, assure-t-on à l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm). Chaque ascenseur est, en principe, inspecté une fois par mois et ses organes vitaux (câbles, parachutes...) sont examinés à la loupe plusieurs fois par an. De plus, souligne Frédéric Paul, délégué au développement professionnel à l'Unfohlm, la plupart des organismes font également intervenir des contrôleurs techniques qui vérifient la qualité du travail de maintenance.

Mais de telles précautions n'empêchent pas toujours les tragédies. Et les déprédations n'expliquent pas tout, comme le déclarait, il y a un an, Marie-Noëlle Lienemann, alors secrétaire d'Etat au logement : *« Il y a peut-être du sabotage*, affirmait-elle, le 22 juin 2001, à la tribune du congrès de l'Unfohlm, en faisant allusion à l'accident de Clichy-sous-Bois. *Mais, s'il n'y a pas un entretien régulier des parties communes, s'il n'y a pas une gestion de proximité optimale, nous n'arriverons pas à conjurer ce type de drame. »* Elle ajoute aujourd'hui : *« certains organismes ont baissé les bras »*. En règle générale, il s'agit de bailleurs en butte à de graves problèmes financiers, que la Caisse de garantie du logement locatif social tente de résoudre. *« On ne peut pas demander d'entretenir convenablement plus de 10 000 logements avec seulement quelques millions de francs »*, déclarait, sous le sceau de l'anonymat, un directeur d'office HLM à *L'Humanité hebdo* du 25-26 mai.

Faut-il en conclure qu'il existe un ascenseur pour les riches, sûr, bien entretenu, et un ascenseur pour les pauvres, dangereux, en mauvais état ? *« Non »*, répond Jean-Claude Lemonnier, employé pendant trente-sept ans chez un grand ascenseuriste. Le parc immobilier privé n'est, en effet, pas épargné par les accidents graves. Octobre 1996 : rue de La Faisanderie, dans le 16e arrondissement de Paris, un câble cède, la cabine dégringole de six étages, un blessé grave. Avril 2001, dans une résidence de l'Alpe-d'Huez (Isère) : un enfant meurt en chutant dans une fosse d'ascenseur. Le scénario se reproduit au mois de décembre, dans le centre France Télécom d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) : cette fois, c'est un employé d'une société de nettoyage qui perd la vie.

Dans certaines copropriétés privées, l'entretien s'avère extrêmement compliqué à assurer : les installations datent de l'entre-deux-guerres et les pièces sont devenues introuvables, explique Bernard Quignard, auteur d'*Ascenseur et copropriété* (Eyrolles, 2000). Une telle ancienneté constitue *« un facteur de risques »*, reconnaît Gérard Chambard, de la fédération des ascenseurs.

> Chaque agent entretient à lui seul 130 à 140 appareils contre 70 en 1980

Enfin, qu'il s'agisse d'un immeuble bourgeois ou d'une tour HLM, la maintenance se révèle parfois insuffisante. Jadis, elle incombait souvent au constructeur ou à l'installateur de l'appareil, explique Noël Taillandier, expert en ascenseurs près de la cour d'appel de Paris. Mais, depuis plusieurs années, les maîtres d'ouvrage sont tenus de lancer des appels d'offres pour octroyer les marchés d'entretien. Souvent, c'est le moins-disant qui rafle la mise. *« Du coup, les prix se sont tassés et les prestations avec »*, affirme Noël Taillandier.

En outre, la charge de travail des techniciens semble s'être alourdie. *« Au début des années 1980*, poursuit Noël Taillandier, *chaque agent avait entre 60 et 70 appareils à suivre. Aujourd'hui, ce sont parfois 130, voire 140. »* Et le phénomène n'a fait que s'aggraver avec le passage aux 35 heures, d'après Robert Pelletier, de la coordination CGT-ascenseurs. Aujourd'hui, les agents chargés de l'entretien ne sont pas en mesure d'honorer toutes les visites mensuelles prévues dans le cadre de leur tournée, conclut le syndicaliste.

Les accidents d'ascenseurs sont rares en France, *« ce qui permet de confirmer que ce mode de transport reste le plus fiable »*, écrit Bernard Quignard dans son ouvrage. Cela étant, le fait que les vieux appareils obéissent à des normes de l'époque où ils ont été installés pose problème. Mme Lienemann a d'ailleurs créé, en 2001, un groupe de travail pour apporter des solutions. Ce dernier n'a pas encore rendu ses conclusions. Mais dix-sept *« risques principaux »* ont été identifiés dont six sont à l'origine d'accidents graves ou mortels, indique-t-on à la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC) : arrêt de la cabine au-dessus ou en dessous du palier, déverrouillage des portes palières, etc. Au total, il en coûterait 3 milliards d'euros hors taxes pour gommer les dix-sept défauts recensés, précise-t-on à la DGUHC.

Un tel effort de modernisation ne peut pas être accompli du jour au lendemain. Le groupe de travail devra donc proposer des priorités. Parallèlement, Gilles de Robien, ministre du logement, devrait annoncer, d'ici à la fin du mois, des mesures réglementaires pour renforcer la sécurité.

Bertrand Bissuel

La chute mortelle de Fethi, neuf ans, reste inexpliquée

Vandalisme et mauvais entretien semblent s'être conjugués dans le drame de Clichy-sous-Bois en mai 2001

TOUFIK HOURRI en est intimement persuadé : le décès de son fils *« n'a rien à voir avec la malveillance »*. Si Fethi a fait une chute mortelle dans une gaine d'ascenseur, il y a un an à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), c'est à cause d'*« un manque de sécurité »*.

Le 28 mai 2001, le petit garçon, âgé de 9 ans à peine, avait perdu la vie après être tombé de 13 étages. La porte palière de l'ascenseur, qu'il venait d'ouvrir, donnait sur le vide, car la cabine se trouvait à un étage supérieur. Cette anomalie, Fethi n'avait pas eu le temps d'en prendre conscience : emporté par son élan, il avait basculé dans la fosse.

« Acte de vandalisme », avait plaidé l'office public interdépartemental d'aménagement et de construction de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (Opievoy), organisme HLM qui possède l'immeuble. *« Des personnes ont déverrouillé le système de sécurité des portes palières* (...), *dont seuls les pompiers et* [les] *services de secours possèdent les clés »*, affirmait l'office dans un communiqué dès le lendemain du drame. Peu après l'accident, le parquet de Bobigny a réclamé une première expertise. Huit jours après le décès de Fethi, elle concluait que la cabine de l'ascenseur avait été bloquée depuis le rez-de-chaussée à l'aide d'une clé triangulaire prévue à cet effet. En outre, une manivelle de verrouillage était endommagée au 13e étage, ce qui permettait d'actionner la porte palière manuellement.

Soucieux de déterminer les responsabilités dans cette affaire, le ministère public a ouvert, le 5 juin 2001, une information judiciaire contre X... pour *« homicide involontaire par manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence »* et confié le dossier à la juge d'instruction Nathalie Turquey. Celle-ci a désigné un autre expert, Noël Taillandier, pour qu'il éclaircisse les circonstances de l'accident.

Depuis, l'enquête suit son cours. Le rapport d'expertise devrait être communiqué à la magistrate dans les jours à venir. Pour l'heure, aucune mise en examen n'a été prononcée, indique Christophe Teissier, le secrétaire général du parquet de Bobigny. Pourtant, ce ne sont pas les éléments à charge qui manquent, assure Me Stéphane Levildier, l'avocat de Toufik Hourri. D'après lui, deux personnes morales, au moins, devraient être mises en cause : l'Opievoy et sa filiale Orly-Parc, une SA d'HLM que l'office a rachetée il y a un an et demi.

Jusqu'au 1er janvier 2001, l'immeuble où vivaient Fethi et ses proches appartenait à Orly-Parc. Or, selon un rapport de la Mission interministérielle d'inspection du logement social (Miilos), remis en août 2001 et versé au dossier d'instruction, cet organisme HLM n'a pas assumé sa *« mission première »*, qui consistait à *« assurer la sécurité quotidienne des locataires »*.

DES INCIDENTS ANTÉRIEURS

En 1995 puis en 1999, la Mission d'inspection avait déjà dénoncé, dans deux rapports, *« un retard important dans la réhabilitation et la maintenance du parc* [de logements], *particulièrement sur le site de Clichy-sous-Bois »*. Dès 1995, rappelle la Miilos, la société Kone, chargée de l'entretien des ascenseurs, avait signalé à la SA d'HLM la détérioration d'une cabine, suite *« à un déverrouillage du système de sécurité des portes palières »* dans un des immeubles sis à Clichy. D'autres alertes du même type avaient été signifiées à Orly-Parc en mars et en juillet 1999. Mais celle-ci *« n'a réalisé que des travaux ponctuels »*, fustige la Miilos.

Le 12 avril 2001, dans l'immeuble où résidait la famille Hourri, la porte palière de l'ascenseur a été déverrouillée au 15e étage. Orly-Parc a porté plainte au commissariat, signalé l'incident à la mairie, relancé Kone *« pour des interventions les plus rapides possible »* et placardé des affichettes ornées d'une tête de mort. *« DANGER ! »* pouvait-on lire sur ce mot d'information, signé par le chef d'agence de la SA d'HLM. Celui-ci invitait les résidants à *« vérifier la présence de la cabine d'ascenseur avant de pénétrer dans celui-ci »*, en précisant que *« les systèmes de sécurité des portes palières des ascenseurs* [avaient] *été retirés par acte de vandalisme »*. Un mois et demi plus tard, Fethi s'écrasait au fond de la *« cuvette »* d'ascenseur.

Ne pouvait-on pas condamner l'accès à l'ascenseur ? Thierry Guillien, directeur adjoint du patrimoine à l'Opievoy, en doute : cela aurait provoqué la colère des résidents. L'office HLM va changer toutes les portes palières des ascenseurs dans ses immeubles à Clichy. En attendant le début des travaux – en principe en septembre –, l'Opievoy a déjà augmenté les crédits d'entretien dédiés à ce site. De plus, des alarmes sonores et visuelles ont été installées pour signaler l'ouverture intempestive des portes palières.

Claude Dilain, le maire (PS) de Clichy-sous-Bois, reconnaît que de gros efforts ont été consentis depuis la mort du petit Fethi. Mais il ne comprend pas que des quartiers d'habitat social se soient retrouvés dans un tel *« état d'abandon »*. *« Le vandalisme ne peut pas tout expliquer. Les bailleurs sociaux traitent-ils équitablement leur patrimoine ? J'ai peur de la réponse. »*

B. Bi.

60 millions de déplacements par jour

● **Fréquentation.** D'après la direction générale à l'urbanisme, à l'habitat et à la construction (DGUHC) du ministère du logement, il y a environ 450 000 ascenseurs en France, qui effectuent, chaque jour, quelque 60 millions de déplacements. Cent millions d'usagers empruntent quotidiennement ce type d'appareils, selon Bernard Quignard, auteur d'*Ascenseur et copropriété* (Eyrolles, octobre 2000).

● **Etat du parc.** D'après la Fédération des ascenseurs, 60 % des appareils ont été installés avant 1980 ; 7 % sont même antérieurs aux années 1960. Un ascenseur sur deux équipe un immeuble d'habitation , le reste se répartit entre les bureaux, les lieux publics, les locaux industriels et commerciaux.

● **Accidents.** De 1996 à 2001, 17 agents chargés de l'entretien ou du dépannage ont été victimes d'un accident *« grave ou mortel »* au cours d'une intervention, d'après la DGUHC, qui cite des statistiques du ministère du travail ; *« quatre ou cinq »* personnes sont décédées. D'autre part, 900 usagers ont été victimes d'un accident entre 1996 et 2000 ; cinq d'entre eux – *« pas plus »*, précise-t-on à la DGUHC – sont morts. Enfin, chaque année, quelque 126 000 personnes sont momentanément bloquées dans une cabine d'ascenseur, indique la DGUHC.

Luc, réparateur, témoigne : un métier plus difficile à exercer dans les cités HLM

DEPUIS LA FIN des années 1990, Luc entretient et répare des ascenseurs. Après avoir sillonné des secteurs plutôt résidentiels de la région parisienne, il intervient aujourd'hui dans des quartiers d'habitat social d'Ile-de-France : Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne... *« C'est plus difficile »* d'exercer ce métier dans des cités HLM, confie-t-il.

Les appareils sont souvent plus sales ou plus dégradés, des usagers urinent dans les cabines et, dans certains cas, il vaut mieux éviter les attroupements d'adolescents au pied des immeubles, surtout quand ceux-ci sont âgés d'une quinzaine d'années. *« Les 17-18 ans, eux, ils ne nous prennent pas la tête. Ils fument leurs joints tranquilles »*, estime-t-il.

Luc n'a jamais été agressé mais il s'est *« déjà fait casser la voiture à deux reprises »*. D'après lui, de tels gestes étaient plus motivés par le désir d'*« emmerder »* que de *« voler »*. *« Ils croient trouver des mines d'or*, dit-il, *mais, il n'y a rien d'intéressant à dérober dans nos véhicules, mis à part les clés de portes palières, peut-être. »* Du coup, il gare parfois sa voiture assez loin de l'immeuble ou du quartier où il intervient. Mais il n'a jamais rebroussé chemin sous prétexte que l'insécurité était trop grande. Plusieurs de ses collègues, en revanche, évitent d'aller dans certains quartiers durant l'après-midi et la soirée ; ils s'y rendent *« le matin seulement »*, rapporte Luc.

En inspectant des ascenseurs, il lui est déjà arrivé de trouver des produits stupéfiants. *« Des barrettes de shit, uniquement ; jamais de "poudre" »*, précise-t-il. Dans ces cas-là, Luc fait comme s'il n'avait rien vu, pour ne pas s'attirer d'ennuis : *« Il vaut mieux être copain avec eux. » « Une fois, des collègues ont même trouvé une arme sur un toit de cabine*, ajoute-t-il. *Il me semble que c'était un fusil .»*

USAGE INTENSIF ET BRUTAL

D'après Luc, les problèmes d'ascenseurs sont plus aigus dans l'habitat social. Mais un tel phénomène tient surtout à l'usage intensif et, parfois, brutal des appareils. Dans un immeuble HLM qui abrite des familles nombreuses, les mouvements d'ascenseurs sont plus fréquents que dans une copropriété sise au cœur d'un quartier bourgeois ; en outre, souligne Luc, *« le risque de manipuler les serrures est plus élevé »*. Cela étant, *« il n'y a pas trop de grosses casses »* ; des pannes, oui, mais pas de sinistres majeurs. A-t-il déjà vu des immeubles laissés à l'abandon au cours de ses tournées ? Pas réellement.

Certains bailleurs sociaux sont moins dynamiques ou moins sourcilleux que d'autres pour entretenir et rafistoler leur patrimoine, explique-t-il. A l'inverse, des offices ne regardent pas à la dépense. L'un d'eux a même changé toutes les portes palières dans des immeubles pourtant promis à la démolition : *« Ils voulaient être clairs au niveau de la sécurité »*, résume Luc.

B. Bi.

Recrutez aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

Avec 1800 apprentis le CFA SUP 2000 est le leader de la formation universitaire en APPRENTISSAGE dans les domaines **du commerce, de la gestion, de la comptabilité, de l'informatique, de l'assurance et des techniques industrielles.**

Pour en savoir plus sur l'apprentissage universitaire appelez Virginie au 01 43 53 67 95

CFA SUP 2000

Vous savez où vous mettez les pieds.

Le médecin de Salon-de-Provence utilisait ses patients comme cobayes

Il rédigeait de faux « consentements éclairés »

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MARSEILLE

MARSEILLE
de notre correspondant

Une peine de quatre ans de prison avec sursis, une amende de 150 000 euros et une interdiction d'exercer la médecine pendant cinq années ont été requises, lundi 10 juin, devant la 6e chambre correctionnelle de Marseille, contre le docteur Gilbert Meridjen, 48 ans, médecin généraliste de Mallemort, près de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). En vingt ans d'exercice, ce *« bon docteur »* avait gagné la confiance des habitants de son village.

Devenu médecin investigateur pour des laboratoires privés de recherches biomédicales en 1993, il a usé de ce crédit pour mener à bien des essais de médicaments en phase d'expérimentation sur l'homme, préalable à une autorisation de mise sur le marché. Dans ce village, des dizaines de patients ont servi de « cobayes ». La plupart d'entre eux l'ont appris en juin 2000, après le dépôt d'une plainte de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Jugé deux ans plus tard pour escroqueries, faux et usage de faux, le médecin a confessé ses dérives, qui l'avaient conduit à monter de faux dossiers d'essais thérapeutiques. *« Je reconnais mes fautes,* a-t-il déclaré dès l'ouverture de son procès. *Je suis très triste d'avoir signé de faux documents, mais je ne peux pas accepter qu'on m'accuse d'avoir porté atteinte à la santé de mes patients. »*

« C'ÉTAIT POUR LEUR BIEN »

En 1999, deux laboratoires, Astra France et Glaxo Wellcome, lui avaient confié quatre recherches biomédicales visant à tester diverses molécules pour traiter le reflux gastro-œsophagien, le côlon irritable et le diabète. *« Il ne s'agit pas de tester du chewing-gum mais de recherches sur la toxicité éventuelle de médicaments, d'effets secondaires »,* a souligné la présidente du tribunal, Monique Sakri, en brandissant une enveloppe pleine de *« consentements éclairés du patient »*. Une trentaine de faux... Durant l'instruction judiciaire, le médecin avait justifié ses irrégularités par *« le profil psychologique particulier »* de ses patients. Il avait ainsi déclaré : *« C'était pour leur bien, pourquoi leur dire ? »*

Ces propos ont stupéfié la présidente du tribunal : *« Mais vous n'êtes pas Dieu, vous n'avez pas le droit d'enlever à quelqu'un le droit de donner son consentement. »* Une patiente, dépendante du tabac, avait ainsi ingurgité les gélules du docteur Meridjen, croyant pouvoir cesser de fumer ses trois paquets de cigarettes quotidiens alors qu'elle ingérait un traitement pour le côlon irritable. Lorsque cette patiente s'était plainte de constipation – l'un des effets secondaires de cette molécule –, son médecin l'avait rassurée : *« C'est pas grave, on double la dose et vous mangerez des kiwis et de la compote. »*

Adepte d'une *« thérapie très humaniste »* dans laquelle *« la relation médecin-malade domine tout »*, le prévenu a partiellement reconnu la fabrication ou l'usage de faux comptes-rendus d'électrocardiogrammes ou de coloscopies, des examens réclamés par les laboratoires avant d'inclure les patients dans les protocoles de recherche. *« Pourquoi j'ai fait cela ? Je n'ai toujours pas de réponse claire et précise. La pression des labos était telle... »*

« DÉFÉRENCE MÉDIÉVALE »

Tout au long de l'enquête, Gilbert Meridjen avait accusé le laboratoire Glaxo et ses attachés de recherche clinique d'avoir confectionné ces faux. Un temps soupçonnée par le juge d'instruction, la complicité du laboratoire a été clairement écartée. Glaxo ne rémunérait pas ses attachés de recherche clinique au nombre de patients inclus dans les protocoles, et c'est justement le grand nombre de « cobayes » à Mallemort qui avait conduit à un audit.

Mais le soupçon et la *« diffamation »* demeurent, a déploré Me Yves Leborgne, défenseur du laboratoire, partie civile. L'avocat a demandé au tribunal de reconnaître Glaxo comme *« une vraie victime »*, de refuser d'opposer *« le beau métier de médecin au grand capital »* : *« Si vous accréditez l'idée que le pouvoir de l'argent corrompt la médecine de base, des recherches que nous menons connaîtront peut-être une difficulté. »*

Les avocats des patients grugés ont déploré *« vingt années de confiance piétinée »*. Cette foi placée dans le docteur Meridjen était telle que sept victimes sur dix n'ont pas souhaité déposer une plainte. La présidente Sakri y a vu la marque de *« la déférence médiévale qu'a parfois le patient d'un village pour son médecin »*. Gilbert Meridjen avait délaissé son cabinet pour gérer sa propre société de recherches biomédicales, Point Médica. Selon le procureur Marc Cimamonti, c'est d'ailleurs en voulant devenir un chef d'entreprise, *« mais dévoyé, malhonnête »*, qu'il a *« bafoué sa qualité de médecin »*.

Ce reniement du serment d'Hippocrate et *« l'organisation d'une activité de faussaire »* ont été opérés, selon le procureur, dans un but lucratif. En 1998, le travail de médecin investigateur de Gilbert Meridjen lui avait rapporté 500 000 francs (plus de 76 000 euros). Aux réquisitions d'une *« peine exemplaire et dissuasive »* les défenseurs du médecin de Mallemort, Mes Cécilia Mantet et Thierry Opsital, ont opposé une *« nécessité absolue d'indulgence »*. *« On veut en faire un mélange de docteur Mabuse et de docteur Petiot, mais le docteur Meridjen n'est pas un monstre »,* a observé Me Ospital. Jugement le 1er juillet.

Luc Leroux

François Besse, pour les psychiatres, est « réadaptable à la vie d'un homme libre »

Après 18 ans derrière les barreaux, l'ancien complice de Jacques Mesrine a, selon eux, profondément mûri et est devenu un autre homme

FACE aux juges, lorsqu'il parle, le ton est toujours égal, calme. Celui d'un homme en paix avec lui-même, après avoir été en opposition, durant des décennies, avec la société. Souvent, ses yeux se ferment. Et ce sont comme de longues inspirations. François Besse, lundi 10 juin, parle de sa détention, « sa » prison. Réveil à 5 heures, travail à 7 h 30. Formé aux métiers du son, il restaure, pour l'Institut national de l'audiovisuel, des bandes sonores enregistrées. Etudes. Sport en fin d'après-midi.

A 58 ans, l'ancien complice de Jacques Mesrine est retraité d'une carrière de braqueur multirécidiviste auréolée d'une demi-douzaine d'évasions retentissantes. Arrêté pour la dernière fois au Maroc, en 1994, l'homme, au total, a déjà passé dix-huit années derrière les barreaux, dont dix à l'isolement. Ses peines, au gré des évasions, se sont accumulées : 15 ans, 5 ans, 8 ans... qu'il lui faut encore purger chacune. A moins qu'une confusion de toutes ces peines ne soit prononcée, en même temps que la décision que doit prendre la cour d'assises de Paris, qui examine, depuis le 4 juin, les six affaires qui lui sont encore opposées (*Le Monde* des 6, 7 et 8 juin).

Depuis qu'il a passé l'équivalent du baccalauréat en détention, il y a trois ans, François Besse étudie la philosophie. Il y a, chez ce détenu à la mise austère, un peu des stoïciens, l'héritage d'Epictète. Il dit ainsi faire aujourd'hui la distinction : ce qui dépend de lui, ce qui dépend des autres. Une approche des fondements de la responsabilité. François Besse livre tout, reconnaît tout : ses braquages, ses cavales européennes, ses évasions, jusqu'à sa participation à celle, en novembre 1986, par hélicoptère, d'un membre du « gang des postiches » de la prison de Rome, sur laquelle il s'était jusqu'à présent montré muet.

Il a déjà prévenu : *« J'essaie d'expliquer. Absolument pas de justifier. »* Il confesse : *« J'ai pleine conscience du mal que j'ai pu faire aux autres. A l'époque, j'étais dans une forme de déterminisme qui excluait le doute* (...). *Or, quand vous ne doutez pas, vous avez l'impression d'être le maître de la situation. »* Ainsi, la philosophie, le travail sur soi, l'ont transformé. L'homme s'est fait le fossoyeur des rêves de toute-puissance et de son désir de fuite pour échapper à la réalité.

« RÉFLEXION SUR LUI-MÊME »

« J'ai rarement rencontré dans ma carrière une personne aussi riche que la sienne », déclare Christian Gay, dernier expert psychiatre, fin 1999, à l'avoir rencontré. *« C'est un homme parti de rien, totalement autodidacte, qui avait* [lors de l'entretien] *une clairvoyance, un jugement tout à fait extraordinaire et qui est arrivé à une sagesse et une réflexion sur lui-même. Il respecte les individus et l'ordre. C'est quelqu'un d'humain. »*

D'autres experts enchérissent : *« C'est un homme vieilli prématurément »* qui a développé *« une éthique personnelle »*, mû par *« un besoin de s'élever »*. Une psychologue : *« François Besse s'est évadé par les études. »* L'intéressé : *« Ce n'est pas une évasion, car ce serait encore une illusion. J'ai besoin de savoir qui je suis et ce que je fais. C'est un questionnement. »* Il explique ainsi son passage des mauvaises fréquentations d'hier à ses lectures d'aujourd'hui. Et, à chacune des victimes blessées par balle perdue ou prises en otage il y a vingt-quatre ans, il a demandé pardon.

François Besse, selon les experts, est *« réadaptable à la vie d'un homme libre »*. Le docteur Gay relève *« trois facteurs de stabilisation »* : son âge, sa paternité – il est père d'une enfant de 8 ans, née juste avant sa dernière arrestation –, son insertion sociale pendant les douze années de sa dernière cavale. L'expert dit plusieurs fois : *« Ce n'est pas un violent et je n'ai retrouvé, chez lui, aucun des signes que l'on retrouve chez les personnalités antisociales. »*

« Est-il tout à fait un autre homme ? », demande Dominique Coujard, le président. *«* [Entre 1978 et maintenant], *ce sont deux personnalités opposées. » « La transformation en bien est-elle définitive ? »*, veut s'assurer une jurée. *« Il y a une évolution considérable. Je ne vois pas comment on pourrait retourner en arrière. »* L'avocat général Philippe Bilger : *« A la manière de Gide qui disait "Deviens ce que tu es", peut-on dire qu'il a développé des choses qui existaient déjà en lui ? » « Je suis entièrement d'accord. »* Alors Me Henri Leclerc, en défense, avant que l'expert dise ne pas pouvoir répondre : *« Est-il nécessaire que cet homme ait une longue peine ? »*

Jean-Michel Dumay

Les généralistes poursuivent la grève des gardes malgré la consultation à 20 euros

Ils réclament des négociations notamment sur la permanence des soins

TOUT n'est pas réglé avec les 20 euros. Tel est, en substance, le message lancé, samedi 8 juin, par la Coordination nationale indépendante des médecins généralistes à l'attention du gouvernement. Réunie en assemblée générale à Clamart (Hauts-de-Seine), la Coordination – qui assure représenter quelque 30 000 praticiens – s'est déclarée satisfaite de l'accord tarifaire signé le 5 juin entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et les syndicats de médecins portant notamment la consultation à 20 euros. *« Nous notons le caractère positif de cette décision qui propose des recommandations de maîtrise médicalisée sans les assortir de sanctions »*, souligne la Coordination. C'est pourquoi elle s'est déclarée *« à l'unanimité »* favorable à la prescription de médicaments génériques, inscrite dans l'accord au titre des contreparties, et a appelé les généralistes à suspendre le mouvement de déconventionnement.

« L'une des origines du malaise des médecins réside dans l'insupportable subordination des praticiens aux Caisses et dans l'assujettissement de leurs revenus aux dépenses de santé, ce qui est contraire à l'éthique », précise la Coordination.

Parce que la revalorisation tarifaire n'est qu'une *« première étape »*, les lettres de déconventionnement seront néanmoins *« gardées en réserve jusqu'à la fin du mouvement »*, et la télétransmission des feuilles de soins, *« non évoquée dans l'accord »*, ne reprendra pas. Surtout, la grève des gardes *« continue »* tant que *« les grands chantiers du système de soins et de la médecine de demain ne seront pas ouverts »*, indiquent les porte-parole de la Coordination.

TROIS AXES DE REVENDICATION

Les médecins demandent au ministère de la santé l'ouverture de négociations sur trois grands thèmes : la permanence des soins, la démographie médicale et le statut fiscal et social du généraliste. Dans une lettre envoyée le 7 juin à Jean-François Mattei, ministre de la santé, la Coordination réclame *« une audience urgente »* afin d'aborder ces sujets *« qui ne sont pas du ressort de la convention »*.

« Dans notre grève, nous avons toujours mis en avant la pénibilité du travail », rappelle Jean-Paul Hamon, l'un des porte-parole de la Coordination. *« La grève des gardes se poursuivra tant qu'une régulation des appels ne sera pas mise en place »*, explique-t-il. La Coordination souhaite que l'obligation de la permanence des soins ne soit plus inscrite dans le code de déontologie des médecins, mais qu'elle s'organise sur la base du volontariat et qu'elle soit mieux rémunérée. En outre, afin d'encourager les généralistes à s'installer dans les zones où la démographie médicale est déficitaire, les *« coordonnés »*, comme ils s'appellent entre eux, réclament une incitation fiscale *« comparable à celle des zones franches »*.

« Nous remercions chaleureusement leurs patients qui les soutiennent depuis le début de leur mouvement », a précisé la Coordination. Selon un sondage paru dans le *Journal du dimanche* du 9 juin, 95 % des patients se disent prêts à accepter les génériques lorsqu'ils sont prescrits par leur médecin.

Sandrine Blanchard

Aucun délai de prescription dans les affaires d'amiante

LA COUR D'APPEL de Rennes a reconnu, mercredi 5 juin, le droit à l'indemnisation d'anciens salariés de la Direction des constructions navales (DCN), malades du fait d'une exposition professionnelle à l'amiante et qui avaient été déboutés au motif de la prescription. La juridiction a infirmé une décision de juin 2001 du tribunal des affaires de la sécurité sociale de Brest qui avait reconnu la *« faute inexcusable »* de la DCN, mais n'avait toutefois accordé d'indemnités qu'aux victimes qui n'avaient pas dépassé un délai de deux ans entre la constatation de leur maladie professionnelle et le dépôt de leur plainte.

Se fondant sur la loi sur la Sécurité sociale du 21 décembre 2001, la cour d'appel de Rennes a jugé que les droits à indemnisation *« sont rouverts au profit des salariés victimes d'affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante (...) dès lors qu'ils ont fait l'objet d'une première constatation médicale entre le 1er juillet 1947 et l'entrée en vigueur de la loi »*.

DÉPÊCHES

■ **INTEMPÉRIES : les habitants des communes sinistrées par les violents orages, survenus jeudi 6 juin en Isère,** où une personne âgée a péri noyée dans sa cave, seront indemnisés et le sinistre sera classé catastrophe naturelle, a assuré, lundi 10 juin, le préfet de l'Isère, Alain Rondepierre. Les habitants de cinq maisons ont été évacués dans la soirée de samedi, à Massieu, car des fissures avaient été localisées dans la colline qui les surplombe, et n'avaient pas réintégré leur domicile lundi en fin d'après-midi.

■ **JUSTICE : deux sourds-muets originaires des pays de l'Est ont été mis en examen et écroués pour *« proxénétisme aggravé »***, à Paris, après avoir obligé huit jeunes femmes russes, ukrainiennes et polonaises souffrant du même handicap, à se prostituer à leur bénéfice. Les deux hommes, âgés de 38 et 22 ans, forçaient leurs victimes, pour la plupart en situation irrégulière en France, à leur reverser la quasi-totalité de leurs gains.

■ **Un jeune homme de 23 ans a été mis en examen, pour *« tentative de meurtre sur un fonctionnaire de police dans l'exercice de ses fonctions »***, lundi 10 juin, à Strasbourg et écroué. Il est soupçonné d'avoir violemment frappé un policier à la tête avec un pied-de-biche, samedi 8 juin dans la soirée, au moment où celui-ci allait l'interpeller pour vol de voiture.

■ **Seize personnes ont été interpellées par les gendarmes, lundi 10 juin, pour vols avec effraction en bande organisée** dans les départements du Val-d'Oise, des Yvelines, de l'Eure et de la Seine-et-Marne. Elles sont soupçonnées d'avoir fracturé des distributeurs de billets à la voiture-bélier à l'aide de poids-lourds volés et d'avoir attaqué à main armée des camions de cigarettes. Le préjudice total est estimé à 4 millions d'euros.

8 jambon-beurre ou un vol pour Nice...?
Nice
à partir de
22.50€
aller simple
Genève
à partir de
22.50€
aller simple
easyJet.com

RÉGIONS
LÉGISLATIVES

De Dunkerque à Béziers, l'électorat du FN s'est souvent abstenu

Dans notre échantillon de dix circonscriptions où Jean-Marie Le Pen avait recueilli ses meilleurs scores au premier tour de l'élection présidentielle, le Front national a le plus souvent reculé le 9 juin. L'abstention y est supérieure à la moyenne nationale. Record à Forbach avec 49,85 %

ENTRE la présidentielle et le premier tour des législatives, pendant deux semaines, du 28 mai au 7 juin, *Le Monde* a réalisé une série d'articles pour tenter de comprendre ce qui s'était passé dans dix circonscriptions de dix départements différents, sélectionnées parmi celles qui avaient donné à Jean-Marie Le Pen ses meilleurs scores, le 21 avril. Dans cet échantillon, le président du FN avait obtenu de 25,74 % des suffrages exprimés à Dunkerque-Ouest (12e circonscription du Nord) à 29,80 % pour Nîmes II (2e du Gard), son plus fort score national.

DEUX TRIANGULAIRES

Le phénomène général de baisse du FN se produit dans ces dix circonscriptions : elles enregistrent toutes, sans exception, un recul de l'extrême droite, parfois très important. Ainsi à Forbach (Moselle), où le siège de député avait paru à la portée du FN, celui-ci passe de 29,35 % des voix à la présidentielle à 16,66 % le 9 juin.

Cette fois, les électeurs ne votaient plus pour le président du Front national, mais pour des candidats à la stature forcément moindre. Néanmoins, partout, sauf à Audincourt (4e du Doubs), le FN est en recul par rapport au premier tour des législatives de 1997. Ce reflux est souvent trop important pour s'expliquer seulement par la présence des candidats du MNR, absents il y a cinq ans. Au total, sur notre échantillon, le second tour ne verra que deux triangulaires, dans le Gard et dans l'Hérault.

Cela ne signifie pas pour autant que, d'une élection à l'autre, les électeurs de ces circonscriptions se retrouvent mieux dans l'offre politique classique. Leur malaise s'exprime notamment par une abstention particulièrement forte, plus élevée encore que la moyenne nationale de 35,58 % dans neuf circonscriptions sur dix. Là encore, Forbach se distingue. Les abstentionnistes y sont presque majoritaires : 49,85 % des inscrits.

Quant aux votants, leur choix de dimanche montre bien le glissement à droite de l'électorat en cinq ans. Presque partout dans ces circonscriptions le plus souvent très populaires, l'ex-gauche plurielle (y compris les candidats de Jean-Pierre Chevènement) recule en pourcentage par rapport à 1997. Seule exception : Dunkerque où, malgré la présence d'un divers gauche en 1997, la gauche passe de 46,26 % des voix il y a cinq ans à 52,44 % aujourd'hui.

VOTE « UTILE »

Le phénomène général de vote « utile » pour la gauche classique se retrouve dans ces dix circonscriptions. La progression des candidats de l'ex-gauche plurielle, par rapport au premier tour de la présidentielle, ne connaît aucune exception. Ce phénomène, qui s'effectue aux dépens de l'extrême gauche, est net à Dunkerque où l'ex-gauche plurielle passe de 31,28 % des suffrages le 21 avril à 52,44 % le 9 juin, tandis que l'extrême gauche perd une bonne partie de ses voix.

Service Régions, avec nos correspondants

Dunkerque : le retour de la gauche

Nord

12e circonscription

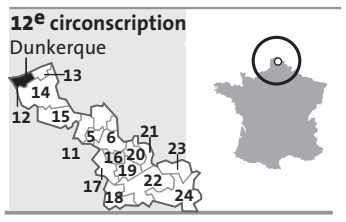

LES 41,12 % d'abstentions dans la 12e circonscription du Nord expliquent sans doute en partie le recul du FN et le ballottage favorable pour le socialiste Jean Le Garrec, qui recueille 30,45 % des voix. Alors que Jean-Marie Le Pen avait atteint le score de 25,74 % le 21 avril, la candidate FN recueille, le 9 juin, seulement 17,89 %, auxquels il faut cependant ajouter les 4,45 % du MNR. *« La représentante du FN était inconnue dans la région, cela a peut-être contribué à l'abstention des électeurs de l'extrême droite »*, suppute un militant socialiste. De 10 342 voix en 1997, l'extrême droite *[Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret]* a atteint un pic de 14 143 voix, le 21 avril, pour retomber à 8 922 voix au premier tour de l'élection législative.

« J'ai fait une forte campagne explicative sur le FN et son projet. J'ai aussi essayé de percevoir le décalage qui existe entre les lois que nous votons et la capacité à les vivre et à les appliquer sur le terrain », explique M. Le Garrec. Les différentes composantes de la gauche plurielle passent de 31,28 % des voix, le 21 avril, à 52,44 % au premier tour de l'élection législative. En revanche, l'extrême gauche recule de 10,56 points.

Forbach : le record national d'abstention

Moselle

6e circonscription

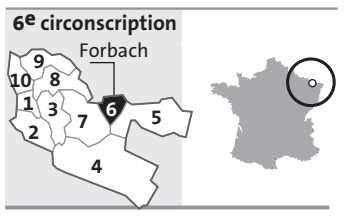

LA 6e circonscription de la Moselle avait accordé son troisième meilleur score national (29,35 %) à M. Le Pen, au premier tour de la présidentielle. Dimanche 9 juin, 49,85 % des électeurs ne se sont pas déplacés, établissant ainsi le record national de l'abstention. A Behren-lès-Forbach, près de 58 % des inscrits n'ont pas été voter. C'est aussi dans cette cité minière que le FN a réalisé son meilleur score : 23,22 % des suffrages. *« Les gens n'étaient plus mobilisés depuis la Coupe du monde de foot. Quand on frappait aux portes, on sentait qu'on gênait »*, raconte Pierre Lang, candidat (UMP-DL) en ballottage favorable (46,80 %).

La personnalité effacée du député sortant (PS), Charles Metzinger, (28,34 %), n'a pas permis d'entretenir le suspense, décourageant ainsi les électeurs de gauche d'aller voter.

Mais la démobilisation coïncide aussi avec le recul du FN. Le parti de M. Le Pen a perdu 55 % des voix acquises à la présidentielle. Yves Karmann, le candidat FN, a totalisé 16,66 % des suffrages, soit près de 5 points de moins que son prédécesseur en 1997. Les électeurs frontistes ont, eux aussi, préféré rester chez eux, pour protester.

Wissembourg : la prime à la promotion ministérielle

Bas-Rhin

8e circonscription

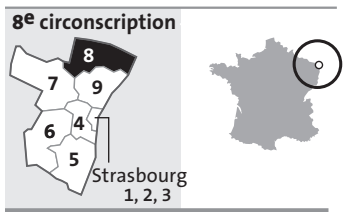

« NE CHERCHEZ pas plus loin ! Je suis un bon candidat ! » : François Loos, ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, président du Parti radical, a été réélu au premier tour avec 60,42 % des voix dans la circonscription de Wissembourg (8e du Bas-Rhin). Il explique son score par son implantation personnelle et par sa promotion ministérielle. *« Dans le monde rural, l'élection est d'abord une affaire de personne »*, souligne-t-il. Mais la forte abstention (41,83 %) semble indiquer qu'une partie des électeurs qui ont voté pour M. Le Pen à la présidentielle n'ont pas pu se résoudre à voter pour le candidat de l'UMP aux législatives. Sans doute en partie à cause de sa faible notoriété, le candidat FN, Jean-Marie Freund, est en recul par rapport au score du FN en 1997. De même, alors que M. Le Pen avait obtenu 27,49 % des voix le 21 avril, son candidat obtient 15,62 % des voix, au-dessus de la moyenne nationale. Il réalise son meilleur résultat (20,54 %) dans le canton ouvrier de Niederbronn, où le candidat PS, Pierre Mammosser, ne fait guère beaucoup mieux que dans l'ensemble de la circonscription (13,01 %). Le PS est en baisse de près de trois points par rapport aux législatives de 1997.

Sochaux : le FN éliminé

Doubs

4e circonscription

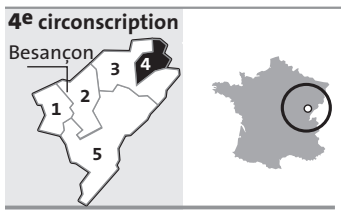

MALGRÉ ses 25,75 % au soir du 21 avril, le FN est éliminé dans la 4e circonscription du Doubs. Sa candidate, Sophie Montel (19,61 % des suffrages), y voit la conséquence de la *« candidature stupide »* d'Alain Sébille, dissident FN, qui, avec 0,91 % des suffrages, la prive de second tour. Mme Montel affirme aussi avoir souffert de l'abstention (35,81 %, contre 24,78 % le 21 avril). Avec 32,51 %, la candidate de l'UMP, Irène Tharin, améliore largement le score de la droite parlementaire. *« Les signes donnés par le gouvernement ont convaincu »*, affirme-t-elle. Elle estime disposer d'une réserve de voix chez les abstentionnistes et espère le *« retour au vote de droite classique d'électeurs du FN »*. A gauche, les appels au vote « efficace » lancés par Pierre Moscovici (PS), arrivé en tête avec 34,58 % des voix, ont été en partie entendus. Les candidats du Pôle républicain et du PCF réalisent des scores modestes (autour de 2,3 %), comme le candidat de LO (1,53 %). L'issue du second tour est incertaine. Le comportement des abstentionnistes et des électeurs du FN, qui n'a pas donné de consignes de vote, sera déterminant.

Nice : un duel UMP-FN

Alpes-Maritimes

5e circonscription

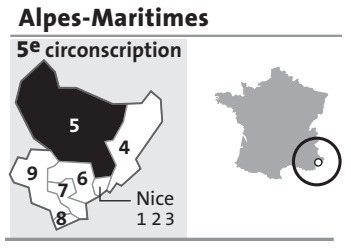

LE TAUX élevé d'abstention (38,3 %) a permis à Christian Estrosi (RPR-UMP), député sortant de la 5e circonscription des Alpes-Maritimes, d'échapper à une triangulaire au second tour. Le leader départemental de la formation chiraquienne se retrouvera, en effet, face au seul candidat du Front national, Jean Thiery, qui a été repêché malgré un score de 100 voix inférieur aux 12,5 % des inscrits. L'extrême droite ne retrouve d'ailleurs pas ses électeurs des législatives de 1997, et encore moins le score de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle : le FN passe de 15 680 à 10 321 voix.

A 47 ans, M. Estrosi, chargé des questions de sécurité au conseil national du RPR, se dirige donc vers une facile réélection. Son travail de terrain (*Le Monde* du 1er juin) lui permet de renforcer ses positions dans toute la circonscription où il obtient près de 23 000 voix (45 % des suffrages exprimés), contre 15 000 au premier tour de 1997. Seul, quasiment, à quadriller les villages de l'arrière-pays, il a su également rassurer, avec un discours très sécuritaire, les électeurs des quartiers urbains du nord de Nice, où il obtient près du double des voix du candidat du Front national.

Fréjus : le succès de la droite sécuritaire

Var

5e circonscription

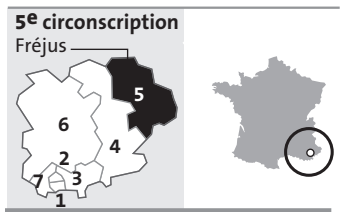

ALORS que, dans la 5e circonscription du Var, le Front national avait réalisé son plus gros score du département (30,32 % des suffrages) au second tour de l'élection présidentielle, il y a enregistré, le 9 juin, un recul de 7,67 points. Avec 22,65 % des voix, il régresse par rapport aux élections législatives partielles de 1995 (26,79 %) et de 1997 (26,77 %).

En revanche, le candidat de l'UMP, Georges Ginesta, obtient le meilleur résultat de la droite dans le département, devançant le FN de 13 803 voix, avec 46,90 points. Maire de Saint-Raphaël et président du RPR dans le Var, M. Ginesta s'est illustré par son refus du front républicain, reprenant certains arguments du FN et attirant à lui un électorat de droite frileuse et sécuritaire, qui avait déserté son prédécesseur François Léotard, résolument hostile à Jean-Marie Le Pen.

Le candidat de l'UMP a également profité des dissensions à gauche dont le représentant Philippe Jan a capitalisé seulement 16,33 % des suffrages, soit une érosion de 3,26 points par rapport au premier tour des élections législatives de 1997.

Marseille : le faible recul du FN

Bouches-du-Rhône

7e circonscription

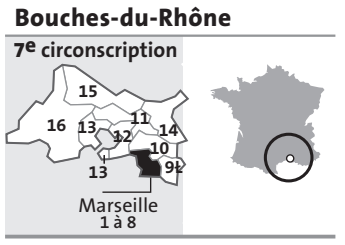

AVEC 36 % des voix et quelques réserves à gauche, la députée sortante Sylvie Andrieux-Bacquet (PS) affronte en duel le candidat FN Stéphane Ravier (26 % des votants, 6 869 voix), qui devrait bénéficier des 4 % du MNR Hubert Fayard. Le recul de l'extrême droite est faible par rapport au 21 avril : alors qu'elle séduisait 9 994 électeurs (31 %), FN et MNR en attirent 7 977 le 9 juin (30 %). Cette décrue est proche de celle qui a eu lieu depuis la dernière législative : en 1997 le candidat du FN rassemblait 8 744 électeurs au premier tour, et 12 305 au second. Si l'on prend en compte les voix du MNR, il ne perd donc que 767 voix (2,8 %) par rapport à un nombre d'inscrits sans changement et un taux d'abstention toujours élevé (41 % en 1997, 42 % en 2002). La faible progression (627 voix en cinq ans) de la candidate de droite explique probablement en partie la légère perte de la droite extrême.

Les bureaux les plus favorables à l'extrême droite correspondent aux catégories sociales un peu supérieures des habitants des grandes cités du quartier. A contrario, les bureaux les plus favorables à la gauche restent ceux des cités populaires, où l'abstention est considérable.

Carpentras : l'attractivité de la droite classique

Vaucluse

3e circonscription

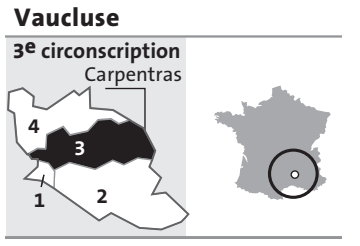

JEAN-MICHEL FERRAND, RPR sortant, aborde le second tour avec 40,18 % et 23 081 voix dans son troisième duel avec le FN Guy Macari, qui n'a recueilli que 24,81 % et 14 250 voix. L'extrême droite perd donc 8 247 voix (57 %) par rapport au second tour de la présidentielle. Mais la comparaison avec 1997 montre une relative stabilité de cet électorat : il s'établissait à 14 146 voix, il y a cinq ans – 104 voix de moins –, mais avec un nombre d'inscrits passé de 81 084 en 1997 à 89 180.

Ce décrochage, sensible dans tous les bureaux de vote, montre, selon M. Ferrand, qu'il y avait bien une dimension protestataire au vote du mois d'avril. Une partie significative de l'électorat de droite qui avait été attirée vers le FN est revenue vers son camp de base et une part non négligeable de la gauche modérée s'est aussi ralliée au camp chiraquien.

Le très faible score du candidat Vert soutenu par le PS confirme cette hypothèse, que soutient aussi une responsable socialiste. Au total, le vote FN décroît un peu en nombre et un peu plus en pourcentage, mais reste à des niveaux élevés entre les deux législatives.

Nîmes : une triangulaire incertaine

Gard

2e circonscription

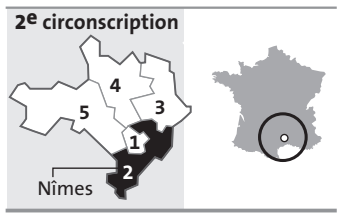

DANS la deuxième circonscription du Gard, Florence Berthezène, candidate du Front national, totalise 13 895 suffrages, soit près de 8 000 voix de moins que Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle.

Les autres partis politiques additionnent, eux, peu ou prou, le même nombre de voix à l'élection législative qu'au premier tour de la présidentielle, alors que 10 000 votants ont fait défection entre ces deux scrutins.

Une partie de l'électorat lepéniste du 21 avril s'est donc réfugiée dans l'abstention, le 9 juin. Ou plutôt, elle y est retournée : l'abstention, qui dépasse les 30 % dans cette circonscription depuis 1993, avait singulièrement baissé lors du scrutin du 21 avril.

Mais le recul du Front national est relatif. Associé au vote MNR, le parti de Jean-Marie Le Pen retrouve les niveaux des élections législatives de 1997.

Pour la troisième fois depuis 1993, l'extrême droite va donc provoquer une triangulaire au second tour des élections législatives dans cette circonscription, à l'issue incertaine.

Béziers : l'heureuse surprise du PS et de l'UMP

Hérault

6e circonscription

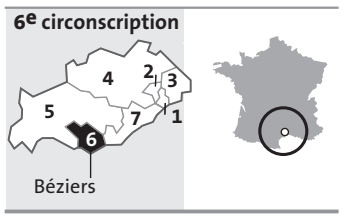

DANS la sixième circonscription de l'Hérault, avant ce premier tour des élections législatives, le député sortant socialiste, Alain Barrau, et son adversaire de l'UMP, Paul-Henri Cugnenc, étaient taraudés par une même crainte : ne pas franchir la barre des 12,5 % des inscrits. La candidate du Front national, Francine Lopez-Commenge, se montrait, elle, sereine, forte des 29,54 % de voix de Jean-Marie Le Pen au premier tour de la présidentielle (*Le Monde* du 8 juin).

Leurs appréhensions ou certitudes ont été balayées, dimanche 9 juin. MM. Cugnenc et Barrau se sont aisément qualifiés pour le second tour tandis que Mme Lopez-Commenge a franchi la barre des 12,5 % de moins de mille voix.

Le vote Front national a reculé dans la ville même de Béziers. Dans certains bureaux de vote du quartier populaire de La Devèze, le groupe des abstentionnistes de la présidentielle a été renforcé aux élections législatives par des électeurs du Front national moins motivés.

En revanche, les campagnes, et notamment la zone viticole, ont persisté dans le vote protestataire d'extrême droite.

Le PDG de BNP Paribas devient le patron des banques françaises et sort de sa légendaire réserve

M. PÉBEREAU, SUPERBANQUIER

MICHEL PÉBEREAU, le président-directeur général de la banque BNP Paribas, a regardé avec curiosité le film réalisé par Raymond Depardon sur la campagne de Valéry Giscard d'Estaing pour l'élection présidentielle de 1974. Son intérêt était d'autant plus marqué qu'il a été, de 1970 à 1974, chargé de mission puis conseiller technique au cabinet de VGE, alors ministre de l'économie et des finances. Mais en redécouvrant cette campagne peu avant le premier tour de l'élection de 2002, c'est surtout la jeunesse des candidats qui l'a surpris, avoue-t-il en privé. Est-ce l'expression d'un regret sur la campagne alors en cours, mettant face à face des candidats bien plus âgés ? Certainement pas. Michel Pébereau est beaucoup trop courtois pour avancer une telle idée. Surtout, il n'a pas pour habitude de commenter la politique. S'il est resté très lié à René Monory, dont il a été directeur de cabinet en 1978 – à la demande de Raymond Barre et de VGE –, il ne s'est jamais laissé tenter par ce côté de la scène.

Il a pourtant une conception très précise du rôle de l'Etat, des faiblesses de la France et des réformes à effectuer pour défendre son économie. Mais jusqu'à présent il l'exprimait peu publiquement, laissant juste échapper sa colère contre les 35 heures : *« Cela fait plus de vingt ans que l'on réduit le temps de travail en France et que l'emploi recule sans que l'on en tire les conséquences. »*

Peu à peu, celui qui s'est imposé comme le premier banquier de France depuis la fusion de « sa » BNP avec Paribas, en 1999, va plus loin. Lui qui prenait toujours garde à ne pas exprimer des opinions susceptibles de froisser une partie de ses clients ou de ses salariés, a ainsi tenu à faire une déclaration après le résultat du premier tour de l'élection présidentielle et avant l'affrontement entre Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Lundi 29 avril, il a annoncé à l'AFP qu'il voterait pour Jacques Chirac, celui-ci étant *« le seul candidat présent au second tour à représenter les valeurs de liberté, de respect et de démocratie qui sont le fondement de notre société »*, a-t-il précisé, rappelant : *« Les problèmes de notre pays sont réels. Ils doivent être traités avec sérieux et détermination, notamment par une réforme en profondeur des structures de l'Etat, mais dans le respect des principes de la démocratie et de notre République. En particulier, aucune forme de racisme ne doit être tolérée. »*

Il précise cet appel à la réforme dans un texte rédigé pour l'Institut Montaigne (un club de réflexion animé par Claude Bébéar, président du conseil de surveillance d'AXA), et publié parmi d'autres contributions dans un ouvrage programmatique, intitulé *Le Courage de réformer* (éditions Odile Jacob, 25 euros, 430 pages). Au chapitre intitulé *« Assurer le succès de la monnaie unique »*, M. Pébereau défend notamment deux thèmes qui lui sont chers : la nécessité pour le *« site France »* d'améliorer sa compétitivité – en *« ramenant à la moyenne européenne la part des prélèvements obligatoires dans le produit intérieur brut »* et en *« entreprenant un toilettage hardi des législations et des réglementations »* –, mais aussi la nécessité pour l'Europe de se doter d'un modèle original et efficace d'économie de marché, sans singer celui des Etats-Unis mais en tenant compte des *« valeurs d'humanité et de solidarité propres à notre continent »*.

DE MALGLAIVE ÉTIENNE

Michel Pébereau présente les résultats annuels de BNP Paribas, le 1er mars 2002.

Ces idées, M. Pébereau a, depuis le 11 juin, une nouvelle tribune pour les défendre. Il a en effet succédé pour un an à Jean Laurent, le directeur général du Crédit agricole, à la présidence de la Fédération bancaire française (FBF), l'organisation patronale des banquiers. Ces derniers sont de plus en plus critiques face à l'évolution de l'Etat, qu'ils jugent trop déconnecté de la réalité économique et sociale. Il est peu probable toutefois qu'il se lance dans une croisade. Car les patrons de banque ont déjà eu l'occasion de présenter leurs doléances aux membres de la majorité présidentielle, le bureau de la FBF ayant reçu tour à tour avant les élections Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin, Dominique Perben, Jacques Barrot et Philippe Douste-Blazy. Alain Lambert, en tant qu'ancien président de la Commission des finances du Sénat, était déjà un habitué des lieux. Passée l'émotion de la campagne électorale, Michel Pébereau se concentrera donc sans doute sur les enjeux techniques et concrets pour la profession, comme l'avenir des services financiers de La Poste, la réforme des autorités de marché, des normes comptables ou la construction du marché européen des services financiers.

Depuis qu'il est devenu – un peu malgré lui – chef d'entreprise, il n'a en effet jamais oublié qu'il fallait avant tout avoir *« les pieds dans la glaise »*, se plonger dans les affaires quotidiennes, pour réussir à améliorer la rentabilité d'une banque et créer de la valeur pour l'actionnaire. Ce qu'il a incontestablement fait à la tête des deux banques qu'il a dirigées depuis que l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 l'a chassé de la direction du Trésor. En 1982, il a rejoint le Crédit commercial de France (CCF) comme directeur général, avant d'en prendre la présidence en 1987. Lorsqu'il a quitté cette entreprise pour succéder à René Thomas à la présidence de la Banque nationale de Paris en 1993, il en avait fait la banque la plus rentable de France. Il s'est attelé à la même tâche boulevard des Italiens, restructurant, chassant les coûts, redressant progressivement la banque sans jamais critiquer son prédécesseur, à l'évidence moins rigoureux.

IL n'a pas dévié de cette ligne, même après les mois de bataille boursière acharnée contre la Société générale et Paribas, qui lui ont permis à la fin de l'été 1999, de mettre la main sur Paribas et de former BNP Paribas. Au contraire. Travailleur acharné (il est au bureau à 7 h 30 et en part rarement avant 20 heures, n'hésitant pas à sauter un repas pour enchaîner deux réunions), il continue à traquer les *« effets de ciseaux »*. *« On dirait qu'il les voit, c'est son côté ingénieur ! »*, témoigne un de ses proches, faisant allusion aux situations dangereuses pour la rentabilité dans lesquelles les coûts progressent plus vite que les revenus...

La méthode lui a réussi. Depuis le rachat de Paribas, le groupe a fait un beau parcours boursier : aujourd'hui, sa banque est la première de la zone euro par sa valeur en Bourse, la sixième en Europe, devançant la toute-puissante Deutsche Bank. Elle est la première en France par son bénéfice net, même si le Crédit agricole a un bilan plus lourd, et n'a été devancée dans sa capacité à générer des profits que par TotalFinaElf. *« Depuis qu'il est à la tête de la BNP, il a porté sa valeur de 6 à 51 milliards d'euros, et les bénéfices ont été multipliés par plus de 20 »*, souligne Baudoin Prot, l'un de ses deux directeurs généraux, le plus proche de lui. En 2001, la banque a gagné plus de 4 milliards d'euros.

Alors qu'il fêtait ses 60 ans, Michel Pébereau, a été consacré coup sur coup *« financier de l'année »* par les docteurs ès sciences économiques de l'Andese et l'hebdomadaire *Investir*, en décembre 2001, *« pour sa fusion réussie de BNP et de Paribas »*, puis stratège de l'année par le quotidien *La Tribune* en janvier 2002. Les éloges se multiplient. Dans son livre *La Finance débous-solée* (éditions Odile Jacob, 24,50 €, 250 p.), Antoine Jeancourt-Galignani, qui fut président des AGF et sait avoir la dent dure, estime qu'*« il est le meilleur banquier commercial de sa génération, prudent quant aux risques, méfiant à l'égard des métiers les plus spéculatifs de la finance »*. Beau joueur, André Lévy-Lang, qui a quitté la présidence de Paribas après la bataille boursière perdue pour lui, a fait plancher ses étudiants sur BNP Paribas, comme cas d'école d'une fusion réussie. Mais l'éloge qui touche sans doute le plus Michel Pébereau est celui de John Bond, le président de la Hongkong and Shanghai Bank, la plus grande banque d'Europe, qui lui a personnellement demandé de lui succéder à la présidence de l'International Monetary Conference, une association de banquiers commerciaux.

> « Il est le meilleur banquier commercial de sa génération »
>
> **ANTOINE JEANCOURT-GALIGNANI, ANCIEN PRÉSIDENT DES AGF**

Ces hommages pour autant ne semblent pas monter à la tête de Michel Pébereau. L'homme mince, réfléchi, pince-sans-rire, semble n'avoir changé aucune de ses habitudes. Il fume toujours son cigare dès les premières heures de la matinée, écoute tranquillement Bach ou du jazz en travaillant, envoie chaque mois ses critiques de livres de science-fiction à *La Recherche* et s'efforce de sauver quelques heures dans la semaine pour aller au cinéma ou continuer à jouer du piano. Parfait modèle de réussite scolaire à la française, diplomé de Polytechnique puis de l'ENA, devenu inspecteur des finances, il reste toujours très ambitieux pour lui et pour sa banque. Il ne cache ni n'arbore plus qu'avant la haute idée qu'il a de lui-même. Il reste toujours aussi exigeant avec son entourage professionnel. Avec le temps, il s'est toutefois un peu décontracté, les faits lui donnant raison et ne l'obligeant plus à démontrer sans cesse à ses interlocuteurs que ses choix stratégiques étaient les bons.

Pour autant il reste extrêmement prudent, ne se laissant pas griser par les flatteries. Il sait qu'on peut être encensé un jour, dénigré le lendemain. Porté aux nues au moment de la privatisation de la BNP en 1993, il a été descendu en flamme après avoir tenté en 1995 de former une *« très grande financière »* avec l'UAP et Suez, opération qui s'est soldée par un échec cinglant, puis après avoir raté le rachat du CIC, une première fois en 1996, le gouvernement Juppé ayant dû ajourner la procédure, une seconde fois, e 1997, parce qu'il avait remis un prix ridiculement bas. Salué pour son coup d'audace lorsqu'il a lancé sa double offre sur Paribas et la Générale, il a été taxé de demi-échec lorsqu'il n'a récupéré que Paribas, puis de nouveau salué face à la réussite de la fusion.

Aussi, alors qu'il semble au faîte de sa carrière, il reste plutôt profil bas. Il ne prétend pas, même s'il est le banquier le plus puissant de France, jouer les parrains dans le monde des affaires. Il est pourtant souvent consulté par ses pairs – *« sauf ceux qui ont été agacés par son ton toujours un rien professoral »*, remarque un de ses concurrents – et il siège aux conseils d'Axa, de Lafarge, de Saint-Gobain ou de TotalFinaElf. *« Mais il raisonne toujours en plaçant en priorité les intérêts de son entreprise, bien avant l'affectif ou les réseaux »*, remarque un grand banquier. D'ailleurs dans ses amis très proches, ceux qu'il invite dans sa demeure de Fleurance dans le Gers, avec qui il joue aux tarots ou au tennis, on ne compte pas de grand patron.

La grande inconnue aujourd'hui est de savoir s'il estime être vraiment parvenu à construire le groupe bancaire qu'il voulait. A l'entendre présenter le plan stratégique de BNP Paribas, qui prévoit d'investir 9 milliards d'euros dans ses différents métiers d'ici à 2005, et à le voir multiplier les petites acquisitions aux Etats-Unis ou en Europe (la dernière en date est le courtier en ligne Consors), on pourrait le croire. Face à sa prudence lorsqu'il regarde des dossiers d'acquisition possible comme la banque allemande Commerzbank, refusant de se lancer dans une opération qui ne serait pas rentable, l'impression pourrait se confirmer. Mais lorsqu'on sait que l'addition du Crédit agricole et du Crédit lyonnais risquerait de le repousser au deuxième rang en France, il est impossible de croire qu'il restera inerte. Comme tous les banquiers, il discute avec tous ses confrères et concurrents français ou étrangers, à l'affût. Pierre Richard, le président de la banque franco-belge Dexia, le trouve particulièrement aimable ces derniers temps. Il n'est pas le seul. Difficile d'imaginer qu'avant ses 65 ans, suivi par une équipe soudée et en particulier par son successeur potentiel Baudoin Prot, il ne tentera pas un autre coup. A suivre...

Sophie Fay

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LA CROIX**
Bruno Frappat
Un abstentionniste ne doit pas cacher deux votants. Certes, le record d'abstention pour des législatives a été battu dimanche (avec 35,59 %), et on doit s'inquiéter. Mais faut-il s'étonner ? Paradoxalement, compte tenu du contexte politique, on devrait d'abord saluer ces deux Français sur trois qui ont fait l'effort de se rendre au bureau de vote : malgré les embûches bureaucratiques et administratives, les retards postaux, la pagaille dans la délivrance des « professions de foi » et le parcours du combattant des procurations. Mérite supplémentaire : ils n'ont pas tenu rigueur aux grands mouvements politiques de la médiocrité du débat, de l'absence de campagne, de l'attitude des battus d'avance ou des vainqueurs prévisibles. Enfin, ils ont dominé, eux, la tentation de la désertion des urnes par négligence, désabusement, hostilité à tous et à chacun.

■ **RFI**
Geneviève Goëtzinger
Certains la croyaient moribonde, elle était effectivement balbutiante. La Ve République vient de prouver une nouvelle fois sa capacité de résistance. Les électeurs semblent en effet décidés à restaurer ses deux piliers : l'adéquation entre la couleur politique du président et de la majorité parlementaire d'une part ; la logique de la bipolarisation de l'autre. *(...)* A cette clarification institutionnelle pourrait s'ajouter une cohérence politique de bon aloi. L'abstention et l'éparpillement des candidatures avaient le 21 avril constitué un cocktail détonnant. Cette fois, ils se sont traduits par un heureux réflexe de vote utile, en faveur de l'UMP à droite et du PS à gauche.

■ **LCI**
Pierre-Luc Séguillon
Le PS ne se porte pas mal. Mais il est bien seul. La gauche française n'est pas sinistrée. Mais elle ne cesse de s'effriter. Elle séduit les classes moyennes converties pour partie au libéralisme. Mais elle est aujourd'hui désertée par les couches populaires. C'est le constat mitigé que doit faire François Hollande au lendemain de ce premier tour des législatives. *(...)* Reconstruire la gauche s'annonce comme une longue et difficile marche.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Jean-Marie Le Pen avait été le principal bénéficiaire du premier tour de la présidentielle ; le FN a été l'une des victimes les plus marquantes du premier tour des législatives. C'est en effet la percée du 21 avril qui explique le reflux du 9 juin. Le score de Le Pen au premier tour de la présidentielle, sa qualification pour le duel final, ont été ressentis comme un électrochoc. *(...)* Il a fait réfléchir certains électeurs d'extrême droite. *(...)* En proclamant qu'il espérait qualifier 300 candidats pour le second tour, Le Pen s'est d'ailleurs tiré une balle dans le pied : l'expérience de cette année prouve qu'il est beaucoup plus efficace lorsqu'il fait profil bas – Le Pen light – que lorsqu'il se montre de nouveau arrogant.

Déjeuner avec un leader raciste dans un pub gallois

Le journaliste britannique David Aaronovitch a rencontré Nick Griffin, le chef de l'organisation d'extrême droite British National party. Un dialogue de sourds que rapporte « The Independent »

LA RENCONTRE a lieu dans le pub du Royal Oak à Welshpool, petite ville du pays de Galles. Club-sandwichs, verres d'eau et cafés posés sur la table séparent David Aaronovitch et Nick Griffin. Le premier est un journaliste reconnu et figure sur une liste intitulée « Les juifs dans les médias » publiée par le British National Party (BNP) d'extrême droite, dirigé par le second. Trois pages du quotidien *The Independent* ont été consacrées à ce « déjeuner ». Un compte rendu sous forme de dialogue entre *« ennemis »* mais néanmoins cordial, illustré par de grandes photos en noir et blanc des deux hommes, comme pour mieux en accentuer le contraste.

« Le texte introductif de la liste précise bien qu'il ne s'agit pas d'une conspiration. Je ne suis pas antijuif », tente Griffin, complet-veston et coupe de cheveux impeccables. *« D'accord, mais qu'est-ce que je fais sur cette liste ? »*, relance Aaronovitch,

imperturbable. *« Parce que je vous suspecte de toujours croire que ce qui est bon pour les juifs ne l'est pas pour les Blancs. Mais la raison principale pour laquelle vous y figurez, c'est qu'on m'a demandé une liste de tous les juifs dans les médias et vous êtes au tout premier plan. »*

A la table voisine, un couple d'un certain âge déjeune. *« Pourquoi avoir choisi de vivre dans ce coin du royaume ? »*, interroge Aaronovitch. *« A cause du prix des loyers »*, répond Griffin. *« Et puis, c'est bien ici,* ajoute ce père de quatre enfants. *Je préfère que la deuxième langue apprise par mes enfants à l'école soit le gallois plutôt que le pendjabi. »* Est-ce la règle ? *« C'est le cas dans certains établissements de Londres »*, glisse, d'un ton évasif, le leader du BNP. En économie, Griffin se présente comme un *« distributionniste »*, courant de pensée fondé sur la redistribution de la richesse produite sous forme de revenu social qui renvoie dos à dos socialisme et capitalisme. Et l'agriculture ? *« Un diktat du gouvernement doit exempter les paysans d'impôts sur le revenu, détruire les supermarchés et les transformer en marchés couverts »*, poursuit Griffin. *« Mais le petit commerce que vous aimez tant,* demande son interlocuteur, *n'est-il pas tenu précisément par les Asiatiques avec leurs petits commerces tant décriés par vos militants ? Ce sont bien les Blancs qui construisent les supermarchés ! » « Nous sommes seulement motivés par l'économie. Sauvegarder les races est plus important que les aspects économiques »*, répond-il avec fermeté. Soucieux d'élargir l'audience d'un BNP en mal de respectabilité, Nick Griffin a arrondi les angles de son programme.

« LA RACE IMPORTE VRAIMENT »

Une mutation difficile. *« Quand on a milité pendant un certain temps au National Front* [ancêtre du BNP], *on ne peut plus revenir dans la société policée*, admet-il. *On atteint un point de non-retour.* (...) *Un des problèmes que nous rencontrons en essayant de moderniser le BNP est que* [ce parti] *agit telle une drogue. Quand on recherche l'affrontement, on éprouve une poussée d'adrénaline. On prend beaucoup de temps à réaliser que c'est peut-être extrêmement excitant, mais que ce n'est plus de la politique. Pire, c'est contre-productif. »* Le couple de la table d'à côté parle à voix basse, visiblement gêné par la discussion. *« L'idée à la mode dans les cercles nationalistes britanniques est que, si le BNP change son image, les juifs ne diront plus de mal sur nous »*, reprend Griffin. Et Aaronovitch de poursuivre : *« Mais pourquoi donc les juifs voudraient-ils attaquer les bases de la société occidentale ? » « Dans chaque groupe ethnique, il y a des gens qui travaillent, consciemment ou non, pour le bénéfice du groupe. Juifs compris. »* Pourquoi ? *« Parce que c'est naturel. »*

L'entretien se termine. Nick Griffin et David Aaronovitch quittent le pub. Une dernière question du journaliste : *« Pourquoi être raciste ? » « Parce que la race importe vraiment. Et que c'est l'opinion de 90 % de la population britannique. »* Le parti d'extrême droite a remporté 3 sièges aux élections locales, provoquant un malaise dans la classe politique.

Nicolas Bourcier

★ www.independent.co.uk

Le premier tour vu par la presse européenne

Apathie des électeurs, désaffection envers le système électoral et « humiliation » des extrêmes

A L'ISSUE du premier tour des législatives, la presse européenne s'attend à ce que les partisans de Jacques Chirac obtiennent une majorité claire. « *Les électeurs donnent la victoire à Chirac* » titre en manchette l'**International Herald Tribune**. Le quotidien américain publié à Paris s'inquiète toutefois sous la plume de John Vinocur que ce succès du président réélu ne débouche « *sur aucun horizon d'innovation pour la France et à peine une impulsion politique qui puisse influence le virage à droite en Europe* ». Jacques Chirac n'est-il pas, selon lui, « *un peu à la gauche des sociaux-démocrates suédois* » ?

« *La droite comme prévu transforme l'essai présidentiel* », titre **Le Soir** de Bruxelles et « *il n'y a pas eu de réplique au séisme du 21 avril* ». **La Libre Belgique** éditorialise sur la « *leçon d'en France : raviver le débat politique* » : « *ce constat de désintérêt pour la politique traditionnelle* » manifesté par un taux d'abstention record « *interpelle tous les acteurs de la démocratie. Il impose d'inventer une nouvelle forme d'appréhension de la chose publique et du débat démocratique* ».

« SOUPÇONS DE CORRUPTION »

Pour Charles Bremner, du **Times** de Londres, « *Les Français ont perdu la foi dans leur système électoral* ». « *Bon nombre d'électeurs qui se sont rendus aux urnes pour la troisième fois en 7 semaines sont d'accord sur un point : le système politique a grand besoin d'être rénové* ». Dans ce contexte, « *contre leur meilleur jugement, les Français se sont retrouvés à nouveau en train de voter pour Chirac* ». « *Les Français sont visiblement fatigués d'aller voter* », constate l'allemand **Die Welt**. Un point de vue partagé par le quotidien conservateur anglais **Daily Telegraph**, dont l'envoyé spécial écrit que « *l'électorat français se rendort. La politique est revenue à la normale* ». Ce regret de l'apathie française est compensé par un vote en faveur du parti du président : « *La France a snobé la gauche et l'extrême droite* ». **The Independent** voit dans le premier tour une « *humiliation* » pour des extrêmes qui ont été laminés. Toute la presse londonienne revient sur la pléthore de candidats, « *presque plus nombreux que les votants* » dans cette circonscription parisienne citée par l'**Independent**, où ils étaient 27.

« *Les Français ne veulent plus la cohabitation, et ils viennent de répéter le message (...) C'était la droite ou la chienlit aurait dit le Général* », écrit **Le Temps** de Genève. « *Le choc du 21 avril offrait à Jacques Chirac l'occasion de se dépasser (...) Il a préféré se contenter du rôle de chef de parti et* « niquer la gauche » *selon les termes qu'on lui prête au lendemain du premier tour de la présidentielle* », regrette-t-il.

Soulagement perceptible dans la presse ibérique : « *Le pari de Jacques Chirac de faire correspondre majorité présidentielle et parlementaire* » est gagné et « *c'est bon pour le pays* » analyse le **Diario de Noticias** de Lisbonne. **El Mundo** de Madrid (droite) est également soulagé, ayant craint, « *comme la plupart des états-majors politiques* », que « *le scénario de 1997 se reproduise* ». Même s'« *il aurait été préférable qu'un dirigeant moins lesté de soupçons de corruption que Chirac conduise cette nouvelle étape* ». Quant au **Pais** (gauche), il pense que « *l'effondrement des alliés du PS impliquera la rénovation de la gauche plurielle* ».

En Italie, **La Stampa** écrit que, « *sans surprise (très peu probable) dimanche, la France sort d'une situation d'urgence (...) et revient à une alternance démocratique normale* ». Sergio Romano attribue dans le **Corriere della Sera** la défaite de la gauche à son incapacité à se doter d'un chef : après le départ de Jospin, « *un vide s'est créé à la tête de son camp . Choisir un chef aurait montré que la gauche avait retrouvé son unité et était prête à accepter le leadership. Quand il est apparu que ce choix avait été repoussé, le pays a compris que le PS et ses alliés restaient divisés et donc peu aptes à gouverner* ». « *En cette saison de championnat du monde où leur équipe risque de perdre son titre (...) la politique intéresse de moins en moins les Français* » éditorialise dans **La Repubblica** Bernardo Valli sous ce titre : « *Le retour à la monarchie républicaine* ».

Patrice de Beer
avec courrierinternational.com

« THE BALTIMORE SUN » (Etats-Unis)

La dure loi du sport. Pendant la Coupe du monde, les conflits continuent : à gauche, pays arabes - Israël ; à droite, Inde-Pakistan. Commentaire des autres « joueurs » : « *Ça risque de se terminer en mort subite !* » **Dessin de Kal.** (« Courrier international » pour « Le Monde »)

SUR LE NET

Mafia

■ L'ancien patron de la mafia new-yorkaise John Gotti – dernier des parrains « à l'ancienne » – est mort d'un cancer en prison. CNN lui consacre un dossier complet.
http://edition.cnn.com/CNN/Programs/people/shows/gotti.obit/profile.html
■ The Smoking Gun diffuse des enregistrements de ses conversations avec ses subordonnés de la « famille » Gambino.
www.thesmokinggun.com/archive/gottitape1.html
■ Le FBI vient de rendre ses conclusions concernant la disparition inexpliquée en juillet 1975 de Jimmy Hoffa, chef du syndicat des camionneurs. Aucune poursuite ne sera engagée.
www.thesmokinggun.com/doc_o_day/hoffadis1.html
■ Le site du *Detroit News* consacre une galerie à cette affaire.
http://pc100.detnews.com/rvmgallery/frame.hbs?project=rvm_hoffa
■ Ce quotidien suit l'avancement de l'enquête et fournit les documents-clés (personnages principaux du dossier, analyses ADN...).
www.detroitnews.com/2001/metro/0109/07/
■ Le syndicat des camionneurs est désormais présidé par le fils du disparu, James P. Hoffa.
www.teamster.org/hoffa/hoffa.asp
■ La chaîne de télévision CourtTV a sélectionné un grand nombre de sites web sur la mafia américaine et sur ses grandes figures.
www.courttv.com/mobweek/link.html
■ Le FBI raconte ses enquêtes les plus fameuses .
www.fbi.gov/libref/historic/famcases/famcases.htm
■ Le Bureau donne accès en ligne aux documents contenus dans ses dossiers « déclassifiés ».
http://foia.fbi.gov/alpha.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

ÉTRANGE RADICALITÉ

Méritée la défaite des sociaux-démocrates qui ont gouverné la France cinq ans ? Oui, si l'on s'en tient à cette idée simple qui veut que la gauche tire sa légitimité du soutien des plus pauvres. Triste constat : ceux-ci ne cautionnent plus un pouvoir qui ne les a pas suffisamment protégés des effets dévastateurs du libéralisme, de la violence urbaine et de l'affaiblissement des services publics. Personne n'ira le leur reprocher. Mais était-il possible de réparer en cinq ans la totalité des effets de vingt années de crise ? Compréhensible, respectable, l'impatience des laissés-pour-compte ne suffit pas, seule, à condamner l'action conduite. Inabouties en cinq ans, les réponses attendues s'esquissaient : le chômage reculait enfin, de nouveaux droits sociaux s'ouvraient, des réformes de fond étaient engagées...
Mais ce n'est pas la seule défection des citoyens dans la galère qui a fait sombrer la gauche modérée. De même que « l'insécurité » est invoquée, dans les zones les plus paisibles, pour justifier un vote FN, « la persistance de l'exclusion » est reprochée à l'équipe Jospin par nombre d'électeurs pour qui ces cinq années ont été fastes. *(...)* Combien de ces nouveaux radicaux approuveront, demain, une politique d'assistance décuplée, s'ils doivent la payer de leur pouvoir d'achat ? Combien souhaitent sincèrement l'abolition de la société capitaliste, à laquelle ils doivent leur confort ? Au-delà des discours, leur rejet de la gauche du gouvernement trouve ses sources dans des sentiments moins nobles : récriminations catégorielles, mécontentement confus, humeur bravache et goût du jeu de massacre. *(...)*
La révolte des laissés-pour-compte se respecte et appelle effectivement des réponses politiques et concrètes. Pas celle des râleurs de micros-trottoirs, des frustrés tranquilles, des « exploités » de quartiers résidentiels. L'analyse politique s'épuise face à l'expression irrationnelle et vociférante de cette France de tous contre tous. Quel projet collectif pourrait la satisfaire ? Elle ne se nourrit que de revendications personnelles, contradictoires... sans le moindre dessein commun. La psychologie, la psychiatrie peut-être, expliquerait mieux comment on en est arrivé à une telle société de frustration, où chacun s'estime fondé à jalouser l'autre : privé contre public, citadin contre rural, anonyme contre *« people »*, automobiliste contre usager du bus, etc. Tous brimés ! Tous victimes ! Tous aveugles, surtout.
Frustrés, ils choisissent l'extrême droite ou l'extrême gauche, le vote chasseur ou la pêche abstentionniste... Frustrés, ils exploitent la détresse des vrais exclus et l'instrumentalisent comme le bouclier idéologique de leur irresponsabilité politique, le bélier démagogique qui saborde toute tentative sincère de réformer la société.
Pour les législatives, la « vraie gauche » autoproclamée a fait son choix : mieux vaut livrer la France, et les plus fragiles des Français, au gouvernement investi par le Medef, plutôt que d'accompagner ces socialistes essoufflés, qui portent le poids de leurs insuffisances. La gauche aux mains pures passe son tour et ne daignera apporter son soutien qu'à une politique idéale. Elle l'attendra longtemps. Tant pis pour ceux qui sont dans la galère. Tant pis pour ceux qui les rejoindront. Ils seront sacrifiés sans remords au plaisir de punir les « sociaux-traîtres ». *(...)*

François-Olivier Louail
courriel

LA SOLIDARITÉ OUBLIÉE

Si tout le monde parle de « se durcir » pour maîtriser les flux d'immigration, peu de responsables politiques, peu de commentateurs soulignent les causes de cette immigration. N'oublions pas : si la richesse ne va pas aux hommes, les hommes vont à la richesse.
Que font nos pays, en particulier la France, pour réduire le fossé gigantesque qui sépare les pays riches et les pays pauvres ? Depuis des années, l'aide publique au développement diminue, alors qu'il faudrait au contraire l'accroître massivement, ne serait-ce que pour tenir la promesse que nous avons faite dès 1970 de consacrer 0,70 % de notre PIB au tiers-monde. La France n'a jamais rempli cet engagement que nos dirigeants ont solennellement pris au nom de tous. Après avoir péniblement atteint 0,56 % il y a quelques années, l'aide française n'a fait que diminuer depuis 1994 et se situe actuellement à 0,32 %. Une honte !
Et qu'on ne nous dise pas que l'aide aux pays pauvres n'est qu'un gâchis : si nous voulons bien l'appliquer de façon transparente, si nous voulons bien veiller à éviter les circuits habituels de corruption et faire transiter une part notable par le canal des ONG (dont on sait qu'elles sont les mieux placées pour que l'aide profite effectivement aux populations les plus démunies), alors l'aide sera utile.
Alors que les deux tiers de l'humanité vivent dans des conditions de misère effroyables, nos pays nantis continuent d'afficher leur opulence avec une inconscience obscène et se contentent de vouloir « maîtriser les flux migratoires », c'est-à-dire renforcer les contrôles aux frontières, surélever les murs de nos bunkers. *(...)*
Rappelons-nous la terrible prophétie de Georges Bernanos : « *Et le pas des mendiants fera trembler la terre.* »

Yves de Kermel
Toulon (Var)

LA VILLA DES TORTURÉS

Ainsi, M. Le Pen oppose « *un démenti total et formel* » aux témoignages des torturés (*Le Monde* du 4 juin) et affirme « *à ma connaissance la seule fois où j'ai été à la villa Sésini, c'est quand j'ai été décoré de la croix de la valeur militaire... C'est la seule fois où je suis allé à la villa Sésini, d'après mes souvenirs* ». Je peux vous certifier que, arrêté par les parachutistes, j'ai passé une journée à la villa Sésini en mars 1957 et que j'y ai vu le lieutenant Le Pen qui, apparemment, avait tenu à examiner de près l'abbé Jean-Claude Barthez (j'étais alors prêtre de la Mission de France à Hussein Dey). Ce devait être le 13 ou le 14 mars.
Le Monde avait d'ailleurs rendu compte de mon arrestation et de mon premier interrogatoire ainsi que du procès de « *chrétiens progressistes* » dont je faisais partie (*Le Monde* des 16 mars, 23 et 25 juillet 1957).

Jean-Claude Barthez
Lyon

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

On en apprend de belles !

ÇA ALORS ! Si on m'avait dit ! Vous ne savez pas la dernière ? On en apprend de belles !

Ces exclamations, idéalement, devraient ponctuer la lecture des biographies, Mémoires, journaux intimes et confidences variées. Le genre semble valoir par ses révélations propres à retoucher l'Histoire admise, certains rôles ou portraits. Et c'est autrement qu'on est retenu, bien souvent.

Prenez *Un roi pour la France* (De Guibert édit.), consacré par Xavier Walter à la vie du comte de Paris. Pour peu qu'on s'intéresse à l'assassinat de Darlan par Fernand Bonnier de La Chapelle, fin 1942 à Alger, on reste sur sa faim. Qu'en l'occurrence « Monseigneur » ait été *« moins manipulateur que manipulé »* à distance par Londres, comme le résume le préfacier Emmanuel Le Roy Ladurie, on s'en doutait. Qu'il se soit éloigné du maurrassisme en 1937, soit quelques mois avant de Gaulle, dont la rupture aurait attendu Munich, on le savait par le témoignage de la sœur du général, Mme Caillau, retenu par Alain Peyrefitte (*C'était de Gaulle*, Quarto, Gallimard) et le biographe Eric Roussel (Gallimard).

L'intérêt du millier de pages de Xavier Walter est moins dans son rêve d'exhaustivité que dans sa révérence extrême. Se peut-il qu'on vénère encore des guides tombés du ciel avec un tel besoin de s'extasier ? Il existe deux sortes d'orphelins de père, décidément : ceux qui se cherchent des substituts sublimés, fût-ce chez un prince berné par un général, et ceux qui choisissent de se passer de papa, pour qui, à tout prendre, la loterie des urnes vaut mieux que celle des chromosomes dynastiques.

Mitterrand aura tout été sauf dupe – trop ambigu pour cela –, et il aura battu tous les records de curiosité posthume. Exemple : que voulait dire « au juste », si l'expression a un sens dans son cas et, s'agissant de foi religieuse, le *« une messe est possible »* suggéré pour ses obsèques ? Laure Adler a tiré le fin mot de Bénouville, le général atypique, qui aurait conduit l'ancien hôte de l'Elysée aux portes d'une mort conforme à sa jeunesse chrétienne (*Avant que la nuit ne vienne,* Grasset).

Les stigmates de ce passé, un diable d'homme, le philosophe Michel Foucault, les avait notés, début 1981, en comparant Mitterrand, à cause de *« ses pellicules et de ses ongles mal tenus »,* disait-il, à un père abbé de collège angoumois. Le futur candidat venait de prédire, avant de s'éclipser et d'inspirer les drôleries de Foucault, son succès à la présidentielle de mai grâce au vote anti-Giscard décidé par le RPR le matin même.

La scène se passait chez Jean Daniel, qu'un drame personnel a empêché de relater la soirée en entier. Peu de temps auparavant, le directeur de *L'Obs* avait écrit à Mitterrand avec un franc-parler dont peu de possibles conseillers font preuve envers de probables princes.

Les 1 700 pages « du » Daniel fourmillent de confidences géopolitiques dont les historiens devraient faire leur miel. Il n'est pas si fréquent qu'un homme de haute culture ait rencontré autant de dirigeants du monde, de penseurs, d'artistes, et de grands livres, durant plus de soixante ans. Et peu importe que les conversations aient eu lieu dans les sites les plus enchanteurs, propices aux nasardes sur la « gauche caviar ». L'intérêt latéral de tout l'ouvrage aura été pour moi l'hésitation de l'écrivain-chroniqueur, qui interpelle plus d'un ses confrères, entre la tour d'ivoire d'une œuvre littéraire hypothétique et les coqs-à- l'âne exaltants de l'actualité.

Deux scoops méritent de clore cette rubrique des petits détails d'après-coup qui stupéfient et bousculent la mesure prise d'une existence. Raymond Queneau, dont la relecture en Pléiade rend plus évident qu'au fil des « blanches » la cocasserie rageusement athée, n'aurait cessé, à en croire ses bribes de journal, d'aller à la messe !

Quant à Julien Gracq, lui l'ennemi des esbroufes, l'Alceste du cirque gendelettre, l'ascète du paraître, on me jure qu'il serait abonné à... *L'Argus*, ces coupures de presse en quoi se fanent les plus justes gloires.

A qui se fier !

La gauche aux couleurs du PS

Suite de la première page

« Quand en 1995 nous avons fait la gauche avec Lionel Jospin, l'idée était très simple : utiliser les acteurs de la gauche plurielle pour relégitimer le Parti socialiste ; aujourd'hui, le processus est inverse, a expliqué le mécano de la gauche plurielle, Jean-Christophe Cambadélis, devant son parti réuni en conseil national, deux jours après l'échec de M. Jospin au premier tour de l'élection présidentielle. *La gauche plurielle recapitalisait le Parti socialiste. C'est aujourd'hui au Parti socialiste de recapitaliser la gauche. »* Le maintien du PS, a commenté plus sobrement François Hollande, dimanche soir, se fait *« au détriment de nos partenaires »*.

Le Parti communiste se meurt de vieillesse. Georges Hage, le *« dernier des léninistes »*, que la direction du Parti avait tenté de persuader de ne pas se représenter dans la seizième circonscription du Nord, est assuré de sa réélection. Il devrait devenir, à bientôt 81 ans – l'âge du Parti communiste – le doyen de l'Assemblée.

UN CAUCHEMAR

Mais quand Felix Leyzour, soixante-neuf ans, renonce à se présenter à Guingamp, fief des « campagnes rouges » en Bretagne, le parti est éliminé au premier tour. L'agonie sera longue : comme les étoiles, les partis meurent lentement. L'avenir du PCF ressemblera sans doute à celui du Parti radical, qui ne sait plus qui il est, au point qu'il va s'entre-déchirer, dimanche, à Bastia : deux candidats issus de ses rangs, Emile Zuccarelli et François Vendasi, concourent pour un même siège.

Pire : le Parti communiste n'est plus aujourd'hui une référence – c'est-à-dire un cauchemar ou un objet de fascination – pour la gauche alternative et radicale. Olivier Besancenot et Arlette Laguiller l'ont prouvé le 21 avril, ils peuvent se débrouiller sans lui. Les débats internes à « Fabien » pour savoir si, oui ou non, il fallait faire alliance – comme le souhaitait Guy Hermier en 1997 – avec l'extrême gauche ont un goût de déjà-vu. Et qui pourrait encore frissonner en entendant M. Cambadélis ouvrir un débat sur un *« Congrès de Tours à l'envers »* ? Pour se réunir après s'être divisés, il faut être deux.

En 1995, Dominique Voynet avait rompu avec Antoine Waechter et abandonné le sacro-saint *« ni droite ni gauche »*, parce qu'elle savait que le salut de sa formation passait par son entrée à l'Assemblée nationale. Les Verts y faisaient une entrée remarquée : *« Ils ne sont que six et ils font du bruit comme quatre-vingts »*, pestaient en forme d'hommage Jean-Marc Ayrault et Lionel Jospin. Ils auront cette fois plus de mal.

Dominique Voynet est en ballottage difficile à Dole, comme Yves Cochet à Paris et Guy Hascoët dans le Nord. Son ex-secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, parachuté à Marseille contre toutes les professions de foi internes de sa formation, ne réunit sur son nom que 17 % des suffrages. Seul Noël Mamère peut l'emporter en Gironde. Mais comment imposer sa voix à gauche quand on reste cinq ans l'espèce protégée au Palais-Bourbon ?

Jean-Pierre Chevènement, lui aussi, risque de se retrouver très seul. Le premier tour des élections législatives consacre la mort du chevénementisme. Jean-Pierre Chevènement et Lionel Jospin auraient pu gagner ensemble, ils ont perdu ensemble. Symbole : ce sont les figures du Congrès d'Epinay qui s'en vont. Mort-né, le Pôle républicain a été englouti avec l'échec du « Che » à l'élection présidentielle, entraînant dans sa chute le courant socialiste – il s'appelait alors le Ceres – qui avait été le fer de lance de la rénovation du socialisme français en 1971.

Georges Sarre, le fidèle grognard dont la fédération avait inventé le Poing et la Rose, emblème du PS, est éliminé dans sa chasse gardée parisienne. Michel Suchod, député sortant de Dordogne et porte-parole de M. Chevènement pendant l'élection présidentielle, n'a même pas réuni 10 % des suffrages.

Après le décès de Roland Carraz, sa circonscription de Côte-d'Or a définitivement échappé aux chevénementistes : même Sami Naïr, pour lequel elle avait été réservée, a reculé devant l'obstacle.

OMBRE TUTÉLAIRE

Quant à Jean-Pierre Chevènement lui-même, régulièrement et confortablement élu depuis 1973, il doit affronter au second tour un trentenaire de l'Union pour la majorité présidentielle qui commet l'affront de le devancer de deux points. Toute la Franche-Comté rejette l'ombre tutélaire du « Che » : les deux parachutés parisiens du « Pôle » à Besançon, capitale de la Franche-Comté, ont à peine dépassé les six cents voix. Deux fois plus, toutefois, que le candidat chevénementiste en Corse...

La gauche plurielle a perdu Lionel Jospin, le 21 avril. La dynamique du vote utile a sauvé le PS, le 9 juin. Tout se passe aussi comme si les électeurs avaient anticipé, sur le terrain, l'œuvre entamée pendant cinq ans au gouvernement : ces réunions de ministres où chacun pouvait faire entendre sa différence, mais qui valaient en fait synthèse, à la manière du bureau politique d'un parti de la gauche gouvernementale.

Ce que la droite a fait par la force, la gauche l'a réalisé par l'usage – ou à l'usure. Adieu la gauche plurielle, adieu son éphémère avatar sémantique – *« gauche unie »*.

La gauche parlementaire de 2002, c'est, pour cinq ans, le groupe socialiste. Pas besoin d'inventer un autre nom. La majorité, l'opposition. L'UMP, les socialistes. La situation a, pour le PS, le mérite de la clarification.

Ariane Chemin

Réserve PAR PESSIN

Le Monde
ÉDITORIAL

Danger, mer infertile

AU MOMENT où à Rome le sort de quelque 800 millions d'hommes souffrant de malnutrition est au cœur du Sommet mondial de l'alimentation, les Quinze se retrouvent à Luxembourg pour examiner le projet de réforme de la politique européenne de la pêche. Un projet préparé par la Commission en forme d'ultime mise en garde qui contient davantage de mesures drastiques que d'accommodements possibles entre les pays qui déploient des flottes puissantes (comme l'Espagne ou la France) et les Etats du Nord, sensibles aux arguments écologistes, qui se prétendent davantage « amis des poissons que des pêcheurs ».

L'état des mers nourricières dans le monde, et notamment en Europe – comme, sur un autre registre, celui des forêts équatoriales ou des grands fleuves –, a en effet de quoi inquiéter, et le judicieux cri d'alarme lancé avec solennité par le commissaire Franz Fischler vient à son heure. Peut-être même trop tard. Dans l'Atlantique du Nord-Est, jadis jardin d'Eden des flottilles de toutes nationalités, au large de la Mauritanie, en Méditerranée et bientôt (si le laxisme continue) dans l'Antarctique, des espèces très prisées sont, soit en voie de disparition, soit sérieusement menacées.

Sans doute la surpêche par les chalutiers-usines, le chalutage aveugle, la pose de filets « murs de la mort » de 30 kilomètres, le braconnage, bref l'impéritie des hommes de la mer et l'appât du profit ont porté, ici ou là, un coup quasi fatal à des réserves naturelles de protéines animales considérées longtemps comme inépuisables. Mais les progrès des techniques de capture, les pollutions industrielles, urbaines ou agricoles, les dérèglements climatiques, les querelles entre scientifiques férus de connaissances, mais prudents dans leurs certitudes, et professionnels jugeant sur pièce sont aussi pour beaucoup dans une dégradation à l'allure parfois de désastre. Un désastre qui se confond avec l'absurde quand, au large de la Scandinavie, les navires aspirent avec des pompes géantes des petits poissons agglutinés pour les transformer ensuite en farines et granulés.

Il faut donc moins pêcher, pêcher mieux, et renforcer les contrôles, en commençant par un développement maîtrisé de l'aquaculture et de la pisciculture sur le modèle de ce que l'on appelle – enfin ! – l'agriculture raisonnée. C'est déjà le cas dans certaines pêcheries de poissons ou coquillages bien gérées, en Bretagne ou à Noirmoutier, en Australie ou au Chili. Pour que cette orientation devienne la règle, il faut que les gouvernements prennent les moyens juridiques, diplomatiques, voire militaires, de mieux faire respecter les quotas de captures dans les zones de pêche autorisées et les débarquements dans les criées.

C'est la seule manière de sauver des emplois de marins, de salariés des industries de transformation, et de tous les *« laboureurs de la mer »* qui sont encore 35 millions dans le monde. Des gens en général, selon le mot de Michelet, *« à la vie hasardeuse, de grand péril et de peu de gain »*, qui méritent aussi d'être écoutés.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISIONS

GARD. A la suite de notre article sur les élections dans le Gard et sur les dissidences à gauche (*Le Monde* du 7 juin), la candidate Chantal Vinot nous signale qu'elle a reçu l'investiture du Parti socialiste face au député communiste sortant Patrick Malavieille.

ASF FRANCE. L'association Avocats sans frontières France (ASF) nous précise qu'elle est *« totalement étrangère »* à l'action engagée à l'encontre du journaliste Daniel Mermet (*Le Monde* daté 2-3 juin). *« ASF France,* souligne son président, Me François Cantier, *a pour objet de venir au soutien d'avocats menacés dans l'exercice de leur profession et d'intervenir chaque fois que les droits de l'homme en général, et les droits de la défense en particulier, ne peuvent être librement exercés. Les buts poursuivis par ASF France et les actions concrètes engagées sur le terrain par des avocats militants n'ont rien de commun avec ceux de l'association citée par l'article. »*

RECTIFICATIF

JAPON. Dans l'article intitulé « Les champions du monde de la cigarette » (*Le Monde* du mardi 4 juin), nous écrivions que les Japonais consommaient 330 millions de cigarettes par an : il s'agit en réalité de 330 milliards.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Une France est une nation rabougrie, fermée…

par Monique Chemillier-Gendreau

UN choc majeur s'est produit dans l'espace politique français après le 21 avril, et le peuple, notamment dans sa partie la plus jeune que l'on pouvait croire la plus dépolitisée, a manifesté activement son intérêt pour la chose publique. La démocratie affaiblie connaîtrait donc peut-être le réveil longtemps attendu.

Cependant, l'absence persistante des questions internationales est de mauvais augure. Celles-ci, malgré les interdépendances inextricablement tissées entre les peuples, ont été écartées des débats. Nos politiques, à de rares exceptions près, ont pris soin d'éviter ces questions comme si le gouvernement de la France se réduisait à une cuisine fiscale librement décidée par le pouvoir, à des problèmes de délinquance de rue et à l'obsédante remise en chantier de la décentralisation. En somme, un pays rabougri et fermé, entré dans l'Europe sans politique européenne, ne s'intéressant à l'Afrique que pour ses intérêts pétroliers et à l'Asie pour s'y engouffrer dans les guerres décidées à Washington.

La guerre injuste et sans issue menée par Israël contre la Palestine a été tenue à distance pendant la campagne par des candidats sans courage.

Le silence est quasi total sur les longues souffrances infligées au peuple irakien, comme sur la répression féroce infligée au peuple tchétchène.

La clameur pacifiste du peuple malgache affirmant sa volonté de se débarrasser d'un dictateur usé a été ignorée. Les relations franco-africaines n'ont fait l'objet d'aucune remise en cause.

La guerre en Afghanistan, dans laquelle des Français sont engagés, illustre notre servilité à l'égard des Américains ainsi cautionnés dans leur opération médiatique de diabolisation de l'islam oublieuse de leurs années d'encouragement à l'islamisme. Par là a été ouverte, au profit de tous les régimes qui ont des comptes douteux à régler avec la liberté d'autrui, cette extraordinaire opportunité : qualifier l'autre de terroriste quelle que soit la faiblesse des preuves rappor-tées contre lui et justifier ainsi sa répression.

Les interférences entre nos vies et celles d'ailleurs ne sont visibles que par les migrations, mais la réponse quasi unanime est dans l'erreur fatale du mur, de la séparation, du cantonnement. Et les demandeurs d'asile comme les migrants viennent s'échouer aux portes de notre pays, dont l'étanchéité est sans cesse renforcée.

Ainsi, peu à peu, la nation se fait-elle étouffante. Elle s'illusionne d'être encore une démocratie, de vivre toujours sur la devise de liberté, d'égalité et de fraternité, tout en limitant les effets de ces idéaux à un groupe contrôlé, celui des nationaux et des étrangers chichement comptés, ceux qui sont acceptés comme résidents réguliers, encore que, parmi ceux-ci, les étrangers non communautaires restent privés du droit de vote. Elle est indifférente à l'application de ces mêmes valeurs à ceux dont elle ne reconnaît pas la présence ici en dépit du fait qu'ils s'y trouvent et à toutes les sociétés situées au-delà des frontières. Mais la démocratie est indivisible. Et, parce que l'humanité apparaît désormais dans sa profonde unité, toute négation de la démocratie, tout écrasement des libertés, toute recherche d'hégémonie ailleurs dégradent notre démocratie ici et nous discréditent pour parler au nom des valeurs de la liberté. Au-delà des pulsions compassionnelles induites par l'arbitraire des médias, la responsabilité politique, celle des citoyens comme celle que devraient endosser les partis s'ils ne s'autodétruisaient par esprit d'appareil, exige de réintroduire comme enjeu politique tous ces problèmes qui ne sont considérés comme nous étant étrangers que par une erreur d'appréciation.

> Nos politiques, à de rares exceptions près, ont pris soin d'éviter les questions internationales

L'échec de l'Organisation des Nations unies et son incapacité à assurer sa mission de sécurité collective nous concernent, et la France doit rendre compte de ce qu'elle a fait de sa responsabilité de membre permanent du Conseil de sécurité. Ces échecs en Palestine, en Irak, en Tchétchénie, mais aussi dans les conflits d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie et, plus généralement, dans la limitation des armements et la réduction de la violence, sont nos échecs.

Mais nous sommes des marchands d'armes et notre économie est édifiée sur ce commerce. Jusqu'à quand esquiverons-nous le problème en invoquant la question de l'emploi ? Commerce des armes et commerce de l'humanitaire sont devenus des spécialités bien françaises, escamotant les nécessaires politiques à long terme. Nous ne sommes pas plus brillants, et le bilan de la gauche est déplorable dans la lutte contre les inégalités internationales, où il se résume à un renoncement. Comme si l'effroyable dégradation de la situation sanitaire, alimentaire, éducative dans tous ces territoires infra-humains que sont devenus des pays entiers, ne nous concernait pas.

Mais nous sommes partie prenante de la politique africaine par nos réseaux douteux jamais démantelés et notre appui indéfectible à des tyrans assis sur la misère. Nous le sommes, plus généralement, par les interdépendances nées du marché mondial, des prix des matières premières, d'une division internationale du travail qui nous reste hautement profitable. Politique de domination, donc contraire à l'idée de démocratie universelle, et silence gêné devant des trafics mafieux dont bien des acteurs appartiennent à notre communauté nationale ont caractérisé jusqu'ici notre politique étrangère. La gauche ne s'est différenciée de la droite à cet égard qu'à la marge, et la représentation nationale a été mise à l'écart de ce champ de décisions retiré de l'espace démocratique.

Il n'est plus temps de masquer cette vérité : l'arrière-cour de notre démocratie est nauséabonde. Elle est pleine de compromis faciles avec les non-démocrates, de complaisance avec les pires injustices, les plus graves répressions, avec la dérive d'un monde que le primat du profit fait glisser chaque jour un peu plus dans l'inhumanité. A exporter ou favoriser de la non-démocratie ailleurs, nous avons corrompu nos institutions et dénié nos valeurs.

Avant le terme de cette campagne législative (meilleure occasion que la campagne présidentielle d'un débat sur les problèmes et non sur les personnes), disons clairement ce que doit être une politique internationale digne d'un pays démocratique.

Oui, il faut refonder radicalement les Nations unies pour retrouver les voies de la paix en sauvant le mécanisme de la sécurité collective (qui en était l'idée incontournable et juste), de la confiscation dont il a fait l'objet par l'inégalité de statut entre les membres du Conseil de sécurité.

Oui, il faut imposer une hiérarchie des valeurs universelles dans laquelle la liberté économique ou commerciale sera étroitement subordonnée à la sauvegarde des droits humains et au respect de l'environnement.

MONIQUE CHEMILLIER-GENDREAU est professeur de droit international à l'université Paris-VII - Denis-Diderot.

Oui, il faut corriger les injustices accumulées entre les peuples par une aide large et contrôlée afin de relever ceux qui n'ont plus de possibilités d'éducation, de santé, de logement, de transports. Il y faut des engagements datés et contraignants.

Oui, il faut développer la justice internationale. Il est intolérable que la France n'accepte pas la compétence de la Cour internationale de justice de La Haye comme obligatoire, qu'elle n'ait pas adhéré aux conventions sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre, qu'elle n'ait pas transposé dans son droit interne les conventions de Genève sur le droit humanitaire et qu'elle ait ferraillé pour que le statut de la Cour pénale internationale permette de soustraire les crimes de guerre à sa compétence pendant un délai de sept ans.

Oui, il faut contraindre Israël à une paix complète et juste par des mesures que bien des Israéliens attendent au fond de leur conscience et qui les forceront à mettre fin à l'effroyable inhumanité introduite dans les méthodes de leur armée au service du déni des droits des Palestiniens.

Oui, il faut condamner Vladimir Poutine pour la guerre honteuse par laquelle il espère écraser les Tchétchènes.

Oui, il faut faire de tout cela les fondements de la politique étrangère de l'Europe en réintroduisant dans tous les dossiers internationaux des valeurs qui, dans la plupart des cas, ne seront pas celles de l'Amérique impériale.

Si un peuple ou un groupe humain pose une juste revendication pour sa survie ou sa liberté, alors il mérite d'être soutenu dans des voies de résistance à l'oppression et au pillage. C'est dans le refus de ces voies que réside l'inhumanité. Les actes barbares qui en découlent ensuite sont évidemment condamnables, mais au même titre que cette inhumanité à laquelle nous participons.

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

DOSSIER ÉLECTIONS : Le fantôme des maisons de redressement *(Jacques Bourquin)* – Travail en miettes, citoyens déboussolés *(Danièle Linhart)* – La troisième génération ouvrière *(Stéphane Baud* et *Michel Pialloux)* – Pathologie sociale *(Serge Halimi)* – Vive la crise de la politique ! *(Anne-Cécile Robert)* **APRÈS-11 SEPTEMBRE :** Guerre en réseaux contre un nouvel ennemi *(Francis Pisani)* – Barils de pétrole et barils de poudre au Proche-Orient *(Nicolas Sarkis)* **PROCHE-ORIENT :** Essor et division des islamistes koweïtiens *(Wendy Kristianasen)* – Le cancer des colonies israéliennes *(Marwan Bishara)* **BALKANS :** L'Albanie en quête de reconnaissance *(Nils Anderson)*

JUIN 2002

Vient de paraître 3,80 €

Egalement au sommaire

■ **Asie :** Naissance réussie d'un Etat à Timor *(Annie Bourrier)* ■ **Afrique :** Malaise dans la coopération entre la France et le continent noir *(Philippe Leymarie)* - L'Union européenne sous le feu de la critique *(Raphaël NTambue Tshimbulu)* ■ **Sud :** Vaincre la faim *(Jacques Diouf)* ■ **Maroc :** « Loft Story » vu de Rabat *(Younès Alami)* ■ **Religion :** Jean Paul II, un pape conservateur et moderne *(François Houtart)* ■ **Société :** Le grand théâtre des experts du risque *(Denis Duclos)* - Ignorance toxique *(Mohamed Larbi Bouguerra)* - Des scientifiques parfois schizophrènes *(André Bellon)* ■ **Culture :** Pérennité des grands romans populaires *(Evelyne Pieiller)* ■ **Communication :** Chronique d'un orphéon médiatique *(Edgar Roskis)*

L'école, une arme

par Paul Tergat

IL y a aujourd'hui environ 800 millions d'affamés dans le monde. Chaque jour, 24 000 d'entre eux, des enfants pour la plupart, meurent à cause ou des suites de la malnutrition.

Ces statistiques absolument tragiques sont peu connues. Et bien peu de gens savent que l'ONU s'est fixé pour objectif de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Mais, au train où vont les choses, on sera loin du compte. Responsables de l'ONU, chefs d'Etat et représentants des organisations humanitaires sont réunis à Rome pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour accélérer le mouvement.

La pauvreté et la faim, je sais ce que c'est. J'ai grandi à Baringo, petite localité kenyane de la vallée du Rift ravagée par la sécheresse, la maladie, la pauvreté et des pénuries alimentaires aux conséquences gravissimes, surtout pour les enfants.

La plupart de mes petits camarades de Baringo devaient trimer dur pour aider leurs parents à gagner de quoi survivre. Pour eux, pas question de s'instruire – ou alors au prix du sacrifice de toute leur fratrie. Quelques chanceux, dont j'étais, allaient à l'école. Tous les matins, nous faisions nos cinq kilomètres à pied pour nous rendre en classe – le ventre vide, évidemment. Difficile, dans ces conditions, de se concentrer sur les leçons de l'instituteur...

Puis un jour – je devais avoir 8 ans –, tout a changé. Le Programme alimentaire mondial des Nations unies a commencé à distribuer de la nourriture dans les écoles de la région, et j'ai eu soudain la sensation d'être libéré d'un grand poids. Pour la première fois, je n'étais plus tenaillé par la faim et je devenais un élève attentif. Des camarades qui ne venaient plus en classe depuis belle lurette revenaient. D'autres, qui n'avaient jamais mis le pied dans une école, venaient grossir nos rangs. Je me souviens encore de l'immense espoir qu'a suscité en nous cette aide providentielle.

Les chercheurs et les organisations de terrain comme le PAM affirment depuis longtemps que l'alimentation scolaire peut sur-le-champ faire reculer la faim et améliorer sensiblement les taux d'assiduité et les résultats scolaires. Elle dédommage en outre les familles pauvres de la perte d'une partie de leur

… et remarquablement pingre

par Yves Beigbeder

JACQUES CHIRAC a critiqué (*Le Monde* daté 19-20 mai) la *« duplicité »* des Etats-Unis qui *« font semblant »*, en mars, au sommet de Monterrey sur le développement, de partager l'idée qu'il faut venir en aide aux plus démunis, mais qui sont, de tous les pays développés, celui qui leur consacre *« l'aide la plus faible »*.

Selon l'OCDE, l'aide publique au développement (APD) de ce pays en 2001 n'a constitué que 0,11 % de son revenu national brut (relevée à 0,13 % après Monterrey). Cependant, pour la même année, les Etats-Unis ont augmenté leur APD à 10,9 milliards de dollars, détrônant le Japon, alors que l'aide de la France n'a été que de 1,6 milliard de dollars. Au sein de l'Union européenne (UE), seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont atteint l'objectif d'APD fixé par les Nations unies de 0,7 % du RNB. La France n'en est qu'à 0,32 %, alors que la moyenne de l'UE est de 0,33 %.

Les questions internationales ne motivent que rarement les électeurs : les candidats à l'élection présidentielle n'ont pas évoqué le rôle international de la France, sinon, pour certains, pour critiquer la mondialisation dont ont largement bénéficié les exportations françaises et l'UE, principale source des revenus des agriculteurs de notre pays et agent essentiel de notre rénovation économique.

Ni les partis politiques ni les candidats aux élections législatives n'ont exprimé d'intérêt à l'aide française au développement, sinon par un soutien rhétorique à une improbable taxe Tobin.

Le rôle de la France dans le cadre des organisations de la famille des Nations unies est plus encore ignoré. Pourtant la qualité de la France de membre permanent du Conseil de sécurité, très critiqué par de nombreux pays, mérite d'être soutenue… par son propre soutien aux programmes de ces organisations, et donc à leur financement.

Alors que la France paie régulièrement ses contributions dites « obligatoires » aux budgets ordinaires de ces organisations, elle se distingue malheureusement, dans le cercle des pays riches, par la modestie de ses contributions volontaires à ces budgets. Certaines de ces organisations dépendent presque intégralement des contributions volontaires accordées tant par les gouvernements et les organisations intergouvernementales que par des organisations commerciales et industrielles, des organisations non gouvernementales, des fondations à but non lucratif et des particuliers.

La France s'honore d'être la patrie des droits de l'homme, mais elle semble ignorer les droits de l'enfant. L'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) est l'organisation internationale chargée principalement de surveiller l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, entrée en vigueur en 1990 et ratifiée par la France. En 2000, les trois premiers pays donateurs au budget de l'Unicef (en montants bruts) étaient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon ; en contributions par rapport au RNB, les pourcentages de la Norvège, de la Suède et du Danemark étaient de 12,30 %, 6,76 % et 5, 76 %, alors que la contribution de la France n'était que de 0,67 %.

La protection internationale des droits des réfugiés et l'assistance humanitaire aux réfugiés et personnes déplacées sont prises en charge par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dont l'essentiel du budget est assuré par des contributions volontaires. Ici aussi, la France est dans une position qui ne correspond pas à ses ressources, malgré son plaidoyer pour l'ingérence humanitaire, rebaptisée *« responsabilité de protéger »* (Bernard Kouchner dans les pages Débats du *Monde* du 8 juin). Parmi les principaux donateurs en 2002, les Etats-Unis prennent la première place avec 156,7 millions de dollars, suivis par les Pays-Bas (48,2 millions), la Suède (40,9 millions) et la Norvège (22,8 millions). La France n'a versé que 4,4 millions de dollars, moins de la moitié des contributions de la Finlande et de la Suisse.

Dans plusieurs programmes de santé publique qui allient organisations internationales, gouvernements, fondations et ONG, la France est absente. L'Initiative pour l'éradication mondiale de la poliomyélite, lancée par l'Assemblée mondiale de la santé en 1988, est dirigée par une coalition groupant l'OMS, l'Unicef, les Centers for Disease Control and Prevention américains et une fondation américaine, Rotary International. Les 15 pays donateurs, tous occidentaux, ne comprennent pas la France.

L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, lancée à Davos en 2000, regroupe aussi l'OMS, l'Unicef, ainsi que la Banque mondiale et des fondations philanthropiques américaines. Le Fonds mondial pour les vaccins de l'enfant a été créé par une contribution initiale de la Fondation américaine Bill and Melinda Gates, d'un montant de 750 millions de dollars. Les Etats-Unis, la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont ajouté environ 250 millions de dollars ; la France est absente.

En 1999, l'Opération médicaments antipaludiques, une fondation de droit suisse, a été créée par l'OMS, la Banque mondiale, la Fédération internationale de l'industrie du médicament, la Fondation américaine Rockefeller, le Forum mondial pour la recherche en santé et trois pays : les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse ; la France ne s'y est pas associée.

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est un partenariat indépendant émanant des secteurs public et privé. Créé à l'initiative de Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, il a été approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU en juin 2001 et par le sommet du G8 à Gênes en juillet de la même année. Les Etats-Unis ont accordé 500 millions de dollars au Fonds. La France n'a pas annoncé de participation financière. Pourquoi cette absence ? Manque d'intérêt, de volonté politique, de ressources ?

> La France se distingue malheureusement, dans le cercle des pays riches, par la modestie de ses contributions volontaires aux budgets des organisations humanitaires internationales

Les contributions volontaires aux programmes internationaux sont en premier lieu destinées à soutenir ces programmes ou même à élargir leur champ d'action. En même temps, les contributions financières des gouvernements à ces programmes démontrent concrètement leur intérêt à l'égard du développement des pays du Sud. Ces contributions donnent également un droit de regard aux pays concernés sur la gestion des programmes par leur participation à des organes directeurs. Elles facilitent le recrutement de leurs ressortissants dans ces programmes. Enfin, l'importance relative des contributions confère aux pays donateurs un brevet de générosité.

L'analyse coût/bénéfice est toute en faveur d'une participation importante des pays riches aux programmes volontaires : de faibles coûts pour d'importants avantages matériels et moraux. Pourquoi cette attitude frileuse de la France, contraire à sa mission et à ses intérêts ? Les dirigeants français et les responsables des ministères concernés ne comprennent-ils pas que cette attitude nuit au prestige international et à l'influence de la France dans les milieux internationaux, et, plus concrètement, a fait perdre à la France de nombreux postes de dirigeants dans les organisations des Nations unies ?

Ce comportement de retrait peut être dû à la préférence de la France pour l'aide bilatérale aux anciennes colonies, à la politique de la francophonie qui l'a conduite à négliger l'aide multilatérale. Et pourtant, la francophonie elle-même cherche à s'élargir, et certains de ses programmes tendent à faire recruter des ressortissants de ses pays membres par les organisations des Nations unies.

L'attitude de la France à l'égard des programmes volontaires des Nations unies doit être réexaminée. Il est de l'intérêt de notre pays de troquer sa réputation d'arrogance ou d'indifférence pour l'ouverture et une meilleure présence dans ces programmes. Ce changement serait apprécié par nos partenaires au sein de l'UE et plus encore par les populations des pays bénéficiaires de ces programmes.

YVES BEIGBEDER est ancien fonctionnaire international (FAO, OMS).

contre la faim

main-d'œuvre. Les écoles qui servent des repas doublent souvent leurs effectifs en l'espace d'un an et les résultats scolaires de leurs élèves font un bond de l'ordre de 40 % en deux ans. L'alimentation scolaire est d'autant plus utile que, loin de créer une dépendance passive, elle libère le potentiel d'autonomie et d'épanouissement des enfants.

C'est en partie au modeste programme d'alimentation de mon école que je dois ma robustesse physique, ma soif d'apprendre et ma volonté d'exceller. Un programme du même genre peut accomplir ce miracle pour des millions d'autres enfants dans le monde. Je demande à tous les participants du Sommet mondial de l'alimentation d'y songer très sérieusement, car nourrir 300 millions d'écoliers sous-alimentés signifie réduire immédiatement d'un tiers le nombre des affamés dans le monde, surtout parmi les plus vulnérables.

Le moment est d'autant plus propice que le Congrès américain vient de décider de financer à hauteur de 100 millions de dollars par an un programme international d'alimentation scolaire d'une durée de dix ans. D'autres pays doivent saisir la balle au bond et profiter du sommet pour prendre des engagements dans le même sens. Si chacun y met du sien, nous pouvons rapidement faire reculer la faim dans le monde tout en misant sur l'avenir des enfants et des pays pauvres.

Chimère ? Pas du tout. Les programmes d'alimentation scolaire ont donné d'excellents résultats en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et ailleurs au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ils ont contribué à transformer en l'espace d'une génération des pays exsangues en nations prospères et dynamiques. Qu'est-ce qui empêche de faire de même pour les pays en développement ?

C'est par l'instruction que les pauvres pourront s'extraire de la misère et profiter des bienfaits de la mondialisation. L'alimentation scolaire est une solution aussi simple qu'indispensable pour lutter contre la malnutrition et aider les enfants défavorisés à aborder d'un bon pied leur jeune existence.

PAUL TERGAT, coureur de fond kényan, est recordman du monde du semi-marathon ; il a remporté la médaille d'argent du 10 000 mètres aux Jeux olympiques d'Atlanta et de Sydney.

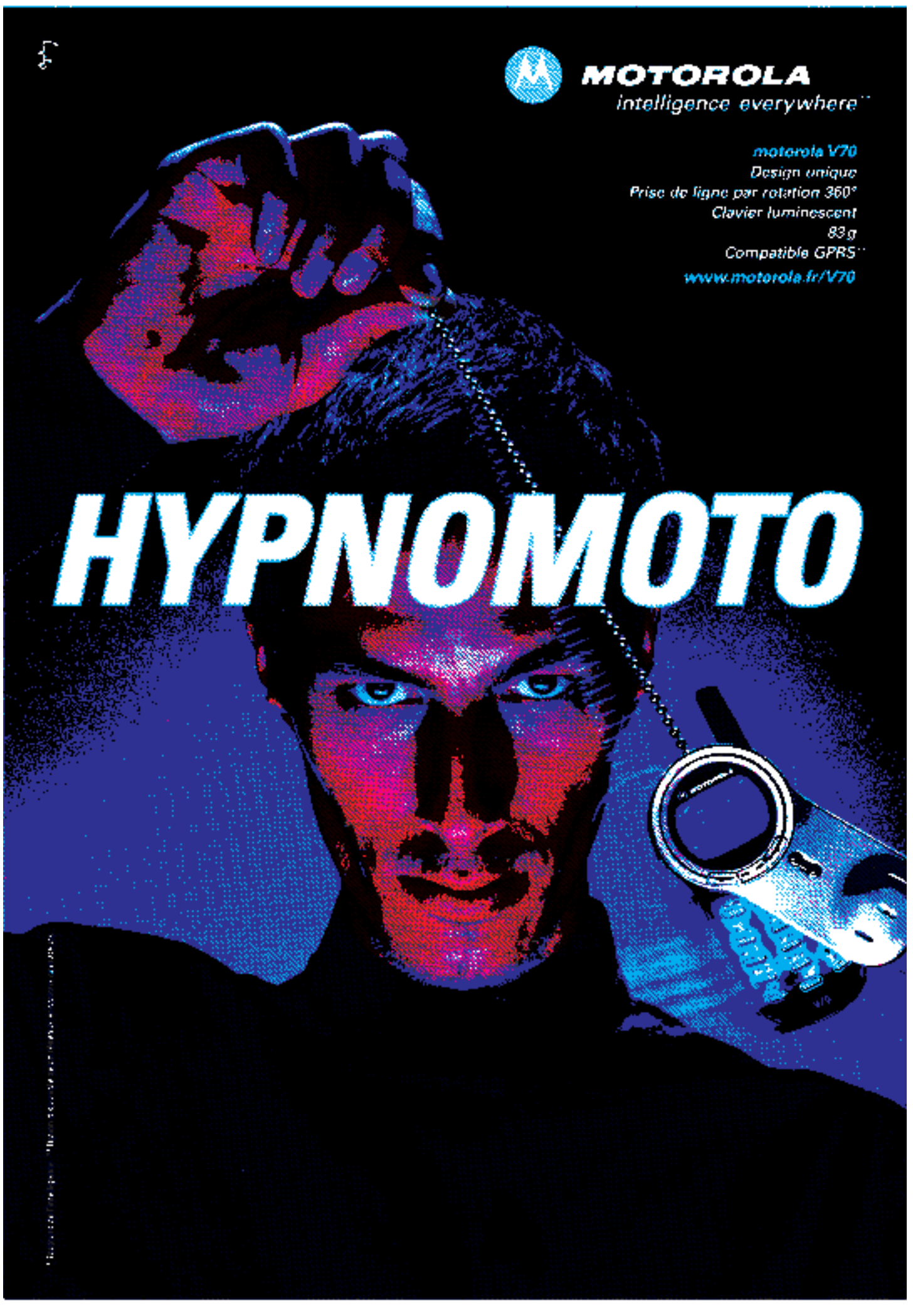

ENTREPRISES

MÉDIAS

Vivendi Universal (VU) et News Corp ont annoncé samedi 8 juin la vente de **TELEPIÙ,** la déclinaison italienne de Canal+ au groupe de Rupert Murdoch. Montant de la transaction : 1,5 milliard d'euros. Pour ViU, la vente de cette **FILIALE DÉFICITAIRE** est une bonne affaire financière puisqu'elle va permettre de réduire la **DETTE** du groupe. Mais ce désengagement d'Italie signe la fin d'une ambitieuse stratégie internationale. Avec ce rachat qui a obtenu l'aval du gouvernement italien – MM Murdoch et Berlusconi sont proches –, le géant américano-australien étend son **EMPIRE DE COMMUNICATION.** Il domine désormais largement la télévision payante en Europe. Parallèlement à cette vente, Vivendi a annoncé la nomination de **GILLES JACOB**, patron du Festival de Cannes à la vice-présidence du conseil de surveillance de Canal+.

Rupert Murdoch domine la télévision payante en Europe

La vente au magnat australo-américain, pour 1,5 milliard d'euros, de Telepiù, le « Canal+ italien », résout une partie des problèmes financiers du groupe Vivendi Universal. Mais ce désendettement signe la fin des ambitions internationales du groupe dans l'audiovisuel

LONDRES
de notre correspondant à la City

Avec le rachat des opérations par satellite de Vivendi en Italie, le magnat américano-australien des médias, Rupert Murdoch, s'installe solidement en Europe continentale. Après l'échec, en novembre 2001, de l'acquisition de DirecTV aux Etats-Unis, le président-fondateur de News Corporation entend désormais concentrer ses investissements sur les marchés de la télé payante en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Irlande.

La photo officielle de la séance de signature, le 8 juin, par Rupert Murdoch et Eric Licoys, bras droit du PDG de Vivendi Universal Jean-Marie Messier, du protocole d'accord pour l'acquisition de Telepiù *« par un groupe d'investisseurs dirigé par News Corp »*, est à bien des égards révélatrice. Au côté du Français au sourire de circonstance, visiblement crispé, le patron du conglomérat tentaculaire irradie de plaisir. Certes, sur le papier, il ne contrôlera qu'une partie du nouvel ensemble né de la fusion de Telepiù avec ses propres opérations regroupées dans Stream. Reste qu'en pratique, Rupert le Conquérant met bien la main sur le secteur de la télévision à péage dans la péninsule. Quels que soient ses partenaires, il ne fait guère de doute que l'imprévisible entrepreneur dominera le futur attelage. Celui-ci recherchera de nouveaux partenaires car Telecom Italia, qui détient 50 % de Stream, devrait ramener sa participation à 20 % du nouvel ensemble. En échange de 1,5 milliard d'euros, M. Murdoch acquiert la chaîne à péage Telepiù (le Canal+ italien) et son bouquet de programmes thématiques D+ (l'équivalent de CanalSatellite) : un ensemble fort de 1,5 million d'abonnés. Au passage, il raffle aussi des droits de retransmission de matches de football de la série A italienne (équivalent de la D 1) ainsi que deux licences de télévision terrestre. Tout aussi important, si la fusion devait être réalisée, Canal+ s'est engagé à abandonner les poursuites judiciaires intentées à son concurrent NDS, filiale de News Corp, accusé d'avoir orchestré son piratage de ses cartes à puce.

Cette opération consacre indéniablement la primauté de Murdoch, si imbu de sa légitimité planétaire, par rapport aux autres poids lourds de la télévision européenne. Ce froid calculateur s'est récemment débarrassé de tous ses adversaires, jouant successivement les uns contre les autres, ne leur laissant le choix qu'entre le ralliement ou la disgrâce. Son principal rival sur le terrain qu'il a choisi d'occuper en Europe, la télévision payante, était le Français Jean-Marie Messier. Contraint de se désendetter, ce dernier s'est *de facto* retiré du jeu. Aujourd'hui, les deux empires réalisent un chiffre d'affaires à peu près comparable dans l'audiovisuel : entre 15 et 20 milliards d'euros, selon le périmètre retenu.

METTRE LA MAIN SUR KIRCH

« L'ami du premier ministre obtient sa première victoire en Italie » : comme le note l'éditorial du quotidien d'opposition *La Reppublica,* ce joueur cynique s'est rapproché de Silvio Berlusconi, qui a immédiatement donné son feu vert à l'opération Telepiù. En mai, le président du conseil italien a rencontré Murdoch, en Sardaigne, pour s'assurer de son soutien s'il était contraint un jour de céder certains avoirs de son groupe Mediaset pour régler des conflits d'intérêt. Autre terrain de chasse de prédilection, l'Allemagne. Léo Kirch a disparu de la scène après la banqueroute de son groupe. Le président de News Corp entend bien en profiter pour tenter de mettre la main sur certains actifs pour s'installer durablement sur le marché allemand. News Corp possède déjà une participation minoritaire dans le bouquet Premiere World, fortement déficitaire.

En Grande-Bretagne, enfin, le retrait en douceur de Vivendi du bouquet satellitaire britannique BSkyB d'ici à octobre 2002 lui permet de reprendre les rênes. En quasi-monopole outre-Manche depuis la faillite d'ITV Digital, cette société, dont Murdoch est actionnaire à 40 %, est amenée à dégager bientôt des profits substantiels. Aussi, l'affaiblissement des deux mastodontes de la télévision privée Carlton et Granada, à la suite de la faillite d'ITV Digital, ne peut que lui profiter. De surcroît, la nouvelle loi sur l'audiovisuel récemment concoctée par le gouvernement Blair semble avoir été taillée sur mesure pour permettre à Murdoch de racheter la chaîne de télévision terrestre Channel 5. Quant au commissaire européen chargé de la concurrence, Mario Monti, il n'apparaît pas en position de force aujourd'hui pour lancer une procédure contre une éventuelle infraction à la législation antitrust de l'Union.

Pour redresser les comptes de Telepiù-Stream, Rupert Murdoch peut compter sur le savoir-faire considérable de l'état-major de BSkyB dans la télévision payante. Autre atout, alors que les sociétés de haute technologie sont en perdition, News Corp, malgré son endettement, a retrouvé les faveurs des marchés boursiers. Des avoirs tangibles, des revenus réels et une exposition limitée à Internet constituent des atouts, selon des experts londoniens. Murdoch dispose d'un constant flux de trésorie grâce à ses journaux anglais (résolument anti-européens), au réseau Fox et au studio de films XXth Century Fox.

Marc Roche

NEWS CORP, UN EMPIRE DE 15 MILLIARDS DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Les principales entreprises de presse et de communication du groupe de Rupert Murdoch

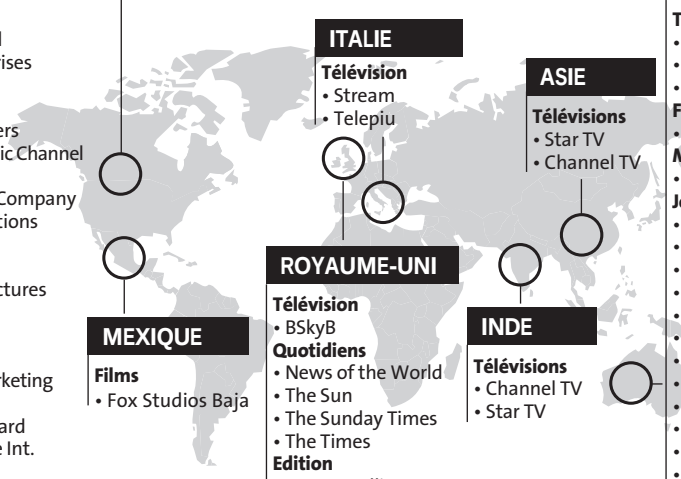

ÉTATS-UNIS
Câble
• Fox News Channel
• Fox Sports Enterprises
• Fox News Net
• FX
• Los Angeles Dodgers
• National Geographic Channel
Télévisions
• Fox Broadcasting Company
• Fox Television Stations
Films
• 20th Century Fox
• Fox Searchlight Pictures
Edition
• Harper Collins
Magazines
• News America Marketing
• SmartSource
• The Weekly Standard
• Gemstar-TV Guide Int.
Quotidien
• New York Post
Sport
• Los Angeles Dodgers baseball team

MEXIQUE
Films
• Fox Studios Baja

ITALIE
Télévision
• Stream
• Telepiu

ROYAUME-UNI
Télévision
• BSkyB
Quotidiens
• News of the World
• The Sun
• The Sunday Times
• The Times
Edition
• Harper Collins
Sport
• Skates in Manchester United, Leeds, Chelsea and Manchester City

ASIE
Télévisions
• Star TV
• Channel TV

INDE
Télévisions
• Channel TV
• Star TV

AUSTRALIE
Télévisions
• Fox Sport Australia
• Foxtel
• Channel TV
Film
• Fox Studios Australia
Magazine
• InsideOut
Journaux
• The Daily Telegraph
• The Gold Coast Bulletin
• Herald Sun
• Sunday Mail
• Sunday Tasmanian
• The Advertiser
• The Australian
• The Courier-Mail
• The Mercury
• The Sunday Telegraph
• New Zealand Newspapers
• Independent Newspapers
Edition
• Harper Collins

Source : Newscorp

Groupe Canal+ perd sa dimension européenne

C'ÉTAIT en avril 1998, à l'occasion du Marché international des programmes de télévision (MIP TV). Pierre Lescure, alors PDG de Groupe Canal+, était apparu flanqué de Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international et président de Telepiù, et Juan Luis Cebriàn, dirigeant de la Sogecable, opérateur de Canal+ Espagne. Face à la presse, M. Lescure avait axé le développement de Canal+ sur un *« triangle méditerranéen »* constitué de Canal + France, Canal+ Espagne et de Telepiù en Italie. Deux ans plus tard, Jean-Marie Messier, président de Vivendi Universal, réussit la fusion de Vivendi avec le canadien Seagram grâce à la présence européenne de Canal+. C'était le temps de la fameuse *« convergence »* entre les contenus (les programmes) et les tuyaux (les plates-formes satellitaires et les chaînes d'exclusivités). Mais Telepiù s'est très vite révélée un foyer de pertes. Au début de l'année, Jean-Marie Messier et Pierre Lescure s'étaient publiquement affrontés sur la stratégie à suivre. Ironie de l'hisoire : M. Messier voulait garder Telepiù, Pierre Lescure étant partisan d'un désengagement.

Avec la vente de Telepiù, *« la dimension européenne de Groupe Canal+ est enterrée »*, constate un investisseur. La cession de la chaîne cryptée italienne est l'une des dernières étapes de la réduction du périmètre international du groupe présidé aujourd'hui par Xavier Couture. En 2001, Denis Olivennes, alors directeur général de Groupe Canal+, avait lancé un vaste mouvement de fusions et de ventes des bouquets et des chaînes premiums filiales de Canal+ en Europe. L'implantation européenne de Groupe Canal+ se réduira à une présence en Pologne, en Scandinavie, au Benelux et une participation minoritaire (21,27 %) en Espagne. Pour un autre investisseur, qui *« pèse »* 10 milliards de dollars, Groupe Canal+ ne peut plus être considéré comme un opérateur européen. *« Si on part du principe que Canal+ n'est plus présent en Italie et est absent en Allemagne, c'est une demi-vérité de dire que c'est un groupe européen »*, ajoute-t-il. Toutefois, Groupe Canal+ comptait, à la fin de mars, 16,5 millions d'abonnements. Après son retrait d'Italie, il devrait lui en rester encore 14 millions, dont 8,2 millions en France.

Jean-Marie Messier aurait décidé de sortir de la péninsule après que les autorités italiennes de la concurrence auront renforcé les contraintes liées à la fusion de Stream qui appartient à Murdoch et Telepiù.

Eric Licoys et Jean-Laurent Nabet, respectivement président du conseil de surveillance et directeur général du Groupe Canal+, ont mené les négociations avec Tarak Ben Amar, représentant de M. Murdoch en Europe. Tout a été très vite. Mardi 28 mai, à la veille du conseil d'administration de Vivendi Universal, organisé à New York, et qui a placé M. Messier « sous surveillance » (*Le Monde* du 31 mai), MM. Licoys et Nabet ont rencontré Rupert Murdoch. *« Ils voulaient obtenir une offre verbale de rachat de Telepiù pour la présenter au conseil d'administration de Vivendi Universal »*, signale M. Ben Amar.

BASE D'ABONNÉS VIEILLISSANTE

Délesté de la chaîne cryptée italienne, Groupe Canal+ se sépare aussi de 70 % ses pertes. Mais le groupe conteste l'abandon de sa dimension européenne. *« La convergence n'a de sens que si l'on fait converger les bénéfices et non les pertes »*, fait-on savoir à Canal+. Désormais, le groupe de télévision à péage a défini *« une stratégie européenne qui passe par la mise sur le marché de tous ses métiers »*. Groupe Canal+ veut d'abord diffuser ses programmes et ses chaînes thématiques sur le maximum de plates-formes, sans toujours en être le propriétaire. Toujours dans cette stratégie de désengagements, le groupe a annoncé, lundi 10 juin, la vente pour 1 euro symbolique de Gédéon, sa filiale d'habillage d'antenne, « très déficitaire ».

Les investisseurs financiers ne semblent guère convaincus. Selon l'un d'eux, l'aventure italienne de Groupe Canal+ lui aurait coûté *« 2 milliards d'euros »* depuis 1997, alors que, estime-t-il, cette somme aurait été plus utile en France. Aujourd'hui, note-t-il, *« Canal+ est moins fort économiquement qu'il y a cinq ans. »* Pis : *« La chaîne cryptée possède une base d'abonnés analogique vieillissante. »* Au contraire de Murdoch, qui, lui, a accompli à marche forcée le transfert de ses souscripteurs vers le numérique.

Guy Dutheil

3 millions de pirates pour 1,5 million d'abonnés

En mars, Groupe Canal+ a révélé qu'il avait perdu 1 milliard de dollars à cause d'une opération de « sabotage » menée par la société NDS, contrôlée par News Corp. Canal+ avait même porté plainte contre NDS (*Le Monde* du 13 mars), qui aurait violé le système de cryptage de Groupe Canal+, dès 1999. Trois ans plus tard, les dégâts sont considérables. En Italie, les pirates seraient près de 3 millions selon les estimations, alors que le nombre d'abonnés de la chaîne cryptée italienne n'est que de 1,5 million. Selon un de ses dirigeants, la *« prise de conscience »* de cette fraude par Canal+ date de *« ces neuf derniers mois »*. Elle s'est manifestée *« par une série de contremesures qui ont dérangé les pirates »*. Une réaction trop tardive. Du côté de Telepiù, on estime que cette masse de fraudeurs aurait constitué *« une base de croissance qui n'est pas insignifiante »*. Notamment pour permettre à Telepiù d'atteindre l'équilibre avec 3 millions d'abonnés. C'est le pari du groupe de M. Murdoch, convaincu que sa technologie mettra fin au piratage.

Le président du Festival de Cannes devient vice-président du conseil de surveillance

EN ACCEPTANT la vice-présidence du conseil de surveillance du groupe Canal+, Gilles Jacob, président du Festival de Cannes, veut contribuer à *« l'harmonie des relations »* entre le premier financier du cinéma français et les professionnels de cette industrie. Mais ces relations sont pour l'instant empreintes d'inquiétude et de méfiance.

Pour l'instant, seule l'Association des réalisateurs-producteurs (ARP) a vu dans l'entrée de M. Jacob au conseil de surveillance *« d'un groupe audiovisuel lui-même producteur de films, et filiale d'un groupe (Vivendi Universal) possédant un studio américain »* un cas d'*« incompatibilité »* avec ses fonctions à la tête du Festival. Consulté au préalable par l'intéressé, le ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, a *« fait vérifier qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre cette nomination et les statuts du Festival »* avant de donner son aval.

Lundi 10 juin, Gilles Jacob minimisait la portée de son engagement dans le groupe de Jean-Marie Messier. *« Il ne s'agit pas de prendre des responsabilités. C'est un poste où l'on est une sorte de relais, où les avis sont plus ou moins écoutés »*, a-t-il déclaré au *Monde*, expliquant par ailleurs qu'il avait été *« touché »* d'avoir été sollicité à la fois par la direction, les salariés et les actionnaires. Il fait remarquer qu'il n'est *« pas salarié »* du groupe et que sa présence au sein du conseil peut *« servir le cinéma d'auteur »*. Il se rangera de toute façon à l'avis du conseil d'administration du Festival de Cannes qui regroupe représentants des pouvoirs publics et professionnels du cinéma, et qui se réunira avant la fin du mois de juin.

Cette nomination à un fauteuil occupé, jusqu'au limogeage de Pierre Lescure, par Jorge Semprun, qui en avait alors démissionné, intervient alors que l'ensemble de l'industrie cinématographique française s'interroge sur les intentions des nouveaux dirigeants de Canal+ à l'égard du cinéma français après les interventions vigoureuses de plusieurs de ses dirigeants contre le système de financement en place, destiné, entre autres, à pérenniser la production de films d'auteur.

Thomas Sotinel

Le désendettement met en cause la stratégie de Vivendi Universal

Les dettes atteindraient 20 milliards d'euros

***« UNE ÉPINE** de moins », « un foyer de pertes supprimé »* : les marchés ont bien accueilli, lundi 10 juin, l'annonce de la vente de Telepiù à News Corp. Alors que l'action de Vivendi Universal (VU) avait perdu 4,15 % vendredi, elle regagnait 1,31 %, atteignant 30,15 euros. La vente de la chaîne italienne, source récurrente de pertes depuis 1997, est perçue par tous comme un premier signe de la politique de désendettement du groupe, demandé par les investisseurs comme par les administrateurs.

ANALYSE

Le groupe doit maintenant choisir un nouvel axe de développement

La cession, qui ne devrait être effective qu'à l'automne, permettra à VU, selon son communiqué, d'alléger de 1,2 milliard d'euros le montant de ses dettes. Mais cette réduction, de l'avis des observateurs, risque de n'apporter qu'un court répit. Avec un endettement de 20 milliards d'euros, selon les estimations publiées fin mai par Standard & Poor's, des notes de crédit dégradées, une trésorerie des plus étroites, Vivendi Universal a des marges de manœuvre financières des plus limitées.

Pour retrouver un peu d'aisance, le groupe doit poursuivre son désendettement. La cession partielle de Vivendi Environnement est déjà programmée, tout comme la vente d'actifs peu importants comme le reste de sa participation dans la société américaine d'énergie, Sithe, des participations dans les télécommunications en Hongrie, en Pologne, au Kenya. *« Les marchés ont déjà anticipé ces désengagements. Ils veulent de nouveaux signes »*, dit un analyste.

Lesquels ? En taillant au-delà de la cession d'actifs périphériques, Vivendi Universal, pour se désendetter, risque de mettre en pièce toute sa stratégie. Déjà, la vente de Telepiù annonce qu'il renonce à bâtir un groupe de télévision payante en Europe. Lundi, devant des analystes londoniens, Guillaume Hannezo, directeur financier, a annoncé une nouvelle négociation avec son partenaire Vodafone pour le financement du portail Vizzavi, très déficitaire. Selon certains observateurs, la remise à plat pourrait amener le groupe à tirer un trait sur une aventure de plus d'un milliard d'euros, dans Internet. Premier signe de ce désengagement ? La semaine dernière, Franck Boulben, directeur général de Vivendi Universal Net et artisan de tout le développement de cette activité, a donné sa démission.

CEGETEL OU FILMS ET ÉDITION ?

Mais en finir avec Internet après avoir renoncé à la télévision payante en Europe reviendrait pour Jean-Marie Messier, PDG du groupe, à mettre un terme à toute sa stratégie d'intégration verticale entre les contenants et les contenus. Pour de nombreux analystes, ce pari de l'intégration n'a jamais démontré sa pertinence.

Vivendi Universal devrait trouver d'autres fondements. Sans Vivendi Environnement, sans Internet, sans réseau européen de télévision, quel axe de développement choisir ? Doit-il poursuivre sur la même voie, conserver un Canal+ réduit et renforcer Cegetel ? L'idée semble être caressée par la direction : Philippe Germond, responsable de l'activité télécommunications, dit être acheteur des participations minoritaires détenues par SBC et BT dans Cegetel. Le groupe doit-il, au contraire, vendre tous ses actifs de diffusion en Europe et aux Etats-Unis, pour devenir le numéro deux mondial des contenus avec ses films, ses jeux, ses éditions, comme le suggèrent certains, même si cette solution amènerait le groupe à pencher définitivement vers les Etats-Unis ? Placée sous la surveillance des marchés et de son conseil, la direction du groupe risque de ne pouvoir longtemps différer les choix.

Martine Orange

Fiat sacrifie son administrateur délégué pour satisfaire les banques

La démission de Paolo Cantarella, artisan du redressement de Fiat Auto dans les années 1990, est un signal envoyé aux milieux financiers, qui renâclent à renflouer le groupe automobile

MILAN
correspondance

La crise de Fiat a pris lundi soir un nouveau tournant. L'administrateur délégué du groupe italien, Paolo Cantarella, a annoncé sa démission ; le conseil d'administration de Fiat a demandé au président Paolo Fresco d'assumer ses fonctions, centralisant ainsi tous les pouvoirs. *« Après avoir longtemps médité, j'ai estimé qu'il était nécessaire de donner un signal de forte discontinuité dans ces moments complexes pour le groupe, et pour Fiat Auto en particulier »*, a déclaré M. Cantarella. L'administrateur délégué était sur la sellette depuis plusieurs mois en raison des difficultés croissantes de Fiat dans l'automobile, dont il fut le grand redresseur dans les années 1990.

Sa démission *« dans un moment de profond changement, lui fait honneur »*, a déclaré Giovanni Agnelli, le président d'honneur de Fiat, qui a tenu à rendre hommage à ce collaborateur de vingt-cinq ans, père de la fameuse Punto. *« Sa décision m'attriste parce que certains des plus beaux moments de notre entreprise au cours de la dernière décennie sont liés à lui »*, a reconnu l'Avvocato. Paolo Fresco, lui, s'est attaché à tracer les lignes qui guideront désormais Fiat : *« Les responsables des secteurs travailleront toujours plus dans une autonomie totale, en possession de tous les instruments pour guider leur entreprise »*. La presse italienne, elle, évoque la possible nomination, sous la pression des banques, d'un administrateur délégué davantage tourné vers la finance pour remplacer l'ingénieur Cantarella.

Sa démission intervient dans un contexte troublé. Le groupe de Turin a dû conclure voici deux semaines un accord avec ses principales banques créancières (Banca di Roma, Intesa BCI, Sanpaolo IMI, Unicredito, BNL et BMPS) pour restructurer sa dette (35,4 milliards d'euros d'endettement brut global, 6,6 milliards d'euros de dette nette). Fiat a dû s'engager à réduire sa dette nette à 3 milliards d'euros à la fin de l'année, au moyen de cessions et de l'introduction en Bourse de Ferrari. Et les banques ont concédé un prêt convertible de 3 milliards d'euros, qui pourra le cas échéant se transformer en actions Fiat.

Ce plan, destiné à éviter la baisse de la note de Fiat par les agences de notation financière, a déjà obtenu un résultat : lundi, Standard and Poor's a annoncé qu'il maintenait sa note de A-3 sur la dette à court terme du groupe. Mais à long terme, c'est l'avenir de la première entreprise privée du pays qui est en jeu. Son sort émeut les syndicats – après l'annonce de 3 000 licenciements dans l'automobile – et les milieux politiques.

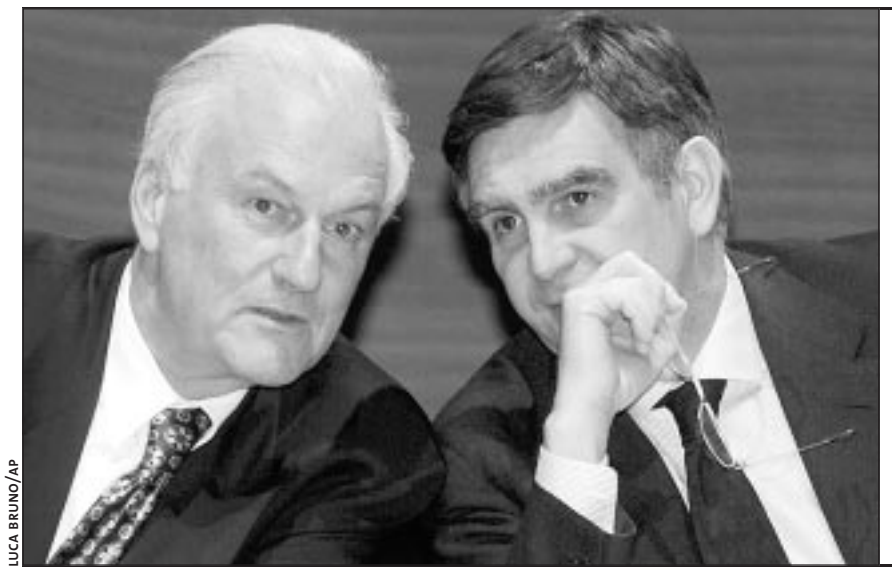

LUCA BRUNO/AP

Après la démission de Paolo Cantarella (à droite), l'administrateur délégué de Fiat, ses fonctions seront reprises par Paolo Fresco, le président du groupe (à gauche). Celui-ci entend donner plus d'autonomie aux responsables de branches du groupe de Turin.

Fiat, entré en fanfare il y a un an dans l'énergie en prenant le contrôle de Montedison (aujourd'hui Edison) en partenariat avec EDF, doit faire un pas en arrière dans ce secteur. Il devra céder, vraisemblablement aux banques, une part de 14 % à 15 % dans Italenergia, la holding qui contrôle Edison et dans laquelle il détient près de 39 % (contre 18 % à EDF). L'assemblée générale de Italenergia, prévue pour mercredi, décidera de la question.

RUMEURS

L'enjeu principal reste Fiat Auto, principale source de pertes pour le groupe. Des rumeurs circulent depuis des semaines sur le fait que Fiat pourrait vendre sa branche automobile à General Motors, qui possède déjà 20 % de Fiat Auto – le groupe italien détient une option en ce sens, mais exerçable seulement à partir de 2004. La décision ne peut être prise qu'au sein de la famille Agnelli. La semaine dernière s'est tenue une *« réunion informelle »* des actionnaires de la société en commandite Giovanni Agnelli and Cie, qui contrôle indirectement le groupe. Selon la presse italienne, la famille s'est soudée autour de l'Avvocato, tout juste de rentrer en Italie après un mois de traitement aux Etats-Unis perçu dans le pays comme le dernier rempart de la présence de Fiat dans l'automobile. Mais il est difficile de ne pas tenir compte des petites phrases lancées par son frère cadet, Umberto : celui-ci a déclaré voici deux semaines qu'il espérait que Fiat Auto puisse retrouver sa sérénité *« à l'intérieur du monde Fiat »* mais que *« si cela n'était pas le cas, il est de notre devoir de permettre à ces personnes d'opérer le plus sereinement possible »*. La démission de M. Cantarella sera-t-elle un pas de plus vers cette sérénité ?

Marie-Noëlle Terrisse

L'« ingegnere » Cantarella n'a pas réussi son troisième redressement

***« IL ÉTAIT** nécessaire de donner un fort signal de rupture »*, a déclaré, lundi 10 juin, Paolo Cantarella avant de quitter son poste d'administrateur délégué de Fiat. La rupture est clairement consommée, tant l'empreinte de cet homme sur le groupe durant les dix dernières années a été forte. L'hommage appuyé rendu par Giovanni Agnelli ne trompe personne. Le président d'honneur de Fiat a parlé d'une décision *« douloureuse »*, M. Cantarella étant *« lié aux moments les plus beaux de notre entreprise dans les dix dernières années.* (...) *A son nom est liée la relance de Fiat après les difficultés des années 1990, ainsi que l'expansion de l'entreprise dans le monde »*.

Cette fois, M. Cantarella n'a pas su redresser la barre assez tôt. C'est par l'automobile qu'il avait gagné ses lettres de noblesse dans le groupe, c'est aussi l'automobile qui a entraîné sa chute. Cet ingénieur de 58 ans, qui a passé plus de vingt-cinq ans dans le groupe, était devenu le patron de la branche automobile en 1990. Déjà à l'époque, sa mission consistait à remettre Fiat Auto en ordre de marche en vue de la crise qui se profile.

M. Cantarella s'attaque à la modernisation de l'outil industriel en spécialisant les sites par modèle. Puis il entreprend le renouvellement complet de la gamme. Il est notamment l'homme de la Punto, dont la première version sort en 1993. C'est un succès. Remplaçante de la Uno, cette nouvelle génération de voiture marque un tournant dans la qualité des véhicules du groupe. Le renouvellement du milieu de gamme en 1995 est en revanche un échec. Pour remplacer la Tipo, qui n'a jamais vraiment décollé, M. Cantarella lance les Bravo et Brava. Mais face à la Golf de Volkswagen ou à la Mégane de Renault, les deux voitures ne feront jamais le poids.

SOUS LES PRÉVISIONS

Puisque les marchés automobiles occidentaux se dérobent, le constructeur tente alors d'accélérer son implantation dans les pays émergents. Fiat lance sa voiture mondiale, la Palio. Mais face à la croissance erratique de ces pays, le constructeur doit réviser à la baisse ses ambitions. Malgré tout, le bilan reste positif et M. Cantarella est nommé en 1996 administrateur délégué du groupe en remplacement de Cesare Romiti.

A la fin des années 1990, les ventes du groupe recommencent à se tasser. Pour son centenaire, en 2000, une nouvelle Punto est lancée. Mais après de bons débuts, les ventes s'essoufflent. Cette fois, le challenge est ailleurs pour Fiat. Le constructeur sait que son salut passe par une percée dans le milieu de gamme. C'est l'objectif assigné à la Stilo. Lancé dans la foulée du 11 septembre, le modèle ne rencontre pas le succès escompté : les ventes sont 40 % en dessous des prévisions. Distancé actuellement par la Peugeot 307, la Stilo est en train de rater la fenêtre de tir qui lui était offerte avant le lancement des nouvelles versions de la Renault Mégane, à la fin de l'année, et de la Golf, prévue pour 2003.

Parallèlement, le groupe n'a pas su ou pu suivre le rythme des investissements de ses concurrents. Avec une gamme trop rétrécie, le constructeur italien n'a pas les ressources nécessaires pour faire face à l'échec de ses modèles phare. Lancia, qui aurait pu constituer un bon relais, a trop longtemps été laissée en jachère, et ses parts de marché sont aujourd'hui confidentielles hors d'Italie. La relance d'Alfa Romeo constitue le seul succès dont Fiat peut se targuer. Mais les volumes de la marque sportive sont trop faibles pour véritablement redresser les compteurs du groupe.

Ajoutée à cela, l'orientation internationale donnée dans les années 1990 par M. Cantarella, pèse sur le groupe. L'effondrement actuel des marchés argentin, polonais et turc ont accentué la tendance. Le départ de M. Cantarella va renforcer les spéculations sur la vente de Fiat automobile à General Motors, qui possède déjà 20 % du constructeur italien.

Stéphane Lauer

Pirelli introduit son pôle immobilier en Bourse à Milan

Le groupe de pneumatiques espère lever 1 milliard d'euros mais gardera la majorité absolue

MILAN
correspondance

La réorganisation de l'empire Pirelli, fondé dans le pneumatique et en cours de diversification, se poursuit. La première société italienne de gestion de patrimoine immobilier, Pirelli & C. Real Estate, fera son entrée à la Bourse de Milan le 25 juin. Une offre publique de vente sera faite du 17 au 19 juin sur cette filiale de la holding Pirelli & C. (qui contrôle aussi le groupe Pirelli SPA et ses activités de pneus et de câbles). Ce sera la plus importante introduction en Bourse en Italie depuis le début de l'année. Le groupe immobilier a en effet réalisé en 2001 une production d'une valeur de 326,2 millions d'euros (chiffre d'affaires des activités immobilières) avec un résultat de 161,4 millions d'euros pour les seules activités immobilières (mais avec un bénéfice net total de 16,4 millions d'euros en raison d'éléments exceptionnels).

Selon la présentation réalisée lundi 10 juin à Milan, l'offre globale concernera 14,15 millions d'actions (10 millions cédées par Pirelli & C., le reste provenant d'une augmentation de capital). Un quart de l'offre fera l'objet d'une offre publique de vente pour les épargnants italiens, avec un traitement de faveur pour les salariés de Pirelli & C. Real Estate (562 personnes à la fin 2001). Le reste sera réservé aux investisseurs institutionnels italiens et étrangers. En cas d'exercice de l'allocation d'actions supplémentaire, c'est 40 % du capital de Pirelli & C. qui sera flottant, mais la holding de Pirelli en gardera de toute façon la majorité absolue. La valorisation indicative du groupe oscille entre 950 millions et 1,15 milliards d'euros, soit entre 26 et 31,5 euros par action, selon Pirelli, qui précise toutefois que cette estimation ne l'engage pas pour fixer le prix définitif de l'offre (qui sera indiqué le 21 juin).

EXPANSION RÉCENTE

Le pôle immobilier de Pirelli, d'abord baptisé Milano Centrale, avait été créé à la fin des années 1980 pour valoriser le site de la Bicocca, ancien siège des usines du groupe dans la banlieue nord de Milan. Mais son expansion est récente, fruit d'une série d'acquisitions qui renforce sa présence sur tous les marchés (bureaux, commerces, habitations). En 2000, le groupe fusionne avec l'Unione Immobiliare (Unim). En alliance avec la société Aedes, il prend ensuite le contrôle du pôle immobilier de la Fininvest de Silvio Berlusconi, Edilnord. Il acquiert cette année, avec les fonds de Morgan Stanley, le patrimoine immobilier de la banque Banca di Roma et de l'assureur RAS.

En mai, le groupe a conclu un accord avec Morgan Stanley pour créer une société, contrôlée à 75 % par la banque d'affaires et à 25 % par Pirelli & C. Real Estate, où seront regroupés une partie du patrimoine immobilier du groupe Olivetti/Telecom Italia (contrôlé indirectement par Pirelli). Ce projet, baptisé Tiglio et qui devrait se réaliser d'ici l'automne, fera bondir le patrimoine géré par le groupe : de 7,8 à 9,4 milliards d'euros pour l'*« asset management »* et de 18,6 à 25,4 milliards d'euros pour l'activité de fournisseur de services. Pirelli & C. ne veut pas s'arrêter là. Le groupe souhaite se lancer dans la gestion hôtelière et dans le marché des résidences secondaires et muscler son réseau d'agences franchisées.

M.-N. T.

Nouvelle comptabilité en 2005 pour les sociétés européennes

Un règlement de Bruxelles adopté le 7 juin uniformise les normes pour les entreprises cotées

UNE RÉVOLUTION se prépare pour les comptables, les directions financières d'entreprises, les analystes financiers et les investisseurs dans les titres des 7 000 sociétés cotées européennes. Tous vont devoir se familiariser avec de nouvelles normes comptables d'ici 2005. L'Union européenne a en effet finalisé, vendredi 7 juin, le règlement qui oblige ces sociétés à préparer leurs comptes consolidés conformément aux normes internationales IAS (*International Accounting Standards*) pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005. Ce projet, initié par Frits Bolkestein, le commissaire européen chargé du marché intérieur, avait été proposé par la Commission en février 2001 et approuvé par le Parlement européen le 12 mars à la quasi-unanimité. Il s'inscrit dans un ensemble plus large : le Plan d'action pour les services financiers, arrêté au Conseil européen de Lisbonne en mars 2000.

« Je pense que les normes IAS sont les meilleures normes qui existent, a commenté M. Bolkestein, après l'adoption du définitive du règlement par le Conseil. *Leur application dans toute l'Union mettra fin à ce côté "Tour de Babel" qu'a actuellement l'information financière. (...) Les investisseurs et les autres parties intéressées pourront comparer les choses comparables. Il aidera les sociétés européennes à affronter leurs concurrents à armes égales dans la lutte pour les ressources financières offertes par les marchés de capitaux. »*

Les entreprises françaises devront abandonner le plan comptable et les normes bâties au départ pour répondre aux besoins de l'administration fiscale. Les règles IAS relèvent plus de la philosophie anglo-saxonne, *« une approche construite sur la jurisprudence »*, explique Jeannot Blanchet, associé au sein du cabinet Barbier Frinault & Associés (ex-Andersen). Concrètement, les entreprises devront fournir davantage d'information. Dans le bilan, davantage d'actifs seront comptabilisés à leur valeur de marché plutôt qu'à la valeur historique. Le compte de résultat présentera, lui, une image plus directe de l'activité économique de l'entreprise, en faisant ressortir des soldes intermédiaires de gestion. Le changement est toutefois à relativiser, *« les normes françaises ayant fait beaucoup de chemin pour se rapprocher de la philosophie anglo-saxonne »*, selon un expert.

Les normes à suivre seront désormais élaborées par l'International Accounting Standards Board (IASB), l'organisme international de normalisation comptable établi à Londres, puis validées par un comité de réglementation comptable européen, composé de représentants des Etats membres et présidé par la Commission. L'IASB étant un organisme privé, indépendant, certains dénoncent à Bercy une *« privatisation »* des normes, que la Commission a renoncé à élaborer elle-même. D'autres s'étonnent que l'Europe se rapproche des normes anglo-saxonnes après l'affaire Enron, qui a montré leurs faiblesses. *« Dans l'affaire Enron, les défauts viennent de la normalisation comptable américaine et pas de la philosophie »*, précise un spécialiste.

Sophie Fay

Débats sur la directive sur les services d'investissements

CONSULTÉE par la Commission européenne au sujet de la révision de la directive de 1993 sur les services d'investissements (DSI), la Fédération bancaire française (FBF) vient de relancer le débat. La révision de cette directive, prévue pour juin 2003, vise à harmoniser l'accès aux marchés financiers en Europe afin de faciliter la mise en place d'un marché financier européen intégré.

Mais deux écoles s'opposent sur le sujet : d'un côté, le modèle britannique, dans lequel se développent une multiplicité de marchés décentralisés « privés » (les Alternative Trade System, ATS), et de l'autre, le modèle Euronext « réglementé », dans lequel les ordres sont centralisés. Sur ce point, la FBF, suivie par les autorités de régulations, reste attachée à la permanence d'un certain nombre de règles de concurrence et de transparence, notamment pré et post-transaction, qu'elle estime mieux respectées dans le modèle Euronext.

La fédération évoque en particulier les distorsions de concurrence induites par le système ATS, dans lequel des entreprises d'investissement, non réglementées en qualité de places de marché, rapprochent une multiplicité d'ordres de tiers afin d'aboutir à la conclusion d'un contrat. Le système conduit à la constitution de Bourses « privées », non soumises aux règles d'Euronext. La FBF évoque en outre le manque de transparence du système de l'« internalisation automatique », qui permet à un intermédiaire agréé de confronter en interne les ordres de sa propre clientèle.

Si la Fédération reconnaît que ces systèmes peuvent permettre de réduire les coûts pour les utilisateurs, elle souhaite toutefois que le marché réglementé, dont elle juge les garanties supérieures, reste une catégorie spécifique et demande la mise en concurrence des différents systèmes. Elle souhaite donc un troisième tour de consultations avant juin 2003.

Elsa Conesa

La chambre sociale de la Cour de cassation précise les modalités de paiement au-delà de la 35e heure

Dans un arrêt rendu le 4 juin, la haute juridiction rappelle que le travail effectué au-delà de la durée conventionnelle doit être payé comme des heures supplémentaires

PARMI ses promesses de campagne, la majorité présidentielle a inscrit dans ses priorités la réforme de la loi sur les 35 heures. *« Il faut permettre aux salariés de travailler plus pour gagner plus »*, avait affirmé le président de la République avant sa réélection, relayé par la plupart des dirigeants de l'Union de la majorité présidentielle. Pour autant, François Fillon, le nouveau ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité s'est bien gardé de préciser comment il compte procéder, par voie législative ou réglementaire à l'automne, après avoir consulté les organisations syndicales et professionnelles.

Alors que les modalités d'application des 35 heures sont à l'origine d'un contentieux soumis à diverses juridictions (*Le Monde* du 29 mai), la Cour de cassation, dans un arrêt rendu le 4 juin, vient de contribuer à éclaircir un des aspects les plus controversés de la loi et des accords cadre qui ont suivi à propos du paiement des heures supplémentaires. Les magistrats de chambre sociale ont, en effet, considéré que le taux majoré des heures supplémentaires s'applique dès la 36e heure et s'ajoute au paiement de l'indemnité conventionnelle de réduction du temps de travail lorsque cette dernière est prévue dans les accords cadre.

L'affaire opposait le syndicat national des associations pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte et la fédération nationale des syndicats de santé et de services sociaux CFDT. Dans les établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, un accord cadre sur la réduction du temps de travail à 35 heures a été signé le 12 mars 1999. Une de ses dispositions prévoit que *« le maintien du salaire a pour conséquence la création d'une indemnité »* correspondant à la différence entre le salaire conventionnel base 39 heures et celui établi après le passage aux 35 heures.

DIVERSES INTERPRÉTATIONS

Cette disposition n'aurait pas été appliquée dans un certain nombre d'établissements de plus de 20 salariés qui ont continué à employer leur personnel sur la base des 39 heures après le 1er janvier 2000. Les syndicats CFDT, CGC et CFTC ont alors saisi le juge des référés qui leur a donné raison dans une décision validée ensuite par la cour d'appel de Paris le 8 novembre. Rejetant le pourvoi introduit par la fédération patronale, la Cour de cassation a confirmé les termes de l'accord. Selon la chambre sociale *« attendu que l'application de l'accord cadre à compter du 1er janvier 2000 n'est pas subordonnée à la conclusion d'un accord d'entreprise (...) les salariés ont droit au paiement de l'indemnité conventionnelle de réduction du temps de travail et des heures accomplies au-delà de 35 heures au taux majoré »*, à savoir de 25 % supplémentaires.

Dans son interprétation de la deuxième loi Aubry, la haute juridiction précise une zone d'ombre du texte qui avait fait l'objet de diverses interprétations selon les branches professionnelles. Elle stipule donc que, lorsqu'une indemnité de compensation est prévue par un accord cadre, les salariés bénéficient des deux avantages à la fois. En terme de rémunération, la différence n'est pas négligeable. La décision de la Cour de cassation pourrait en outre avoir des conséquences dans la fixation des différents taux du smic dont le niveau d'augmentation au 1er juillet n'a pas été tranché par le gouvernement.

Dans un communiqué publié lundi 10 juin, Gérard Filoche, inspecteur du travail et l'un des animateurs de la Gauche socialiste (PS), s'est félicité de cette décision. *« Voilà une bonne interprétation qui freine la position systématique des employeurs qui continuent à faire travailler au minimum leurs salariés 39 heures par semaine en se contentant de (...) 10 % ou 25 % de majoration »*, a-t-il indiqué en ajoutant *« qu'un accord interprofessionnel du 31 octobre 1995, toujours en vigueur, précise que les heures supplémentaires doivent être "imprévisibles" et "exceptionnelles" »*. Selon lui, *« juridiquement, cela peut donner droit aux salariés de ne pas accepter ces heures systématiques, sans pour autant perdre le salaire qui leur est dû et qui ne saurait être baissé »*.

Michel Delberghe

Dans les maisons de couture Yves Saint Laurent, Cerruti et Féraud, 200 salariés estiment leurs emplois menacés

RIEN ne va plus dans le monde, d'ordinaire feutré, de la couture parisienne. Près de 200 salariés parisiens estiment aujourd'hui leurs emplois menacés, après le rachat de leur maison par des industriels de la mode. Cent cinquante d'entre eux, les salariés d'Yves Saint Laurent (YSL) Haute Couture, devaient se rendre, mardi 11 juin, au tribunal de grande instance de Paris, *« tous mobilisés pour soutenir les élus du comité d'entreprise »*, qui ont rendez-vous devant le juge des référés.

Depuis le départ du grand couturier, en janvier, le sort de la maison prestigieuse du 5 rue Marceau à Paris n'est toujours pas réglé. En mars, Artémis, la holding personnelle de François Pinault, avait annoncé la vente de la maison de couture pour un euro symbolique à l'homme d'affaires Patrice Bouygues, mais le comité d'entreprise (CE) n'a toujours pas formulé d'avis. *« Le CE s'est réuni sept fois sans se prononcer. Nous estimons que c'est un blocage abusif »*, a jugé Artémis avant d'engager, fin mai, une action en justice.

Patrice Bouygues a le projet de transformer la maison créée par le couturier en maison de haute couture multimarques, au service d'autres griffes. Le personnel d'YSL Haute Couture a très vite émis des réserves sur le projet, à la fois sur le fond et sur la forme. Il travaillait même, avec le cabinet Secaphi Alpha, sur une solution alternative : devenir le sous-traitant du groupe italien Gucci (propriété de Pinault Printemps Redoute), qui exploite aujourd'hui les marques Yves Saint Laurent, mais aussi Balenciaga, Alexander Mc Queen ou Stella McCartney. Si, mardi, le tribunal donne raison à Artémis, le CE sera dans l'obligation d'émettre un avis. Celui-ci étant purement consultatif, il n'empêchera pas la cession de la maison à M. Bouygues.

Chez Cerruti France, vendu en 2001 par la famille italienne du même nom au groupe italien Fin. part, le malaise est également tangible. Trente-deux postes sur les 86 que comptait la maison de la place de la Madeleine, à Paris, ont été supprimés, en février. Cette réorganisation vise à *« optimiser les rôles et les structures des entreprises italiennes et françaises »*, a expliqué le groupe Fin.part, lui-même détenu par un pool bancaire italo-luxembourgeois. Fin.part a proposé des reclassements en Italie ainsi que des modifications de postes. *« Il restera des gens dans les ateliers femmes, à Paris, en revanche, l'activité hommes passe à 100 % à Milan »*, a-t-il indiqué.

« L'ATELIER EST VIDE »

« Nous assistons à une liquidation programmée de l'entreprise à Paris, avec l'arrêt des collections et la disparition de l'atelier de fabrication des prototypes... », estime pour sa part maître Joyce Ktorza, qui représente la défense de 22 salariés aujourd'hui. L'avocate a lancé une procédure auprès du tribunal de grande instance pour obtenir l'annulation de la vente de Cerruti, sur le motif qu'elle n'a pas été faite selon la loi, avec notamment une consultation préalable du CE. Le conseil des prud'hommes a aussi été saisi pour obtenir la réintégration des salariés dans l'entreprise, sur les fondements que le plan social n'est assorti d'aucune indemnité, mesure d'accompagnement ou de reclassement du personnel. Le jugement est attendu pour la fin de l'année.

Enfin, dans la maison parisienne Louis Féraud, c'est l'atterrement : l'activité haute couture a bel et bien été fermée. *« L'atelier est vide »*, lâche une salariée presque incrédule. La griffe a été acquise en juillet 2001 par une société commune entre l'allemand Escada et le néerlandais Secon. Début mai, la nouvelle direction a annoncé le licenciement économique d'environ 25 personnes, lié à la cessation d'activité de la haute couture, jugée pas assez rentable. *« Ils ont vendu les outils profitables : Escada a repris le prêt-à-porter, les licences et les marques. La haute couture ne pouvant vivre seule, ils l'ont fermée. C'est du dépeçage »*, analyse un juriste, qui étudie le dossier pour quelques plaignants.

« La haute couture est un métier qui meurt à petit feu. Les stylistes tournent dans les maisons. Mais les petites mains qualifiées sont sans travail ou tombent dans la précarité », soupire une salariée.

Véronique Lorelle

Axa France va supprimer 10 % de ses effectifs en trois ans

L'assureur économisera 150 millions d'euros en 2002

FRANÇOIS PIERSON, nouveau président d'Axa France, mène activement la réorganisation du groupe, qui passe par un vaste plan de réduction des frais généraux. Dans un contexte qui s'est durci pour les assureurs, le groupe Axa avait annoncé à la fin 2001 un plan d'économies entre 700 millions et 1 milliard d'euros en 2002 au niveau mondial, dont 20 % pour l'Hexagone (150 millions d'euros).

Le plan prévoit également de réduire les effectifs en France de 10 % sur trois ans, mais *« sans plan social »*, précise M. Pierson. Axa France compte 25 000 postes. Le schéma prévoit ainsi un gel des embauches en 2002 et une politique favorisant les départs en préretraite : 400 sont ainsi prévus pour cette année. Seule exception, les commerciaux, dont les embauches sont préservées : 700 recrutements sont prévus en 2002. Axa souhaite en effet développer fortement son réseau de vendeurs et de conseillers et bâtir un réseau salarié professionnalisé.

Cette restructuration, initiée en 1999 par le prédécesseur de François Pierson, Claude Tendil, doit simplifier les structures d'Axa en France. Elle vise à réorganiser les activités par type de marchés (particuliers, entreprises, professionnels) et non plus par canal de distribution (conseil, courtage, assurance). 1 000 personnes, sur 15 000 administratifs, vont changer de nature de travail. En outre, il n'existera plus qu'une seule entreprise au regard du code du travail.

Après consultation des représentants du personnel, la réorganisation sera en grande partie mise en place d'ici à la fin de l'année. Il faut dire que, du côté syndical, le plan était relativement attendu. *« Cela ne nous étonne pas,* affirme-t-on à la CGC. *On devinait qu'il y avait un peu trop d'effectifs au niveau administratif. »*

FIDÉLISER LA CLIENTÈLE

Ce sont davantage les éventuelles mutations qui risquent d'être proposées aux salariés qui inquiètent les syndicats : *« Pour l'instant, nous ignorons les conditions de reconversion des salariés concernés par la réorganisation,* note Catherine Lutecette, de Force ouvrière. *Mais les suppressions d'effectifs ne nous surprennent pas. »* La CGT, elle, regrette le manque d'informations. *« Cette nouvelle réorganisation succède à d'autres. La direction doit mettre les moyens en effectifs afin que les reconversions se fassent dans de bonnes conditions »,* précise le syndicat.

Par cette réorganisation, Axa France se fixe aussi pour objectif de fidéliser la clientèle, en augmentant le nombre de produits par client (aujourd'hui deux en moyenne). *« Acquérir un client coûte trois fois plus cher que d'en fidéliser un »,* fait remarquer M. Pierson. Banque directe – qu'Axa vient de racheter – sera utilisée dans ce but. Le potentiel est jugé grand par l'assureur, qui explique que 4 millions de ses clients n'ont pas de contrat d'assurance-vie chez Axa.

Elsa Conesa et Pascale Santi

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat), en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de **Lille et Paris**.

Contact : Annick DUBRAY
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALILLE
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 91
179, rue de Charonne - 75011 PARIS
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65

ESC lille

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE - MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

Etabl. second. privé rech. prof. anglais, franç. et phys. Réf. pédag. et exp. exigées. Env. CV, photo à Chaare Thora, 3, rue Henri-Turot, 75019 Paris. Fax : 01-42-06-95-47. Tél. : 01-42-06-53-71.

DEMANDES

Vous voyagez ? Enseignante dynamique s'occupe de vos enfants durant vos absences. Tél. : 06-10-18-16-66.

Les actionnaires de Valeo veulent un groupe opéable

FAIT rare, l'assemblée générale des actionnaires de l'équipementier automobile a rejeté, lundi 10 juin, deux résolutions proposées par le conseil d'administration. L'une devait autoriser le directoire à procéder à des augmentations de capital social en cas d'offre publique hostile, et l'autre devait l'autoriser à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés. Ces résolutions ont été rejetées, notamment par les votes par correspondance des investisseurs institutionnels.

CHUTE

L'action Valeo en euros à Paris

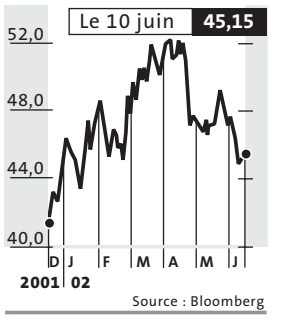

« Le refus du dispositif de "pilule empoisonnée" rend certes une éventuelle OPA plus facilement finançable par un acheteur, a reconnu le PDG du groupe Thierry Morin. *Mais il ne rend pas une OPA plus probable. La meilleure protection d'un groupe contre une OPA est la valeur de son titre. »* Valeo est jugé plus exposé depuis que son actionnaire de référence, la CGIP, a réduit mi-avril sa participation dans son capital à 9,3 %. Depuis, l'action a reculé de 13,4 %.

Plus de candidat officiel au rachat de Drouot

LA PREMIÈRE MAISON de ventes aux enchères française n'a plus de candidat à sa reprise. Le fonds d'investissement ABN Amro Capital, dernier candidat en lice dans le cadre de la consultation menée par la Banque Lazard, a jeté l'éponge, comme l'indiquait l'édition de lundi de *La Tribune*. Le commissaire-priseur Gilles Deletrez aurait tenté dans l'ombre de monter sa propre offre de rachat, sans en avertir la Banque Lazard, ce qui aurait incité ABN Amro à se retirer. Me Delettrez se refusait, lundi, à tout commentaire.

Les fonds d'investissement Barclay's Private Equity et Axa Private Equity avaient renoncé à leur offre ces dernières semaines pour les mêmes raisons : l'incapacité des 106 commissaires-priseurs qui forment Drouot à se mettre d'accord sur la procédure de vente de l'Hôtel. Cependant, selon *La Tribune* de mardi Pierre Bergé – ancien président d'Yves Saint Laurent Haute Couture et premier candidat au rachat en janvier – convoiterait toujours l'Hôtel Drouot. Les commissaires-priseurs de Drouot tiennent leur assemblée générale vendredi.

L'intérim progresse depuis le début de l'année

LA COURBE de l'emploi dans l'intérim, qui avait enregistré une chute de plus de 17 % entre avril et octobre 2001, confirme sa reprise. Fin avril, l'emploi intérimaire a occupé 688 700 personnes, soit une croissance de 1,2 % par rapport à mars. Après avoir baissé de 132 000 emplois de mars à octobre 2001, l'emploi intérimaire présente d'octobre 2001 à avril 2002 une hausse de 87 300 emplois.

REPRISE

Emploi en fin de mois
échelle en milliers (données CVS*)

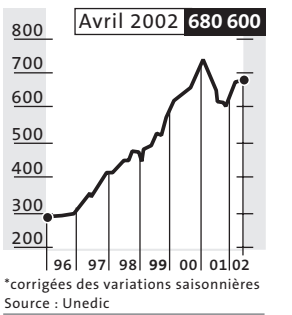

*corrigées des variations saisonnières
Source : Unedic

Le secteur industriel reste le plus grand employeur d'intérimaires : il représente un quart de l'emploi salarié total mais près d'un intérimaire sur deux. L'automobile (11,4 %), les industries des biens intermédiaires (9,4 %) et le secteur de l'énergie (9,1 %) sont les secteurs dont l'effectif intérimaire par rapport à l'effectif total est le plus important.

Sept produits d'épargne salariale agréés par les syndicats

LE COMITÉ intersyndical de l'épargne salariale (CIES) a annoncé lundi la liste définitive des sept produits d'épargne auxquels il a donné son label social. Axa Génération, présenté par Axa Investment Managers, Pacteo Label, offre de Crédit lyonnais Asset Management, et Horizon Solidarité, produit destiné aux PME et présenté par Prado Epargne (groupe Prémalliance), avaient déjà obtenu le 9 avril le label social du CIES. Les quatre autres ont été sélectionnés lors d'un nouvel appel d'offres : Fructi ISR (Interépargne, groupe des Banques populaires), Expansor (Interexpansion, groupe Ionis), Macif Epargne et Pérennité (Société générale Asset Management). Le label vise à donner aux salariés de meilleures garanties sur la protection de leur épargne et à inciter à investir dans des entreprises *« socialement responsables »*.

INDUSTRIE

■ **SAGEM : le groupe d'électronique a déposé mardi** une offre de reprise sur Monetel, filiale du suisse Ascom, spécialisée dans les terminaux de paiement. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

■ **BÉGHIN-SAY : le parquet de Nanterre a indiqué que, contrairement à ce qu'il avait annoncé**, il n'existait aucune enquête judiciaire ouverte sur les revenus de l'ancien PDG de la société, Stefano Meloni. La justice a reçu, en revanche, une lettre de ses avocats contestant, par avance, les arguments d'actionnaires minoritaires portant sur les salaires et indemnités de M. Meloni.

■ **TRW : le groupe de défense et d'équipement automobile américain,** cible d'une OPA hostile de son compatriote Northrop Grumman, pourrait faire l'objet d'une surenchère du britannique BAE Systems.

SERVICES

■ **LASTMINUTE.COM : le site de commerce électronique britannique,** qui vend notamment des voyages, a annoncé lundi une prise de participation de 20 % dans l'agence de voyages en ligne allemande LCC24, pour 3,75 millions d'euros en actions.

FINANCES

■ **AXA : la holding Axa et ses filiales détenaient fin mai 10,9 % de WorldCom,** la compagnie de téléphonie longue distance en difficulté, selon un document communiqué à la SEC.

■ **INSTINET : la filiale de courtage électronique** du groupe d'informations financières Reuters a conclu le rachat de son concurrent américain Island pour 508 millions de dollars, payés en actions.

RÉSULTATS

■ **RYANAIR : la compagnie aérienne irlandaise à bas prix** a annoncé lundi avoir dégagé sur l'exercice 2001/02 (achevé fin mars) un bénéfice net en hausse de 44 %, à 150,4 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires en progression de 28 %, à 624,1 millions.

La campagne législative peu présente à la télévision

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel estime que l'accès aux télévisions a été « relativement équilibré » entre les partis sur fond de réduction du temps d'antenne consacré à la politique. Au terme du scrutin, des propositions seront faites pour libéraliser les clips de campagne et éviter les dérapages

LES NEUF membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) réunis en séance plénière, mardi 11 juin, devaient étudier et valider la synthèse des temps de parole et d'antenne obtenus par les différentes forces politiques pendant la campagne législative, du 7 mai jusqu'au 7 juin, avant-veille du premier tour du scrutin. « *Les chiffres montrent que le pluralisme a été respecté,* estime Joseph Daniel, conseiller en charge du pluralisme. *Sous réserve de la confirmation par le Conseil, on peut dire que la situation a été relativement équitable.* »

Globalement, les forces politiques ont bénéficié de moins de temps d'antenne qu'en 1997. Ce reflux du volume consacré à l'information électorale a déjà été constaté lors de la campagne présidentielle où les candidats du premier tour n'ont eu qu'une heure chacun à la télévision, contre 1 h 20 lors de l'élection présidentielle de 1995. « *Les chaînes généralistes consacrent moins de temps à l'information politique qu'il y a sept ou huit ans, et le nombre de candidats aux élections législatives ne cesse de s'élever. Ils sont encouragés par les règles sur le financement politique* », explique Jacqueline de Guillenchmidt, membre du CSA en charge notamment des campagnes électorales.

ALAIN LE BOT/GAMMA

Pour le CSA, les calculs des temps d'antenne se sont révélés très difficiles en raison de l'installation du gouvernement Raffarin entre la présidentielle et les législatives. Le conseil juge néanmoins que le pluralisme a été respecté. Ici, Alain Juppé vote à Bordeaux pour le premier tour des élections législatives.

CALCULS « TRÈS DÉLICATS »

Une fois encore, le CSA, qui exige l'équité et non l'égalité, a fait la distinction entre le temps d'antenne – qui intègre les reportages et commentaires effectués sur les plateaux – et le temps de parole imputé strictement aux candidats ou représentants officiels des forces politiques en campagne. Du 7 mai au 7 juin, par exemple, les journaux de France 2 ont donné 1 heure 13 minutes 37 secondes de temps de parole à l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) et 1 heure 5 minutes 7 secondes pour le Parti socialiste (PS). Dans ses journaux, TF1, moins présente sur l'actualité électorale, a donné la parole pendant 20 minutes 15 secondes à l'UMP et 17 minutes 48 secondes au PS. Pour TF1 comme pour France 2, France 3, M6 et Canal+, « *la situation est satisfaisante* », selon le CSA .Même si les magazines de la chaîne cryptée ont accordé plus de temps à la gauche parlementaire et que TF1 a accordé plus du double de temps d'antenne dans ses « JT » à l'UMP qu'au PS. Les calculs se sont révélés « *très délicats* », admet-on au CSA, en raison de l'installation du gouvernement Raffarin. La première semaine de présentation n'a pas été imputée sur le compte de la campagne.

A partir du 14 mai, il a fallu décompter les temps des candidats mais aussi classifier ceux des membres du gouvernement entre l'action gouvernementale au sens strict, et leur relation à l'actualité électorale. Le principe a beau être simple, son application est subjective : une intervention de Jean-François Mattei, ministre de la santé, à la suite de l'accord sur la consultation des médecins généralistes à 20 euros, par exemple, est décomptée dans l'action gouvernementale. En revanche, les déclarations de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, sur l'éventuel report de la télévision numérique terrestre en cas de victoire de la droite aux législatives, sont décomptées dans le temps de parole « *électoral* ». Le CSA se félicite « *des efforts des chaînes* » pour tenter de citer tous les candidats : dans la première circonscription de Paris, le premier tour rassemblait 27 aspirants à la députation. Le journal régional de France 3 a utilisé des « *déroulants* » ou des pages de texte avec tous les noms des candidats.

Mais on ne saurait en rester là. Le président du CSA, Dominique Baudis, sait déjà qu'il fera de nouvelles propositions au gouvernement. Pour empêcher la diffusion des résultats de métropole avant le vote en outre-mer, le CSA envisage de proposer au ministère de l'intérieur d'avancer au samedi le scrutin dans ces départements. Cette année encore, des dérapages ont été constatés lors de l'élection présidentielle : deux chaînes, Antilles Télévision (Martinique) et Antenne Créole Guyane, ont fait l'objet de mises en demeure pour avoir repris les résultats annoncés en métropole avant la fermeture des bureaux de vote locaux.

D'autres propositions devraient également être faites pour modifier le système de la campagne officielle produite par le CSA, financée par le ministère de l'intérieur et diffusée sur les chaînes de télévision et les stations de radio publiques. Certains conseillers se disent ouvertement favorables à ce que l'obligation de diffusion des spots de campagne soit étendue aux chaînes privées. Par ailleurs, les partis et candidats aux élections pourraient avoir l'autorisation de concevoir en toute liberté les spots officiels, en oubliant les règles strictes en vigueur qui déterminent notamment les conditions d'enregistrement et de montage. Un plafond financier serait fixé et les sommes dépensées remboursées sur présentation de justificatifs. Ce projet étudié dans l'urgence, à l'automne 2001 par le CSA, avait finalement été abandonné en raison, notamment, des réticences des « *petits partis* » à avancer les fonds.

Florence Amalou et Bénédicte Mathieu

TF1 , la soirée électorale la plus regardée

L'audience de la soirée électorale de TF1 a largement devancé, dimanche 9 juin, celles de France 2 et France 3 avec 5,565 millions de téléspectateurs (26,7 % de parts de marché), selon des chiffres Médiamétrie cités par les chaînes. La Une avait déjà réalisé les meilleurs scores lors des deux tours de la présidentielle. Le pic d'audience, précise-t-elle, a été de 8,268 millions de téléspectateurs à 20 heures, lors de l'annonce des premiers résultats. La soirée électorale de France 2 a attiré 2,809 millions de téléspectateurs (15,6 % de parts de marché), celle de France 3 quelque 2,703 millions (17,2 % de parts de marché). Sur M6, *Les Barbouzes,* un film de Georges Lautner, a réuni 5,088 millions de téléspectateurs (25,7 %) entre 21 heures et 23 heures.

L'ardoise électorale atteint plus de 340 millions d'euros

LA FACTURE de l'élection présidentielle et des élections législatives est en forte augmentation : il en coûtera plus de 340 millions d'euros à l'Etat qui rembourse les frais de « *propagande* » (affiches, tracts et enveloppes, mises sous pli, affranchissement...) des candidats et paie la réalisation des campagnes officielles à la radio et à la télévision organisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le coût des élections législatives devrait avoisiner 120 millions d'euros, confie-t-on au ministère de l'intérieur. Environ 10 millions d'euros ont financé la campagne officielle diffusée depuis le 7 mai à la télévision (France 2 et France 3) et sur les stations de radios publiques. Ces spots sont financés par l'Etat et l'espace est offert gratuitement par les chaînes. Il en avait coûté 8,20 millions d'euros pour l'organisation des élections législatives de 1997. Cette fois, la facture est en hausse d'environ 20 %.

Chaque candidat, s'il a obtenu 5 % des suffrages, pourra aussi se faire rembourser ses dépenses à hauteur de 21 280 euros, plus 0,16 euro par personne habitant dans sa circonscription, même s'il n'est pas élu. Ces sommes s'ajoutent à celles déjà dépensées pour les candidats à l'élection présidentielle, une échéance dont la facture globale est, elle aussi, en forte hausse. Le ministère de l'intérieur, qui étudie actuellement les justificatifs qui lui sont soumis, avait d'abord estimé le coût de cette campagne à 160 millions d'euros. Cette somme a ensuite été réévaluée pour atteindre 220 millions d'euros, en raison du nombre élevé de candidats (16 en 2002 contre 9 en 1995). Le coût de la campagne audiovisuelle devrait avoisiner également 10 millions d'euros (contre 8,14 millions en 1995). Chaque candidat présent au premier tour de la présidentielle bénéficie, par ailleurs, d'un remboursement forfaitaire minimal de 739 800 euros (à condition d'avoir obtenu 5 % des suffrages) plafonné à 7 398 000 euros. Jean-Marie Le Pen et Jacques Chirac obtiennent, eux, environ 10 millions d'euros chacun au titre de leur présence au deuxième tour du scrutin du 5 mai.

F. Am.

Pas d'incidence du premier tour sur les ventes de journaux

A CAMPAGNE terne, ventes ternes. Loin des jours qui ont suivi le premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril, avec le duel Chirac-Le Pen, les journaux nationaux ou régionaux n'ont pas vu leurs ventes augmenter à la veille des élections législatives. Selon les responsables des ventes, le manque « *d'événements électoraux* », comme des meetings ou l'organisation de débats, n'a pas aiguillonné l'intérêt des lecteurs.

A *Sud-Ouest* qui diffuse à 346 000 exemplaires selon Diffusion-Contrôle, les prévisions de tirage et de ventes ont même été revues à la baisse ces derniers jours. « *Ça n'a pas beaucoup passionné les foules*, explique Patrice Cuvelier, responsable de l'administration des ventes. *Nos ventes ont été moins importantes que lors du premier tour des élections législatives en 1997. Nous avons même connu un taux d'invendus de 20 %. La logique veut normalement qu'il y en ait 12 %.* »

Même constat aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* (DNA) où le taux d'invendus a grimpé. Cependant, la vente au numéro du quotidien alsacien représente 15 % de la diffusion payée (environ 30 000 exemplaires). Le taux d'abonnement atteint, en effet, 85 %. A Clermont-Ferrand, *La Montagne* (220 000 exemplaires) n'a pas non plus vu ses ventes dopées par la campagne des législatives : « *Nous avons vécu un mois de mai atypique*, explique Julien Fournies, responsable de l'information commerciale. *Il y avait quatre jours fériés, nous vendons toujours plus le lendemain. Nous avons plus été portés par des événements sportifs comme l'accession en demi-finale du championnat de France de rugby de l'AS Montferrand* ».

« UNE » EMBLÉMATIQUE

A *Libération*, qui diffuse 171 000 exemplaires, l'attention est retombée aux alentours du 20 mai. Le quotidien national avait trouvé sa place dans le mouvement de l'entre-deux-tours de la présidentielle, notamment avec sa « une » du 22 avril tirée à 700 000 exemplaires, le « Non » devenu emblématique. Il est ensuite revenu aux performances du début de l'année avec des ventes entre 105 000 et 110 000 exemplaires.

Dans un contexte plutôt morose, *Le Monde* a tiré son épingle du jeu, notamment le 3 juin, avec la publication des révélations sur Jean-Marie Le Pen et la torture en Algérie. Les ventes ont augmenté de 3,24 % par rapport au lundi de la semaine précédente dans un marché des quotidiens nationaux négatif (- 6,8 % des ventes).

Comme d'habitude, les journaux ont fortement augmenté leurs tirages au lendemain du premier tour des élections législatives même si ceux-ci sont loin des chiffres atteints dès le 22 avril. Les *DNA* ont doublé le tirage, *La Montagne* a augmenté le sien de 50 % et *Sud-Ouest* a préféré prendre une heure de retard pour « sortir » 560 000 exemplaires. *Le Monde* daté 12 juin a été tiré à 894 934 exemplaires.

B. M.

Un journal électronique sur le Proche-Orient

UNE ÉQUIPE de journalistes indépendants a entrepris de publier un journal en ligne francophone, www.proche-orient.info, consacré au Proche-Orient. Chaque jour, cinq revues de presse – française, francophone, arabe, israélienne, anglo-saxonne –, des analyses, mais aussi des documents historiques, des cartes... Il s'agit, dit Elisabeth Schemla, qui en dirige le comité éditorial, de nourrir « *un site d'information thématique exclusivement consacré au Proche-Orient* », de le faire afin de « *mieux comprendre l'événement* (...) *sans langue de bois ni diabolisation* » et en étant « *indépendants de tous pouvoirs, gouvernements, institutions ou lobbies* ». Proche-orient.info veut devenir un média de référence francophone, là où existent nombre de sites anglo-saxons. Il s'appuie sur une équipe de journalistes internationaux et est publié par Proche-Orient, association française à but non lucratif déterminée « *à éviter toute forme de propagande* ».

DÉPÊCHE

■ **RADIO :** le conseil d'administration de Radio France a approuvé les comptes du groupe pour 2001. Le résultat net est positif à 201 016 euros, le résultat brut d'exploitation progresse en dépit des charges exceptionnelles liées aux attentats du 11 septembre et à l'explosion de l'usine AZF à Toulouse.

Le bureau de Reuters à Ramallah occupé

Le travail des médias se heurte aux autorités israélienne et palestinienne

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Peu de temps après son entrée dans la ville palestinienne de Ramallah, à l'aube du lundi 10 juin, l'armée israélienne a occupé le bureau local de l'agence de presse britannique Reuters. Les cinq journalistes y travaillant, tous des Palestiniens se sont vus interdire l'accès à ce lieu. Installé dans un immeuble du centre-ville, non loin du quartier général de Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, ce bureau est « *situé à un endroit stratégique* », a expliqué un porte-parole militaire pour justifier cette intrusion. Selon lui, plusieurs Palestiniens recherchés ont été arrêtés à proximité du bâtiment durant l'opération. Mardi matin, des soldats se trouvaient encore dans les locaux.

■ **REPORTAGE**

« La situation dans les territoires est chaotique, il n'y a pas d'Etat de droit »

Pour Reuters, l'occupation de son bureau constitue « *une atteinte à la liberté de la presse* ». Ramallah étant hermétiquement bouclée, il lui est impossible d'envoyer des renforts sur place. Si ses cinq journalistes ont finalement pu envoyer leur production par des moyens détournés, lundi, ils ont néanmoins été « *ralentis* » dans leur travail, déplore Tim Heritage, le chef du bureau de Reuters à Jérusalem. C'est la seconde fois que l'armée occupe le local de Reuters à Ramallah depuis le début de la deuxième Intifada, en septembre 2000. Au début de l'opération « Mur de protection » en Cisjordanie, fin mars, les soldats y étaient restés trois semaines, se souvient Tim Heritage.

JOURNALISTES MIS EN JOUE

Ces incidents illustrent les difficultés rencontrées sur le terrain par les organes de presse internationaux, sans même parler des médias locaux, quand il s'agit de rendre compte de ce qui se passe dans les territoires palestiniens. « *Pour moi, c'est la période professionnelle la plus difficile que j'ai vécue ici* », estime Charles Enderlin, le correspondant de France 2 à Jérusalem depuis vingt ans. Les obstacles proviennent des autorités tant israéliennes que palestiniennes, même s'ils ne sont pas de même nature. Lorsqu'ils approchent de points de contrôle occupés par l'armée de l'Etat hébreu, les journalistes sont régulièrement mis en joue. L'attente peut être longue, « *ce qui limite notre temps de travail sur place* », raconte Charles Enderlin. Plus grave, des reporters ont été blessés par balles dans les territoires palestiniens. Reporters sans frontières (RSF) en a recensé 45, surtout des Palestiniens, entre septembre 2000 et août 2001. « *Dans la majorité des cas, RSF a acquis la conviction que les tirs sont d'origine israélienne* », écrit l'association dans un rapport. « *Les problèmes ont changé ces derniers temps : les journalistes sont plutôt arrêtés* », note Tim Heritage. C'est le cas notamment de deux Palestiniens, un photographe de l'Agence France-Presse (AFP) et un cameraman de Reuters, qui sont détenus par l'armée israélienne depuis la fin avril, en dépit des protestations de l'association de la presse étrangère. Suspectés d'assistance à des organisations « terroristes », ils n'ont encore fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire.

Les autorités israéliennes ont cessé, depuis le début de 2002, de renouveler les accréditations d'un bon nombre de journalistes palestiniens, considérés comme des soutiens potentiels aux mouvements extrémistes palestiniens. Ce qui gêne les médias étrangers qui ont de plus en plus recours au personnel local. « *On ne peut pas envoyer là-bas de journalistes israéliens, ça serait trop dangereux pour eux ; quant à faire appel en permanence à des équipes venant de France, ça coûterait trop cher* », pointe Charles Enderlin.

Les obstacles dressés par les Palestiniens sont « *moins palpables* », estime un journaliste américain sous couvert d'anonymat. « *La situation dans les territoires est chaotique, il n'y a pas d'Etat de droit, les armes circulent* », tente-t-il de préciser. L'Autorité palestinienne censure également certaines images. Selon plusieurs témoins, elle a tenté, parfois avec succès, d'empêcher la sortie d'images de manifestations en faveur d'Oussama Ben Laden, après les attentats du 11 septembre. Des cameramen ont été menacés. Reuters s'est vue confisquer par des hommes armés des images tournées juste après l'exécution, à Bethléem, d'un Palestinien accusé de collaboration avec Israël.

Antoine Jacob

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les résultats des élections laissent les marchés de marbre

L'INDICE CAC 40 a faiblement réagi au résultat du premier tour des élections législatives, lundi 10 juin, terminant la séance à 4 024,94 points, en hausse de 0,12 %. Il a d'abord progressé jusqu'à 4 077,14 points, les courtiers, satisfaits du résultat des élections législatives et des mesures de désendettement annoncées par Vivendi Universal, ayant tenté un rebond technique après une forte semaine de baisse. L'annonce de l'arrestation, le 8 mai à Chicago, d'un membre d'Al Qaïda projetant, selon le ministre américain de la justice, de fabriquer une bombe radioactive, a ensuite pesé sur la tendance.

Sur les autres places européennes, un prudent attentisme a prévalu aussi, lundi, dans l'attente des indications que le géant mondial des téléphones mobiles Nokia devait donner sur son activité, mardi. Mardi matin, dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 s'appréciait de 0,15 %, pour atteindre 4 030,93 points. Mais le titre TF1 (titulaire des droits de retransmission du Mondial) ouvrait en baisse de 3,24 %, le Danemark ayant à cette heure, dans le match alors en cours, marqué un but contre la France.

A Francfort, l'indice Dax a reculé de 0,45 %, lundi, à 4 589,20 points. L'indice Euro Stoxx 50 a cédé 0,16 %, à 3 205,36 points. A Londres, l'indice Footsie s'est apprécié de 0,16 %, à 4 928,20 points.

A Wall Street, les indices ont terminé la journée de lundi sur une note mitigée, les opérateurs redoutant de nouveaux attentats terroristes et s'inquiétant toujours de la solidité de la reprise de l'économie américaine. L'indice Dow Jones s'est apprécié de 0,58 %, à 9 645,40 points, mais le Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a cédé 0,31 %, à 1 530,74 points. Le courtier américain Salomon Smith Barney a revu en baisse de 200 points, à 11 200 points, son objectif de fin d'année pour le Dow Jones, son concurrent Goldman Sachs maintenant son objectif de 11 300 points.

A Tokyo, l'indice Nikkei a progressé de 0,70 %, mardi 11 juin, à 11 449,44 points.

Adrien de Tricornot

INDICE CAC 40

En points, à Paris

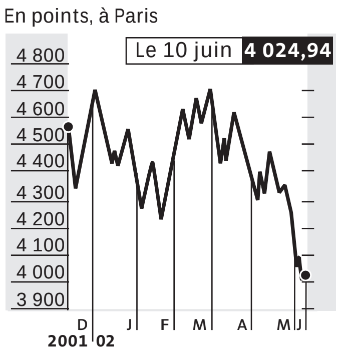

Source : Bloomberg

L'énergie éolienne séduit les investisseurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LA BOURSE est-elle en train de devenir « écolo » ? Les sociétés spécialisées dans les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Ce n'est pas encore la prise de conscience attendue de la nécessité du développement durable par les marchés financiers (*Le Monde* du 6 juin). Mais les investisseurs aiment les marchés à forte croissance et à rentabilité assurée et ce sont là deux caractéristiques de ce type d'énergie.

DUEL HISPANO-DANOIS EN EUROPE

« Combiné à la hausse des prix de l'énergie depuis le début de l'actuelle crise du Proche-Orient, le secteur de l'énergie éolienne devrait rester attractif pour les investisseurs pendant un bon moment », relève une note d'analyse sectorielle de Fortis Bank, parue en avril. Selon le cabinet danois BTM Consult, la mise en service de nouvelles capacités de production électrique d'origine éolienne devrait augmenter de 16,2 % par an dans les cinq ans, passant de 6 825 mégawatts (MW) en 2001 à plus de 14 300 MW en 2006. Une directive de la Commission européenne a prévu de porter de 14 % à 22 % la part de leur électricité que les Etats de l'Union devraient puiser en 2010 dans les énergies renouvelables. Le Danemark et l'Espagne sont les deux marchés les plus en pointe en la matière : ils ont permis l'émergence d'entreprises dynamiques, cotées en Bourse.

Le danois Vestas (1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires) est devenu en 2001 le numéro un mondial de la construction d'éoliennes. Sa part du marché est de 24,1 %, grâce à son implantation sur le marché nord-américain, où 1 200 éoliennes ont été installées en 2001. Vestas réalise désormais 36 % de son activité outre-Atlantique.

L'espagnol Gamesa, groupe d'origine aéronautique, ambitionne de détrôner son concurrent danois d'ici à 2004. Numéro un des éoliennes en Espagne (60 % de parts de marché), il a lui aussi réalisé une percée aux Etats-Unis, signant le 23 mai un accord pour l'équipement de parcs éoliens dans sept Etats. Le titre a gagné 29 % depuis le début de l'année à Madrid. Vestas, lui, a progressé de 10 % à Copenhague.

LES CONSTRUCTEURS D'ÉOLIENNES

Parts du marché mondial, en pourcentage

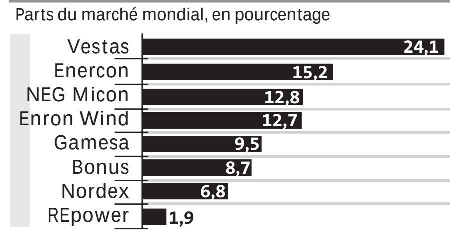

Sources : BTM, Fortis

LA FRANCE EN RETARD

La France s'annonce comme l'un des marchés les plus prometteurs en termes d'équipements nouveaux, compte tenu de son retard. Pour se conformer à l'objectif de Bruxelles, il faudra installer dans l'Hexagone, d'ici à dix ans, une puissance de 3 000 à 5 000 MW d'origine éolienne, soit un investissement à venir de 3 à 5 milliards d'euros. Un gâteau que convoitent tous les spécialistes mondiaux, mais aussi le géant du nucléaire français Areva, premier constructeur français d'éolienne, avec sa filiale Jeumont.

Par un décret du 6 juin 2001, le ministère de l'industrie garantit à tous les producteurs d'électricité renouvelable un prix de rachat d'environ 8 centimes d'euro par kilowattheure (kWh) produit pendant les cinq premières années d'exploitation, pour un prix de revient ordinaire du kWh de l'ordre de 3 centimes d'euro. Le surcoût est payé par EDF, au titre de ses obligations d'achat, fixées par la loi du 10 février 2000, dans le cadre de la politique de soutien à la cogénération et aux énergies renouvelables et de la compensation des surcoûts de production dans les départements d'outre-mer et en Corse. Une véritable « rente » pour les producteurs alternatifs, qui suscite bien des convoitises.

THÉOLIA VEUT PRIVATISER LA « RENTE » D'EDF

L'introduction au marché libre, prévue jeudi 6 juin, de la société Théolia, spécialisée dans l'exploitation de fermes éoliennes et de centrales à cogénération d'électricité, a finalement été reportée du fait de la mauvaise tenue des places boursières. Une nouvelle tentative sera faite *« courant juin »*, espère le fondateur de l'entreprise, Jacques Bucki. Théolia compte multiplier son chiffre d'affaires (3,2 millions d'euros en 2001) par 50 d'ici à dix ans. Mais, pour séduire les investisseurs, la PME leur fait surtout miroiter les subventions accordées par les pouvoirs publics aux énergies propres. *« L'obligation faite à EDF de racheter l'électricité d'origine éolienne produite par les centrales de moins de 12 MW, à des tarifs garantis pendant quinze ans, permet une grande visibilité des chiffres d'affaires et des résultats issus de l'exploitation de fermes éoliennes »*, souligne le document d'introduction en Bourse. C'est toute l'ambiguïté de l'investissement dans l'éolien, et peut-être sa fragilité. Car EDF renâcle de plus en plus contre ces obligations d'achat, qui ont alourdi ses comptes de 900 millions d'euros en 2001, au moment où la libéralisation de l'énergie lui impose de lâcher des parts de marché.

Pascal Galinier

LES BOURSES DANS LE MONDE 11/6, 9h42

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**4575,97** *11/6*	-0,29	**5467,31** *19/3*	**4513,00** *7/6*	**21,90**
	Euro Neu Markt Price IX	**755,73** *11/6*	-1,25	**1212,43** *4/1*	**748,59** *7/6*	
AUTRICHE	Austria traded	**1278,45** *11/6*	-0,61	**1368,18** *2/5*	**1109,88** *9/1*	**14,00**
BELGIQUE	Bel 20	**2669,29** *11/6*	-0,18	**2906,75** *24/4*	**2609,61** *15/1*	**13,40**
DANEMARK	Horsens Bnex	**250,08** *11/6*	-0,26	**280,92** *26/3*	**247,94** *7/6*	
ESPAGNE	Ibex 35	**7474,90** *11/6*	-0,11	**8608,50** *4/1*	**7399,60** *7/6*	**17,70**
FINLANDE	Hex General	**5830,53** *11/6*	-1,01	**9224,38** *4/1*	**5746,54** *7/6*	**14,80**
FRANCE	CAC 40	**4029,64** *11/6*	0,12	**4720,04** *4/1*	**3968,66** *7/6*	**18,80**
	Mid CAC	**1989,41** *10/6*	0,85	**2176,89** *2/4*	**1929,16** *2/1*	**14,70**
	SBF 120	**2830,34** *11/6*	0,04	**3263,90** *28/3*	**2789,52** *7/6*	**7,70**
	SBF 250	**2698,56** *10/6*	0,13	**3081,89** *28/3*	**2694,92** *7/6*	**18,00**
	Indice second marché	**2462,40** *10/6*	0,87	**2567,01** *15/5*	**2287,72** *2/1*	**17,10**
	Indice nouveau marché	**797,00** *11/6*	-0,53	**1175,41** *7/1*	**784,67** *7/6*	
GRÈCE	ASE General	**2305,85** *11/6*	0,00	**2655,07** *3/1*	**2160,28** *16/4*	**17,50**
IRLANDE	Irish Overall	**5156,14** *11/6*	-0,31	**6085,02** *18/1*	**4611,79** *20/3*	**12,80**
ITALIE	Milan Mib 30	**28648,00** *11/6*	0,23	**33548,00** *17/4*	**28012,00** *7/6*	**19,00**
LUXEMBOURG	Lux Index	**1080,03** *10/6*	0,13	**1169,47** *14/1*	**821,61** *30/4*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**454,04** *11/6*	0,00	**531,45** *18/4*	**449,70** *7/6*	**16,10**
PORTUGAL	PSI 20	**7134,55** *11/6*	0,16	**7998,50** *4/1*	**7043,79** *7/6*	**16,10**

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4918,10** *11/6*	-0,20	**5362,29** *4/1*	**4851,20** *7/6*	**16,80**
	FTSE techMark 100 index	**948,42** *11/6*	-0,21	**1569,61** *4/1*	**934,17** *7/6*	**113,80**
SUÈDE	OMX	**635,72** *11/6*	-0,47	**878,88** *4/1*	**626,59** *7/6*	**21,40**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7990,06** *10/6*	0,15	**9019,42** *7/5*	**7052,97** *3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	**1273,38** *10/6*	-0,06	**1413,85** *21/3*	**1142,61** *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	**15534,48** *10/6*	-0,16	**16423,34** *25/1*	**13842,30** *2/1*	**222,10**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**456,30** *11/6*	0,09	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	
RUSSIE	RTS	**396,70** *10/6*	1,79	**425,42** *20/5*	**267,70** *3/1*	
SUISSE	Swiss market	**6248,30** *11/6*	-0,31	**6740,60** *17/5*	**6059,10** *6/2*	**76,70**
TURQUIE	National 100	**9696,08** *11/6*	-1,73	**15071,83** *8/1*	**10041,98** *3/6*	**12,70**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**274,94** *10/6*	-6,68	**471,33** *6/2*	**288,35** *6/6*	
BRÉSIL	Bovespa	**12599,51** *10/6*	2,58	**14495,28** *18/3*	**11943,25** *13/5*	**9,60**
CANADA	TSE 300	**7460,71** *10/6*	-0,24	**7992,70** *7/3*	**7402,70** *20/2*	**24,30**
CHILI	Ipsa	**91,11** *11/6*	-0,10	**102,37** *4/1*	**90,08** *7/6*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9645,40** *10/6*	0,58	**10673,09** *19/3*	**9472,54** *7/6*	**20,20**
	Nasdaq composite	**1530,69** *10/6*	-0,31	**2098,87** *9/1*	**1495,81** *7/6*	**42,00**
	Nasdaq 100	**1135,62** *10/6*	-0,41	**1710,22** *9/1*	**1106,60** *7/6*	**38,60**
	Wilshire 5000	**9771,69** *10/6*	0,19	**10983,40** *19/3*	**9598,63** *7/6*	
	Standards & Poors 500	**1030,74** *10/6*	0,31	**1176,96** *7/1*	**1012,48** *7/6*	**19,80**
MEXIQUE	IPC	**6835,00** *10/6*	-0,33	**7611,12** *11/4*	**6365,72** *14/1*	**12,40**

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3277,80** *11/6*	-0,54	**3443,89** *14/2*	**3246,30** *13/5*	
CHINE	Shangaï B	**138,79** *10/6*	-0,71	**171,72** *4/1*	**121,08** *23/1*	**0,50**
	Shenzen B	**211,51** *10/6*	-0,43	**265,91** *4/1*	**182,42** *23/1*	**25,60**
CORÉE DU SUD	Composite	**811,90** *10/6*	2,11	**943,53** *22/4*	**690,35** *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	**11217,51** *11/6*	-0,63	**12020,45** *17/5*	**10387,49** *1/3*	**16,20**
	All ordinaries	**4980,68** *11/6*	-0,55	**5277,35** *17/5*	**4548,50** *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	**394,44** *10/6*	2,12	**415,77** *5/4*	**339,26** *1/1*	**2,40**
ISRAËL	Tel Aviv 100	**369,30** *10/6*	-0,91	**468,92** *7/1*	**362,77** *30/4*	
JAPON	Nikkei 225	**11449,44** *11/6*	0,70	**12081,42** *27/5*	**9420,84** *6/2*	**28,30**
	Topix index	**1101,31** *11/6*	0,76	**1144,02** *27/5*	**921,08** *6/2*	**3,20**
MALAISIE	KL composite	**749,55** *11/6*	-0,75	**816,94** *23/4*	**681,50** *2/1*	**15,20**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**774,72** *11/6*	0,45	**778,39** *31/5*	**735,65** *26/4*	
SINGAPOUR	Straits Time	**1661,71** *11/6*	-0,16	**1848,98** *5/3*	**1606,08** *2/1*	**132,10**
TAÏWAN	Weighted	**5499,33** *10/6*	1,22	**6484,93** *22/4*	**5375,39** *17/1*	**173,90**
THAILANDE	Thaï SE	**420,48** *11/6*	-0,75	**423,20** *7/6*	**302,38** *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**11021,45** *11/6*	-0,20	**11665,33** *22/5*	**10138,29** *30/1*	**10,50**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**71,27** *6/6*		**77,38** *2/1*	**69,58** *28/5*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mardi 11 juin 9h42

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**3204,40**	-0,03
AUTOMOBILE	**227,47**	-0,06
BANQUES	**276,76**	-0,02
PRODUIT DE BASE	**209,20**	0,06
CHIMIE	**345,80**	0,08
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**312,80**	-0,18
CONSTRUCTION	**231,38**	0,23
CONSOMMATION CYCLIQUE	**120,03**	-0,01
PHARMACIE	**414,63**	0,04
ÉNERGIE	**324,73**	0,15
SERVICES FINANCIERS	**212,91**	0,09
ALIMENTATION ET BOISSON	**243,69**	-0,28
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**340,90**	-0,33
ASSURANCES	**273,21**	0,29
MÉDIAS	**227,41**	-0,35
BIENS DE CONSOMMATION	**355,15**	0,41
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**282,34**	0,73
HAUTE TECHNOLOGIE	**316,40**	-1,36
SERVICES COLLECTIFS	**276,99**	-0,08

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**19,12**	-0,05
AEGON NV	NL	**21,16**	1,20
AIR LIQUIDE	FR	**164,90**	0,55
ALCATEL A	FR	**10,85**	-0,28
ALLIANZ N	AL	**224,50**	-0,31
AVENTIS	FR	**69,95**	0,29
AXA	FR	**19,64**	0,31
BASF AG	AL	**46,59**	-0,53
BAYER	AL	**33,75**	0,90
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**35,33**	-0,23
BBVA	ES	**12,31**	0,08
BNP PARIBAS	FR	**56,60**	0,00
BSCH	ES	**9,03**	-0,33
CARREFOUR	FR	**54,05**	1,60
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**49,07**	-0,49
DANONE	FR	**141,80**	-0,14
DEUTSCHE BANK AG	AL	**72,20**	0,26
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**10,20**	-0,10
E.ON	AL	**55,69**	0,25
ENDESA	ES	**16,52**	-0,42
ENEL	IT	**6,19**	0,16
ENI SPA	IT	**15,70**	0,64
FORTIS	BE	**22,60**	0,13
FRANCE TELECOM	FR	**17,19**	-1,26
GENERALI ASS.	IT	**24,18**	1,04
ING GROEP CVA	NL	**25,88**	-0,08
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**23,17**	1,40
L'OREAL	FR	**76,55**	0,07
LVMH	FR	**53,25**	0,47
MUENCHENER RUECKV	AL	**238,63**	-0,15
NOKIA OYJ	FI	**13,00**	-2,33
PINAULT PRINTEMPS	FR	**125,40**	-0,48
REPSOL YPF	ES	**11,75**	-0,42
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**28,91**	-0,48
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**56,00**	-0,09
RWE	AL	**39,16**	-0,36
SAINT GOBAIN	FR	**183,60**	0,22
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**59,05**	0,60
SANPAOLO IMI	IT	**10,12**	0,00
SIEMENS	AL	**62,63**	-1,00
SOCIETE GENERALE A	FR	**69,20**	0,29
SUEZ	FR	**28,55**	-0,17
TELECOM ITALIA	IT	**8,09**	-0,25
TELEFONICA	ES	**9,89**	0,20
TIM	IT	**4,28**	-0,47
TOTAL FINA ELF	FR	**157,00**	0,19
UNICREDITO ITALIAN	IT	**4,70**	0,43
UNILEVER CVA	NL	**68,40**	-0,36
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**30,20**	0,17
VOLKSWAGEN	AL	**54,36**	-0,44

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

10/6 : 76 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
HERLITZ AG	2,61	53,53
IVU TRAFFIC TECHNO	0,99	37,50
SANOCHEMIA PHARMA	12,70	18,47
E.MULTI DIGI DIENS	0,26	18,18
KNORR CAPITAL PART	0,75	17,19
SZ TESTSYSTEME	2,23	16,15
TEPLA	3,23	14,95
Plus mauvaises performances		
INFOMATEC	0,03	-62,50
REFUGIUM HOLDING A	0,02	-50,00
MOEBEL WALTHER PRF	5,01	-28,43
KINOWELT MEDIEN	0,10	-23,08
FORTUNECITY.COM	0,08	-20,00
CARRIER ONE	0,04	-20,00
CEYONIQ	0,08	-20,00

TOKYO

11/6 : 697 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
YUKI GOSEI KOGYO	407,00	24,46
HOAN KOGYO	275,00	22,77
SAKURA RUBBER	240,00	20,00
TOYO TAKASAGO BAT	87,00	12,99
PRESS KOGYO	114,00	11,76
ROUND ONE	197,00	11,30
D&M HOLDINGS	250,00	11,11
Plus mauvaises performances		
KUBOTEK	391,00	-10,11
SURUGAYA CO LTD	71,00	-8,97
FUJIMAK	360,00	-8,86
OHBA	94,00	-8,74
SAMMY	4540,00	-7,72
NIPPON CERAMIC	1500,00	-7,41
HAYASHIKANE SANGYO	88,00	-7,37

LONDRES

10/6 : 1670 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
AUTONOMY CORP	3,24	5,62
MMO2	0,40	4,64
TATE & LYLE PLC	3,79	4,41
ASTRAZENECA	29,25	4,09
GLAXOSMITHKLINE	14,10	3,83
PROVIDENT FINANCIA	7,38	3,73
ARM HOLDINGS	1,70	3,67
Plus mauvaises performances		
SCOOT.COM	0,01	-20,00
BALTIMORE TECHNOL	0,07	-9,38
ABBEY NATIONAL	9,28	-7,85
QXL RICARDO	0,01	-7,41
IQE	0,65	-7,14
STAGECOACH GROUP	0,67	-6,29
LEGAL&GENERAL GRP	1,35	-5,59

PARIS

10/6 : 114 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GEMPLUS INTL	1,90	8,57
SEB	92,75	6,92
HIGHWAVE OPTICAL	0,87	6,10
TRIGANO	42,70	5,82
A NOVO	5,49	5,17
TRANSICIEL	25,80	4,58
COMPLETEL EUROPE	0,27	3,85
Plus mauvaises performances		
OBERTHUR CARD SYST	3,45	-8,00
BEGHIN SAY	41,90	-5,82
TRACKS EU ENERGY	73,20	-4,06
GENESYS	6,25	-3,70
CLUB MEDITERRANEE	36,35	-3,45
DOW JONES STOXX 50	32,22	-3,13
CLARINS	62,50	-3,10

NEW YORK

Séance du 10/6

NYSE

1212 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	126,00	1,25
AM INTL GRP	64,60	-0,62
ALCOA	31,95	0,47
AOL TIME WARNER	16,05	-3,02
AMERICAN EXPRESS	39,63	1,20
AT & T	10,91	-4,30
BANK OF AMERICA	71,13	0,23
BOEING CO	42,92	0,37
BRISTOL MYERS SQUI	26,90	-0,66
CATERPILLAR	50,53	-0,18
CITIGROUP	41,70	1,71
COCA-COLA	53,73	-0,59
COLGATE PALMOLIVE	53,93	-2,21
DOW CHEMICAL	32,65	-0,88
DUPONT DE NEMOURS	44,63	0,74
EASTMAN KODAK	31,24	0,61
EXXON MOBIL	39,13	-0,74
FORD MOTOR	16,79	1,45
GENERAL ELECTRIC	29,95	-0,83
GENERAL MOTORS	58,94	1,01
GILLETTE CO	35,41	-0,28
HEWLETT PACKARD	18,29	-2,14
HOME DEPOT INC	39,95	2,88
HONEYWELL INTL	36,76	0,14
IBM	76,80	-1,92
INTL PAPER	43,33	1,21
JOHNSON & JOHNSON	59,00	1,18
J.P.MORGAN CHASE	33,88	0,56
LUCENT TECHNOLOGIE	2,97	10,00
MC DONALD'S CORP	30,31	1,27
MERCK AND CO	54,30	3,08
MOTOROLA	15,25	2,90
NORTEL NETWORKS	2,81	12,85
PEPSICO	51,20	-0,19
PFIZER INC	35,35	2,46
PHILIP MORRIS COS	55,80	-0,23
PROCTER AND GAMBLE	89,20	-0,16
SBC COMMUNICATIONS	33,15	0,27
TEXAS INSTRUMENTS	25,77	-2,39
UNITED TECHNOLOGIE	69,00	0,94
VERIZON COMM	41,68	0,48
WAL-MART STORES	56,40	3,62
WALT DISNEY COMPAN	21,98	1,52

NASDAQ

1517 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	16,90	1,20
AMAZON.COM	17,30	-6,89
AMGEN INC	41,81	1,36
APPLIED MATERIALS	20,46	-0,78
BED BATH & BEYOND	35,37	-0,39
CISCO SYSTEMS	15,47	-1,65
COMCAST A SPECIAL	24,22	-4,46
CONCORD EFS	31,15	0,03
DELL COMPUTER	26,23	-0,19
EBAY	56,68	0,02
FLEXTRONICS INTL	9,82	5,25
GEMSTAR TV GUIDE	8,29	-1,31
GENZYME	30,01	2,49
IMMUNEX	22,46	1,54
INTEL CORP	21,07	-4,23
INTUIT	44,03	0,00
JDS UNIPHASE	2,82	-7,84
LINEAR TECHNOLOGY	35,15	-0,17
MAXIM INTEGR PROD	42,45	-1,44
MICROSOFT	52,82	1,62
ORACLE CORP	8,14	-2,63
PAYCHEX	34,04	-1,36
PEOPLESOFT INC	20,93	-0,05
QUALCOMM INC	31,49	2,01
SIEBEL SYSTEMS	18,32	2,00
SUN MICROSYSTEMS	6,47	0,76
VERITAS SOFTWARE	20,69	-1,43
WORLDCOM	1,60	-5,38
XILINX INC	30,26	-0,75
YAHOO INC	15,84	-0,13

MARCHÉ DES CHANGES 11/6, 9h42

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80260	**0,94655**	1,46670	0,64250
TOKYO (¥)	124,58000		**117,92000**	182,75485	80,05010
PARIS (€)	1,05650	0,84800		1,54940	0,67885
LONDRES (£)	0,68170	0,54720	**0,64540**		0,43800
ZURICH (FR. S.)	1,55640	1,24955	**1,47335**	2,28310	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4337	7,4347
COURONNE NORVÉG.	7,4365	7,4385
COURONNE SUÉDOISE	9,1780	9,1840
COURONNE TCHÉQUE	30,4851	30,5926
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6619	1,6629
DOLLAR CANADIEN	1,4553	1,4560
DOLLAR HONGKONG		
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9372	1,9419
FORINT HONGROIS	240,7482	241,5600
LEU ROUMAIN	31550,0000	31614,0000
ROUBLE	29,7390	29,7660

EURO à 6 mois

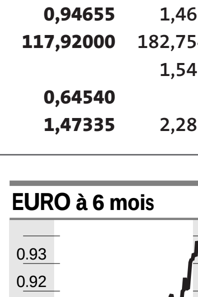

EURO à 5 jours

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 11/6

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,33	3,47	5,20	5,52
ROYAUME-UNI	3,38	4,18	5,23	5,21
ITALIE	3,33	3,47	5,32	5,74
ALLEMAGNE	3,33	3,47	5,13	5,54
JAPON	0,05	0,07	1,26	2,01
ÉTATS-UNIS	1,80	1,89	5,13	5,90
SUISSE	1,15	1,27	3,38	3,89

MARCHÉS A TERME LE 11/6, 9h42

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	6/2	4022,00	4030,00	458920
EURO NOTIO.	6/2	87,65	87,65	769
EURO ST. 50	6/2	3209,00	3207,00	3839
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	106,12	106,09	626825
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,26	96,26	390051
NEW YORK				
DOW JONES	6/2	9619,00	9650,00	33156
S. & POORS	6/2	1027,00	1032,40	387994

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 11 JUIN 9h42

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10940,00**	-1,00
OR FIN LINGOT	**10960,00**	-1,35
ONCE D'OR EN DOLLAR	**322,50**	-1,19
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**62,60**	-0,79
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**62,50**	-1,11
PIÈCE UNION LAT. 20	**62,30**	-1,42
PIÈCE 10 US$	**195,00**	-1,52
PIÈCE 20 US$	**412,25**	-5,88
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**403,50**	-1,59

DENRÉES

MARDI 11 JUIN 9h42

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**278,75**	-1,78
CACAO ($ NEW YORK)	**865,00**	-41,24
CAFE (£ LONDRES)	**555,00**	0,00
COLZA (€ PARIS)	**222,50**	-2,09
MAÏS ($ CHICAGO)	**206,50**	-0,12
ORGE (£ LONDRES)	**58,80**	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,90**	-0,11
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**176,40**	0,00
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**167,10**	-0,30

MÉTAUX

MARDI 11 JUIN 9h42

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1383,25**	0,75
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1404,00**	0,84
CUIVRE COMPTANT ($)	**1676,50**	-0,01
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1696,00**	0,24
ETAIN COMPTANT ($)	**4239,75**	0,11
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4275,00**	0,18
NICKEL COMPTANT ($)	**7056,00**	-0,17
NICKEL À 3 MOIS ($)	**7080,00**	0,00
PLOMB COMPTANT ($)	**440,75**	-0,17
PLOMB À 3 MOIS ($)	**453,96**	-0,27
ZINC COMPTANT ($)	**776,50**	0,39
ZINC À 3 MOIS ($)	**791,90**	0,42
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**506,00**	-1,56
PLATINE À TERME ($)		0,00

PÉTROLE

MARDI 11 JUIN 9h42

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**24,07**	-0,78
WTI (NEW YORK)	**24,26**	-1,78
LIGHT SWEET CRUDE	**23,95**	-4,78

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mardi 11 juin 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	42,57	42,30	0,64	4,26	49,00	38,03	1,05	12040
AFFINE	39,50	39,50	n/d	7,04	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ◗	49,35	49,77	-0,84	-8,44	58,50	49,15	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	17,40	17,45	-0,29	5,83	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	164,10	164,00	0,06	4,25	174,00	149,80	3,20	12007
ALCATEL A ◗	10,79	10,88	-0,83	-43,80	21,62	10,52	0,16	13000
ALCATEL O	2,50	2,38	5,04	-67,61	9,62	2,29	0,10	13015
ALSTOM ◗	10,58	10,52	0,57	-9,41	15,24	10,12	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	46,96	47,69	-1,53	-7,46	66,40	46,80	0,14	3463
ARBEL#	4,15	4,08	1,72	33,87	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	189,70	187,50	1,17	18,93	201,00	160,00	22,85	4524
ASF ◗	27,66	28,00	-1,21	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	65,75	66,00	-0,38	-10,60	94,40	58,60	n/d	5173
AVENTIS ◗	69,85	69,75	0,14	-12,41	85,95	67,50	0,58	13046
AXA ◗	19,68	19,58	0,51	-16,14	26,09	19,24	0,56	12062
BACOU DALLOZ	125,50	125,00	0,40	42,61	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	141,00	139,00	1,44	16,43	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	41,90	41,90	n/d	2,69	45,90	39,20	n/d	4455
BIC ◗	41,65	42,50	-2,00	8,57	44,66	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS ◗	56,60	56,60	n/d	12,63	61,85	49,77	2,25	13110
BOLLORE ◗	256,20	260,00	-1,46	6,66	262,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	48,50	48,85	-0,72	-5,55	55,00	46,50	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	59,80	n/d	32,88	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES ◗	28,18	28,52	-1,19	-23,42	38,95	28,08	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	59,45	59,45	n/d	48,43	59,60	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,63	0,62	1,61	-48,78	1,36	0,57	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	64,55	n/d	30,06	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	27,56	28,00	-1,57	-26,60	51,00	25,66	n/d	12074
CANAL + ◗	3,67	3,71	-1,08	2,51	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	51,05	50,95	0,20	-37,05	90,70	49,50	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	35,50	36,32	-2,26	18,33	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR ◗	53,90	53,20	1,32	-7,70	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	64,65	64,70	-0,08	3,44	67,30	56,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	86,60	86,25	0,41	-0,05	89,90	75,05	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	66,70	66,70	n/d	15,29	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	67,85	68,15	-0,44	-13,40	90,50	61,00	2,00	12470
CEREOL ◗	33,25	33,20	0,15	16,87	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	31,00	30,85	0,49	0,64	33,06	30,60	n/d	4457
CFF.RECYCLING	n/d	46,50	n/d	16,25	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP ◗	30,36	30,04	1,07	n/d	38,30	29,00	n/d	12102
CHARGEURS	28,54	28,78	-0,83	14,20	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	41,00	41,25	-0,61	18,94	47,63	32,50	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	128,10	128,00	0,08	6,30	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	50,35	50,25	0,20	4,89	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	63,45	62,50	1,52	0,07	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	36,29	36,35	-0,17	-11,48	56,40	35,50	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	41,50	41,62	-0,29	16,24	43,98	33,60	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	59,95	59,90	0,08	26,47	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	130,00	131,00	-0,76	-18,23	172,00	121,50	0,31	13064
COLAS	n/d	73,00	n/d	15,23	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	43,65	43,68	-0,07	-2,34	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	23,80	23,90	-0,42	33,78	24,58	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,02	16,00	0,13	10,17	16,30	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	43,75	43,69	0,14	16,66	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,94	8,65	3,35	7,71	12,25	7,60	n/d	7896
DAMART	101,00	100,10	0,90	25,31	109,90	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	141,50	142,00	-0,35	3,28	150,40	125,20	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	385,00	380,00	1,32	21,45	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	42,40	42,50	-0,24	-21,48	59,40	40,10	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,90	14,80	0,68	3,47	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	74,00	74,00	n/d	-8,07	78,00	66,40	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	81,50	n/d	33,60	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	n/d	7,40	n/d	-1,20	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTION	n/d	29,69	n/d	10,37	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	93,50	93,10	0,43	36,69	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	23,18	23,00	0,78	3,02	24,90	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	8,15	8,15	n/d	1,11	9,88	7,75	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	n/d	33,39	n/d	31,71	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	36,80	36,80	n/d	6,35	39,80	30,21	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	41,60	42,30	-1,65	22,53	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	88,00	86,00	2,33	9,72	96,80	79,50	2,75	12066
EULER ◗	42,05	42,11	-0,14	-1,05	47,40	40,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	54,50	54,00	0,93	-10,50	60,80	53,10	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,76	0,75	1,33	-13,63	1,21	0,73	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,99	0,98	1,02	-12,38	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA ◗	45,32	45,32	n/d	-23,18	61,40	44,90	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	120,90	120,70	0,17	24,57	132,50	94,20	2,20	6478
FIMALAC ◗	46,10	45,69	0,90	14,39	50,50	40,01	1,40	3794
FINAXA	n/d	84,00	n/d	6,12	107,50	68,00	2,24	3313
FONC.LYON.#	31,00	30,45	1,81	16,10	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	17,21	17,41	-1,15	-61,67	48,16	17,05	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	113,80	n/d	13,85	119,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	130,00	130,00	n/d	-14,97	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,00	49,00	n/d	18,93	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	99,35	99,70	-0,35	8,57	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	17,20	16,85	2,08	19,77	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	42,00	41,35	1,57	19,14	50,05	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	7,45	7,63	-2,36	-38,17	13,34	6,76	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	17,40	17,35	0,29	14,09	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	80,50	80,50	n/d	8,49	86,00	67,75	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	80,50	79,85	0,81	8,41	83,60	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY) #	n/d	82,95	n/d	5,53	85,60	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	88,10	88,10	n/d	3,64	92,95	79,00	1,70	12028
HAVAS ◗	7,01	7,03	-0,28	-13,77	11,00	6,75	0,17	12188
IMERYS ◗	126,10	128,30	-1,71	16,97	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,12	n/d	0,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	129,50	127,00	1,97	n/d	132,50	118,00	n/d	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	5,16	5,20	-0,77	-60,15	15,98	5,03	n/d	5257
INGENICO ◗	22,06	22,39	-1,47	-2,38	28,50	22,00	0,15	12534
ISIS	n/d	130,50	n/d	-17,40	177,00	126,70	n/d	12000
JC DECAUX ◗	14,50	14,20	2,11	15,53	15,40	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	22,50	22,80	-1,32	36,36	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	125,00	124,00	0,81	16,49	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	103,80	103,30	0,48	-1,04	111,20	96,85	2,30	12053
LAGARDERE ◗	45,69	46,00	-0,67	-2,78	54,85	41,92	0,82	13021
LEBON (CIE)	56,95	56,95	n/d	13,44	57,20	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	145,00	144,70	0,21	0,69	180,00	143,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	n/d	128,60	n/d	3,70	143,20	110,00	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	23,89	23,75	0,59	8,59	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,60	3,55	1,41	26,31	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	141,80	142,80	-0,70	12,53	143,00	126,00	10,18	12135
L'OREAL ◗	76,20	76,50	-0,39	-5,80	88,30	74,10	0,54	12032
LOUVRE #	72,50	72,00	0,69	15,44	83,40	60,00	1,30	3311
LUCIA	13,05	14,05	-7,12	0,38	14,13	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	53,10	53,00	0,19	16,19	61,60	42,15	0,53	12101
MARINE WENDEL ◗	53,65	53,30	0,66	n/d	72,80	52,85	2,20	12120
MARIONNAUD PARFUM ◗	46,80	45,80	2,18	-13,97	57,60	44,03	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	7,98	7,87	1,40	-10,23	9,85	7,58	0,22	6057
MAUREL ET PROM	22,30	22,35	-0,22	43,87	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	3,20	3,24	-1,23	3,89	4,90	3,12	0,61	12038
MICHELIN ◗	42,52	42,59	-0,16	14,76	45,05	36,36	0,85	12126
MONTUPET SA	13,80	13,90	-0,72	32,31	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	91,00	91,20	-0,22	-6,08	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST ◗	43,60	43,55	0,11	33,25	44,50	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	20,65	21,00	-1,67	27,39	24,90	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	27,01	27,15	-0,52	20,85	27,99	21,52	0,60	5287
NORD-EST	n/d	24,40	n/d	-9,92	27,90	23,81	0,40	12055
NRJ GROUP ◗	18,01	18,00	0,06	-13,99	26,00	17,25	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	3,44	3,45	-0,29	-61,56	9,40	3,09	n/d	12413
ORANGE ◗	5,58	5,61	-0,53	-45,18	10,74	5,23	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	n/d	412,00	n/d	16,38	426,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	54,20	53,70	0,93	-6,39	63,80	53,30	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	n/d	51,00	n/d	-6,25	59,60	48,70	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	29,18	29,30	-0,41	-26,12	45,59	28,05	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	98,50	98,70	-0,20	13,21	105,40	82,75	1,00	12069
PEUGEOT ◗	55,15	55,00	0,27	15,49	60,80	43,42	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	125,30	126,00	-0,56	-13,34	154,69	109,50	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	n/d	85,40	n/d	44,74	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	22,10	22,39	-1,30	3,65	24,70	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	n/d	84,00	n/d	-6,14	92,70	83,55	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	30,45	31,00	-1,77	2,35	39,90	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	31,13	31,70	-1,80	25,17	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	50,75	50,00	1,50	28,12	57,45	39,30	0,92	13190
REXEL ◗	62,10	62,10	n/d	-5,83	75,40	58,60	2,22	12595
RHODIA ◗	9,81	9,98	-1,70	9,24	12,40	8,87	0,40	12013
ROCHETTE(LA)	n/d	11,86	n/d	-98,25	11,90	10,54	n/d	12580
ROUGIER #	65,50	65,00	0,77	14,81	65,50	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	144,20	144,40	-0,14	7,21	144,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	n/d	149,90	n/d	-3,29	182,00	142,30	21,19	12400
SADE (NY)	n/d	51,50	n/d	11,95	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	71,70	71,30	0,56	4,29	75,50	56,15	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	183,60	183,20	0,22	8,31	196,20	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)	n/d	55,20	n/d	9,85	58,00	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	58,90	58,70	0,34	-29,71	84,30	57,55	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	53,00	53,40	-0,75	-1,85	59,85	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	34,31	35,22	-2,58	-3,10	46,80	31,50	0,30	13030
S.E.B. ◗	90,45	92,75	-2,48	44,37	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	53,25	55,05	-3,27	10,47	58,00	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	17,06	17,04	0,12	7,16	18,50	15,80	1,48	12599
SIDEL	33,00	32,70	0,92	-34,00	53,00	30,15	n/d	13060
SILIC	180,00	180,40	-0,22	14,79	189,00	151,00	7,10	5091
SIMCO ◗	86,60	86,95	-0,40	11,74	90,00	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	11,00	11,10	-0,90	-24,03	15,90	11,00	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	69,50	69,00	0,72	10,58	81,40	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	37,24	36,87	1,00	-22,43	49,70	36,15	0,56	12122
SOPHIA ◗	32,23	32,23	n/d	6,79	32,98	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	40,00	39,74	0,65	3,19	59,20	37,60	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	78,50	79,50	-1,26	0,64	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	26,60	26,96	-1,34	13,19	29,68	21,56	0,15	5180
STERIA GROUPE #	21,68	21,10	2,75	-27,24	38,80	19,74	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS	n/d	393,30	n/d	2,10	445,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	28,65	28,60	0,17	-15,73	34,90	27,76	0,71	12052
TAITTINGER	144,80	145,00	-0,14	11,47	150,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	124,00	124,10	-0,08	-17,33	162,90	118,90	3,30	13170
TF1 ◗	29,15	29,97	-2,74	2,67	36,88	24,94	0,65	5490
THALES ◗	43,92	43,71	0,48	13,34	46,20	36,35	0,70	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	24,70	25,07	-1,48	-28,40	37,15	23,34	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	156,70	156,70	n/d	-2,30	179,40	151,60	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	26,00	25,80	0,78	-25,05	40,56	24,51	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	25,80	26,45	-2,46	-31,20	39,97	25,41	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	67,80	67,90	-0,15	18,84	70,90	54,00	5,00	12471
UNILOG ◗	55,65	55,65	n/d	-18,58	90,00	52,00	0,39	3466
VALEO ◗	45,15	45,15	n/d	0,78	53,00	42,80	1,35	13033
VALLOUREC ◗	64,05	63,85	0,31	20,28	71,40	53,50	1,30	12035
VINCI ◗	69,00	69,10	-0,14	4,79	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE	136,50	136,70	-0,15	6,22	144,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	32,01	32,15	-0,44	-14,54	39,20	31,86	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	30,10	30,15	-0,17	-51,05	64,40	28,46	1,00	12777
WANADOO ◗	4,90	4,93	-0,61	-12,96	6,70	4,75	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	n/d	19,25	n/d	-1,28	21,02	18,50	0,56	6336
ZODIAC ◗	25,99	25,74	0,97	27,46	28,85	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	23,42	23,52	-0,43	22,74	24,63	17,55	0,23	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	6,99	7,02	-0,43	6,39	8,44	6,44	0,07	12823
ARCELOR ◗	15,00	15,02	-0,13	n/d	16,69	14,35	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	46,68	46,49	0,41	10,38	49,90	40,10	1,03	12807
BAYER # ◗	33,50	33,29	0,63	-4,58	40,52	32,51	0,71	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,27	0,27	n/d	-76,72	1,30	0,10	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	70,00	71,45	-2,03	-11,78	82,60	62,55	1,03	12804
DEXIA ◗	16,42	16,45	-0,18	1,35	18,95	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	16,87	16,92	-0,30	23,68	18,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	6,20	6,38	-2,82	-53,93	14,95	5,91	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	21,50	21,60	-0,46	1,17	25,00	19,02	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	1,92	1,90	1,05	-32,39	3,08	1,40	n/d	5768
NOKIA A ◗	12,94	13,26	-2,41	-54,91	30,32	12,71	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	56,00	56,00	n/d	-1,14	63,15	52,60	0,72	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	28,91	29,46	-1,87	-12,60	36,07	27,74	0,27	13955
SIEMENS # ◗	62,80	62,70	0,16	-15,24	79,75	60,95	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	24,81	25,08	-1,08	-31,17	39,70	23,97	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	9,87	9,75	1,23	-32,30	15,32	9,54	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	69,00	68,45	0,80	4,70	72,40	61,45	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	2,11	2,06	2,43	-65,18	6,69	2,01	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	31,80	31,54	0,82	-31,07	47,80	29,32	0,18	12943
HSBC HOLDINGS ◗	n/d	12,71	n/d	-4,57	14,10	12,32	0,33	12976
I.B.M # ◗	81,50	82,45	-1,15	-41,70	141,90	81,50	0,14	12964
KINGFISHER SICO ◗	n/d	5,46	n/d	-13,05	6,83	5,33	0,12	22046
MERCK AND CO # ◗	57,35	56,30	1,87	-15,41	73,20	55,10	0,32	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	252,20	251,00	0,48	5,52	272,90	233,10	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	59,10	58,60	0,85	12,57	62,25	50,40	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	51,65	51,65	n/d	-19,17	70,95	50,80	0,20	12936
SONY CORP. # ◗	57,15	57,65	-0,87	10,75	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

10/6 : 11,45 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
INFOSOURCES	0,72	26,32
CHEMUNEX	0,46	17,95
ASTRA #	0,45	12,50
IDP #	0,90	9,76
SOFT COMPUTING #	5,20	8,56
NET2S #	2,44	8,44
FI SYSTEM #	0,78	6,85
D INTERACTIVE #	0,50	6,38
BOURSE DIRECT #	2,02	6,32
NETVALUE #	0,85	6,25
HIGHWAVE OPTICAL	0,87	6,10
MILLIMAGES	11,75	5,86
RIBER #	2,19	5,29
CRYO #	1,22	5,17
Plus mauvaises performances		
BAC MAJESTIC	0,62	-10,14
MONDIAL PECHE #	5,84	-9,88
CAC SYSTEMES #	2,70	-9,70
ALTI #	5,80	-9,38
ALGORIEL #	2,30	-8,00
INTEGRA	0,36	-7,69
SOI TEC BS 00	2,50	-7,41
ACTEOS #	1,56	-7,14
D.A.B BANK #	5,75	-7,11
V CON TELEC.NOM.#	0,56	-6,67
DURAN DUBOI #	8,31	-6,52
CONSORS FRANCE #	0,80	-5,88
GL TRADE #	49,00	-5,77
SYSTRAN	1,18	-5,60
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	5,49	5,17
AVENIR TELECOM #	0,82	3,80
BRIME TECHNO. #	25,51	2,45
CALL CENTER ALL.	14,00	0,00
CEREP #	15,99	-1,60
DEVOTEAM #	11,57	1,40
EGIDE #	49,40	0,71
FIMATEX #	2,53	-4,53
GENESYS #	6,25	-3,70
GENSET	3,09	0,00
HF COMPANY #	37,00	-3,39
HIGHWAVE OPTICAL	0,87	6,10
ILOG #	7,10	-1,39
IPSOS #	72,25	0,28
MEDIDEP #	26,40	3,33
MEMSCAP	1,07	-1,83
NICOX #	55,00	0,00
SOI TEC SILICON #	9,50	-0,52
VALTECH	1,01	1,00
WAVECOM #	42,39	1,17

www.volkswagen.fr

Roulez sans vous soucier du marché.

Quand on achète une voiture, on devrait toujours penser à sa revente.

Golf Edition à partir de 13 920 €*

Castrol

3615 Volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute) - 0825 02 25 25 (0,15 € la minute). *Tarif hors options de la Golf Edition 1.4 au 01/05/2002. Consommations normes CE 99/100 (1/100 km), cycles urbain/extra-urbain/mixte, poids à vide minimal-maximal : 8,9-9,1/5,3-5,5/6,6-6.8. Emissions de CO_2 (g/km) : 158-163.

SECOND MARCHÉ

10/6 : 37,17 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GREVIN ET COMPANIE	33,02	32,61
M.B.ELECTRONIQUE	129,90	32,55
XRT SA#	0,99	22,22
STEPH.KELIAN #	5,90	18,00
DISTRIBORG GPE LY#	71,80	13,97
AURES TECHNOLOGIES	9,57	13,79
DIGIGRAM #	5,30	12,77
GEODIS	27,90	11,60
SOFCO (LY)	1,10	10,00
TIVOLY SA (LY)#	13,81	9,95
ALAIN AFFLELOU	13,50	8,87
CGBI ACT.DIV.	1,85	8,82
COCOON NOM.	0,28	7,69
PLAST.VAL LOIRE #	17,60	7,25
Plus mauvaises performances		
LEON BRUXELLES	0,45	-25,00
FINUCHEM #	11,80	-18,62
CIBOX INTER. NOM.	0,13	-13,33
SERVICES ET TRANS.	92,00	-10,16
GPRI FINANCIERE	37,71	-10,00
HENRI MAIRE (LY)	7,21	-9,76
S.E.A.E.	4,85	-9,35
CORA INDUSTRIES #	17,02	-8,94
KINDY #	2,50	-7,75
MEDIA 6 #	6,50	-7,14
PIER IMPORT	2,90	-7,05
GROUPE DUARTE #	4,15	-6,53
ORGASYNTH	9,52	-6,21
CORNEAL LABO.	24,80	-6,03
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	128,50	2,80
ALTEN (SVN) #	12,79	2,65
BENETEAU #	48,50	1,76
BONDUELLE	69,90	0,36
CAMAIEU	42,05	-0,71
CEGEDIM #	55,00	2,14
FLO (GROUPE) #	19,60	3,05
GFI INDUSTRIES #	25,25	-1,37
GREVIN ET COMPANIE	33,02	32,61
HERMES INTL	170,00	-1,11
LAURENT-PERRIER #	32,00	4,75
LDC	104,80	3,25
M6-METR.TV ACT.DIV	27,56	-0,97
MANITOU #	78,70	0,90
PIERRE VACANCES #	75,90	-0,13
RALLYE	53,65	-0,09
RODRIGUEZ GROUP #	72,00	1,98
SECHE ENVIRONNEM.#	74,00	-0,40
TRIGANO	42,70	5,82
VIRBAC	135,40	-1,17

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 11/6 à 9h

AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	23,45	10/6	-12,17
AGIPI AMBITION	24,18	10/6	-4,87

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
BNP ASSOC.PREMIERE	9916,73	10/6	1,36
BNP EURIBOR ASSOC.	52705,66	10/6	1,45
BNP MONE C.TERME	2541,98	9/6	1,35
BNP MONE EURIBOR	18832,29	10/6	1,46
BNP MONE PLACEM.C	13921,94	10/6	1,26
BNP MONE TRESORE.	11358,31	10/6	-85,50
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1859,99	10/6	1,25

Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
FRUCTI CAPI	113,13	9/6	0,76
FRUCTI EURO PEA	217,92	9/6	-10,91
FRUCTIDOR	37,59	10/6	-1,57
FRUCTIFRANCE C	74,71	10/6	-9,14
PLANINTER	363,01	9/6	-14,78
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	75,59	7/6	-36,18
BP CYCLEOEUROPECYC	108,95	7/6	-1,16
BP CYCLEOEUROPEDEF	93,48	7/6	-8,24
FRUCTI EURO 50	80,89	10/6	-17,81
FRUCTI PROFIL 3	184,04	9/6	-1,25
FRUCTI PROFIL 6	195,70	9/6	-5,17
FRUCTI PROFIL 9	197,93	9/6	-8,52
FRUCTI VAL. EURO.	88,81	10/6	-9,36

CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ECUR.1,2,3...FUTUR	45,68	10/6	-10,57
ECUR.ACT.EUROP.C	15,82	10/6	-9,77
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	55,97	10/6	-12,73
ECUR.CAPITAL.C	44,55	10/6	0,72
ECUR.DYNAMIQUE +	37,88	10/6	-11,61
ECUR.ENERGIE	39,66	10/6	-9,64
ECUR.EXPANSION C	15053,26	10/6	1,48
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,86	6/6	1,10
ECUR.INVEST.D/PEA	47,10	10/6	-10,54
ECUR.MONETAIRE C	227,03	10/6	1,08
ECUR.MONETAIRE D	186,18	10/6	-0,48
ECUR.OBLIG.INTER.	173,89	10/6	-1,25
ECUR.TECHNOLOGIESC	33,76	15/4	-13,52
ECUR.TECHONOLGIESD	33,65	15/4	-14,96
ECUR.TRIMESTR.D	269,32	10/6	-1,48
EPARCOURT-SICAV D	27,61	10/6	-3,15
GEOPTIM C	2380,75	10/6	1,73
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	36,35	10/6	-3,40
ECUR.VITALITE	37,41	10/6	-8,13
ECUREUIL PRUDENCEC	34,67	10/6	0,23
ECUREUIL PRUDENCED	33,83	10/6	0,00
NECTRA 2 C	990,61	10/6	-2,48
NECTRA 2 D	990,61	10/6	-2,48
NECTRA 5 C	948,13	10/6	-6,40
NECTRA 5 D	948,13	10/6	-6,40
NECTRA 8 C	899,40	10/6	-10,55
NECTRA 8 D	899,40	10/6	-10,55

CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	164,29	5/6	-9,37
NORD SUD DEVELOP.C	515,63	5/6	-0,48
NORD SUD DEVELOP.D	379,44	5/6	-5,10

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ATOUT CROISSANCE	351,53	10/6	2,43
ATOUT EUROPE	450,32	10/6	-12,73
ATOUT FCE ASIE	72,14	10/6	-7,04
ATOUT FRANCE C	174,41	10/6	-11,89
ATOUT FRANCE D	155,10	10/6	-11,88
ATOUT FRANCE EUR.	152,35	10/6	-14,79
ATOUT FRANCE MONDE	39,53	10/6	-12,39
ATOUT MONDE	44,86	10/6	-15,22
ATOUT SELECTION	90,11	10/6	-14,43
CAPITOP EUROBLIG C	102,27	10/6	0,85
CAPITOP EUROBLIG D	81,15	10/6	-2,99
CAPITOP MONDOBLIG	46,43	10/6	3,01
CAPITOP REVENUS	170,09	10/6	-1,90
DIEZE	406,37	10/6	-7,78
INDICIA EUROLAND	94,65	7/6	-16,51
INDICIA FRANCE	320,00	7/6	-14,95
INDOCAM AMERIQUE	34,48	10/6	-16,27
INDOCAM ASIE	17,94	10/6	1,12
INDOCAM FRANCE C	300,89	10/6	-11,21
INDOCAM FRANCE D	243,82	10/6	-12,47
INDOCAM MULTIOBLIG	195,87	10/6	4,43
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	69,91	7/6	-11,19
CAPITOP MONETAIREC	194,85	12/6	1,06
CAPITOP MONETAIRED	184,73	12/6	1,06
INDO.FONCIER	99,70	10/6	6,28
INDO.VAL.RES.	240,99	7/6	-9,82
MASTER ACTIONS	36,68	6/6	-9,37
MASTER DUO	13,28	6/6	-5,49
MASTER OBLIG.	30,72	6/6	-0,35
MASTER PEA	11,24	6/6	-8,28
OPTALIS DYNAMIQUEC	16,81	7/6	-8,59
OPTALIS DYNAMIQUED	15,76	7/6	-8,59
OPTALIS EQUILIBREC	17,74	7/6	-5,10
OPTALIS EQUILIBRED	16,14	7/6	-5,14
OPTALIS EXPANSIONC	13,28	7/6	-9,21
OPTALIS EXPANSIOND	12,96	7/6	-9,23
OPTALIS SERENITE C	17,66	7/6	-1,39
OPTALIS SERENITE D	15,51	7/6	-1,45
PACTE SOLIDAR.LOG.	77,52	4/6	0,71
PACTE VERT TIERS-M	82,56	4/6	0,70

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
EURCO SOLIDARITE	227,40	10/6	0,88
MONELION JOUR C	498,19	10/6	1,16
MONELION JOUR D	419,56	10/6	1,16
SICAV 5000	140,86	7/6	-12,38
SLIVAFRANCE	238,97	7/6	-13,31
SLIVARENTE	39,85	7/6	0,88
SLIVINTER	134,17	7/6	-13,83
TRILION	738,15	6/6	-1,29
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	164,79	7/6	-9,36
ACTILION DYNAMI.D	151,84	7/6	-11,33
ACTILION EQUIL.C	168,28	6/6	-3,38
ACTILION EQUIL.D	153,90	6/6	-5,50
ACTILION PEA DYNAM	60,89	7/6	-8,27
ACTILION PEA EQUI.	156,12	7/6	-5,91
ACTILION PRUDENCEC	172,05	10/6	-0,74
ACTILION PRUDENCED	158,02	10/6	-2,17
INTERLION	238,87	6/6	1,57
LION ACTION EURO	79,93	7/6	-11,59
LION PEA EURO	82,12	7/6	-10,24

CIC BANQUES — www.cic-am.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CIC AMERIQ.LATINE	93,61	10/6	-18,46
CIC CONVERTIBLES	5,18	10/6	-5,47
CIC COURT TERME C	34,62	10/6	0,87
CIC COURT TERME D	26,56	10/6	-2,13
CIC DOLLAR CASH	1435,50	10/6	0,69
CIC ECOCIC	320,95	10/6	-13,07
CIC ELITE EUROPE	111,34	10/6	-15,63
CIC EPARG.DYNAM.C	2097,26	10/6	1,01
CIC EPARG.DYNAM.D	1567,41	10/6	-4,28
CIC EUROLEADERS	332,97	10/6	-15,42
CIC FINUNION	179,26	10/6	1,03
CIC FRANCE C	31,30	10/6	-12,62
CIC FRANCE D	31,00	10/6	-13,46
CIC HORIZON C	67,85	28/5	-0,49
CIC HORIZON D	63,67	28/5	-3,20
CIC MONDE PEA	25,37	10/6	-9,45
CIC OBLI C T.D	141,01	10/6	-90,14
CIC OBLI LONG T.C	15,49	10/6	0,25
CIC OBLI LONG T.D	14,47	10/6	-5,17
CIC OBLI M T.C	35,98	10/6	0,27
CIC OBLI M T.D	26,11	10/6	-1,95
CIC OBLI MONDE	130,36	10/6	-4,51
CIC OR ET MAT	146,81	10/6	38,48
CIC ORIENT	163,40	10/6	3,27
CIC PIERRE	37,41	10/6	10,06
UNION AMERIQUE	339,68	10/6	-23,40
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	27,24	10/6	-12,14
CIC EURO PEA C	8,84	10/6	-17,07
CIC EURO PEA D	8,62	10/6	-17,03
CIC FRANCEVALOR C	33,15	10/6	-11,62
CIC FRANCEVALOR D	33,15	10/6	-11,62
CIC GLOBAL C	222,35	10/6	-9,55
CIC GLOBAL D	222,35	10/6	-9,55
CIC HIGH YIELD	384,04	7/6	-5,30
CIC JAPON	7,81	10/6	-0,25
CIC MARCHES EMERG.	103,16	7/6	-5,42
CIC NOUVEAU MARCHE	4,27	10/6	-22,54
CIC PEA SERENITE	168,94	7/6	-0,61
CIC PROF.DYNAMIQUE	21,16	7/6	-9,88
CIC PROF.EQUILIB.D	17,28	7/6	-7,54
CIC PROF.TEMPERE C	135,56	7/6	-0,17
CIC TAUX VARIABLE	199,72	7/6	1,09
CIC TECHNO.COM	55,50	10/6	-31,05
CIC USA	14,95	10/6	-19,96
CIC VAL.NOUVELLES	254,30	10/6	-10,08

Crédit Mutuel FINANCE

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CM EUR.TECHNOLOG.	3,32	10/6	-25,90
CM EURO PEA C	19,40	10/6	-11,79
CM FRANCE ACTIONSC	30,74	10/6	-12,11
CM MID-ACT.FRA	31,40	10/6	2,49
CM MONDE ACTIONS C	269,90	10/6	-15,01
CM OBLIG.CT C	166,31	10/6	0,51
CM OBLIG.LONG T.	104,43	10/6	0,43
CM OBLIG.MOYEN T.C	342,81	10/6	0,37
CM OBLIG.QUATRE	163,47	10/6	-0,36
CM OPTION DYNAM.C	28,65	10/6	-8,17
CM OPTION EQUIL.C	52,00	10/6	-3,52
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,23	10/6	-0,82

Legal & General — www.lgfrance.com

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
STRATEG.IND.EUROPE	173,84	7/6	-14,99
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5227,81	7/6	-12,25
STRATEGIE IND.USA	7897,73	7/6	-16,56

LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
ADDILYS C	108,90	10/6	1,28
ADDILYS D	105,67	10/6	-0,93
AMPLITUDE AMERIQ.C	22,50	10/6	-13,90
AMPLITUDE AMERIQ.D	21,79	10/6	-13,91
AMPLITUDE EUROPE C	28,49	10/6	-11,90
AMPLITUDE EUROPE D	27,29	10/6	-11,91
AMPLITUDE FRANCE C	75,97	10/6	-8,10
AMPLITUDE FRANCE D	75,97	10/6	-8,10
AMPLITUDE MONDE C	201,40	10/6	-11,24
AMPLITUDE MONDE D	178,83	10/6	-12,13
AMPLITUDE PACIFI.C	16,60	10/6	9,65
AMPLITUDE PACIFI.D	15,86	10/6	9,68
ELANCIEL EUROD PEA	85,69	10/6	-13,14
ELANCIEL FR.D PEA	36,03	10/6	-10,35
EM.EUROPOSTE D PEA	26,82	10/6	-12,62
ETHICIEL	103,16	10/6	0,00
GEOBILYS C	123,32	10/6	1,25
GEOBILYS D	112,43	10/6	1,25
INTENSYS C	20,95	10/6	0,91
INTENSYS D	17,28	10/6	-2,09
KALEIS DYNAM.FCE C	73,93	10/6	-7,80
KALEIS DYNAM.FCE D	73,13	10/6	-7,79
KALEIS DYNAMISME C	204,07	10/6	-7,41
KALEIS DYNAMISME D	197,18	10/6	-7,41
KALEIS EQUILIBRE C	196,14	10/6	-3,62
KALEIS EQUILIBRE D	188,73	10/6	-3,63
KALEIS SERENITE C	189,83	10/6	-1,33
KALEIS SERENITE D	182,29	10/6	-1,33
KALEIS TONUS C	62,45	10/6	-10,38
KALEIS TONUS D	61,69	10/6	-10,39
LIBERT.ET SOLIDAR.	99,37	10/6	-1,84
OBLITYS C	114,43	10/6	0,35
OBLITYS D	110,91	10/6	-1,19
PLENITUDE	38,90	10/6	-8,25
POSTE GESTION C	2663,98	10/6	1,34
POSTE GESTION D	2264,16	10/6	-2,83
POSTE PREM.	7234,08	10/6	1,32
POSTE PREM.1AN	43064,72	10/6	0,94
POSTE PREM.2-3ANS	9305,39	10/6	0,73
PRIMIEL EURO C	57,57	10/6	6,12
PRIMIEL EURO D	56,59	10/6	6,11
REVENUS TRIMESTR.	778,07	10/6	-1,46
SOLSTICE D	362,09	10/6	-0,14
THESORA C	190,68	10/6	0,45
THESORA D	157,12	10/6	-0,84
TRESORYS	48391,16	10/6	1,48
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	77,94	10/6	-5,02
DEDIALYS MULTI SEC	57,96	10/6	-8,58
DEDIALYS SANTE	82,84	10/6	-9,85
DEDIALYS TECHNO.	20,71	10/6	-41,28
DEDIALYS TELECOM	29,70	10/6	-37,24
OBLITYS INSTIT.C	99,55	10/6	0,56
POSTE EURO CREDIT	101,10	10/6	0,00
POSTE EUROPE C	93,35	10/6	0,46
POSTE EUROPE D	89,03	10/6	0,46
POSTE PREM.8ANS C	200,11	10/6	0,50
POSTE PREM.8ANS D	180,40	10/6	0,50
REMUNYS PLUS	104,82	10/6	1,33

SG Société Générale Asset Management — www.sgam.fr

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
CADENCE 1 D	153,88	10/6	-1,78
CADENCE 2 D	152,19	10/6	-1,51
CADENCE 3 D	150,38	10/6	-1,61
CONVERTIS C	216,07	10/6	-5,37
INTEROBLIG C	58,96	10/6	-0,65
INTERSELECTION F.D	68,30	10/6	-8,76
SELECT.DEFENSIF C	189,81	10/6	-1,48
SELECT.DYNAMIQUE C	223,17	10/6	-6,50
SELECT.EQUILIBRE 2	161,85	10/6	-3,72
SELECT.PEA 1	191,26	10/6	-6,68
SELECT.PEA DYNAM.	130,68	10/6	-7,84
SG FRANCE OPPORT.C	416,49	10/6	-1,62
SG FRANCE OPPORT.D	389,97	10/6	-1,62
SOGEFAVOR	89,34	10/6	-10,69
SOGENFRANCE C	410,65	10/6	-11,82
SOGENFRANCE D	368,31	10/6	-12,23
SOGEOBLIG C	113,96	10/6	0,47
SOGEPARGNE D	44,67	10/6	0,60
SOGEPEA EUROPE	198,70	10/6	-10,92
SOGINTER C	45,65	10/6	-13,70
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	45,43	7/6	-5,21
SOGINDEX FRANCE	462,20	7/6	-11,39

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Le cabillaud, la lotte, le merlu, les langoustines et les mérous européens sont **EN DANGER** tandis que d'autres espèces comme le hareng ne sont pas menacées. Néanmoins, les divergences entre les professionnels de la pêche et les scientifiques alimentent une polémique entretenue par **LE MANQUE D'INFORMATION** sur certains paramètres relatifs aux navires et aux déclarations de poissons débarqués. Les effets de la pollution et des modifications du milieu influent également sur l'état des stocks et le renouvellement de la biomasse. La **COMMISSION EUROPÉENNE** va devoir tenter maintenant de faire converger les scénarios objectifs des experts et les exigences des professionnels de la pêche. La disparition de la morue canadienne illustre bien les risques qu'il ne faut pas prendre.

Comment enrayer la chute des ressources halieutiques mondiales

Les ministres européens de la pêche se réunissent le 11 juin au Luxembourg pour tenter de concilier impératifs écologiques et enjeux socio-économiques. Inquiets de la surpêche, les experts s'interrogent sur les effets négatifs de la pollution et des changements climatiques

SI LES STOCKS de produits de la mer diminuent, est-ce parce que les pêcheurs, depuis des décennies, ont eu un comportement déraisonnable, voire irresponsable ? Ou est-ce parce que le seuil de renouvellement de certaines espèces est à ce point fragilisé (pour diverses raisons), voire rompu, qu'il faut impérativement détruire des navires, renvoyer des dizaines de milliers de marins vers les caisses de chômage, interdire la pêche certains jours pour laisser se reconstituer les bancs, et jeter des régions entières dans la misère ? Les deux analyses, en fait, se complètent et se relayent.

C'est en tout cas le constat qui a conduit la Commission européenne, après avoir préparé les opinions publiques des Quinze depuis plus d'un an, à proposer fin mai un plan drastique de protection des ressources halieutiques pour la période 2003-2013 – le plan Fischler –, et un programme brutal de mise à la casse de milliers de bateaux qui a provoqué, de Cadix à Copenhague, une bronca de protestations.

Les grands pays pêcheurs – Japon, Corée, Espagne, Etats d'Amérique latine et de Scandinavie, France – ont dans le passé insuffisamment mesuré les ravages que provoquait dans la biomasse la plus abondante mais aussi la plus sollicitée – l'Atlantique nord – l'activité de chalutiers-usines aveugles dans leurs captures. Les expressions *« Scier la branche sur laquelle on est assis »*, *« Couper le blé en herbe »*, ou oublier que *« Petit poisson deviendra grand »* prennent ici tout leur sens. Pourtant, la première conférence internationale sur les risques de surpêche a eu lieu en 1946 à Londres, rappellent judicieusement les experts de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation) à Rome.

2 500 espèces commercialisées

Toute généralisation étant source d'erreur, et même si, globalement, les stocks de poissons, céphalopodes ou coquillages sont à des degrés divers menacés, il y a, selon les endroits du globe et les politiques suivies par les Etats ou les organisations internationales, des espèces en péril parmi les 2 500 qui sont aujourd'hui commercialisées dans le monde, et d'autres en bon état. Il existe même des pays (péninsule arabique, et notamment le sultanat d'Oman) où des « trésors » encore peu exploités existent.

Ce n'est pas le cas du cabillaud, de la lotte, du merlu, des langoustines et des mérous européens qui sont en danger. Quant aux poissons petits et maigres qui abondent ouvertement sur les étals des poissonniers, leur prise est théoriquement interdite. Mais les consommateurs espagnols sont tellement friands de ces merluchons de 20 cm que les pêcheurs français de langoustines, lorsqu'ils les capturent (car les deux espèces vivent dans les mêmes lieux et sur les mêmes fonds au large de la Bretagne ou au sud de l'Irlande) ne vont tout de même pas les remettre à l'eau... d'autant que la plupart, étouffés ou écrasés, sont morts.

Les divergences d'analyse entre les professionnels et les scientifiques sont régulières et donnent lieu à polémiques depuis que la pêche existe, d'autant que les statistiques sont loin d'être toujours fiables, surtout depuis que la Chine est devenue un champion des prises toutes catégories (pêche en mer, en eau douce et aquaculture). Alors que certains prédisaient il y a deux ans la raréfaction des soles dans le golfe de Gascogne, jamais les pêcheurs de la façade atlantique n'en ont autant capturé que cet hiver. Et les civelles – ces bébés anguilles qui en janvier remontent les estuaires atlantiques en venant de la mer des Sargasses et se vendent à prix d'or au Japon ou dans les restaurants de Nantes –, on en a pêché dix fois plus cette année qu'en 1991, probablement, selon les spécialistes, parce que la qualité des eaux s'est améliorée. La pollution des mers est en effet un facteur aussi important que l'effort de pêche sur les capacités de renouvellement de la biomasse. Les marées noires, comme les pollutions dues aux métaux lourds que charrient les grands fleuves, les aménagements portuaires lourds ou les marinas qui truffent le littoral expliquent la baisse de productivité des nurseries de poissons dans les estuaires et au bord des côtes. Les experts les plus avertis des organisations internationales indiquent à mots couverts que lorsque les rapports officiels sur le taux de dioxine contenue dans certains poissons de la Baltique ou de la mer du Nord seront connus, beaucoup de consommateurs et d'industriels de la transformation du poisson auront froid dans le dos.

Les perturbations climatiques enfin, ainsi que la salinité de l'eau, jouent aussi un rôle parfois catastrophique, perturbant les prises. Les Péruviens, qui subissent les caprices du courant El Nino et ont particulièrement souffert de celui de 1997-1998, le savent. La saison de l'anchois fut marquée cette fois-là d'une pierre noire.

« Massacre au grand jour »

En Europe, la pêche dite minotière (c'est-à-dire la prise de petits poissons, comme les sprats ou les lançons, à l'aide de pompes aspirantes, pour faire de la farine qui servira de nourriture aux saumons d'élevage norvégiens ou écossais), une spécialité du Danemark, est montrée du doigt par les professionnels français et espagnols qui seront les plus touchés par le plan de Franz Fischler. *« C'est proprement inadmissible »*, juge Alain Parrès, président du Comité national des pêches et des cultures marines. *« A qui fera-t-on croire que ce massacre au grand jour ne met pas en péril des juvéniles de cabillauds ou d'églefins introduits dans les stocks d'autres espèces plus communes ? Et la Commission a le culot*, ajoute-t-il, *de prétendre qu'elle a déjà réglé le problème de cette pêche ! »*

Heureusement, existent des exemples de pêcheries bien gérées quant au suivi biologique des géniteurs, aux quantités à mettre sur le marché du frais ou en congélation, au nombre de navires autorisés à pêcher, à la collaboration entre scientifiques et professionnels. On citera, entre autres, l'immense pêcherie de crevettes au nord de l'Australie ou le dragage des coquilles Saint-Jacques en baie de Saint-Brieuc ou en rade de Brest. *« Il ne faut pas seulement faire des coupes claires, il faut améliorer le suivi de la gestion, année après année »*, explique Jean-François Minster, président directeur général de l'Ifremer. *« Nos expertises et nos avis ne doivent pas être seulement ceux de biologistes, ils doivent être aussi socio-économiques pour apprécier la vulnérabilité ou les promesses d'une pêcherie à long terme. »* Faire converger les scénarios objectifs des experts, les exigences pressantes des professionnels et de leurs salariés et les compromis recherchés par les gouvernements : tel devrait être l'impérieux objectif, jusqu'à ce jour non respecté, des acteurs de ce secteur économique.

François Grosrichard

LES STOCKS DES ESPÈCES À PROTÉGER EN PRIORITÉ

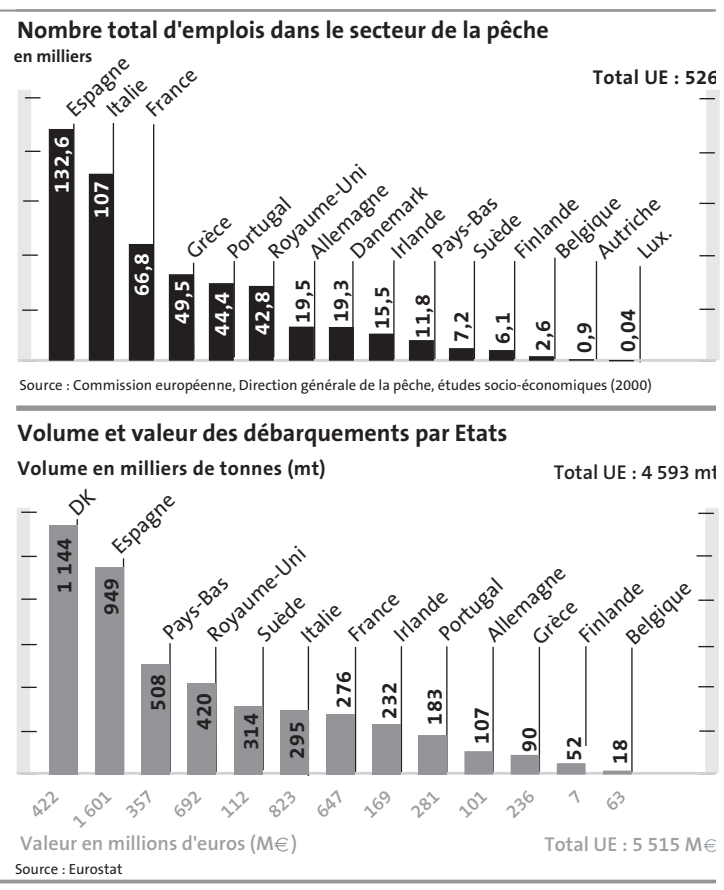

Une réunion sur fond de révolte

Les ministres des Quinze chargés de la pêche vont se retrouver, mardi 11 juin à Luxembourg, dans un climat tendu après les propositions très radicales de réforme de la politique commune présentées au nom de la Commission par Franz Fischler. L'Italie, l'Espagne – qui préside le conseil des ministres – et la France (principaux pays concernés avec l'Irlande et le Danemark) se sont opposés de manière particulièrement vigoureuse aux initiatives de Bruxelles. Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture et de la pêche, dans une interview à *Valeurs actuelles*, reproche à la Commission d'avancer des *« solutions uniformes »* pour l'ensemble de l'Europe maritime et de *« les présenter comme des décisions déjà prises »*. L'une des orientations de la Commission les plus critiquées concerne la suppression de toutes les aides publiques pour construire des bateaux neufs en remplacement des embarcations les plus vétustes, et par conséquent dangereuses. Elle prévoit aussi la mise à la casse d'environ 8 600 navires entre 2003 et 2006.

Pas de règle européenne commune en Méditerranée

Les Etats, jaloux de leurs prérogatives, rechignent à confier à la Commission le soin de négocier

LA COMMISSION de Bruxelles devrait rendre publiques prochainement ses propositions pour mieux gérer les ressources halieutiques de la Méditerranée. Cette mer constitue en effet un cas particulier. Le régime des zones économiques exclusives communautaires (200 milles marins au-delà des eaux territoriales de 12 milles) ne s'y applique pas, contrairement à ce qui se passe pour la mer du Nord, l'Atlantique ou la Baltique. Les Etats et la Commission ne contrôlent leurs flottilles et les engins de pêche que dans la zone des 12 milles, et les captures que dans les ports européens de débarquement. Au-delà, c'est théoriquement la Commission des pêches de la Méditerranée qui édicte les règles de gestion, mais chaque Etat riverain reste, dans les faits, jaloux de ses prérogatives.

Mesures unilatérales

En haute mer, la liberté des prises reste, malheureusement, souvent la règle, avec encore la présence – bien qu'elle ait diminué – de navires battant pavillon de complaisance ou de flottilles japonaises et taïwanaises débarquant leur pêche on ne sait pas toujours où. Bruxelles voudrait introduire l'idée d'une *« mutualisation »* des contrôles en haute mer entre les différents Etats concernés, ce que le droit international autorise sauf, jusqu'à ce jour, en Méditerranée précisément.

Certains pays européens cependant ont pris des mesures de protection unilatérales. L'Espagne a dessiné au-delà de ses eaux territoriales une zone de protection halieutique, ce qui alimente un contentieux juridique avec Paris. Malte et l'Algérie ont étendu respectivement à 25 et 60 milles leur souveraineté. Mais ailleurs (entre la Grèce et la Turquie par exemple) toute mesure trop manifestement unilatérale peut déboucher sur un conflit grave.

La Commission de Bruxelles voudrait que les Quinze lui délèguent le droit de les représenter collectivement dans les négociations avec les pays tiers du bassin méditerranéen (notamment lorsqu'il s'agit de poissons grands migrateurs), mais jusqu'à maintenant cette prétention a échoué, contrairement à ce qui est admis par les membres de l'Union lorsque Bruxelles négocie des accords de pêche avec l'Angola, la Mauritanie ou la Russie, par exemple.

C'est essentiellement la gestion des stocks de thon rouge – un poisson très prisé en Asie qui peut atteindre 70 kg – qui pose problème, pour des raisons à la fois commerciales, évidemment, et d'affaiblissement des stocks. C'est aussi la seule espèce pour laquelle la Commission des pêches de Méditerranée fixe des quotas (sur recommandation des scientifiques) pour la conservation des thonidés. Si les stocks de thon blanc (germon) de l'Atlantique semblent abondants, ceux de thon rouge méditerranéen semblent menacés, ce qui explique le climat très tendu qui a prévalu en novembre 2001 lors de la dernière réunion de la Commission à Murcie (Espagne).

Selon les experts, outre le thon rouge, la plus grande vigilance s'impose aussi pour la capture des espadons au filet maillant dérivant et des poissons de fond pêchés par chalut comme le merlu. En revanche, les stocks de sardines ou d'anchois ne posent aucun problème biologique. Quant à l'aquaculture, qui se développe rapidement et qui concerne essentiellement le bar et la daurade (et peu à peu le grossissement des thons), il serait illusoire de croire qu'elle puisse un jour prochain se substituer de manière significative à la consommation de poisson sauvage. Il faut aussi savoir que, pour obtenir un kilo de poissons d'élevage, deux kilos d'aliments composés (en général à partir de farine de poisson) sont nécessaires. D'une certaine manière, l'aquaculture provoque elle aussi, si elle n'est pas correctement gérée, un appauvrissement des ressources vivantes en mer.

F. Gr.

A la recherche de nouvelles zones

Devant la raréfaction des ressources dans les eaux traditionnelles et proches de leurs ports, les principales flottes de pêche vont de plus en plus loin pour mouiller leurs lignes ou tirer leurs chaluts. Le golfe de Guinée ou l'océan Indien pour le thon, les eaux glacées de l'Antarctique (autour des territoires français des Kerguelen, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam, riches pour la langouste et la légine), les côtes d'Afrique du Sud, d'Australie ou de Nouvelle-Zélande sont désormais des endroits fréquentés. Mais la surveillance par les Etats concernés est extrêmement difficile dans ces parages isolés, et les armements français qui exploitent ces ressources à partir de la Réunion se plaignent du braconnage à très grande échelle, en dépit des patrouilles effectuées par une frégate de la marine nationale.

Un tribunal australien vient d'ailleurs de condamner le 10 juin à de lourdes amendes et à des peines de prison l'équipage espagnol d'un bateau battant pavillon russe qui avait pêché en toute illégalité des poissons-lunes de Patagonie, une espèce protégée.

La disparition de la morue canadienne

« LES CONSERVERIES *tournent au ralenti quand elles n'ont pas fermé. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une famille s'en aille, abandonnant une maison désormais invendable.* (...) *Ils claquent la porte derrière eux et partent sans espoir de retour. »* C'est ainsi qu'un témoin décrivait la pointe sud de Terre-Neuve après que le gouvernement eut, en juin 1992, décrété l'interdiction de la pêche à la morue dans les eaux de l'Atlantique nord. Conséquence : 40 000 Canadiens au chômage alors que, dans les meilleures années, cette industrie générait un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de dollars.

Un vrai désastre écologique, accompagné d'un désastre humain. Les raisons ? Richard Haedrich, biologiste de la mer à l'université Memorial de Terre-Neuve, n'a aucun doute sur la première des causes de ce drame. *« C'est l'appât du gain,* répond-il, *qui a tué la morue. les gens ont voulu trop gagner. »* Pourtant, dès 1977, l'instauration des zones économiques exclusives avait permis de limiter aux navires canadiens la pêche à moins de 200 milles des côtes. Pourtant aussi, le Canada avait, pour assurer la pérennité des ressources, décidé que les prises ne devaient pas dépasser le quart de la biomasse exploitable. Un temps, cette politique a donné de bons résultats. Et puis, dans les années 1980, les incitations gouvernementales et la montée en flèche du prix du poisson ont eu raison de ces engagements. Ottawa tenta bien de limiter les flottilles, la taille des bateaux et les matériels de pêche. En vain. Les progrès des techniques et la multiplication des fraudes annulèrent l'effet de ces mesures. En 1991, on enregistrait une chute des prises de 100 000 tonnes.

Les scientifiques appelés au chevet du malade ne purent que constater l'étendue du désastre. Désastre auquel ils avaient contribué par des évaluations trop optimistes, ne prenant pas suffisamment en compte la redoutable efficacité des techniques de pêche, les modes de vie de ce poisson, la fragilité de ses larves, sa place dans la chaîne alimentaire, le rôle de son plus grand prédateur, le phoque, nouvellement protégé, les modifications du milieu (température, salinité) et le poids des prises des flottes étrangères.

Prévu initialement pour durer deux ans, le moratoire canadien, un an seulement après avoir été promulgué, démontrait sur le terrain qu'un retour à la normale ne pourrait avoir lieu avant plusieurs années. Dix ans après, les juvéniles sont toujours aussi rares sur les anciennes zones de pêche.

J.-F. A.

PHILIPPE HENRY/GAMMA

Au temps de la pêche artisanale

LE TEMPS est loin où ceux qui pêchaient au large des côtes canadiennes remontaient des prises de belle taille. Dans les années 1980, les incitations gouvernementales, la montée en flèche du prix du poisson et l'optimisme des scientifiques sur la bonne santé du stock ont laissé le champ libre à une surexploitation catastrophique. Malgré un moratoire d'interdiction de pêche pris en 1992, les stocks, dix ans après, ne sont toujours pas reconstitués. Une leçon à méditer pour les pêcheurs de morue en mer du Nord.

La diminution des stocks de cabillaud et de merlu préoccupe les chercheurs

Certaines espèces comme la daurade sont en grand danger

« LE CABILLAUD, *le merlan, le merlu, la baudroie, l'églefin sur le point de disparaître ? Vous plaisantez. Regardez l'étal des poissonniers.* » A vouloir chaque jour se rassurer, on raisonne au quotidien, on refuse de prendre en compte les réalités d'aujourd'hui et celles d'hier et on se satisfait du trait de chalut miraculeux – il y en a toujours – qui remplit les cales en un rien de temps. Et puis, on peut toujours exhumer des statistiques, *« l'année où, pour une espèce donnée, la pêche a été bonne »*, regrette André Forest, du département Ressources halieutiques de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer, Nantes), et se gausser ensuite de ces scientifiques *« alarmistes »* qui prédisent la catastrophe.

Les faits sont là. Il n'est nul besoin de se plonger dans la complexité des dossiers montés par les organismes de recherche et les instances de l'Union européenne – ou d'ailleurs – pour découvrir la triste réalité. Une visite à la criée et tout est dit. *« J'ai longtemps fréquenté celle de La Rochelle,* se souvient André Forest. *Hier, les caisses de merlus s'y entassaient en grande quantité. C'était l'abondance. Aujourd'hui, il y en beaucoup moins et les poissons vendus sont loin d'être aussi gros. »*

Des espèces-clés comme la morue de la mer du Nord ou le merlu du golfe de Gascogne et de la mer du Nord ont vu, rappelait récemment Benoît Mesnil, chercheur à l'Ifremer de Nantes, *« leur biomasse divisée par trois en une vingtaine d'années pour la morue* (qu'on appelle aussi cabillaud)*, avec 50 000 tonnes aujourd'hui contre 150 000 en 1980, et par deux pour le merlu* (80 000 tonnes contre 150 000 tonnes) ». Ça ne sert donc à rien de nier ces faits et *« de s'en prendre toujours à ceux qui annoncent de mauvaises nouvelles »*, insiste Loïc Antoine, directeur des Ressources halieutiques à l'Ifremer, dans Le Nouvel Observateur daté du 6 au 12 juin. Car, *« quand on constate une évolution sur dix ou vingt ans, on est malheureusement certain de ne pas se tromper »*.

ÉTAT DES POPULATIONS

(1) Quantité de poissons débarqués (2) Stocks de reproducteurs

En milliers de tonnes

	Hareng mer du Nord		Morue mer du Nord		Sole golfe de Gascogne	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
1965	1 168,8	1 449,9	181,0	205,4	–	–
1970	563,1	374,6	226,1	276,8	–	–
1975	312,8	81,3	205,2	211,6	–	–
1980	70,8	130,0	293,6	181,9	–	–
1985	613,8	696,6	214,6	126,2	4,3	15,1
1990	645,2	1 115,8	125,3	78,0	6,2	13,7
1995	639,1	467,0	136,1	71,0	6,3	14,0
2000	372,4	771,8	70,7	53,7	5,0	9,3

Source : Conseil international pour l'exploitation de la mer (CIEM)

LES ALARMES DE LA FAO

Déjà dans le milieu des années 1990, la FAO avait tiré le signal d'alarme et calculé qu'environ 44 % des stocks de poissons de la planète se trouvaient *« d'ores et déjà »* à leur limite de rendement. *« En surexploitant le milieu, avertissait l'organisation, on a réduit au quart le nombre d'adultes reproducteurs chez de nombreuses espèces, ce qui fait peser une menace sur l'ensemble des populations concernées. » « Il est d'autant plus urgent de limiter cette surpêche,* insistaient ces experts, *que son impact en chaîne sur la biodiversité marine peut s'avérer dévastateur, et que personne ne sait vraiment ce que l'on manipule. »*

Aujourd'hui, le monde de la pêche européenne *« exploite une centaine de stocks »* le long de ses côtes. Ils se divisent en trois groupes, résume André Forest. Il y a d'abord *« celui des bonnes nouvelles »* avec la sardine, le sprat, le bar, le rouget barbet en Manche ou le thon germon dont les populations se portent bien. Mais il y a aussi le hareng *« dont le stock a pu se reconstruire »,* grâce aux mesures draconiennes qui ont été prises d'abord dans les années 1970 (fermeture de la pêche), puis en 1996 en réduisant les prises de 640 000 à 300 000 tonnes.

Et puis, il y a *« celui des moins bonnes nouvelles relatives aux stocks qui sont en surexploitation chronique »*, comme la morue de la mer du Nord, le merlu, mais aussi bon nombre de stocks de merlan, d'églefin, de baudroie, de sole, voire de coquille Saint-Jacques – sauf dans des zones où elle est bien gérée comme, par exemple, en baie de Saint-Brieuc – ou de langoustine du golfe de Gascogne dont les prises baissent depuis quinze ans.

Enfin il y a *« le groupe des catastrophes »*. Sont concernés les requins et les raies *« au taux de fécondité faible »* et la daurade rose, *« quasiment disparue »* du golfe de Gascogne et du plateau celtique alors que *« les chalutiers français en pêchaient près de 10 000 t/an dans les années 1970 »*. Si ces espèces ne sont pas nécessairement menacées de disparition, *« leur abondance,* prévient André Forest, *est devenue trop faible pour soutenir une exploitation commerciale »*.

Les raisons d'une telle dégradation sont simples. Bien que l'on puisse parfois *« évoquer des causes liées à l'environnement »*, le plus souvent *« l'impact de la pêche est prépondérant »*. D'abord *« pour les stocks en voie de régression, les captures d'individus qui ne se sont pas encore reproduits sont souvent très élevées, ce qui nuit à la constitution d'une population de reproducteurs d'une taille suffisante »*. Ensuite, *« les stocks sont surexploités, ce qui fait que les prélèvements par la pêche ont amené ces ressources à des niveaux d'abondance très bas »*. *« On brûle la chandelle par les deux bouts »*, avertit le chercheur qui redoute que vienne le temps des années sans reproduction. Alors, prudence.

LE MODÈLE ISLANDAIS

Les Islandais l'ont bien compris qui, au contraire des Européens, sont seuls maîtres de leurs eaux. Très tôt, ils ont su prendre des mesures pour préserver leurs ressources et ont décidé d'augmenter la taille des mailles de leurs filets (155 mm pour la pêche de la morue, du lieu noir et de l'églefin contre 110 mm en mer du Nord pour des pêches équivalentes). Ils ont aussi imposé à leurs flottilles de changer de lieu de pêche quand leurs chaluts remontaient trop de juvéniles. La Norvège n'a pas agi différemment, tandis que l'Europe, souligne Loïc Antoine, autorise, *« à la suite de divers compromis »,* la prise dans le golfe de Gascogne de merlus de 27 centimètres alors qu'un individu en âge de se reproduire doit en faire au moins cinquante !

Dans ces conditions, pas la peine *« de contester le thermomètre »* et de s'en prendre à des chercheurs qui ne prétendent pas avec leurs modèles traduire toute la réalité des faits mais donner avec leurs simulations des tendances qui depuis des années paraissent se confirmer. *« Nous ne sommes pas là pour tuer la pêche et les marins,* martèle l'un d'eux. *Nous sommes là pour sonner l'alarme et aider les politiques à prendre des mesures de précaution. »* Malheureusement, quand le diagnostic, *« et le nôtre,* insiste Benoît Mesnil, *est sans doute optimiste »*, est fait, il n'est pas bon de refuser les thérapies : *« Accuser les scientifiques de bluff n'a pas de sens »*, car *« même si l'Europe n'est pas – pour la morue – dans la situation du Canada, on ne pourra faire vivre des entreprises fragiles avec des stocks dégradés »*.

Jean-François Augereau

L'art difficile de l'évaluation des populations de poissons

Les données sont nombreuses, et les fraudes les rendent imprécises

CHAQUE ANNÉE, le Conseil européen de la pêche se réunit à Bruxelles pour définir les mesures de gestion des pêcheries, dont les quotas de pêche pour l'année suivante. Une tâche délicate qui se fonde sur les données que des organismes européens, comme l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), collectent sur les différents stocks qu'ils surveillent : une centaine pour l'ensemble de l'Europe, un stock étant considéré comme une population d'une espèce fréquentant une zone bien précise et s'y reproduisant.

Ces diagnostics, élaborés par des groupes de travail comprenant des scientifiques des pays exploitant ces ressources, permettent d'élaborer des propositions de *« niveaux admissibles de capture »* selon divers scénarios de gestion et permettant d'assurer la pérennité des ressources, première condition pour la viabilité des pêcheries. Ces diagnostics sont transmis à la Commission européenne. Celle-ci, après avoir intégré des éléments socio-économiques, propose alors, pour chaque stock, au conseil des ministres européens des *« totaux admissibles de capture »* (TAC). Chaque TAC est réparti en quotas nationaux définis, précise l'Ifremer, selon une clé de répartition principalement basée sur des antériorités historiques des débarquements.

Cette cuisine très réglementaire n'a de sens que si l'état des stocks est correctement évalué, ce que contestent parfois les pêcheurs, dont la profession est en crise, et les politiques chargés sur le terrain de les défendre. Ont-ils raison ? Les simulations des organismes de recherche sont-elles exemptes de critiques ? *« Nous ne prétendons pas tout savoir »*, confirme Jean-François Minster, PDG de l'Ifremer, qui rappelle avec insistance que les organismes de recherche ne travaillent pas contre les pêcheurs mais plutôt pour eux. Avec pour objectif de mettre tout en œuvre pour que l'exploitation des stocks de poissons soit *« durable »*, et donc *« faire en sorte qu'à aucun moment,* renchérit Benoît Mesnil, *la capacité d'une population à se reproduire ne soit mise en danger »*.

DÉBAT SUR LES CHIFFRES

Ce qui fait débat, c'est que les modèles mathématiques des chercheurs se nourrissent en effet d'un ensemble de paramètres – volume de poissons débarqués, poissons rejetés en mer, effort de pêche, rendement des navires de pêche, indices d'abondance obtenus lors des campagnes de recherche, etc. –, qui ne donnent qu'une image simplifiée de la réalité. Certaines données sont d'une bonne fiabilité, d'autres plus sujettes à caution. *« Le diagnostic et les simulations des captures pour les années à venir sont donc délicats »*, explique André Forest de l'Ifremer de Nantes. *Par contre, les tendances à long terme et le sens des effets de mesures réglementaires, comme l'amélioration de la protection des juvéniles ou les réductions d'effort de pêche, sont bien connus. »*

C'est la raison pour laquelle l'Ifremer, comme d'autres organismes de recherche européens, multiplie les campagnes à la mer pour surveiller les stocks, soit de manière directe avec des sondeurs acoustiques pour en évaluer la biomasse totale, soit de manière statistique avec des « traits » de chalut dont le contenu permet de dresser une pyramide des âges pour chaque stock. Quelle que soit la méthode, ces campagnes, précise le chercheur, permettent de suivre l'abondance de ces populations et, partant, d'en dresser un bilan de santé. Ces chiffres sont ensuite *« croisés »* avec ceux obtenus – âge, espèces – à partir des ventes des prises des flottilles de pêche sous les criées.

« Reste que si nous contrôlons assez bien les données transmises par nos navires et celles que nous obtenons sur le carreau des criées, comme la structure démographique des débarquements, l'évaluation exacte des quantités de poissons réellement débarqués par les bateaux de pêche n'est pas toujours maîtrisée, regrette André Forest. *Il n'y a pas de retour à cent pour cent des livres de bord des flottilles. »* Sous-déclaration ou non-déclaration des prises, transfert de zone, manque d'information sur l'équipement des bateaux et leur efficacité, sont autant de paramètres qu'il faut évaluer et pondérer. *« La vérification de la qualité des données est une étape essentielle,* insiste André Forest, *puisque, quel que soit le modèle, la fiabilité des résultats dépend de la qualité des données utilisées. »*

Une tâche d'autant plus difficile qu'il n'est pas toujours aisé de prendre en compte des informations sur les habitudes nomades ou sédentaires des espèces, leur mode de reproduction, les rapports entre proies et prédateurs, et les données sur les modifications du milieu (salinité, température et pollution) qui font que des espèces comme le rouget barbet, vivant plutôt sous des latitudes sud, se retrouvent soudain en abondance du côté de Boulogne ! Forts de ces imprécisions, certains contestent le verdict de modèles toujours perfectibles et se laissent bercer par la formule rassurante du *« si j'en pêche encore, c'est qu'il y en a »*. Dangereux, car les grandes tendances mentent rarement.

J.-F. A.

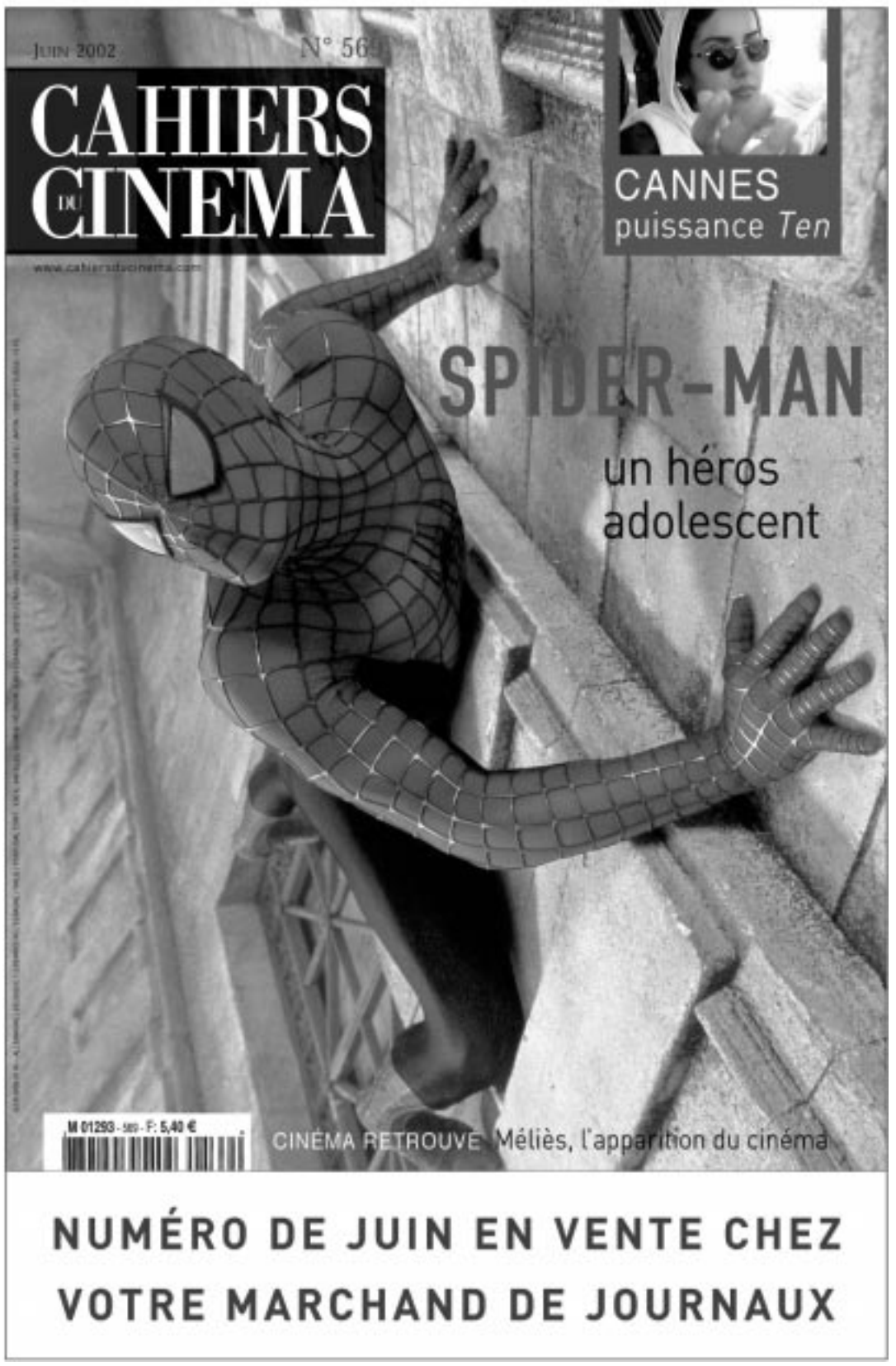

La cuisine à la bière

Propice aux plats mijotés et à la confection de crêpes, l'eau de houblon fait fleurir un bouquet de parfums subtils

DESSINS DESCLOZEAUX

AU DÉBUT, en Europe du Nord, il y avait l'eau pure qui coule sur le granit, la tourbe, puis l'orge que l'on cultive avec parcimonie, en parcelles émeraude sous le ciel gris, pour changer de la cueillette et de la chasse, ou bien de la pêche, sur les bords de la mer sauvage. Il y avait les collines et les monts où croissent la bruyère et l'ajonc, les terrains marneux où pousse le houblon. Celtes et Germains, grands buveurs de bière, habitaient la bande de terre la plus septentrionale de l'Europe.

Le destin historique de la bière sur notre continent semble se jouer sur une ligne climatique qui part de la lointaine Moravie, de la Bohême, puis qui, de la Franconie, passe au Rhin et se glisse au sud des Ardennes, en Picardie et en Artois. La balle est saisie au bond par les îles Britanniques et l'Irlande, le long des limites de la culture de la vigne.

En France, cuisine et bière ont partie liée depuis longtemps. C'est la tradition de la cuisine à la bière du Nord - Pas-de-Calais. Peut-être une simple soupe à la bière de ménage. Persiste aussi l'artisanat des bières de garde qui sont éminemment propices aux plats mijotés, à la confection des crêpes. Aujourd'hui, la cuisine à la bière n'est plus une survivance, mais un usage culinaire à part entière qui échappe à sa contrée d'origine.

Deux tables parisiennes de bon renom y consacrent leurs efforts, depuis le soudain retrait de Ghislaine Arabian, le mois dernier. La bière impose dans ces recettes les apprêts de la fermentation vive, l'imprégnation nécessaire aux braisages et l'amertume, saveur de base qui permettra le déploiement de l'éventail des goûts jusqu'à l'extrême de l'orange amère, ou bien de la cerise aigre. Chez Yvan, la terrine de lapin à l'ancienne, assaisonnée avec grand soin, est accompagnée d'une gelée à la bière qui apporte une saveur acidulée ; avec le millefeuille de cervelle de veau aux épinards et ail confit, le jus à la bière donne la nuance d'amertume qui met en relief la note sucrée de cet abat recherché des amateurs.

Bière blanche ou bière de haut goût ? La première, une blanche de Hoegarden, viendra en appui d'un cabillaud aux chicons (endives) ; la seconde, une gueuze, mettra ses arômes puissants au service du râble de lapereau, des petits oignons et des pruneaux.

DOSER JUDICIEUSEMENT

Souvenons-nous des deux sous de levure de boulanger complément sapide et délicat que les enfants rapportaient dans un papier de soie pour un usage domestique. Dans la cuisine à la bière, c'est le monde des levures qui est en question, levure de boulanger, levure des fermentations brassicoles. Monde empirique et délicat qui n'a été dompté qu'au siècle dernier par Pasteur. Le docteur de Pomiane, pastorien et éminent gastronome, nous a laissé *300 recettes à la bière*. Il vante le charme de la bière en cuisine qui fait fleurir un bouquet de parfums subtils, avec une légère amertume tonique. Il resterait à relier cette civilisation de la bière du nord de l'Europe avec celle de la Mésopotamie, où la production et la consommation de la bière sont attestées par l'historien Jean Bottero, dans son ouvrage *La Plus Vieille Cuisine du monde*.

La cuisine à la bière, nous la trouvons à Arras, à La Faisanderie, avec un blanc de barbue à la bière blanche et crevettes grises, ou bien un surprenant foie gras poêlé au pain d'épices et à la bière de Fampoux. La bière maltée sait accompagner les saveurs fortes qui s'épanouissent en bouquet sur le pain d'épices. L'on appréciera aussi la barbue en waterzoï à la bière de mars, pommes au lard et cumin, la douceur mêlée à l'amertume de l'endive cuite. Juste à la frontière, proche de la rivière Quiévrain, dans l'Avesnois, l'on sait utiliser la mousse légère et la saveur de houblon et de malt de la bière des Jonquilles, brassée à Gassignies, pour préparer un civet de lièvre, une carbonade aux pruneaux ou bien des filets de sole aux jets de houblon. Epices fines et herbes viennent renforcer la quintessence du malt et du houblon.

La cuisine à la bière est enracinée dans ces terroirs du Nord. Il serait navrant que la réglementation européenne nous prive de ces bières artisanales. Bernard Broux, le chef de Graindorge, à Paris, sait judicieusement doser la bière dans ses plats les plus réussis, comme la fricassée de volaille fermière à la mode des brasseurs, ou les plus délicats : une salade de fraises et nectarines granité à la kriek, les framboises en sabayon glacé à la gueuze framboisée.

« Garçon, un bock ! » Ce mot n'eut de signification en France qu'après 1860, mais n'avait pas le sens que l'on pense. Il servait à cette époque à désigner 25 cl de bière fort appréciée en Allemagne et qui devait son nom à la bière d'Einbeck (prononcé ein Bockbier). Cette bière connut un grand succès à Paris. Les modestes bistrots qui ne détenaient pas cette marque servirent tout de même des « bocks » de bière française et les clients continuèrent jusqu'aux années cinquante à demander : *« Garçon, un bock. »* Le bock ne désignait plus la bière mais son verre, par métonymie.

La bière elle-même ne prit ce nom qu'au IXe siècle, lorsqu'on utilisa le houblon pour la fabriquer. Avant, elle se nommait cervoise. Les grands buveurs de bière étaient alors les Germaniques avec leurs variétés déjà blondes, brunes et noires. Les Scandinaves adoraient les bières noires. Les Hollandais les bières claires, presque incolores, et les futurs Belges inventèrent la bière des trappistes. Le drapeau de tête était porté en Angleterre, avec des bières très puissantes en alcool, assez amères et parfumées. La « brown stout » et la « porter » étaient de rudes breuvages. C'était l'ordinaire de la « working class », qui, bien sûr, boit plus que la gentry : *« A gentleman is never drunk ! »*

Jean-Claude Ribaut

- Chez Yvan, 1 *bis*, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris ; tél. : 01-43-59-18-40. Fermé samedi midi et dimanche. Menu-carte : 28 €.
- Graindorge, 15, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris ; tél. : 01-47-54-00-28. Menus : 24 € et 28 € (déj.). Le soir : 32 € et 45 € (idée de la saison). Fermé samedi midi et dimanche.
- La Faisanderie, 45, Grand-Place, 62000 Arras ; tél. : 03-21-48-20-76. Menu : 22 € et 60 €. A la carte : 70 €. Fermé dimanche soir et lundi.

L'amande en habit vert

L'AMANDIER est un arbre très moribond. Il peut porter plus de 30 000 fleurs, mais ne donnera en bout de course que 1 000 à 2 000 fruits. C'est que beaucoup de ces fleurs ne servent qu'à la pollinisation. Fin février ou début mars, ce fruitier au physique un peu anonyme, au tronc fort, aux branches noueuses et au feuillage clairsemé, se transforme en une véritable star. Ses branches se recouvrent de fleurs blanches en abondance, une véritable nuée de neige mousseuse et parfumée.

Hélène et André Burgos adorent cette période de l'année. A Fontès, dans l'Hérault, ils ont un verger biologique qui compte environ mille de ces arbres. *« Quand les fleurs sont bien ouvertes,* raconte André, *une apicultrice de Pézenas vient disposer pendant trois semaines une vingtaine de ruches dans le verger. »* Pour elle, c'est du bon miel en perspective, pour lui l'assurance que ses arbres seront pollinisés.

L'autre moment de l'année qu'affectionne notre homme, ce sont ces quelques jours en juin où les étudiants viennent récolter chez lui l'amande « en vert », quand elle est encore dans son écrin souple et pelucheux. *« Alors que la majorité de la cueillette se fait en septembre,* explique André, *nous ramassons à la mi-juin une petite partie des amandes encore fraîches dans le bas des arbres. Cela allège l'amandier et permet de croquer, tôt dans la saison, une autre version du fruit. » « Certains ne connaissent l'amande qu'en sec et c'est bien dommage,* ajoute-t-il, *car l'amande verte est bien différente. Plus fruitée, plus acidulée, elle a un petit goût laiteux au charme unique. Et puis elle possède un énorme avantage : on est certain qu'elle ne débarque pas de Californie ! »*

Petit coup de griffe de David face à Goliath : la production française est en effet cinquante fois moins importante que celle des Américains. En matière d'amande, la Californie est d'ailleurs hégémonique, elle assure à elle seule les trois quarts des approvisionnements mondiaux. Les premiers vergers furent plantés sur la côte californienne au XVIIIe siècle par des pères franciscains espagnols. Le seul souvenir qu'il en reste aujourd'hui, c'est le nom de certaines variétés (la « padre », la « mission », la « carmel »...), pour le reste, l'amande est devenue une « affaire » rentable.

SEPT NIVEAUX QUALITATIFS

C'est aujourd'hui le produit agricole américain qui rapporte le plus de devises à l'exportation, devant les autres mannes financières que sont le vin... et les pommes de terre frites surgelées. Le cahier des charges de la Collective des amandes de Californie distingue sept niveaux qualitatifs pour les amandes, et l'un des critères qui participe à cette classification très précise est celle des amandes doubles. Trouver deux amandons dans une seule et même coque est en effet très mal considéré. Cela est peut-être vrai d'un point de vue industriel, mais les Américains devraient apprendre que ces fameuses amandes philippines sont chez nous l'objet d'un jeu délicieux. Le fruit siamois une fois découvert est partagé entre deux personnes, celui qui le lendemain déclare le premier à l'autre *« bonjour philippines »* est déclaré vainqueur. Vive les amandes doubles !

Guillaume Crouzet

- Amandes en vert, 4,60 € environ le kilo.

BOUTEILLE

AOC pouilly-vinzelles 2000

MAISON LOUIS LATOUR

Entreprise familiale indépendante fondée en 1797, la Maison Louis Latour est l'un des négociants-éleveurs les plus traditionnels de Bourgogne mais qui, depuis plusieurs années, a élargi son activité à la production de vins fins de l'Ardèche et du Var. Les efforts de cette entreprise s'orientent en direction de vins moins connus en marge des grandes régions fortement médiatisées, comme le pouilly-vinzelles, AOC appellation communale, réservée au cépage chardonnay, à la robe d'or pâle et aux arômes floraux délicats. Vinzelles, dont le nom latin d'origine signifie « petite vigne », abrite l'un des plus imposants château du Maconnais qui domine le vignoble. Le millésime 2000 présente une pureté et une réelle richesse de matière, en même temps qu'une fraîcheur annonciatrice d'une belle évolution. Voici une bouteille en bien des points comparable à des appellations plus prestigieuses, dont le prix reste très attractif. A boire, un peu rafraîchi, avec les entrées de saison, asperges mousseline, terrines de poissons, produits de la mer.

- Pouilly-vinzelles AOC 2000 : 9,68 € la bouteille.
Maison Louis Latour, 18, rue des Tonneliers, 21000 Beaune ; tél. : 03-80-24-81-00.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LES BOOKINISTES

Cet emplacement privilégié en bord de Seine est depuis plus d'une décennie le fleuron des établissements secondaires de Guy Savoy. Un bistrot de chef ? Plus vraiment aujourd'hui, comme si l'entrée du cuisinier de la rue Troyon au panthéon étoilé du Guide rouge avait provoqué une évolution des stratégies culinaires de ses satellites. Il ne s'agit certes pas, pour Laurent Jacquet et William Caussimon, chef exécutif, de singer, en mineur, l'accueil et le répertoire culinaire de la maison mère, mais d'appliquer avec soin à des produits moins coûteux la même rigoureuse technique des assemblages de saveurs. Voilà qui explique la réussite du croustillant de thon, salade amère et vinaigrette d'herbes, ou bien de la terrine de légumes à la fois confits et grillés. Dans les quelques plats d'inspiration ménagère – le rouget grondin ou le croustillant de bœuf –, cette rigueur s'impose au palais comme une signature. Il faut découvrir le cabillaud mi-fumé et sa brandade de patates douces au pistou, ou bien les filets de canettes à la plancha, agrémentés de cébettes et de pommes épicées. La terrine d'agrumes sauce au thé, ou bien la crème brûlée à la rhubarbe participent de la même démarche. Cave bien adaptée à cette cuisine de saveur. Accueil et service détendus et efficaces. A la carte, compter 40 €.

- 53, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris ; tél. : 01-43-25-45-94. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LA MOUSSON

Cette minuscule et modeste table vouée à la cuisine khmère, dont nous avions signalé déjà l'existence, n'a pas varié dans sa recherche de saveurs authentiques, familiales, souvent insoupçonnées, variées, aigres-douces, pimentées, parfumées. N'était le décor, on pourrait se croire dans les faubourgs de Phnom-Penh, en train de déguster wantan soup (aux raviolis), phlea kor (salade au bœuf), amok (poisson à la vapeur), luk lak (bœuf sauté à l'ail). Le charme de l'établissement, c'est aussi la complicité souriante de la patronne et la modicité des prix. Menus : 15,10 €, 19,10 €. A la carte, compter 25 €.

- 9, rue Thérèse, 75001 Paris ; tél. : 01-42-60-59-46. Fermé le dimanche.

CASUAL RESTAURANT

Le premier des plaisirs, lorsque l'on franchit la porte de cet établissement, est l'harmonie du volume et du décor, et aussi la gamme colorée ordonnée autour d'une nature morte du peintre espagnol Miguel Macaya. Bel et rare exemple d'intégration des arts à l'espace de la restauration. La carte est dans l'air du temps, sans excès fusionnels, malgré une nage de lotte au lait de coco ou un poulet fermier au curry vert. En revanche, les sardines marinées au pistou, le steak de thon au vinaigre balsamique, les rognons flambés, crème à l'armagnac sauront satisfaire les palais traditionnels de la clientèle de quartier qui a vite adopté cette table hors convention. Vaillantes cuisses de grenouilles en persillade, que l'on aurait aimé plus saisies, tartare de bœuf au couteau, encornets farcis au riz d'herbes. La liste des vins est un peu courte, mais judicieusement composée. A la carte, compter 40 €.

- 29, rue Surcouf, 75007 Paris ; tél. : 01-45-50-36-20. Ouvert tous les jours.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
MENU CARTE 30 € et Carte
Terrasse - Fermé dimanche
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 1er
LE LOUCHÉBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le Texas Nachos
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 7e
LE PETIT NIÇOIS
Bouillabaisse 25 €, Paella 21 €,
Morue fraîche à l'ailloli 20 €
Formule déjeuner 16 €. Menu 28 €
10, rue Amélie - 01.45.51.83.65. Ouvert tous les jours

PARIS 7e
LES MINISTÈRES
10 €
Plateau 20 Huîtres
normandes de St-Vaast
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 14e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 16e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres®
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com
Malin le menu "Homard" 38 €
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

José Maria Jimenez, histoire d'une descente aux enfers

Cyclisme • Alors que le Dauphiné libéré, prisé des grimpeurs, est parti depuis le 9 juin, le coureur espagnol de l'équipe iBasnesto, grand amateur de monts et de vaux, suit un traitement psychiatrique à la suite d'une sérieuse dépression

JOSÉ MARIA JIMENEZ, dit Chava, ne sait pas pourquoi il est cycliste. Comme il le dit lui-même, il aurait aussi bien pu être artiste, ou poète, ou garçon de café, ou rien. *« C'était peut-être parce que j'aimais bien gagner une coupe et être applaudi. Peut-être parce que ça a bien marché dès le début, et pourtant j'étais un gosse de 15 ans, je pesais 100 kilos, et personne ne croyait que j'allais gagner. Mais j'ai gagné à ma première course. Il faut dire que j'ai toujours été très bon quand j'ai décidé quelque chose.»*

Malgré les obstacles, José Maria Jimenez est devenu cycliste, avec un surnom, Chava, et membre de l'équipe iBanesto. Malgré son corps un peu épais, son 1,83 m, il est devenu grimpeur, encore une contradiction. A 31 ans, il est une idole. Il a gagné des étapes reines du Tour d'Espagne, grâce à ses démarrages d'une puissance incroyable et à un talent, désormais gâché.

« Il n'a jamais exercé sa profession à 100 % », dit José Miguel Echavarri, son directeur qui l'a toujours suivi. Chava est aussi un spécialiste des déclarations fracassantes qui ont le don d'énerver ses camarades d'équipe. *« Dans toute ma carrière, jusqu'à présent, je ne me suis jamais entraîné plus de deux jours de suite. Rien de plus facile que d'être en forme et de gagner.»*

La vie du grimpeur, du cycliste Chava, était une vie particulière, sur le fil du rasoir, mais qui, récemment encore, donnait des résultats. Tant bien que mal, il s'en sortait. Un psychiatre parlerait d'une personnalité dyssociale qui a besoin de dominer son entourage et qui a perdu le sens de la responsabilité, d'une personne en proie à l'auto-admiration, au narcissisme permanent et au consumérisme frénétique. Un être adorable et en même temps détestable, capable du meilleur et du pire.

UN BEAU GOSSE TROP GÂTÉ

« Moi, je me moque de l'argent, dit-il, *je dépense ce qu'il faut quand il faut. Je suis comme ça. J'ai vu une belle voiture, une BMW rouge, je suis entré dans le magasin, et je l'ai achetée. Je peux sortir le soir, faire la fête, mais, tant que je fais le boulot pour lequel je suis payé, ce genre de choses ne regarde personne. Je suis comme tout le monde. Cette année, j'ai fait comme les années précédentes alors que j'avais plus de responsabilité sur le dos. Et j'ai craqué. »* La crise est venue par une froide matinée de février. Il s'est levé, a enfilé sa tenue de cycliste, est passé au salon et s'est assis sur le canapé. Il a réfléchi un peu et est resté planté pendant des heures. *« Quelque chose a fait clic dans ma tête*, tente-t-il d'expliquer. *Je ne sais pas quoi. Quand j'y ai vu un peu plus clair, des heures plus tard, j'ai appelé Eusebio Unzue, le directeur de l'équipe, et je lui ai dit que je laissais tout tomber, que je ne pouvais plus être cycliste. »*

Chava a vu le sol s'ouvrir sous ses pieds et il a eu peur. Les gens de son village ont une autre explication. *« Le problème, c'est que Jimenez a toujours été beau gosse et gâté. Il a toujours eu du succès auprès des filles. Tout lui a toujours réussi »*, raconte Víctor Sastre, celui qui transforme les jeunes d'Avila en champions cyclistes. La crise. Chava dit qu'il a passé ces journées chez lui, dans son lit, n'ayant ni la force ni l'envie de se lever. C'était un malade qui avait besoin d'une aide, d'un traitement. Jesus Hoyos, le médecin de l'équipe, lui a trouvé un psychiatre, lui a recommandé de disparaître dans la nature. Chava, accompagné d'Azucena, sa compagne depuis dix ans, a fait du tourisme dans la région de Piedrahita (Avila) : excursions et pique-niques.

Chava a grossi, enflé, sous l'effet des médicaments, de la désintoxication, des benzodiazépines, des antidépresseurs, des neuroleptiques, des antabus. Il s'est installé à l'hôtel que l'ex-cycliste Laudelino Cubino a ouvert dans la région de Béjar (Salamanque), près de la sierra de Francia, dans la montée vers la Covatilla, un des cols vedettes de la Vuelta 2002. *« Un lieu qui m'a redonné envie d'être cycliste »*, dit-il.

Il a retrouvé ses forces et il a décroché son téléphone pour renouer avec la presse. *« Je reviendrai parce que les supporters le demandent*, a-t-il déclaré. *Sur mon portable, j'ai plus de 4 000 messages de gens qui veulent que je revienne. Je vais revenir. Ecrivez-le en gros caractères. »* Chava, la personne pour qui la vie ne coûtait rien, est face au défi le plus difficile : un col qu'il est le seul à pouvoir franchir.

Carles Arribas
(*El Pais*)

Un spécialiste de la montagne

- **Naissance** à El Barraco, province de Castilla y Leon, en Espagne, le 6 février 1971.
- **Licencié au club Peña Ciclista Angel Arroyo,** il remporte à l'âge de 11 ans sa première course.
- **En 1993,** il devient professionnel dans l'équipe Banesto, formation qu'il n'a pas quittée depuis.
- **En 1997,** il termine 8e du Tour de France et devient champion d'Espagne.
- **En 1998,** il remporte l'étape du mont Ventoux dans le Dauphiné libéré et le maillot de meilleur grimpeur. Il finit 3e du Tour d'Espagne.
- **L'année suivante, il est 5e** du Tour d'Espagne après avoir remporté l'étape qui s'achevait au sommet de l'Angliru.
- **En 2000**, il se classe 23e au Tour de France.
- **En 2001,** il remporte une étape du Tour d'Espagne. Meilleur place au classement mondial UCI : 13e.

La Française des jeux au Dauphiné libéré

Jacky Durand (La Française des jeux) a remporté, lundi 10 juin à Saint-Etienne, la première étape du critérium cycliste du Dauphiné libéré (173 km). Il a devancé l'Espagnol Alexis Rodriguez (Kelme) et le Néerlandais Stefan Van Dijk (Lotto) pour s'emparer du maillot jaune conquis la veille par son coéquipier Bradley McGee lors du prologue. Le Dauphiné libéré est la course par étapes la plus importante après les trois grands tours nationaux (France, Italie, Espagne) et constitue une répétition générale des étapes alpestres du prochain Tour de France.

DÉPÊCHES

■ **RALLYE : Jean-Louis Schlesser (Buggy Schlesser)**, en automobile, et Richard Sainct (KTM), à moto, ont remporté, dimanche 9 juin, le Rallye du Maroc, comptant respectivement pour la 4e et la 3e manche de la Coupe du monde des rallyes-raids. La dernière étape du rallye, Teoulet-Marrakech, a été remportée par Stéphane Peterhansel (auto) et Richard Sainct (moto).

■ **GOLF : le Nord-Irlandais Darren Clarke** a remporté, dimanche 9 juin, l'Open d'Angleterre, comptant pour le circuit européen de golf à l'issue de la 4e et dernière journée, disputée sur le parcours de Forrest of Arden. Il a devancé de trois coups le Danois Soren Hansen, le Britannique Phillip Price et le Français Raphaël Jacquelin, tous deux ex aequo pour la troisième place.

■ **TENNIS : des contrôles antidopage sanguins** devraient être instaurés dès 2003 dans les quatre tournois du Grand Chelem. Selon Christian Bîmes, président de la Fédération française de tennis, la décision a été prise par les directeurs de ces épreuves et le règlement serait modifié dès le tournoi de Wimbledon, qui débute le 24 juin. Par ailleurs, la Fédération internationale de Tennis (ITF) est sur le point de signer un accord avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) et l'ATP, instance dirigeante du tennis mondial masculin, a adopté la liste de produits interdits du Comité international olympique (CIO).

Soupçons de dopage sanguin

Ski nordique • Les courses 2001 en question

L'ANNONCE, lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis), fin février, des contrôles antidopage positifs des skieuses de fond russes Larissa Lazutina et Olga Danilova, et du fondeur espagnol Johann Mühlegg, avait provoqué une onde de choc. Ces trois cas avaient mis en exergue l'utilisation d'une nouvelle génération d'érythropoïétine (EPO), la NESP, commercialisée depuis quelques mois seulement.

Ces affaires ne constitueraient cependant que la partie émergée de pratiques dopantes plus profondément inscrites dans les comportements des athlètes des disciplines de ski nordique en général, si l'on en juge par une étude menée par un scientifique norvégien, expert auprès de la Fédération internationale de biathlon. Les grandes lignes en ont été présentées, samedi 8 juin, à Florence (Italie) lors d'un congrès international d'hématologie. *« La conclusion est qu'un tiers des concurrents classés aux dix premières places dans les grandes compétitions internationales des disciplines nordiques en général en 2001 ont présenté des profils hématologiques anormaux, c'est-à-dire pouvant être considérés comme suspects de manipulations sanguines »*, explique Gérard Dine, directeur de l'institut biotechnologique de Troyes, un des artisans de la mise en place du suivi biologique en France à partir de 1999 et intervenant comme expert auprès de l'Union cycliste internationale (UCI) et de la Fédération internationale de ski (FIS). *« Ce n'est pas forcément la prise d'EPO qui a été directement mise en évidence par ce programme de suivi hématologique de mon collègue norvégien »*, souligne Gérard Dine, selon qui *« on constate aussi que l'autotransfusion revient en force ». « Il y a manifestement eu une crainte des athlètes devant la mise en place du test urinaire de détection de l'EPO,* explique Gérard Dine. *Les prises d'EPO auraient ainsi été faites à distance dans le temps des compétitions, et, lorsqu'un excès de globules rouges était constaté, on a ponctionné le sang des athlètes pour le leur réinjecter par exemple trois jours avant le début d'une compétition. »*

Face à ce phénomène du dopage sanguin affectant le sport depuis le début des années 1990 et qui ne va pas s'atténuer avec l'arrivée sur le marché de nouvelles molécules, la communauté scientifique cherche désormais à s'organiser.

DES MOLÉCULES DÉTOURNÉES

A Florence, où, *« pour la première fois dans un congrès international d'hématologie, une séance a été officiellement consacrée au dopage sanguin, avec la présence d'industriels des biotechnologies »*, comme le relève Gérard Dine, un collectif international a été créé. « *Baptisé Science and Industry against Blood Doping Research Consortium* (Consortium de recherche des scientifiques et des industriels contre le dopage sanguin), *il a vocation à être un groupe de pression »*, explique Gérard Dine, selon qui *« il s'agit de montrer aux autorités sportives et aux autorités politiques que l'on peut savoir avant les dopeurs »* quelles molécules sont susceptibles d'être détournées de leur usage thérapeutique initial. *« On obtient désormais l'adhésion des industriels des biotechnologies, comme Amgen avec le NESP, ou Allos avec le RSR 13, qui ont fourni les clés de détection de leurs produits l'an passé. Ils sont conscients qu'ils ne peuvent pas rester indifférents aux détournements de leurs produits »*, poursuit Gérard Dine, qui pointe cependant le fait qu'*« il faut se rendre à l'évidence qu'une approche toxicologique urinaire seule* [les traditionnelles analyses antidopage sur les prélèvements urinaires] *ne peut plus faire face. Il ne faut pas l'abandonner, mais l'utiliser différemment »*.

Au niveau scientifique, le congrès de Florence a montré qu'*« il y a un véritable consensus sur l'intérêt de la mise en place de programmes de traçabilité biologique, ou de ce que d'autres appellent des passeports hématologiques* [témoignant de l'évolution des paramètres sanguins] *comme la FIS a pu le faire et qui ne sont pas des outils de contrôles antidopage au sens strict »*, indique Gérard Dine. Cette perspective est renforcée par la prochaine arrivée sur le marché de molécules qui seront de moins en moins facilement détectables par les procédés classiques, car obtenues à partir de cellules humaines. *« Ce sera le cas avec le Dynepo* (Le Monde du 8 juin), *ou avec des procédés de délivrance d'EPO in situ, sortes de micro-bioréacteurs implantables sur la peau »*, détaille Gérard Dine.

Philippe Le Cœur

AUJOURD'HUI

Encore de la grisaille au nord

MERCREDI 12 JUIN
Lever du soleil à Paris : 5 h 49
Coucher du soleil à Paris : 21 h 52

L'anticyclone des Açores se développe sur le sud de la France où le temps prend une allure estivale. Au nord, la grisaille véhiculée par les perturbations atlantiques va encore provisoirement occuper le terrain.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est gris tout au long de la journée. Quelques gouttes sont possibles par moments. Il fait de 16 à 19 degrés des côtes vers les terres.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Au nord de la Loire, seul le Nord-Pas-de-Calais et le Pays de Caux bénéficient de trouées. Le ciel gris s'accompagne de quelques faibles pluies temporaires des Ardennes à l'Ile-de-France et à l'Orléanais. De timides éclaircies se dessinent dans le Berry. Il fait 18 degrés sur les côtes, 20 à 22 dans les terres.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La grisaille est souvent présente sauf sur le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté où de larges éclaircies se développent. Il fait de 20 à 24 degrés du nord au sud.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages du nord de la Loire débordent dans le Poitou-Charentes. Plus au sud, le soleil s'impose malgré quelques bourgeonnements sur les Pyrénées et des entrées maritimes fugaces en Aquitaine le matin. Il fait de 19 à 27 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le soleil revient malgré des passages nuageux inoffensifs du Bourbonnais au nord des Alpes. Les températures prennent une allure estivale avec 22 à 28 degrés du Limousin au Dauphiné.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Conditions estivales de rigueur, le vent se faisant même oublier. Les thermomètres affichent de 23 à 29 degrés au meilleur moment.

12 JUI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	13/24 S
Biarritz	10/21 N
Bordeaux	11/24 N
Bourges	11/21 P
Brest	9/16 P
Caen	12/17 P
Cherbourg	11/17 P
Clermont-F.	11/24 N
Dijon	10/21 C
Grenoble	12/27 N
Lille	10/20 P
Limoges	11/21 N
Lyon	12/25 N
Marseille	16/28 S
Nancy	10/20 P
Nantes	13/18 C
Nice	16/22 S
Paris	12/22 P
Pau	10/24 N
Perpignan	15/25 S
Rennes	13/19 P
St-Etienne	10/24 N
Strasbourg	13/21 P
Toulouse	12/26 N
Tours	12/20 C
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/27 P
Fort-de-Fr.	26/30 P
Nouméa	21/25 P
Papeete	22/29 P
Pointe-à-P.	26/31 P
St Denis Réu.	20/24 S
EUROPE	
Amsterdam	10/17 P
Athènes	21/28 S
Barcelone	14/22 S
Belfast	8/15 P
Belgrade	15/24 S
Berlin	14/18 P
Berne	9/24 S
Bruxelles	12/17 P
Bucarest	14/28 C
Budapest	13/23 S
Copenhague	12/18 S
Dublin	8/15 P
Francfort	13/21 C
Genève	9/25 S
Helsinki	13/22 P
Istanbul	19/22 P
Kiev	14/25 S
Lisbonne	15/26 S
Liverpool	10/12 P
Londres	9/13 P
Luxembourg	12/18 P
Madrid	16/31 S
Milan	17/28 S
Moscou	12/25 S
Munich	11/24 S
Naples	17/26 S
Oslo	11/16 P
Palma de M.	16/25 S
Prague	10/22 S
Rome	15/24 P
Séville	19/36 S
Sofia	14/19 P
St-Pétersb.	17/25 C
Stockholm	13/21 P
Ténérife	19/24 S
Varsovie	9/21 S
Venise	17/26 S
Vienne	11/24 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	13/26 S
Buenos Aires	-4/10 S
Caracas	25/29 P
Chicago	15/21 S
Lima	15/20 S
Los Angeles	14/21 S
Mexico	14/19 P
Montréal	12/21 P
New York	23/32 P
San Francisco	10/17 S
Santiago Ch.	2/13 S
Toronto	16/23 P
Washingt. DC	24/37 S
AFRIQUE	
Alger	14/29 S
Dakar	22/27 S
Kinshasa	21/30 S
Le Caire	21/31 S
Nairobi	13/23 S
Pretoria	9/18 S
Rabat	17/26 S
Tunis	18/27 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/33 P
Beyrouth	22/26 S
Bombay	29/32 P
Djakarta	24/30 P
Dubaï	30/39 S
Hanoï	27/31 P
Hongkong	26/27 P
Jérusalem	15/25 S
New Delhi	31/38 P
Pékin	17/26 S
Séoul	19/27 P
Singapour	27/31 P
Sydney	10/19 S
Tokyo	21/28 P

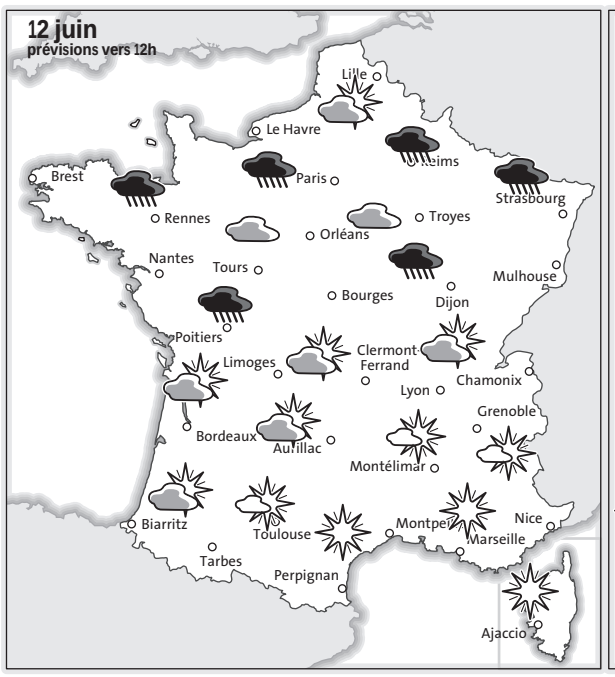

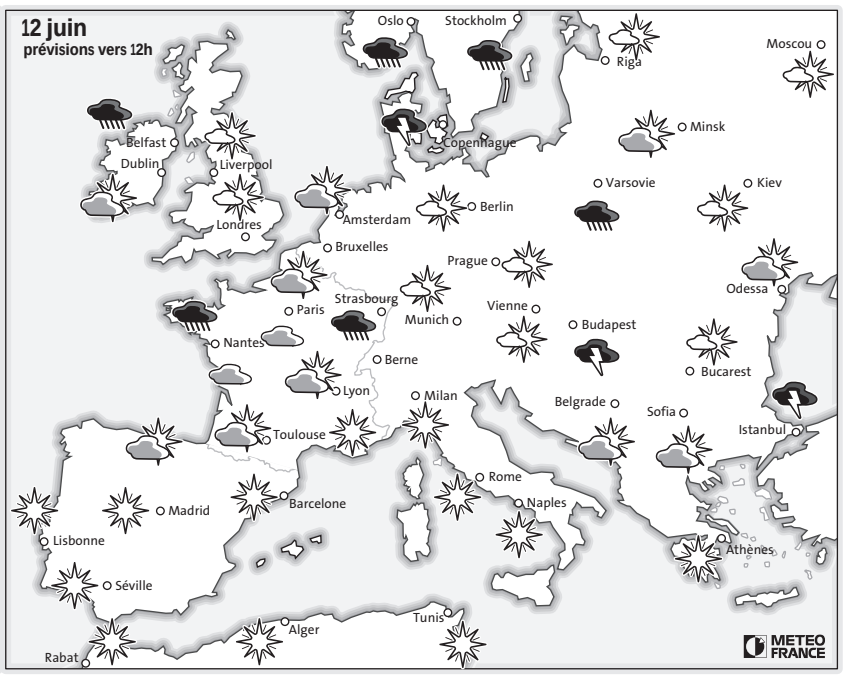

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

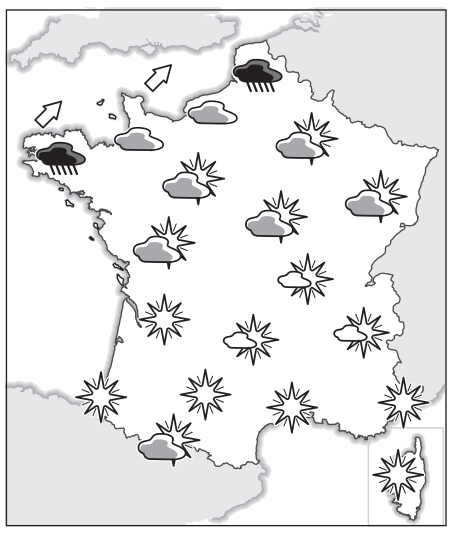

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN

Plus vous voyagez = Plus vous voyagez.
Fréquence Plus
AIR FRANCE
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

Jeudi 13 juin

Les nuages prédominent encore sur la moitié nord, pouvant donner quelques gouttes le long de la frontière belge ou des côtes bretonnes.

Au sud, le soleil persiste et les températures atteignent parfois 30 degrés.

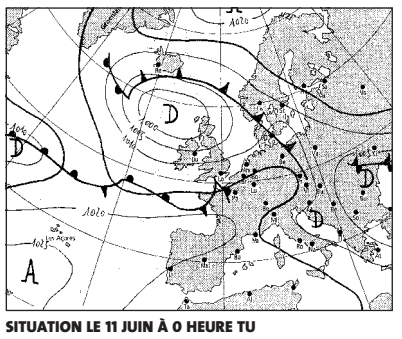

SITUATION LE 11 JUIN À 0 HEURE TU

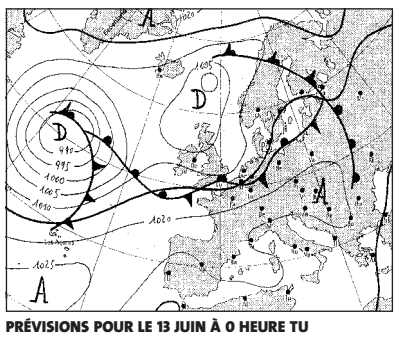

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN À 0 HEURE TU

Payer ses impôts en ligne pour éviter la paperasse

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

LE PAIEMENT DES IMPÔTS n'est jamais une partie de plaisir. C'est pourquoi l'occasion de se libérer des chèques et autres titres de paiement à renvoyer par courrier et du souci de ne pas rater la date limite peut se révéler intéressante pour les contribuables qui ont accès à Internet. En effet, le ministère de l'économie et des finances permet de non seulement remplir sa déclaration et de calculer ses impôts sur le Net, mais aussi de les payer.

Mis en ligne depuis le mois d'avril 2001, ce service a fait l'objet de 87 000 paiements en un an, dont 80 % pour l'impôt sur le revenu. Un système qui s'est aussi rodé sur les entreprises puisque les 5 000 plus grandes d'entre elles en France peuvent payer leurs impôts de manière électronique. Et cela n'est qu'un début, puisque le programme Copernic de modernisation du système d'information fiscale prévoit la généralisation du télépaiement à tous les impôts d'ici à 2008.

Le site qui permet le paiement des impôts en ligne se trouve à l'adresse www.impots.gouv.fr. Plutôt claire et facile d'accès, la page d'accueil comporte une rubrique *« particuliers »*, qui amène rapidement le contribuable connecté vers la zone des téléprocédures et sa rubrique *« payer ses impôts »*. Pas de file d'attente pour accéder à ce service, ni de petite musique téléphonique interminable. En trois clics de souris, l'internaute arrive à un formulaire d'*« adhésion au paiement à domicile »*. Au-delà de l'ironie d'une situation qui conduit le contribuable à *« adhérer »* à une forme de paiement de l'impôt, le formulaire est très simple à remplir. En effet, il suffit de choisir le type d'impôt à payer (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières ou taxe professionnelle), de taper la référence de l'avis d'imposition inscrite sur le courrier envoyé par sa trésorerie et les coordonnées de son compte bancaire. Ce compte doit être obligatoirement domicilié en France. Dans cet esprit, les Français résidant à l'étranger peuvent bénéficier du service à condition d'être titulaires d'un compte dans une banque disposant de guichets en France. L'inscription sur le site des impôts permet également de procéder à des changements de ses coordonnées (nouveau compte bancaire ou changement d'adresse), ou de passer à un paiement mensualisé.

Des procédures pour éviter le piratage

Une fois ces renseignements rentrés, l'enregistrement de la demande de paiement en ligne se fait d'un clic de souris. Il ne reste plus qu'à attendre un courrier de la direction des impôts confirmant l'inscription au service de gestion de l'impôt en ligne et portant un coupon à envoyer à sa banque afin que celle-ci accepte le prélèvement direct effectué à la date-butoir. Un conseil : il convient de prévoir un peu de marge dans cette phase *« réelle »* du processus. Tout d'abord, l'administration demande que cette inscription soit effectuée huit jours avant la date limite de paiement. Ensuite, La Poste peut prendre plus de temps qu'il ne faut pour acheminer le courrier de confirmation. Inutile de jouer avec vos nerfs en vous y prenant donc à la dernière minute.

En cas de souci, vous pouvez envoyer un mail depuis le site des impôts (www.impots.gouv.fr/voscontacts.htm), ou depuis celui du ministère des finances (www.minefi.gouv.fr/minefi/courrier/index.htm), grâce à un formulaire de courrier électronique. Ce service est plutôt performant puisqu'une réponse à notre message électronique a été envoyée dans les vingt-quatre heures.

Afin d'éviter le piratage informatique, l'administration des impôts a mis en place des procédures de sécurité des échanges électroniques. Lors de l'inscription initiale sur le site des impôts, vous êtes amené à télécharger en quelques secondes un certificat électronique, qui vous permet de vous assurer à chaque connexion que vous êtes bien en relation avec un système informatique du ministère des finances et de garantir que les échanges d'informations entre votre ordinateur et le site des impôts se font de manière sécurisée.

L'« adhésion » au service accomplie, il vous suffira, pour les paiements suivants, de vous rendre directement sur le site des impôts pour déclencher le paiement. Même si vous effectuez cette démarche bien avant la date-butoir, votre compte bancaire ne sera débité qu'au dernier moment. Un numéro d'enregistrement de votre ordre de paiement vous sera communiqué après validation. Cette information justifie votre paiement. Votre inscription en ligne ne vous empêche pas ultérieurement de revenir au paiement par courrier. Tout changement d'adresse ou de coordonnées bancaires doit être effectué au moins vingt jours avant la date limite de paiement indiquée sur votre avis d'imposition. Attention aussi de ne pas oublier de vérifier que votre compte bancaire sera approvisionné à la date de prélèvement. Sinon, une majoration de 10 % pour retard de paiement vous sera infligée.

Enfin, évitez de vous trouver coincé le dernier jour de paiement par un problème de connexion à Internet de votre ordinateur ou des systèmes informatiques des services des impôts. Sinon vous pourrez toujours courir à un bureau de poste avant minuit pour envoyer votre chèque sous enveloppe...

Bertrand d'Armagnac

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 138

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

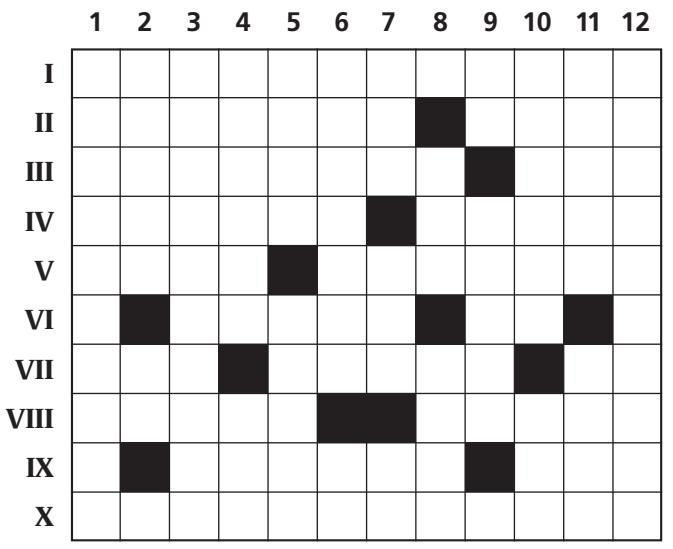

HORIZONTALEMENT

I. Jamais il ne sera le dernier. - II. Son arrivée à table est bien sentie. Ouverte à chaque tour. - III. Devraient durer après un coup de chaleur. Façon de faire. - IV. Comme des coups bien préparés. Gaz toxique. - V. Chimiste tombé sur un bec. Assura le changement. - VI. Pour aller au boulot et au dodo. En vitrine. - VII. Faiseur de mystères. Alimente les rayons. Patron du jour. - VIII. Naturels. Ouvris en grand. - IX. Donne du maintien aux plus petits. Plus petit, mais pas encore grand. - X. Préparation ou réparation.

VERTICALEMENT

1. Ses plus belles pièces sont de la revue. - 2. Poulet faisandé. Point de départ. - 3. Les plus importants n'échappent pas aux médias. - 4. Tache à fleur de peau. Attrapa. - 5. Belle nappe américaine. Fit un essai. - 6. Mieux vaut ne rien avoir à lui demander. Lettres de lecteur. - 7. Sera là dans une dizaine de jours. La même pour tous. Cité antique. - 8. TSF en pièces détachées. Fit le bon poids. - 9. Suit le vu. Rafle la mise. - 10. Capitale de la Thuringe. Musique du Maghreb. - 11. Renforce. Rencontre le bien par le mal. - 12. Repli.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 137

Horizontalement

I. Déboutonnage. - II. Electre. Eden. - III. Coût. Amont. - IV. Rigueurs. Sar. - V. Loueuses. - VI. Tiare. Disert. - VII. Ton. Suées. Ei. - VIII. Té. Damné. - IX. Inertie. An. - X. Rassortiment.

Verticalement

1. Décrottoir. - 2. Eloi. Io. Na. - 3. Beuglantes. - 4. Octuor. Ers. - 5. Ut. Eues. To. - 6. Troue. Unir. - 7. OE. Rude. Et. - 8. Assied. - 9. Nem. Essaim. - 10. Adossé. - 11. Gêna. Renan. - 12. Entretient.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 281

L'ours, l'isard et les puissants aurochs

Quand on peut s'enfoncer entre deux pans de rocs /
Et comme l'ours, l'isard et les puissants aurochs /
Entrer dans l'âpreté des hautes solitudes, /
Le monde primitif reprend ses attitudes.

(Victor Hugo, *La Légende des siècles.*)

1. Tirage : B E E I S O T.

a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la puis continuez.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) FROLEES s'appuie sur les lettres D I M N U. Trouvez les cinq huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 19 juin.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 5 juin.

Chaque solution est localisée par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical.

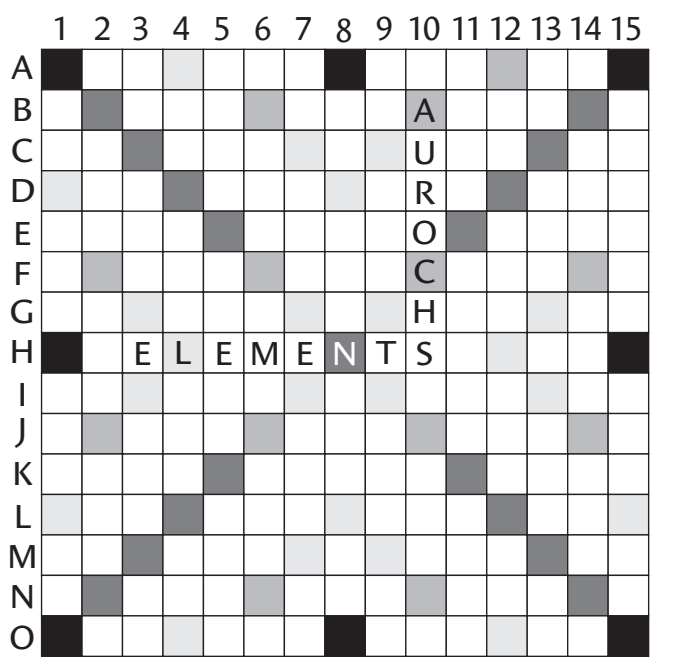

a) SNOBEE, H 10, 31, en baïonnette sous DEVOUE – OBTENUES, 10 B, 64.

b) UNIFORME, B 6, 64.

c) PEIGNEE, E 5, 40 – GENEPI, A 4, 54, en collante au-dessus de UNIFORME.

Michel Charlemagne

Spider-Man, de Sam Raimi • Le réalisateur d'« Evil Dead » lance son héros à la poursuite d'un rêve adolescent. Après les succès d'« X-Men » et de « Blade », cette adaptation consacre la vogue de Marvel Comics au cinéma. A la tête de cette maison d'édition, Avi Arad explique au « Monde » cette réussite

L'homme-araignée, super-héraut de la vague comics

PETER IOVINO

Le film fait habilement le lien entre la mutation de l'homme en araignée et les transformations du corps pendant l'adolescence, trouvant en Toby Maguire un interprète idéal de candeur et d'humour.

La maison d'édition Marvel Comics est devenue un partenaire privilégié des studios, de plus en plus friands des personnages de super-héros. *Spider-Man*, dont vous êtes le producteur, va dépasser les 400 millions de dollars au box-office américain. Comment expliquez-vous cette réussite ?

J'ai toujours su qu'il existait un trésor caché chez Marvel. En 1993, j'ai conclu un accord avec Marvel qui nous permettait d'utiliser leurs personnages, tous droits confondus : un point fondamental pour jouer sur la synergie entre cinéma, télévision, jeux vidéo et produits dérivés. Par exemple, les droits de *Spider-Man* avaient été parcellisés. Mes premiers efforts au sein de Marvel ont consisté à développer le secteur animation, j'ai fait *X-Men*, et là les gens ont commencé à comprendre la valeur des personnages Marvel.

Aujourd'hui, tous les personnages de Marvel sont adaptés à l'écran ou sous option.

Vous exagérez. Parmi les 4 700 personnages, beaucoup sont méconnus. Prenez le cas de *Blade*, il apparaît dans un épisode de la série Spider-Man. Nous avons trouvé un moyen original de le traiter et le personnage est devenu une franchise [Blade II *sort le 19 juin en France]. Blade* parle d'un homme moitié humain, moitié vampire, qui est une métaphore du métissage, susceptible d'intéresser un large public.

Vous venez de l'industrie du jouet qui demande une sensibilité très forte aux goûts du jour. Cette réactivité très forte aux changements se retrouve dans votre stratégie à la tête de Marvel.

On ne protège pas une franchise comme *Hulk* ou *Spider-Man* en se disant que le personnage doit être conforme à celui des années 1960. Les temps changent. Dans le film, Spider-Man n'agit pas comme dans la bande dessinée de Stan Lee : et alors ? La question pour moi est de savoir si le personnage peut fonctionner pour le public d'aujourd'hui. Un bon comics doit être la métaphore des angoisses de son époque.

Qu'en est-il de l'adaptation au cinéma des grands héros Marvel ?

Hulk sera réalisé par Ang Lee et sortira en juin 2003. La sortie de *Daredevil* avec Ben Affleck est prévue en février 2003. Ce sera le premier film de Mark Johnson, mais il est essentiel pour moi de travailler avec des gens qui baignent dans la culture *comics*. Le tournage des *Quatre Fantastiques* devrait commencer en mars 2003. En 2003, il y aura cinq films adaptés de héros Marvel.

La montée en puissance de Marvel coïncide avec l'apparition de la technologie numérique. Il y a dix ans, auriez-vous pu adapter ainsi vos personnages à l'écran ?

Non. Cette technologie a tout rendu possible. Il y a également un effet générationnel. Regardez bien un comics et vous y verrez un storyboard. Beaucoup de gens ont voulu travailler dans le cinéma à cause de la bande dessinée. Ce sont eux qui sont aujourd'hui aux postes de commande dans les studios.

Pourquoi une compagnie comme DC Comics, qui détient, entre autres, les droits de *Batman* et de *Superman,* optimise-t-elle moins bien ses personnages que vous ?

Je me suis installé à Los Angeles pour suivre de près l'adaptation au cinéma de mes personnages. Mon travail nécessite un engagement absolu. Lorsque je me lance dans un film, j'en deviens le producteur, je contrôle le scénario, le casting, le choix du réalisateur et je travaille en relation directe avec les studios. Imaginons que Marvel soit intégré à une multinationale. Les personnages resteront dans un catalogue. DC Comics appartient à AOL-Time Warner, c'est une compagnie perdue au sein d'une immense constellation.

Le logo Marvel apparaît avant le générique de chacune de vos productions. Y a-t-il une esthétique Marvel au cinéma ?

Notre formule est très simple. Elle consiste à mêler une certaine forme d'intimisme avec de l'action, et de plaire à un public adulte et adolescent. *Spider-Man* constitue un bon exemple. Je suis sûr que vous avez aimé la première partie qui raconte l'histoire d'un adolescent mal dans sa peau. Ce n'est qu'ensuite qu'interviennent le costume, les combats et les effets spéciaux pour faire du film un succès.

Quels sont vos objectifs avec Marvel ?

Nous sommes déjà un petit studio qui négocie un pourcentage sur les revenus de ses films avec des conglomérats comme Sony, Fox et Universal. Il est aujourd'hui impensable de se lancer dans la production sans la participation d'un conglomérat. Nous sommes capables d'assurer le financement des productions, mais pas la distribution, qui coûte une fortune et ne relève pas de notre compétence. Cependant, après le succès de *Spider-Man,* nous allons pouvoir passer à une nouvelle étape de notre développement.

Vos personnages vous autorisent une concentration verticale parfaite en exploitant jouets, films, dessins animés, séries télévisées, jeux vidéo, produits dérivés et édition. Votre développement futur passe-t-il par l'harmonisation de tous ces secteurs ?

Les jouets Spider-Man sont aujourd'hui parmi les plus vendus au monde. Ils nous rapportent plus de 100 millions de dollars. Le jeu vidéo Spider-Man est en tête des ventes aujourd'hui. La vente de nos licences est en plein boom. Celle des comics permet de maintenir l'intérêt du public. Les chiffres les plus intéressants se situent autre part. Nos personnages se vendent dans le monde entier, du Mexique à la Corée. Les personnages Marvel sont universels. Le 7 mai 2004 sort *Spider-Man 2*, nous pouvons déjà mettre en place notre stratégie mondiale.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Avec Avi Arad, les héros de BD font du cinéma

Avi Arad a commencé à travailler avec la société Marvel Comics, éditrice de bandes dessinées, en 1989, sur la vente des produits dérivés des personnages de la compagnie, qui incluent les célèbres Spider-Man, le Surfer d'argent, X-Men, les Quatre Fantastiques, Hulk, Daredevil et Captain America. Après avoir gravi un à un les échelons de Marvel, ce quinquagénaire a surmonté un dépôt de bilan en 1998 et des années de luttes intestines.

Après s'être assuré le contrôle de la compagnie, il a su l'orienter vers Hollywood après avoir compris que le public adolescent friand des personnages Marvel était aussi celui qui allait le plus au cinéma. Le succès récent de *Spider-Man*, après ceux de *X-Men*, de Bryan Singer, et de *Blade*, de Stephen Norrington a fait de Marvel un partenaire privilégié des studios américains qui fondent désormais une partie de leur stratégie sur des personnages de super-héros susceptibles d'apparaître dans des films, des séries télévisées, et des jeux vidéo.

Un garçon englué dans les rets de l'adolescence

L'HOMME-ARAIGNÉE ? Araignée, d'accord, même si c'est un drôle de nom. Mais un homme ? Un garçon plutôt, nommé Peter Parker, dont le visage lunaire (Toby Maguire, 27 ans à la ville, pas beaucoup plus de 16 à l'écran) reflète jour et nuit l'incompréhension scandalisée que suscite en lui le monde tel qu'il est.

Coincé dans les limbes de l'adolescence, Peter Parker s'en évade grâce à une araignée transgénique. La genèse de la mutation du teenager maladroit en un super-héros new-yorkais est inscrite en lettres de feu dans le marbre de la culture collégienne et lycéenne. En visite au Muséum d'histoire naturelle, Parker est mordu par une araignée mutante qui lui transmet la plupart des facultés propres aux arachnides : rapidité, tonus musculaire, résistance aux chocs et même le pouvoir de filer sa toile.

Il arrive, dans les films consacrés aux super-héros, que la relation de la genèse du personnage soit exécutée comme une corvée. Sam Raimi en fait le meilleur de son film. Il n'est pas besoin d'être Bruno Bettelheim pour reconnaître la mue adolescente sous les mutations spectaculaires des héros des comics américains. Peut-être à cause du thème arachnéen, Raimi file la métaphore avec bonheur.

VICTIME DE LA PUBERTÉ

Lorsqu'un matin, après avoir été mordu, Peter Parker se réveille et contemple dans le miroir son corps soudainement devenu sculptural (des dizaines d'heures au gymnase pour l'acteur), on lit sur les traits de Maguire le mélange d'appréhension et d'euphorie qui s'abat sur les victimes de la puberté. Plus tard, le héros s'isole, sur un toit d'immeuble, dans sa chambre, pour s'exercer, d'un mouvement du poignet à projeter au loin cette substance blanche et visqueuse que son corps sécrète à présent : la soie dont il tisse sa toile.

Ces pouvoirs difficiles à contrôler, Peter Parker / Spider-Man ne songe à les utiliser que dans un but : la conquête de Mary Jane (Kirsten Dunst), la « fille d'à côté ». Pour s'attirer ses faveurs, il se bagarre à l'école, tente sa chance dans un combat de catch et met à l'épreuve sa nouvelle agilité en survolant le voisinage.

Grâce à des trucages aussi spectaculaires qu'invisibles, servi par un interprète qui se soucie comme d'une guigne du ridicule (les contemporains de Maguire, Ben Affleck ou Matt Damon auraient préservé leur statut d'objet mais n'auraient jamais été aussi attendrissants), Sam Raimi trouve la traduction cinématographique de ces comics d'il y a quarante ans, contemporains des premiers disques des Beatles, ces garçons qui voulaient tenir la main des filles.

A désir innocent, objet innocent, et donc Kirsten Dunst. La jeune actrice compte parmi les plus douées de sa génération. Après une dispute avec son père, on la voit sortir, le visage décomposé, de la maison mitoyenne de celle des Parker, et sa seule expression suffit à instiller le poids du monde réel dans ce monde réel.

Mais *Spider-Man* a beau porter en exergue la phrase *« Tout ça c'est pour une fille »,* il s'agit quand même d'une superproduction américaine. Il faut un méchant et ce sera un magnat de l'industrie de l'armement, Norman Osborn (Willem Dafoe), décidé à se venger de l'armée et de ses concurrents qui lui ont soufflé un important marché. Osborn se soumet à une expérience chimique qui en fait une créature mutante, et Dafoe saisit l'occasion pour un numéro Jekyll-Hyde à la mode des immigrés d'Europe centrale d'il y a soixante ans, Bela Lugosi ou Peter Lorre.

Cet affrontement a pour théâtre les rues de New York. On se souvient qu'une bande-annonce, vite retirée de la circulation, montrait Spider-Man tendant sa toile entre les tours du World Trade Center. La séquence a disparu, mais le film met en valeur avec sympathie quelques vues touristiques new-yorkaises, comme une reconquête de la ville par la fiction.

Thomas Sotinel

Film américain. Avec Tobey Maguire, Kirsten Dunst, Willem Dafoe. (2 heures.)

Après le Festival du film d'animation d'Annecy, Paris redécouvre l'humour féroce et le trait sans entrave de l'auteur néerlandais de « films dessinés » qui collabora à « Yellow Submarine »

Les cartoons d'auteur de Paul Driessen : la liberté au bout du crayon

ANNECY
de notre envoyée spéciale

Chaque année, le Festival international du film d'animation d'Annecy (FIFA) rend hommage à quelques maîtres, en même temps qu'il donne à voir le meilleur de la jeune création. Outre un programme spécial sur l'animation tchèque et slovaque et une belle exposition Jan et Eva Svankmajer, l'édition 2002 (du 3 au 8 juin) a consacré une rétrospective au Hollandais Paul Driessen. Vingt courts métrages réalisés entre 1965 et 2000 et un documentaire de Guus Van Waveren, *Paul Driessen inside out*, montrant l'artiste au travail. Pour compléter cet éclairage sur le style et la démarche du cinéaste, le FIFA présentait une exposition de dessins, croquis, story-boards et notes de préparation et un livre de Marc Glassman et Ton Gloudemans, *Paul Driessen, images et réflexions*, édité par le Holland Animation Film Festival (Utrecht) et le Centre international du cinéma d'animation (Annecy).

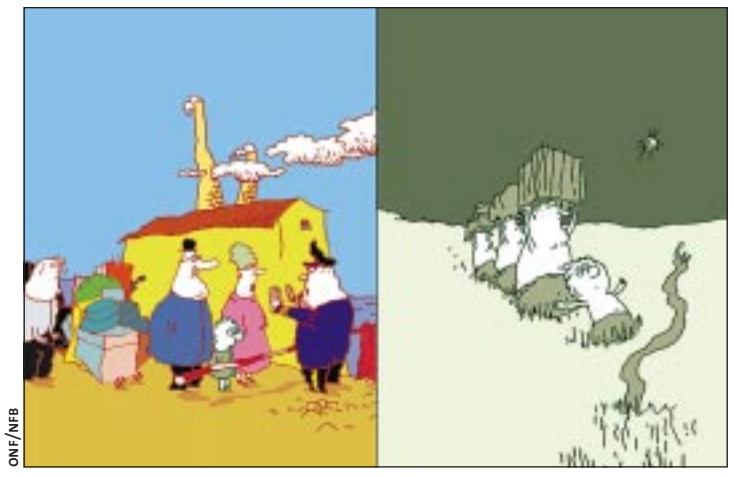

ONF/NFB

« The Boy who Saw the Icenerg », de Paul Driessen (2000).

Driessen doit sa première invitation au FIFA, en 1965, à un film publicitaire, *The Fly*. Deux ans après, il signe le story-board et l'animation de *Yellow Submarine*, le film de George Dunning sur la musique des Beatles. En 1970, il abandonne la pub pour une carrière de cinéaste indépendant qui lui vaudra une quantité de distinctions dont une nomination à l'Oscar.

A ce jour, il a réalisé vingt-deux films « d'auteur ». Driessen emploie le mot « dessiné ». Formulation québécoise (il vit à Montréal) ou façon de souligner le caractère visuel de son écriture ? Graphisme minimaliste, personnages tout en rondeurs ou silhouettes informes tracées d'un trait tremblé, couleurs tantôt vives (rouge, vert, bleus forts), tantôt douces (sable, sépia). Parfois l'écran est divisé en deux (*Le Garçon qui a vu l'iceberg*), en trois (*Sur terre, sur mer et dans l'air*) ou découpé en vignettes *(La Fin du monde en quatre saisons*), de façon à multiplier les actions et les histoires dans l'histoire. Les techniques (traditionnelles ou par ordinateur) varient à chaque film – *« La forme est le fond, le fond est la forme »*.

Pour cet homme né au pays des polders, l'eau et l'air sont sources d'inspiration. La ligne d'horizon qui se fait surface de l'eau (*Air !*), le dessous qui devient le dessus (*Sunny Side up*), la vie sous l'eau (*The Water People*), les contes revisités (*3 Misses*), tout est prétexte à raconter des histoires (assez rudes) sur la relation de l'homme à sa planète et à ses semblables. Logique de la narration, humour noir, énergie joyeuse... Paul Driessen a le génie des situations comiques.

Thérèse-Marie Deffontaines

LA RÉTROSPECTIVE DRIESSEN est reprise au Centre Pompidou dans la manifestation « Annecy 2002 à Paris » organisée par le service audiovisuel de la Bibliothèque publique d'information du 16 au 19 juin (tél. : 01-44-78-44-22). L'Agence du court métrage présente un « Best-of Annecy 2002 » le 18 juin à 20 heures au Forum des images (tél. : 01-44-69-26-60).

Le palmarès

● **Courts métrages**
Grand Prix : *Barcode*, d'Adriaan Lokman (Pays-Bas). Prix spécial du jury : *Home Road Movies*, de Robert Bradbrook (G.-B.). Première œuvre : *Roof Sex*, de Pes (E.-U.). Prix du public : *Bookashky*, de Mikhail Aldashin (Russie).
● **Longs métrages**
Grand Prix : *Mari Iyagi*, de Sung-gang Lee (Corée du Sud). Mention spéciale : *Mercano le Martien*, de Juan Antin (Argentine).
● **Films de télévision**
Grand Prix : *Hamilton Mattress*, de Barry J.C. Purves (G.-B.). Série : *Samurai Jack*, de Genndy Tartakovsky (E.-U.). Spécial TV : *War Game*, de Dave Unwin (G.-B.).
● **Films de commande**
Film publicitaire : *Tartaruga*, de Sergio Amon (Brésil). Film éducatif : *Toilet Triumph*, de Greg Holfeld (Australie).
● **Films d'école et de fin d'études**
Meilleur film : *Das Rad*, de Heidi Wittlinger, Chris Stenner et Arvid Uibel (Allemagne). Prix spécial : *Histoire de Cesaria*, de Camille Henrot (France).
● **Films pour Internet**
Court métrage : *Les Démons d'Inoshiro*, de Jean-Luc Gage (Fr.). Série : *Kevina*, de Kevin Lofton (E.-U.). Prix des internautes : *The Amazing Adrenali Brothers*, de Dan Chambers et Claire Underwood (G.-B.).

In the Bedroom, de Todd Field • La dérive d'un couple anéanti par l'assassinat de son fils

Défense de l'autodéfense sous le masque de l'étude de mœurs

IN THE BEDROOM fait partie des rares films indépendants américains récents capables d'échapper aux canons hollywoodiens. Son audace apparente et son opportunisme – l'affaire O. J. Simpson apparaît comme le référent caché de ce récit – ont touché les membres de l'académie des Oscars, qui lui ont décerné trois citations : meilleur acteur et meilleure actrice pour Tom Wilkinson et Sissy Spacek, formidables en parents qui n'arrivent pas à faire le deuil de leur fils, et une troisième nomination à l'Oscar du meilleur film.

Ce n'est pas un hasard si l'une des premières scènes d'*In the Bedroom* montre deux amants confortablement installés dans leur lit. La petite ville côtière du Maine où se déroule le film de Todd Field ressemble à un morceau de paradis. Frank (Nick Stahl) rencontre Nathalie (Marisa Tomei), une femme plus âgée que lui, divorcée d'un homme instable en proie à des pulsions meurtrières, porteur d'un drame aussi affreux que prévisible. Le père de Frank (Tom Wilkinson), docteur de son état, adore la nouvelle conquête de son fils. La mère de ce dernier (Sissy Spacek), professeur de musique, est plus sceptique et pressent, à raison, la tragédie prochaine.

In the Bedroom met en scène, avec l'assassinat d'un enfant, une situation paroxystique. Pris dans leur solitude respective, les parents de Frank peuvent à peine parler. Leur douleur est intensifiée par la situation inédite à laquelle ils sont confrontés, contraints de voir l'assassin de leur fils parader tranquillement dans leur ville après avoir été innocenté par la justice. Les parents de Frank sont obsédés par l'espace laissé vacant par leur fils, de sa chambre où rien n'a été touché à la maison de sa maîtresse, régulièrement visitée par ses parents. Cette vacance est comblée de la plus curieuse des manières par son meurtrier omniprésent et épanoui.

PERFORMANCES D'ACTEURS

C'est sans surprise que ce film dirigé par un comédien – Todd Field interprétait dans *Eyes Wide Shut*, de Stanley Kubrick, le pianiste qui parlait à Tom Cruise des orgies auxquelles il était régulièrement convié – s'appuie exclusivement sur les performances de ses propres acteurs. Sissy Spacek parvient avec talent à faire passer une colère de plus en plus vive. Tom Wilkinson interprète à merveille un père qui a choisi le déni de réalité.

Ce choix de montrer les émotions de ses personnages – la scène où les deux époux s'accusent mutuellement de la disparition de leur fils est aussi attendue que ridicule – ne nous prépare guère au changement abrupt opéré par son metteur en scène. D'une étude de mœurs subtile, puis grossière, *In the Bedroom* se transforme en plaidoyer pour l'autodéfense et en version minimaliste du *Justicier dans la ville*.

S. Bd

Film américain. Avec Sissy Spacek, Tom Wilkinson, Nick Stahl, Arisa Tomei, William Mapother. (2 h 11.)

Le Monde vous invite...

... à l'avant-première
du nouveau film de Nicolas Philibert

suivi d'un débat
en présence du réalisateur

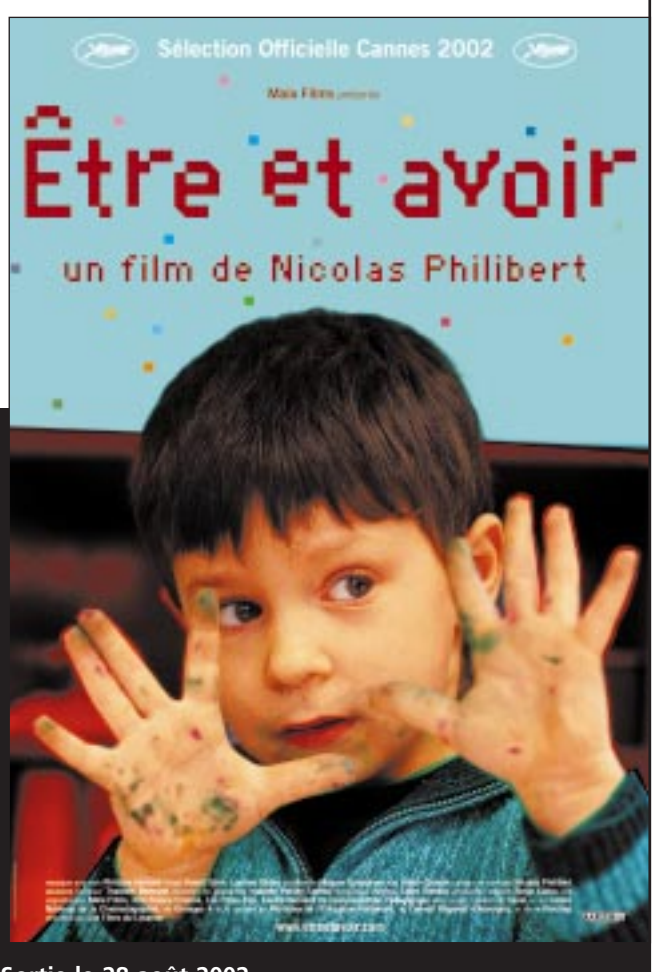

samedi 22 juin
à 14 h 30
(bienvenue aux enfants de plus de six ans)

à l'Elysée Biarritz
22-24, rue Quentin-Bauchart
75008 Paris
Mo George-V

Sortie le 28 août 2002

Pour recevoir votre invitation pour deux personnes (250 places au total),
téléphonez au 01-42-17-38-95,
ce mardi 11 juin de 15 heures à 17 heures (125 places)
et mercredi 12 juin de 15 heures à 17 heures (125 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi "Informatique et liberté").

La Galerie nationale du Jeu de paume lui consacre une rétrospective

Les traces de l'absence dans le regard de Naomi Kawase, cinéaste de l'élégie

LA CINÉASTE que met aujourd'hui en lumière la Galerie nationale du Jeu de paume – dans le sillage des Festivals de Nyon (Suisse) et Alba (Italie) qui lui ont récemment rendu hommage – est une des voix les plus originales du jeune cinéma japonais, qui n'en manque pourtant guère. Loin de la stylisation maniériste des genres qui fait le génie de cette nouvelle génération nippone, Naomi Kawase se distingue par une approche à la fois réaliste et romantique du monde, à la croisée de la fiction, du documentaire et du journal intime. Née en 1969, formée à l'école de photographie d'Osaka, cette frêle jeune femme, qui se montre souvent en kimono traditionnel lors de ses apparitions publiques et pour laquelle le cinéma tient manifestement lieu de rituel vital, a été révélée au grand public à l'occasion de son premier long métrage de fiction, *Suzaku*, distribué en France après avoir reçu la Caméra d'or au Festival de Cannes en 1997.

Ce film, tourné dans la région natale de Naomi Kawase avec un regard qui pourrait être celui de sa propre enfance, évoque l'histoire d'une famille décomposée dans le cadre d'un village de montagne qui semble abandonné du monde. La mémoire inconsolée du père et la somptueuse omniprésence de la nature y composent une dialectique élégiaque et sensuelle qui renvoie tout à la fois à l'inexorabilité du temps qui passe, à la précarité des relations humaines et au pouvoir singulier du cinéma à incarner les traces de l'absence. Comme le montrera cette rétrospective, riche d'une vingtaine de films pour la plupart inconnus en France, ce sont là des thèmes qui informent toute l'œuvre de la cinéaste.

La figure du père absent donne ainsi lieu à une quête au long cours qui brouille les frontières entre les genres, depuis la fiction autobiographique *(Suzaku)* jusqu'au documentaire fictionnel (*Dans le silence du monde*, 2001) en passant par le journal intime (*Etreinte*, 1992). Le titre de ce dernier film, œuvre bouleversante d'émotion et d'inventivité, convient parfaitement au beau souci de Naomi Kawase, dont chaque film met à l'épreuve la capacité du cinéma à étreindre un monde qui ne cesse de se soustraire à l'emprise. L'empathie de son regard, la qualité tactile de sa caméra, l'attention extrême aux détails, aux rituels et à la trivialité des choses marquent une mise en scène qui semble vouloir physiquement s'affronter à la fragilité des êtres (sa grand-mère dans *Katatsumori*, 1994), à l'évanescence de la matière (les quatre éléments de *Maintenant*, 1989), à la part d'illusion qui régit les relations humaines (le photographe et les modèles de *Kaléidoscope*, 1999).

« Etreinte », « Suzaku », « Dans le silence du monde »... Cette représentante originale de la jeune génération nippone signe une œuvre bouleversante, qui brouille la frontière entre les genres

Comme en attestent magnifiquement, et d'une certaine manière maladivement, les quelque trois heures de consomption attisée des *Lucioles* (2000), son deuxième long métrage de fiction qui n'a toujours pas trouvé le chemin des salles, l'univers romantique (au sens fort de ce terme) de Naomi Kawase évoque fortement, dans le contexte de mutation et d'écartèlement socioculturels qui est celui du Japon de l'après-guerre, celui d'un Chateaubriand, sous le double signe de la mélancolie et du lien à la nature.

Son dernier film en date – *Lettres d'un cerisier jeune en fleur* (2002) – met ainsi en scène les mémoires d'outre-tombe d'un photographe et critique japonais, Nishii Kazuo, dont Naomi Kawase a filmé, sans trembler, les derniers jours : rarement la disparition d'un homme aura été aussi justement rendue par le cinéma, par la persistance d'une image révolue qui n'en finit plus de nous hanter, tels les yeux de M. Nishii qui dévorent l'écran et plongent très loin dans les nôtres.

Jacques Mandelbaum

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. M° Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. Du 18 juin au 21 juillet. Rencontre avec la cinéaste samedi 29 juin, à l'issue de la projection de *Dans le silence du monde* (17 heures.)

Cinéma La pantomime radicale de Pier Paolo Pasolini

PARIS De quand date ce film ? S'il faut en croire les dictionnaires, de 1975. S'il faut en croire les nécrologues, de l'année de la mort de Pier Paolo Pasolini, son réalisateur. S'il faut en croire le film lui-même... d'aucune époque, en vérité. Les temps susceptibles d'accueillir semblable mise en crise des rapports de pouvoir, de savoir, de mensonge et de vérité, de désir et de désir de mort, ne sont jamais venus – ni d'ailleurs ne sont annoncés par aucun Messie dûment reconnu. De quoi est-elle née, cette œuvre bouleversante et à nulle autre comparable (aucune notion de « meilleur » n'aurait ici de sens) ?

Toujours en ne regardant que le film, répondons qu'il est né du travail d'un artiste sachant que le cinéma se fait avec un écran. Il a donc travaillé pour que cet écran intercepte des rayonnements de plusieurs origines, et s'y mêlent afin de composer ce dispositif plastique, théorique et mélancolique.

Les sources de rayonnements sont très nombreuses, mais il est aisé d'identifier les trois principales. Il s'agit de l'œuvre du Marquis de Sade, et singulièrement de son livre *Les 120 journées de Sodome*, très fidèlement cité ; de la République de Salo, où se calfeutra en une décadente agonie le régime fasciste de Mussolini (profitons-en, au risque du pléonasme, Mussolini est le seul qu'on puisse encore traiter de fasciste aujourd'hui, lui-même en était d'accord) ; l'époque contemporaine à la mise en scène du film où, entre pourrissement mafieux de l'Etat italien et dégénérescence des espoirs et illusions nés dans la petite décennie précédente, s'amorçait un nouveau tourment de l'histoire.

Si on regarde tout à côté du film, on voit... *Pétrole*, le grand œuvre littéraire composé simultanément par Pasolini, et laissé inachevé par sa mort, et sans doute par son inachevabilité même. Dans *Pétrole* il est dit que « *les vies des pères laissent toujours émaner un* (...) *sentiment de mystère* ». Dans les petits points entre parenthèses, il y a Dieu, la politique, la psychanalyse, la parole. *Salo* est le déploiement énigmatique de cette parenthèse. Un film provocant ? Mais non, pas du tout. La provocation, ce vieux combustible spectaculaire dont usent si gaillardement les nantis de la révolte, fait rire, frissonner, s'emballer. Rien de tel ici, dans cet enfer froid et circulaire, où les maîtres et les esclaves, les bourreaux et les victimes, les hommes et les femmes, les locuteurs et les sans-parole, accomplissent les trois actes – « *des manies, de la merde, du sang* » – de cette pantomime dépressive et radicale.

Commedia dell'arte pour tous les temps présents, *Salo* est au présent de notre temps comme il l'était pour celui de sa création. Et, forcément, des formes plus récentes de terreur, les huis clos audiovisuels par exemple, s'y mirent en grimaçant. *Salo* est un film sans rémission, qui dérange beaucoup trop pour qu'aucun pouvoir puisse jouer avec lui les délicieux jeux de la licence, de l'effarouchement et des interdits négociés. Dans la violence atrocement civilisée de ses scénographies scatologiques et macabres, dans l'insoutenable matérialité, viscéralité, animalité, des rapports qu'il arpège, une lueur sublime sourd. C'est tout.

Jean-Michel Frodon

***Salo ou les 120 journées de Sodome*. Film italien, avec Paolo Bonacelli, Giorgio Cataldi, Uberto Paolo Quitavalle, Aldo valetti, Hélène Surgère. (1 h 55.) MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris-3e. Tél. : 08-92-68-14-07. M° Rambuteau ou Les Halles. Photo : © D. R.**

NOUVEAUX FILMS

Sia le rêve du python

COMME l'affirme la voix off pré-générique citant Cocteau, *Sia le rêve du python* est une légende. Une légende ayant valeur de fable morale. Pour éloigner la misère qui frappe la cité de Kombi, l'empereur demande que soit désignée une vierge destinée à être sacrifiée au Dieu Python. La jeune fille choisie, Sia, s'enfuit. Elle est cachée par un fou blasphémateur. Les gardes de l'empereur partent à sa recherche. Comme toute fable, le film de Dany Kouyaté se doit de donner une leçon qui désigne le pouvoir absolu et la superstition comme des maux à éradiquer. Cette conclusion est amenée au terme d'un récit qui ne parvient à tirer aucun parti de la volonté de stylisation affirmée dans l'usage des décors et des costumes, parti pris qui accroît plus qu'il ne distrait le sentiment d'ennui qui se dégage de ce conte édifiant. **Jean-François Rauger**

Film franco-burkinabé de Dany Kouyaté. Avec Fatoumata Diawara, Sotigui Kouyaté, Habib Dembélé. (1 h 36.)

Apparitions

UN MÉDECIN urgentiste et veuf est le témoin d'étranges phénomènes. Son épouse semble tenter de rentrer en communication avec lui depuis l'au-delà. *Apparitions* relève comme on le voit de ces récits de fantômes qui fonctionnent sur l'absence et le deuil impossible avant de s'aventurer sur les terres escarpées d'un fantastique mystique à l'incarnation cinématographique délicate. Bien trop en tout cas pour les épaules d'une mise en scène anonyme et pataude, s'appuyant sur le jeu d'un Kevin Costner empâté, qu'on dirait condamné à vie à ces rôles de veuf éploré mais digne. Le mauvais pathétique du film est par ailleurs accentué par l'accumulation de diverses recettes (sitcom médicale, épouvante, mélodrame) dont l'addition opportuniste annule les potentialités dramatiques. **J.-F. R.**

Film américain de Tom Shadyac. Avec Kevin Costner, Joe Morton, Linda Hunt. (1 h 44. Sortie le 5 juin.)

Downhill City

DANS son infinie sagesse, Aki Kaurismäki a émis ce jugement : « *Les musiciens de rock finlandais sont des losers.* » Les premiers plans de *Downhill City*, premier film d'un réalisateur finlandais qui a fait ses études dans la capitale allemande, ne le démentiront pas, qui s'attachent aux pas d'un guitariste parti de son pays natal pour Berlin. Arrivé en ville, ce perdant se fond dans un entrelacs de destins (écrivain raté, ménagère frustrée...) probablement destiné à évoquer l'immense solitude des conurbations modernes. Mais il arrive que l'expression « film choral » serve à dissimuler l'absence d'une seule idée sous l'accumulation de schémas usagés. **T. S.**

Film allemand de Hannu Salonen. Avec Franka Potente, Teemu Aromaa. (1 h 43.)

Sur le bout des doigts

HUMILIÉE de n'avoir jamais pu être concertiste, Juliette projette sur sa fille prodige toutes ses frustrations. Ce face-à-face prometteur recèle plusieurs développements intéressants sur l'échange et l'appropriation de personnalités qui fait croire, pendant un moment, que *Sur le bout des doigts* va s'orienter vers un thriller classique proche de *Plein soleil* de René Clément, et éviter une veine psychanalytique malvenue. Le film n'échappe pas à cet écueil et se perd trop souvent dans les méandres des rapports hystériques entre une mère et sa fille. Dominé par deux actrices excellentes, Marina Hands et Anne Sophie Latour, le film d'Yves Angelo ne parvient qu'imparfaitement à harmoniser leur talent. **S. Bd**

Film français d'Yves Angelo. Avec Marina Hands, Anne-Sophie Latour, Martine Chevalier. (1 h 28.)

■ *Semana Santa* : la critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

PARIS

Soirée Play Time

Projetée lors du récent Festival de Cannes, la copie intégrale et restaurée de *Play Time* (1967), l'un des chefs-d'œuvre de Jacques Tati, va désormais pouvoir faire le bonheur des Parisiens. Dans l'attente de la reprise du film en salles (prévue le 3 juillet), Jérôme Deschamps a concocté, en compagnie de la troupe des Deschiens, un sympathique programme d'attractions autour du clou de la soirée, constitué par la projection du film. Accueil par une fanfare costumée en Hulot dans le grand foyer du Théâtre national deChaillot, projection d'un court métrage sur le montage du décor de *Play Time*, attractions diverses, mimiques et animalières, en préambule du film, puis clôture de la soirée par un bal fléché aux tonalités africaines. Une bien belle soirée, entre cinéma et music-hall, dans l'esprit éclectique et insolite de Tati.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e, M° Trocadéro (réservations, tél. : 01-53-65-30-00). Jusqu'au 23 juin, du mardi au samedi à 19 heures (dimanche 23 juin à 15 heures).

PARIS

Le cinéma à l'heure de la Corée

La Corée n'est pas seulement l'actuelle capitale mondiale du ballon rond. Elle est aussi un pays où le cinéma national connaît depuis quelques années, grâce à la politique active de son gouvernement, un essor considérable, comme en témoigne la montée en puissance de cette cinématographie dans les grands festivals internationaux. L'Archipel, la nouvelle salle du 10e arrondissement de Paris, propose une mini-rétrospective coréenne en six films, depuis la figure tutélaire de ce cinéma, Im Kwon-taek, dont le film *Ivre de femmes et de peinture* a reçu le Prix de la mise en scène au dernier Festival de Cannes et dont on pourra revoir deux éblouissants films musicaux, *La Chanteuse de Pansori* (1993) et *Le Chant de la fidèle Chunhyang* (2000), jusqu'à la jeune génération, représentée notamment par Kim Ki-duk, avec *L'Île* (2000), film personnel et troublant qui mérite le détour.

L'Archipel, 17, boulevard de Strasbourg, Paris-10e, M° Strasbourg-Saint-Denis. Tél. : 01-48-00-05-09. Du 12 au 25 juin.

CABOURG

Journées romantiques

Comme son titre l'indique, ce jeune festival, placé sous les auspices du spleen, de l'air marin et du temps perdu, propose à un jury romantique, dirigé cette année par la scénariste et réalisatrice Nina Companeez, une sélection romantique d'une dizaine de films parmi lesquels le lauréat se verra décerner un « *Swann d'or* ». Principal attrait de la manifestation, le « *ciné-plage* », un écran géant installé sur la plage où le grand public est invité à découvrir... les « *grands succès romantiques de l'année* », en respirant les embruns.

Festival du film de Cabourg. Renseignements, tél. : 02-31-91-20-00. Du 13 au 16 juin.

PARIS

Surréalistes tchèques

Parallèlement à l'exposition consacrée à « La Révolution surréaliste », le Centre Pompidou propose une programmation qui illustre les liens entre le mouvement surréaliste et le cinéma tchèque. A côté des films d'Alexandr Hackenschmied, on découvrira de jeunes cinéastes comme Pavel Marek et Sasa Gedeon. L'onirisme d'un film comme *Les Diamants de la nuit*, de Jan Nemec, complétera un moyen métrage de Milos Forman, *Le Concours*, reportage sur un faux concours de chanteuses. Plusieurs films du metteur en scène d'animation Jan Svankmajer seront présentés, parmi lesquels *La Chute de la maison Usher, Conspirateurs du plaisir* et *Le Journal du prince*.

Un siècle de cinéma surréaliste. Centre Pompidou, rue Saint-Martin, Paris-4e. Tél. : 01-44-78-12-33. Du 17 au 30 juin.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Star Wars Episode 2 : l'attaque des clones	4	567 321	832	– 10 %	4 678 828
2	Sex Academy	2	171 356	214	+ 21 %	343 833
3	Calculs meurtriers	1	165 950	317		165 950
4	Infidèle	1	155 051	399		155 051
5	Apparitions	1	150 799	202		150 799
6	And Now ... Ladies and Gen...	2	108 790	396	– 18 %	277 930
7	Irréversible	3	99 038	282	– 8 %	393 955
8	Hollywood Ending	4	73 668	289	– 11 %	632 210
9	Mission Evasion	2	48 033	151	– 29 %	132 222
10	Parle avec elle	9	40 272	300	– 8 %	1 697 139

AP : Avant-première * Estimation

Après leur brusque déprime de la semaine passée, le moral des clones s'est stabilisé, et le nouvel épisode de *La Guerre des étoiles* garde sans peine la tête du classement. Il faut sans doute y voir les effets de l'approche de l'été : tous les titres destinés à la jeunesse et à l'enfance se portent bien, du *Voyage de Chihiro* à *Sex Academy*. Ces films forment un club performant qui accueille cette semaine un nouveau venu, *Metropolis*. Le dessin animé de Rintaro, qui n'est sorti que dans quarante salles, s'octroie une excellente moyenne de 903 spectateurs par écran. Les autres nouveautés de la semaine ne font guère recette : *Infidèle*, d'Adrian Lyne, la version puritaine et salace de *La Femme infidèle* de Claude Chabrol, est un échec cinglant, et *Calculs meurtriers* peine à démarrer. Seule machine hollywoodienne à tirer son épingle du jeu, *Apparitions*, avec Kevin Costner, sentimentale histoire de fantômes.

Source : Ecran Total (1) Période du 5 au 9 juin inclus

Sélection B.O. de films

TOSHIYUKI HONDA

Metropolis

Le dessin animé de Rintaro est un assemblage de traditions graphiques (de l'expressionnisme allemand au pop anglais) et de schémas dramatiques (de l'épopée constructiviste aux pulps américains). La musique que Toshiyuki Honda a composée pour *Metropolis* participe de ce syncrétisme. Elle puise à deux sources seulement, ce qui témoigne d'une sobriété remarquable quand on la compare à la boulimie graphique du dessin animé. Honda travaille donc sur deux registres orchestraux : le jazz New Orleans et la traditionnelle partition pour orchestre symphonique qui accompagne les films à grand spectacle. Le thème principal est décliné sur ces deux modes et sa mélodie tristounette imprime tout au long du film et du disque une atmosphère un peu fantomatique qui vient contredire les déchaînements de cuivres ou les envolées de cordes. Le disque a laissé de côté les standards *(I Can't Stop Loving You,* interprété par Ray Charles), mais on y entendra quand même *St James Infirmary*. Les moyens employés rendaient la réussite improbable, et pourtant la musique de *Metropolis* est aussi mémorable que l'étrange film qu'elle accompagne. – T. S.

1 CD Milan distribution ULM.

Robert Combas, l'art à l'âge du recyclage

Peintre, sculpteur, dessinateur, figure majeure de la figuration libre dans les années 1980, il reste un artiste follement prolixe et inventif

GÉRARD RONDEAU

CHEZ COMBAS, tout est pléthorique : l'atelier, les tableaux, la parole. L'atelier occupe le troisième étage de ce qui fut une usine de construction électrique. On y pénètre par une porte très ordinaire qui ne laisse rien soupçonner de ce qu'il y a derrière. L'espace est vaste, couvert d'une verrière. A gauche, l'atelier, où les œuvres sont accumulées partout. A droite, une sorte de salon-bar dont on découvrira qu'il sert en réalité de discothèque. Au centre, une sorte de serre entièrement vitrée renferme deux palmiers en pots et un jacuzzi vert, dont on apprendra plus tard qu'il n'a encore jamais servi.

Partout, des meubles – années 1960 pour la plupart –, des tas de livres et de magazines, des guitares et, naturellement, des Combas : peintures, dessins, sculptures, photos. Des très récents et des anciens. Des très grands et des petits. Des toiles libres et légères punaisées au mur et des travaux sous verres et cadres. Sur les cadres, Combas a dessiné des figures. Sur les verres, il en a tracé d'autres en filaments de couleurs et paillettes. Dans un angle, une peinture en cours. Du côté des fenêtres – vue imprenable sur les barres d'Ivry –, des stocks de pots, de pinceaux, de colle et, dans des rangements, encore des dessins de toutes périodes, des pages d'écriture, des photos découpées et destinées à être, un jour, recouvertes.

Enfin, au milieu de ce capharnaüm prodigieux, Robert Combas, qui ne s'assied pas un instant et oublie de boire sa menthe à l'eau tant il a de choses à dire.

L'histoire de ce lieu d'abord : il y est installé depuis cinq mois, il n'est pas encore tout à fait à son aise pour y travailler et, néanmoins, il est certain que ce déménagement ne peut qu'être profitable. *« C'est la première fois que je suis propriétaire. Depuis 1980 que je suis à Paris, rien que des locations, en changeant tous les deux ans. »* Il est arrivé qu'un propriétaire lui réclame des dommages et intérêts parce que le peintre avait travaillé sur les murs et les tentures. Pour l'instant, ici, rien de tel. Des plastiques protègent le parquet là où il faut.

L'atelier est si grand que la question vient forcément : est-il un signe de prospérité ? *« Ah ça... Depuis que le marché de l'art s'est effondré, en 1991, il y a toujours cette rumeur, "Combas s'est cassé la gueule". Eh non ! Je ne me suis jamais cassé la gueule. Au moment de la crise, les prix ont baissé : normal. Les trois quarts des peintres ont eu des problèmes. Moi, j'ai toujours vendu. Il y en a* [suivent des noms que l'on ne répétera pas] *qui ne vendaient plus rien. Pas moi. »*

Sa description du milieu de l'art français est cruelle. Il y voit des *« aventuriers »*, qui n'ont *« même pas l'intelligence de la spéculation »*, un cercle *« de l'art officiel »* qui ne l'*« a pas aidé »*, et presque plus de critiques. *« La figuration libre n'a pas eu de critique qui la soutienne : personne qui ait eu le courage de donner une opinion sur cet art-là. On a été médiatisé, mais pour rien. »* Et maintenant ? Haussement d'épaules. *« Ce qui compte, c'est le travail. Le travail m'a toujours sauvé. »*

Comment le définirait-il aujourd'hui ? La première réponse est nette : *« Me définir m'emmerde. Mon ego me fait chier. Je suis un peu bouddhiste. »* On insiste. *« En fait, il y a le travail central : c'est-à-dire les couleurs en taches quasi abstraites qui sont resynthétisées dans un sens figuratif par le dessin noir. Le dessin vient après les couleurs – ma peinture n'est pas du coloriage. Ça, c'est le cœur. Autour, il y a des satellites, des innovations. »* Ce beau modèle n'est pas fixe. Il est susceptible d'évolutions, dont Combas affirme ne pas comprendre le rythme, mais dont il sait qu'elles lui sont nécessaires. *« La répétition du même tableau, ce n'est pas pour moi. Ou alors il faudrait que j'aie un discours pour justifier la répétition, mais non, vraiment, je ne peux pas. »*

Il travaille à l'inverse, *« dans tous les sens, un vrai chaos. Mais, en fait, ce n'est pas un chaos. Tout est relié au centre : les sculptures, les dessins et puis, en s'éloignant, ce que j'appelle les tatouages académiques et les pinceaux peints »*. Les *« tatouages »* sont des dessins de style conventionnel sur lesquels Combas introduit des figures et dont il transforme le style. Il en a un en chantier, sur un chevalet : des animaux et des humanoïdes apparaissent sur un fond de paysage impeccablement tracé d'une ligne fine. Photocopié, ce paysage fait office de tremplin pour des improvisations graphiques. Des photos publicitaires ou érotiques, entièrement transformées, suscitent d'autres créatures, d'autres poses.

« JE SUIS UN GASPILLEUR »

Les *« pinceaux peints »* sont des assemblages de pinceaux qui ont servi préalablement. Parfois, ils sont réunis en forme de croix. *« En un sens, ce sont des crucifixions. Mais il y a autre chose. Depuis mon enfance, je suis un gaspilleur, ça fait partie de moi. A l'atelier, c'est pareil. Alors, j'ai besoin de recycler : je réduis le gaspillage... Je passe mon temps à recycler, les instruments, les objets, les images, les textes. »*

Pour preuve, un Combas tout frais : sur un carton à dessin vert, il a peint un orchestre de jazz. Chaque musicien a une auréole autour de la tête : un microsillon collé sur le carton. L'une de ses expositions actuelles, à Montpellier, a la musique pour sujet : des groupes sur scène, des chanteuses de rêve, des crooners monstrueux, des Blancs déguisés en Noirs, des Noires déguisées en déesses antiques. La technique est on ne peut plus mixte : des découpages, des collages, des reliefs et des écritures – ce que Combas nomme son *« écriture automatique »* sans que l'on sache si l'appellation est un hommage au surréalisme.

Ce qui est sûr, c'est que ses tableaux sont des hommages à la musique. Et des recyclages d'une histoire ancienne, celle des débuts de l'artiste et de son adolescence. *« Entre 12 et 15 ans, à Sète, j'ai dessiné des groupes de rock – rien d'autre. Après, je suis passé à un mélange de BD pourrie et d'art brut. Aux Beaux-Arts, j'ai rencontré l'art contemporain. A partir de la sixième, je n'ai fait que dessiner. Pas bien. Mais que ça. »* Suit cette réflexion : *« Avec mes parents, à ce moment-là, ça a été comme une révélation, presque mystique : il allait se passer quelque chose avec moi, forcément. »*

Philippe Dagen

« Une expo d'été, de musique et d'images », Galerie Hélène Trintignan, 21, rue Saint-Guilhem, Montpellier (Hérault). Tél. : 04-67-60-57-18. Jusqu'au 28 juillet.
« Les vieux dégueulasses, ou voici où en est la liberté d'expression », Galerie Metropolis, 19, rue Auguste-Comte, Lyon (Rhône). Tél. : 04-78-42-23-37. Jusqu'au 28 juillet.

BIOGRAPHIE

▶ **1957**
Naissance à Lyon.

▶ **1974-1980**
Etudes aux Beaux-Arts à Sète, puis à Montpellier.

▶ **1980**
Installation à Paris et débuts de la figuration libre.

▶ **1987**
Exposition au CAPC de Bordeaux.

▶ **1993**
Rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

LES GENS DU MONDE

■ **Thomas Colville**, marchand de tableaux à New York, s'est porté acquéreur, pour 4,4 millions d'euros (5,19 millions avec les frais) d'un tableau représentant le premier président des Etats-Unis, George Washington (*Le Monde* daté 9-10 juin). Sous le marteau de Me **Philippe Rouillac**, dimanche 9 juin, au château de Cheverny, les enchères ont été débattues entre cinq Américains au téléphone et trois dans la salle pour établir ce record de vente d'un tableau de l'école américaine. M. Colville, 60 ans, a précisé qu'il était le fils d'un juif lyonnais qui avait fui la France pendant l'Occupation.

■ **Jean-Jacques Aillagon,** ministre de la culture, a inauguré samedi 8 juin les Journées de la maison contemporaine (*Le Monde* daté 2-3 juin), en visitant deux réalisations parisiennes : l'une due aux architectes **Kitterie Verdier** et **Antoine Rebière**, rue des Grands-Champs (20e) ; l'autre, proche de la rue Popincourt (11e), due à **Gaëlle Hamonic** et **Jean-Christophe Masson**, lauréats des nouveaux Albums de la jeune architecture, qui seront publiés à l'automne. Le premier week-end a attiré plus de 10 000 visiteurs dans près de 300 maisons. Deuxième session, du 14 au 16 juin. Inscriptions, tél. : 0-820-821-908 (0,12 €/min).

■ **William Forsythe**, après son entrevue du 3 juin avec **Petra Roth,** maire de Francfort, a reçu l'assurance qu'il irait jusqu'à la fin de son contrat, en 2004, mais n'a reçu aucune garantie sur le niveau de ses subventions. L'éventualité d'un nouveau contrat est toujours en discussion, ainsi que la définition du rôle de la compagnie dirigée par le chorégraphe américain. *« La venue d'une compagnie classique est liée aux résultats de nos entretiens actuels avec la municipalité »*, a expliqué William Forsythe.

■ Par un communiqué du ministère de la culture, on apprend que **Marie-Claude Pietragalla** *« a proposé, en accord avec le ministère de la culture, la ville de Marseille et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur que le conseil d'administration entérine la mission de redressement du Ballet national de Marseille confiée à Marc Sadoui pour six mois »*. Ancien élève de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris, **Marc Sadoui** a été chef de cabinet de **Catherine Trautmann**.

■ **Patrick Bruel** et **Jacques Weber** joueront *Le Limier*, de **Tony Schaeffer**, dans une mise en scène de **Didier Long**, à partir du 26 septembre, au Théâtre de la Madeleine, à Paris. Ce spectacle inaugure la nouvelle direction du Théâtre de la Madeleine par **Frédéric Franck** et **Stéphane Lissner**, qui proposeront par ailleurs un cycle de lectures, dans le foyer-bar de la Madeleine. Ce cycle commencera avec **Suzanne Flon** et **Claude Aufaure**, qui rendront un hommage à **Claude Roy** (à partir du 1er octobre).

DOMINIQUE DHOMBRES

Erreur de casting

LA GAUCHE s'est beaucoup plainte, avant le premier tour des législatives, de n'avoir personne avec qui débattre. Délicieusement occupée par son retour aux commandes, la droite ne se soucie nullement de participer à de grandes joutes oratoires. Le cou rentré dans les épaules, comme un pélican, Jean-Pierre Raffarin ne parle qu'à *« la France d'en bas »*, pas à ses adversaires, ce qui est un peu vexant pour ces derniers. Le face à face entre Laurent Fabius et Philippe Douste-Blazy lundi sur France 2 était donc très attendu. L'émission « Mots croisés », où il avait lieu, avait été avancée pour l'occasion en début de soirée. On pouvait espérer, en ces temps d'incertitude, mieux comprendre ce qui sépare vraiment la droite de la gauche.

Il y a eu manifestement erreur de casting. Voilà deux personnages qui se ressemblent trop. Ils étaient lundi soir comme deux chats en phase d'observation. C'est un exercice, comme on sait, qui comporte des longueurs. Fabius avait dit d'emblée toute l'estime qu'il éprouvait envers son interlocuteur. Après quelques propos sévères de ce dernier sur la gestion socialiste des finances publiques, il s'écriait en souriant : *« Ne me faites pas regretter le bon jugement que je portais a priori sur vous. »* On oscillait entre minauderie et marivaudage. *« La France d'en bas »* attendait probablement quelque chose d'un peu plus musclé.

Sur cette expression, justement, Laurent Fabius émettait quelques réserves. Il faisait remarquer que, pour voir ladite *« France d'en bas »*, il fallait fatalement la regarder d'en haut. *« Ce n'est pas mon cas »*, s'indignait Douste-Blazy. *« Vous avez une agilité spéciale »*, rétorquait Fabius. C'était amusant. Etait-ce vraiment éclairant pour l'électeur ?

L'auteur de ces lignes s'en voudrait d'abuser des métaphores animalières qui risquent de transformer cette chronique en ménagerie. Mais ce débat tournait visiblement au repas du Renard et de la Cigogne raconté par La Fontaine. Fabius venait de servir à son interlocuteur un plat de sa composition, débordant de considérations fiscales, où ce dernier, peu expert en ces matières, ne pouvait picorer que des miettes. Dépité, Douste-Blazy, qui est médecin, lui lançait force molécules thérapeutiques à la tête avec leurs noms barbares et quasiment leur emballage d'origine. *« La France d'en bas »* avait probablement zappé ailleurs depuis longtemps.

TÉLÉVISION

Marilyn, tentative d'évasion

Tant de documentaires sur Marilyn Monroe ont perpétué le mythe de la bombe sexuelle, des arcanes scandaleux d'Hollywood et de ses liens avec le pouvoir, les scénarios troubles d'une mort annoncée (le 5 août 1962). Et voici que, dans cet imagier bourré de stéréotypes, surgit une partition insolite magnifiquement servie (une coproduction Arte, CineClassics, Point du jour), réalisée par Patrick Jeudy. Au cœur d'une soirée Monroe (« Le Monde radio-télévision » du 8 juin), *Marilyn malgré elle* approche avec une grâce éblouissante un chapitre méconnu de son parcours, à l'appui du corpus inédit des photographies réalisées par Milton Green. Personne ne l'aura regardée ainsi. Aimée, sans doute, de cette façon-là. Eté 1953 - hiver 1956. Chronique d'une tentative d'évasion pour la jeune femme prisonnière des studios et des rôles de ravissante idiote. Envol empêché par le doute, mortifère, et ses corollaires de diversion – l'alcool, les médicaments. Une équipe de virtuoses au générique de cette parenthèse bouleversante : lyrisme sobre du commentaire signé Gérard Miller et dit par Christine Gagnieux ; somptuosité du montage, de l'illustration sonore et musicale, respectivement réalisés par Barthélémy Vieillot et Laurent Lesourd. – Val. C.

« Marilyn malgré elle » (The M Archives), mercredi 12 juin, 22 h 35, CineClassics. Rediff. : jeudi 13, 9 h 45, vendredi 14, 13 h 10, samedi 15, 15 h 45, dimanche 16, 19 h 15.

MERCREDI 12 JUIN

▶ **L'attente des pères**
11 h 00, Planète
En général, lorsque la télévision parle de la naissance, elle s'intéresse aux mères, aux nourrissons ou aux sages-femmes. Rarement aux pères. Pourtant, qu'ils soient ou non présents au côté de leur compagne au moment de l'accouchement, la plupart des futurs papas vivent eux aussi ce moment avec intensité et émotion. Le réalisateur Daniel Cling a eu l'idée d'installer sa caméra dans la salle d'attente d'une maternité – celle du CHU André-Grégoire de Montreuil, en région parisienne. Dans ce lieu inconfortable aux murs orange couverts de graffitis, il a filmé des hommes à un moment particulier de leur vie, celui où ils deviennent pères. Les longs moments d'attente se sont révélés propices aux confidences : tous se sont livrés sans réserve à la caméra. Entre euphorie et inquiétude, ils disent, parfois maladroitement, parfois avec lyrisme, ce que représente pour eux la paternité. Un documentaire émouvant, en prologue à une programmation spéciale « Naissances ».

▶ **Le baccalauréat, deux siècles d'épreuves**
15 h 20, France 5
Au moment où une partie des familles françaises s'apprête à connaître le stress du baccalauréat, Alain Moreau et Patrick Cabouat proposent de revenir sur les origines de cet examen, créé en 1809 par Napoléon pour recruter des élites, et l'évolution de son sens à travers les âges. Un beau travail de recherche iconographique et des témoignages contemporains percutants.

▶ **Roberto Succo**
22 h 35, Canal+
Inspiré de faits réels, ce film de Cédric Kahn suit le parcours sanglant d'un meurtrier sans raison, magnifiquement interprété par Stefano Cassetti. Le cinéaste fait de ce jeune homme coupable d'une série de meurtres une figure ambivalente et imprévisible, séduisante et odieuse, qui zigzague entre la réalité et la folie.

RADIO

MERCREDI 12 JUIN

▶ **Les chemins de la connaissance**
8 h 30, France-Culture
Christine Goémé propose, depuis lundi et jusqu'à vendredi, une série de cinq émissions sur la relation mère-fille, illustrée par des exemples historiques, mythologiques et littéraires. Elle reçoit notamment la psychanalyste Marie-Magdeleine Lessana, auteur de *Entre mère et fille : un ravage* (éd. Hachette).

▶ **Dvorak après l'Amérique**
10 h 30, France-Musiques
Invité à guider l'essor du Conservatoire de New York, Antonin Dvorak y enseigna de 1892 à 1895 tout en composant la *Symphonie du Nouveau Monde*, le quatuor *Américain* et le *Concerto pour violoncelle*. Il a atteint avec ces œuvres le sommet de sa maturité. Il regagna l'ancien monde, décidé à se faire reconnaître autrement que comme l'auteur des *Danses slaves*.

▶ **Débats RTL-PQR**
18 h 45, RTL
RTL a choisi de se déplacer en région pour suivre sur le terrain l'entre-deux-tours des élections législatives. En partenariat avec la presse quotidienne régionale, des débats sont proposés en décrochage local, jusqu'à vendredi.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 11 JUIN

TF1

13.20 Football Cameroun - Allemagne. **15.30** Dingue de toi Série **16.05** Pacific Blue Série **17.00** Melrose Place Obsession meurtrière. **17.50** 7 à la maison Série **18.45** Tous ensemble **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Meilleur espoir féminin ■ Film. Gérard Jugnot. Avec Gérard Jugnot, Bérénice Bejo, Antoine Duléry, Sabine Haudepin, Mohamed Hicham. *Comédie* (France, 1999) ✪. 3111362
Une adolescente veut faire du cinéma au désespoir de son père qui tient un salon de coiffure. Une comédie dramatique légère teinté de satire.

22.50 Vis ma vie Magazine présenté par Laurence Ferrari. 5447701
0.40 Vol de nuit Légendes des siècles. Avec Eric Roussel, Georges Charpak, Patrick Mahé, Michel Peyramaure, E Bernheim... 1026386.

1.45 Football Résumé 3710676 **2.15** Reportages Les derniers bistrots 3730522 **2.40** Aimer vivre en France Toiles et tissus **3.40** Histoires naturelles Documentaire **4.45** Musique (35 min).

FRANCE 2

14.05 Inspecteur Derrick Série **15.10** Un cas pour deux Série **16.15** En quête de preuves Série **17.00** Un livre **17.10** Qui est qui ? **17.50** JAG Série **18.40** On a tout essayé **19.30** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 Vous avez un mess@ge Film. Nora Ephron. Avec Tom Hanks, Meg Ryan, Greg Kinnear, Parker Posey, Heather Burns. *Comédie* (Etats-Unis, 1999) ✪. 5859904
Un homme et une femme concurrents professionnels entretiennent une correspondance par l'Internet sans savoir leur véritable identité.

23.05 Fallait y penser ! Magazine présenté par Frédéric Lopez. 3160140
1.10 Journal de la nuit, Météo **1.35** La Légende de Merlin Téléfilm. David Winning. Avec Jason Connery (EU, 1998) 6403454.

3.05 Chanter la vie **3.55** 24 heures d'info **4.15** Un autre tour de France Documentaire **4.45** Les Violons du monde Documentaire (40 min).

FRANCE 3

16.35 TO3 **17.50** A toi l'actu@ **18.00** Un livre, un jour **18.05** Campagne officielle des législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix...

20.55 Témoins extraordinaires Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. Au sommaire : Le 5 septembre 1972 ; Le 26 janvier 1972 ; Mai 1968 ; Le 17 novembre 1997 ; Le 13 mai 1981 ; Le 21 septembre 2001. 5845701

23.00 Météo **23.05** Soir 3 **23.25** Campagne officielle pour les élections législatives.

23.40 Allez France ! ■ Film. Robert Dhéry. Avec Robert Dhéry, Colette Brosset, Ronald Fraser, Diana Dors, Pierre Olaf. *Comédie* (France, 1964) ✪. 8996102

1.15 Libre court 7092611 **1.40** Ombre et lumière Magazine. **2.05** C'est mon choix... ce soir **2.30** Soir 3 **2.55** Strip-tease Magazine **3.50** La Case de l'oncle Doc Joutes **4.40** Un jour en France Magazine (35 min).

CANAL+

18.00 Little Nicky ■ Film. Steven Brill. *Comédie* (EU, 2000) ○ **19.25** + de cinéma ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.40** Journal **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.50** Le Carnet d'Aimé.

21.00 90 minutes Spécial Droit de suite ○. Magazine. Au sommaire : Robert Boulin : le suicide était un crime ; Trafic d'armes de guerre : la filière d'extrême droite ; Vache folle : guerre des tests et insécurité alimentaire ; Profession harceleur ; Sida : le grand business des laboratoires ; Total en Birmanie : L'autre scandale ; Loft Story : Les dessous de la télé réalité. 55512

22.30 Fausses rumeurs Film. Davis Guggenheim. Avec James Marsden, Lena Headey. *Suspense* (EU, 2000, v.o.) ○. 21492
0.00 Le Journal du hard ✪ **0.15** Max 2 Film. Fred Coppula. *Classé X* (Fr, 2001) ✪

1.55 Tetsuo ■ Film. Shinya Tsukamoto. *Fantastique* (Japon, 1988, v.o.) ✪ 30719812. **3.10** Ailes d'acier Téléfilm. Fred Olen Ray (EU, 1999) ✪ 1347725 **4.45** Carrément à l'ouest ■■ Film. J. Doillon (Fr., 90 min) ○ 8577270.

FRANCE 5 / ARTE

15.25 Raquel Welch **16.15** Sur la route **17.10** 100 % question **17.45** C dans l'air **18.35** Campagne des législatives **19.00** Archimède **19.40** De Séoul à Yokohama **19.45** Arte info, Météo **20.15** La vie en feuilleton [2/5].

20.45 Thema - Faut-il être blanc pour être élu ? LE POLICIER ET LES DÉPUTÉS MUSULMANS. Documentaire. Malik Chibane, Nadia Hasnaoui et Kader Chibane (Fr., 2002). 101963169
21.40 Thema La France black, blanc, beur, sauf en politique. 1222782 **22.35** Thema Débat. L'intégration est-elle en panne ? Avec Alima Boumedienne-Thierry, Bülent Arslan.

23.00 Music Planet 2Nite Music Made in Manchester Documentaire. Paul Baskerville et Nicola Graef (Allemagne, 2002). 47695
La nouvelle scène mancunienne.

23.50 Cinémaniac Un poing c'est tout 1806053 ; 0.15 Fauteurs de trouble 75638. **0.40** Lost Killers ■ Film. Dito Tsintsadze. Avec Nicole Seelig. *Drame* (All., 2000, v.o.) 6026305 **2.15** Mic Mac Magazine (25 min).

M6

15.20 Once & Again Série **16.15** M6 Music **17.10** Highlander Série **18.05** Le Flic de Shanghaï Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.

20.50 Ça me révolte ! Vacances : arnaques et dangers. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Le piège des vacances à petit prix ; Noyade en piscine : ça n'arrive pas qu'aux autres ; Soleil : protégez vos enfants ; La galère de la location. 511169

22.45 La Vengeance dans l'ombre Téléfilm. Catherine Cyran. Avec Barry Bostwick, Lesley-Ann Down, Michael Gross, Teresa Hill (Etats-Unis, 1994) ○. 8117546
Une femme richissime est assassinée...

0.20 Loft Story Divertissement 9104812 **0.54** Météo **0.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (365 min) 53306522.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

18.45 La Fièvre dans le sang ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1961, 120 min). **TCM**
18.45 Tout au long de la nuit ■■ Basil Dearden. Avec Richard Attenborough (Grande-Bretagne, 1961, N., 90 min) ✪ **CineClassics**
18.45 Les Pleins Pouvoirs ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1997, 120 min) ✪ **Cinéstar 1**
21.00 Jugé coupable ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 125 min) ✪ **Cinéstar 2**
21.25 Roberto Succo ■■ Cédric Kahn (France, 2000, 120 min) ✪ **Canal + Vert**
22.15 La Fièvre au corps ■■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1981, 110 min). **13ème Rue**
22.20 Executive Action ■■ David Miller (Etats-Unis, 1973, v.m., 90 min) ✪ **CineCinemas 2**
22.30 Un témoin dans la ville ■■ Edouard Molinaro (France, 1959, N., 85 min) ✪ **Cinétoile**
22.35 Rendez-vous ■■ André Téchiné (France, 1985, 85 min) ○ **Paris Première**
23.10 La Légion noire ■■ Archie Mayo (Etats-Unis, 1937, N., 85 min) ✪ **CineClassics**
23.25 Space Cowboys ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 2000, v.m., 125 min) ✪ **Canal + Vert**
0.00 Baby Doll ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1956, N., 115 min) ✪ **Cinétoile**

MAGAZINES

16.00 Courts particuliers. Les lutins du court métrage. **Paris Première**
16.55 Les Lumières du music-hall. Maxime Le Forestier ; Renaud. **Paris Première**
17.10 Plaisir de France. Invité : Raymond Barre. **Match TV**
16.10 ET 0.10 i comme idées. Régine. **i télévision**
18.55 « J'y étais ». Invités : Aicha El Wasi ; Cyrielle Claire ; Yamina Benguigui. **Match TV**
19.00 Explorer. Saisons du saumon. Le bûcheron et ses oursons. Charmeurs de serpents. **National Geographic**
20.30 Trente minutes sans pub. Le bac sert-il encore à quelque chose ? **Fun TV**
21.40 Comme à la télé. Invités : Benjamin Castaldi ; Marie-France Brière ; Christian Morin. **Match TV**
22.15 Ça se discute. Parents-enfants : doit-on parfois inverser les rôles ? Invitée : Gisèle Harrus-Révidi. **TV 5**
0.05 Pendant la pub. Romane Bohringer. **TMC**

DOCUMENTAIRES

17.10 Les Mystères de la Bible. Les cités du mal, Sodome et Gomorrhe. **La Chaîne Histoire**
17.25 Les Plus Grands Buteurs de la Coupe du monde. [1/8]. Argentine. **Planète**
17.30 Voyage gastronomique au Canada. Gimlie. **Voyage**
18.00 Histoires marines. **National Geographic**
18.00 Civilisations perdues. Tibet, la fin des temps. **La Chaîne Histoire**
18.15 Berlin, premier procès au terrorisme iranien. **Histoire**
19.15 Un siècle de danse. [2/5]. **Mezzo**
19.20 C'était hier. [7/13]. L'Algérie française. **Planète**
19.45 Action Heroes. Nicolas Cage. **TPS Star**
19.50 Les Mystères de l'Histoire. Les arènes romaines. **La Chaîne Histoire**
20.00 La Sconzada. **National Geographic**
20.05 Un pas dans la nuit ou la désobéissance. **Histoire**
20.15 Hollywood Stories. Anthony Perkins. **Paris Première**
20.15 Mission impossible au Maroc. **Planète**
20.45 L'Attente des pères. **Planète**
21.00 Affronter l'Alaska. **National Geographic**
21.05 La Route de la soie en Asie centrale. [2/2]. **Histoire**
21.10 1915, les champs du souvenir. **La Chaîne Histoire**
21.40 Les Mystères de la Bible. L'amour et le sexe dans l'Ancien Testament. **La Chaîne Histoire**
21.45 Maternités. **Planète**
21.50 Le Trésor de guerre des nazis. **Histoire**
22.00 Les Chats, des tigres apprivoisés. **Nat. Geographic**
22.00 Sur la route. « Antilles », la dernière transat. **Voyage**
22.25 Biographie. Lord Nelson. **La Chaîne Histoire**
22.35 1977, vingt-cinq ans de règne. **Planète**
23.25 Dossiers secrets. Mengele, le rapport final. **La Chaîne Histoire**

COUPE DU MONDE 2002

13.30 Football (1er tour, groupe E) : Arabie saoudite - Irlande. A Yokohma (Japon). **Eurosport**

DANSE

0.00 Rosas danst Rosas. Chorégraphie d'Anne Teresa De Keersmaeker. Musique de Vermeersch, Thierry de Mey. En 1997. Avec Michèle Anne De May (Fumiyo Ikeda), Adriana Borielo (Nadine Ganase). **Mezzo**
21.00 Bach selon Jean Guillou. En 1999. **Mezzo**
22.00 Geoffrey Oryema. En 2000. Avec Loy Ehrlich (violon), Eric Lohrer, Adrian Chivers. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.40 Le Radjah des mers. Andrzej Kostenko, Jean-Pierre Blanc et Philippe Carrese. **Festival**
21.00 Embrouilles à Poodle Springs. Bob Rafelson ○ **Paris Première**
0.35 Les Rencontres de Trianon ou la dernière rose. Roger Kahane ✪ **CineClassics**

SÉRIES

20.45 Friends. Celui qui se faisait interviewer (v.o.). ✪ The One With The Baby Shower (v.o.) ✪ **Canal Jimmy**
22.10 New York Police Blues. Quand la haine tue (v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. *Madame*, de Didier Goupil et *Entrez je vous en prie*, de Lazare Iglesis.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Ensemble de musique Klezmer ; Kle-z ; Elise Veille, chanteuse ; Florent Héau, clarinettiste ; David Lefèvre, violoniste ; Anne-Lise Lefèvre, pianiste ; Anne Ducros, chanteuse de jazz.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Joy Spring.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mozart, Haydn, Hummel. 20.40 Jean-Sébastien Bach et ses contemporains. Œuvres de Bach, Frescobaldi, Da Palestina, Marchand, etc.
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven.

MERCREDI 12 JUIN

TF1

12.50 A vrai dire Magazine **13.00** Journal **13.20** Football (1er tour, groupe B) : Afrique du Sud - Espagne. En direct **15.27** Natures **15.30** Dingue de toi L'appartement. Série **16.05** Pacific Blue Les adieux. Série **17.00** Melrose Place Cachotteries. Série **17.50** 7 à la maison Le temps des surprises. Série **18.45** Tous ensemble Magazine **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Défense d'entrer Magazine présenté par Valérie Benaïm et Damien Givelet, avec la participation de Sandra Valentin, Miguel Derennes. Au sommaire : Attention : danger ; Le mausolée de Lénine ; Le plus petit et le plus étrange pays du monde ; Le corps d'Hibernatus ; Le supermarché des prisons. 5899522

23.15 Alerte Cobra La Voiture folle. Série. Avec René Steinke, Erdogan Atalay, Charlotte Schwab, Carina Wiese, Gottfried Vollmer. 2796473
Un commissaire de police, affecté dans une brigade spécialisée dans les interventions sur autoroute, est victime d'un accident.
1.00 ET 3.50 Histoires naturelles Documentaire **1.50** Football Résumé 85572941.

2.25 Reportages La longue marche du docteur Laroche **2.50** Aimer vivre en France Langues et patois **4.20** Musique **4.55** Aventures africaine, française, asiatique Aventures françaises à Chamonix (60 min).

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.50** ET 19.40 Campagne élections législatives **14.05** Inspecteur Derrick Passage dangereux. Série **15.00** Un cas pour deux Rendez-vous avec la mort. Série **16.05** En quête de preuves Un signe du destin. Série **16.50** Un livre **17.00** La Famille Green Tous pour un. Série **17.50** JAG Vivre libre. Série **18.40** On a tout essayé **19.30** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 Madame la proviseur Corde raide. Série. Avec Charlotte de Turckheim, Pierre Germain, Gérard Sergue, Maxime Leroux, Josiane Levêque. 4053831
Madame la proviseur soupçonne l'un de ses professeurs de gymnastique, considéré comme psychotique, d'avoir provoqué la chute d'un de ses élèves lors d'un séance de sport.

22.40 Ça se discute Adolescents : doit-on s'opposer à ses parents pour devenir adulte ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 7467639
L'âge de l'adolescence est parfois l'âge de la métamorphose. Qui sont vraiment les adolescents, ces adultes en devenir qui découvrent leurs corps, leur sexualité, et tentent de se forger une personnalité ?

0.55 Journal de la nuit, Météo **1.20** Des mots de minuit Magazine **2.50** Emissions religieuses Magazine **3.35** 24 heures d'info **4.00** Adam Mickiewicz Documentaire **4.30** Paysages humides Documentaire (30 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** Les Nouvelles Aventures de Skippy Téléfilm. Eric Fullilove et Max Varnel. Avec Ed Devevreaux (Austr., 1969) **16.35** TO3 **17.50** A toi l'actu@ **18.00** Un livre, un jour **18.05** Campagne officielle Les élections législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Législatives 2002 Débats en régions.

20.55 Des racines et des ailes Spécial Istanbul. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Topkapi, le palais des sultans ; Avec vues sur le Bosphore ; Le secret des derviches ; Voyage en Cappadoce. 625763

22.55 Météo **23.00** Soir 3 **23.20** Campagne officielle des législatives.

23.35 Cruelle destinée Téléfilm. Wolfgang Mühlbauer. Avec Christine Neubauer, Helmut Zierl, Katharina Abt, Clemens Jakubetz, Denise Bodden (All., 1998). 2956367
Après l'accident de la circulation qui causa la mort de son époux et de ses deux enfants, une jeune femme décide de mener sa propre enquête. Désirant faire justice elle-même, elle part à la recherche du responsable du drame.

1.10 Ombre et lumière Invité : Philippe Noiret **1.35** Les Dossiers de l'Histoire La France de Vichy 2792787 **2.30** Soir 3 **2.55** Témoins extraordinaires Magazine (125 min).

CANAL+

14.00 Making of Spiderman **14.25** H Série **14.55** Falcon, l'arme absolue Téléfilm. Phillip J. Roth. Avec Dale Midkiff (EU, 2000) ○ **16.25** Eddy Time **17.55** Jack Palmer Série **18.00** Mon clone et moi Téléfilm. M. Cotto. Avec Andrew Lawrence (EU, 2000) ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.25** + de cinéma **19.40** Journal **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.50** Le Carnet d'Aimé.

21.00 L'Art (délicat) de la séduction Film. Richard Berry. Avec Patrick Timsit, Cécile de France, Richard Berry, Alain Chabat, Jean-Pierre Darroussin. *Comédie sentimentale* (France, 2001) ○. 3997473
Un homme doit attendre cinq mois avant de pouvoir consommer sa liaison avec une jeune femme. Il s'y prépare.

22.35 Roberto Succo ■■ Film. Cédric Kahn. Avec Stefano Cassetti, Isild le Besco, Patrick Dell'Isola, Vincent Dénériaz, Aymeric Chauffert. *Drame* (France, 2000) ✪. 4011102
Le récit de la cavale d'un tueur. Inspiré d'un fait divers. Une réflexion sur l'ambivalence et la séduction du mal confronté aux images.
0.35 Midnight + Magazine 2888868.

1.35 Nostradamus Téléfilm. Tibor Takács. Avec Rob Estes, Joely Fisher (EU, 2000) ○ 6392394 **3.05** Basket NBA Play-offs. Finale (4e match). En direct (175 min) 92961110.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Risques majeurs **14.20** Cas d'école **15.20** Le Baccalauréat, deux siècles d'épreuves **16.15** Après la sortie **17.10** 100 % question **17.45** C dans l'air **18.35** Emission pour la campagne officielle des législatives **19.00** Connaissance Des baleines et des hommes **19.40** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton [3/5].

20.45 Les Mercredis de l'histoire La génération anti-Pinochet. Documentaire. Paula Rodriguez (2002). 1060693
Sur le même sujet, **Le Dossier Pinochet** *de Dominique Rizet et Rémy Bellon (Ed. Michel Lafon).*
21.45 Musica Roland Petit à Marseille. Le 25e anniversaire du ballet national de Marseille Roland-Petit 8246893

22.50 Ciné-découverte : Spécial Coupe du monde - Le Printemps du football ■ Film. Nana Mchedlidze. Avec Dodo Abashidze, V. Nadaraia, Ipolite Khvichya, A. Kherkhadze, Guram Lortkipanidze. *Comédie* (Géorgie, 1975, v.o.). 889473
La découverte du football dans un petit village géorgien au début du XXe siècle.

0.05 Le Muet du mois - Métropolis ■■■ Film. Fritz Lang et Giorgio Moroder. Avec Alfred Abel, Brigitte Helm. *Science-fiction* (Allemagne, 1927, version restaurée 1999-2001, muet, N., 145 min) 5167042.

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie Série **13.30** Le Sacrifice de l'amour Téléfilm. Dieter Kehler. Avec Gerit Kling (All., 1999) **15.15** M6 Kid **17.10** Fan de Magazine **17.35** Plus vite que la musique Magazine **18.05** Le Flic de Shanghaï Arme fatale. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.54** Caméra café Série **19.55** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La nouvelle femme de ménage. Série.

20.50 Natures mortes Téléfilm. Patrick Malakian. Avec Virginie Théron, Patrick Forster-Delmas, André Penvern, Yannick Souller, Vanessa Wagner (Fr., 2000) ○. 427657
A l'issue d'un casting une jeune femme prend par erreur la veste d'une autre personne. Recherchant l'identité de cell-ci, elle va faire une macabre découverte, qui mettra en péril sa vie.

22.30 La Captive Téléfilm. Xaver Schwarzenberger. Avec Jürgen Prochnow, Katharina Böhm, Harald Krassnitzer, Cornelia Froboess, Harry Täschner (Allemagne, 1995) ○. 9828164
Une jeune femme paraplégique est séquestrée par son époux. Ayant été infidèle dans le passé, il craint qu'elle puisse l'être à nouveau. Il lui fait vivre un véritable cauchemar...

0.05 Loft Story Divertissement 6411042 **0.50** Wolff, police criminelle Pour l'amour d'Irina. Série 4101139 **1.35** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (325 min) 64217868.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.00 Le Train ■■ Pierre Granier-Deferre (France - Italie, 1972, 100 min). **Match TV**
14.25 Lady Oscar ■■ Jacques Demy (GB - Fr., 1978, 120 min) ✪ **Cinétoile**
14.40 Viva Las Vegas ■■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1956, v.m., 115 min). **TCM**
15.35 Tout au long de la nuit ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., 90 min) ✪ **CineClassics**
16.35 L'Espion ■■ Raoul Lévy (France, 1966, v.m., 100 min). **TCM**
17.55 L'Atalante ■■■ Jean Vigo (France, 1934, N., 95 min) ✪ **Cinétoile**
18.15 Greystoke, la légende de Tarzan ■■ Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 145 min). **TCM**
19.30 Un témoin dans la ville ■■ Edouard Molinaro (France, 1959, N., 90 min) ✪ **Cinétoile**
20.45 L'Anti-Gang ■ Burt Reynolds (Etats-Unis, 1982, 120 min). **TCM**
21.00 Thelma et Louise ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 125 min) ✪ **Cinéstar 1**
22.45 La Fureur du danger ■ Hal Needham (Etats-Unis, 1978, 105 min). **TCM**
23.10 Wonderland ■■ Michael Winterbottom (GB, 1999, v.m., 110 min) ○ **CineCinemas 1**
23.35 Le démon s'éveille la nuit ■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1951, N., 100 min) ✪ **CineClassics**
1.15 Le Moulin des supplices ■■ Giorgio Ferroni (France - Italie, 1960, 85 min) ✪ **CineClassics**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Les stratégies de l'entre-deux-tour des élections législatives 2002. **Public Sénat**

MAGAZINES

14.15 Campus, le magazine de l'écrit. Invités : Jean-Louis Pierrat ; Philippe Broussard ; Eugène Saccomano ; Philippe Djian ; Emmanuelle Bernheim ; Isabel Ellsen ; Françoise Giroud. **TV 5**
16.10 i comme idées. Avec Fransisca Matteoli. **i télévision**
16.55 Les Lumières du music-hall. Mireille Mathieu. Gérard Lenorman. **Paris Première**
18.55 « J'y étais ». Invités : Anne Roumanoff ; Jean-François Amadieu. **Match TV**
19.00 Explorer. Docteur alligator. Une passion, le python. Lumières ! Caméra ! Ours ! Profession dentiste au zoo. **National Geographic**
19.20 Res publica. Invités : Roland Cayrol et Laurence Parisot. **i télévision**
20.05 Duel, le magazine. ADN au service de la justice. Cédric Tornay, le garde-suisse du Vatican : suicide ou assassinat ? Les animaux et le droit. Interview : Dominique Warluzel reçoit José Giovanni. **TSR**
20.30 Trente minutes sans pub. Emission spéciale SOLIDAYS. **Fun TV**

DOCUMENTAIRES

17.05 Grecs, Byzantins, Ottomans, enfants de la Macédoine. **Histoire**
17.35 La Quête des origines. [1/13]. **Planète**
17.45 Le Cinéma des effets spéciaux. Les films catastrophes. **CineCinemas 1**
18.30 Nazisme, un avertissement de l'histoire. **Planète**
19.00 Biographie. Galilée. **La Chaîne Histoire**
19.20 C'était hier. [8/13]. L'Afrique des convulsions. **Planète**
19.45 Femmes fatales. Angela Bassett. **TPS Star**
20.15 Mission impossible au Cambodge. **Planète**
20.30 Les Enquêtes du National Geographic. Une course en montgolfière. **National Geographic**
20.35 Les Grandes Batailles. Balaclava 1854. **Chaîne Histoire**
20.55 Gandhi Dji. **Odyssée**
21.00 Les Aventuriers. Richard Byrd. **National Geographic**
21.00 Les Grands Fleuves. Le Mississippi. **Voyage**
21.05 Japon, l'envers du décor. **Histoire**
21.30 Tibet, la fin des temps. **La Chaîne Histoire**
21.50 Chine secrète. La terre miséricordieuse. **Odyssée**
22.00 La Bataille de l'Atlantique. **Histoire**
22.20 De Superman à Spiderman. **13ème RUE**
22.35 Marilyn Monroe malgré elle. **CineClassics**
23.55 Je veux mon entreprise. Bon gré, mal gré. **Planète**
0.10 Berlin, premier procès au terrorisme iranien. **Histoire**
0.35 World Trade Center. Les pilotes de la mort. **TSR**

COUPE DU MONDE 2002

8.30 Football. Suède - Argentine. **TF 1**
8.30 Football. Nigeria - Angleterre. **Eurosport**
13.30 Football. Afrique du Sud - Espagne. **TF 1**
13.30 Football. Slovénie - Paraguay. **Eurosport**

MUSIQUE

19.45 Les Découvertes Adami (n° 12). En 2000, lors du Midem. Avec Amir Tebenikhin (piano), Denis Chapovalov (violoncelle), Alexandre Vershinin (piano). Œuvres de Boccherini, Chopin, Martinu, Rossini. **Mezzo**
22.30 Soirée Nikolaus Harnoncourt. *Concerto pour violon et orchestre* n° 1, de Mozart. En 1984. Avec Gidon Kremer (violon). Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
23.30 Nancy Jazz Pulsations. En 2000. **Mezzo**
0.45 Kylie Minogue Live in Sydney 2001. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.50 Le Secret du vol 353. Mikael Salomon. [1 et 2/2]. **TF 6**
21.05 Les P'tits Lucas. Dominique Ladoge ✪ **Téva**
22.15 Le Château des Oliviers. Nicolas Gessner [5/8]. **TV 5**
22.30 Drame en trois actes. Gary Nelson. **Festival**
22.45 La Rançon du chien. Peter Kassovitz. **TMC**

SÉRIES

18.55 MacGyver. Le mur. **TF 6**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Double vue ✪. Sanctuaire ✪ **Canal Jimmy**
20.45 Chemins de l'étrange. Dans le temps ○. **13ème RUE**
20.50 Roswell. Viva Las Vegas. Haute tension. **Série Club**
20.45 Star Trek, The Next Generation. Paris sera toujours Paris. **Canal Jimmy**
23.20 Friends. The One With Joey's Interview (v.o.) ✪ The One With The Baby Shower (v.o.) ✪ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. Œuvre de Joseph Danan.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Gilles Ortlieb.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Yutaka Sado : œuvres de Mozart, Grainger, Holst.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. *Manha Do Carnaval.*
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Scherzo,* de Lalo, par l'Orchestre philharmonique de la BBC ; Œuvres de Massenet, Adam, Fauré. 20.40 Missa Solemnis de Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo et le Rundfunkchor Berlin, dir. Marek Janowski, Alessandra Marc, soprano.
22.10 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Vivaldi, Telemann, Bach, Vivaldi.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITIONS

John Gotti

Le parrain le plus célèbre depuis Al Capone

JOHN GOTTI, le parrain de la mafia le plus célèbre, le plus médiatique et le plus craint aux Etats-Unis depuis Al Capone, est mort d'un cancer à l'âge de 61 ans lundi 10 juin dans la prison-hôpital de Springfield dans le Missouri.

Sa vie s'apparente à un film de Martin Scorsese. Né dans le Bronx le 27 octobre 1940 dans une famille d'immigrés napolitains de treize enfants, John Gotti quitte l'école à 16 ans pour devenir un « soldat » des rues de Carmine Fatico, un des « capo » du clan Gambino. Il commence sa « carrière » en pillant les camions dans le Queens. Condamné à trois ans de prison en 1968, il tue peu après sa sortie le meurtrier du neveu du parrain Carlo Gambino, passe quatre années supplémentaires derrière les barreaux et commence son ascension dans la famille. Quand il en prend la tête en 1985, le clan Gambino est considéré comme le plus puissant parmi les cinq se partageant New York. Il possède 300 « membres » permanents, 2 000 « associés » et des activités allant de l'industrie textile clandestine au ramassage des déchets en passant par le bâtiment et les travaux publics, les paris, les jeux, les prêts usuraires et l'extorsion de fonds.

Surnommé *« le parrain tiré à quatre épingles »* parce qu'il était toujours habillé des costumes les plus coûteux ou *« le parrain Teflon »* pour sa faculté à échapper à la justice, John Gotti devient une célébrité pour les tabloïds new-yorkais et fait même la couverture de *Time Magazine*. Il ne fuit pas la notoriété, mais la cultive. Il plaisante avec les journalistes, prend des paris sur ses acquittements et ne nie même pas être un parrain sauf devant les tribunaux. Il se pavane avec des personnalités du spectacle, entouré de gardes du corps, et se construit une légende, celle du voyou contre lequel la loi ne peut rien.

« RECOUVERT DE VELCRO »

Officiellement, ses revenus proviennent d'une petite entreprise de plomberie. En 1984, un automobiliste qu'il a sévèrement battu à la suite d'une banale querelle de la circulation refuse de l'identifier devant le tribunal. En 1986, il achète des jurés pour échapper à la prison après avoir été accusé de racket à Brooklyn. En 1990, il évite, sans doute de façon similaire, une condamnation pour tentative de meurtre sur un représentant syndical.

John Gotti finit pourtant par être condamné à la détention à perpétuité le 23 juin 1992 pour racket et le meurtre de six personnes y compris « Big Paul » Castellano, l'ancien parrain de la famille Gambino. Le FBI réussit à le faire tomber grâce au témoignage de son bras droit, le tueur repenti Salvatore « Sammy le taureau » Gravano, et après avoir installé des micros dans son quartier général, le Ravenite Social Club dans le quartier de Little Italy. James Fox, le numéro un du FBI à New York, peut alors affirmer : *« Le Teflon est parti. Le parrain est recouvert de Velcro et toutes les charges tiennent. »* Quant à Salvatore Gravano, il écope de seulement cinq ans de prison pour dix-neuf meurtres avoués et d'une nouvelle identité.

Marié en 1960 à Victoria DiGiorgio, John Gotti a eu cinq enfants, deux filles et trois fils. L'un d'entre eux, Frank, a été tué à l'âge de 12 ans par un voisin ayant perdu le contrôle de sa voiture. L'homme ayant été libéré peu de temps après par la police a disparu sans laisser la moindre trace. Un de ses autres fils, John (junior) Gotti, est considéré comme le parrain actuel de la famille Gambino. Il a été condamné en 1999 à six ans et demi de prison pour corruption, extorsion de fonds, jeux clandestins et fraude fiscale.

Eric Leser

■ **CLAUDE PIERI**, vice-amiral d'escadre, est mort mardi 4 juin à Toulon dans sa quatre-vingt-unième année. Né le 21 janvier 1922 à Corte (Corse), Claude Pieri, jeune officier de marine, a participé à la guerre en Indochine avant de se spécialiser dans les sous-marins. En 1971, il commande l'escadrille des sous-marins de la Méditerranée à Toulon, puis, en 1974, avec le grade de contre-amiral, il commande la flotte des sous-marins d'attaque. Promu vice-amiral, il sert en 1977 à l'état-major de la marine comme sous-chef d'état-major et, en 1980, avec le rang de vice-amiral d'escadre, Claude Pieri commande les forces sous-marines et la force océanique stratégique (FOST), qui regroupe tous les sous-marins lance-missiles à propulsion nucléaire, du type *Le Redoutable*. En 1982, il devient administrateur supérieur des territoires des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), avant d'être admis à la retraite en 1987. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des théâtres d'opérations extérieurs (TOE), le vice-amiral d'escadre Claude Pieri était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

Henri Verdier

Compagnon de la Libération

HENRI VERDIER, compagnon de la Libération, est mort, vendredi 7 juin, à Toulouse (Haute-Garonne), dans sa quatre-vingt-treizième année.

Né le 23 janvier 1910 à Toulouse, ancien élève de Saint-Cyr, Henri Verdier sert en Afrique quand, le 26 août 1940, refusant la défaite, il rallie les Forces françaises libres au Tchad. Avec le futur maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque, il part en opérations contre les forces de l'Axe et, adjoint du futur général Dio, il participe aux campagnes du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie au sein de la force L. Promu chef de bataillon, il est affecté au régiment de marche du Tchad (RMT), puis, au titre de la 2e division blindée, il sert à l'état-major de l'armée à Alger.

Il débarque dans le Cotentin, en août 1944, et prend part à la campagne de Normandie, notamment aux combats du Mans, d'Alençon et de la forêt d'Ecouves (Orne). Le 25 août 1944, il est blessé devant l'Arc de triomphe, durant la libération de Paris, par une grenade jetée par un officier allemand qu'il venait de faire prisonnier. Il est fait compagnon de la Libération le 1er septembre 1944 au titre de chef de bataillon à la 2e division blindée. Après quoi, il participe à la campagne des Vosges et à la libération de Strasbourg en novembre 1944.

Promu lieutenant-colonel en janvier 1945, Henri Verdier prend le commandement du groupement tactique Langlade, avec lequel il se bat devant Royan et dans la presqu'île d'Arvert. Il terminera la seconde guerre mondiale en avril-mai 1945, au « nid d'aigle » de Hitler à Berchtesgaden. Après la Libération, le colonel de réserve Verdier sert notamment au Soudan, en Côte d'Ivoire et en Guinée, avant d'être, en 1948-1949, directeur du cabinet du haut-commissaire en Afrique équatoriale française (AEF). Après un nouveau séjour au Tchad, il est à la mission d'assistance économique du ministère de la France d'outre-mer jusqu'en 1958, avant de diriger le service de coordination des affaires économiques et du plan en AEF. De retour en métropole, Henri Verdier occupera des postes de direction dans plusieurs sociétés privées, entre 1960 et 1963, et il achève sa carrière comme ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la Presidential Unit Citation américaine, Henri Verdier était commandeur de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Yasmine et **Marie MALIVEL**
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Lily,

le 9 juin 2002, à Paris-14e.

Anniversaires de naissance

– 12 juin 1956,

Hervé.

Je te souhaite un joyeux anniversaire !

Monique.

Tristan, Robin et le Monde
se joignent à moi.

Jonathan,

pour tes vingt ans, je t'offre le Monde.

Je t' aime,
Aurélie.

Mariages

Adelia et **Daniel KALIKY,**
Joëlle MATTI,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Cynthia et **Yohan.**

Leur « oui » sera échangé le 11 juin 2002.

Décès

Jean-Pierre BERNADET,

est décédé le 9 juin 2002,
à l'âge de soixante-trois ans.

Yukari Tate-Bernadet,
son épouse,
Catherine Bernadet,
Klauspeter Hack et Céline Bernadet,
Jean-Baptiste Bernadet,
Jean-Marie Bernadet,
Benjamin Bernadet,
ses enfants,
Pierre et Louise Bernadet,
ses petits-enfants,
Georgette Bernadet,
sa mère,
Jean-Paul et Chantal Bernadet,
ses frère et belle-sœur,
Cyril et Sophie Lemercier,
Julie Bernadet,
ses nièces et neveu,
se retrouveront avec
Ses amis,
Celles et ceux qui l'ont aimé,
au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris-20e, le jeudi 13 juin, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Florence, Ariel, Sylvie, Géraldine et Valérie,
ses filles,
Renée Théobald,
leur mère,
François Branche, Stéphane Escat et Yves Blavignac,
ses gendres,
Raphaëlle, Aurélie, Léonore, Sophie, Emilie, Sébastien, Renaud, Delphine, Victor et Arthur,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Bernard
DUBOIS de MONTREYNAUD,
X 44,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 7 juin 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 juin, à 10 h 30, en l'église de la Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Bernard Dubois de Montreynaud,
10, rue Saint-Augustin,
75002 Paris.

– Mme Pierre Echavidre,
née Marie-Simone Maynial,
son épouse,
Claire, Luc et Caroline,
Agnès et Etienne,
Benoît et Jacqueline,
ses enfants,
Vincent, Antoine, Marie et Julie,
ses petits-enfants,
Son frère, sa sœur, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre ECHAVIDRE,
professeur de philosophie,
ancien président de l'ATIL
et administrateur de l'Unapei,

survenu le 9 juin 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 juin, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Tours, .

– L'Association française cotonnière (Afcot),
Son président,
Le comité de direction,
Et ses membres,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Garabed Denis KASSARIAN,
ancien président de l'Afcot,
chevalier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
président-directeur général
de la Société d'importation
et de commission (SIC),
ancien président du Comité
pour la coopération internationale
entre les associations cotonnières
(Cicca),

survenu le 7 juin 2002, au Havre.

– Ahouva,
son épouse,
Laurence,
sa fille, et Guy Tabellion,
Jérôme,
son fils, et Tom Lyani,
Michaël, Emmanuel, Elodie, Yardenne, Florian et Dan,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert LION,

survenu le 30 mai 2002.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse.

20, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

– Janine Pottier,
sa compagne,
Xavier Marcovich,
son fils,
Christian, son fils,
Et Evelyne et Christian Dailly,
Herbert Marcovich,
son père,
Anne, Jacques et Claire-Lise Malka,
ses frère et sœurs,
Sa famille et ceux qui l'ont beaucoup aimé,
ont la douleur de faire part du décès de

André MARCOVICH,

survenu le 4 juin 2002, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 13 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Nations, 161, rue Saint-Maur, à Paris-11e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Sabine Magaglio,
son épouse,
Nicolas et Sylvio-Alexandre,
ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Enrico MAGAGLIO,

survenu le 5 juin 2002, dans sa soixante-treizième année.

« L'homme ! Ses jours sont comme l'herbe, comme la fleur des champs, il fleurit : dès que le souffle le veut, il n'est plus, même la place où il était l'ignore. »
Psaume.

– Claire, Jules, Emmanuel Merleau-Ponty,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père et beau-père,

Jacques MERLEAU-PONTY,

survenu le vendredi 7 juin 2002, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Hélène Tison,
Françoise et Michel Gauthier,
ses enfants,
Caroline, Antoine, Julie, Camille et Louis,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du vice-amiral d'escadre (e.r.),

Claude PIERI,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 4 juin 2002, à Toulon, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Toulon, le 6 juin 2002.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 7 juin, à Corte (Haute-Corse).
(Lire ci-contre)

Anniversaires de décès

– Neuilly-sur-Seine.

Le 10 juin 1982,

Pierre MORTIER

nous quittait, à l'âge de vingt-six ans.

Nous remercions ceux qui l'ont gardé dans leurs pensées.

Jeannine Mortier,
Ses enfants et petits-enfants.

Communications diverses

Diplômée lettres, rédactrice,
rédige et rewrite mémoires,
manuscrits, thèses et courriers.
Tél. : 01-46-33-16-06.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 13 juin 2002, à 20 h 30 : soirée d'adieu à **Ygal Palmor,** conseiller à l'ambassade d'Israël, sur **« Entre Sharon et Arafat, y a-t-il pour Bush un espace pour la paix ? ».**
Réservations : 01-42-71-68-19.

Débats

« Les Harkis, hier et aujourd'hui »,
avec **M. Faivre** et **S. Abrial,**
L'Harmattan, à la Maison d'encouragement à l'Industrie, salle Chaptal, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, le **13 juin 2002**
(18 h 30 - 20 h 30).

Formations

DEA **« Risques et inégalités : territoires en mutation et enjeux géographiques ».**
Trois options au choix :
Risques naturels, risques alimentaires,
Banlieues et risques sociaux.
Université Paris-VIII.
Tél. (info) : 01-49-40-64-66.
E-mail : ecanobbio@univ-paris8.fr
Candidature avant le 28 juin 2002.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001 - 2002
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS
18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS :
13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

PIERRE GEORGES

Aux objets perdus

LE MAILLOT de Thuram, en pièces et en lambeaux, ce maillot troué flottant au vent comme le drapeau d'un vaisseau fantôme, quel symbole ! Avant, pendant ou après un naufrage, comme l'on voudra.

Une catastrophe ! Pas nationale, mais presque. Un grand bouillon amer et triste bu, minute après minute, jusqu'à la dernière goutte. Les Bleus étaient en blanc, un blanc très pâle, un blanc de reddition déjà, un blanc de capitulation, non par faiblesse de caractère, mais par celle des gambettes.

Ils n'avaient plus de jambes, plus de jeu, plus trop de souffle, plus de rythme, plus de cohésion. Ils n'avaient plus rien sous ce soleil de plomb, que leurs yeux pour pleurer. Sauf à supposer que leur sueur n'ait tout bu par anticipation.

Funérailles, quelle triste fin d'une aventure glorieuse ! Les regardant errer sur ce terrain lointain, comme des coqs sans tête, on repensait à cette vieille célèbre et fausse formule énoncée jadis par un All Blacks néo-zélandais qui parlait rugby : *« Les grandes équipes ne meurent jamais ! »*

Eh si, pourtant, elles meurent ! De vieillerie peut-être. Ou d'indigestion. Ou de se voir trop belles en leur flatteur miroir. Ou tout simplement du temps qui passe, qui use, qui fait des situations installées, dorées, enviables, du trône en somme, une manière de fauteuil à bascule éminemment dangereux pour l'équilibre des régnants usés.

L'équipe de France, dont la saga n'est plus à raconter, dès lors qu'elle nous fut rabâchée, matin, midi et soir, dans un déchaînement prodigieux, entre chanson de geste, baladins , troubadours et fils de pub, est tombée de tout son haut dans le gazon plantureux des stades de Corée. Ce qui ne signifie pas que la chute lui fut moins douce. Au contraire.

Elle est tombée et s'y est fracassée totalement. Tenez, à l'instant dans notre dos, à la 66e minute, un deuxième but danois, marqué par on ne sait, et on ne veut savoir, quel véloce galapiat à cornes d'auroch, est venu signifier l'ampleur des dégâts. Cette équipe de France, qu'on ne saurait accabler pour ce qu'elle fut et fit, et d'abord son bonheur et le nôtre, a joué sa Coupe du monde de trop.

Elle avait le projet, par habitude, par ambition ou par illusion, de la gagner encore pour conserver, comme bijou de famille ou trophée de l'oncle Jacquet, ce magnifique objet d'art en argent présumé lui-même, et en or massif pour tous. Et voici qu'au premier tour, un petit tour de chauffe contre des équipes de moindre envergure et de moindre réputation, elle a déposé cette Coupe du monde, « sa » Coupe, aux objets perdus.

C'est assez cruel pour qu'en plus nul n'en rajoute trop. C'est même excessivement cruel, presque une humiliation, que de quitter la Coupe du monde sans avoir gagné l'esquisse du début d'un espoir de match. Et sans surtout avoir marqué un seul, un minuscule et unique but. Les champions du Monde n'ont pas marqué une seule fois ! Ni avec la tête, le pied, la fesse, l'épaule, la main même, le zéro absolu, le zéro de conduite de balle !

Voilà, à l'instant c'est fini ! Le constat de carence est tombé. Et le rideau bleu-blanc avec lui, sur la fin d'une époque, sinon d'une équipe !

CARNET DE CAMPAGNE

« Le PS n'arrive pas à nous faire passer des messages clairs »

LAVAL (Mayenne)
de notre envoyé spécial

Anita Lecomte, trop attachée à son indépendance et à sa liberté de parole, n'avait jamais pensé s'encarter dans un parti. Mais le soir du 21 avril, cette avocate au barreau de Laval n'a pas hésité une seconde : alors qu'elle est en train de participer au dépouillement dans un des bureaux de vote de la ville, elle apprend la présence du candidat d'extrême droite face à Jacques Chirac. Dès lors sa décision est prise. *« Ce soir-là, j'avais la même tête que tous les militants du PS et des autres partis de gauche. Alors, par respect pour Lionel Jospin, dont je comprends le départ, j'ai pris contact avec les responsables du PS local et je leur ai dit : envoyez-moi un formulaire d'inscription. »* La droite va maintenant gagner les législatives, ça ne change rien !

G. FR.

Anita, nouvelle militante socialiste, déplore le décalage entre la direction du parti et les militants.

A 41 ans, Anita Lecomte a franchi le pas. Elle qui pendant plusieurs années s'est tenue éloignée des listes électorales, par « déception » des affaires politico-financières, souhaite désormais s'investir de manière officielle. *« En tant que juriste, je suis très attachée aux valeurs d'intégrité et je considère que quand on aspire à représenter les gens, il en faut un minimum. Lors des dernières élections municipales, j'ai rencontré Guillaume Garot, le candidat de la gauche plurielle à Laval. Le contact est bien passé et j'ai eu envie de redonner une chance aux politiques. »* Parce qu'elle estime aussi que la victoire ou la défaite doivent être collectives, Anita Lecomte endosse aujourd'hui la panoplie du militant de base et s'en va, dès qu'elle le peut, distribuer tracts et programmes sur les marchés ou dans les boîtes aux lettres.

« Quelle que soit sa profession, il faut bien commencer par le début, rigole-t-elle. *La fonction du militant est aussi de servir de relais sur le terrain. C'est à nous d'être à l'écoute des gens et de faire remonter cela vers les candidats. »* Mais il ne suffit pas de faire de beaux rapports, dit-elle. Encore faut-il ensuite en discuter et débattre de la manière de faire avancer les choses concrètement.

Dans un département traditionnellement à droite, elle savait que les choses ne seraient pas faciles pour la gauche aux législatives. Les courbes du chômage et de l'insécurité y sont moins élevées qu'ailleurs et l'extrême droite, hormis un ou deux villages, n'a pas fait de percée spectaculaire. Pas évident dans ces conditions de toucher l'électeur.

Les résultats de dimanche n'ont fait que confirmer ses craintes. A Laval, François d'Aubert (UMP) a été réélu dès le premier tour de scrutin. Maigre consolation, le Parti socialiste réalise dans cette ville un meilleur score qu'en 1997. *« Au niveau local, les résultats étaient prévisibles, j'ai été plus surprise par ce qui s'est passé au niveau national. Mais bon, c'est comme ça. La chose positive, c'est que désormais nous allons avoir du temps pour poursuivre notre travail de fond et préparer les futures échéances. »*

Persuadée que la gauche avait vraiment envie de gagner – *« les gens ne travaillent pas et ne se présentent pas pour perdre »,* estime-t-elle –, Anita reconnaît toutefois qu'il existe un décalage entre la direction du parti et les militants de terrain. *« Pour moi qui exerce une profession libérale, l'organisation du parti paraît parfois un peu lourde, même si je reconnais qu'il faut un minimum de structures. Les hommes politiques ont souvent un langage obtus, pas bien adapté à ceux qui n'ont pas de formation politique. Je crois que, dans ce domaine, même si la gauche a un discours moins démagogique, elle pêche dans sa communication. Elle intellectualise trop ses programmes, d'où certaines difficultés pour faire passer des messages clairs. »*

Malgré la défaite annoncée, Anita Lecomte va continuer à se battre. Contre la droite bien sûr, elle qui n'osait imaginer que tous les pouvoirs puissent passer dans le même camp ; et surtout contre l'extrême droite. Car de la *« honte »* ressentie le 21 avril est née une envie d'occuper le terrain tout au long de l'année afin qu'une telle journée ne se reproduise jamais. *« J'ai beaucoup d'amis réfugiés bosniaques musulmans. Le lendemain du premier tour de la présidentielle, je ne savais pas quoi leur dire. C'est cela aussi qui m'a motivée. Je me suis dit qu'il n'y avait pas de raison que les gens d'extrême droite affichent publiquement leurs idées et pas moi. »*

Guillaume Fraissard
(Le Monde Interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Margot Fonteyn au secours de Versailles

CE SOIR MERCREDI 11 JUIN, un grand gala de danse se déroulera sur la scène du palais de Chaillot au bénéfice du château de Versailles. Les Anglais, lorsqu'ils apprirent qu'il pleuvait dans les appartements de la reine et que la galerie des Glaces était menacée, ont senti battre leurs cœurs de touristes et de traditionalistes. Que Margot Fonteyn, prima ballerina de leur Opéra royal, soit leur ambassadrice à la soirée de Chaillot, voilà la meilleure preuve d'amitié attentive qu'ils puissent nous accorder. Car l'étoile des Sadler's Wells n'est pas seulement l'une des plus grandes danseuses du monde et du moment : c'est la plus parisienne – de cœur et d'allure – des artistes qui soient. A la voir admirablement habillée par Dior de bleu marine – pour un cocktail de presse lundi matin à Marigny – ou de noir – pour la rentrée du New York City Ballet aux Champs-Elysées ; à l'entendre bavarder dans un français un peu tremblant mais très pur, son visage exotique à peine tendu, on hésite à croire qu'elle soit un produit aussi strictement, aussi spectaculairement britannique que la reine Elizabeth ou que M. Churchill. Et pourtant sa légende et sa popularité n'ont rien à envier aux leurs.

Christine de Rivoyre
(12 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Baccalauréat.** Résultats par lycée, dernière révision de l'actualité, annales corrigées (plus de 500 sujets), test d'autoévaluation ... *www.lemonde.fr/examens*

■ **Guerre d'Algérie.** Un dossier pédagogique sur *www.lemonde.fr/examens*

■ **Candidat hip-hop.** Entretien avec Gonzales, crooner, DJ et manipulateur à ses heures, pour son dernier album *Presidential Suite.*

■ **Cinéma.** Les critiques des films de la semaine : *www.lemonde.fr/cinema*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 38
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi11 juin 2002 : 894 934 exemplaires. **1 - 3**
Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie ».

Le Monde 2

LIRE ET VOIR

MONDIAL ZIDANE ET L'ARGENT DU FOOT REPORTAGE AVEC UNE UNITÉ D'ÉLITE ISRAÉLIENNE PHOTO MADRID AU FÉMININ PLURIEL

MAGAZINE MENSUEL 3 €

Le Monde

ECONOMIE

MERCREDI 12 JUIN 2002

FOCUS

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) ouvre le dossier des avantages familiaux. Il révèle les inégalités des différents régimes et leur inadaptation aux évolutions de la société p. IV

UNE REPRISE FRAGILE

PIB des Etats-Unis, en %

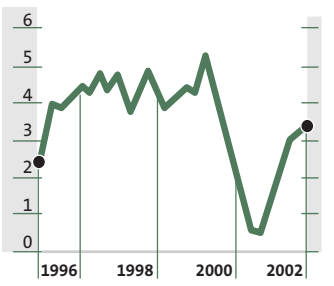

Source : Haver Analytics ; and IMF staff estimates

BOUSSOLE

Aux Etats-Unis, en dépit d'une croissance du produit intérieur brut, la reprise est jugée incertaine. La surévaluation du dollar et l'endettement du pays inquiètent p. V

EMPLOI

- Le bilan plutôt négatif des plans sociaux des deux dernières années incite les politiques à se saisir du problème p. VII
- Le 9e congrès mondial des ressources humaines vient de se tenir au Mexique. Un pays dont les deux tiers de la population active sont en sous-emploi p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX
- Gestion et administration p. X
- Banques, assurances p. XI et XII
- Ingénieurs p. XIII
- Conseil p. XIV
- Carrières internationales p. XV
- Collectivités territoriales p. XVII et XVIII

DU 10 AU 13 JUIN, LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT RÉUNIS À ROME TENTENT D'ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Construire une coalition mondiale contre la faim

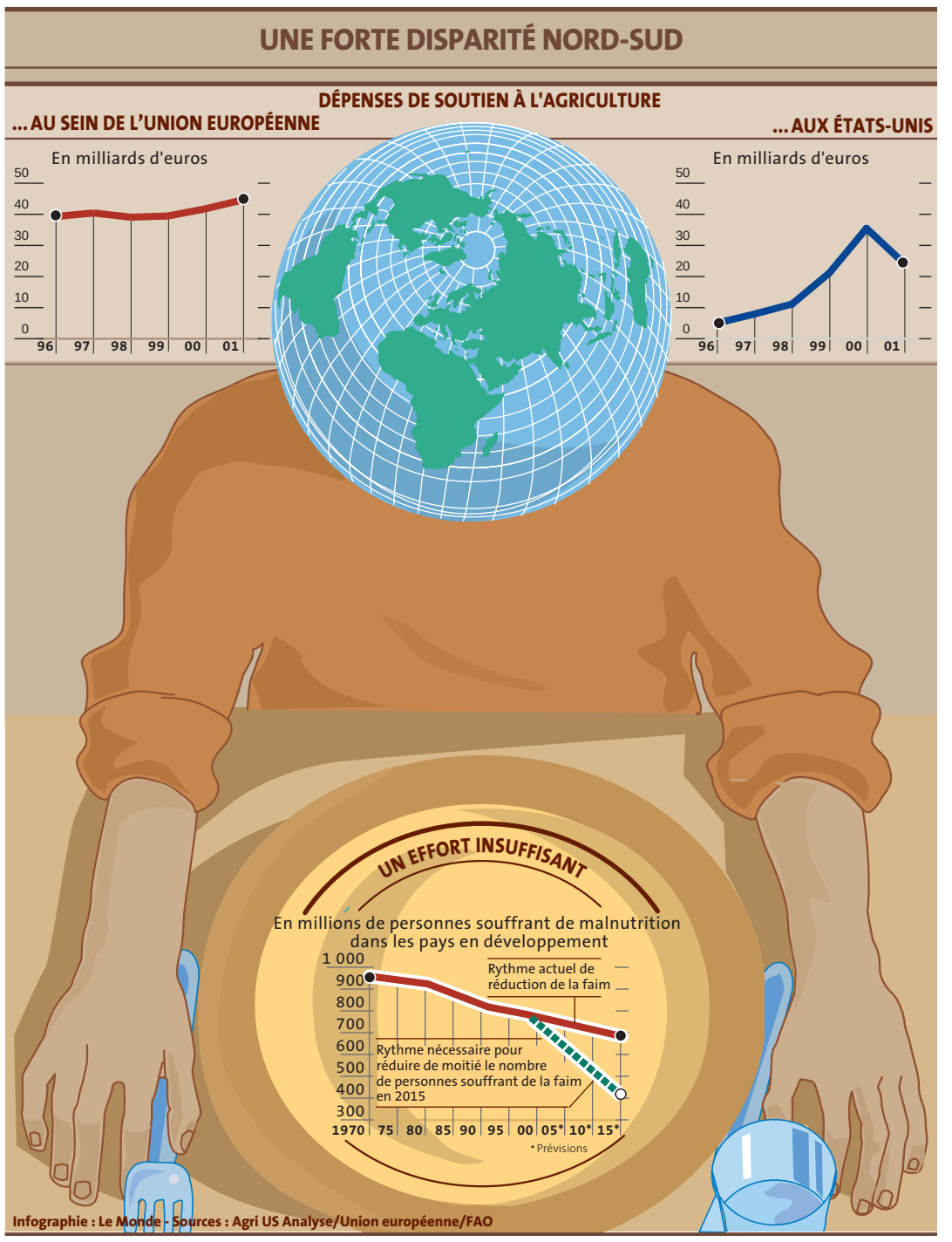

La malnutrition affecte encore plus de 800 millions de personnes à travers le monde. En ce moment même, en Afrique australe, au moins 10 millions d'individus, femmes, hommes, enfants, sont menacés par la forme la plus aiguë de la faim : la famine. A brève échéance, le Malawi, le Zimbabwe, le Lesotho et le Swaziland vont souffrir de graves pénuries alimentaires qui dureront, si l'aide ne s'organise pas de façon urgente, jusqu'à la prochaine récolte d'avril 2003. Un grave avertissement lancé par l'Agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM (Programme alimentaire mondial) qui ne prend pas encore en compte les populations victimes de la disette au Mozambique et en Zambie.

Comment peut-on expliquer, voire s'accommoder, de telles situations au XXIe siècle ? Du 10 au 13 juin, une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement sont réunis, à Rome, au sommet mondial de l'alimentation de la FAO pour tenter d'accélérer la lutte contre la malnutrition. Prévu initialement en novembre 2001, l'événement avait dû être reporté pour des raisons de sécurité après les attentats du 11 septembre. L'objectif est de réaffirmer les engagements pris à l'occasion d'un précédent sommet. En 1996, les représentants de 185 pays et de la Communauté européenne s'étaient fixé l'objectif de réduire de moitié le nombre d'enfants, de femmes et d'hommes sous-alimentés d'ici à 2015, soit passer de 800 à 400 millions d'individus.

Mais les progrès accomplis ces dernières années sont beaucoup trop lents. Alors que le nombre de personnes souffrant de la faim devrait baisser de 22 millions chaque année pour respecter ces engagements, le rythme actuel n'est que de 6 millions (contre 8 millions en 1999). A qui la faute ? Les gouvernements des nations industrialisées mais aussi des pays touchés par ce fléau ont leur part de responsabilité. Ainsi, l'aide alimentaire ne peut, à elle seule, résoudre le drame de la famine qui dure depuis des années en Corée du Nord. Pour Amartya Sen, prix Nobel d'économie, la démocratie est une condition indispensable pour lutter contre la famine, la forme extrême de la malnutrition.

« La faim sous cette forme aiguë n'existe pas dans les pays démocratiques, même très pauvres, assure le professeur de l'université de Cambridge, *et il est de la responsabilité des pays riches aujourd'hui d'aider à l'instauration à travers le monde de gouvernements démocratiques. »* L'aide est d'autant plus efficace pour lutter contre la pauvreté qu'elle est distribuée à des pays qui ont compris l'importance d'une bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et de cadres législatifs stables, comme le montrent certains travaux de la Banque mondiale.

Du côté des pays riches, le souci de lutte contre la pauvreté affiché à l'occasion de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha (Qatar) en novembre 2001 et à la Conférence des Nations unies sur le développement, à Monterrey au Mexique, en mars, doit désormais se payer de résultats. A Doha, les ministres de l'OMC se sont engagés à mieux insérer les pays pauvres dans le commerce mondial : l'Afrique ne capte que 1,5 % des échanges mondiaux. A Monterrey, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés sur l'aide au développement mais bien en deçà des montants nécessaires pour parvenir aux objectifs du Millénaire, à savoir réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

« Je conçois que la principale raison à l'origine de la persistance de la faim soit le manque de volonté politique, et, en conséquence, que les ressources pour lutter contre ce fléau n'aient pas été mobilisées comme il se doit », a déclaré récemment Jacques Diouf, directeur général de la FAO, précisant que l'aide publique au développement de l'agriculture fournie par les pays de l'OCDE avait reculé de 49 %, en valeur réelle, entre 1990 et 1999. Insuffisants financièrement, les efforts le sont aussi sur le terrain du commerce mondial.

Dans un rapport récent, l'influente organisation non gouvernementale (ONG) Oxfam montre l'incohérence de l'aide des nations industrialisées aux pays pauvres. *« Le coût global des barrières douanières érigées par les pays riches à l'encontre des pays en développement s'élève à 100 milliards de dollars par an, soit le double de l'aide qui leur est fournie. »* A cela s'ajoutent les exportations à bas prix de pays riches soucieux d'écouler les surproductions d'une agriculture subventionnée (347 milliards d'euros en 2001 pour les pays de l'OCDE). *« Si les pays en développement augmentaient leur part d'exportations mondiales de seulement 5 %, cela générerait 350 milliards de dollars, soit sept fois plus que l'aide reçue »,* conclut Oxfam.

> « La faim sous cette forme aiguë n'existe pas dans les pays démocratiques, même très pauvres»
>
> **AMARTYA SEN, PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE**

Un commerce plus juste peut réduire la pauvreté. Mais l'ouverture des frontières n'est pas la seule réponse. Même les pays pauvres, comme la Corée du Sud ou la Chine, qui ont tiré un grand profit de la progression des échanges mondiaux, sont souvent passés par une phase d'industrialisation protégée. Dans ce contexte, des voix d'organisations paysannes et d'ONG s'élèvent pour revendiquer le droit à la souveraineté alimentaire, à savoir le droit pour les peuples de décider de leurs politiques agricoles et de leur nourriture.

Un forum sur ce thème, parallèlement au sommet de la FAO, est organisé à Rome où il réunit 600 délégations d'ONG, 20 % venant du Nord, 80 % du Sud. Leur objectif est d'affirmer que le marché ne peut être le seul cadre pour garantir la sécurité de la nourriture pour tous ainsi que l'importance du commerce local par rapport au commerce global. En 1996, la déclaration de Rome au sommet de la FAO proclamait le droit de chacun à une nourriture *« saine et nutritive »*. Il est plus que temps de mettre en œuvre une véritable coalition mondiale contre la faim et de faire de la sécurité alimentaire une vraie priorité politique.

Martine Laronche

ISM

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

www.ism-mba.edu

FULLY ACCREDITED*

***Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec **professeurs américains,** compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 36 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

Ph. D **PHILOSOPHY DOCTORATE**

- Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
- "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

DBA **DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- pour titulaires d'un MBA ou équivalent
- "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à **Paris**. 320 heures et thèse

ieMBA **International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires mensuels à **Paris** et 1 ou 2 mois à **New York, ou** 22 séminaires mensuels à **Paris**

MBA **Multicultural in International Management MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

- "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : **Paris, New York, Tokyo**

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - http://www.ism-mba.edu
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

QUESTIONS-RÉPONSES

Malnutrition

1 Qu'est-ce que la FAO ?

La FAO, organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a été créée en octobre 1945, dans le but d'améliorer l'état nutritionnel, le niveau de vie, la productivité agricole et le sort des populations rurales. Cette organisation intergouvernementale regroupe plus de 180 Etats membres, auxquels s'ajoute la Communauté européenne. La sécurité alimentaire – à savoir l'accès de tous à la nourriture nécessaire à une vie active et saine – est une de ses principales missions.

Depuis le début des années 1960, la part des personnes souffrant de la faim dans le monde en développement est passée de plus de 50 % à moins de 20 %, selon la FAO. En dépit de ces progrès et compte tenu de la croissance démographique, près de 800 millions de personnes dans les pays en développement (PED), soit l'équivalent de plus de la totalité des habitants d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest réunis, souffrent de malnutrition.

Au sommet de la FAO, en 1996, les représentants d'Etats membres se sont engagés à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées d'ici à 2015, pour le faire passer à 400 millions. Mais, au rythme actuel, ce but ne sera pas atteint avant 2060.

2 Quelle est l'ampleur des subventions agricoles ?

Les pays en développement (PED) et les dix-huit pays libéraux du groupe de Cairns se plaignent de l'importance des subventions que les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) accordent à leurs agriculteurs. Chaque année, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) examine les politiques agricoles de ses pays membres et les soutiens accordés au secteur. Dans son dernier rapport (« Politiques agricoles des pays de l'OCDE – suivi et évaluation 2002 »), il apparaît que le soutien total à l'agriculture s'est élevé à 311 milliards de dollars (347 milliards d'euros).

Les prix perçus par les agriculteurs des pays membres de l'OCDE en 2001 étaient supérieurs de 31 %, en moyenne, aux cours mondiaux. Les trois quarts environ ont bénéficié aux producteurs. Le soutien aux producteurs s'est élevé à 31 % des recettes agricoles totales.

3 Quels pays soutiennent le plus leurs agriculteurs ?

Le soutien aux producteurs (budget public + surcoûts payés par les consommateurs) varie énormément en fonction des pays. Selon le rapport de l'OCDE, la Nouvelle-Zélande, membre du groupe de Cairns, accorde un soutien équivalant à 1 % des recettes agricoles totales, les Etats-Unis 21 %, l'UE 35 %, la Suisse 69 %, la Corée 64 %, la Norvège 67 %, pour ne citer qu'eux. En valeur absolue, l'UE arrive loin en tête, avec 104 milliards d'euros, suivie par les Etats-Unis (54,7 milliards) et le Japon (52,7 milliards).

Les soutiens sont également très variables en fonction des produits. Ils se situent dans une fourchette allant de 6 % pour la laine à 81 % pour le riz. Après le riz, les produits qui bénéficient du plus haut niveau de soutien sont le sucre (52 %), le lait et la viande ovine, de l'ordre de (48 %), et les autres céréales (environ 45 %). Le sucre et le lait bénéficient des plus hauts niveaux de soutien dans chacun des pays où ils sont produits, tandis que le riz n'est fortement soutenu qu'au Japon et en Corée.

4 Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ?

De plus en plus de pays, notamment africains, soutenus par les ONG et les mouvements paysans, défendent le concept de souveraineté alimentaire. Cette notion s'oppose aux revendications libre-échangistes défendues par les pays exportateurs du groupe de Cairns et à l'ouverture commerciale prônée par la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international (FMI).

La souveraineté alimentaire représente le droit pour les peuples de décider de leurs politiques agricoles et de la nourriture, par opposition aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un des problèmes fondamentaux auxquels se heurtent de nombreux pays producteurs est celui de prix très bas sur les marchés mondiaux.

Par ailleurs, de nombreux PED s'estiment victimes du dumping qu'exercent les pays riches sur leur marché national, à travers des prix à l'exportation soutenus artificiellement par une politique de subventions.

Les pays les plus pauvres ne disposent pas, faute de moyens, de la possibilité de subventionner leur agriculture mais revendiquent en revanche le droit à mettre des barrières douanières pour protéger leurs marchés locaux.

D'autres pays plus riches revendiquent le droit de soutenir leurs prix à l'intérieur de leurs frontières afin de maintenir et de développer leur production nationale.

L'ampleur des subventions des pays riches fausse le marché agricole

LES ETATS-UNIS ET LES QUINZE SONT ACCUSÉS PAR LES PAYS PAUVRES D'ENCOURAGER UN COMMERCE INÉQUITABLE

En termes de subventions agricoles, nous ne pouvons concourir avec le Trésor américain, expliquait Magdi Farahat, ministre conseiller à la mission permanente de la République d'Egypte auprès des Nations unies, lors du Forum de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris, le 15 mai. *Les règles ne sont pas justes.* » Et de constater que « *l'agriculture et le textile, deux activités où les pays en développement* [PED] *ont un avantage concurrentiel, sont les secteurs les plus protégés* ».

Ces propos amers intervenaient une semaine après l'annonce du vote par le Sénat américain d'une loi d'orientation agricole augmentant de 70 % les aides fédérales versées aux agriculteurs, pour les porter à 180 milliards de dollars (200 milliards d'euros) sur dix ans. Cette initiative a suscité l'ire des autres producteurs : les dix-huit pays libéraux exportateurs de produits agricoles du groupe de Cairns, les PED, mais aussi les Quinze déjà échaudés par les taxes imposées par Washington sur l'acier.

Au total, selon les données les plus récentes, les pays de l'OCDE ont consacré 311 milliards de dollars, en 2001, au soutien de leur agriculture. Cette aide représente en moyenne 31 % de l'ensemble des recettes agricoles. L'insertion des pays pauvres dans le commerce mondial est entravée par ces politiques auxquelles s'ajoutent des barrières protectionnistes qui, au final, constituent un frein à la lutte contre la pauvreté. Les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) sont accusés par les PED d'être les principaux instigateurs de ce commerce inéquitable. Même si les Quinze ont pris récemment la décision d'ouvrir leurs frontières sans taxes aux pays les plus pauvres.

En 2001, les dépenses de l'UE en matière de soutien à l'agriculture se sont élevées à 44,6 milliards d'euros, celles des Etats-Unis à près de 25 milliards d'euros. Si les premiers affichent un montant global très supérieur aux seconds, c'est l'inverse en ce qui concerne le soutien par actif.

Alors que la politique agricole commune (PAC) date de 1962, la pratique des subventions agricoles aux Etats-Unis existe depuis la dépression des années 1930. Le gouvernement avait mis en place des mécanismes de soutien des prix qui sont restés, jusqu'aux années 1960, la base de la politique agricole américaine. Ils ont été renforcés pendant les années 1950 par la création de programmes d'aide alimentaire à l'étranger. Selon Jean-Christophe Debar, du cabinet Agri US Analyse, « *près d'un cinquième des exportations américaines de blé pendant l'année fiscale 1999 ont été effectués par le canal de l'aide alimentaire.* »

Par la suite, la politique agricole américaine a renforcé les aides directes aux agriculteurs au détriment du maintien des cours, marquant la priorité donnée aux exportations. Cette stratégie constitue, selon M. Debar, le « *fil conducteur* » de toute la politique agricole américaine ultérieure. En 1996, les élections ont porté au Congrès une majorité républicaine très libérale, qui a tenté d'imposer sa vision en adoptant un Fair Act censé déréguler les marchés agricoles et limiter l'intervention de l'Etat. Cette démarche a échoué, des interventions s'imposant dès l'année suivante pour éviter la faillite du secteur agricole. Ces soutiens annuels ont été pérennisés en mai 2002, lors de l'adoption de la loi d'orientation agricole par le Congrès.

PROGRAMME LÉGER

Avec la poursuite de la concentration agricole aux Etats-Unis, ces subventions profitent aux plus gros producteurs : d'après l'Environmental Working Group, une ONG américaine, 10 % des agriculteurs concentrent 70 % des aides. Cette tendance n'est pas très éloignée du modèle européen, où 20 % des exploitations les plus riches reçoivent plus de 60 % des aides. Cette distorsion n'a cependant pas modifié la logique de la loi d'orientation agricole américaine. Tout juste a-t-il été introduit un programme léger favorisant des pratiques environnementales, mobilisant des fonds de l'ordre de 2 milliards de dollars sur six ans.

De son côté, la PAC est sur la voie d'une réforme difficile impulsée en 1992 par un souci de lutter contre la surproduction liée à la politique de soutien des prix. A cette époque, une baisse des prix agricoles garantis a été décidée, compensée par des aides directes et l'apparition de premières mesures environnementales. Plus tard, l'agenda 2000 a prévu la possibilité pour les gouvernements de prélever 20 % sur les aides aux revenus afin de les affecter à des dépenses favorables à l'environnement et à l'emploi. C'est cette modulation que le nouveau ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, a décidé de suspendre récemment.

Une nouvelle réforme devrait intervenir en 2006, à la fin de l'Agenda 2000, prévu pour six ans. Toutefois, dès le 10 juillet, la Commission présentera ses propositions d'adaptation de la PAC pour la période en cours. La prochaine réforme apparaît sous triple pression : le budget est devenu lourd à porter ; l'élargissement aux pays candidats d'Europe centrale et orientale ; enfin, et cette contrainte vaut aussi pour les Etats-Unis, les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont engagés à Doha, en novembre, à négocier afin d'éliminer progressivement leurs subventions à l'exportation et à la réduction de leur soutien interne.

Hervé Kempf et Martine Laronche

Le biologique, une alternative crédible

FULLERTON (Dakota du Nord, Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

« NOUS NE TOUCHONS AUCUNE SUBVENTION. *On pourrait, mais nous voulons rester libres et ne dépendre que du marché.* » Theresa Podoll, 37 ans, fait partie des rares agriculteurs américains qui vivent de leur métier sans recourir aux fonds dispensés par l'Etat. Pourtant, la ferme de Mme Podoll et de son mari ne couvre que 200 hectares, quand leurs voisins disposent de milliers d'hectares. La raison de ce paradoxe ? L'exploitation des Podoll est passée en agriculture biologique depuis 1975. « *Mon mari et son frère ont constaté qu'ils étaient malades quand ils répandaient les pesticides et ont donc décidé de se convertir au biologique.* » La transition a été couronnée de succès : d'une part, la production trouve des niches de marché profitables : semences de légumes, graines pour jardineries, sarrasin pour nourrir les oiseaux ; d'autre part, l'utilisation limitée de pesticides, d'engrais et de machines contient les investissements, et donc l'endettement.

Le cas des Podoll n'est pas isolé aux Etats-Unis : plus de dix mille agriculteurs biologiques approvisionnent un marché d'environ 7 milliards de dollars, qui croît de 20 % par an. Selon Ronnie Cummins, président de l'Association des consommateurs d'agriculture biologique, « *celle-ci représente à terme la véritable alternative à l'agriculture industrielle, qui est en train d'échouer, sur les plans économique et écologique, aux Etats-Unis* ». M. Cummins est peut-être par trop optimiste. Mais il n'y a pas de doute que l'agriculture biologique a le vent en poupe, et pas seulement outre-Atlantique : l'Europe de l'Ouest affiche des taux de croissance comparables.

PERFORMANCES COMPARABLES

Cette méthode gagne en crédibilité : une étude publiée dans la revue *Science*, du 31 mai, par des chercheurs suisses montre qu'agricultures biologique et chimique présentent des performances comparables. Les agronomes ont suivi des champs cultivés selon les différentes méthodes sur vingt et une années, en unifiant divers paramètres (méthode de labour, type de rotation des cultures, variétés cultivées). Ils ont trouvé que l'agriculture biologique présentait des niveaux de production moindres de 20 %, mais une consommation d'engrais et d'énergie inférieure de 34 % à 53 % et de pesticides de 97 %.

Par ailleurs, on ne considère plus que l'agriculture biologique est réservée aux pays riches. Les pays du Sud découvrent que leurs paysans peuvent assez facilement passer à l'agriculture biologique – du fait même qu'ils utilisent peu d'engrais et de pesticides en raison de leur cherté –, alors que les marchés des pays du Nord sont très réceptifs.

Des marchés intérieurs pour le biologique commencent aussi à apparaître, comme en Chine ou en Egypte. Cette potentialité a été reconnue par le comité de l'agriculture de la FAO, qui a souligné, en janvier 1999, « *l'importance croissante de l'agriculture biologique* » et la nécessité de la favoriser. Un jugement confirmé dans un rapport publié en 2001. Un pays comme la République dominicaine, qui a engagé dans les années 1980 une politique déterminée de soutien aux bananes de culture biologique, se félicite de sa spécialisation : dans l'hebdomadaire *Business Week* du 10 juin, le secrétaire d'Etat à l'agriculture, Eligio Jaquez, affirme que, grâce à cette politique, « *l'exode rural a été enrayé* ».

H. K.

Les multinationales prennent le contrôle de l'agriculture américaine

LA SITUATION DES PETITS EXPLOITANTS EST DE PLUS EN PLUS CRITIQUE

COLUMBIA (Missouri, Etats-Unis)
de notre envoyé spécial

Lorsqu'il s'agit d'agriculture, William Heffernan sait de quoi il parle : il exploite 200 hectares de terre près de Columbia, et discute avec une réelle passion, dans le hangar qui abrite son tracteur de 140 chevaux, sa moissonneuse-batteuse et ses autres machines, des meilleures méthodes pour limiter le labour ou de la nécessité de préserver des races domestiques. Mais ce n'est pas en raison de ses talents agronomiques que M. Heffernan, 62 ans, est un des économistes agricoles les plus réputés des Etats-Unis : c'est pour son analyse de la mutation de l'agriculture américaine, passée sous le contrôle de compagnies géantes. « *Le système alimentaire est en train de s'aligner sur les autres secteurs de l'économie globale, la banque, l'informatique ou l'automobile* », affirme-t-il. Depuis plus de dix ans, il décrypte avec ses collègues du département de sociologie rurale de l'université du Missouri, à Columbia, la concentration de la production et de la transformation alimentaires, un processus qui détruit l'autonomie des agriculteurs en même temps qu'il favorise l'élimination des plus petits d'entre eux.

Ce mouvement a commencé dans l'élevage des poulets et des porcs, qui est passé d'un modèle familial à une production contractuelle où l'agriculteur devient un prestataire de services : par exemple, Darrin Ihnen, à Hurley, dans le Sud-Dakota. Il cultive du maïs et du soja sur 3 000 hectares, et élève plusieurs milliers de porcs dans quatre bâtiments en tôle ondulée blanche. Chacun abrite 900 bêtes, que nourrit automatiquement un réseau élaboré de tuyaux reliant des citernes aux bâtiments maintenus à température constante. Les porcs sont amenés au poids de 20 kg par la compagnie avec laquelle M. Ihnen est sous contrat ; il les fait grossir jusqu'à 125 kg, la nourriture étant apportée par la compagnie qui prescrit les règles d'élevage. Au bout de dix-huit semaines, celle-ci vient chercher les cochons pour les abattre. M. Ihnen a adopté ce système en 1996, abandonnant l'élevage autonome qu'il conduisait jusqu'alors. « *Si je veux construire un bâtiment, la banque demande une garantie. Si c'est dans le cadre d'un contrat avec une compagnie, elle accepte sans difficulté*, explique-t-il. *Je préfère perdre en indépendance et gagner de l'argent que conserver ma liberté sans argent.* »

La grande majorité des éleveurs ont suivi cette démarche, favorisant depuis vingt ans la constitution d'une poignée de trusts alimentaires. Selon M. Heffernan, 49 % de la production américaine de poulets rôtis sont assurés par quatre firmes, ainsi que 79 % de l'abattage de bœufs, 57 % de l'abattage de porcs, 62 % de la production de farine, 80 % du broyage du soja, etc. Les firmes ne sont pas toujours les mêmes, mais l'on retrouve souvent les noms de ConAgra, Cargill, Archer Daniels Midland, IBP. Elles conduisent un processus d'intégration verticale (contrôle de la filière de transformation d'un produit agricole de base), d'intégration horizontale (concentration de plusieurs filières, par fusion ou par accords entre entreprises) et ont amorcé un mouvement de globalisation, en s'implantant sur différents continents. « *Ces trois processus d'intégration se combinent pour développer un système alimentaire global et industrialisé* », assure William Heffernan.

POUVOIR CROISSANT

L'évolution du système ne se fait pas à l'avantage des agriculteurs, dont la situation est, aux Etats-Unis, toujours plus critique. « *Nous avons examiné en détail plus de cinq cents exploitations* », dit Bill Christison, agriculteur à Chillicothe (Missouri) et président de la National Family Farm Coalition. « *Le plus grand taux de profit que nous avons trouvé était de 3 %. Pendant ce temps, des compagnies comme Cargill peuvent atteindre une profitabilité de 25 %.* »

L'analyse de William Heffernan n'est guère contestée par ses pairs : « *Il a raison quand il décrit le pouvoir croissant des corporations sur l'agriculture* », juge Frederick Buttel, du département de sociologie rurale à l'université de Wisconsin, à Madison. « *L'intégration, ce n'est pas ce que l'on désire, mais on y va* », confirme Tom Slunecka, directeur du développement à l'Association nationale des producteurs de maïs, basée à Saint Louis (Missouri).

L'analyse de M. Heffernan soulève plusieurs questions : l'introduction des organismes génétiquement modifiés a-t-elle accéléré le poids des grandes entreprises ? Et les producteurs de céréales vont-ils devenir des contractants des grandes entreprises, à la façon des « éleveurs » de poulets et de dindes ? Et l'internationalisation des compagnies étend-elle au monde la pression déjà subie par les agriculteurs américains ? « *Les compagnies peuvent jouer les pays les uns contre les autres, par exemple en achetant le soja sud-américain pour maintenir bas les prix payés aux fermiers des Etats-Unis* », dit Bill Christison. « *Le problème est là*, juge William Heffernan : *ces compagnies s'implantent dans les pays en développement où elles poussent à accroître la taille des exploitations. Et elles vont pouvoir décider où produire, quoi, comment et quelle qualité. Les gouvernements auront de moins en moins le contrôle de leur agriculture.* »

H. K.

POUR EN SAVOIR PLUS

> Rapport de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 60 p. Consultable sur le site de la FAO, www.fao.org

> Politiques agricoles des pays de l'OCDE, suivi et évaluation 2002 (OCDE, 2002) 230 p., 64 €. A commander à pub.sales@oecd.org

> Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté, Oxfam international, 300 p., rapport consultable en français sur le site www.maketradefair.com

> Un nouveau modèle économique, d'Amartya Sen (Ed. Odile Jacob, 2000, 356 p, 28,81 €).

> Repenser l'inégalité, d'Amartya Sen (Seuil, 2000, 281 p., 19,82 €).

> Histoire des agricultures du monde, de Marcel Mazoyer et Laurence Roudart (Seuil, 2002, 768 p., 11 €).

Amartya Sen, Prix Nobel d'économie

« La famine apparaît seulement là où il n'y a pas de démocratie »

AMARTYA SEN

► **1933** Né le 3 novembre 1933 à Santiniketan, en Inde, Amartya Sen est directeur principal à Cambridge University, en Angleterre, et professeur émérite à Lamont University (université Harvard, USA).
► **1998** Il reçoit le prix Nobel d'économie pour ses avancées théoriques sur le bien-être social.
► **2002** Spécialiste des inégalités, de la faim, de la pauvreté, il a reçu le Prix 2001 européen du livre d'économie pour *Un nouveau modèle économique* (Ed. Odile Jacob).

Huit cents millions de personnes souffrent de la faim dans le monde. Comment expliquez-vous qu'une telle situation perdure au XXIe siècle ?

La prédominance de la faim dans une grande partie du monde est surtout liée à la pauvreté. Elle n'est pas principalement associée à la production alimentaire. De fait, depuis un quart de siècle, le prix des aliments de première nécessité (tels que le riz, le blé, etc.) a chuté de beaucoup plus de la moitié de sa valeur en termes réels, c'est-à-dire par rapport au prix des produits non alimentaires. Tout indique que si la demande augmente en l'état actuel de la technologie et des ressources disponibles, la production augmentera en proportion.

La demande alimentaire est limitée dans la majorité des cas par l'absence de revenus, qui empêche les populations de se nourrir à leur faim. Il faut aussi considérer les circonstances politiques qui perpétuent malnutrition et famines. Un gouvernement dont la survie se trouve menacée par la faim dont son peuple est victime trouve les moyens de faire face à la situation. Il peut mettre en œuvre une politique qui augmente le revenu général de la communauté, ou une politique de redistribution qui fournit du travail aux chômeurs, et s'attaquer ainsi à l'une des principales causes de la faim (à savoir le chômage, dans un pays privé d'un système social approprié).

Dans une nation démocratique, la pérennité d'un gouvernement est menacée par l'arrivée d'une famine. Il aurait des difficultés à résister aux critiques de l'opposition et à gagner les élections. C'est la raison pour laquelle la faim, sous cette forme aiguë, n'existe pas dans les pays démocratiques, même très pauvres, mais apparaît seulement là où il n'y a pas de démocratie, ce qui est malheureusement le cas dans un très grand nombre d'Etats dans le monde.

Reste que la faim sous forme de sous-alimentation chronique se révèle, hélas, rarement explosive sur le plan politique. Des gouvernements, même démocratiques, peuvent se maintenir au pouvoir en dépit de la sous-alimentation durable d'une partie importante de leur population. C'est le cas en Inde, où les famines ont été éliminées aussitôt après l'indépendance et l'instauration d'un gouvernement démocratique, en 1947, avec des élections multipartites, alors qu'une sous-alimentation endémique, non aiguë, se perpétue. Les carences qu'elle entraîne peuvent réduire l'espérance de vie, accroître le taux de morbidité, et même conduire à un moindre développement des facultés mentales des enfants. Si les partis politiques ne parviennent pas à faire de la faim endémique une question politique active, elle peut continuer de sévir sous cette forme atténuée (par opposition aux famines). Il faut, bien sûr, mener une action militante dans le cadre des processus politiques démocratiques.

Les pays riches ont-ils une responsabilité dans cette situation ?

Les pays riches peuvent faire beaucoup pour réduire la faim dans le monde. Premièrement, la disparition des démocraties dans les pays pauvres, en particulier en Afrique, s'est souvent produite pendant la guerre froide, avec l'accord tacite des grandes puissances. Chaque fois qu'un homme fort éliminait un gouvernement démocratique, la nouvelle dictature militaire obtenait le soutien, ou bien de l'Union soviétique, ou bien des Etats-Unis et de leurs alliés. Ainsi, les puissances dominantes sont-elles coupables, compte tenu du passé. Il est de la responsabilité des pays riches aujourd'hui d'aider à l'instauration à travers le monde de gouvernements démocratiques. Deuxièmement, la faim est liée au bas niveau des revenus, et souvent au chômage. Alors que ces facteurs économiques peuvent avoir des causes diverses, l'incidence de la pauvreté pourrait être fortement réduite si les pays riches importaient davantage de biens en provenance des pays pauvres, au lieu de leur fermer leurs frontières par des barrières douanières et autres modes d'exclusion. Un commerce plus juste peut réduire la pauvreté dans les pays pauvres.

Troisièmement, une alliance à l'échelle mondiale est nécessaire, non seulement pour lutter contre le terrorisme, mais pour atteindre également des objectifs positifs tels que la lutte contre l'analphabétisme et le recul majeur des maladies évitables, qui perturbent tant la vie économique et sociale des pays les plus pauvres.

La libéralisation des échanges qu'encouragent la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) peut-elle être une solution ?

La libéralisation des échanges de la part des pays riches peut certainement modifier considérablement les perspectives de l'emploi et des revenus dans les pays pauvres. La situation est un peu plus complexe dans le cas d'une libéralisation au sein de ces derniers pays. Même les pays pauvres, comme la Corée du Sud ou la Chine, qui ont tiré un grand profit de la progression des échanges mondiaux, sont souvent passés par une phase d'industrialisation protégée, suivie d'une forte expansion de leurs exportations et de leurs échanges. Ainsi la réponse est-elle affirmative dans l'ensemble, mais les mesures économiques que cela implique doivent être rigoureusement définies en termes d'efficacité. Il ne faut pas mener une politique à partir de simples slogans.

> « L'incidence de la pauvreté pourrait être fortement réduite si les pays riches importaient davantage de biens en provenance des pays pauvres, au lieu de leur fermer leurs frontières par des barrières douanières »

Il n'y a pas de solution miracle au problème profond que représente la faim dans le monde. La question exige que soient prises des mesures politiques qui encouragent l'instauration et la consolidation de gouvernements démocratiques, avec un soutien à des élections multipartites, des débats publics ouverts, l'élimination de la censure dans la presse, ainsi qu'une incitation économique à l'existence de médias indépendants et à la propagation rapide de l'information et de l'analyse.

Cela exige aussi une politique économique qui voie loin et qui tout à la fois stimule les échanges, en autorisant notamment les exportations à partir des pays les plus pauvres vers les marchés des pays riches, mais également une réforme des institutions (législation sur les brevets, transferts de technologie, etc.) susceptible de réduire de façon drastique les privations dans les pays pauvres.

L'autosuffisance alimentaire peut-elle être un moyen de résoudre le problème de la malnutrition et de la faim dans le monde ?

C'est une façon particulièrement obtuse d'aborder la question de la sécurité alimentaire. Il n'existe pas, même en l'absence d'autonomie alimentaire, de problème particulier d'approvisionnement si l'on élimine la pauvreté – donc si les populations ont les moyens d'acheter la nourriture – ou si les aliments sont disponibles sur le marché mondial au cas où les stocks du pays sont insuffisants.

Les problèmes de sécurité et d'autosuffisance alimentaire ont tendance à se confondre, dans la mesure où beaucoup d'Etats parmi les plus pauvres tirent l'essentiel de leurs revenus de la production alimentaire. C'est le cas, par exemple, d'un grand nombre de pays d'Afrique. Mais si ces pays sont en mesure de produire des revenus importants (en diversifiant par exemple leur production, y compris par l'industrialisation), ils se libéreront de la faim, même en ne produisant pas toute la nourriture nécessaire à la consommation du pays. Ce qui est important, c'est de s'assurer que les individus peuvent acheter leur nourriture. Peu importe où celle-ci est produite.

Propos recueillis par Martine Laronche (traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

L'Afrique au cœur

« IL A LA TÊTE DURE MAIS IL A AUSSI DU CŒUR. » A l'issue des douze jours qu'ils venaient de passer, bras dessus, bras dessous en Afrique, Bono, la rock star du groupe irlandais U2 accordait un brevet d'humanisme tempéré à un compagnon de route inhabituel, à savoir Paul O'Neill, le secrétaire américain au Trésor. Un an plus tôt, au détour d'une conversation mondaine, Bono, de son vrai nom Paul Hewson, enfant de Dublin qui, depuis plusieurs années, milite en faveur de l'annulation de la dette pour les pays les plus pauvres de la planète, avait convaincu le grand argentier américain, ex-patron d'une multinationale (le géant sidérurgique Alcoa), de se rendre sur le continent noir pour y confronter ses a priori économiques – l'Amérique préconise le libre-commerce, de préférence à l'aide au développement — avec les réalités du terrain.

UNE LENTE REMONTÉE

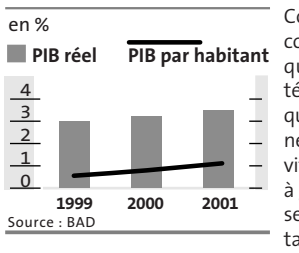

Source : BAD

Au hasard des escales, l'étrange tandem a notamment visité l'hôpital d'un bidonville sud-africain mais aussi l'un des fleurons de la high-tech au Ghana, ce qui a permis au secrétaire au Trésor de vanter le dynamisme des entreprises... américaines installées dans ce pays ! « *La tête dure* », disait Bono... Mais tous deux ont également assisté, fin mai, à l'assemblée générale de la Banque africaine de développement (BAD), l'occasion pour Paul O'Neill, qui « *a aussi du cœur* », de mieux appréhender la situation de l'Afrique et de ses 800 millions d'habitants dont quantité de déshérités. L'une des réalités les plus criantes, mentionnée dans le Rapport sur le développement en Afrique 2002 que viennent de publier les éditions Economica, est l'insécurité alimentaire, objet du Sommet mondial de l'alimentation qui se déroule à Rome.

En 2001, quelque 28 millions d'Africains ont été confrontés à de graves pénuries alimentaires dont 18 millions (64 %) en Afrique de l'Est, une zone qui a pourtant bénéficié d'importantes précipitations et, dans certains cas, de récoltes secondaires abondantes, précisent les auteurs du document. Ces chiffres prennent tout leur sens quand on sait que l'agriculture reste la clé de voûte de l'économie africaine. Elle représente encore le tiers du produit intérieur brut (PIB) du continent, emploie la moitié de la population active et « *fournit un moyen de subsistance à environ 70 % des pauvres* ». Ses résultats « *sont donc un baromètre extrêmement utile des performances qualitatives de certains indices-clés tels que le revenu, l'emploi et la pauvreté* », relève le rapport.

De fait, ces données atténuent l'impression de mieux résultant d'une lecture rapide de la croissance, légèrement supérieure à 3 % depuis une demi-douzaine d'années (elle a été de 3,4 % en 2001 contre 3,2 % l'année précédente). Compte tenu de la courbe démographique et des calamités de toutes sortes qui frappent le continent, ces taux d'activité ne suffisent pas à générer une richesse inégalement partagée et fortement soumise aux aléas internationaux. Bien qu'elle représente moins de 3 % des échanges mondiaux et moins de 2 % du PIB mondial, l'Afrique doit compter avec un ratio échanges/PIB supérieur à 60 %.

Déjà affectés par la faiblesse conjoncturelle de la demande internationale et par la baisse des cours de leurs produits, les exportateurs africains ont terriblement souffert des conséquences des attentats du 11 septembre 2001. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), l'économie africaine, qui aurait dû enregistrer une croissance voisine de 4,4 % en 2001 et 2002, la verra amputée d'au moins 1 %, suite à ces tragiques événements, soit une réduction cumulée du PIB en Afrique d'environ 12 milliards de dollars. Ce chiffre représente en moyenne le double des flux annuels d'investissements directs étrangers vers ce continent et plus des deux tiers des flux d'aide publique au développement vers l'Afrique. De quoi faire méditer Paul O'Neill. La lutte mondiale contre l'insécurité passe aussi par là.

Menaces sur le poulet sénégalais

LES IMPORTATIONS DE VOLAILLE ONT AUGMENTÉ DE 77 % EN 2001, UN BOND EN AVANT QUI A CONTRAINT LA FILIÈRE À SE PROTÉGER

DAKAR
de notre correspondante

Le poulet est très prisé au Sénégal. Préparé avec des oignons et du citron, le poulet yassa est un plat de choix, surtout servi à l'occasion des fêtes. Tout comme le poulet simplement grillé sur la braise. Or, bien que la demande soit forte pour cette viande de volaille, les éleveurs sénégalais sont très inquiets. « *Cette année, c'est une catastrophe, beaucoup d'éleveurs de poulets de chair ont arrêté* », affirme Idrissa Kama, directeur du Complexe avicole de M'bao, une entreprise située près de Dakar, spécialisée dans la reproduction de poussins et œufs à couver. « *Tout le monde s'est mis à importer* », explique-t-il. Le phénomène n'est pas nouveau, mais, selon Mactar Mobdj, qui dirige une association d'aviculteurs, « *il s'est accentué ces trois dernières années* ». « *Moi-même*, dit cet éleveur qui produit près de 40 000 poulets de chair par an, *je travaille à perte depuis janvier.* »

Car les produits de découpe sont importés à des prix défiant toute concurrence. Un carton de 10 kg de cuisses de poulets congelées s'achète en Gambie, pays limitrophe du Sénégal, aux alentours de 7 000 francs CFA (FCFA), soit environ 10 euros. Et le consommateur peut trouver un peu partout au Sénégal ce produit qui, en dépit de ruptures dans la chaîne du froid, est très apprécié, à quelque 13 000 FCFA les 10 kg (un peu moins de 20 euros). C'est la viande la moins chère.

Ces produits de découpe viennent surtout des Etats-Unis, les Américains préférant manger les morceaux de blanc. Cependant, il y a aussi des poulets entiers qui sont importés d'Europe, notamment des Pays-Bas, et du Brésil. Au total, les importations de viande de volaille ont fait un bond. Entre 2000 et 2001, elles ont augmenté de 77 %, atteignant 1 971 tonnes, selon le ministère de l'agriculture et de l'élevage. Ce qui représente plus de 25 % de la production nationale. Et encore ne s'agit-il là que des quantités contrôlées de viandes de volaille importées, car il y aurait aussi, dit-on, des importations en contrebande.

Face à cette situation, les acteurs de la filière avicole se sont mobilisés. Regroupés au sein d'une fédération, ils ont saisi les pouvoirs publics, fin avril. Rappelant que cette filière « *crée de la valeur ajoutée et des emplois, fondements de la croissance économique* », ils ont demandé que « *soit garantie ou réalisée une protection concrète contre les importations subventionnées, la concurrence déloyale et les produits non conformes aux normes internationales et nationales.* » Aucun pays importateur n'est nommément visé. Car les statistiques fournies ne donnent pas d'indication de provenance. Mais les acteurs de la filière s'inquiètent de ce que le Sénégal soit pour les pays développés « *un marché de déversement à vil prix de sous-produits et déchets avicoles* ».

> Ces produits de découpe viennent surtout des Etats-Unis, les Américains préférant manger les blancs de poulet

Soucieux d'assurer la pérennité et la rentabilité de leurs activités, les éleveurs et les producteurs d'aliments pour volaille demandent que des mesures urgentes soient prises et, notamment, que soit appliquée une taxe conjoncturelle sur les produits importés. « *C'est possible*, explique M. Kama du Complexe avicole de M'bao, *l'accord de l'OMC autorise ce type de mesures pour les industries naissantes.* » Pour résister face aux coûts de production, qui sont nettement inférieurs dans les pays développés, la Fédération des acteurs de la filière avicole juge par ailleurs indispensable de rabaisser les droits de douane sur les intrants agricoles, les producteurs s'estimant pénalisés par le régime fiscal mis en place après l'entrée en vigueur du tarif extérieur commun dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) en 2000. C'est à ce prix, selon la fédération, que l'aviculture sénégalaise, aussi bien traditionnelle qu'industrielle, pourra être préservée.

Brigitte Breuillac

TROISIÈMES CYCLES
Ciblez les métiers en développement
➡ Marketing stratégique, développement et communication commerciale
➡ Création, reprise et management de PME
➡ Ingénierie d'affaires et négociations internationales
➡ Finance internationale, trading et marchés des capitaux
➡ Audit, conseil et contrôle de gestion
➡ Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
➡ Logistique et grande distribution
➡ Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
➡ Communication globale et information
➡ Net marketing et e-commerce
➡ Création d'entreprise, start-up et net business
➡ International MBA dispensé sur 3 continents (Europe, Amérique, Asie)
15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.
Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (pouvant justifier de plusieurs années d'expérience)
ISG
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
NEW-YORK · PARIS · TOKYO
DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS
Contact : Marion Maury
ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13
ETABLISSEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par **Jean-Marc Daniel**

Le paradoxe de Condorcet

Abasourdis par le premier tour de l'élection présidentielle, les analystes nous présentent aujourd'hui comme inéluctable un résultat qu'ils n'avaient pas prévu. Et Lionel Jospin vaincu, d'être accablé de tous les défauts. Pourtant, certains rappellent que dans un second tour contre lui, Jacques Chirac n'était pas sûr de gagner. En bref, M. Chirac a été préféré à M. Le Pen qui l'a été à M. Jospin qui aurait pu l'être à M. Chirac... Ce genre de situation qui illustre les conséquences des modalités du vote sur son résultat a déjà été analysé au XVIIIe siècle. Le mécanisme d'un enchaînement où A est préféré à B qui est préféré à C qui est lui-même préféré à A est connu sous le nom de « paradoxe ou effet Condorcet », en référence à celui qui en fit, le premier, un exposé structuré. A partir d'exemples de cet « effet », les économistes ont construit des théories sur le passage, au sein d'une collectivité, des volontés individuelles à l'expression d'une volonté globale et unique, faisant de Condorcet un des leurs.

Marie Jean Antoine Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, naît le 17 septembre 1743 à Ribemont, dans l'Aisne. Il a un mois quand son père meurt accidentellement. Eduqué par un tuteur jésuite, il termine ses études au collège de Navarre, à Paris, ancêtre indirect de l'Ecole polytechnique. Il sera académicien des sciences et académicien français, scientifique, écrivain et philosophe, disciple et ami de Turgot, l'économiste, auquel il consacre une *Vie de Turgot* qui fait encore date, et de d'Alembert, le mathématicien.

Sa contribution à l'économie porte sur trois sujets. Le premier tourne autour de son « paradoxe ». Celui-ci le conduit à étudier le rôle du hasard dans l'évolution sociale. A une époque où l'héritage pascalien crée un engouement pour les probabilités, Condorcet en défend un usage étendu, annonçant les travaux de Cournot au XIXe siècle et la formalisation mathématique du problème des choix collectifs, qui vaudra son prix Nobel d'économie à Kenneth Arrow en 1972.

Le deuxième porte sur les finances publiques. Collaborateur de Turgot, qui le nomme inspecteur général des monnaies en 1775, il réfléchit au montant optimal du budget. Partisan de l'équilibre budgétaire, il associe à toute dépense un impôt d'un montant équivalent. Evaluer les dépenses publiques, c'est donc systématiquement les comparer à leur coût fiscal. Il prolonge son analyse selon une approche qui sera celle du marginalisme. Il part de l'idée que plus le budget est élevé, moins grande est l'utilité d'une dépense supplémentaire. En effet, l'Etat couvre d'abord les besoins immédiats de la société, comme la sécurité publique, puis, à mesure que le budget augmente, il se consacre à des besoins moins évidents, jusqu'à assumer les caprices de la Cour. D'ailleurs, les premiers impôts payés sont acceptés parce qu'ils ne réduisent pas fondamentalement le pouvoir d'achat, mais leur accroissement finit par les rendre insupportables. Il existe donc un point d'équilibre qui correspond au moment où le bien-être collectif supplémentaire que permet une augmentation de dépense devient inférieur au désagrément dû à l'augmentation d'impôt. Sa détermination dépend de la manière de mesurer le bien-être collectif. Pour Condorcet, cette mesure, subjective par essence, suppose un système qui permette de dégager de l'agrégation des opinions individuelles une volonté générale. Ce système, c'est la démocratie, pourvu qu'elle soit organisée selon un mode qui ne donne pas le pouvoir à quelques groupes minoritaires à même de tout bloquer.

> Evaluer les dépenses publiques, c'est systématiquement les comparer à leur coût fiscal

Le troisième sujet est marqué par la Révolution, qu'il soutient d'emblée. Candidat malheureux aux états généraux, il est élu à l'Assemblée législative puis à la Convention. Mais, hostile à la violence des montagnards, il est girondin et, proscrit en 1793, doit se cacher. C'est dans la réclusion forcée d'un grenier qu'il rédige l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, où il soutient que l'histoire ne recule pas ; l'humanité connaît une amélioration constante, bien qu'irrégulière, de ses conditions morales et matérielles. Dans une France désabusée car soumise à la dictature jacobine, il affirme la victoire finale de la raison face aux deux forces conservatrices que sont la religion et le culte despotique de la force, victoire de la raison qui signifie à terme démocratie et croissance économique. Il initie le progressisme qui s'épanouit au XIXe siècle et ce n'est pas par hasard que la réédition de ses œuvres en 1847 a été menée par François Arago, républicain et polytechnicien. L'édition initiale avait été supervisée par Sophie de Grouchy, sa veuve.

Il meurt en mars 1794. Dénoncé aux autorités révolutionnaires pour avoir sur lui un livre de l'écrivain latin Horace, il préfère le suicide en prison à une mort ignominieuse sur l'échafaud. Lui qui attendait de la Révolution l'abolition de la peine de mort rejoint ainsi la cohorte des victimes de leurs illusions. Lui qui avait milité pour que la République diffuse le savoir disparaît au milieu des ignares, puisque le compte rendu de son arrestation signale qu'il était accompagné d'un étranger nommé Dorace *(sic)*.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP

Rejoignez un grand D.E.A.

D.E.A. 101 "Politique Générale des Organisations"

Dir : Pr Pierre Romelaer

- Un programme Bac+5 orienté recherche, en phase avec l'entreprise.
- Réunion d'information dans nos locaux le jeudi 13 juin à 18h00 en salle P501 - 5e étage.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

www.dauphine.fr/crepa/dea101.htm
Tél. : 01 44 05 43 54
Fax : 01 44 05 40 84

Université Paris Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS CEDEX 16

Le Conseil d'orientation des retraites ouvre le dossier touffu des avantages familiaux

LES TRAVAUX DU COR METTENT L'ACCENT SUR LES INÉGALITÉS DU SYSTÈME ET SON INADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

LE NOMBRE DE FEMMES INACTIVES DIMINUE

Proportion de femmes non célibataires n'ayant jamais travaillé avant 40 ans, en %

Naissances avant 40 ans	Générations 1925-1929	1935-1939	1945-1949
0	13,1	8,2	4,7
1	12,4	6,6	3,3
2	19,4	10,5	4,2
3	22,8	15,0	8,5
4	26,5	19,1	14,1
5	29,3	25,9	23,2
6 ou plus	32,5	36,1	49,4
Ensemble	**20,7**	**14,1**	**7,2**

Source : Enquête Famille 1990. Insee (extrait de Djider. Lefranc. 1995)

Chaque année, les caisses d'allocations familiales (CAF) et les divers régimes de retraite versent 35 milliards d'euros aux retraités au titre des « avantages familiaux ». Une somme qui valait bien le détour que le Conseil d'orientation des retraites (COR) lui consacre aujourd'hui dans la mesure où elle représente environ 20 % du montant total des pensions.

Deux grosses enveloppes segmentent les avantages familiaux : les diverses bonifications pour enfant (majoration de durée d'assurance, assurance-vieillesse des parents au foyer...) et les pensions de réversion attribuées aux veuves. Concernant le premier volet, le COR n'a pas tenté de vérifier le bien-fondé de chacun des dispositifs, mais a surtout travaillé à vérifier la cohérence d'ensemble. Laquelle pêche de trois façons : par la diversité des dispositions prises par les caisses de retraite au fil du temps ; par les logiques différentes qui les ont animées ; et par une forte disparité dans les modes de financement. Pour ne citer qu'un exemple, les bonifications de pension pour les salariés ayant élevé au moins trois enfants (6 milliards d'euros) sont de 10 % dans le régime général et les régimes alignés, 5 % à l'ARRCO, et 10 % – plus 5 % par enfant supplémentaire au-delà du troisième – à l'Agirc.

Les logiques qui animent ces dispositifs se révèlent si nombreuses et disparates que le COR propose carrément de refondre en un seul bloc certaines prestations *« destinées à compenser les effets des interruptions d'activité ou d'éventuels aléas de carrière »*. Si cette réforme voyait le jour, elle devrait passer au crible l'effet des cumuls de bonification (aujourd'hui terra incognita des experts), les conséquences fiscales de chaque mesure – jamais étudiées – et remettre à plat les incohérences liées au financement. Car nombre de dispositifs sont autofinancés par les régimes de retraite eux-mêmes, mais certains avantages sont consentis par les CAF et d'autre part le Fonds national d'assurance vieillesse.

> « Le développement du concubinage, la mise en place du pacte civil de solidarité (pacs) n'ont donné lieu à aucun changement dans la réglementation des réversions »

Sur le volet des pensions de réversion, la grande fracture surgit – faut-il s'en étonner – entre les fonctionnaires et salariés à statut d'un côté et les autres catégories de salariés : *« les conditions les plus restrictives sont celles du régime général et des régimes alignés »*. En effet, une veuve d'un salarié du privé ne peut bénéficier de la retraite de son époux décédé que si elle fait état de ressources plafonnées très basses, qu'elle ait 55 ans au minimum, et à condition de ne pas bénéficier d'un quelconque avantage personnel au titre de la retraite. Pour les veuves du secteur public, *« la réversion est ouverte sans condition d'âge ni de ressources, à un taux de 50 % et sans règle de cumul avec un avantage personnel de retraite »*. Autrement dit, toute harmonisation des conditions de départ en retraite entre salariés à statut et les autres catégories de revenus passe aussi par une harmonisation des pensions de réversion.

Au-delà de cette disparité massive dans les conditions d'accès à la réversion, les régimes existants ne prennent pas non plus en compte les évolutions sociologiques récentes : *« Le développement du concubinage, la mise en place du pacte civil de solidarité (pacs) n'ont donné lieu à aucun changement dans la réglementation des réversions. »* Aucune remise à plat ne pourra avoir lieu sans un réexamen des finalités mêmes du système. La naissance des réversions demeure globalement liée à une situation du couple – vraie il y a quarante ans – où l'homme seul était actif. Or la situation a changé, brouillant un peu plus les buts des dispositifs de réversion qui mobilisent quand même 20 milliards d'euros chaque année.

L'adaptation des pensions de réversion au principe d'égalité entre les cotisants, aux évolutions sociologiques et aux nouvelles conditions financières des régimes de retraite oblige donc, selon le COR, à résoudre plusieurs questions complexes : faut-il maintenir le principe d'une réversion compte tenu du fait que les carrières des femmes resteront moins rémunératrices que celles des hommes ? Ou aller comme les pays scandinaves vers des prestations temporaires consécutives au décès de l'assuré ? Si le principe de réversion est maintenu, faut-il prévoir une égalité entre hommes et femmes ? Doit-on prévoir des conditions de ressources ou de cumul avec un droit personnel ? Instaurer une condition d'âge ? Ouvrir la réversion à des personnes remariées ? Repenser le système en cas de divorce ? Et enfin, à quel taux faut-il fixer la réversion ?

Bien entendu, le COR n'entend nullement se substituer aux négociateurs et encore moins au législateur : mais le travail de déblaiement entrepris apparaît comme le prélude d'une authentique révolution culturelle. En effet, la stricte réforme financière – à savoir l'adaptation du système à des ressources moins importantes à l'avenir – aboutirait à une impasse si elle ne prenait en compte l'adaptation aux nouvelles évolutions sociologiques.

Yves Mamou

Une diversité des politiques en Europe

PARMI LES QUINZE, LA FRANCE EST LE SEUL PAYS À AVOIR POUSSÉ AUSSI LOIN LE CUMUL DES AIDES ET SUBVENTIONS

La France est le seul pays d'Europe à avoir poussé le système des avantages familiaux plus loin que tous les autres : l'Hexagone est le seul qui bonifie les pensions des ménages avec enfants, qui majore la durée d'assurance des mères et institue l'assurance-vieillesse des parents au foyer. Les autres pays privilégient l'un ou l'autre de ces axes sans les cumuler tous. Telle est la principale conclusion d'une étude effectuée par la direction de la prévision en avril 2002.

La situation en termes d'avantages familiaux est plutôt diverse au sein de l'Europe. En Espagne et au Portugal, les bonifications sont quasi inexistantes. Ailleurs, les pays se répartissent en fonction d'un registre particulier de subventions. Ainsi, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas et l'Irlande ont choisi d'aider exclusivement les retraités qui ont des enfants à charge. En Finlande, les retraités ayant un enfant de moins de 16 ans à charge voient leur pension majorée de 20 euros par mois. Au Danemark, chaque enfant à charge de moins de 18 ans fait bénéficier ses parents d'une allocation mensuelle comprise en 43 et 152 euros. Aux Pays-Bas, des aides pouvant atteindre 90 % du salaire minimum net sont accordées uniquement aux familles monoparentales. En Irlande, le seul régime de base – peu généreux – est abondé pour un enfant à charge de moins de 18 ans.

Le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Belgique, la Suède et l'Allemagne représentent un deuxième groupe de pays qui ont plutôt choisi de valider les périodes d'éducation des enfants. Ainsi, en Autriche, une personne qui a cotisé suffisamment longtemps peut valider quatre années supplémentaires au titre de l'éducation d'un enfant. Si un autre enfant naît avant que le premier ait atteint quatre ans, une nouvelle validation de quatre années gratuites est ouverte.

UNE ANNÉE GRATUITE

En Belgique, l'éducation d'un enfant peut valider une année gratuite, renouvelable deux fois si le salarié ou son conjoint est père ou mère d'un enfant de moins de 6 ans pour lequel il touche des allocations familiales. L'interruption de carrière est limitée à 60 mois sur l'ensemble de la vie professionnelle. Au Luxembourg, les parents qui se consacrent à l'éducation d'un enfant de 4 ans ont droit pendant deux ans à la validation gratuite de droits à la retraite. Cette période peut être doublée si au moment de la naissance le foyer comporte déjà deux enfants à charge ou si l'enfant est handicapé.

La Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suède montrent clairement comment un pays peut décider de promouvoir la politique familiale à travers la réforme des retraites. Ainsi l'Angleterre a décidé de valider comme des années pleines dans le régime de base, les années de non-travail et de créer une allocation d'Etat – plus généreuse pour les bas revenus – afin d'étayer l'étage des retraites complémentaires. Cette deuxième subvention familiale va à l'encontre de ce qui se fait généralement dans les systèmes de capitalisation où les avantages familiaux sont inconnus.

L'HEXAGONE JOUE SUR TOUS LES TABLEAUX

Les avantages familiaux présents dans différents pays de l'Union européenne

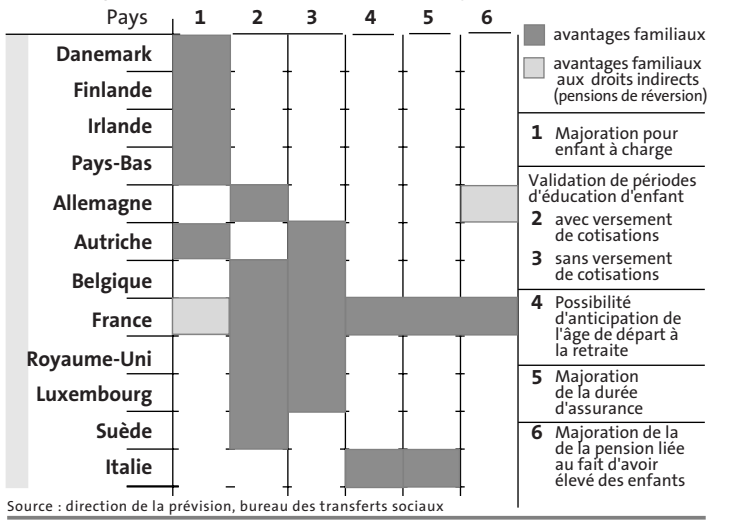

Source : direction de la prévision, bureau des transferts sociaux

La Suède arrive en tête de ce groupe de pays avec de substantiels avantages familiaux consolidés après la réforme de 1999. Ainsi, tous les parents d'enfants de moins de 4 ans se voient accorder des droits à la retraite, qu'ils exercent ou non une activité professionnelle. Pendant cette période d'éducation, *« les droits à pension sont calculés sur la base d'un revenu fictif venant éventuellement compléter un revenu perçu par ailleurs »*. L'Allemagne aussi a décidé de développer les avantages familiaux en portant de une à trois les années validées au titre de la retraite pour les naissances postérieures à 1992. En outre, la valorisation de ces années ne se fait plus à 75 % du salaire moyen mais à 100 %. Mieux encore, l'interruption d'activité n'est plus obligatoire pour se voir valider des années de cotisation. Ainsi, les *« femmes qui continuent à travailler bénéficient d'un avantage comparable à celles qui cessent d'exercer une activité. Il y a donc une incitation pour les mères à ne pas se retirer du marché du travail »*.

L'exemple européen montre encore qu'une réforme des retraites est indissociable d'une réflexion sur la politique familiale que l'on entend mener.

Y. M.

BOUSSOLE

EUROPE

LA POPULATION DES QUINZE VIEILLIT

Tendances démographiques par classe d'âge dans l'Union, 1980-2020

évolution de la population en millions

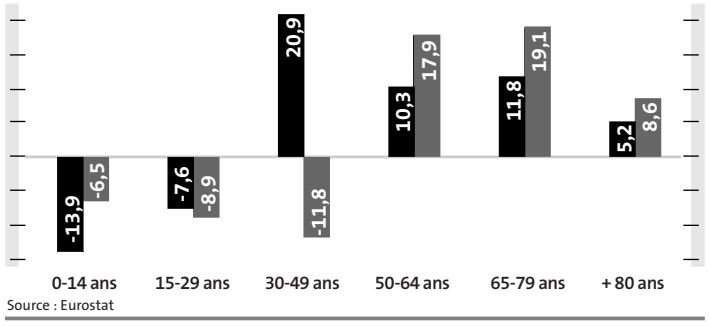

Source : Eurostat

■ LA DESCENDANCE DES GÉNÉRATIONS DE L'APRÈS-GUERRE n'a cessé de diminuer depuis le milieu des années 1960, même si l'indicateur conjoncturel de fécondité a de nouveau progressé en raison de l'augmentation des naissances en 2000, estimée à 1 %. Cependant, ce mouvement de reprise de la natalité observé à l'approche du troisième millénaire ne suffit pas à inverser la tendance. Sur une longue période, l'évolution est d'environ 1,7 enfant par femme, bien en deçà du taux de reproduction (2,1 enfants par femme).

■ DE FAIT, LA POPULATION VIEILLIT dans tous les pays de l'Union. D'après le scénario de base d'Eurostat (révision 1999), la population européenne totale devrait culminer vers l'an 2022. Cependant, sa croissance sera très hétérogène entre les Etats membres. La population italienne devrait amorcer son déclin en 2000, mais, en Irlande, elle ne devrait pas décroître avant 2048.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (mars 2002, en %) : Sur un an	– 3,6	– 2,9	– 4,5	– 5,7	– 0,2	– 0,9	– 4,1	– 1,8	– 6,6	n. d.	n. d.
Sur un mois	0,1	0,5	– 0,3	– 0,7	0,0	0,5	– 0,7	2,7	– 0,4	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (avril 2002, en %) : Sur un an	2,2*	2,4*	1,6	1,7	3,7*	2,1*	2,5	4,2*	1,5	1,6	(04/02) – 1,2*
Sur un mois	0,5*	0,5*	0,0	0,1	1,4*	0,5*	0,7*	0,7*	0,4	0,6	0,2
PIB en volume (3e trimestre 2001, en %) : Sur un an	0,7	0,6	0,0	– 0,7	2,3	0,5	0,7	0,2	1,6	0,5	– 1,9
Sur trois mois	– 0,1	– 0,2	– 0,3	– 0,4	0,2	– 0,3	– 0,2	0,0	0,0	0,4	– 1,2
Déficit public/PIB (en %) 2000	0,3	1,2	1,3	0	– 0,3	– 1,3	– 0,3	2	4,4	(1999) 1	(1999) – 7,6
Dette publique/PIB (en %) 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	(1999) 105,4
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, fév. 2001)	– 3,8	4,1	10,1**	– 0,6**	– 2,9**	– 1,3**	– 1,6**	1,9**	– 5,6**	(10/01) – 46,6	(10/01) 0,5
Investissement (FBCF) (4e trimestre 2001, en %) Sur trois mois	– 0,1	– 0,4	– 0,9	0,1 (3e T01)	– 1,0	– 0,1	– 0,1	0,2	0,7	– 1,3	– 8,1

* provisoire, ** janvier 2002

PAYS ÉMERGENTS

L'AFRIQUE DU SUD N'ATTIRE PAS LES INVESTISSEURS

Evolution de l'activité et de l'investissement total, en %

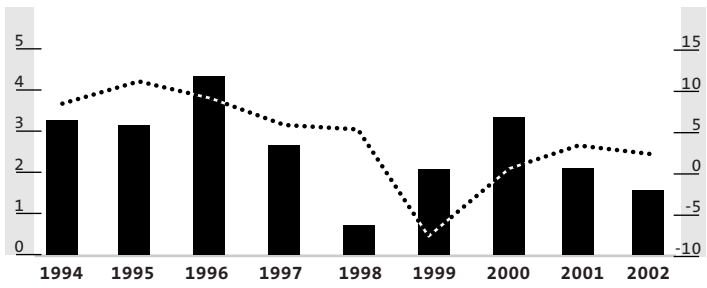

Source : CDCIXIS

■ EN PLEINE MUTATION ÉCONOMIQUE, l'Afrique du Sud n'arrive pas à éliminer la défiance latente des investisseurs, qui est son principal handicap. Les distorsions de la balance des paiements, un manque d'épargne chronique, une monnaie structurellement et durablement fragile et l'absence de moyens de financements stables créent des réticences et contribuent aux doutes.

■ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, la situation s'est améliorée avec le rebond des exportations et des perspectives mondiales plus favorables, notamment avec la fin de la dépression des prix des matières premières. Le change se stabilise.

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+ 0,4 % (02/02)	+ 1 %
Taux d'épargne	16,4 %	+ 1**
Pouvoir d'achat des ménages	+ 0,5 %	+ 3,6***
Commerce extérieur (en milliards d'euros)	+ 0,8 (déc. 2001)	+ 0,8
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 3,3 (11/00-12/01)	– 0,5
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	– 18 (avril)	– 2**
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	– 13 (mars)	+ 16**
Créations d'entreprises	22483 (04/02)	– 1,6 %**
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 315 (11/01)	– 3 %**

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** en glissement

Source : Insee, Douanes

INNOVATION

5,1 MILLIONS D'ACHETEURS SUR INTERNET

Internautes ayant réalisé un achat, une commande ou une réservation sur le Web pour des raisons privées

en % du total des internautes

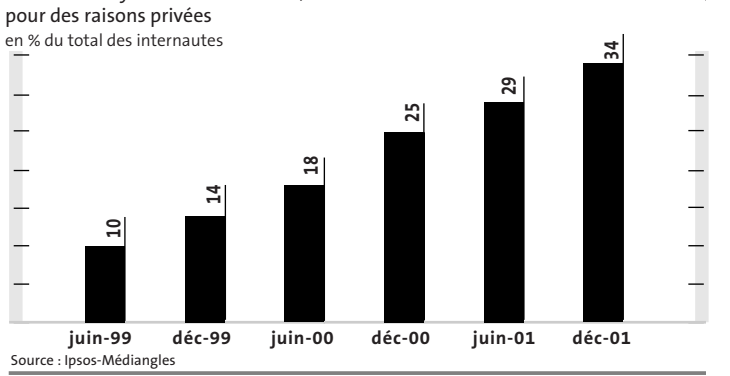

Source : Ipsos-Médiangles

■ LES INTERNAUTES FRANÇAIS font de plus en plus confiance au réseau pour leurs achats. Un internaute sur trois, soit 5,1 millions de personnes, aurait acheté en ligne durant le second semestre 2001, selon Ipsos-Médiangles.

■ L'ANCIENNETÉ DONNE DE L'ASSURANCE. Plus de la moitié des acheteurs utilisaient déjà sur le Net en 1997 et auparavant.

■ LE NOMBRE DE SITES MARCHANDS n'augmente plus. Il a même légèrement régressé durant les six derniers mois de 2001, selon le baromètre du commerce électronique en France du WebMarchand-LeGuide.com

Etats-Unis : la reprise incertaine

LA SURÉVALUATION DU DOLLAR ET L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DU PAYS INQUIÈTENT

Rien n'a été plus symbolique que la réaction des marchés à l'annonce du résultat préliminaire de la croissance des Etats-Unis du premier trimestre 2002. Alors que 5,6 % en rythme annuel étaient attendus, les cours de Wall Street ont marqué une baisse sensible : les marchés ne croient pas à une reprise forte. La divergence d'approche n'est pas neuve, le produit intérieur brut (PIB) retrace une réalité passée et les marchés sont tournés vers l'avenir.

Cette morosité boursière contraste avec l'évolution positive de la situation économique américaine. Le fort ralentissement de 2000, qui s'est accentué en mars 2001, a été suivi d'une reprise. Au premier trimestre 2002, la demande recommence à tirer la production : elle n'est plus alimentée que pour moitié par un tirage sur les stocks. Et cette demande continue à provenir d'abord de la consommation des ménages (+ 3,5 % en rythme annuel). A en juger par ce constat, la situation du moment serait satisfaisante : la récession, telle qu'elle est définie (deux trimestres consécutifs de croissance négative), a été évitée ; le rythme actuel de croissance sous-jacente est bon : avec 3 %, le risque inflationniste d'une surchauffe est écarté et le taux de chômage, remonté à 6 %, ne dérape pas.

Les inquiétudes portent sur le caractère durable de cette reprise et sur sa fragilité. La consommation des ménages, pilier actuel de la croissance, ne va-t-elle pas finir par être affectée par la modification de leur situation financière depuis deux ans ? On avait beaucoup évoqué *« l'effet richesse »* de ménages dont le portefeuille de placements financiers avait été, au moins sur le papier, gonflé par l'embellie des cours de la bulle boursière, en en exagérant probablement l'importance. On commence à s'inquiéter des conséquences du dégonflement de cette bulle, de la morosité actuelle des marchés et de leur impact sur le comportement du consommateur. Les études en cours montrent par exemple un ralentissement des dépenses des ménages dont les revenus se situent dans la tranche des 25 % les plus élevés, qui ont représenté l'an dernier 44 % de la consommation totale. L'onde de choc de la faillite d'Enron a jeté le doute sur la qualité et la fiabilité de l'information, une des bases du capitalisme américain. Le gouvernement d'entreprise a montré ses failles et les mécanismes de contrôle n'ont pas joué leur rôle.

La seconde menace vient de la poursuite de l'atonie de l'investissement, qui devrait pourtant être la source de la croissance future. S'y ajoutent les incertitudes concernant l'impact des événements du Moyen-Orient sur les prix de l'énergie déjà repartis à la hausse. Le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, faisait observer le 17 avril devant le Congrès que, depuis 1973, les récessions américaines avaient suivi une forte augmentation des prix du pétrole.

Du même coup, c'est le *« policy mix »*, cet ajustement fin des politiques budgétaire et monétaire, qui est maintenant remis en cause. La politique monétaire laxiste menée depuis plus d'un an et demi a permis d'éviter que la crise des marchés n'affecte trop sévèrement l'économie et, en ce sens, elle a réussi. Inchangée aujourd'hui dans un contexte d'absence d'inflation, son maintien futur devient plus incertain. L'acceptation d'une base monétaire plus large résultait, dans les années Clinton, d'un accord sur une politique budgétaire serrée comportant un freinage de la dépense publique, notamment de la dépense « discrétionnaire » – celle qui ne résulte pas des services votés antérieurement –, et de la constitution d'un excédent budgétaire.

PACTE ROMPU

La situation actuelle est différente. La politique budgétaire est devenue plus laxiste et la vive progression de la dépense, notamment militaire, ainsi que les baisses d'impôts expliquent une partie du bon rythme de l'activité actuelle. Mais en contrepartie, l'excédent budgétaire a fait place à un déficit. En un sens, du fait de ce retour à une politique keynésienne, le pacte antérieur avec la Fed est rompu, et celle-ci pourrait restreindre plus sévèrement le crédit dans les mois à venir si jamais la reprise confirmait sa fermeté.

Reste une menace plus fondamentale : celle du poids de l'endettement extérieur des Etats-Unis, du déficit du compte externe et de la surévaluation du dollar. Le déficit externe représentera cette année 5 % du PIB en se situant autour de 500 milliards de dollars, et le dollar est surévalué de 20 % à 25 % en termes commerciaux. Tout indique que les Etats-Unis sont entrés dans une zone de danger. Cette situation ne répond pas aux critères économiques traditionnels. Un quart de l'appréciation du dollar depuis 1997 a eu lieu en 1997-1998 et correspondait à la fuite des capitaux vers la monnaie américaine à la suite de la crise asiatique ; mais les trois quarts sont postérieurs, malgré la faiblesse des « fondamentaux » économiques de la période.

De même, le taux de change est d'ordinaire directement affecté par le différentiel des taux d'intérêt avec d'autres zones. Mais les taux de la Fed, qui étaient de 5 % en 1999, soit 2 % au-dessus des taux de la Banque centrale européenne (BCE), ont été systématiquement abaissés depuis et sont situés à 1,5 point en dessous de ceux de la BCE. Enfin les acquisitions massives de dollars par l'extérieur de la fin des années 1990 prenaient la forme d'investissements directs.

Mais aujourd'hui, l'investissement américain est négatif ou faible et l'excès de dollars ne s'est pas traduit par un affaiblissement du taux de change. Le Trésor américain peut alors se prévaloir d'une attitude de *« benign neglect »*, de laisser-faire, proche d'une politique du dollar fort, qu'ils justifient par la bonne qualité, actuelle ou future, des données fondamentales. Pour éviter un décrochage brutal et une crise sévère ne vaudrait-il pas mieux, comme le suggère Fred Bergsten de l'Institute for International Economics, organiser rapidement un ajustement progressif ?

Philippe Adhémar

JEUNES DIPLÔMÉS ET JEUNES PROFESSIONNELS
(ingénieurs, médecins, pharmaciens, vétérinaires, architectes, IEP, titulaires d'une maîtrise en droit, lettres, sciences, etc.)

Oui au cumul des compétences !

Élargissez vos perspectives de carrière après une première formation ou une première expérience réussie

› Profitez des nombreuses expertises de l'ESSEC pour bâtir un programme à votre mesure

› Enseignement ouvert à l'apprentissage

› Le diplôme de la grande école ESSEC, désormais un MBA, titre mondialement reconnu

ESSEC MBA
ADMISSION SUR TITRE

Dépôt des candidatures avant le 25 juin 2002

ast12@essec.fr
www.essec.fr
Tél. : 0 825 04 6000

ESSEC BUSINESS SCHOOL
Avenue Bernard Hirsch — 95021 Cergy-Pontoise cedex

Établissement d'enseignement supérieur privé. Accrédité AACSB International.
Association Loi 1901. Affilié à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise/Yvelines

Le protectionnisme, une tradition américaine *par Antoine Bouët*

Les Etats-Unis sont-ils protectionnistes ? Cette question d'actualité (voir les décisions du président Bush en matière de taxation des produits sidérurgiques et de subventions à l'agriculture) cache deux éléments : ce pays est-il de tradition protectionniste ? Constitue-t-il actuellement un marché fermé ?

Avant en effet d'estimer le degré actuel de protection de cette économie, il est très instructif de se pencher sur l'histoire des rapports de ce pays avec le libre-échange. Du point de vue historique, on peut affirmer très clairement que les Etats-Unis sont un pays très protectionniste. C'est aux Etats-Unis et à Alexander Hamilton que l'on doit la théorie moderne du protectionnisme (*Rapport sur les Manufactures*, 1792). La politique commerciale va devenir alors un sujet essentiel de préoccupation, à tel point qu'à la fin du XIXe siècle, un député à la législature de Pennsylvanie suggère que l'homme politique est *« un animal à faire des discours sur les tarifs douaniers »* !

La législation commerciale américaine est rapidement très protectionniste, et elle le restera tout au long du XIXe siècle, même pendant les périodes de libre-échange en Europe (1860-1880). Le niveau global de protection est en outre très élevé (proche de 50 % en 1830). La victoire des Etats du Nord à l'issue de la guerre de Sécession (1861-1865) ne fera que confirmer le pays dans ce choix, puisque ce sont ces Etats qui en sont les plus acharnés défenseurs : c'est la zone où les industries sont concentrées et où le Parti républicain a la plus grande adhésion. Dans l'entre-deux-guerres mondiales, les Etats-Unis adoptent la loi la plus protectionniste de leur histoire. Dès 1928, dans son programme de campagne présidentielle, le Parti républicain (encore lui) préconise un durcissement de la protection tarifaire pour *« soutenir certaines industries qui ne peuvent concurrencer les producteurs étrangers du fait de la faiblesse de leurs salaires et de leur niveau de vie »*.

La crise de 1929 accentue les motivations des législateurs. La loi Hawley-Smoot (juin 1930) met en place un accroissement très élevé de la protection nationale : le tarif moyen sur les importations protégées passe de 39 % à 53 %. La loi est souvent incohérente puisque beaucoup d'articles concernés par un surcroît de protection ne sont pas produits par des entreprises américaines. La plupart sont achetés et utilisés par des entreprises locales comme biens intermédiaires. Les mesures de rétorsion seront rapides, nombreuses et souvent violentes. Du coup, les Etats-Unis sont particulièrement touchés par la crise qui ébranle en deux ou trois ans les échanges commerciaux internationaux. Leur part dans le commerce mondial s'effondre de 16 % à 11 % entre 1930 et 1935.

Les Etats-Unis ne sont donc pas un pays de tradition libérale. En fait, ils n'ont jamais connu, avant 1945, de mouvement réellement libre-échangiste ! Ce n'est qu'à partir de cette date qu'ils acceptent d'ouvrir leur économie, non seulement parce que les pays partenaires le font dans le cadre d'accords multilatéraux, mais aussi parce qu'ils sont devenus la première puissance mondiale.

Les Etats-Unis sont-ils aujourd'hui un pays protégé ? La réponse à cette question est difficile, parce qu'un pays accumule différents instruments de protection (des droits de douane, des quotas, des quotas tarifaires...) qu'il faut pouvoir comparer, mais aussi parce que chaque pays traite différemment ses partenaires commerciaux. L'Union européenne (UE) a ainsi mis en place des régimes préférentiels pour les pays de la zone méditerranéenne, pour les pays les moins avancés, pour les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique...

On peut néanmoins évaluer le niveau de protection globale des grandes économies. Selon les données de la base Mac Maps, développée par le Centre du commerce international et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), plusieurs surprises apparaissent : d'abord le niveau général de protection des économies industrialisées est beaucoup plus important que ce que laissent penser les instituts internationaux depuis plusieurs années. Pour 1999, il n'est pas de 4 % à 6 %, mais de 9 % à 12 %. La globalisation commerciale n'est donc pas achevée !

Seconde surprise : lorsqu'on examine la hiérarchie de ces degrés de fermeture, les taux de protection du Japon (9 %) et de l'UE (9,7 %) sont inférieurs à ceux des Etats-Unis (11,8 %). Ceux de pays en développement comme la Chine ou le Maroc sont à peu près deux fois plus élevés (18,4 % et 19,4 %). Les Etats-Unis sont donc globalement plus protégés que l'UE. En fait, les droits appliqués dans le cadre des accords multilatéraux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont régulièrement plus élevés sur le Vieux Continent mais, parallèlement, l'UE a multiplié les régimes préférentiels qui abaissent au final son niveau de protection. En outre, les Etats-Unis sont des utilisateurs beaucoup plus réguliers des barrières sanitaires et environnementales que les Quinze.

La décision récente du président Bush d'imposer une clause de sauvegarde protégeant l'industrie sidérurgique nationale par des taxes de 8 % à 30 % ne doit donc pas surprendre. Elle est de plus le fait du parti politique qui, traditionnellement, est le plus sceptique au sujet du libre-échange. Elle est avant tout un signal politique intérieur : le gouvernement américain utilise toutes les marges de manœuvre existantes pour protéger une industrie très concentrée dans quelques Etats, qui devraient trouver là la justification essentielle de leur prochain choix électoral. La politique commerciale a toujours été un instrument de prédilection pour l'« Etat prédateur ».

L'administration Bush a toutefois utilisé une clause multilatérale pour protéger son industrie (la clause de sauvegarde), et non une législation unilatérale comme celle du dumping. Bonne nouvelle, car il se soumet ainsi à l'appréciation de l'OMC. Cette clause permet l'application de mesures de protection temporaires lorsqu'une période précise d'ouverture de l'économie engendre un développement important et brusque des importations nationales qui met en péril l'industrie locale.

Or il n'y a eu ni ouverture récente de l'économie américaine, ni développement important des importations dans ces secteurs : les difficultés de son industrie sidérurgique sont structurelles. L'OMC devrait donc entendre la plainte européenne. Il est de même probable que l'administration américaine ait anticipé ce fait ; mais elle a voulu donner un signe de bonne volonté à son électorat de la Rust Belt – cette « ceinture rouillée » qui enferme notamment l'Ohio, la Pennsylvanie et la Virginie Occidentale –, tout en évitant de surcharger, pour le moment, le budget fédéral du poids de l'ajustement nécessaire de cette industrie. Elle perd néanmoins des points stratégiques dans les négociations commerciales internationales.

> « Les droits appliqués dans le cadre de l'OMC sont régulièrement plus élevés sur le Vieux Continent, mais, parallèlement, l'Union européenne a multiplié les régimes préférentiels qui abaissent au final son niveau de protection »

Cette décision récente apparaît donc plus comme une décision de politique intérieure que comme un tournant historique dans la politique commerciale américaine : il n'y a pas à ce titre d'avant et d'après 11 septembre 2001.

Antoine Bouët est professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et conseiller scientifique au Centre d'études, de prospectives et d'informations internationales (Cepii).

LIVRE

par **Philippe Arnaud**

Keynes, écrivain féroce

> LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA PAIX,
de John Maynard Keynes, suivi de
> LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DE LA PAIX,
de J. Bainville (Tel-Gallimard, 500 p., 14,5 €) ;
> LA PAUVRETÉ DANS L'ABONDANCE,
de John Maynard Keynes (Tel-Gallimard, 290 p., 12,5 €).

NOUS SOMMES EN 1919. Keynes est délégué britannique à la Conférence de la paix. Professeur à Cambridge, il a 36 ans. La conférence réunit trente-deux Etats ; elle met fin à la première guerre mondiale, et pose les fondations d'un nouvel ordre européen. Mais les véritables décisions sont prises par le conseil des Quatre : le président américain Wilson, le premier ministre britannique (et gallois), Lloyd George, les présidents du conseil italien et français, Orlando et Clemenceau. Grande politique, petites mesquineries, et cocasseries se succèdent. Keynes observe, écoute, et écrit... *Les Conséquences économiques de la paix*.

Ce texte dense, surprenant, vivant, fera scandale. Les pages où Keynes dépeint les négociateurs vont devenir célèbres. Clemenceau tousse : est-ce une tactique du vieux Tigre ? Le président Wilson, un *« pasteur presbytérien »*, paraît dépassé par les événements. Il joue à *« colin-maillard »*. C'est un nain, face à Lloyd George, un vrai *« médium »*. Le premier ministre, écrit Keynes, *« examinait la compagnie avec six ou sept sens dont ne disposent pas les hommes ordinaires »*. Clemenceau est un vieillard nostalgique. *« Il pensait de la France ce que Périclès pensait d'Athènes – elle était d'une valeur unique, rien d'autre qu'elle ne comptait –, mais sa façon de concevoir la politique était celle de Bismarck. Il avait une illusion – la France – ; et une désillusion – l'humanité, y compris les Français, et pour le moins ses collègues »*. Pour Keynes, les négociateurs sont obsédés par le court terme, les questions de frontières, le calcul des réparations... Ils négligent les grands équilibres. Les réparations sont fixées *« bien au-delà de la capacité de paiement de l'Allemagne »*. La *« paix carthaginoise »* n'est ni bonne ni possible : *« Des promesses obtenues sous la contrainte, dont les deux parties savaient qu'elles ne valaient pas le papier sur lequel elles avaient été écrites. »* Le traité de Versailles est *« désastreux »*. Keynes démissionne.

CRITIQUE LUCIDE

L'idée de faire suivre le texte de Keynes par celui de Jacques Bainville, historien conservateur, disciple de Barrès et de Maurras, peut surprendre. Elle se justifie si l'on considère qu'il complète le point de vue de Keynes, plus qu'il ne s'oppose à lui (et à sa supposée germanophilie, en particulier). Bainville pense que le traité va renforcer le nationalisme allemand. La France, elle, n'a pas de politique allemande (donc européenne). Bainville est bien ce *« critique lucide des négociateurs de Versailles »* que décrivait François Furet.

La Pauvreté dans l'abondance rassemble des articles écrits entre 1925 et 1937. Ce second volume, qui contient notamment la célèbre conférence « The End of Laissez-faire », illustre le combat de Keynes contre l'« orthodoxie » au moment de la Grande Dépression. On y retrouve un Keynes libéral – *« la guerre des classes me trouvera toujours du côté de la bourgeoisie cultivée »* –, mais toujours féroce envers la pensée unique.

COURRIER

■ HONGRIE

Au sujet de la chronique « L'éclaircie hongroise » parue dans « Le Monde Economie » du 30 avril 2002 et relative aux élections législatives dans ce pays qui a vu la victoire du candidat d'opposition socialiste, Peter Medgyessy, au détriment du premier ministre sortant, Viktor Orban, je me permets de formuler les observations suivantes :

1. Un parti des « Hongrois de l'étranger » n'existe pas en Hongrie.

2. Viktor Orban et son parti, le Fidesz-MPP, parti des citoyens hongrois et des jeunes démocrates (parti de centre droit à valeur « chrétien-démocrate », type CDU/CSU allemand), se sont alliés au MDF (Forum démocratique hongrois qui est le parti du premier ministre démocratiquement élu en 1990, Jozsef Antall) pour les élections qui viennent d'avoir lieu en avril 2002.

3. La loi de « préférence nationale » ne s'appelle pas ainsi et votre appellation, calquée sur le vocabulaire du Front national, me semble tendancieuse. Cette loi a été préparée sur toute l'année 2001 par le gouvernement de Viktor Orban. Elle a été votée par le Parlement hongrois à la quasi-unanimité y compris par le MSZP, parti d'opposition (Parti socialiste issu de l'ancien Parti communiste).

Le nom de cette loi est « loi du statut » (sous-entendu des Hongrois citoyens des sept pays limitrophes de la Hongrie actuelle et issus du traité de Versailles-Trianon de 1920) ou encore « loi des avantages » (sous-entendu accordés à ces personnes).

Ce statut est accordé aux personnes concernées par des représentations hongroises mises en place dans les pays limitrophes. Les conditions d'obtention sont simples : faire une demande volontaire ; se déclarer de nationalité hongroise (en le prouvant par exemple par ses connaissances linguistiques) ; et être recommandé par une association locale (par exemple une Eglise historique ou un parti comme le RMDSZ en Roumanie).

Les avantages sont : la possibilité d'obtenir un permis de travail temporaire en Hongrie ; l'obtention d'une bourse scolaire – 20 000 forints par an et par enfant, soit l'équivalent de 75 euros – si l'enfant fréquente une école hongroise dans son pays de résidence. Ce qui est symboliquement le plus important dans cette loi, c'est que, pour la première fois depuis le très injuste traité de Versailles-Trianon de 1920, la nation hongroise peut être réunifiée, par-delà les frontières, dans le cadre d'un statut matérialisé par une carte d'identité hongroise (je ne garantis pas la justesse juridique de cette formulation).

Géza Galfi

■ FONCTIONNAIRES

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé « La culture, un ministère pilote » (« Le Monde Economie », daté 26 février) et je viens vous apporter mon témoignage sur la notation des fonctionnaires. J'exerce mes fonctions dans un ministère à Paris, au sein du service du personnel, section notation. Dans ce ministère, jugé en pointe en matière de notation, l'évaluation du fonctionnaire dérive de son objectif principal. Chaque agent est convoqué pour faire le point sur l'année écoulée, un face-à-face avec le supérieur hiérarchique qui est l'occasion pour ce dernier de porter une appréciation sur le travail effectué par l'agent et d'envisager les axes de progrès.

Lorsque l'évaluation se passe dans de bonnes conditions et de manière objective, elle peut permettre un dialogue social et une gestion du personnel efficace. Mais ce n'est pas toujours le cas. En effet, je me suis rendu compte que, très souvent, la note est attribuée plus en fonction de la personnalité de l'agent que de son travail. La notation est un formidable outil pour favoriser le copinage. Le principe d'égalité en la matière n'est pas respecté. De plus, la note est le moyen idéal pour pratiquer l'arbitraire.

Tout est à réformer dans l'administration : les pratiques, les textes. Mais il faut surtout changer les hommes en charge de services administratifs. Je ne vois aucun obstacle à ce que les agents aient des objectifs individuels à atteindre, cela bouleverserait le train-train de beaucoup de fonctionnaires. Il n'y a que les paresseux qui peuvent craindre l'évaluation au mérite. Encore heureux que le salaire n'en dépendra pas, car nombreux seraient les agents qui le verraient baisser.

Frank Darbaud

■ PRIVATISATION

Dans « Le Monde Economie » daté du 4 juin, le professeur Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS, ressort l'éternelle antienne de « la privatisation qui se fait au bénéfice du consommateur ». Outre que le consommateur que je suis n'en est pas si sûr, c'est aller un peu vite en besogne et oublier que, en quarante ans, on est passé du Rotary au LSI, du fil gainé papier à la fibre optique multimodes, de la commutation spatiale à la commutation temporelle, et que le million de transistors, qui coûtait, il y a trente ans, le prix d'une maison, revient maintenant à... 0,02 euro. A peine le prix d'un bonbon en vrac. La baisse relative des télécoms n'est donc en réalité qu'une sucette distribuée aux nigauds que nous sommes censés être. Le résultat de tout cela est que moi, qui fus un fervent Européen, je me pose quelques questions sur les forcenés de Bruxelles et que je me demande où, dans le traité de Rome, il est indiqué qu'il faut démanteler, au profit des marchands du Temple, tout ce qui fait une nation, même si ce traité porte sur le Marché commun.

Marc Dupuy

PARUTIONS

■ L'ANNÉE SOCIALE 2002, sous la direction de Sophie Béroud et René Mouriaux

Le retour sur les événements de l'année écoulée permet assurément d'éclairer les choix des électeurs d'aujourd'hui. Claire et synthétique, *L'Année sociale 2002* constitue un outil de travail précieux pour les étudiants, les chercheurs, les journalistes. Avec comme toujours une éphéméride complète, il retrace, de Lu à Moulinex, tous les faits sociaux qui ont marqué 2001 et la montée en puissance des mouvements antimondialisation face aux « licenciements boursiers », comme les a surnommés la presse. En outre, les chercheurs René Mouriaux et Jean-Marie Pernot reviennent, de manière plus approfondie, le premier sur le syndicalisme européen et la création d'un espace social régional, le second sur le passage des 35 heures aux nouveaux conflits liés à la mondialisation (éditions Syllepse, avril 2002, 204 p., 15 €).

A. B.-M.

UNIVERSITÉ DE NANTES
en partenariat avec
UNIVERSITE D'ANGERS
AUDENCIA NANTES • Ecole de Management
EQUIS

Préparez un DEA de Sciences de Gestion

UNE FORMATION PAR LA RECHERCHE
...pour enseigner, conseiller, diriger...

Ce **DEA** -Diplôme d'études approfondies- de Sciences de Gestion : **"APPROCHES ORGANISATIONNELLES DES PRATIQUES DE MANAGEMENT"** a pour objectif de former des chercheurs, des responsables en entreprise et des consultants au diagnostic et **aux métiers d'organisation et des systèmes d'information, de la stratégie et du contrôle, du marketing et de la finance d'entreprise.**

Ce programme s'articule autour **d'enseignements de méthodogie** et **d'approfondissements thématiques**. Chacun des sites offre la possibilité de participer à des séminaires de recherche, d'encadrer des mémoires et d'accéder aux ressources documentaires.

Contact : Anne CHOTARD, achotard@audencia.com

Droits d'inscription universitaires
Retrait des dossiers jusqu'en septembre

AUDENCIA NANTES - 8 route de la Jonelière - BP 31222 - 44312 NANTES CEDEX 3
Tél : 02 40 37 34 04 - Fax : 02 40 37 34 07 - www.audencia.com

Le Monde
EMPLOI

L'inefficacité des plans sociaux interpelle les politiques

EN VOLANT AU SECOURS DU SOISSONNAIS MENACÉ PAR LES SUPPRESSIONS MASSIVES D'EMPLOIS, LE GOUVERNEMENT RAFFARIN POINTE LE BILAN GLOBALEMENT NÉGATIF DES PLANS SOCIAUX. LA GESTION DES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES APPELLE D'AUTRES REMÈDES, COMME LE PRÉCONISE, ENTRE AUTRES, LA COMMISSION EUROPÉENNE

Revenu à Matignon à la faveur de la première cohabitation, en 1986, Jacques Chirac supprimait, comme promis, l'autorisation administrative de licenciement, symbole de l'intrusion de l'Etat dans le libre marché de l'emploi. En 2002, en revanche, le gouvernement Raffarin en campagne électorale vole au secours des salariés du Soissonnais menacés par les restructurations en y déversant d'importantes aides financières, et l'un des leaders de la droite, Jean-Louis Debré, estime qu'il faut « durcir » la loi sur les plans sociaux. Une tâche à laquelle s'était déjà attelé... le gouvernement Jospin en publiant in extremis – le 3 mai – des décrets d'application de la loi de modernisation sociale du 12 janvier 2002, assortis d'une circulaire de mise en œuvre datée du 5 mai. Simple renversement de tactique électorale, ou véritable prise de conscience de l'inefficacité des règles en vigueur ?

Le bilan des plans sociaux qui ont défrayé la chronique de ces dernières années est jugé insuffisant : 15 contrats à durée indéterminéee (CDI) pour les 526 licenciés par Bata en décembre 2001, 95 CDI pour les 1 925 salariés inscrits à la cellule de reclassement de Moulinex depuis janvier 2002, 80 reclassements (selon les syndicats) pour 600 suppressions d'emplois par Alstom-Belfort en... mai 2001. A tel point qu'aux traditionnelles actions syndicales contre les licenciements, spectaculaires dans la rue, plus discrètes pour obtenir des plans sociaux convenables à la table de négociation ou à la barre des tribunaux, s'ajoute désormais la contestation en justice des promesses non tenues : Alstom est attaqué devant les tribunaux par les syndicats, Axa est répétitivement assignée et condamnée aux prud'hommes par une association d'anciens salariés de l'UAP, rachetée en... 1997. A ces protestations, les spécialistes du reclassement opposent leur impuissance devant l'absence de qualification, le manque de mobilité, le faible dynamisme du bassin d'emplois local, qui se combinent pour expliquer leur degré variable de réussite.

Car les exemples de plans sociaux réussis existent : 99 % des 1 300 salariés des Ateliers et Chantiers du Havre fermés en 1999 ont été reclassés, dont 50 % en CDI. Le GIP Mutations des industries et des services, un centre de recherche commun à divers ministères, a listé les caractéristiques du « plan réussi » dans sa *Lettre* n° 12 (mars 2002) : compromis actif entre objectifs de l'entreprise et des salariés, coopération entre les acteurs socio-économiques locaux, maintien du contrat de travail tout au long du processus, suivi et contrôle paritaire des résultats, recours à des consultants au professionnalisme garanti. Des éléments qui ont inspiré les rédacteurs du volet « licenciements » de la loi de modernisation sociale.

« La loi renforce la responsabilité et les obligations des entreprises, reconnaît Frédéric Bruggeman, consultant chez Syndex, cabinet de conseil aux comités d'entreprise. *Le congé de reclassement est un réel progrès – il permet d'organiser sereinement un parcours de neuf mois –, de même que la prise en compte de l'appartenance à un groupe, y compris européen, pour fixer le seuil de 1 000 salariés au-delà duquel ce congé est obligatoire. »* « Durcir » la réglementation pourrait donc contribuer au succès des reclassements ? En fait, ni la création de l'autorisation administrative de licenciement (1974) ni le *« droit à la conversion »* et la définition du *« contenu obligatoire des plans sociaux »* (loi Aubry de 1989), ni les renforcements successifs du rôle du comité d'entreprise, n'ont suffi à inverser la tendance. *« Le succès de la reconversion ne rentre pas dans les objectifs de gestion de l'entreprise puisque, par définition, il s'agit de permettre au salarié de poursuivre son parcours professionnel en dehors d'elle,* analyse Frédéric Bruggeman. *Il faudrait admettre cela une bonne fois pour toutes en retirant à l'employeur l'exclusivité de la décision et de la gestion en la matière. Au lieu d'associer au processus de reclassement salariés et acteurs locaux – principaux intéressés à sa réussite –, la loi ne leur donne qu'un pouvoir de nuisance ! Le "dispositif de réactivation du bassin d'emplois" prévu par la loi allait bien dans ce sens..., mais il n'a pas reçu de décrets d'application ».*

> « Plutôt qu'au respect des formes, il faudrait plutôt contraindre l'entreprise à construire en amont la qualification de ses salariés »

Pour le délégué général de Développement & Emploi, Dominique Thierry, *« plutôt qu'au respect des formes, il faudrait plutôt contraindre l'entreprise à construire en amont la qualification de ses salariés ».* Car face à une contrainte juridique, le bon gestionnaire essaye d'abord de la contourner : le récent plan social d'une entreprise d'informatique du nord de la France proposait à ses collaborateurs une prime de 300 000 francs... s'ils renonçaient à leur congé de reclassement !

Antoine Reverchon

Le délicat reclassement des Bata

LA CELLULE CHARGÉE DEPUIS SIX MOIS DES ANCIENS SALARIÉS DU FABRICANT DE CHAUSSURES DRESSE UN BILAN MITIGÉ

METZ
de notre correspondant

Explosive, la situation est devenue encore plus explosive que l'an passé. » Bernard Hentzen, secrétaire de la CFDT Moselle, est inquiet. Près de sept mois après le licenciement de 526 salariés de l'ancienne manufacture de chaussures Bata-Hellocourt à Moussey (Moselle), leur reclassement est *« laborieux. Les gens ne voient rien venir »,* regrette le syndicaliste.

Le 21 décembre dernier, l'usine, qui employait 830 personnes, a fermé ses portes après plus de soixante-dix ans d'existence. Les repreneurs, principalement la société Hello SA créée par l'ancien directeur commercial du site, ne reprennent que 304 salariés. Conformément à un plan social âprement discuté, pouvoirs publics et collectivités locales se mobilisent afin de favoriser le reclassement des salariés restants (*Le Monde* du 8 mars 2002) et pour redynamiser le bassin d'emploi.

Depuis le 21 janvier, la cellule de reclassement est installée dans des locaux symboliques : l'ancien centre de formation de Bata. Derrière ces murs de brique rouge, des générations entières d'ouvriers avaient appris leur métier. Aujourd'hui, la quinzaine de personnes qui travaillent pour la cellule sont pour moitié d'anciens « Bata » et pour moitié des consultants du cabinet spécialisé Altedia. Ils ont dix-huit mois pour reclasser 420 licenciés, les autres ayant bénéficié de mesures d'âge ou trouvé par eux-mêmes un autre job. Le compte à rebours a démarré dès janvier.

Au bout de six mois, le bilan reste en demi-teinte. Selon les derniers chiffres disponibles, une quinzaine de personnes auraient obtenu un contrat à durée indéterminée (CDI), et une cinquantaine travailleraient en contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim. *« Essentiellement des missions courtes, du précaire »,* commente Bernard Hentzen. Sylvie Quq, directrice régionale d'Altedia, reconnaît que *« les entreprises du bassin d'emploi de Sarrebourg favorisent surtout des contrats précaires »,* mais ajoute que *« ce sont souvent des pré-embauches, nous avons bon espoir qu'elles débouchent sur des CDI ».*

Sylvie Quq ne souhaite pas dresser un bilan chiffré précis du reclassement avant la fin du mois de juin et veut qu'*« on lui laisse le temps de travailler. Nous ne sommes pas dans une configuration qui permet d'aboutir rapidement. C'est un vrai travail de fourmi. Il nous faut tisser de vrais liens de confiance avec les entreprises du secteur. Et, en plus, nous faisons un reclassement au "1 + 1", c'est-à-dire que nous nous occupons des anciens salariés individuellement, l'un après l'autre »,* plaide la spécialiste du reclassement.

> « Nous ne sommes pas dans une configuration qui permet d'aboutir rapidement. C'est un vrai travail de fourmi »

La difficulté est là : la cellule doit travailler sur deux fronts, celui des entreprises et celui des hommes. Et dans les deux cas, la situation apparaît compliquée. Le bassin de Sarrebourg, même s'il demeure globalement assez dynamique, ne comprend pas de gros employeurs en pleine expansion capables d'absorber d'un coup des dizaines d'« ex-Bata ». La région se caractérise surtout par un tissu de PME qui souffrent du ralentissement de conjoncture. *« C'est un bassin relativement difficile, même si nous rayonnons aussi sur Lunéville (Meurthe-et-Moselle), voire Nancy »,* précise Sylvie Quq.

Une situation que n'ignore pas Claudette Humbert-Mulas, chargée par l'ancien gouvernement de coordonner les actions de redynamisation des bassins de Sarrebourg et Lunéville, ce dernier ayant été touché par la fermeture de l'usine Flextronics (210 licenciés). Cette inspectrice générale de l'industrie comprend que *« la cellule de reclassement doive faire avec le marché du travail ».*

L'autre difficulté résulte sans doute du profil des personnes à reclasser, une main-d'œuvre majoritairement féminine. Leur expérience, qui se limite souvent à leur ancien poste chez Bata, et leur qualification ne permettent d'entrevoir des reclassements que dans le secteur industriel. Mais, surtout, c'est la moyenne d'âge qui complique la donne. Près de la majorité des personnes ont plus de 40 ans, avec une forte proportion de plus de 50 ans. *« Ce n'est pas simple de reclasser les plus de 50,* admet Sylvie Quq. *Heureusement, tous ces salariés sont considérés comme de bons éléments par les entreprises du secteur. »*

Il n'empêche, même si Bernard Hentzen reconnaît ce contexte difficile, il estime qu'on ne fait pas le maximum pour les « Bata ». L'application du plan social tout d'abord. *« Il faudrait déjà commencer par là. Le plan prévoyait pour les congés de conversion – désormais les congés de reclassement selon la loi de modernisation sociale – un entretien individuel tous les quinze jours. Ce n'est pas fait. La cellule n'en a pas les moyens »,* dénonce le syndicaliste.

Dernièrement, Bernard Hentzen a vu rouge quand le groupe Bata a dévoilé l'aide qu'il accordait à des entreprises pour favoriser l'embauche en CDI de ses anciens salariés : une enveloppe de 500 000 euros, alors que le syndicat réclamait 2 millions d'euros. *« On se fiche des gens. Comment voulez-vous qu'ils gardent espoir si devant eux la situation ne se débloque pas, si leurs copains ne trouvent rien ? »,* interroge Bernard Hentzen, qui entend bien *« tirer de nouveau la sonnette d'alarme après les législatives ».*

Stéphane Getto

Bruxelles face aux restructurations

POUR LA COMMISSION EUROPÉENNE, LES DESTRUCTIONS D'EMPLOIS DOIVENT S'ACCOMPAGNER DE L'ENRICHISSEMENT DES COMPÉTENCES

Les hommes politiques français ne sont pas les seuls à se préoccuper de l'effet des plans sociaux sur l'emploi... et sur les résultats électoraux. Après le conseil de Gand (19 octobre 2001), la Commission européenne a soumis aux partenaires sociaux un texte sur *« l'opportunité d'établir au niveau communautaire un certain nombre de principes d'action à l'appui des bonnes pratiques des entreprises lors des restructurations ».*

L'idée est de surmonter le paradoxe entre l'objectif, fixé au sommet de Lisbonne (mars 2000), d'*« une économie de la connaissance »* basée sur la richesse du capital humain, *« ressort de la compétitivité européenne »,* et *« le rythme élevé des restructurations ».* Le nombre de fusions et acquisitions au sein de l'Union est passé de 8 239 en 1991 à 12 796 en 1999 ; les plans sociaux rendus publics au cours des neuf premiers mois de l'année 2001 prévoyaient la suppression de 350 000 emplois...

MOTEUR DE CHANGEMENT

Il ne s'agit pas pour autant de s'opposer à des restructurations que la Commission reconnaît avoir elle-même encouragées. *« Elles sont non seulement inévitables mais aussi un moteur de changement. Elles contribuent à accroître la productivité et à introduire les nouvelles technologies. La prise en compte de leur impact social et la recherche de solutions contribuent à les faire accepter et à accroître leur potentiel positif. »*

Selon la Commission, *« les dispositions sociales ne peuvent se limiter à atténuer les aspects négatifs qui touchent les travailleurs, mais elles peuvent jouer un rôle plus actif dans le maintien et l'amélioration du capital humain ».* En échange de la destruction de ces emplois, les employeurs doivent créer de nouvelles compétences en *« maintenant la capacité d'insertion professionnelle »* de leurs salariés, ne recourir au licenciement qu'après avoir exploré toutes les autres pistes (formation, reconversion, réorganisation du travail, réduction du temps de travail), assumer leur responsabilité vis-à-vis des territoires et des sous-traitants, apporter une *« juste compensation »* aux travailleurs licenciés et impliquer les syndicats dans la recherche des solutions. Vaste programme...

A. R.

cegos
ACCÉLÉRATEUR DE RÉUSSITE
Cabinet de conseil en organisation et leader européen de la formation continue

en partenariat avec

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE
Université de référence dans le monde de la gestion et du management

La Cegos et l'Université Paris-Dauphine vous proposent :
une formation de haut niveau pour dynamiser votre carrière

MASTER 3e Cycle
MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES

Une formation continue sur 15 mois organisée pour vous permettre de mener de front votre activité professionnelle

Date de début : **décembre 2002**, date de remise du diplôme : **février 2004**
(55 jours de formation en 20 sessions)

Renseignements et dossier de sélection :

Michèle de Boisvilliers
Université Paris-Dauphine
Tél. : 01 44 05 44 76
e-mail : boisvilliers@dep.dauphine.fr

Isabelle Zéo
Cegos
Tél. : 01 55 00 90 90
e-mail : izeo@cegos.fr

Prochaines réunions de présentation à Dauphine :
mardi 4 juin - lundi 17 juin - lundi 1er juillet
S'inscrire auprès de Michèle de Boisvilliers ou Isabelle Zéo

LE SOCIAL DANS L'UNION

par **Francis Kessler**

Etudiants sans frontières

UN ARRÊT RÉCENT de la Cour de justice des Communautés européennes vient attirer l'attention : le revenu minimum a été attribué à un Français poursuivant des études en Belgique au même titre qu'à ses collègues de nationalité belge. Une telle égalité de traitement est justifiée par la qualité de citoyen européen inscrite dans le traité de l'Union européenne (UE).

Cette jurisprudence soulève la question du statut de l'étudiant au regard du droit communautaire. Les questions d'enseignement, d'évaluation des connaissances, de délivrance de diplômes et de reconnaissance de qualifications professionnelles relèvent, dans le système à quinze, de la compétence des Etats membres. On dénombre autant de structures que d'Etats, et des modèles divers se superposent ou s'interpénètrent. La terminologie relative aux qualifications l'atteste, puisque des appellations similaires recouvrent parfois des niveaux d'études extrêmement différents. La complexité va d'ailleurs grandissante car partout il y a différenciation croissante des diplômes et des qualifications offertes.

Pour lutter contre des discriminations de fait dans l'exercice de la libre circulation des travailleurs, les institutions communautaires ont d'abord mis en place, profession par profession – essentiellement dans le domaine médical ou paramédical – un système de reconnaissance mutuelle des diplômes. Ce mécanisme a été généralisé, par la suite, pour les études de niveau « bac + 3 », puis pour les formations post-secondaires ou secondaires, et enfin complété par une reconnaissance automatique des qualifications, sur la base de l'expérience professionnelle pour un certain nombre d'activités. Cet important corpus de règles est en train d'être amendé et simplifié.

Mais l'intervention communautaire ne s'arrête pas là. Dès 1958, le Conseil a été doté de pouvoirs pour l'élaboration d'une politique commune en matière de formation professionnelle. Aujourd'hui, il appartient à la Communauté de favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants ; promouvoir la coopération entre les établissements d'enseignement ; développer l'échange d'informations et d'expériences communes aux systèmes d'éducation des Etats membres ; favoriser les échanges de jeunes ; encourager l'enseignement à distance. Néanmoins toute harmonisation des dispositions législatives est exclue.

Cantonnée à un rôle complémentaire par rapport aux politiques nationales, l'action de la Communauté s'est concentrée sur des initiatives visant à favoriser la mobilité académique et la coopération universitaire. Les programmes Erasmus et Lingua par le passé, Leonardo Da Vinci et Socrates aujourd'hui, en sont les réalisations-phares. Un système de crédit d'enseignements (ECTS), proposé depuis 1995 et qui a pour objet de faciliter la reconnaissance de périodes d'études accomplies à l'étranger dans la certification finale de l'université d'origine, mène peu à peu à la modification de l'organisation des enseignements. A cette activité se superpose un processus intergouvernemental d'harmonisation de l'architecture des études dans l'enseignement supérieur. Impulsée en 1998, par quatre ministres de l'Union dans une « Déclaration de la Sorbonne », l'idée a été reprise, dès 1999, par 29 Etats européens, à Bologne.

L'espace européen d'enseignement supérieur vise à améliorer la compétitivité du système, mais également l'employabilité des diplômés, dans un contexte de mondialisation du marché de l'emploi. Ces recommandations volontairement acceptées par les Etats visent notamment à l'adoption d'un système d'enseignement supérieur basé sur deux cycles, dont le premier serait de trois ans. Cette démarche a été analysée et confortée à Prague en mai 2001.

Les élèves du supérieur préfigurent-ils le droit européen futur ? Deux tabous ont en effet été brisés pour eux, là où les Etats membres sont traditionnellement frileux. Les étudiants bénéficient, de par leur qualité de citoyen européen, de prestations d'assistance sociale alors que les Quinze souhaitaient maintenir des statuts en fonction de la nationalité. Les études supérieures vont ainsi faire l'objet de standards internationaux d'harmonisation à vingt-neuf. L'Europe sociale est ici véritablement en marche.

> L'espace européen d'enseignement supérieur vise à améliorer la compétitivité du système, mais également l'employabilité des diplômés, dans un contexte de mondialisation du marché de l'emploi

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris I - Panthéon - Sorbonne

Internet Intelligence

avec les Mastères (M.S.) Spécialisés d'une grande école d'ingénieurs

M.S. Ingénierie des médias numériques *avec* INA

M.S. Innovation technologique et management de projet

M.S. Intelligence scientifique, technique et économique

Journée Portes Ouvertes mardi 24 septembre 2002 14h-20h

Accrédités par la Conférence des Grandes Écoles

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Clôture des inscriptions : 27 septembre 2002
Admissions : scientifiques/non scientifiques
Tél. : 01 45 92 66 25

Cité Descartes - 2 Bd Blaise Pascal - 93 160 Noisy-le-Grand Cedex - **www.esiee.fr**

ADONIS Création

Le Mexique aimerait améliorer ses pratiques d'entreprise, mais la réalité reste sombre

LE CONGRÈS MONDIAL DES RESSOURCES HUMAINES VIENT DE SE TENIR DANS UN PAYS DONT LES DEUX TIERS DE LA POPULATION ACTIVE SONT EN SOUS-EMPLOI

MEXICO
de notre envoyée spéciale

A l'occasion du 9e congrès mondial des ressources humaines qui a eu lieu du 27 au 29 mai, le Mexique avait mis les petits plats dans les grands. Dans le cadre du gigantesque Centre des congrès de Mexico flambant neuf, les entrepreneurs mexicains se sont retrouvés pour partager points de vue et expériences.

Pour pimenter les débats, gourous et personnalités internationales de renom, comme Jack Welch, ancien PDG de General Electric, Felipe Gonzalez, ancien chef du gouvernement espagnol, ou encore Kjell Nordström, consultant suédois et auteur à succès de livres de management, étaient conviés. En dehors des séances plénières, les débats se sont tenus au travers de quatre groupes de travail (globalisation, tendances démographiques, révolutions technologiques, évolution du capital social), le tout placé sous l'ambitieux credo « Revenir à la personne ».

En invité d'honneur, le président mexicain Vicente Fox Quesada, élu en juillet 2000 sous la bannière du Parti d'action nationale (PAN), proche de la démocratie chrétienne européenne, après sept décennies au pouvoir du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), et lui-même ancien homme d'affaires, s'est livré, face à une audience conquise d'avance, à un véritable plaidoyer en faveur des ressources humaines. Appelant *« au développement d'un service public de qualité qui s'inspirerait des meilleures pratiques en matière de management des entreprises privées »*, le président mexicain a saisi l'occasion de partir une nouvelle fois en lutte contre la corruption.

Des pratiques des ressources humaines, les débats n'ont pas vraiment fait ressortir une spécificité mexicaine. Au fil des interventions, ce sont surtout les méthodes de management à l'américaine qui ont été plébiscitées. Ricardo Salinas Pliego, à la tête d'un des plus importants groupes mexicains de services, a eu beau déployer toute sa fougue pour donner la *« recette »* de son succès, au bout du compte, les concepts de qualité totale, d'évaluation à 360° des salariés ou de motivation avaient un goût de déjà-vu. On les retrouvait d'ailleurs dans les exposés des directeurs des ressources humaines (DRH) des filiales mexicaines des grands groupes automobiles américains, tels que Ford Motor, General Motors ou DaimlerChrysler.

Les débats ont, en revanche, mis en lumière le décalage entre les méthodes et les préoccupations de ces managers et la réalité du pays, car les salariés mexicains travaillant dans ses grandes entreprises constituent une minorité. Selon une enquête réalisée par le ministère du travail mexicain et l'Institut national de statistique, géographie et informatique (Inegi), 60 % des 40 millions de Mexicains actifs (sur une population totale de 100 millions) se retrouvent dans des entreprises de moins d'une quinzaine de travailleurs, dont un grand nombre se situe dans le vaste secteur non structuré.

Cette partie de l'économie qui n'est pas ou peu réglementée par des normes légales ou contractuelles représente, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 35 % du produit intérieur brut (PIB) mexicain. Travailleurs à domicile, vendeurs ambulants et micro-prestataires de services (nettoyage, transports, etc.), employés de maison – *« les plus humbles »*, comme s'active à les décrire un Vicente Fox, soucieux de cultiver son image d'homme du peuple –, rentrent dans cette catégorie. Le taux de chômage officiel de 2,3 %, l'un des plus bas du monde, ne reflète pas la réalité : près des deux tiers de la population active se trouvent en sous-emploi ou sur un emploi informel.

Au sein des entreprises, les disparités restent donc extrêmement importantes tant sur le plan social que sur celui des ressources humaines. Polymorphe, le monde du travail mexicain se caractérise pourtant par quelques grandes constantes. Dans ce monde de PME, *« 95 % des entreprises sont de type familial*, explique Esteban Natalini, consultant, spécialiste des ressources humaines. *Elles se transmettent de génération en génération. Les postes clés de l'organisation sont généralement occupés par des membres des familles propriétaires qui centralisent les décisions. Et dans le processus de décision, le mot d'ordre est consensus »*.

> « Beaucoup de concepts, comme l'égalité des chances ou la responsabilité sociale de l'entreprise, sont reçus ici comme autant d'importations »

L'importance accordée aux réseaux familial et social a des répercussions notables sur la vie quotidienne d'une entreprise et sur les décisions qui s'y prennent. Elle a aussi des conséquences sur la gestion des hommes. Pour Jérôme Monnet, directeur du Centre d'études mexicaines et centraméricaines (Cemca), à Mexico, le Mexique est un pays *« hybride »*, un mélange qui se retrouve dans les entreprises à travers la gestion des ressources humaines mais aussi dans la coexistence du secteur formel et informel. *« La séparation entre les deux secteurs n'est pas nette, il y a beaucoup d'interpénétrations et de va-et-vient entre les deux mondes. Les entreprises, même parmi les plus grandes, jouent parfois sur les deux tableaux, en laissant se développer par exemple des filières de distribution parallèle. »*

L'entreprise mexicaine est aussi un modèle où l'affectif a un grand rôle. *« Il y a une très grande personnalisation des rapports dans le travail*, poursuit Jérôme Monnet, *ce qui n'est pas synonyme d'égalité, au contraire. Les rapports hiérarchiques, mais aussi de classe sociale ou de génération sont très marqués et s'expriment au travers du langage ou de la courtoisie. »*

Paternaliste, voire clientéliste au regard des modèles européens ou américains, la grande majorité des entreprises mexicaines reste encore très conservatrice, même celles qui, à l'image de Bimbo, le géant de l'agroalimentaire, communiquent sur leur image sociale. *« A l'exception des thèmes comme la protection de l'environnement sur lesquels les entreprises commencent à communiquer un peu, beaucoup de concepts comme l'égalité des chances ou la responsabilité sociale de l'entreprise sont reçus au Mexique comme des importations »*, souligne un DRH d'une grande entreprise mexicaine.

Un réflexe partagé, une fois n'est pas coutume, par petites et grandes entreprises mexicaines.

Catherine Rollot

A Mexico, des patrons fluctuent entre modernité et paternalisme

POLITIQUE SOCIALE POUR L'UNE, PRÉFÉRENCE LOCALE POUR L'AUTRE, DEUX DIRIGEANTS DE PME RACONTENT LEUR RÉUSSITE

MEXICO
de notre envoyée spéciale

Coincé entre l'avenue de la Révolution et le périphérique, Tacubaya est un quartier populaire. Loin du centre historique ou des rues cossues qui entourent le parc de Chapultepec, poumon vert de Mexico, habitations précaires, petits commerces et trafics en tout genre y cohabitent. Peu d'entreprises a priori dans cette zone, d'ailleurs les murs ocre bordés de bleu marine de la société Fogra ne laissent pas deviner de l'extérieur une quelconque activité industrielle. Si ce n'est l'odeur de l'encre d'imprimerie qui vous colle au nez dès que l'on s'en approche.

Avec son mètre quatre-vingt-six et ses cheveux blonds, Elisabeth Van Cauwelaert tranche dans le paysage mexicain. Betty, comme tout le monde l'appelle ici, est la patronne avec Javier et Mario, deux associés mexicains de l'imprimerie Fogra, spécialisée dans le travail de qualité, mais surtout un peu différente. Salaires d'embauche pour les ouvriers et employés deux fois supérieurs à la moyenne mexicaine, responsabilisation et participation du personnel, formation continue... les 55 salariés de Fogra, dont une trentaine d'ouvriers, bénéficient d'une politique sociale peu habituelle dans les PME mexicaines. Mais pas question pour Betty de revendiquer un quelconque *« modèle »*, elle préfère parler *« d'ouverture qui n'existe peut-être pas ailleurs »*.

Immigrée belgo-argentine, Betty a contracté une *« certaine conscience sociale »* au contact de son frère. Prisonnier politique en Argentine de 1976 à 1978 par la junte militaire, il échappera à la mort grâce à sa double nationalité. C'est aussi avec son aide qu'elle a pu monter en 1981, après des études d'infirmière, la petite société de reproduction qui deviendra Fogra.

Mais pas d'angélisme pour autant. *« Si je paie bien mes salariés, c'est aussi dans mon intérêt. Le salaire de base à Mexico est de 1 500 pesos (164 euros), une misère. Beaucoup de PME souffrent d'un turn-over important car les salariés sont sans cesse à la recherche d'un travail mieux payé, plus proche de leur domicile, ce qui leur permettra de faire des économies sur le transport et de pouvoir rentrer chez eux à midi pour déjeuner. En les formant et en leur permettant d'évoluer, j'espère ainsi les garder plus longtemps. »*

JUSTE MILIEU

Si elle avoue parfois être prise entre deux visions, celle de dirigeante d'entreprise et celle de femme de conviction, Betty Van Cauwelaert arrive malgré tout à trouver un juste milieu. *« Je n'ai pas de recette, mais j'essaie tout simplement de développer auprès de mes salariés une mentalité professionnelle mais sans paternalisme. »*

Paternalisme, le mot n'a jamais effleuré l'esprit de Javier Quijarro. Il préfère parler d'entreprise familiale. Banquetes Mayita, sa société est née des soubresauts de la révolution mexicaine. Issu d'une famille de la grande bourgeoisie rurale, la nationalisation de l'hacienda familiale a précipité les Quijarro dans les affaires. *« A la perte de ses terres, ma grand-mère Mayita a été obligée de travailler et s'est mise à cuisiner et à organiser des réceptions »*, raconte Javier Quijarro. Avec un bon carnet d'adresses, très vite l'activité passe de l'artisanat à un stade industriel.

Aujourd'hui, Banquetes Mayita compte 180 personnes et a acquis une réputation dans tout le pays. Les réceptions officielles pour le sommet de Monterrey, c'était eux. Le général de Gaulle, Jacques Chirac se sont assis à leurs tables. Au siège de l'entreprise, en plein cœur de Mexico, toute la famille de Javier Quijarro travaille à l'unisson. Mais aussi les descendants des employés de l'hacienda. *« Nous avons un devoir vis-à-vis des gens qui travaillaient sur les terres de ma grand-mère, qui l'ont aidée à monter son entreprise et qui ont participé à son succès »*, raconte le jeune patron. Pour recruter du personnel, la famille Quijarro cherche d'abord et avant tout dans le village natal du Guanajuato. Naissances, mariages... les propriétaires sont de tous les événements familiaux et, chaque année, tout Banquetes Mayita se retrouve pour un grand repas.

Responsabilité sociale ? Pour Javier Quijarro et Betty Van Cauwelaert, la notion est importante, mais combien différente. *« Notre façon de fonctionner est liée à l'histoire de ma famille. Ce type de relation était habituel autrefois, aujourd'hui c'est de plus en plus rare »*, admet Javier Quijarro. Betty Van Cauwelaert quant à elle, espère *« faire bouger un tout petit peu les mentalités »*.

C. Ro

UNE RÉFORME DU DROIT DU TRAVAIL ?

La loi fédérale du travail, adoptée en 1970 et inspirée directement de l'article 123 de la Constitution de 1917, régit les relations sociales au Mexique. L'établissement d'un contrat de travail est obligatoire pour chaque embauche, et sa rupture est strictement encadrée.

L'âge minimum du travail est officiellement de 12 ans. La semaine de travail est fixée à 48 heures maximum, avec un jour obligatoire de repos payé. Les congés payés annuels varient selon l'ancienneté de 6 à 15 jours. En matière de retraite, la loi fixe à 65 ans l'âge minimum du départ. Le régime par capitalisation permet à très peu de Mexicains d'arrêter de travailler.

Annoncée pour fin 1998, puis gelée en raison des échéances électorales de 2000, la réforme de cette loi revient régulièrement en débat. L'arrivée au poste de ministre du travail et des affaires sociales du conservateur Carlos Carranza Abascal, ancien président du patronat mexicain, a fait naître quelques inquiétudes. Mais le gouvernement a démenti travailler sur un projet d'assouplissement très libéral, et la réforme est de nouveau au point mort.

Le Mondial 2002

MERCREDI 12 JUIN 2002 www.lemonde.fr/mondial2002

La fin de l'aventure

■ L'équipe de France, battue par le Danemark (2-0) mardi, quitte le Mondial sans avoir gagné un match ni marqué un but

■ Malgré la présence de Zinedine Zidane lors de l'ultime rencontre, les Bleus n'ont jamais paru en mesure de conserver leur titre. Pourquoi ?

LIONEL CIRONNEAU/AP

Le Danois Jon Dahl Tomasson (de face) vient de marquer le second but danois. C'en est fini des espoirs de la France.

TEMPS **FORTS**

Légende

▶ Premier volet de notre série sur les « gardiens du mythe », l'histoire de Pierre Chayriguès, le Barthez des années 1910-1920. **p. VII**

Le Monde DE LA COUPE Europe 1

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

Goleador

▶ En marquant trois des quatre buts portugais contre la Pologne lundi, Pauleta a redonné de l'espoir à son équipe. **p. IV**

Argentine

▶ La défaite contre l'Angleterre risque de coûter sa place au meneur de jeu, Juan Sebastian Veron. **p.VI**

Gay Pride

▶ Samedi 8 juin, quelque 300 homosexuels, hommes et femmes, ont défilé dans les rues de Séoul. **p. VIII**

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

Ça commence mal

Cette peur bleue qui ne nous a jamais lâchés. Le sentiment depuis le début, depuis avant le début du Mondial, que quelque chose n'allait pas dans l'équipe de France. Quelque chose d'indéfinissable, que les matches amicaux qui ont précédé la compétition n'avaient fait que confirmer. Un élan brisé, une confiance perdue, une lassitude évidente qui pesait sur les corps et, surtout, sur les esprits. C'était le plus grave.

S'en remettre au talent d'un seul, fût-il Zinedine Zidane, marquait les limites d'un groupe que n'animait plus cette foi qui renverse les obstacles. Sa blessure à la cuisse gauche, sa trop fameuse cuisse et ses fibres distendues, laissa toute l'équipe, et son sélectionneur, décontenancée. Cette attitude n'était que le signe d'un mal plus profond, évident depuis des semaines, et que Roger Lemerre se montra incapable de guérir. Le retour de Zidane, pour ce match à la vie à la mort contre les Danois, dont il y a quelques mois, on ne faisait qu'une bouchée, ne pouvait cacher le mal qui rongeait les Bleus. On trouvera des explications dans l'âge avancé d'une équipe de trentenaires qu'on ne renouvela pas à temps. Dans la confiance conservée à des champions du monde et d'Europe, embourgeoisés dans le confort de la victoire, dans leur rôle de stars des médias et de la publicité, de nantis du foot business. Ces golden boys blasés ne portaient plus en eux la volonté sans laquelle, dans pareille compétition, rien n'est possible, même le plus simple. Sans doute n'étaient-ils pas conscients de cette fondamentale faiblesse, et personne ne l'a diagnostiquée à temps. Roger Lemerre, pas plus que les autres. On ne manquera pas de le lui reprocher. Quand les choses tournent ainsi, il ne faut plus compter sur la chance qui ne sourit, comme chacun sait, qu'aux audacieux. Elle nous abandonna donc, ce n'était pas anormal.

Les Bleus avaient quitté la France pour le lointain Orient, porteurs d'espoirs et sous le régime de la cohabitation. Ils vont rentrer pour trouver une chambre bleue, pas la couleur de leur maillot qui a tant fait rêver, mais du bleu de la nouvelle majorité chiraquienne. Les plus superstitieux, ceux qui croient aux gestes du destin, diront que c'est un signe. Avec Jospin aux affaires, n'auraient-ils pas gagné ? Jacques Chirac, comme Jean-Pierre Raffarin à Matignon, ne célébreront pas le triomphe qu'ils pouvaient espérer. Au contraire, ils devront assumer une bien amère déroute. Ça commence mal.

DÉPÊCHES

Les buteurs

▶ Le classement à l'issue de la journée du lundi 10 juin.
4 buts : Klose (All) ;
3 buts : Pauleta (Por), Tomasson (Dan), Vieri (Ita) ;
2 buts : Hierro (Esp), Inamoto (Jap), Larsson (Sue), Morientes (Esp), Rivaldo (Bre), Ronaldo (Bre), Wilmots (Bel).
Toutes les équipes ont joué deux matches.

Le programme

▶ **Mercredi 12 juin : Suède-Argentine (groupe F), 8 h 30 (heure française), à Miyagi (Japon) ; Nigeria-Angleterre (groupe F), 8 h 30, à Osaka (Japon) ; Slovénie-Paraguay (groupe B), 13 h 30, à Seogwipo (Corée) ; Afrique du Sud-Espagne (groupe B), 13 h 30 , à Taejon (Corée).**

Supporteur blessé

▶ Un jeune Ecossais s'est fracturé le crâne, lundi 10 juin, en tombant à l'intérieur du stade de Jeonju (Corée du Sud) où se jouait Portugal-Pologne (4-0). Il était toujours dans le coma mardi 11 juin, a annoncé la FIFA.

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE

AFP

81

Le nombre de millions de téléspectateurs japonais qui ont suivi la rencontre Japon-Russie (1-0), dimanche 10 juin, première victoire de leur sélection en Coupe du monde. Ce qui représente près de 55 % de la population du pays. *(source Carat World Cup Monitor)*

LE BUTEUR LE PLUS VU

Audiences
en millions de téléspectateurs

	Noms	Spectateurs
1	Klose (All)	19,504
2	Rivaldo (Bré)	14,310
3	Vieri (Ita)	12,720
4	Pauleta (Por)	12,720
5	Tomasson (Dan)	12,243

Source : Médiamétrie

La chute des champions du monde

■ **Groupe A : France-Danemark 0-2.** Les champions du monde en titre ont été éliminés dès le premier tour du Mondial 2002 sans avoir pu emporter la moindre victoire

■ La rentrée de Zinedine Zidane, tant attendue après sa blessure à la cuisse gauche, n'aura pas permis aux attaquants français de trouver le chemin du but

L'équipe de France de football a dit adieu à la Coupe du monde de football sur une contre-performance historique. Jamais depuis 1966 et l'élimination du Brésil, une sélection championne du monde en titre n'avait été éliminée après le premier tour de la compétition. Après les piètres résultats de leurs deux premiers matches (0-1 face au Sénégal, 0-0 contre l'Uruguay), les Bleus devaient s'imposer face au Danemark par deux buts d'écart pour se qualifier pour les huitièmes de finale. C'est sur ce score qu'ils ont été battus, mardi 11 juin, à Incheon. Fatigués, maladroits, inefficaces, malchanceux : les champions du monde et d'Europe en titre ont touché le vide.

L'importance de ce match n'avait pas fait hésiter Roger Lemerre. Lorsque débute la rencontre, pas moins de six trentenaires figurent sur la pelouse du côté de l'équipe de France. Marcel Desailly fête, lui, sa 97e apparition internationale, ce qui fait de lui le deuxième joueur le plus capé de l'histoire du football français, derrière Didier Deschamps (103) et à égalité avec Laurent Blanc.

Roger Lemerre a très clairement voulu privilégier l'expérience. Devant, pour suppléer l'absence de Thierry Henry (suspendu) Christophe Dugarry a été préféré au jeune Djibril Cissé, 20 ans. La présence du Bordelais est loin d'être anodine : le triangle Zidane-Lizarazu-Dugarry, formé pour la première fois il y a neuf ans aux Girondins de Bordeaux, est une association qui fonctionne.

Le match débute comme les précédentes rencontres des Bleus à la Coupe du monde. Cinq minutes où les champions du monde se montrent plutôt entreprenants. Puis le néant. Les Bleus ne parviennent pas à mettre du rythme à ce match malgré les efforts, au milieu du terrain, de Zinedine Zidane, qui dispute son premier match depuis sa blessure contre la Corée du Sud, le 26 mai. Le meneur de jeu du Real Madrid est à cours de compétition. Le scénario peine à prendre forme, avant de tourner à la catastrophe à la 22e minute : un dégagement malheureux de la défense française offre aux Danois l'occasion de but dont ils n'auraient jamais rêvé. Dennis Rommedahl ouvre le score face à un Fabien Barthez qui, quelques minutes plus tôt, s'est blessé à la cuisse, en voulant sauver du corner un ballon mal maîtrisé par ses défenseurs.

Les Bleus accusent le coup. Leur incapacité à produire du jeu saute rapidement aux yeux. Les voilà dans l'obligation de marquer trois buts alors qu'ils n'en ont a pas inscrit un seul depuis le début de la Coupe du monde, « exploit » qu'ils partagent avec des équipes comme la Chine, la Pologne ou l'Arabie Saoudite. A la pointe de l'attaque française, David Trezeguet échoue dans tout de ce qu'il entreprend dans la surface de réparation.

Après la mi-temps, les hommes de Roger Lemerre reviennent sur le terrain avec la rage au ventre. Une tête de Marcel Desailly, sur un corner, heurte la barre transversale. La rentrée de Djibril Cissé, à la place de Christophe Dugarry, apporte à l'équipe cette vivacité qui manque tant aux Bleus, orphelins comme jamais de Robert Pires (blessé) et de Thierry Henry (suspendu). Le match tourne au pathétique lorsqu'à la 68e minute, les Danois aggravent le score par Jon Dahl Tomasson sur une contre-attaque.

Les Bleus sont au bord du chaos, mais au lieu de se décourager, ils se ruent à nouveau vers l'avant. Un tir puissant de Cissé manque de tromper la vigilance du géant Thomas Sorensen ; une frappe à bout portant de David Trezeguet s'écrase sur la barre : il s'agit, rien de moins, que la cinquième fois, où les Français touchent les poteaux depuis le début de la Coupe du monde. *« La malchance, ça n'existe pas en football »*, disait Roger Lemerre, la veille.

Ce dernier lance ses dernières cartes dans la bataille en faisant rentrer Johan Micoud puis Youri Djorkaeff. Rien n'y fait. Le coup de sifflet final accable des Bleus lessivés et dépités. *« On ne méritait pas de se qualifier pour le deuxième tour. La sanction du score est là. Il faut l'accepter »*, lâche Roger Lemerre.

Frédéric Potet (à Incheon)

CHARLES PLATIAU/REUTERS

Le gardien de l'équipe de France, Fabien Barthez, n'a rien pu faire sur le tir croisé de l'attaquant danois Dennis Rommendahl, qui ouvre le score (22e minute).

France-Danemark 0-2

Groupe A, 3e journée
Stade d'Incheon (Corée du Sud) ; bon terrain ; temps chaud ; 50 515 spectateurs ; arbitre : M. Melo Pereira (Portugal).
Buts
DANEMARK : Rommedahl (22e), Tomasson (67e).
Avertissements
DANEMARK : Poulsen (27e), Jensen (70e).
FRANCE : Dugarry (8e).
Les équipes
DANEMARK (sélectionneur : Olsen) : Sorensen - Helveg ; Henriksen, cap. ; Laursen ; Jensen - Gravesen ; Jorgensen (Gronkjaer, 46e) ; Tofting (Steen Nielsen, 79e) ; Poulsen (Bogelund, 76e) - Tomasson - Rommedahl.
FRANCE (sélectionneur : Lemerre) : Barthez - Lizarazu ; Desailly (cap) ; Thuram ; Candela - Vieira (Micoud, 71e) ; Makelele - Dugarry (Cissé, 53e) ; Zidane ; Wiltord (Djorkaeff, 83e) - Trezeguet.

Le Sénégal souffre mais se qualifie

Dans la douleur, le rêve s'est poursuivi. Vainqueur de la France lors du match d'ouverture de la Coupe du monde (1-0), le 31 mai, auteur d'un match nul face au Danemark (1-1), le 1er juin, le Sénégal s'est qualifié à l'arraché pour les huitièmes de finale en obtenant le match nul (3-3) face à l'Uruguay (3-3), mardi 11 juin, à Suwon. L'exploit de l'équipe entraînée par le Français Bruno Metsu est de taille. Les Lions de la Teranga sont les seuls, parmi les quatre équipes qui faisaient leurs premiers pas en phase finale à s'extraire des poules du 1er tour. Face à la Celeste, les Sénégalais n'ont pas failli. Pour la première fois depuis plusieurs mois, les vice-champions d'Afrique, qui s'étaient inclinés en finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations face au Cameroun (0-0, 3 tirs au but à 2), ont tremblé jusqu'à la dernière seconde.

Contrairement à leurs adversaires, qui devaient s'imposer pour espérer décrocher leur billet, les « Sénefs » pouvaient se contenter d'un match nul. Solides en défense, bien organisés en milieu de terrain et réalistes en attaque, les Africains ont fait une première mi-temps idéale, consciencieuse et engagée. Khalilou Fadiga a ouvert le score (19e) sur penalty. Après une longue montée d'Omar Daf sur l'aile gauche, Papa Bouba Diop a conforté cette avance (26e) avant que le même joueur, déja auteur du but victorieux face à la France, n'ajoute un troisième but (38e). La seconde mi-temps fut tout autre. La défense sénégalaise s'est montrée friable et Richard Morales (46e) puis Diego Forlan (69e) et enfin Alvaro Recoba, sur penalty (88e), ont permis à la Celeste de décrocher un match nul insuffisant. *« Le football africain monte à un très haut niveau. L'Afrique a un bel avenir dans ce sport. Très bientôt, on verra le football africain au plus haut niveau mondial »*, a estimé Bruno Metsu. Deux autres équipes du continent noir (le Cameroun, qui devait jouer mardi contre l'Allemagne, et l'Afrique du Sud, qui devait rencontrer l'Espagne, mercredi 12 juin) pouvaient encore espérer se qualifier.

Pierre Lepidi

Sénégal-Uruguay 3-3

Groupe A, 3e journée
World Cup Stadium de Suwon (Corée du Sud) ; bon terrain ; beau temps ; 37 000 spectateurs
Arbitre : M. Vengereef (Pbs)
Buts
SÉNÉGAL : Fadiga (18e, s. p.), Bouba Diop (26e, 37e) ; URUGUAY : Morales (46e), Forlan (70e), Recoba (88e, s. p.)
Avertissements
SÉNÉGAL : Camara (3e), Daf (4e), Bouba Diop (70e), Diouf (82e), Fadiga (87e) ; URUGUAY : Romero (8e), Carini (18e), Silva (35e), Regueiro (39e), Montero (82e)
Les équipes
SÉNÉGAL (sélectionneur : Metsu) : Sylva - Daf ; P.M. Diop ; Diatta ; Coly (Beye, 64e) - Fadiga ; Bouba Diop ; Cissé ; N'Dour (Faye, 76e) - Diouf ; Camara (N'Diaye, 67e).
URUGUAY (sélectionneur : Pua) : Carini - Lembo ; Montero ; Sorondo (Regueiro, 32e) - Rodriguez ; Garcia ; Romero (Forlan, 46e) ; Varela - Silva ; Abreu (Morales, 46e).

DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Ce n'est pas la fin de tout

Cette défaite des Bleus face au Danemark est avant toute chose celle d'une équipe. Elle ne saurait remettre en cause l'avenir du football français. Nous pouvons attendre sereinement la suite. Pour s'en convaincre, il suffit de s'arrêter sur les succès de l'équipe de France espoirs, finaliste des championnats d'Europe en Suisse, ou le titre de champion du monde gagné par l'équipe de France des moins de 17 ans il y a quelques mois.

C'est vrai, l'équipe de France est la vitrine de cette formation mais les fondations sont bien solides et, depuis plusieurs années, notre système est pérennisé. Le football français ne peut plus subir des périodes de trous qui, dans le passé, ont suivi les périodes de faste, comme ce fut le cas en 1958 par exemple lors du grand Reims et de la demi-finale de la Coupe du monde, ou après « l'ère Platini » de 1982 à 1987.

> Cette élimination prématurée ne saurait remettre en cause le travail accompli

Compte tenu de notre organisation, du travail fourni depuis des années, nous sommes en mesure d'assumer ce revers. Le vivier se renouvelle automatiquement et les générations vont continuer à se succéder très naturellement. Depuis 2000, nous avons, de plus, mis en place un plan extrêmement précis de préformation avec une philosophie et une éthique bien précises qui poursuit cette politique.

La France continue de devancer dans le domaine de la formation les autres pays européens, même si ces derniers s'inspirent désormais très largement de ce que nous faisons. Mais à leur différence, nous avons aussi formé nos entraîneurs, à travers le certificat de formateur. Ce sont eux les dépositaires de cette formation « à la française ».

Ce savoir-faire nous donne encore un temps d'avance. Le football français reste à la pointe parce que nous formons bien nos joueurs et nos entraîneurs. La meilleure preuve est que la grande majorité des joueurs de l'équipe de France évoluent dans les plus grands clubs européens. De même, nos éducateurs et nos techniciens sont également très convoités.

Les entraîneurs européens sont très friands des footballeurs français car ils savent que ce sont de grands professionnels, qui ont reçu une éducation footballistique sérieuse.

Aujourd'hui, on le sait, au niveau des clubs, nous ne pouvons pas rivaliser avec les grosses cylindrées européennes comme le rappellent les résultats de nos représentants en Ligue des champions.

Mais dans la configuration économique actuelle, les clubs français ne peuvent pas lutter, notamment en matière de transferts. Ils n'ont donc pas d'autre choix que de s'appuyer sur les jeunes, et de former pour survivre.

Mis dans l'obligation, par la Fédération française de football, de posséder des centres de formation, les clubs hexagonaux puisent très largement dans leurs écoles de football pour constituer leurs équipes. C'est donc devenu une philosophie générale. Elle a, quoiqu'il en soit, de beaux jours devant elle. Cette défaite concédée face au Danemark et cette élimination prématurée ne sauraient remettre en cause le travail accompli. Ca va on peut voir venir.

Tous les jours sur Europe 1
une équipe de choc pour la Coupe du Monde

7h15 - 8h15 - 12h45 - 20h00/22h30
Les grands rendez-vous de la journée

Europe1.fr
lagardere active

Europe1 c'est bien.

Guy Roux

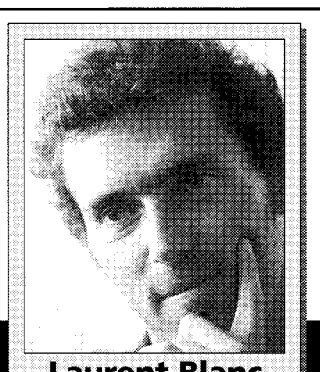

Laurent Blanc

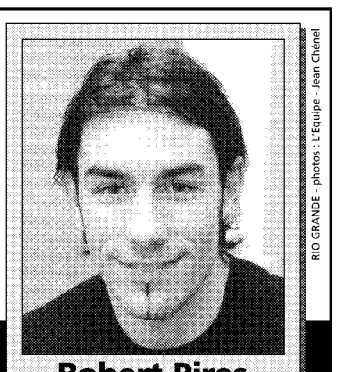

Robert Pires

RIO GRANDE - photos : L'Equipe - Jean Chenel

Les explications d'un échec

■ L'élimination de l'équipe de France constitue un revers cinglant, qui peut s'expliquer par un faisceau de phénomènes : vieillissement de l'équipe, fatigue des joueurs, départ à la retraite de cadres, dispersion du groupe, motivation émoussée

Les Bleus, champions du monde et d'Europe en titre, n'ont pas été capables de franchir le premier tour du Mondial. C'est un véritable échec. Il faut se garder de jeter aux oubliettes une équipe bardée d'honneurs, qui a tant fait rêver, mais force est de reconnaître que ce scénario catastrophe n'était pas totalement imprévisible. Bien sûr, lors de la saison 2001-2002, les Bleus avaient étrillé l'Ecosse (5-0), l'Algérie (4-1 avant l'interruption de la rencontre) ou le Portugal (4-0). Evidemment, ils avaient

La campagne asiatique l'a démontré : les Bleus sont orphelins de Deschamps et Blanc, ces patrons du jeu et des vestiaires

brillé de mille feux dans leurs championnats respectifs. Titres de meilleurs buteurs, victoire en coupes européennes : les trophées ont continué à s'accumuler sur les cheminées des footballeurs français.

Mais les derniers matches amicaux contre la Russie (0-0), la Belgique (1-2) et la Corée du Sud (3-2) avaient sérieusement assombri le ciel des Bleus. La tendance s'est confirmée lors du premier tour de la Coupe du monde. Comment expliquer un tel échec ? Il faudrait, déjà, se souvenir à quel point les victoires de 1998 et 2000 étaient dues à un état d'esprit particulier, insufflé par des personnalités telles que Laurent Blanc et Didier Deschamps, tous deux en retraite internationale depuis l'Euro 2000.

La campagne asiatique l'a clairement démontré : les Bleus sont orphelins de ces patrons du jeu et des vestiaires. Personne, dans ce groupe, n'a été capable de dessiner un destin, de montrer la voie aux autres. Chacun a joué sa partition, et le mythe du groupe ultra-soudé a explosé. L'amitié n'était plus le moteur de cette équipe de France. De la solidarité, certes, mais plus cette volonté de se dépasser pour « l'autre », l'ami, le coéquipier. Comment, alors, ne pas mettre en avant l'échec personnel d'un capitaine, Marcel Desailly ? Le défenseur des Bleus n'a jamais su transcender ce groupe, trop accaparé par ses soucis personnels et ses préoccupations d'homme d'affaires.

Le sélectionneur des Bleus, Roger Lemerre, n'a peut-être pas pris assez rapidement conscience de ces lacunes. Obnubilé par une paranoïa très personnelle envers la presse, a-t-il su tenir aux joueurs le discours fédérateur dont ils avaient besoin ? Certains internationaux, en aparté, n'ont pas caché leur scepticisme envers le système de jeu voulu par Roger Lemerre : un dispositif porté sur l'offensive, immuable, en dépit de l'absence des hommes-clés pour lesquels ce système avait été conçu : Zinedine Zidane et Robert Pires.

« Le jeu dans toute la largeur du terrain », véritable antienne du sélectionneur, n'a jamais semblé convenir à cette équipe de France dominatrice, mais brouillonne et stérile. Si les Bleus ont monopolisé le ballon lors de leurs deux premiers matches, ils ont été incapables de faire fructifier cet avantage technique. C'est dû à un système de jeu trop prévisible, défaillant, mais aussi à l'absence d'un homme : Zinedine Zidane. La star du Real Madrid aurait-elle dû jouer ce match contre la Corée du Sud, le 26 mai, après une saison harassante et une dernière semaine de folie, avec la finale de la Ligue des champions et la naissance de son troisième enfant ? A l'évidence, non. Il s'est blessé, et c'est toute l'équipe de France qui s'est mise à boiter. Son retour contre le Danemark n'a pas suffi.

Et l'on reparle alors des cadences infernales imposées par le football moderne, dénoncées par le docteur Jean-Marcel Ferret, médecin de l'équipe de France. Ces Bleus, qui comptent tout de même sept trentenaires dans leur équipe-type, jouent trop. Ils sont arrivés épuisés en Asie. Roger Lemerre a beau jeu de rappeler qu'il a renouvelé son équipe à 25 %, ses titulaires restent indéfectiblement les mêmes. Et ces hommes si sûrs d'eux et de leur statut, couverts de gloire, épuisés par leur saison, éloignés de leurs enfants, cloîtrés dans des hôtels de luxe pendant un mois, avaient-ils vraiment l'envie de se dépasser encore une fois ?

La question est d'autant plus pertinente que le mode de préparation voulu par Roger Lemerre ne les a pas incités à se remettre en cause. *« Je m'interdis d'interdire »*, a été le discours de base du sélectionneur. Ses internationaux en ont profité, tenant des chroniques dans les journaux, faisant venir leurs femmes à l'hôtel ou déambulant dans les halls, à la merci des admirateurs. Le président de la Fédération française de football, Claude Simonet, a même parlé d'un certain *« laisser-aller »*.

L'opération-commando décrétée ensuite par Roger Lemerre est intervenue bien trop tard. Peut-on dans ces conditions parler d'un gâchis ? Oui, car cette équipe de France reste une machine à rêves, somptueuse dans toutes ses lignes. Mais, comme aime à le rappeler Roger Lemerre, dont l'avenir est aujourd'hui en suspens, *« quand on transgresse les lois du jeu, on n'a rien à faire sur une pelouse »*. Ce n'est pas qu'un cliché footballistique : la vérité, au bout du compte, sort toujours du terrain.

Gérard Davet (à Séoul)

CHRISTIAN LIEWIG

Le sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre (debout), ne voulait pas d'un mode de préparation coercitif. Son credo, plusieurs fois répété : « Je m'interdis d'interdire. »

Les annonceurs avaient tout envisagé, même l'élimination

■ Les partenaires de l'équipe de France et les marques ayant certains joueurs sous contrat assurent qu'ils avaient pris en compte l'hypothèse d'une élimination des Bleus. TF1 estime que celle-ci aura une incidence minime sur ses recettes

L'élimination de l'équipe de France va vite faire rentrer dans les cartons les publicités d'Adidas, construites autour du rêve de rapporter une « deuxième étoile » de champions du monde. Tout comme La Poste et Carrefour, autres partenaires officiels des Bleus, l'équipementier s'apprête à diffuser, à la télévision et dans la presse, une publicité pour *« saluer et remercier les Bleus pour tout ce qu'ils ont fait depuis quatre ans »*. Mais, pour la suite de la compétition, Adidas, qui avait prévu d'engager 6 millions d'euros pour sa communication en France, hésite. Le spot français autour de la deuxième étoile pourrait être remplacé par la campagne internationale de la marque, qui met en scène des stars du ballon rond comme l'Anglais Beckham, l'Espagnol Raul ou... Zinedine Zidane.

« Ça ne va pas changer grand-chose, assure-t-on chez Bouygues Telecom. *Nous nous sommes engagés en ayant à l'esprit une possible défaite des Bleus. Leur victoire aurait été la cerise sur le gâteau. »* Pourtant, l'opérateur de téléphonie mobile va suspendre la diffusion d'un spot prévu pour le lancement d'un nouveau service, où l'on voyait Bixente Lizarazu, assiégé par des supporteurs, souffler : *« Je ne tiendrai pas un mois comme ça. »* La marque va passer *« plus tôt que prévu »* au spot suivant de son plan média.

Pour éviter de tels écueils, les marques avaient, autant que possible, veillé à ne pas trop lier leur sort à celui de l'équipe de France. *« Notre campagne est sur la durée »*, assure-t-on chez Danone, où la communication sur les footballeurs représente *« 20 % à 30 % des produits de la marque LU »*. Chez Orange, où l'on a lancé une campagne avec Zinedine Zidane le 30 mai pour un nouvel appareil, on assure que *« les spots prévus seront diffusés »*.

La principale victime de l'élimination des Bleus pourrait être TF1, qui misait sur l'effet moteur de l'équipe de France pour attirer téléspectateurs... et annonceurs. Une question essentielle pour la chaîne, qui a déboursé 168 millions d'euros pour acquérir les droits de la Coupe du monde 2002 et de 24 matches de l'épreuve 2006. *« Tous les tarifs publicitaires proposés aux annonceurs avaient été calculés dans l'hypothèse de base, c'est-à-dire sans l'équipe de France »*, indique Claude Cohen, directrice générale de la régie publicitaire de TF1.

Une double tarification avait cependant été imaginée pour les matches de l'équipe de France à partir des huitièmes de finale. Ainsi, en finale, le spot de 30 secondes rapportera à la chaîne 100 000 euros, alors qu'il aurait été facturé 222 000 euros si les coéquipiers de Marcel Desailly avaient été présents. Le succès final de l'émission « Tous ensemble » dépendra des audiences : TF1 a garanti aux quatre parrains de l'émission (Adidas, Bouygues Telecom, Fuji et Pepsi) un minimum d'audience auprès des hommes de moins de 50 ans, cible privilégiée de l'émission. Un objectif que TF1 ne remplit *« pas tous les jours »*, et qui l'amènerait, selon certains observateurs, à *« rembourser une partie des investissements des annonceurs »*. Or, depuis le début de la compétition, les seules fois où TF1 a dépassé M6 et France 3 sur la tranche horaire sont les jours et lendemains de matches des Bleus.

Selon plusieurs analystes, tout cela représente un manque à gagner sur les recettes publicitaires pouvant aller jusqu'à 15 millions d'euros. Des chiffres qualifiés de *« complètement fantaisistes »* par TF1. *« Pour le moment, notre chiffre d'affaires publicitaire est conforme à nos objectifs »*, affirme Claude Cohen. Et la chaîne d'avancer que les espaces publicitaires liés à la Coupe du monde sont déjà remplis *« à 85 % »* jusqu'au 30 juin. *« De toute façon*, poursuit Claude Cohen, *notre investissement porte sur deux Coupes du monde. »* Cela dit, les Bleus ne sont pas encore qualifiés pour 2006.

José Barroso

Une mésaventure déjà survenue à l'Italie et au Brésil

■ La France n'est pas le premier champion en titre à se trouver éliminé au terme de la première phase de la Coupe du monde. Les Italiens avaient connu pareille mésaventure en 1950, de même que les Brésiliens du roi Pelé, en 1966

Pour la troisième fois dans l'histoire de la Coupe du monde de football, le tenant du titre n'a pas franchi le cap du premier tour de la compétition. En échouant, mardi 11 juin, à Inchon (Corée du Sud), l'équipe de France prend la triste succession de l'Italie et du Brésil, écartés lors de la première phase de la Coupe du monde, respectivement en 1950 et 1966. Depuis cette date, le champion du monde n'avait jamais chuté d'entrée.

Le premier précédent a donc eu lieu lors du Mondial brésilien de 1950. Dernière lauréate, en 1938 (la Coupe du monde a connu une interruption de douze années provoquée par la seconde guerre mondiale), l'Italie est battue en poule par la Suède et rentre au pays après seulement deux rencontres (Suède-Italie : 3-2 et Italie-Paraguay : 2-0). La Squadra azzurra perd là l'occasion d'enlever pour la troisième fois d'affilée le trophée en or massif et prend l'habitude des mauvais départs. Elle est éliminée dès son entrée en matière en 1954 par l'Angleterre et la Suisse, en 1974 par la Pologne et l'Argentine. Le 19 juillet 1966, une méconnaissable équipe italienne subit une défaite humiliante devant la Corée du Nord (0-1).

Le Brésil est le deuxième champion en titre à connaître les affres d'une élimination au premier tour, lors de la Coupe du monde anglaise de 1966. La surprise est totale, tant la formation brésilienne a dominé la planète du football en 1958 et 1962. A 25 ans, au sommet de son art, le roi Pelé subit un traitement très particulier de la part de défenseurs sans scrupules. Lors du premier match, gagné par les siens face à la Bulgarie (2-0), après qu'il eut ouvert le score sur

Au sommet de son art, Pelé subit un traitement de choc de la part de défenseurs sans scrupules

coup franc, le prodige brésilien est victime du tacle destructeur de Jetchev, qui le blesse au genou.

Le 15 juillet, dans les tribunes du stade d'Anfield Road, à Liverpool, le nº 10 mythique assiste, impuissant, à la deuxième rencontre de son équipe, face à la Hongrie, l'une des plus belles d'une édition anglaise entachée de trop nombreuses erreurs d'arbitrage. Garrincha, Alcindo, Tostao et Jaïrzinho, les quatre fers de lance de la sélection auriverde, ne parviennent qu'une seule fois à tromper Gelei, le gardien de but magyar. Dans le même temps, les Hongrois Bene, Farkas et Meszoly, héritiers de la génération en or de 1954 – décimée après l'insurrection de 1956 – imposent à la partie un rythme endiablé. Ils font tourner en bourrique la défense vieillissante du Brésil et inscrivent trois buts aux champions du monde.

Vaincu par plus fort que lui, le Brésil doit triompher du Portugal par trois buts d'écart pour se qualifier. Pelé, bien que diminué par sa blessure, fait son grand retour pour la partie fatidique. Alors que son équipe est menée 2-0, il est une nouvelle fois victime de la violence de ses adversaires : Morais commet, en toute impunité, une double agression sur le maître à jouer de la Seleçao. Eusebio, le meilleur buteur de la compétition, avec neuf buts, est scandalisé par l'attitude de son coéquipier et est tout près de le prendre à partie. Le Brésil perd Pelé, le match (1-3) et sa Coupe. Il devra attendre 1970 pour conquérir la Coupe du monde une troisième fois et conserver définitivement le trophée.

Christophe Gattuso

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

Scénario catastrophe

L'élimination prématurée des Bleus face au Danemark n'a pas que des conséquences sportives. Elle peut entraîner tout le football français dans une crise sévère. Depuis 1998, on a coutume de dire que l'équipe de France était « l'arbre qui cachait la forêt », tant le contraste entre elle et notre championnat national était édifiant. Entièrement voué au libéralisme, le système dont les Bleus étaient la clé de voûte ne va pas tarder à se réguler. Les droits télévisés de l'équipe de France (38 millions d'euros par an) et des compétitions nationales (358 millions), les contrats de sponsoring, les recettes tirées des spectateurs en D1 et D2 (en hausse depuis 1998), le chiffre d'affaires des agences de marketing vont fondre et entraîner une baisse généralisée des recettes. Cela tombe au plus mauvais moment, alors que plusieurs clubs n'arrivent pas à équilibrer leur budget. Le marché du football va alors naturellement se réguler : comment ?

Plusieurs possibilités sont envisageables. Tout d'abord, cela peut être l'occasion d'assainir les finances des clubs qui vivent au-dessus de leurs moyens. La baisse des recettes peut être compensée par celle des charges (les salaires, par exemple). Les néolibéraux ne manqueront pas d'affirmer que la fuite des joueurs vers l'étranger s'accélérera encore. Mais est-ce dommageable pour le système ? Pas forcément, puisque le Sénégal a montré que des joueurs évoluant dans notre championnat peuvent atteindre le niveau de jeu des stars internationales. De plus, cela peut laisser une place accrue aux jeunes issus des centres de formation, véritable fer de lance du système français. Dans le même temps, la présence monopolistique du football à la télévision va décliner. D'autres sports retrouveront droit de cité.

Mais on ne peut pas exclure non plus un krach financier, tant le poids de l'équipe de France était prépondérant dans les revenus générés par le football : des faillites de clubs avec des relégations à la clé pourraient alors chambouler l'organisation des compétitions et laisser la place au « tapis vert » plutôt qu'à la vérité du terrain. Cela sonnerait le glas de la présence française au plus haut niveau de la Ligue des champions, avec un autre important manque à gagner pour nos clubs.

Quelle que soit la tournure des événements, que l'on s'achemine vers un assainissement ou une implosion, il devient urgent de légiférer. Le football européen ne peut évoluer durablement avec une compétition à deux vitesses : les pays « forts » (Angleterre, Espagne) ont besoin des « moyens » (Allemagne, Italie) et des « faibles » (France, Pays-Bas, Belgique, Portugal) pour maintenir un intérêt sportif. La tendance à l'« oligopolisation » (la confiscation du pouvoir par quelques-uns) serait la mort du spectacle sportif, qui a besoin d'une concurrence équilibrée. Seule une Europe forte peut réguler ce système : souhaitons que ce Danemark-France serve cet intérêt communautaire. Sinon, le libéralisme aura tué le football au plan sportif et l'aura laminé au plan économique.

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).

LA REVUE DE PRESSE

MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

La danse du Prince noir

Les vertus de l'association black-blanc-beur pour marquer des buts ont été célébrées lors de la précédente Coupe du monde, à l'occasion du parcours glorieux de l'équipe de France (il y a quatre ans, une éternité...). Cette année, ce discours se fait entendre dans un pays pluriethnique, mais toujours marqué par la tragédie de l'apartheid : l'Afrique du Sud. L'entraîneur de la sélection nationale, Jomo Sono, s'est vu décerner le surnom de « Prince noir » pour ses exploits en tant que joueur à Soweto, la banlieue de Johannesburg. Les Bafana bafana (les enfants) espèrent décrocher leur qualification pour les huitièmes en battant l'Espagne ce mercredi. Argument martelé à ses joueurs : *« Le Sénégal a bien battu la France, il n'y a donc aucune raison pour que nous ne puissions battre l'Espagne. »* Il ne s'agit là que d'un argument de circonstance, sans rapport avec la méthode mise en œuvre bien avant le Mondial pour donner foi et confiance à l'équipe sud-africaine. Une méthode exposée par une presse réceptive, qui a titré en gros caractères : « Merci (en zulu *« Siyabonga »*) pour « toutes ces couleurs données à l'Afrique du Sud ». Les choses n'allaient pas de soi. *« A mon arrivée, en mars, l'équipe était divisée, voire déchirée en groupes hostiles,* a expliqué le Prince noir au *Sunday Times. Je me suis efforcé de faire entrer dans l'esprit des joueurs qu'ils étaient tous, et avant toute chose, des Sud-Africains, quelle que soit la couleur de leur peau. Petit à petit, ils ont adhéré à cette idée... »* Des années de ségrégation ont en effet laissé des traces, même si l'exclusion de l'Afrique du Sud des compétitions internationales a pris fin il y a dix ans et qu'une partie de l'effectif des Bafana bafana joue dans des clubs à l'étranger. L'équipe restait il y a quelques mois encore affectée par de mauvaises querelles à tonalité raciale. Le *Sunday Times* se fait l'interprète de Jomo Sono, qui prône la mixité entre les joueurs blancs, noirs et de sang mêlé sur le terrain et en dehors. *« Son influence a été considérable »,* notent les médias sud-africains, qui s'amusent à décrire la « danse Jomo », combinaison de mouvements de hanches, saccades et ondulations ponctuée de coups de poing donnés dans le vide.
A 46 ans, le Prince noir n'a plus son agilité d'antan : son poids, estimé selon les médias à environ 130 kilos, ne lui permet pas d'accompagner ses joueurs dans leur footing et le contraint à garder la ligne... de touche.

BRÈVE DE MICRO

EUROPE 1 (20 H-22 H 30), EN DIRECT

« Les Japonais ont changé depuis quatre ans. Ils ont gardé leur culture et le respect de l'adversaire, mais ils sont moins naïfs. »

Hervé Mathoux, journaliste à Canal+, lundi 10 juin, 21 h 50.

Coréens et Américains se neutralisent

■ **Groupe D : Corée du Sud - Etats-Unis 1-1.** Aucune manifestation contre la présence militaire américaine en Corée n'a perturbé la rencontre tant redoutée par les autorités

■ Le match nul permet aux deux équipes de conserver leurs chances de qualification. Les Diables rouges asiatiques se préparent désormais au choc contre le Portugal

Ce match devait être celui de tous les dangers. Il ne le fut pas. Les Coréens et les Américains ont eu le bon goût de se quitter, lundi 10 juin, sur un match nul diplomatique (1-1) qui permet aux deux équipes de conserver leur chance de qualification. Craignant des débordements antiaméricains, les autorités locales avaient mis en place un dispositif de sécurité drastique. Plus de 7 000 policiers avaient été déployés autour du stade de Taegu, des missiles anti-aériens installés sur le toit et 600 spécialistes réquisitionnés pour traquer les messages électroniques anti-yankees. Avant la rencontre, le chef de l'Etat coréen avait demandé à ses concitoyens de modérer leur fibre patriotique. La veille du match, le président Kim Dae-jung avait même pris la peine de déjeuner avec des représentants des Red Devils, le groupe des supporteurs coréens, pour les informer que le gouvernement n'accepterait pas de voir le stade se transformer en arène politique.

Exceptés quelques sifflets, la rencontre s'est finalement déroulée dans une atmosphère de fête. Les 65 000 spectateurs, tous habillés de rouge, ne se sont pas gênés pour huer les coéquipiers de Claudio Reyna dès leur entrée sur la pelouse, mais l'hymne américain n'a pas été conspué. Et aucun supporteur coréen n'a eu l'arrogance de tourner le dos à la bannière étoilée, comme le redoutaient les coorganisateurs du Mondial. Longtemps perçue comme nécessaire à la sauvegarde de son indépendance, la mainmise de Washington sur le sud de la péninsule est désormais vécue comme un signe d'impérialisme par l'immense majorité des Coréens. La guerre froide est terminée mais 37 000 GI sont encore stationnés dans le pays et ce relent de colonialisme agace royalement la classe moyenne coréenne.

Mais les tensions américano-coréennes ont atteint leur point culminant lors des JO de Salt Lake City, en février, quand le patineur de vitesse Kim Dong-sung fut injustement disqualifié du 1 500 mètres au profit de l'Américain Apolo Anton Ohno. Ce « scandale » eut un grand retentissement dans un pays où le short-track est, avec le taekwondo, l'un des sports les plus goûtés. Alors, quand l'attaquant coréen Ahn Jung-hwan a mimé des « pas du patineur » après avoir inscrit le but égalisateur, à la 75e minute, les Coréens ont compris qu'il s'agissait d'une dédicace au martyr Kim Dong-sung.

Sportivement, ce but fut aussi une véritable délivrance pour les hommes de Guus Hiddink. Après avoir brillamment remporté leur premier match face à la Pologne (2-0), les Coréens voulaient assurer leur qualification pour le deuxième tour en s'imposant face aux Etats-Unis. Mais Clint Mathis, un attaquant new-yorkais à la coiffe iroquoise, douchait, dès la 23e minute, les espoirs coréens d'un tir tendu du gauche. Contre le cours du jeu, les Américains prenaient l'avantage et parvenaient à perturber les Diables rouges asiatiques grâce à des contre-attaques vénéneuses et à un engagement physique impressionnant.

« Mon équipe sort de quatre mois de travail intense et, quand je la vois dominer le match face à une bonne nation du football comme les Etats-Unis, je devrais sourire. Mais nous avons raté six franches occasions de but, et ce petit détail ne me fait pas rire du tout. » Volontiers débonnaire, Guus Hiddink a choisi, cette fois-ci, de peser ses mots. Le sélectionneur de la Corée n'en veut pas à Lee Eul-yong d'avoir raté un penalty. Pas davantage à Choi Yong-soo, qui a manqué l'immanquable à cinq minutes de la fin. Le Néerlandais a simplement pris conscience que le jeu incisif de ses joueurs n'était pas inviolable. A Taegu, la générosité du football coréen s'est heurtée à l'opportunisme américain. Les Coréens risquent pourtant de regretter leur maladresse devant le but. Vendredi 14 juin, un nul face aux Portugais leur suffira pour se qualifier en huitièmes, mais la victoire des Lusitaniens face à la Pologne (4-0) a changé la donne dans le groupe D. Le même jour, les Américains affronteront des Polonais déjà éliminés. Les Portugais vendront donc chèrement leur peau. *« Quoi qu'il arrive, nous ne jouerons pas la défense,* a prévenu Guus Hiddink. *Mes hommes n'ont pas été formatés pour ça. »* Défendre ou attaquer ? C'est ce qu'on appelle un casse-tête coréen.

Paul Miquel (à Taegu)

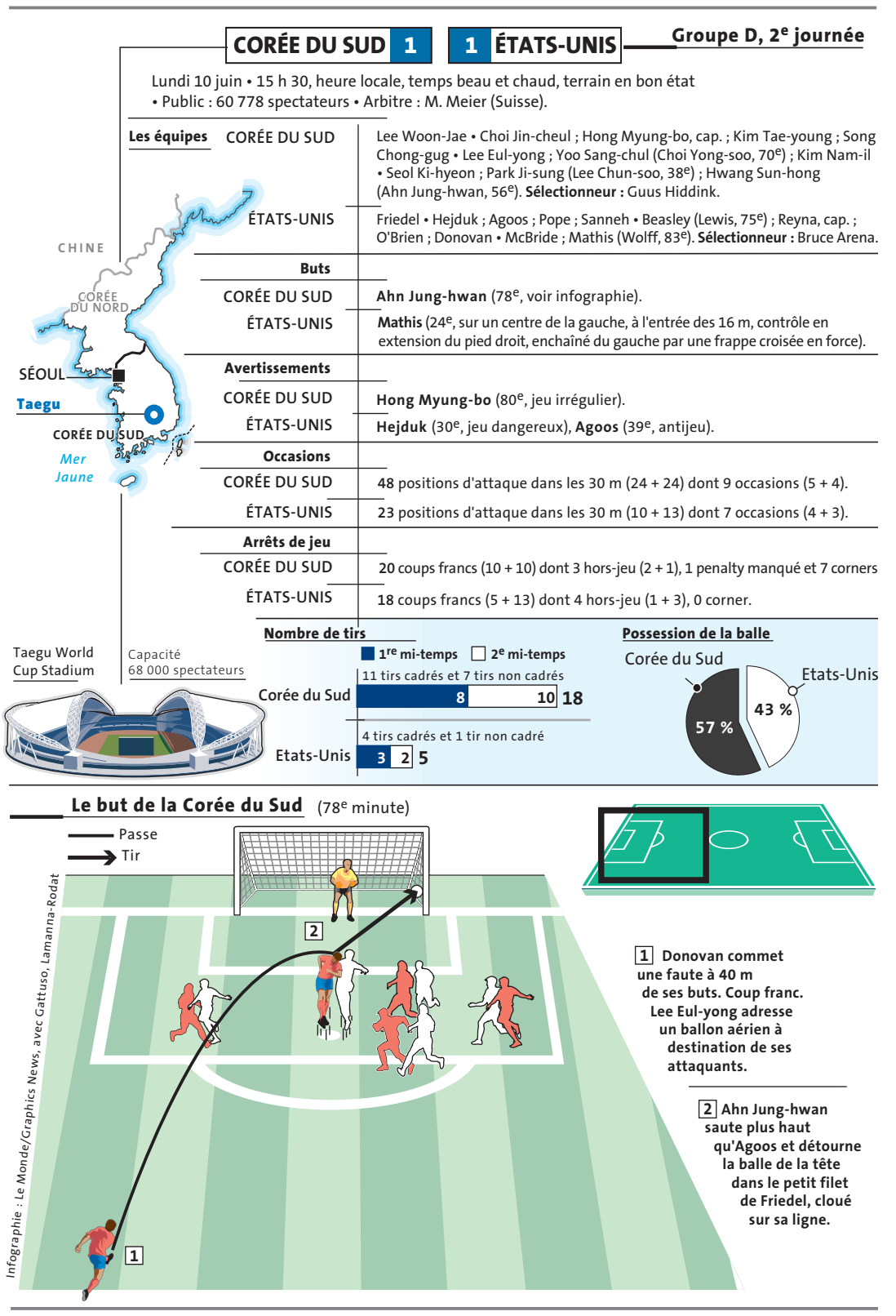

Pauleta redonne de l'espoir au Portugal

■ **Groupe D : Portugal-Pologne 4-0.** Le buteur des Girondins de Bordeaux en a fait voir de toutes les couleurs aux défenseurs polonais. En marquant trois buts, il a fait oublier l'échec des Portugais contre les Etats-Unis et relancé son équipe

Aquelques minutes du coup d'envoi, Marek Dolinski, le responsable de la sécurité de l'équipe polonaise, ne *« sentait pas »* ce match : *« Pour nous, se qualifier serait déjà un beau succès. Les Polonais n'attendent pas de leur équipe qu'elle aille loin. Pour les Portugais, une élimination au premier tour serait un désastre national. Ils n'ont pas les moyens de perdre. »* Les footballeurs portugais avaient, lundi soir au stade de Jeonju, une revanche à prendre : la dernière fois que la Pologne avait marqué un but en Coupe du monde, c'était contre eux, en 1986, au Mexique (défaite portugaise 1-0). Ils avaient aussi l'obligation de ne pas décevoir, au lendemain du 9 juin, la fête nationale au Portugal. Mais ils avaient surtout non pas « les », mais « le » moyen de gagner : Pauleta.

PORTUGAL-POLOGNE 4-0

Groupe D, 2e journée
• World Cup Stadium de Jeonju (Corée du Sud)
• 31 000 spectateurs
• Arbitre : M. Dallas (Ecosse).

BUTS

PORTUGAL : Pauleta (14e, 65e, 77e), Rui Costa (87e).

AVERTISSEMENTS

PORTUGAL : Frechaut (25e), Jorge Costa (27e), Rui Jorge (31e).

POLOGNE : Swierczewski (21e), A. Bak (39e).

LES ÉQUIPES

• **PORTUGAL (sélectionneur : Oliveira)** Vitor Baia • Rui Jorge ; Jorge Costa ; Couto, cap. ; Frechaut (Beto, 63e) • Figo ; Petit ; Paulo Bento ; Conceiçao (Capucho, 69e) • Pauleta ; Joao Pinto (Rui Costa, 60e).

• **POLOGNE (sélectionneur : Engel)** Dudek • Mi. Zewlakow (Rzasa, 71e) ; Waldoch, cap. ; Hajto ; Krzynowek • Kaluzny (A. Bak, 16e) ; Kozminski ; Swierczewski • Zurawski (Ma. Zewlakow, 56e) ; Olisadebe ; Kryszalowicz.

TECHNIQUE, VITESSE, VISTA

Le buteur lusitanien, peu inspiré cinq jours auparavant contre les Etats-Unis, en a fait voir de toutes les couleurs aux défenseurs polonais, qui n'en pouvaient mais. Quatorzième minute : feinte, le défenseur « à la rue », tir à contre-pied face au gardien Jerzy Dudek : but. 65e minute : décalage, appel de balle, tir, but. 77e minute, enfin, le bijou : le pauvre Tomasz Waldoch, « enrhumé » d'une nouvelle feinte, comme disent les spécialistes, tir imparable, et un, et deux et trois ! Tout ce qui fait les grands *goleadores* y était : la technique, la vitesse, la vista.

Le reste, le but refusé aux Polonais à la 58e minute par l'arbitre écossais Hugh Dallas pour obstruction sur le gardien, que n'importe quel autre arbitre des championnats britanniques aurait vraisemblablement accordé ; le quatrième but portugais, de Rui Costa en fin de match (87e) ; la lourdeur du jeu polonais et l'absence de brio des Portugais ; les conditions de jeu épouvantables (température de 25 degrés, une pluie battante, 81 % d'humidité en début de partie, 93 % à la fin du match !), le reste, donc, n'est qu'anecdote, tant Pauleta a illuminé la rencontre.

JASON REED/REUTERS

A la 77e minute, Pauleta feinte le défenseur polonais Waldoch et trompe le gardien Dudek pour la troisième fois.

GOAL-AVERAGE FAVORABLE

La victoire portugaise appelle deux questions. La première : qui sortira du chapeau dans ce groupe D, à l'issue des dernières rencontres, Portugal-Corée du Sud et Pologne-Etats - Unis ?

Un nul qualifiera les Coréens, qui ont quatre points. Avec trois points, les Portugais, malgré un goal-average désormais très favorable, ne peuvent, eux, s'en contenter. Pour se qualifier avec un match nul, il faudrait par ailleurs que la Pologne (zéro point) l'emporte sur les Etats-Unis, ce qui, au vu du niveau et surtout du moral des deux équipes, est hautement aléatoire. Un match nul suffit aux Américains (4 points également) pour passer le cap du premier tour et jouer un huitième de finale. Bref, Luis Figo, Fernando Couto, Joao Pinto, figures de proue d'une formidable génération de trentenaires qui n'a jamais glané aucun titre, devront à nouveau l'emporter s'ils veulent garder une chance d'y parvenir un jour.

MOTIVATION CORÉENNE

Les Coréens, portés par une ferveur patriotique croissante, et qui en cas de défaite risquent l'élimination et l'opprobre nationale jusqu'à la fin des temps, devraient se révéler être des adversaires autrement plus coriaces que les insipides Polonais.

Bref, Portugal-Corée du Sud, le 14 juin, vaudra son pesant d'ail – dont les Coréens font une consommation autrement plus régulière que de cacahuètes...

Seconde question, subsidiaire : si le Portugal parvient à se qualifier pour les huitièmes de finale du Mondial et que Pauleta poursuit à ce rythme, combien de temps les Girondins de Bordeaux, où il joue, pourront-ils résister aux dizaines de millions d'euros que certains des plus grands clubs européens ne manqueront pas d'aligner pour s'offrir les services de la perle lusitanienne ?

Sylvain Cypel (à Jeonju)

Décevante, la Belgique doit gagner désormais

■ **Groupe H : Tunisie-Belgique 1-1.** Au cours d'une rencontre terne, les Diables rouges n'ont pas su imposer leur jeu. Belges et Tunisiens doivent l'emporter lors de leur troisième match, face aux Russes et aux Japonais, pour se qualifier

TUNISIE-BELGIQUE 1-1

Groupe H, 2e journée
• Stade Big Eye d'Oita (Japon)
• 39 100 spectateurs
• Arbitre : M. Shield (Australie).

BUTS

TUNISIE : Bouzaine (17e)

BELGIQUE : Wilmots (13e).

AVERTISSEMENTS

TUNISIE : Gabsi (22e), **Ghodhbane** (43e), **Trabelsi** (68e), **Melki** (69e).

BELGIQUE : Van Buyten (40e).

LES ÉQUIPES

• **TUNISIE (sélectionneur : Souayah)**
Boumnijel • Bouzaine ; Badra, cap. ; Jaïdi ; Trabelsi • Melki (Beya, 89e) ; Ghodhbane ; Benachour ; Bouazizi ; Gabsi (Sellimi, 67e) • Jaziri (Zitouni, 78e).

• **BELGIQUE (sélectionneur : Waseige)**
De Vlieger • Van Der Heyden ; De Boeck ; Van Buyten ; Deflandre • Goor ; Vanderhaeghe ; Simons (M. Mpenza, 74e) ; Verheyen (Vermant, 46e) • Strupar (Sonck, 46e) ; Wilmots.

Après des débuts timides face au Japon (2-2), la Belgique a de nouveau trébuché, lundi 10 juin, à Oita, en concédant un match nul (1-1) face à la Tunisie, qui s'était inclinée lors de son premier match face à la Russie (2-0). Qualifiée pour sa sixième Coupe du monde d'affilée, la Belgique faisait pourtant figure de favorite de ce groupe H.

La rencontre entre les Diables rouges et les Aigles de Carthage était déterminante pour les deux équipes, qui inauguraient lors de ce match le « Big Eye », un stade ultra-moderne avec toit rétractable. Elles ont pourtant livré une rencontre assez terne et ennuyeuse. Bousculés dès le début par des joueurs tunisiens très accrocheurs, les Belges ont ouvert la marque dès la 13e minute, grâce à leur capitaine, Marc Wilmots, le vétéran de l'équipe, qui compte 67 sélections. L'attaquant de Schalke 04 – le club de Gelsenkirchen, en Allemagne – trompait aux six mètres le gardien tunisien Ali Boumnijel, reprenant de volée une ouverture de Branko Strupar.

Les Tunisiens répliquaient quatre minutes plus tard avec un magnifique coup franc de 25 mètres du défenseur Raouf Bouzaine, qui ne laissait aucune chance au portier belge, Geert De Vlieger. Cette égalisation rapide redonnait espoir aux Tunisiens. Dès le début de la seconde période, audacieux et très supérieurs techniquement, ils manquaient de doubler la mise grâce à une reprise de volée de Kaies Ghodhbane, le milieu de terrain de l'Etoile sportive du Sahel (club de Sousse).

« GRAVE ERREUR »

L'entrée de deux attaquants, Wesley Sonck et Mbo Mpenza, permettait aux Belges de reprendre peu à peu la maîtrise du ballon, sans pouvoir toutefois faire la différence.

Ammar Souayah, sélectionneur de la Tunisie, jugeait ce résultat *« satisfaisant »* pour son équipe. *« C'est un point très important, qui nous laisse en position de nous qualifier, même si ce sera très difficile de battre une très bonne équipe japonaise. »* De son côté, Robert Waseige, sélectionneur des Diables rouges, se montrait réaliste face à la délicate situation dans laquelle se retrouve son équipe. *« Il y a un goût de trop-peu après ce match*, expliquait-il. *On a eu tendance en Belgique et autour de l'équipe à considérer que la Tunisie était le parent pauvre du groupe. C'était une grave erreur. La tradition a donc malheureusement été respectée : face à des adversaires supposés – je dis bien supposés ! – inférieurs, nous ne savons pas imposer notre jeu. »*

Le Japon, qui, avec quatre points, peut se contenter d'un match nul pour se qualifier pour le second tour, se retrouve donc en position de force avant son dernier match, face à la Tunisie, vendredi, à Osaka. La deuxième place qualificative se jouera, vendredi, à Shizuoka, entre la Russie et la Belgique. Avec déjà trois points, les joueurs d'Oleg Romantsev peuvent, comme les Japonais, se contenter d'un résultat de parité, alors que les Belges doivent impérativement gagner.

Daniel Psenny (à Oita)

DAVID CANNON/ALLSPORT VANDYSTADT

En seconde période de la rencontre Tunisie-Belgique (1-1), lundi 10 juin, le milieu de terrain tunisien Kaies Ghodhbane tire un coup franc face à un mur de défenseurs belges.

GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

Le stakhanoviste uruguayen

En Uruguay, les gens l'arrêtent parfois dans la rue, pour un autographe, une photo avec les enfants, ou une simple poignée de main. Il accepte toujours, *« par respect »*. Son nom et son visage sont aussi connus que la pointure d'Alvaro Recoba, le meneur de jeu de la Celeste, la sélection nationale. *« Et depuis bien plus longtemps »*, ironise son cameraman. Juan Carlos Scelza n'a pourtant jamais gagné sa vie balle au pied. Mais il a trouvé mieux pour s'offrir une notoriété, dans un pays de 3,4 millions d'âmes où les enfants apprennent à dribbler avant de savoir réciter l'alphabet. Il fait profession, depuis vingt ans, de commentateur de football sur deux chaînes de télévision, Canal 10 et Tenfield. La première, privée, diffuse sur le réseau hertzien. La seconde, câblée, appartient au même groupe.

A le voir se glisser sous son casque avant une rencontre, ou promener son micro d'un joueur à l'autre, à la sortie des vestiaires, on l'imagine mal dans la peau d'un tribun, noyant le jeu sous un flot de paroles et hurlant à chaque tir cadré, à la façon de la plupart de ses confrères sud-américains. La cinquantaine discrète, les cheveux gris coupés courts, le ventre plat, Juan Carlos Scelza n'ose jamais un mot plus haut que l'autre. Il parle peu. On peine à comprendre.

Jaime Roos, un artiste uruguayen venu accompagner la Celeste au Mondial, s'en explique à sa place : *« En Uruguay, deux personnes se partagent le micro pendant les matches de football, le narrateur et le commentateur. Le premier raconte ce qui se passe sur le terrain, Untel passe à Untel. Il se contente de décrire ce que tout le monde suit sur son écran de télévision. Le second, lui, décrypte ce que personne ne voit du premier coup. On l'entend moins, mais son analyse permet de comprendre vraiment une partie. »*

Entré à la télévision après des études universitaires, puis un rapide détour vers la presse écrite, Juan Carlos Scelza a longtemps été narrateur. Mais sa compétence lui a valu assez tôt de changer de casquette et de s'asseoir au poste de commentateur. Son savoir-faire ? *« Un souci constant d'objectivité »*, répond-il avec sérieux, en prenant soin de peser chaque mot, comme il le ferait pour juger un joueur. *« J'essaie de ne jamais prendre position, de toujours garder une distance avec le match et avec ses acteurs. C'est dans ma nature, j'ai plutôt un caractère mesuré. Mais, surtout, c'est indispensable dans un pays où le football est vécu par les gens avec une telle passion. »*

Avec le temps, Juan Carlos Scelza a laissé le football s'incruster dans son quotidien jusqu'à en ronger tous les espaces. Au Mondial, il commente les rencontres depuis son poste, dans la tribune, puis descend au pas de course dans les couloirs du stade, pour réaliser lui-même les interviews d'après-match. Avec son cameraman, il se plie également au rituel des points presse, après les entraînements. *« En Uruguay, les gens veulent tout savoir,* affirme-t-il dans un étroit sourire. *Ils n'en ont jamais assez. »*

JUAN CARLOS SCELZA

D. R.

La cinquantaine discrète, Juan Carlos Scelza est aussi connu qu'effacé. Après des études universitaires, il a peu à peu laissé le football s'incruster dans son quotidien et en ronger tous les espaces.

Au pays, le football ne lui laisse guère plus de répit. En plus de la centaine de matches qu'il commente chaque saison, Juan Carlos Scelza doit meubler les dix minutes quotidiennes consacrées au ballon rond dans le journal télévisé de la fin de journée. Il lui faut aussi participer aux émissions sportives de la chaîne. *« Et je suis aussi journaliste de presse écrite »*, précise-t-il d'une voix douce, sans laisser filtrer la moindre note de forfanterie. Sa chronique dans le quotidien du matin *El Observador,* l'un des plus sérieux en Uruguay, fait référence parmi les amateurs de football. *« Je peux y dire ce que je pense vraiment »*, explique-t-il. La Celeste l'a déçu, depuis le début du Mondial. Par son jeu et par ses performances. Juan Carlos Scelza l'a avoué à l'antenne. Puis il a pris sa plume pour l'écrire en toutes lettres.

Alain Mercier (à Séoul)

DÉPÊCHES

Un policier tué dans l'émeute de Moscou

▶ Les émeutes déclenchées par des supporteurs russes en état d'ébriété, dimanche 9 juin à Moscou, ont fait un mort parmi les forces de police, selon l'agence de presse Interfax. Les incidents ont débuté alors que près de 8 000 personnes assistaient au match Japon-Russie, qui a vu la défaite de la sélection russe. Le policier, blessé alors qu'il intervenait sur la place du Manège, est décédé des suites de ses blessures alors que trois de ses collègues sont toujours dans un état critique. Ces incidents auraient fait une trentaine de blessés.

Paris clandestins au Vietnam

▶ **La police vietnamienne a interpellé, vendredi 7 juin, 48 personnes ayant parié clandestinement sur des matches du Mondial. Ces interpellations, dans les régions de Quang Binh et à Ho Chi Minh-Ville, s'ajoutent à celles déjà effectuées par les autorités le 5 juin. Le Parti communiste vietnamien, Nhan Dan, a réclamé des *« sanctions sévères »* contre les paris illégaux qui affectent *« profondément l'ordre social »*.**

Débordements au Mexique

▶ Le Mexique a été le théâtre de nombreux débordements dimanche 9 juin après la victoire de la sélection mexicaine sur l'Equateur (2-1). A Mexico, mais aussi à Saltillo (nord) et San Luis Rio Colorado, plusieurs personnes ont été blessées dans des incidents (batailles de rue, jets de canettes). Quelque 250 personnes ont été arrêtées.

2 500 euros pour le maillot de Zidane

▶ **Lors d'une vente aux enchères organisée à l'hôtel Drouot à Paris, le maillot de Zinedine Zidane a été adjugé à 2500 euros à un Français. Selon les organisateurs, ce maillot, que Zidane avait porté lors de France-Angleterre en 1999, n'a pas connu le succès escompté en raison des *« deux prestations médiocres des Français en Corée »*. Il était estimé entre 3 000 et 3 800 euros.**

Inamoto va quitter Arsenal

▶ Arsenal, le club londonien, a indiqué qu'il ne renouvellera pas le contrat du milieu de terrain japonais Junichi Inamoto. Inamoto, 22 ans, qui a déjà marqué deux buts lors du Mondial, avait été acheté par le club managé par le Français Arsène Wenger pour 4 millions de livres (6,19 millions d'euros) au club japonais d'Hiratsuka Bellmare, mais il n'a jamais pu s'imposer dans l'effectif d'Arsenal, vainqueur cette année du championnat et de la Cup.

Völler sera épargné en cas d'élimination

▶ **Le président de la Fédération allemande de football (DFB), Gerhard Mayer-Vorfelder, a assuré qu'il n'y aurait aucune *« discussion sur le sujet du sélectionneur »*, Rudi Völler, en cas d'élimination de l'Allemagne mardi après son match contre le Cameroun. Nommé en juillet 2000, Rudi Völler avait mené la Mannschaft à la qualification pour le Mondial en Asie en remportant le match de barrage face à l'Ukraine.**

L'Argentine prête à sacrifier Veron

■ **Suède-Argentine (groupe F, mercredi 8 h 30).** Depuis sa mauvaise prestation contre l'Angleterre vendredi, le meneur de jeu vedette s'entraîne avec les remplaçants

■ Le sélectionneur, Marcelo Bielsa, pourrait lui préférer le jeune Pablo Aimar, l'un des grands espoirs du football argentin, pour le match décisif contre la Suède, mercredi

Qu'est-il arrivé à Juan Sebastian Veron ? Toute l'Argentine se pose la question après la piètre prestation livrée par le meneur de jeu des albiceleste contre l'Angleterre, le 7 juin, à Sapporo. Le joueur de Manchester United est arrivé au Japon avec des sentiments mélangés. Il était à la fois furieux des critiques déversées sur lui dans la presse anglaise, et rasséréné par les compliments d'Alex Ferguson, son entraîneur à Manchester : *« Montre au monde entier quel grand joueur tu es. »* Hélas, tout ce qu'il a pu démontrer, c'est son incapacité à répondre aux attentes placées en lui. Après la défaite face à l'Angleterre (0-1), l'éditorialiste du quotidien argentin *Clarin* n'en croyait pas ses yeux : *« Les erreurs de Veron dans ses passes courtes dépassent l'entendement. »*

Pendant toute sa saison en Angleterre, Veron a souffert de problèmes récurrents au tendon d'Achille. Dimanche 8 juin, il s'est entraîné avec un long emplâtre, couvrant sa jambe droite de la cheville au genou. Mais le plus surprenant n'était pas là : celui qui rêvait de faire taire ces critiques s'entraînait avec les remplaçants. Et, au sein de la formation des titulaires, l'entraîneur Marcelo Bielsa avait fait appel au jeune Pablo Aimar, celui-là même qui avait succédé à Veron après sa désastreuse première mi-temps contre l'Angleterre.

Depuis ce coup de théâtre plus ou moins attendu, les Argentins se demandent quel plan fomente l'ombrageux Marcelo Bielsa : s'agit-il de laisser Veron reprendre ses esprits pendant le match crucial qui doit opposer l'Argentine à la Suède, mercredi 12 juin ? Ou veut-il au contraire titiller son amour propre avant de l'aligner contre les Suédois, dans une position légèrement en retrait de Pablo Aimar, selon une formule testée avec succès contre le Cameroun (2-2), fin mars, à Genève. De nombreux Argentins, qui reprochent à Marcelo Bielsa sa trop grande rigidité sur le plan tactique, penchent pour cette solution. D'autres rêvent de voir la paire Gabriel Batistuta-Hernan Crespo alignée à la pointe de l'attaque. A 23 ans, Pablo Aimar est l'un des grands espoirs du football argentin. En 2000, il a quitté son club de River Plate pour rejoindre le FC Valence, en Espagne. Après une acclimatation difficile, il a justifié les espoirs placés en lui. A ses débuts à River Plate, un des grands clubs de Buenos Aires, il avait côtoyé Enzo Francescoli, sa grande idole. Le flamboyant Uruguayen avait été l'un des premiers à reconnaître le talent du jeune inconnu : *« Aimar est différent, il va toujours une seconde plus vite que les autres. »* Avant le coup d'envoi de la Coupe du monde 2002, Claudio Caniggia, 35 ans, avait désigné son jeune compatriote comme l'une des possibles révélations de la compétition : *« Il peut être à ce Mondial ce que Michael Owen avait été au Mondial 1998 »*, assurait le vétéran argentin.

RICARDO MAZALAN/AP

De gauche à droite, Pablo Aimar, Juan Pablo Sorin et Juan Sebastian Veron. Ce dernier a été très critiqué à l'issue du match contre l'Angleterre. Il n'avait d'ailleurs joué qu'une mi-temps, et Pablo Aimar l'avait remplacé.

L'ARRIVÉE DE MARADONA

La référence à la jeune star du foot anglais n'est pas tout à fait anodine. Michael Owen et Pablo Aimar se sont croisés en 1997, lors du Mondial des moins de 20 ans, remporté par l'Argentine. Au contact du football européen, Pablo Aimar a appris à simplifier son jeu, à ne plus *« chercher à faire une œuvre d'art de chacune de ses actions »*, selon la formule d'un de ses admirateurs. Il a également appris à dominer sa timidité, et déclare aujourd'hui que *« l'équipe va bien »*, qu'elle est faite pour *« renverser la situation »* et *« toujours déterminée à aller en finale »*. Il est persuadé que l'arrivée de Diego Maradona donnera un formidable coup de fouet à tout le monde. Même si *« la plus grande idole que nous ayons en Argentine »*, à qui le gouvernement japonais a finalement consenti à délivrer un visa, n'arrivera au Japon qu'au lendemain de Suède-Argentine. Pour pleurer avec ses compatriotes déchus ou pour célébrer la renaissance d'un favori.

Eric Collier (à Miyagi)

Sur l'île d'Awaji, ambiance « Cool Britannia »

■ **Nigeria-Angleterre (groupe F, mercredi 8 h 30).** Depuis la victoire contre leur ennemi intime argentin, les joueurs anglais ont le sentiment qu'ils peuvent aller loin. Reste à affronter les Nigérians, déjà éliminés mais toujours dangereux

Confortablement installés sur leur île au large de Kobe, loin de l'agitation de la grande ville, de la masse des curieux et des jeunes Japonaises hystériques qui ne rêvent que de toucher David Beckham, les joueurs anglais semblent de plus en plus détendus à mesure qu'avance la compétition. La victoire face à l'argentine a évidemment contribué à rendre l'atmosphère plus tranquille qu'il y a quelques jours et, surtout, donné des idées à certains. « *J'ai l'impression que ce match de Sapporo a provoqué un déclic dans nos têtes. Désormais, nous avons tous le sentiment que l'on peut aller loin, et même éventuellement gagner cette Coupe du monde !* », s'est ainsi exclamé le solide défenseur Rio Ferdinand, exprimant pour la première fois de manière explicite l'énorme ambition de cette jeune sélection anglaise bâtie par le Suédois Sven-Goran Eriksson.

Mathématiquement, les Anglais ne sont pourtant pas à l'abri d'une mauvaise surprise. C'est pourquoi le match prévu mercredi à Osaka face aux malheureux Nigérians, déjà éliminés, est préparé avec sérieux : *« Nous serions vraiment ridicules si l'on se faisait piéger au dernier moment. Ce match face au Nigeria, nous allons l'aborder comme si nous affrontions les champions du monde »*, a même déclaré un David Beckham plus souriant que jamais et qui, quelques heures auparavant, avait effectué une visite de courtoisie dans la petite école élémentaire d'Ishya, à quelques kilomètres du camp de base de la sélection. Accueilli comme un dieu vivant, « Becks » a provoqué des scènes d'hystérie en faisant un bisou à l'une des écolières avant de poser pour la photo de classe.

Prudents, les Anglais refusent pour l'instant d'évoquer leurs préférences concernant l'adversaire à affronter dans un futur proche sur les pelouses japonaises. Sauf l'inévitable Rio Ferdinand, visiblement sur un nuage depuis son match de Sapporo, qui s'est risqué à évoquer une belle affiche : *« J'adore Ronaldo et j'espère avoir la chance de l'affronter en demi-finales, comme cela semble possible par rapport aux tableaux de qualification ! »*

« PAS D'AMITIÉ QUI TIENNE ! »

En attendant un éventuel Brésil-Angleterre qui aurait effectivement de quoi exciter les foules, les coéquipiers de « Becks » se méfient des Nigérians, car ces derniers, en dépit d'une élimination prématurée, ont développé un jeu très séduisant face à la Suède : *« Je vais retrouver sur ma route mon grand ami Kanu, mon coéquipier de club à Arsenal. Mais l'enjeu de ce match est tel pour l'Angleterre que, sur la pelouse, il n'y aura plus d'amitié qui tienne ! »*, précise le jeune défenseur Ashley Cole.

La grande inconnue pour cette équipe anglaise, privée des services du précieux Owen Hargreaves, blessé face à l'Argentine, consiste à savoir comment les joueurs vont tenir le coup physiquement pendant ce match programmé à 15 h 30, en pleine canicule. Lors de ses deux premières rencontres au Japon, l'Angleterre a joué à 20 h 30 et, même en bénéficiant d'une température un peu plus clémente, les joueurs de Sven-Goran Eriksson ont terminé leurs rencontres exténués. A Osaka, la température au coup d'envoi devrait dépasser 30 degrés, avec un taux d'humidité record. Face aux jeunes attaquants africains, les joueurs anglais risquent donc de souffrir physiquement. Mais la perpective de sortir vivants de ce « groupe de la mort » devrait décupler les énergies.

Alain Constant (île d'Awaji)

RAPHO

LA PHOTOGRAPHIE DE

NAM HUN SUNG

Supporteurs au travail

A l'occasion de Corée du Sud - Etats-Unis, les employés de la compagnie d'assurances Kyubo ont pu arrêter de travailler, lundi après-midi, pour suivre le match à la télévision. De nombreuses sociétés et des écoles ont également suspendu leurs activités le temps de la rencontre.

Pierre Chayriguès

PRESSE SPORTS

28 février 1923 : le Red Star affronte Swaluven. Le goal Pierre Chayriguès sort aux six mètres pour dégager le ballon.

le “Pierrot de Saint-Ouen”

Il n’est pas vêtu comme les autres, peut prendre le ballon à la main, s’échauffe à l’écart et suit le jeu de loin. Dans ses bois, le gardien de but est un être à part. Ses exploits emballent, ses fautes enflamment. Philippe Robrieux dresse le portrait de cinq des plus fameux pionniers du poste

Au début des années 1910, un gardien brille dans les buts de l’équipe de France. Son style est novateur. Plutôt que d’attendre les tirs adverses planté sur sa ligne, lui va au-devant des attaquants qui s’infiltrent dans sa défense. *« Pierre Chayriguès peut jouer dans n’importe quelle équipe d’Angleterre »*, dit-on alors de lui. Le compliment est flatteur. Le jeu outre-Manche est la référence en la matière, et chaque joueur français rêve de jouer sur les pelouses britanniques.

Face à l’Angleterre justement, en février 1913, Pierre Chayriguès, alors portier de l’équipe de France, se distingue une nouvelle fois « dans les cages ». Ses plongeons et ses sorties font merveille. C’est un style qui lui appartient. On ne connaissait jusque-là que des gardiens attendant les tirs sur leur ligne de but. La France s’incline, mais avec les honneurs (1-4). En football comme ailleurs, il est des défaites qui valent des victoires, et celle-là en est une. Pierre Chayriguès, héros du match, découvre la gloire.

Il a 20 ans, mesure 1,70 m, une taille jugée par certains un peu juste pour un gardien de but, bien qu’elle soit au-dessus de la moyenne française de l’époque. Sa technique régale. Contrairement aux autres, il est toujours en mouvement : il bouge, avance, ferme l’angle de tir, se précipite au-devant de l’adversaire et, en plus, il plonge dans les pieds des attaquants. Du jamais vu. Son style et son jeu sont en accord avec ce temps épique. Venant après ceux du boxeur Georges Carpentier et du cycliste belge Sylvère Maës dans le Tour de France, ses exploits font vibrer et répondent à l’attente de tous les Français.

Drôle d’époque. Officiellement à l’ordre du jour, la préparation militaire attend « la jeunesse ». Les radicaux rejoignent Clemenceau. Et, de Maurice Barrès aux nationalistes, à Charles Maurras et à l’Action française, tous sont militaristes. Beaucoup s’enflamment pour la moindre action évoquant la guerre et la revanche sur l’Allemagne qui a pris l’Alsace et la Lorraine.

En face, les antimilitaristes, la jeune CGT et ses syndicalistes révolutionnaires. Les anarchistes aussi et leurs extrémistes de la « bande à Bonnot ». Lancée dans de sanglants hold-up en auto, elle a été démantelée dans un dernier refuge seulement un an auparavant, au terme d’un long suspense qui a tenu le pays en haleine, ponctué d’échauffourées sanglantes au cours desquelles le directeur adjoint de la Sûreté a trouvé la mort. Les admirateurs de Michel Bakounine, les grévistes qui ont connu les batailles les plus rudes, les partisans de Karl Marx, tous ceux qui tiennent pour l’action directe, tous s’exaltent dans l’attente d’un nouvel exploit anarchiste ou de la grève générale qui serait annonciatrice du « grand soir » et de la « sociale » qu’invoquent aussi les socialistes réunifiés depuis peu dans la SFIO.

Ainsi l’ambiance de violence, de révolution et de guerre entretenue par tous les camps fait-elle vivre la France dans un climat de tension permanente.

Mais qui était donc Pierre Chayriguès ? Il est né dans le 16e arrondissement de Paris. Originaire d’une famille aveyronnaise montée dans la capitale, son père a travaillé comme cocher de fiacre et, après des années de sacrifice, a acquis un commerce de spiritueux. Six ans après sa naissance, les parents de Chayriguès ont ouvert un restaurant à Levallois-Perret. Pierre y a grandi et il a commencé à jouer au football sur la place de l’église, vite devenue un terrain vague. A cette époque, on joue avec une vessie de porc achetée chez un charcutier du quartier, glissée dans une enveloppe de mauvais cuir et gonflée à la bouche.

Notre homme fréquente l’école privée. Entre les anticléricaux, partisans de la séparation de l’Eglise et de l’Etat et les fidèles de l’Eglise catholique, le conflit fait rage. Est-ce pour cela que l’on raconte qu’avec deux de ses copains de l’école confessionnelle le petit Chayriguès affronte alors ceux de « la laïque » et, qui plus est, qu’il joue avec ses coéquipiers à trois contre six ou huit.

L’adolescent se prépare à devenir ouvrier électricien, puis se présente à l’USA Clichy. Il y fait ses premières armes au poste de gardien de but. Mais les dirigeants le trouvent trop petit. Furieux, il passe au Club athlétique socialiste de Levallois. Un des joueurs vedettes remarque que « le petit », grâce à ses sorties, sauve des buts que le grand gardien de l’équipe de France serait bien incapable d’éviter. Il alerte le manager du Red Star, le plus célèbre des clubs parisiens. Le jeune homme se fait prier. *« Ce sera 500 francs si vous signez »*, lui glisse alors le manager. Il accepte. Ses mensualités seront finalement de 400 francs par mois, plus une prime de 50 francs par match gagné. Cela représentait beaucoup d’argent pour un jeune ouvrier qualifié, au temps du franc-or et de la stabilité monétaire, quand les simples ouvriers payés à la journée en étaient encore à revendiquer leurs 100 sous, soit à peine 125 francs par mois.

Le Red Star a aussi sa légende. Tout commence au Gros-Caillou. Là, dans un quartier populaire du 7e arrondissement, de tout jeunes militants du Sillon, le courant chrétien social le plus en pointe, se penchent sur le sort de la classe ouvrière tout à la fois pour l’aider et la rechristianiser. Ils fondent un patronage, constituent une équipe de football, lancent un club, transforment un terrain vague en stade, à côté de l’actuelle station de métro Bir-Hakeim, le perdent et déménagent à Saint-Ouen pour en trouver un autre. Là, le Red Star est dans ses meubles. Son nom souligne l’influence britannique. Celui d’un des pionniers du Gros-Caillou est appelé lui aussi à devenir célèbre dans le monde du football. Jules Rimet a été dirigeant du club puis président de la Fédération mondiale de football. Le trophée de la Coupe du monde a porté son nom.

En ce temps-là, à côté du célèbre marché aux puces, Saint-Ouen est un curieux mélange de verdure, de jardins potagers, de cultures maraîchères, d’usines, de cabanes, de masures et autres bâtisses. Là et aux alentours, le socialisme et l’anarchisme concurrencent le radicalisme. La banlieue ouvrière est rouge. Les ouvriers, les petits artisans, leur argot et leurs habitudes créent une ambiance à nulle autre pareille, celle des titis parisiens amoureux d’un art naissant. Volontiers hâbleur, gouailleur comme eux, Pierre Chayriguès devient un héros, « le Pierrot de Saint-Ouen ».

A force d’exploits, il a déjà sa légende. En déplacement au Portugal, il aurait accepté de monter sur un ring, affronter le champion national de boxe, afin d’aider ses camarades à se sortir d’une situation « confuse ». On a même raconté qu’il s’en est sorti *« pas trop abîmé ! »*

La guerre arrive et passe, terrible. Pierre Chayriguès en revient. Toujours aussi brillant dans son rôle de dernier rempart, toujours aussi courageux, il aime plonger dans les pieds adverses pour sauver le Red Star ou l’équipe de France, qui a fini par se succomber à autant de talents et d’agilité. A force de prendre tous les risques, « Pierrot » se blesse, souvent.

Un jour, dans le bois de Vincennes, en finale du tournoi interalliés, France-Tchécoslovaquie (2-2), Pierre Chayriguès est chargé durement et se retrouve à terre. La blessure est grave : fracture de l’épaule. On le croit même perdu pour le football. On organise un match de gala à son profit et on lui verse la recette, soit 21 000 francs, l’équivalent de trois ans du salaire d’un ouvrier. Il sera tenu éloigné des terrains pendant quasiment deux ans.

> **Il bouge, avance, ferme l’angle de tir et, en plus, plonge dans les pieds des attaquants. Du jamais vu**

Un dimanche d’avril 1921, à Vincennes encore, contre l’Olympique de Paris, le Red Star arrive en finale de la Coupe de France. Les deux équipes prennent position sur le terrain. Plus de 15 000 spectateurs entrent en ébullition. Une casquette enfoncée sur les oreilles, reconnaissable entre tous à sa silhouette, Pierre Chayriguès est dans les buts. Par une succession de feintes et d’esquives aussi brillantes que surprenantes, il évite les charges de plus en plus violentes des avants de l’Olympique de Paris, mené d’un but à l’approche de la fin du match. Mais ceux-ci finissent par obtenir un penalty. Les supporteurs du Red Star tremblent. Le redoutable Jules Dewaquez s’approche pour frapper. Dans le silence qui se fait, son adversaire et néanmoins camarade de l’équipe de France, Lucien Gamblin, lui glisse au passage un perfide *« Tu vas le louper »*. Jules Dewaquez tire son penalty, le rate. Le ballon échoue sur la poitrine de « Pierrot ». Les grands gardiens savent aussi ce qu’est la « baraka ».

Il va avoir 29 ans. Il est à son apogée. Il se fait même auteur en publiant, avec Maurice Mayer, un ouvrage intitulé *La Technique du football association*. Sa popularité est telle que la presse sportive parle de lui comme de *« notre Pierrot national »*. Mais, match après match, année après année, Pierre Chayriguès s’use. Lors d’une rencontre avec Paris contre la Catalogne, il souffre de la comparaison avec « El Divino », le sensationnel Ricardo Zamora, et les critiques commencent à lui reprocher son manque de vitesse.

La saison 1927-1928 arrive. Il a 35 ans. Le mode de vie, les mentalités, tout a changé. Son temps est bien passé et, au football, le public n’est guère tendre avec ceux que marque la limite d’âge. Tout en continuant à jouer un peu, il devient marchand d’articles de sport ou professeur privé d’éducation sportive. Mais il décide finalement de se retirer. Comme tant d’autres gloires du sport, il glisse alors dans un trou noir et disparaît.

Un quart de siècle plus tard, son petit neveu, Christian, suit le Tour de France cycliste. Passant par la Manche, il se rend sur la côte, à Avranches, où il retrouve son grand-oncle, qui tient l’Hôtel restaurant du Cheval blanc. Quelques années plus tard, Pierre Chayriguès réapparaîtra dans une série d’articles du magazine *France-Football* intitulée « Il était une fois les gardiens ». Ce fut la dernière trace laissée par ce sensationnel précurseur.

■ **Philippe Robrieux est historien. Il est notamment l’auteur d’une importante *Histoire du Parti communiste* (Fayard). Sa passion du football, qu’il a longtemps pratiqué, l’a amené à publier un autre ouvrage qui fait lui aussi référence : *Les Grands Goals de l’histoire* (Ramsay).**

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Pruritus contra arbitrum

L’heure des comptes pour l’accès aux huitièmes de finale approche, l’atmosphère des rencontres se tend dangereusement et les cartons volent bas. Nous y sommes ; tous les symptômes avant-coureurs de démangeaison anti-arbitrale sont réunis. *Pruritus contra arbitrum* est une maladie infantile du football qu’aucun onguent ne peut apaiser et contre laquelle la raison n’a guère de prise. On pourrait la classer parmi les affections professionnelles, comme en témoigne le nombre grandissant d’entraîneurs expulsés du banc au cours du dernier championnat de France. Désormais, le procès de l’arbitre s’ouvre parfois avant la fin du match, comme en procédure de flagrant délit, devant le tribunal télévisuel, qui a fait du spectateur un sur-spectateur, prompt à se transformer en procureur devant l’image au ralenti du but-parfaitement-valable-et-injustement-refusé.

Le maître des débats mène un combat isolé et inégal. Ce n’est pas nouveau mais, franchement, ses affaires ne semblent pas s’arranger. Désormais noté par une commission spécialisée, il peut de facto se voir opposer le ralenti diffusé sur l’écran géant du stade quelques secondes à peine après un coup de sifflet mal inspiré. Et des erreurs, forcément, l’arbitre (dire « Monsieur l’arbitre » est devenu à la fois obsolète et obséquieux) en commet. Les scientifiques prennent un malin plaisir à fournir des bases scientifiques à cette lapalissade. Récemment, des universitaires anglais ont démontré que son interprétation des fautes dépend de la pression du public et des chercheurs néerlandais ont évalué à 20 % les erreurs d’appréciation des positions de hors jeu, à cause d’une image rétinienne faussée par une parallaxe défavorable.

Les joueurs, qui sont tout de même les premiers concernés, ne sont pas les plus virulents mais, experts en simulacre et capables de déplacer des montagnes de mauvaise foi pour obtenir une malheureuse remise en touche, ils savent exploiter les failles et se moquent parfois ouvertement de l’arbitre. Il est loin le temps où les représentants des équipes de l’ancien bloc soviétique écoutaient les remontrances au garde-à-vous, sans broncher, avant d’exécuter une petite courbette respectueuse. Aujourd’hui, une telle attitude friserait le carton jaune. L’arbitre, que toutes ces filouteries ont fini par rendre un peu paranoïaque, se demanderait sincèrement si l’on n’est pas en train de se moquer de lui.

La façon de conduire les rencontres a pourtant évolué. Les arbitres communiquent davantage avec les joueurs, se font plus pédagogues et certains – pas tous, hélas ! – savent déployer des trésors de psychologie pour dédramatiser un match qui sent la poudre. *« Notre première qualité, cela doit être de ne pas commettre d’erreurs,* dit Alain Sars, arbitre français international. *Mais si l’on a l’impression d’en avoir commis une, alors il faut s’en excuser immédiatement auprès des joueurs. C’est aussi de cette façon que l’on se fait respecter. »*

Signe révélateur, l’homme en noir, habillé comme un juge, n’a plus cours. En adoptant des tenues moins austères, il a symboliquement perdu en raideur et gagné en proximité mais, comme bien d’autres institutions, la magistrature footballistique reste confrontée à la crise de l’autorité. *« L’avantage, avec nos nouvelles tenues,* sourit Alain Sars, *c’est aussi que les gens ne nous traitent plus de corbeau. »* C’est toujours ça de pris.

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

Gay Pride à Séoul

En ange blanc dans des veloutes de mousseline, en magicienne à chapeau pointu, en Zorro, en robe chinoise fendue sur la cuisse, en fourreau écarlate ou en jupe longue, chapeau de paille et bouquet de fleurs à la main, ils étaient environ 300, garçons et filles, excentriques ou discrets, en majorité jeunes, à revendiquer leur homosexualité, samedi 8 juin, dans la grande rue du quartier d'Itaewon, à Séoul, sous l'œil amusé ou interloqué des badauds de ce haut lieu du shopping et de vie nocturne pour les étrangers.

La gaieté de la troisième Gay Pride en Corée – la première à avoir lieu dans la rue – entraînait des passants dans sa ronde. Et, pour le final, des marines américains au crâne rasé et aux pectoraux avantageux avaient rejoint sur l'estrade des Drag Queens folles de leur corps se déhanchant au rythme d'une musique techno. Même le clairon d'un évangéliste venu proclamer « *Repentez-vous ! Le royaume de Dieu est à votre portée* » n'a guère troublé la fête.

« *Sont malades !* », marmonnait un vieux marchand de colifichets s'éventant sur son pliant. Mais la foule était bon enfant. « *Good ! Good !* », disaient avec un bel ensemble quatre lycéens égarés là, tandis que, sur scène, la chanteuse Ziihiion, crâne de bonzesse et pantalon panthère, se déchaînait en chansons rock. Elle sort un album dont l'une des chansons est intitulée *Masturbation*. « *Se donner du plaisir est une expression de l'amour de soi dont on ne doit pas avoir honte, à commencer par les femmes* », nous dit-elle. Gaieté et, çà et là, de discrets gestes tendres, cette Gay Pride témoigne des changements souterrains de la société coréenne.

CONTRATS ROMPUS

« *Ne vous arrêtez pas ! C'est maintenant ou jamais !* », exhortait la banderole qui ouvrait la parade. Ces dernières années, les communautés homosexuelles, masculine et féminine, ont commencé à sortir de l'ombre. Les sites internet gay se sont multipliés et sont apparues des revues telles que *Buddy* pour les filles et pour les garçons ou *Borizaru*, uniquement pour ces derniers. Aux deux principales organisations, Kirikiri (lesbiennes) et Chingusai (gay), vient de s'ajouter Tan Saenggak (ce qui signifie « Pensée différente »), qui milite pour les droits des deux minorités. Les bars sont plus nombreux : fréquentés par les étrangers à Itaewon, ils sont plus secrets dans les ruelles du quartier central du parc de la Pagode.

Le roi de la Gay Pride était Hong Suk-chung. Présentateur vedette d'une émission pour les enfants à la télévision, il a vu ses contrats rompus du jour au lendemain à la suite de son *coming out* – la révélation de son homosexualité – il y a deux ans. Crâne rasé, vêtu d'un débardeur noir, il raconte : « *J'ai pensé qu'il fallait tenter le coup et je l'ai fait au cours d'une émission télévisée. Après, j'ai été banni, mais aujourd'hui dans la rue des gens me félicitent.* » Depuis quelques mois, Hang Suk-chung est revenu sur les plateaux de télévision.

Pratiquement en même temps, un transsexuel, Ha Ri-soo, 26 ans, se retrouvait propulsé au zénith de la célébrité : dans une publicité de maquillage, elle apparaissait en fourreau rouge largement échancré dans le dos, ondulante et sensuelle, puis soudain disait quelques mots d'une voix basse, masculine. Homme, femme ? Pendant quelques semaines, la question a agité les Coréens.

« *On ne peut pas tout le temps rêver sa vie* », dit Ha Ri-soo, assise à l'arrière de sa voiture, un petit chien sur les genoux. Elancée, un corps aux formes pleines, les attache fines et un visage pur encadré de cheveux lisses : Ha Ri-soo est inconstablement belle. « *Je sais que tout tient à mon physique... Je me demande combien de temps encore je vais plaire ? Je ne sais pas si la société a vraiment changé à l'égard de gens comme moi...* » Ha Ri-soo a fait des films et sorti des disques, mais sa biographie, *D'Adam à Eve*, n'a pas eu le succès attendu. Construction médiatique, Ha Ri-soo sait qu'elle n'a guère la maîtrise de son destin : raison peut-être de ce fond de tristesse qui plane dans son regard ?

Jusqu'à ces dernières années, on ne parlait pas de l'homosexualité en Corée, faisant comme si elle n'existait pas. Il n'y a pas de tradition homosexuelle masculine comme au Japon, par exemple, et dans une société rigidifiée par l'éthique confucéenne, tout ce qui a trait au sexe a été d'une manière générale étouffé : l'art érotique, comme le rappelle le livre *Peintures érotiques de Corée*, de Maurice Coyaud et Lee Jin-myng, paru aux éditions Philippe Picquier, est ainsi resté discret.

Dans cette société encore phallocratique, les homosexuels sont plus démonstratifs que les lesbiennes. Selon Lee Hae-sol, une des premières activistes lesbiennes, « *les pressions pour le mariage sont plus fortes pour les filles que les garçons : eux peuvent se plier à cette exigence sociale et poursuivre par ailleurs leur inclination* ». Est-ce pour cela qu'à la Gay Pride les filles étaient plus nombreuses que les garçons ?

D. R.

Ha Ri-soo, 26 ans, transexuel, est devenu célèbre grâce à une publicité, en y apparaissant, sensuelle, avant de dire soudainement quelques mots d'une voix basse, masculine. Homme ou femme, se demandaient les Coréens ?

Le Monde DE LA COUPE Europe 1

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Groupe A

31/5	France	0	1	Sénégal
1/6	Uruguay	1	2	Danemark
6/6	Danemark	1	1	Sénégal
6/6	France	0	0	Uruguay
11/6	Danemark	-	-	France
11/6	Sénégal	-	-	Uruguay

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Danemark	4	2	1	1	0	3	2
2	Sénégal	4	2	1	1	0	2	1
3	Uruguay	1	2	0	1	1	1	2
4	France	1	2	0	1	1	0	1

Groupe B

2/6	Paraguay	2	2	Afr. du Sud
2/6	Espagne	3	1	Slovénie
7/6	Espagne	3	1	Paraguay
8/6	Afr. du Sud	1	0	Slovénie
12/6	Afr. du Sud	-	-	Espagne
12/6	Slovénie	-	-	Paraguay

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Espagne	6	2	2	0	0	6	2
2	Afr. du Sud	4	2	1	1	0	3	2
3	Paraguay	1	2	0	1	1	3	5
4	Slovénie	0	2	0	0	2	1	4

Groupe C

3/6	Brésil	2	1	Turquie
4/6	Chine	0	2	Costa Rica
8/6	Brésil	4	0	Chine
9/6	Costa Rica	1	1	Turquie
13/6	Costa Rica	-	-	Brésil
13/6	Turquie	-	-	Chine

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Brésil	6	2	2	0	0	6	1
2	Costa Rica	4	2	1	1	0	3	1
3	Turquie	1	2	0	1	1	2	3
4	Chine	0	2	0	0	2	0	6

Groupe D

4/6	Corée	2	0	Pologne
5/6	Etats-Unis	3	2	Portugal
10/6	Corée	1	1	Etats-Unis
10/6	Portugal	4	0	Pologne
14/6	Portugal	-	-	Corée
14/6	Pologne	-	-	Etats-Unis

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Corée	4	2	1	1	0	3	1
2	Etats-Unis	4	2	1	1	0	4	3
3	Portugal	3	2	1	0	1	6	3
4	Pologne	0	2	0	0	2	0	6

Groupe E

1/6	Eire	1	1	Cameroun
1/6	Allemagne	8	0	Arabie S.
5/6	Allemagne	1	1	Eire
6/6	Cameroun	1	0	Arabie S.
11/6	Cameroun	-	-	Allemagne
11/6	Arabie S.	-	-	Eire

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Allemagne	4	2	1	1	0	9	1
2	Cameroun	4	2	1	1	0	2	1
3	Eire	2	2	0	2	0	2	2
4	Arabie S.	0	2	0	0	2	0	9

Groupe F

2/6	Argentine	1	0	Nigeria
2/6	Angleterre	1	1	Suède
7/6	Suède	2	1	Nigeria
7/6	Argentine	0	1	Angleterre
12/6	Suède	-	-	Argentine
12/6	Nigeria	-	-	Angleterre

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Suède	4	2	1	1	0	3	2
2	Angleterre	4	2	1	1	0	2	1
3	Argentine	3	2	1	0	1	1	1
4	Nigeria	0	2	0	0	2	1	3

Groupe G

3/6	Croatie	0	1	Mexique
3/6	Italie	2	0	Equateur
8/6	Italie	1	2	Croatie
9/6	Mexique	2	1	Equateur
13/6	Mexique	-	-	Italie
13/6	Equateur	-	-	Croatie

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Mexique	6	2	2	0	0	3	1
2	Italie	3	2	1	0	1	3	2
3	Croatie	3	2	1	0	1	2	2
4	Equateur	0	2	0	0	2	1	4

Groupe H

4/6	Japon	2	2	Belgique
5/6	Russie	2	0	Tunisie
9/6	Japon	1	0	Russie
10/6	Tunisie	1	1	Belgique
14/6	Tunisie	-	-	Japon
14/6	Belgique	-	-	Russie

		Pts	J	G	N	P	BP	BC
1	Japon	4	2	1	1	0	3	2
2	Russie	3	2	1	0	1	2	1
3	Belgique	2	2	0	2	0	3	3
4	Tunisie	1	2	0	1	1	1	3